This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

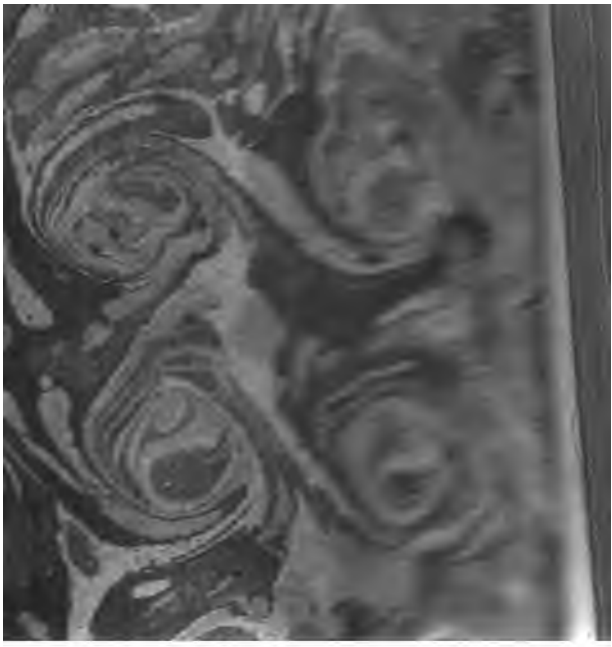

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE,

CONTENANT

Les événemens considérables de chaque siécle,

AVEC DES RE'FLEXIONS

TOME NEUVIEME,

Qui renferme les quatorze derniers Articles du seiziéme siécle.

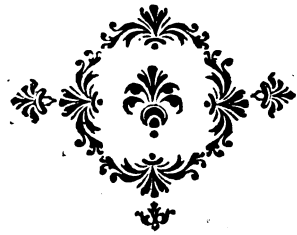

BIBLIOTHECA·B

A COLOGNE.

Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LII.

110. K. 206.

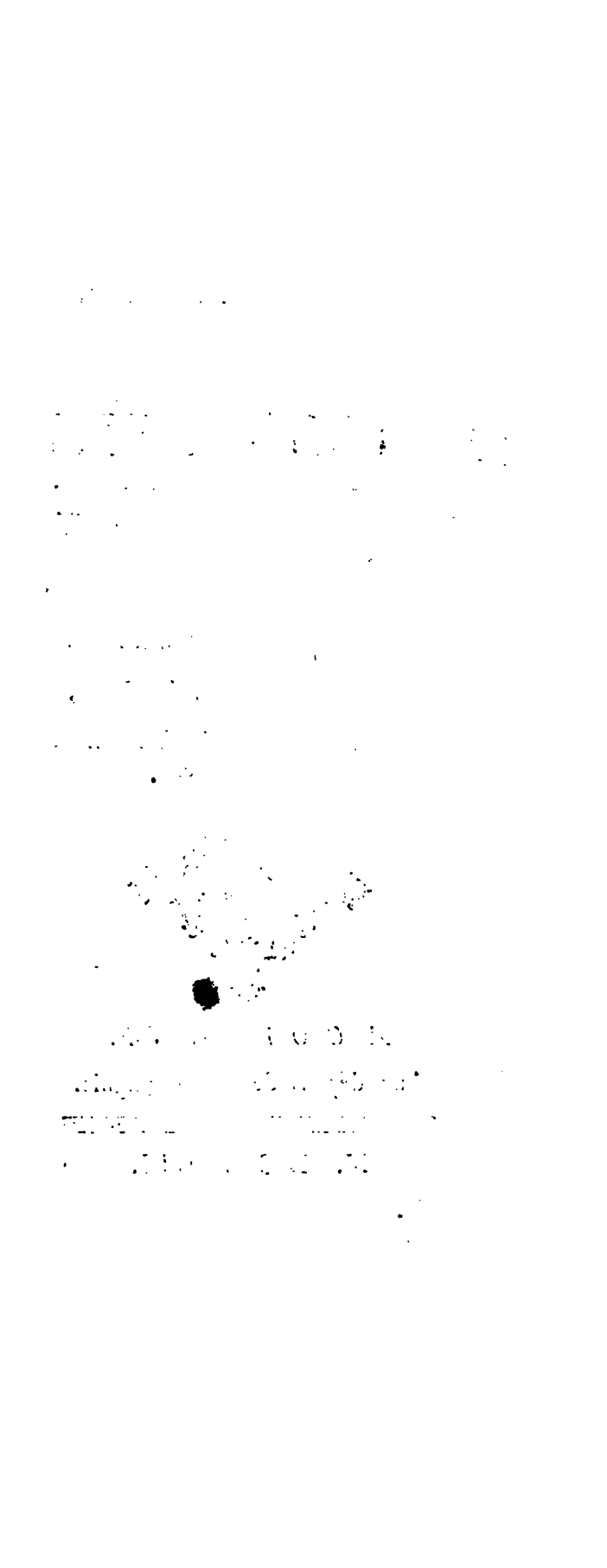

TABLE DES ARTICLES du neuviéme volume.

Suite du ſeiziéme ſiécle.

ARTICLE XIII. *Egliſe d'Angleterre. Son Schiſme ſous le Regne d'Henri VIII.* 1

ART. XIV. *Suite du Schiſme de l'Egliſe d'Anterre. Diverſes Révolutions par rapport à la Religion & au Gouvernement,* 47

ART. XV. *Etabliſſement de l'héréſie dans l'Ecoſſe, les Païs-Bas, & les Roiaumes du Nord.* 92

ART. XVI. *Egliſe de France. Ravages qu'y font les Calviniſtes. Fureurs de la Ligue,* 147

ART. XVII. *Suite des fureurs de la Ligue juſqu'à ſon extinction ſous le Regne d'Henri IV,* 196

ART. XVIII. *Egliſe d'Italie. Suite des Papes,* 255

ART. XIX. *Egliſes d'Allemagne, d'Eſpagne & de Portugal,* 330

ART. XX. *Empire des Turcs. Leurs guerres contre les Chrétiens,* 362

ART. XXI. *Saint Ignace de Loiola Inſtituteur des Jéſuites. Progrès de cette Société,* 382

ART. XXII. *Etabliſſement de pluſieurs autres nouveaux Ordres Religieux.* 443

ART. XXIII. Saint Charles Borromée & plusieurs autres Saints,
ART. XXIV. Auteurs Ecclésiastiques,
ART. XXV. Conciles & Discipline,
ART. XXVI. Hérésies des Anabaptistes & Sociniens;
Suite des Réflexions sur l'état de l'Eglise dans le seizième siècle,

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE,
SUITE DU SEIZIÉME SIÉCLE.

ARTICLE XIII.

Egliſe d'Angleterre. Son ſchiſme ſous le Regne d'Henri VIII.

I.

HENRI VII étoit encore ſur le trône d'Angleterre au commencement du ſeiziéme ſiécle. Vers 1504 il ſe mit dans l'eſprit de faire canoniſer à Rome Henri VI, le dernier de la Maiſon des Lancaſtres qui avoit regné en Angleterre. Son deſſein étoit de rendre celle d'Yorc plus odieuſe,

I. Suite du Regne d'Henri VII. Il ſollicite la canoniſation d'Henri VI, & l'obtient.

en faiſant mettre au nombre des Saints, un Prince que Richard III fils du Duc d'Yorc avoit égorgé de ſes propres mains. Il envoya donc un Exprès à Jules II qui avoit ſuccédé depuis peu à Alexandre VI. Ce Pape qui n'étoit pas difficile, mais qui craignoit de commettre ſon autorité, fut étonné & embarraſſé de la demande du Roi d'Angleterre. Il n'ignoroit pas ce que l'on penſoit dans le monde des vertus & de la piété d'Henri VI, & qu'on ne les attribuoit communément qu'à foibleſſe d'eſprit & à une eſpéce d'imbécillité. Mais d'un autre côté Jules II ne vouloit pas choquer le Roi d'Angleterre par un refus abſolu. Il commença par demander à l'Envoyé, quels miracles avoit fait Henri VI, ajoutant que la vie édifiante de ce Prince pouvoit ſuffire pour faire un Saint aux yeux de Dieu; mais que l'Egliſe, qui ne pénétre pas les ſecrets des cœurs, exigeoit pour la canoniſation d'autres preuves moins équivoques, tels que ſont les miracles après la mort. Enſuite il prit le parti d'uſer de délais, dans l'eſpérance que l'on abandonneroit la pourſuite de cette affaire. Mais l'Envoyé ſollicita ſi vivement, qu'il fallut lui accorder un jugement définitif. Quelques meſures que l'on prît pour le tenir ſecret, on ſçut bientôt qu'il n'étoit pas favorable, & qu'après un mûr examen, les Cardinaux avoient déclaré qu'il y avoit dans la vie d'Henri VI plus de ſimplicité & d'imbécillité que de vertu éminente.

ſt. derniére lic. Sa Son ca- e.

Deux ans après, le Roi forma une autre entrepriſe, qu'il avoit encore plus à cœur que celle dont nous venons de parler. C'étoit de faire épouſer Marie ſa fille au jeune Ar-

chiduc Charles qui fut depuis Empereur. Il eut de grands obſtacles à ſurmonter de la part de Ferdinand Roi d'Eſpagne, aïeul maternel du jeune Prince, mais il en vint à bout. Le mariage fut conclu & célébré en 1509, & on en fit des réjouiſſances dans toute l'Angleterre; mais il ne fut point accompli. Henri VII étoit tombé en phtiſie depuis quelque tems; & ſentant que ſon mal augmentoit, il ne ſongea plus qu'à ſe préparer à la mort. Il fit de grandes aumônes, & parut très-touché en recevant les Sacremens. Eſpérant que Dieu lui feroit miſéricorde, s'il la faiſoit lui-même aux autres, il *fit publier* une amniſtie générale, délivra les priſonniers qui étoient retenus pour dettes, & paya les François de ſon propre argent. Il ordonna par ſon teſtament, que l'on reſtituât les ſommes immenſes que les Miniſtres avoient extorquées de divers particuliers, & il en chargea la conſcience de ſon Succeſſeur. Mais il auroit dû faire lui-même cette reſtitution; car ſa volonté, comme il arrive preſque toujours en pareil cas, ne fut point ſuivie, ou ne le fut qu'en partie. Henri mourut dans ſon Palais de Richemont le vingt-deuxiéme d'Avril 1509 âgé de cinquante-deux ans, la vingt-quatriéme année de ſon regne. Son corps fut porté à Veſtminſter, & mis dans un ſuperbe tombeau, qu'il avoit fait bâtir dans la magnifique chapelle achevée quelques années avant ſa mort. Ce Prince avoit d'excellentes qualités, mais qui étoient accompagnées de grands défauts. Il traita la Maiſon d'Yorc avec une rigueur, qui s'étendoit quelquefois juſqu'à la Reine Elizabeth ſa femme qui en

étoit ; & cette conduite fit beaucoup de mécontens. Il ne travailla preſque qu'à amaſſer des richeſſes ; & un Miniſtre ne pouvoit lui être long-tems agréable, s'il ignoroit l'art de groſſir l'épargne. C'eſt ce qui fut cauſe de tous les troubles qui arriverent ſous ſon regne. Le peuple ſe ſouleva en pluſieurs occaſions, & chercha continuellement des prétextes de faire paroître ſon mécontentement. Mais le Roi ne changea point de conduite, parce qu'il eut toujours aſſez de bonheur pour ramener les rébelles à leur devoir.

II.

III. Regne d'Henri VIII.

Son fils Henri lui ſuccéda à l'âge de dix-huit ans, réuniſſant en ſa perſonne les droits des deux Maiſons, de Lancaſtre & d'Yore. La premiére année de ſon regne il épouſa Catherine d'Arragon veuve de ſon frere Arthus. Il avoit trouvé dans l'épargne plus de dix-huit cens mille livres ſterlings, ce qui étoit alors une ſomme prodigieuſe. De ſi grandes richeſſes le rendirent fort puiſſant, & firent ſouhaiter à Jules II de le voir entrer dans la ligue que ce Pape avoit formée contre la France. En 1512 Henri VIII, ſous prétexte de témoigner ſon zéle pour le ſaint Siége, auquel il paroiſſoit alors entiérement dévoué, rompit la tréve qu'il venoit de renouveller avec Louis XII, & lui déclara la guerre. Il envoya en même-tems une armée en Eſpagne, à la ſollicitation de Ferdinand, qui lui faiſoit eſpérer la conquête de la Guyenne. Mais cette armée ne fut employée qu'à mettre Ferdinand en poſſeſſion de la Navarre, & s'en retourna enſuite en Angleterre, ſans avoir attaqué une ſeule place de la Province de Guyenne. Henri VIII ayant été

informé de la manœuvre du Roi d'Arragon, vit bien qu'il avoit été ſa dupe ; mais il crut devoir diſſimuler, pour ne pas donner à ce Prince un prétexte de s'accommoder avec Louis XII : ce qui l'auroit fort embarraſſé.

IV. Le Roi H ri écrit co Luther.

Dès qu'Henri VIII fut informé que l'héréſie de Luther commençoit à ſe répandre, il fit des Edits très-rigoureux pour empêcher qu'elle n'infectât ſon Royaume. Il fit plus : il réſolut en 1521 de la combattre lui-même par des Ecrits. Comme il avoit beaucoup étudié ſaint Thomas, dont Luther parloit fort mal dans pluſieurs de ſes Ouvrages, il ne put ſouffrir de voir ainſi mépriſer un Auteur ſi reſpectable, & dont l'étude lui avoit été ſi utile. Il compoſa donc, aidé ſans doute par quelque Théologien, un Traité de Controverſe ſur les Sacremens que l'Egliſe Catholique reconnoît. Il le dédia au Pape Léon X, & le lui fit préſenter. Il y établit & y prouve les Indulgences, la Primauté du Pape, le nombre des ſept Sacremens, & les autres articles attaqués par Luther ; & il fait un grand uſage des principes de ſaint Thomas. Le Pape reçut cet Ouvrage en plein Conſiſtoire, & en fit un magnifique éloge ; juſqu'à le comparer à ceux de ſaint Auguſtin & de ſaint Jérôme. Quelques jours après, Léon X aſſembla les Cardinaux, pour délibérer avec eux ſur la maniére dont il pourroit reconnoître le ſervice que le Roi d'Angleterre venoit de rendre à l'Egliſe. Après une aſſez longue conférence, ils réſolurent d'honorer ce Prince du titre de défenſeur de la Foi. Le Pape fit expédier une Bulle, par laquelle il lui donna ce titre pour lui & pour ſes Succeſſeurs, & lui envoya en même-

tems un Bref pour le remercier de ſon livre. Luther y fit une réponſe parfaitement aſſortie à ſon caractére ; c'eſt-à-dire, pleine d'emportemens & d'injures les plus atroces.

V. Zéle du Roi contre la traduction du nouveau Teſtament faite par Luther en Allemand. Il eſt viſité par l'Empereur.

L'année ſuivante 1522, le Roi d'Angleterre montra beaucoup de zéle contre une traduction infidéle du nouveau Teſtament, que Luther avoit faite, & qui ſe répandoit par-tout. Il écrivit à pluſieurs Princes d'Allemagne, & les exhorta à arrêter le mal qu'un Ouvrage ſi dangereux ne manqueroit pas de cauſer parmi les fidéles. Je conviens, ajoutoit-il, qu'il eſt utile & avantageux que l'Ecriture ſainte ſoit traduite & puiſſe être lûe en toutes ſortes de langues ; mais auſſi il eſt très-dangereux de ſe ſervir d'une verſion faite par des hommes de mauvaiſe foi, & qui corrompent le texte ſacré. Lorſqu'il eut appris avec quelle inſolence, Luther s'étoit élevé contre les Princes d'Allemagne qui avoient proſcrit ſa nouvelle traduction, il s'en plaignit à l'Electeur de Saxe, & lui repréſenta de quelle conſéquence il étoit de ne pas laiſſer de pareils excès impunis. Ce fut dans ce même tems que l'Empereur Charles-Quint alla en Angleterre rendre viſite à Henri VIII, qui le reçut avec beaucoup de magnificence. Ces deux Princes confirmerent un Traité qu'ils avoient fait à Bruges, par lequel ils étoient convenus que Charles V épouſeroit la Princeſſe Marie fille du Roi d'Angleterre ; qu'il entreroit en France du côté d'Eſpagne, & Henri en Picardie, chacun avec une armée conſidérable ; qu'ils s'employeroient tous les deux pour obliger les Suiſſes à quitter le parti

de la France, ou du moins à demeurer neutres; & qu'ils ſolliciteroient le Pape & les Vénitiens d'entrer dans cette ligue. Henri, ſon content de ce Traité, prêta à l'Empereur une très-groſſe ſomme d'argent dont il avoit beſoin. Cette ligue contre la France eut de fâcheuſes ſuites & cauſa de grands maux, comme nous le verrons ailleurs.

En 1526 Luther, comme nous l'avons dit ailleurs, écrivit à Henri VIII une Lettre pleine de flatteries & de ſoumiſſion, ſur l'eſpérance qu'on lui avoit donnée qu'il pourroit attirer ce Prince dans ſon parti. Il en reçut une réponſe bien différente de celle qu'il attendoit. Le Roi lui reprocha ſes erreurs & tous les excès auſquels il s'étoit porté, & le traita comme un homme qui méritoit d'être en exécration à tout l'univers. Luther fit une réplique qu'il intitula: Réponſe à l'Ecrit médiſant & injurieux du *Roi d'Angleterre.* Il diſoit à ce Prince qu'il ſe repentoit de l'avoir traité ſi doucement; qu'il l'avoit fait à la priére de ſes amis; mais qu'il s'en étoit mal trouvé: qu'ainſi il ne tomberoit plus dans la même faute. Il eſt vrai, ajoutoit-il, que pour défendre la doctrine que je prêche, je ne céde en orgueil, ni à Roi, ni à Prince, ni à Satan, ni à l'univers entier: mais ſi Henri vouloit ſe dépouiller de ſa Majeſté pour traiter plus librement & ſans façon avec moi, il trouveroit que je ſuis humble & doux envers tous, même envers les petits; un vrai mouton en ſimplicité, qui ne peut croire le mal de qui que ce ſoit. Malgré l'oppoſition d'Henri VIII pour la nouvelle héréſie, Luther ne laiſſoit pas d'avoir pluſieurs partiſans en Angleterre,

VI.
Luthe
vaille à
duire
VIII.
Prince d
de nou
preuves
ſon zéle
tre cet
ſiarque.

& trouvoit le moyen d'y faire prêcher ſecrétement ſa doctrine. Mais comme le progrès qu'elle y faiſoit n'étoit pas aſſez prompt à ſon gré, il s'aviſa de faire imprimer une traduction Angloiſe du nouveau Teſtament, conforme à celle qu'il avoit donnée, où le texte ſacré étoit altéré en pluſieurs endroits. Deux Anglois Luthériens ſe chargerent de faire faire cette édition à Cologne, & elle étoit déja bien avancée, lorſque toute l'intrigue fut découverte. Jean Cochlée, ce Doyen de la principale égliſe de Francfort, que les ſéditieux avoient chaſſé, étant allé à Cologne, fut averti que l'on y imprimoit le nouveau Teſtament de Luther. Il en donna avis au Magiſtrat de la ville, qui malgré ſa diligence, ne put ſe ſaiſir des feuilles déja imprimées. Les deux Anglois les firent tranſporter à Vormes, & y acheverent leur édition. Mais ſur l'avis que Cochlée en donna à Henri VIII & à ſon Miniſtre, il y eut des ordres ſi précis & on prit de ſi bonnes meſures, que les partiſans de Luther ne purent faire entrer alors en Angleterre les exemplaires de leur nouveau Teſtament.

III.

VII. Commencement de l'affaire du divorce d'Henri VIII avec Catherine d'Arragon.

Pendant qu'Henri VIII s'appliquoit ainſi à préſerver ſes ſujets du ſchiſme & de l'héréſie, il commençoit à donner entrée dans ſon cœur à une paſſion, qui en peu de tems le précipita, lui & ſon Royaume, dans ce même malheur qu'il craignoit avec tant de raiſon. Au commencement de 1527 ce Prince témoigna avoir des ſcrupules ſur la validité de ſon mariage avec Catherine d'Arragon, & ſongea ſérieuſement à prendre

des meſures pour le faire déclarer nul. Rien n'étoit plus étonnant que ce deſſein d'Henri VIII par rapport à un mariage contracté dix-huit ans auparavant, & dont il étoit né un Prince & une Princeſſe. Néanmoins ſon Confeſſeur entra dans ſes vûes, & le Cardinal Volſey ſon premier Miniſtre les favoriſa avec beaucoup de zéle. Ce Cardinal étoit fils d'un boucher, & s'éleva par ſon ambition & ſes intrigues. Il avoit été fait Evêque de Lincoln, puis Archevêque d'Yorc & Cardinal, & enfin Chancelier d'Angleterre. Ces dignités ne pouvoient encore le ſatisfaire : il vouloit être Pape. L'Empereur Charles-Quint croyant que ce Cardinal pouvoit le ſervir dans les vûes qu'il avoit alors, lui avoit promis toute ſa protection pour le faire élever ſur le S. Siége ; mais l'état des affaires de ce Prince ayant changé, il ne penſa plus à lui. Volſey irrité déſira de mortifier l'Empereur, & il étoit ſûr d'y réuſſir en favoriſant le divorce d'Henri avec Catherine ſœur de Jeanne d'Arragon ſa mere. Comme l'affaire étoit d'une extrême importance, Henri ne voulut rien précipiter. Il chercha des raiſons & des autorités, & en acheta même à prix d'argent, & il ſe donna toutes ſortes de mouvemens, dont il étoit aiſé de deviner le principe. Il n'avoit pas d'enfant mâle qui pût être héritier de ſon nom & de ſa couronne. La Reine étoit infirme, & le Roi avoit un cœur porté à l'incontinence. C'étoit là l'unique cauſe de toutes ſes agitations. Il avoit conçu une violente paſſion pour Anne de Boulen, qui vouloit avoir le nom & la qualité de Reine. C'eſt ce qui porta le Roi à tenter toute ſorte

de moyens pour parvenir à la diſſolution de ſon mariage avec Catherine d'Arragon.

VIII. L'affaire eſt portée à Rome. On travaille à gagner le Pape, qui traîne l'affaire en longueur.

Le meilleur expédient que l'on trouva fut de porter l'affaire à Rome. On ſe flattoit que le Pape ſeroit favorable, & n'oſeroit rien refuſer à un Prince auſſi puiſſant que le Roi d'Angleterre. On chargea des Canoniſtes & des Théologiens, de chercher dans la Bulle de diſpenſe que Jules II avoit donnée pour le mariage d'Henri avec Catherine, des nullités ſur leſquelles on pût inſiſter. On leur recommanda auſſi de montrer que le Pape avoit été ſurpris; que la Bulle avoit été obtenue ſur un faux expoſé, & que par conſéquent elle étoit révocable. Comme l'Empereur tenoit alors le Pape Clément VII en priſon, on commença les pourſuites, eſpérant que ce Pape dans la conjoncture où il ſe trouvoit, uſeroit de condeſcendance. Knigth Secrétaire d'Etat partit d'Angleterre dans le mois de Juillet 1527. Il ne put parler au Pape qui étoit gardé dans le château Saint Ange par un Capitaine Eſpagnol, mais il lui fit tenir un Mémoire par lequel il lui demandoit une commiſſion pour le Cardinal Volſey, afin qu'il jugeât cette affaire en Angleterre, en s'aſſociant quelques Evêques. Un autre article du Mémoire étoit, que le Pape déclarât nul par une Bulle le mariage du Roi avec Catherine, parce que celui de la même Princeſſe avec Arthus frere du Roi avoit été conſommé; & que le Pape accordât au Roi une diſpenſe pour épouſer une autre femme. Clément VII répondit aſſez favorablement à ce Mémoire, & fit eſpérer qu'il ſatisferoit Henri. Lorſqu'on eut appris à Rome que le Pape

s'étoit ſauvé la nuit déguiſé en marchand, & s'étoit retiré à Orviette, l'Ambaſſadeur d'Angleterre fut le premier qui alla le féliciter ſur le recouvrement de ſa liberté. Il lui repréſenta les raiſons les plus ſpécieuſes pour le porter à accorder ce que le Roi demandoit. Le Pape en parut touché, & promit de faire tout ce qui pourroit obliger Henri; mais il trouva des prétextes plauſibles pour traîner l'affaire en longueur. Le Cardinal Volſey lui écrivit une Lettre très-preſſante, où il lui dit entre autres choſes que s'il refuſoit cette grace, il étoit à craindre que le *Roi* n'allât chercher des remédes ailleurs, & ne formât quelque entrepriſe d'autant plus préjudiciable au ſaint Siége, que ſon exemple pourroit être ſuivi par d'autres. Mais cette Lettre ne produiſit pas plus d'effet que les vives ſollicitations des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Clément VII faiſoit toujours ſemblant d'être diſpoſé à favoriſer le divorce du Roi, & en même-tems il ſe mettoit en état de pouvoir prendre des meſures contraires. Il nomma le Cardinal Campege qui étoit à Rome, quoiqu'il fût déja Evêque de Salisbury, & le joignit au Cardinal Volſey pour juger cette affaire. Campege paſſoit pour très-ſavant Canoniſte & avoit la réputation d'être vertueux. Il fit tout ce qu'il put pour ſe diſpenſer d'une commiſſion ſi délicate, mais enfin il céda aux inſtances du Cardinal Volſey.

IX. La Reine s'oppoſe au divorce.

Cependant la Reine Catherine ne négligea rien pour engager l'Empereur & l'Archiduc Ferdinand ſes deux neveux à la protéger, & elle les avertit de toutes les difficultés que l'on formoit contre ſon mariage. Ils lui con-

ſeillerent de ne jamais conſentir à entrer dans un Couvent, & de ne point ſe relâcher de ſes droits, l'aſſûrant qu'ils avoient aſſez de pouvoir à Rome pour lui faire rendre juſtice. La Reine comptant ſur la protection de ſes neveux refuſa conſtamment le divorce, & ne voulut écouter aucune des propoſitions que lui firent les Evêques gagnés par le Roi. Le Cardinal Campege qui s'étoit rendu en Angleterre, ne ceſſoit d'exhorter ce Prince de la part du Pape de ne point quitter la Reine, & de conſidérer le tort qu'il feroit à ſa réputation, & les guerres qu'il auroit à ſoutenir contre l'Empereur. Mais voyant que le Roi ne ſe rendoit point à ſes raiſons, il ſe joignit, comme le Pape le lui avoit ordonné, à ceux qui conſeilloient à Catherine de ſe ſéparer volontairement du Roi & de ſe retirer dans un Monaſtére. La Reine non-ſeulement n'écouta point Campege, mais même elle produiſit la copie d'un Bref, qui contenoit une diſpenſe plus ample que celle de la Bulle ſur laquelle les Légats vouloient juger cette affaire, & qui réparoit tous les défauts de cette Bulle.

X. Henri VIII envoie de nouveaux Ambaſſadeurs au Pape, qui réſiſte à leurs ſollicitations.

Le Roi fâché de voir avancer ſi peu une affaire qu'il avoit tant à cœur, envoya à Rome de nouveaux Agens pour ſe joindre aux Ambaſſadeurs qu'il y avoit. Ces Agens paſſerent par Paris, où François I leur donna des Lettres, par leſquelles il ordonnoit aux Ambaſſadeurs qu'il avoit auſſi à Rome, de ſe joindre à ceux qui ſolliciteroient pour Henri. Les Envoyés étant arrivés auprès du Pape, lui firent les plus belles promeſſes pour le gagner. Et comme Clé-

nent VII étoit naturellement fort timide, ils firent entrevoir que s'il n'étoit pas favorable à Henri, il pouvoit compter que l'Angleterre étoit perdue pour lui, & que les Anglois étoient déja tout diſpoſés à ſe ſouſtraire au ſaint Siége. Le Pape répondit en gémiſſant, qu'il ſe trouvoit entre l'enclume & le marteau; que de quelque côté qu'il ſe tournât, il ne voyoit que des précipices: mais qu'il mettoit ſa confiance dans la protection de Dieu, qui n'abandonneroit pas ſon Egliſe: qu'au reſte il avoit montré combien il favoriſoit le Roi d'Angleterre, en commettant le jugement de ſa cauſe à deux *Légats* qui lui étoient dévoués: que c'étoit lui demander trop, que d'exiger qu'il violât les loix de l'Egliſe, & qu'il ſacrifiât l'Empereur, la Reine Catherine, l'honneur & la dignité du ſaint Siége. Cette réponſe fit aſſez connoître les vraies diſpoſitions du Pape. Depuis qu'il avoit vû les affaires de France entiérement ruinées en Italie, il craignoit plus que jamais de bleſſer l'Empereur, & il ne le diſſimuloit pas.

IV.

XI. Le Cardinal Volſey fait de nouvelles fondations. L'affaire du divorce ſe pourſuit devant les Légats du Pape. Elle eſt enfin quelle à Rome.

Vers le même tems, c'eſt-à-dire en 1528, le Cardinal Volſey travailla à fonder quelques Colléges, & ſur-tout à rendre célébre celui d'Oxford. Dans le deſſein de plaire au Roi il ſupprima pluſieurs Couvens, érigea de nouveaux Evêchés & convertit des Abbayes en Cathédrales. Ces entrepriſes furent approuvées dans le Collége des Cardinaux. Clément VII lui permit auſſi de faire la viſite de tous les Couvens d'Angleterre. Ce Pape étoit fâché de mortifier les Moines; mais ſachant qu'il cauſoit aſſez de chagrin

au Roi par ſes délais, il tâchoit de le conſoler d'ailleurs, en accordant à ſon favori tout ce qu'il lui demandoit en faveur de ſes fondations. Mais Henri deſiroit trop ardemment d'épouſer Anne de Boulen, pour ſouffrir plus long-tems des délais. Il réſolut donc de pourſuivre ſon affaire devant les Légats. La Reine ayant été citée, refuſa de comparoître devant eux & fut condamnée par contumace. Pendant que les informations ſe faiſoient, l'Empereur détermina le Pape à évoquer à Rome l'affaire du divorce. Le Pape déclara ſa réſolution aux Ambaſſadeurs d'Angleterre; & quelques efforts qu'ils fiſſent pour l'en diſſuader, en lui repréſentant que le ſaint Siége alloit perdre l'Angleterre ſans eſpérance de retour, tout fut inutile, & il ſigna l'évocation le quinziéme de Juillet 1529. On ignoroit en Angleterre cette évocation : ainſi les Légats continuoient leurs ſéances. La derniére fut le vingt-troiſiéme de Juillet. Comme il ne reſtoit plus autre choſe à faire que de prononcer la ſentence, chacun croyoit que tout y ſeroit terminé, & que les Légats alloient rendre un jugement définitif. L'Aſſemblée fut très-nombreuſe. Le Roi ſe rendit dans une chambre voiſine pour ſavoir tout ce qui ſe paſſoit. Mais on fut bien ſurpris, quand on entendit le Cardinal Campege remettre la déciſion de l'affaire au premier d'Octobre, alléguant pour raiſon que c'étoit le tems des grandes vacations à Rome, & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſuivre cet uſage. Il ajouta que la Reine ne vouloit point conſentir que l'affaire fût jugée en Angleterre, & qu'elle refuſoit de les reconnoître pour juges lui &

Volſey : qu'au reſte il n'ignoroit pas le danger auquel il s'expoſoit, mais qu'il devoit moins ſe mettre en peine de ſa vie que du ſalut de ſon ame.

XII. Diſgrace du Cardinal Volſey.

Le Roi ſut bientôt la vraie cauſe de ces délais : car il apprit que le Pape avoit évoqué l'affaire à Rome où il étoit cité avec la Reine. Il défendit qu'on lui ſignifiât l'évocation, s'en alla à Grafton avec Anne de Boulen, & donna ordre à la Reine de ſe retirer. Anne de Boulen s'appliqua à aigrir l'eſprit du Prince contre Volſey, & lui dit avec chaleur, que ſi quelque Seigneur en avoit fait autant que ce Cardinal, on ne lui laiſſeroit pas long-tems la tête ſur les épaules. Volſey s'étant préſenté pour parler au Roi, Henri lui fit dire qu'il ne vouloit pas le voir, & qu'il pourroit s'en retourner avec Campege. Ce fut le commencement de ſes diſgraces. On lui redemanda le grand ſceau, quoiqu'il lui eût été donné pour toute ſa vie ; & on le donna à Thomas Morus, homme généralement eſtimé à cauſe de ſa ſcience & de ſon intégrité. On préſenta divers chefs d'accuſation contre Volſey, & il eut ordre de ſortir de ſon Palais d'Yorc, & de ſe retirer à une maiſon de campagne qui lui appartenoit comme Evêque de Vincheſter. On s'empara auſſitôt de ce Palais & des beaux ameublemens dont il étoit orné, & on fit un inventaire de tous ſes biens, qui étoient immenſes. Son arrêt fut prononcé : on le déclara déchu de la protection du Roi : ſes biens furent confiſqués, & le jugement de ſa perſonne abandonné au Parlement. Il y fut accuſé d'avoir abuſé des charges de Légat, de Chancelier, de premier Miniſtre,

& de la faveur dont le Roi l'avoit honoré. On étoit prêt à le condamner comme coupable de haute trahiſon; mais Thomas Cromvel domeſtique du Cardinal, l'un des membres du Parlement, ſoûtint les intérêts de ſon maître avec tant d'adreſſe & de fermeté, qu'il le tira de danger pour cette fois.

XIII. Sa mort.

Mais au commencement de l'année ſuivante 1530, Volſey tomba malade de chagrin à Aſther lieu de ſon exil. Le Roi touché de ſon état lui rendit ſes bonnes graces. Les ennemis du Cardinal en furent irrités, aigrirent de nouveau l'eſprit du Roi contre lui, & l'engagerent à le releguer dans ſon Archevêché d'Yorc. Volſey ſe prépara à ce voyage par une retraite qu'il fit aux Chartreux de Richemont. Il ſe mit enſuite en marche accompagné de cent ſoixante domeſtiques. Ses ennemis lui en firent un crime auprès du Roi, & déterminerent ce Prince à le faire arrêter comme coupable de haute trahiſon. Vingt gardes eurent ordre de le conduire à Londres, malgré les priviléges de la dignité de Cardinal, qu'il ne manqua pas d'alléguer. On fut contraint de s'arrêter à Leicheſter, à cauſe d'une fiévre violente dont il fut attaqué, & qui le conduiſit au tombeau l'un des derniers jours de Novembre de la même année 1530, dans la ſoixante & uniéme de ſon âge. Quelques heures avant qu'il expirât, le Lieutenant de la Tour de Londres qui le conduiſoit, voulut le conſoler en lui diſant que le Roi ne le traiteroit pas à la rigueur. Mais Volſey répliqua que s'il avoit quelque choſe à ſe reprocher, c'étoit d'avoir négligé les intérêts de Dieu pour ceux du Roi; que Dieu en l'abandonnant

dans ſa vieilleſſe, le puniſſoit de cette injuſte préférence. Hélas! s'écria-t-il, Dieu ne m'abandonneroit pas, ſi je l'avois ſervi auſſi fidélement que j'ai fait le Roi : mais Dieu eſt juſte, & il me punit pour lui avoir été moins fidéle qu'à mon Prince. Ces paroles d'un Cardinal Miniſtre, qui s'étoit élevé par ſon ambition & qui avoit tout ſacrifié à ſa fortune, font juger qu'il étoit encore aſſez ordinaire alors de témoigner à la mort des ſentimens de religion, & que l'on étoit encore éloigné de cette ſtupidité & de cette extinction de foi que l'on a remarqué depuis.

V.

XIV. Le Roi humilie le Clergé. Il charge Cranmer d'écrire en faveur de ſon divorce. Il conſulte toutes les Univerſités de l'Europe.

Le Roi toujours occupé de l'affaire de ſon divorce, & prévoyant la diviſion qui alloit éclater entre lui & le Pape, commença à attaquer le Clergé de ſon Royaume. Il ſe borna pour lors à corriger quelques abus, & on n'auroit pû que l'en louer, s'il s'y fût porté par des vûes de religion. Les droits qui appartenoient au Clergé pour les enterremens & les teſtamens furent réglés, & l'on défendit aux Chapelains des grands Seigneurs d'avoir plus de deux Bénéfices à charge d'ames. En même-tems le Roi envoya à Rome un nouvel Ambaſſadeur avec pluſieurs Docteurs, parmi leſquels étoit Cranmer qui devint depuis ſi fameux. Ce dernier eut ordre d'écrire en faveur du divorce, & d'appuyer ſon ſentiment & ſa déciſion, de toutes les preuves & de tous les témoignages qu'il pourroit trouver dans les Canoniſtes & dans les Théologiens. Le livre de Cranmer fut préſenté au Pape, qui le remit avec d'autres mémoires au Cardinal Cajetan pour lui en faire ſon rapport. François I avoit chargé

l'Evêque de Tarbes ſon Ambaſſadeur à Rome, d'aider le Roi Henri en tout ce qu'il pourroit. Mais l'Empereur ne voulut ſeulement pas écouter les offres que lui fit pour le gagner l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Ce Prince engagea même Clément VII à envoyer à Henri VIII un Bref, qui lui défendoit de contracter un ſecond mariage avant que l'on eût jugé à Rome l'affaire du divorce. Il fallut donc ſe réduire aux ouvertures qu'avoit données Cranmer, de conſulter les plus ſavans hommes & les plus célébres Univerſités de l'Europe, ſans perdre beaucoup de tems & d'argent à d'inutiles négociations auprès du Pape. Il ſuppoſoit que ſi ces Univerſités déclaroient conformément au déſir du Roi, que l'on n'avoit pas pû lui accorder de diſpenſe pour ſon mariage avec Catherine d'Arragon, le Pape ſe trouveroit forcé de juger en ſa faveur. Cet avis de Cranmer fit tant de plaiſir au Roi, qu'il s'écria tranſporté de joie, que *pour le coup il tenoit la truye par l'oreille.* Cette expreſſion quoique baſſe montroit combien il goûtoit cet expédient. Il envoya donc en Allemagne, en France & en Italie des gens habiles pour conſulter les Univerſités.

XV. Le Roi tâche de gagner quelques Univerſités. Les Seigneurs Anglois écrivent au Pape en faveur du divorce. Réponſe du Pape.

Il commença par celles d'Oxford & de Cambrige, afin de ſavoir ce que ſes propres ſujets penſoient de ſon affaire. Mais malgré les promeſſes, les menaces, les préſens, les violences, on ne put gagner qu'un petit nombre de Docteurs, qui décidérent que le mariage du Roi avec Catherine, veuve de ſon frere, étoit contraire au droit divin. Il écrivit de ſa propre main à la Faculté de Théo-

logie de Paris ; le Maréchal de Montmorenci ſollicita de tous côtés des ſuffrages ; néanmoins l'aſſemblée qui ſe tint à ce ſujet, ſe ſépara ſans avoir rien conclu. Henri VIII en obtint une autre, qui ſe tint aux Mathurins le deuxiéme de Juillet 1530, & dans laquelle à force d'intrigues il eut pour lui cinquante-trois voix contre quarante deux. Cet exemple, joint à l'argent, qui n'étoit point épargné, entraîna pluſieurs autres Univerſités de France & d'Italie. Aucune, en Allemagne, en Flandres, en Eſpagne, ne voulut donner ſon avis ; & les Proteſtans mêmes refuſerent d'approuver le divorce du Roi Henri. Les plus grands Seigneurs d'Angleterre, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, écrivirent en même-tems une Lettre très-forte à Clément VII, pour lui repréſenter les raiſons politiques qui devoient l'engager à ſatisfaire le Roi. Ils diſoient que ce Prince n'ayant point d'héritier de ſa Couronne, & ne pouvant plus eſpérer d'avoir des enfans de la Reine Catherine, on devoit lui permettre de contracter un autre mariage, pour empêcher que le Royaume ne fût dans la ſuite expoſé à des guerres civiles. La Lettre finiſſoit par des menaces. Le Pape répondit avec force, mais en meſurant tellement ſes termes, qu'il n'y en avoit aucun qui pût choquer le Roi. Cependant ce Prince craignant qu'il n'envoyât en Angleterre quelque Bulle favorable à Catherine, défendit à ſes ſujets ſous des peines rigoureuſes de rien recevoir de la Cour de Rome. Il réſolut en même-tems de porter l'affaire du divorce à ſon Parlement & à l'Aſſemblée du Clergé, & de la faire juger en Angleterre ſans ſe

pe. Le R
prend la r
ſolution de
faire juger
Angleterre.

mettre en peine de ce que le Pape pourroit faire. Afin de prévenir le peuple en ſa faveur, il fit imprimer & publier un abrégé des raiſons qu'il avoit de demander ſon divorce avec la Reine.

V I.

XVI. On fait exécuter le Statut *prémunire*. On continue de vexer le Clergé. On donne au Roi le titre de Chef ſouverain de l'Egliſe d'Angleterre.

Ce Prince penſa enſuite ſérieuſement aux moyens de mortifier le Clergé. Il lui reprocha d'avoir violé la loi *præmunire*, (qui avoit été faite en 1377) qui défendoit aux Anglois d'obtenir en Cour de Rome aucune expédition contraire aux droits du Royaume. On l'avoit établie pour empêcher l'abus que les Papes faiſoient de leur pouvoir, en donnant la plûpart des Evêchés à des Cardinaux qui ne réſidoient jamais, & qui tiroient beaucoup d'argent d'Angleterre. Pluſieurs Papes avoient tenté en vain de la faire révoquer : elle fut pluſieurs fois confirmée ; mais néanmoins elle n'avoit point été exactement obſervée juſqu'au tems du divorce, & les Papes avoient toujours continué d'exercer un grand pouvoir en Angleterre. Le Cardinal Volſey avoit été accuſé d'avoir violé ce réglement, & on étoit en état de reprocher la même faute à tous les membres du Clergé : auſſi ne manqua-t-on pas de le faire. Le Roi ſe propoſoit en cela deux fins ; la premiére de tirer beaucoup d'argent de ſon Clergé ; la ſeconde de l'humilier & de diminuer le crédit qu'il avoit parmi le peuple. Ce Prince n'ignoroit pas que les Eccléſiaſtiques étoient les plus oppoſés à ſon divorce : il vouloit les mettre hors d'état de lui nuire, en les opprimant & les obligeant d'avoir recours à ſa clémence. Le Clergé voyant cette conjuration formée, crut qu'il lui étoit

plus avantageux de ſe ſoumettre que de réſiſter. La Province de Cantorbery s'aſſembla, & l'on convint d'offrir au Roi cent mille livres ſterlings. Comme ceux qui dreſſerent l'acte de ce don étoient d'intelligence avec la Cour, ils y donnerent au Roi le titre de *Chef ſouverain de l'Egliſe d'Angleterre.*

XVII. Le Roi accepte ce titre. Bref du Pape mépriſé. Exil de la Reine Catherine.

La plûpart des Députés furent indignés de voir que l'on eût inſéré ces paroles dans un acte, où il ne s'agiſſoit que de donner de l'argent au Roi, & vouloient qu'on les effaçât. Mais Thomas Cromvel s'étant rendu à l'aſſemblée avec quelques Seigneurs, déclara que le titre que l'on donnoit au Roi, lui étoit très-agréable, & que ſans cela il refuſeroit abſolument leurs offres. Perſonne n'oſa rien répondre, & l'acte paſſa comme il avoit été dreſſé. Quelques-uns propoſerent ſeulement qu'on y ajoûtât cette reſtriction, *autant que la loi de Dieu le peut permettre*; mais on rejetta cette propoſition. Le Roi témoigna n'être pas moins ſatisfait du titre qui lui étoit donné dans l'acte, que du préſent qui l'accompagnoit. Le Clergé de la Province d'Yorc s'aſſembla dans le même tems, & réſolut de donner auſſi au Roi une ſomme très-conſidérable. Mais comme dans l'acte qui fut dreſſé de cette donation, il ne parloit point de la qualité de Chef ſuprême de l'Egliſe Anglicane, on lui fit entendre que ſon don ne ſeroit point accepté, s'il ne donnoit au Roi le même titre que le Clergé de Cantorbery; & il l'accorda après quelques conteſtations. Quand le Pape eut appris ce qui ſe paſſoit en Angleterre, il fit expédier un Bref par lequel il défendoit à tous Prélats & à tous Juges de prendre con-

noiſſance de l'affaire du divorce & de la juger. On mépriſa ce Bref en Angleterre ; & les perſonnes prudentes qui prévoyoient les ſuites que pouvoit avoir la conduite du Pape, l'exhorterent à uſer d'une extrême circonſpection, & à ne point éteindre la mêche qui fumoit encore. En même-tems le Roi prenoit toutes ſortes de moyens pour faire conſentir au divorce la Reine Catherine ; & quand il vit qu'elle étoit inébranlable, il ſe ſépara d'elle pour toujours, & l'exila dans une des maiſons royales. C'étoit au mois de Juillet 1531.

VII.

XVIII. Mariage du Roi avec Anne de Boulen. Le Parlement ſe déclare contre Rome. Morus quitte la place de Chancelier.

Peu de tems après, le Roi voulut terminer lui-même ce grand procès en épouſant Anne de Boulen. Un Prêtre à qui il dit que le Pape lui avoit permis d'épouſer une autre femme que Catherine, fit la cérémonie en préſence de quelques témoins. Depuis ce mariage Henri ne garda plus aucune meſure avec le Pape, qui de ſon côté continua les procédures contre lui. Comme le Clergé d'Angleterre n'entroit point dans les vûes d'Henri VIII autant que ce Prince le ſouhaitoit, il ne ſongea qu'à l'humilier & à diminuer ſon crédit. Enſuite les deux Chambres du Parlement pour plaire au Roi ſe déclarerent contre la Cour de Rome, en faiſant de concert une loi pour ôter aux Papes les annates, & ſe paſſer des Palliums & des Bulles des Evêchés. Il y avoit dans ce même réglement une clauſe qui annulloit toutes les cenſures que la Cour de Rome lanceroit contre le Roi & contre ſes ſujets, & défendoit aux Eccléſiaſtiques de les publier. Le Roi voulant encore ſauver les apparences, & craignant de

urvint a Londres, l'obligea de le lé-
ıant que d'avoir terminé cette affaire.
s Morus grand Chancelier & hom-
n rare mérite, voyant le train que
nt les affaires de l'Egliſe d'Angleter-
démit de ſon emploi en rendant au
grand Sceau. Il étoit fort haï du pere
de Boulen, lequel cherchoit un pré-
our le perdre; mais la conduite de ce
ıomme fut toujours irréprochable.

XIX. Le Pape cite à Rome le Roi & Anne de Boulen. Réponſe du Roi. Mort de l'Archevêque de Cantorbery.

ıême année le Pape informé de tout
ſe paſſoit en Angleterre, écrivit au
ux Brefs, par leſquels il lui faiſoit
reproches ſur le ſcandale qu'il don-
tous ſes ſujets. Il l'exhortoit dans le
daté du quinziéme de Novembre,
ner Anne & de reprendre ſa femme lé-
, le ſommant en cas de déſobéiſſance
paroître à Rome avec Anne de Bou-
our y répondre ſur la vie ſcandaleuſe
nenoient l'un & l'autre. Le Roi ré-
au Pape, qu'on voyoit dans ſes Brefs
up d'erreurs; qu'il étoit inexcuſable
re les dangereux avis de Conſeillers
ıs & étourdis. Il ajoûtoit que pour

à moins qu'on ne l'y forçât ; mais qu'auſſi il l'exhortoit à faire ſon devoir. Le Pape picqué de cette réponſe auroit peut-être prononcé une ſentence contre le Roi, ſi les Cardinaux les plus modérés ne l'euſſent engagé à garder encore des meſures avec lui. Il y eut nue nouvelle négociation, qui ne produiſit pas plus d'effet que les précédentes. L'Egliſe d'Angleterre perdit alors un de ſes plus grands ornemens en la perſonne de Guillaume Varham Archevêque de Cantorbery. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, pénétré de douleur de voir la Foi prête à s'éteindre dans ſa patrie. Il avoit du zéle pour la Religion & protégeoit les gens de Lettres. Les Courtiſans qui ne penſoient qu'à flatter le Roi dans ſes paſſions, ſe réjoüirent de la mort d'un Prélat ſi reſpectable. Quelques-uns avoient même déja juré ſa perte ; & s'il eût encore vécu deux ans, on croit qu'il auroit ſubi le ſort de Fiſcher & de Morus. Cromvel diſoit que Varham méritoit d'être pendu comme ſon Chriſt, mais qu'il devoit avoir une potence plus haute, en qualité d'Archevêque. Un auſſi horrible blaſphême eſt digne d'un homme qui n'étoit pas moins impie que ſcélérat.

VIII.

XX. Le fameux Cranmer élevé ſur le Siége de Cantorbery. Son hiſtoire.

Au commencement de 1533, le Parlement fit un réglement qui défendoit tout appel à Rome. En même-tems le Roi mit ſur le Siége de Cantorbery le Docteur Cranmer, qu'il eſt important de faire connoître ; parce que c'eſt le héros de M. Burnet, cet habile défenſeur de la réformation Anglicane, & dont l'hiſtoire eſt ſi eſtimée en Angleterre. Il regarde Cranmer comme le véritable auteur de cette

cette réformation, & il ne craint pas de le comparer à ſaint Athanaſe & aux plus grands Evêques des beaux ſiécles de l'Egliſe. Mais cet Hiſtorien nous fournit lui-même des faits qui donnent une étrange idée de Cranmer, & qui par conſéquent ne préviennent pas en faveur d'une réformation qui ſe glorifie d'un tel inſtituteur. Il nâquit à Nottingham en 1489, on ne ſait de quelle famille. Il fut Profeſſeur dans l'Univerſité de Cambrige, dont on le chaſſa parce qu'il s'étoit marié. Il fut un des premiers qui écrivit en faveur du divorce du Roi avec la Reine Catherine, & ce zéle lui tint lieu de mérite auprès d'un Prince dont il favoriſoit la paſſion dominante. On commença dès-lors à le regarder à la Cour comme une eſpéce de favori, qui paroiſſoit devoir ſuccéder au crédit du Cardinal Volſey. Il étoit engagé, dit Burnet, dans les ſentimens de Luther; & le même auteur ajoûte qu'Anne de Boulen avoit auſſi reçu quelque teinture de cette doctrine. Le malheureux Prince qui ne ſavoit rien de ces liaiſons, donnoit ſa confiance aux ennemis de la Foi qu'il avoit juſqu'alors ſi bien défendue, & ſervoit ſans y penſer au deſſein de la détruire. Cranmer fut envoyé en Italie & à Rome pour l'affaire du divorce, & il y pouſſa ſi loin la diſſimulation de ſes erreurs, que le Pape le fit ſon Pénitencier. Il accepta cette charge, tout Luthérien qu'il étoit. De Rome il paſſa en Allemagne pour ſe lier de plus en plus aux Proteſtans, & ce fut alors qu'il épouſa la ſœur d'Oſiandre. Comme Henri VIII déteſtoit les Prêtres qui ſe marioient, Cranmer tint ſecret ce ſecond ma-

Hiſt. des Var. liv.

riage ; mais cette action ſert à faire connoître ce grand Réformateur.

Quand il eût été nommé à l'Archevêché de Cantorbery, le Pape lui donna ſes Bulles. Avant ſon ſacre il fit le ſerment de fidélité qu'on faiſoit au Pape depuis quelques ſiécles. Mais en même tems il proteſta qu'il ne prétendoit nullement ſe diſpenſer par ce ſerment, de ce qu'il devoit au Roi & à ſa conſcience. Cette proteſtation étoit fort inutile ; car qui de nous, dit M. Boſſuet, prétend s'engager par ce ſerment à rien qui ſoit contraire à ſa conſcience ou au Roi. Mais enfin Cranmer reconnoiſſoit la puiſſance ſpirituelle du Pape, qu'il ne croyoit pas. Burnet ſon grand admirateur ne peut s'empêcher de trouver en cela peu de ſincérité. C'eſt le moindre reproche que l'on puiſſe faire à un homme, qui étoit en même-tems Luthérien, marié en ſecret, ſacré Archevêque ſelon le pontifical Romain, ſoumis au Pape dont il déteſtoit la puiſſance, diſant la Meſſe qu'il ne croyoit pas, & donnant pouvoir de la dire. Quel aveuglement de nous donner un pareil monſtre pour un Athanaſe & un Cyrille ! Burnet prétend que Cranmer fit ce qu'il put pour ne pas accepter cette éminente dignité, & il admire ſa modeſtie. Mais comment un homme d'eſprit ne voyoit-il pas qu'un Docteur qui avoit ſi fort favoriſé le divorce, étoit devenu néceſſaire au Roi ? Cranmer, qui le ſavoit bien, n'ignoroit pas qu'en refuſant l'Archevêché, il ne lui manqueroit pas, & qu'il lui étoit aiſé de joindre à l'honneur d'une ſi grande Prélature celui de la modération.

Ibid.

IX.

XXI. Cranmer charge l'affaire du divorce. Couronnement d'Anne de Boulen.

En effet dès que Cranmer y fut élevé, il commença à travailler à une affaire qui intéreſſoit ſi fort le Roi. Anne de Boulen étoit enceinte de quatre mois, & il n'étoit plus poſſible de cacher ſon mariage avec Henri. L'Archevêque qui n'ignoroit pas ce ſecret, ſe ſignala en cette occaſion. Il écrivit une Lettre ſérieuſe au Roi ſur ſon mariage inceſtueux avec Catherine, & lui déclaroit qu'en qualité de Paſteur il ne pouvoit plus ſouffrir un ſi grand ſcandale. Il cita le Roi & la Reine pour comparoître devant lui à Dunſtal le vingtiéme de Mai (1533.) Cranmer au jour marqué y alla avec les Evêques de Londres, de Vincheſter, de Bath & de Lincoln, & pluſieurs Théologiens & Canoniſtes. Le Roi comparut par procureur, mais la Reine ne comparut point. Elle fut déclarée contumace après trois citations. Enſuite on rapporta toutes les piéces de ce grand procès; & après pluſieurs ſéances Cranmer caſſa le mariage de Henri & de Catherine, & le déclara nul dès le commencement, comme contraire à la loi de Dieu. Il n'oublia pas dans ſa ſentence de prendre la qualité de Légat du ſaint Siége, ſelon la coutume des Archevêques de Cantorbery. Ainſi cet Archevêque qui dans ſon cœur ne reconnoiſſoit ni le Pape ni le ſaint Siége, vouloit pour l'amour du Roi prendre la qualité la plus propre à autoriſer ſa paſſion. Cinq jours après, il approuva le mariage ſecret d'Henri avec Anne de Boulen, & le premier de Juin elle fut couronnée. La cérémonie fut des plus magnifiques. Deux jours auparavant la

nouvelle Reine vint par eau à Londres dans une barque ornée de pluſieurs banderolles, & ſuivie de plus de cent autres également ornées, où étoient toutes les perſonnes les plus diſtinguées du Royaume. Elle alla avec ce nombreux cortége deſcendre à la Tour de Londres, où elle fut reçue au bruit de toute l'artillerie. Le lendemain elle ſe repoſa, & le jour d'après elle alla au Palais de Vittehal vêtue en Reine, & dans un appareil ſi pompeux, que l'on n'avoit encore rien vû de ſemblable. Le premier de Juin qui étoit un Dimanche, Anne de Boulen marcha à pied ſur des draps fort riches, dont on avoit couvert les rues juſqu'à l'égliſe, où elle fut couronnée avec une magnificence extraordinaire. Après la cérémonie il y eut un repas ſuperbe, & Anne y fut ſervie en Reine. Quelques mois après elle accoucha d'une fille qui fut nommée Eliſabeth.

XXII. Catherine refuſe de ſe ſoumettre à la ſentence de Cranmer. Elle eſt maltraitée & ſa fille Marie.

Dès que la ſentence du divorce eut été publiée, Henri en fit informer Catherine, qui refuſa de s'y ſoumettre. Le Roi lui envoya dire qu'il ne vouloit pas qu'elle prît davantage le nom de Reine, & qu'il deshériteroit ſa fille Marie s'il n'étoit ſatisfait. Mais rien ne fut capable de la faire changer, & elle ſoutint juſqu'à la mort la validité de ſon mariage. Le Roi qui ne menaçoit jamais en vain, étouffant tous les ſentimens de pere, maltraita fort la Princeſſe Marie, lui défendit de voir ſa mere, & la déclara incapable de ſuccéder. Peu de tems après, il fit notifier ſon divorce & ſon nouveau mariage à tous les Souverains, & particuliérement à l'Empereur.

1534,) mille accidens pouvoient retarder un Courier, ſur-tout quand il falloit paſſer la mer. Il ajoûta que le Pape après avoir attendu ſix ans à juger cette affaire, pourroit bien différer encore ſix jours; mais il ne put rien obtenir. Le Pape intimidé par les Cardinaux du parti de l'Empereur, aſſembla le vingt-troiſiéme de Mars ſon Conſiſtoire, où l'affaire fut jugée ſur le champ. De vingt-deux Cardinaux, il y en eut dix-neuf qui condamnerent le Roi d'Angleterre. Le Pape déclara dans la ſentence, que de l'avis des Cardinaux, il caſſoit toutes les procédures de Henri, & qu'il lui ordonnoit de reprendre Catherine ſon épouſe, le condamnant envers elle à tous les dépens, dont il ſe réſervoit la taxation.

XX
Com
on reç
Anglet
la ſen
du Pape
tre le Roi

Deux jours après que cette ſentence eut été prononcée, arriva le Courier, qui venoit déclarer que le Roi rempliroit l'engagement que l'Evêque de Paris avoit pris en ſon nom. Alors pluſieurs Cardinaux propoſerent de révoquer la ſentence, & l'Evêque de Paris fit au Pape de vifs reproches. Mais les partiſans de l'Empereur empêcherent Clément VII de revenir ſur ſes pas. On dit qu'il témoigna beaucoup de chagrin de ce qu'on l'avoit obligé de prononcer avec tant de précipitation, & qu'il examina ce qu'il pourroit faire de mieux dans une ſi fâcheuſe conjoncture. Mais on ne changea rien à ce qui avoit été fait, & la ſentence ſubſiſta. Henri VIII ayant appris les procédures faites contre lui à Rome, & la triſte nouvelle du mauvais ſuccès de toutes ſes négociations, ne garda plus de meſures dans ſon reſſentiment, & exécuta la réſolution qu'il avoit priſe de n'avoir plus

aucune correſpondance avec Rome. Le Parlement qui n'étoit pas moins indigné que le Roi de la conduite du Pape, fit un réglement contenant divers articles, qui tendoient tous à abolir la puiſſance qu'il exerçoit depuis pluſieurs ſiécles, ſur-tout en Angleterre. Le Parlement néanmoins dans ces articles paroiſſoit vouloir toujours conſerver la doctrine catholique. Car en révoquant la loi faite ſous le regne d'Henri IV, par laquelle il étoit permis aux Evêques de faire empriſonner toutes les perſonnes qu'ils ſoupçonnoient d'héréſie, on confirma en mêmetems celles qui avoient été faites ſous Richard II & ſous Henri V contre les hérétiques convaincus juridiquement. Dans les autres articles on approuvoit le Statut qui avoit aboli les annates; on ordonnoit que l'élection des Evêques ſe feroit par les Chapitres, & le ſacre par l'Archevêque, ſans avoir recours à Rome; on aboliſſoit le denier de S. Pierre, toutes les expéditions de Bulles, & les diſpenſes, que l'on renvoyoit à l'Archevêque de Cantorbery. Plût à Dieu que l'on s'en fût tenu là! Le mariage du Roi avec Catherine, veuve du Prince Arthus ſon frere, fut déclaré nul, & celui qu'il avoit contracté avec Anne de Boulen jugé légitime, & la ſucceſſion à la Couronne établie dans les enfans qui en naîtroient. On ordonna que tous les ſujets du Roi ſans diſtinction, ſeroient obligés de faire ſerment d'obéir à ces réglemens. Le Parlement déclara en mêmetems, que le Roi ni ſes ſujets ne prétendoient point s'éloigner de la vraie doctrine de Jeſus-Chriſt, ni des articles de Foi reçus par l'Egliſe Catholique. Le Roi nomma trente-

deux perſonnes, ſeize de la Chambre Haute, & autant de celle des Communes, pour examiner les loix eccléſiaſtiques, & confirmer ou annuller celles qu'ils croiroient conformes ou contraires aux loix du Royaume.

XI.

XXV
Formu
ſchiſma
que l'on
ſigner
tout. C
ſtance d
rus & d
cher.

Henri VIII ſachant qu'une partie de ſes ſujets avoient autant d'attachement & de reſpect pour Catherine & la Princeſſe Marie ſa fille, que de haine & d'horreur pour Anne de Boulen & toute ſa famille, envoya des Commiſſaires de tous côtés pour recevoir le ſerment d'obéiſſance à tous les nouveaux réglemens. On reconnoiſſoit par ce ſerment la validité du ſecond mariage, & l'on donnoit au Roi le titre de Chef ſuprême de l'Egliſe d'Angleterre. Fiſcher Evêque de Rocheſter & Thomas Morus furent les ſeuls qui refuſerent de faire ce ſerment; & leur conſtance fut regardée comme une révolte. Comme on repréſentoit à Morus qu'il ne devoit point être d'une autre opinion que le grand Conſeil d'Angleterre : Si j'étois ſeul contre tout le Parlement, répondit ce grand homme, je me défierois de moi-même; mais j'ai pour moi toute l'Egliſe qui eſt le grand Conſeil des Chrétiens. On le mit dans la Tour de Londres avec l'Evêque de Rocheſter, qui fut privé de tous ſes biens & mis en priſon preſque nud, étant alors âgé de près de quatre-vingts ans. Le Pape Clément VII mourut dans ce méme tems (à la fin de 1534,) & Paul III lui ſuccéda.

XXVI
Le ſch

Cette mort ne changea rien dans les meſures que le Roi avoit priſes pour rompre

S'affermit de plus en plus.

entiérement avec Rome. Le Parlement confirma à ce Prince la qualité de Chef ſouverain de l'Egliſe d'Angleterre, & lui adjugea les décimes & les annates. Le Clergé en fut bleſſé, parce qu'il croyoit qu'en les ôtant au Pape on ne les exigeroit plus. Mais cependant le Roi ne fut pas encore ſatisfait, & il s'attribua de plus le dixiéme de tous les revenus des Bénéfices. Au commencement de 1535, on vit paroître une Déclaration du Roi, qui défendoit de donner le nom de Pape à l'Evêque de Rome, & ordonnoit d'effacer ce nom de tous les livres où il ſe trouvoit. Cet ordre fut exécuté avec une extrême rigueur. On fit mettre dans les Litanies ces paroles : „ De la tyrannie de l'E-„ vêque de Rome & de ſes déteſtables ex-„ cès, délivrez-nous, Seigneur. " Quelque zéle que parut avoir le Roi pour conſerver la doctrine catholique dans ſon Royaume, les héréſies de Luther ne laiſſoient pas d'y faire du progrès. Ses ouvrages y étoient fort répandus, malgré les défenſes ſévères qu'Henri avoit faites de les lire & de les garder. On voyoit chaque jour de nouveaux libelles contre les déſordres du Clergé, contre l'invocation des Saints, contre les Reliques, contre le mérite des bonnes œuvres, & contre le culte des images. Le Roi à qui l'on avoit inſinué que pour juſtifier le reſte de ſa conduite, il devoit paroître plus attaché que jamais à la Religion Catholique, fit arrêter & brûler pluſieurs hérétiques. Le parti qui avoit horreur du Luthéraniſme étoit fort puiſſant : mais celui qui le favoriſoit, ne l'étoit pas moins. Anne de Boulen ſe déclaroit aſſez hautement pour celui-ci. Cran-

mer le favoriſoit de tout ſon pouvoir, en ménageant néanmoins le Roi, pour qui il avoit à l'extérieur une complaiſance aveugle. Cromvel paroiſſoit auſſi plus porté pour le Luthéraniſme que pour la Foi Catholique, quoiqu'on ait de fortes raiſons pour croire qu'au fond il n'avoit aucune Religion.

XXVII. Mort rieuſe de vêque de cheſter.

Henri VIII ne penſa plus qu'à punir tous ceux qui s'oppoſeroient à ſes deſſeins. Pluſieurs Religieux qui condamnoient les nouveaux réglemens, furent les premieres victimes de ſa fureur. Mais craignant qu'on ne l'accusât d'être attaché à la nouvelle réforme, il affecta d'uſer de la même rigueur envers ceux qui étoient convaincus de l'avoir embraſſée, & les fit mourir avec les autres. Ce fut alors que l'univers déplora le ſupplice des deux plus grands hommes que poſſédât l'Angleterre : Morus, qui avoit été Chancelier ; & Fiſcher, Evêque de Rocheſter. Pendant qu'ils étoient en priſon, Paul III créa Fiſcher Cardinal, pour montrer combien il avoit d'eſtime pour cet illuſtre priſonnier. Le Roi l'ayant appris, en fut indigné, & commanda aux Juges de demander au Prélat s'il avoit recherché cette faveur du Pape. Fiſcher répondit que par la miſéricorde de Dieu il n'avoit jamais eu d'ambition ; mais que quand même on l'en auroit ſoupçonné autrefois, l'état dans lequel il ſe trouvoit, ſon grand âge, la mort dont il étoit menacé à tous momens, ſa priſon & ſes chaînes le juſtifioient aſſez ſur cet article. Une réponſe ſi ſage n'appaiſa point le Roi, qui dit en ſe mocquant du Pape : Qu'il envoie ſon chapeau de Cardinal quand il voudra, je ſerai en ſorte que quand

il arrivera, la tête pour laquelle il eſt deſtiné ne ſubſiſte plus. En effet Henri fit faire auſſitôt le procès à ce vénérable vieillard, qui eut la tête tranchée le vingt-uniéme de Juin 1535. Il avoit gouverné pendant trente ans l'égliſe de Rocheſter, & y avoit établi de très-ſaints réglemens. Il paſſe pour un des meilleurs Ecrivains qui ont attaqué Luther & les autres nouveaux hérétiques. L'on a tous ſes Ouvrages recueillis en un volume in-folio, à la tête deſquels on a mis le Traité d'Henri VIII contre Luther, dédié à Léon X; & l'on croit que ce fut Fiſcher qui aida ce Prince à le compoſer. Outre pluſieurs excellens Traités de Controverſe contre Luther & Œcolampade, il a fait pluſieurs Ouvrages de piété qui ſont fort eſtimés. Il étoit très-bon Théologien, & avoit beaucoup étudié l'Ecriture ſainte & les Peres.

XXIX. Sentimens admirables de Morus.

Morus, compagnon de la priſon de Fiſcher, ne tarda pas à le ſuivre dans ſon ſupplice. Quand il eut appris la mort de ce Prélat, il dit à Dieu qu'il ſe reconnoiſſoit indigne de la gloire du martyre; qu'il étoit fort au-deſſous du ſaint Evêque qui venoit de le ſouffrir; que néanmoins il conjuroit ſa bonté de lui faire part de ſon calice. Pluſieurs perſonnes de qualité le vinrent exhorter à ſe ſoumettre; mais comme ils ne purent abattre ſon courage, ſa femme vint après les autres, & le conjura de ne la point ſitôt abandonner, ni ſes enfans, ni ſa patrie. Comme elle répétoit ſouvent la même choſe, il lui demanda combien de tems il pourroit encore vivre ſelon le cours de la nature. Vingt ans, répondit ſa femme. I

n'y a pas d'apparence, répliqua Morus, que je préfére vingt ans à l'éternité. Quand on vit qu'il perſéveroit dans ſa réſolution, on lui ôta tous ſes livres. Alors il tint ſes fenêtres fermées, & ne ſongea plus qu'à s'entretenir avec Dieu. Son géolier lui ayant demandé quel plaiſir il trouvoit dans ces ténébres, il répondit gaiement : Il faut fermer la boutique quand toute la marchandiſe eſt enlevée : c'eſt le nom qu'il donnoit à ſes livres. On l'interrogea ſur ſes ſentimens par rapport au Statut qui aboliſſoit en Angleterre l'autorité du Pape. Il répondit que cette autorité étoit légitime, néceſſaire & de droit divin, & qu'avec la grace de Dieu il conſerveroit ces ſentimens juſqu'à la mort. On s'écria qu'il manifeſtoit par-là ſa haine contre le Roi. Il proteſta qu'il avoit toujours été inviolablement attaché à ſon Souverain. Son Succeſſeur dans la charge de Chancelier lui demanda, s'il étoit plus vertueux & plus éclairé que tant d'Evêques & d'Abbés qui penſoient autrement. A un Evêque de votre parti, répliqua ce grand homme, je puis en oppoſer cent qui joüiſſent de la gloire céleſte. Le nombre des Martyrs & des Confeſſeurs dont je ſuis le ſentiment, vaut bien celui de la nobleſſe d'aujourd'hui ; & la puiſſance de tous les Conciles généraux équivaut bien à celle du Parlement d'Angleterre.

Cet illuſtre captif paſſa dans le ſaint exercice de la priére, l'intervalle qu'il y eut entre ſa condamnation & ſa mort. La veille il écrivit à une de ſes filles avec du charbon, & ſur du papier qu'il avoit ſurpris, pour lui mander qu'il bruloit du déſir de poſſéder

XXV. Sa fin glorieuſe. Ses Ouvrages.

ſon Dieu, & de mourir le lendemain qui étoit l'Octave du Prince des Apôtres, & la fête de la Tranſlation de ſaint Thomas de Cantorbery, jour infiniment heureux pour lui. Il parloit ainſi, parce qu'il étoit charmé de mourir pour ſon attachement à la Chaire de ſaint Pierre, & qu'il avoit toujours eu une dévotion particuliere pour ſaint Thomas. Dieu exauça ſes vœux. Le ſixiéme de Juillet on le conduiſit à l'échaffaut. Comme l'échelle n'étoit pas commode, il dit à un des valets du bourreau : Donnez-moi la main pour monter, je n'en aurai pas beſoin pour deſcendre. Après avoir fini ſa priére & chanté le Pſeaume *Miſerere*, il prit le peuple à témoin qu'il mouroit dans la profeſſion de la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine. Il mit enſuite ſa tête ſur le billot pour recevoir le coup de la mort. Il la ſouffrit avec la joie & la conſtance des Martyrs. Les gens de bien gémirent de ce ſpectacle, & adorerent les jugemens de Dieu ſur les auteurs d'une ſi horrible injuſtice. On donna ſon corps à ſa fille, qui le fit enſevelir honorablement. Eraſme nous a laiſſé dans une de ſes lettres le portrait de Morus, qui y eſt repréſenté comme un homme accompli. Il étoit très-ſavant, & ſa piété égaloit ſa ſcience. Le plus conſidérable des Ouvrages que nous avons de lui eſt ſon *Utopie*, qui contient en deux livres le plan d'une République parfaite, à l'imitation de celle de Platon. L'agréable & l'utile ſe trouvent également dans cet Ouvrage. Il a auſſi fait une réponſe à l'Ecrit de Luther contre le Roi d'Angleterre. Elle paroît mieux écrite que celle de Fiſcher, mais elle eſt moins profonde &

s. Ses œuvres furent imprimées à
à en 1566.

XII.

er & Morus ne furent pas les ſeules XXXI.
s de la cruauté d'Henri VIII. Peu de Cruauté de Henri VIII.
ant qu'on les mît à mort, on avoit
ur la claie un Docteur en Théolo-
l'Abbaye de Sion, trois Chartreux,
Prêtre, pour le même ſujet. On les
endus, enſuite ouverts, & enfin on
oit arraché le cœur & les entrailles,
leurs corps en quartier. Depuis ce
il n'y eut aucun homme de bien qui
ieu de craindre pour ſa vie. Renaud
, qui fut depuis Cardinal, & qui étoit
u Royaume parce que le Roi avoit
lufieurs fois la main ſur ſon épée pour
, adreſſa à ce Prince du lieu de ſa re-
in Traité de l'union de l'Egliſe. Henri
t que plus animé contre lui, & il pro-
quante mille écus à celui qui lui ap-
it ſa tête.

chevêque de Cantorbery commença la XXXII.
le ſa Province au mois de Mai de la Il fait Crom-
année 1535, mais ſeulement après en vel Viſiteur

Moines qui s'étoient engagés avant l'âge de vingt-quatre ans, & permettoit à tous les autres de vivre en ſéculiers, s'ils le jugeoient à propos.

XIII.

XXXIV. Le Pape dreſſe une Bulle d'excommunication contre Henri VIII.

Paul III ayant appris tous ces excès auſquels ſe portoit Henri VIII, crut qu'il ne devoit plus de ſon côté rien ménager avec ce Prince. Non-ſeulement il l'excommunia par une Bulle qu'il fit ſolemnellement publier, mais même il déclara qu'il délioit tous ſes ſujets de leur ſerment de fidélité, & qu'il donnoit ſon Royaume au premier qui s'en empareroit. Il enjoignit à tous les Eccléſiaſtiques de ſe retirer des pays de ſa domination, ordonna à la nobleſſe de prendre les armes contre lui, mit le Royaume en interdit, défendit à tous les Chrétiens d'avoir aucun commerce avec les Anglois, caſſa tous les Traités que les Souverains avoient faits avec ce Prince, jugea infâmes les enfans qui naîtroient de ſon ſecond mariage, & exhorta tous les Grands à lui faire la guerre. Rien n'étoit plus propre qu'une pareille Bulle à mettre le comble aux maux de cette malheureuſe nation, & à les rendre incurables. Auſſi fit-elle gémir tous ceux qui aimoient ſincérement l'Egliſe, & qui étoient animés de ſon Eſprit. Henri VIII n'étoit pas fâché de pouvoir couvrir ſes excès, ſous ceux qu'il pouvoit reprocher au Pape avec tant de fondement. Cette Bulle au reſte qui eſt datée du vingt-neuviéme de Novembre 1535, ne fut publiée que plus de deux ans après.

XIV.

XXXV. Mort édi-

Pendant que l'Egliſe d'Angleterre étoit dans ce déplorable état, la Reine Catherine

couvroit les vrais deſſeins que l'on
ous le beau nom de réformation. L'ef-
es viſites fut de fournir au Roi le pré-
u'il cherchoit. Auſſi furent-elles ſui-
: la ſuppreſſion des Monaſtéres, dont
ice s'appropria les revenus. On cria
les Luthériens, comme parmi les Ca-
ies, dit le grand Boſſuet, contre cette
ge déprédation des biens conſacrés à
mais au caractére de vengeance que
rmation Anglicane avoit déja dans
mmencement, il y fallut joindre ce-
me ſi honteuſe avarice; & ce fut un
emiers fruits de la primauté d'Henri,
fit Chef de l'Egliſe pour la piller avec
Les viſiteurs qui avoient ordre d'épou-
les Religieux, leur faiſoient enten-
'ils alloient être expoſés à toute la ſé-
du Roi. Ils leur inſinuoient enſuite
ur l'éviter, & en même-tems pour cou-
urs déſordres, le meilleur moyen étoit
gner leur maiſon au Roi, qui prendroit
: la ſubſiſtance de chacun d'eux en par-
r. Cette exhortation des Commiſſaires

faire deux copies de cette lettre : envoya l'une au Roi, & l'autre à l'Ambaſſadeur de Charles V en Angleterre. Henri VIII ne put refuſer des larmes à la lettre de cette Princeſſe mourante. Il en parut fort touché, & pria l'Ambaſſadeur de Charles V de l'aller promptement trouver & de la ſaluer de ſa part. Mais l'Ambaſſadeur n'arriva à Kimbalton où elle étoit, qu'après ſa mort. Cette Princeſſe mourut au commencement de Janvier 1536, & fut inhumée honorablement dans l'Abbaye de Peterſbourg, que Henri VIII convertit dans la ſuite en Evêché. Ce Prince commanda à toute ſa maiſon de prendre le deuil. Anne de Boulen fit au contraire éclater ſa joie ; & comme quelqu'un la félicitoit de la mort de ſa rivale, je n'en ſuis point fâchée, dit-elle, mais je lui aurois ſouhaité une mort moins glorieuſe.

X V.

XXXVI. Fin funeſte d'Anne de Boulen. Comment Dieu fait éclater ſa juſtice dans cet événement.

La colére de Dieu ne tarda point à pourſuivre cette malheureuſe. Le Roi avoit conçu depuis peu une violente paſſion pour Jeanne de Seymour, une des filles d'honneur d'Anne de Boulen. Les ennemis de celle-ci entrerent dans les ſentimens du Roi, & croyant lui faire plaiſir, ils l'accuſerent d'infidélité. Le Roi la fit enfermer dans la tour de Londres, avec cinq autres perſonnes qui paſſoient pour ſes complices. Quand elle ſçut que ſa diſgrace étoit certaine, elle verſa des larmes en abondance ; & tout d'un coup elle paſſa de ſon chagrin & de ſes larmes à de grands éclats de rire, comme une perſonne inſenſée. Les paroles qu'elle prononçoit dans ſon tranſport contre ſes favoris

...noître la main de Dieu ſur cette ...
...:. Elle ne joüit que trois ans de la ...
...ù tant de crimes l'avoient établie. ...
...ıvelle paſſion la ruina, comme la ...
qu'on eut pour elle l'avoit éle-
Henri qui lui avoit ſacrifié Cathe-
ı ſacrifia elle-même à Jeanne de Sey-
Catherine en perdant les bonnes gra-
Roi, conſerva du moins ſon eſti-
ju'à la fin; au lieu qu'il fit mourir
de Boulen ſur un échaffaut comme
fâme. Mais la main de Dieu paroît
ıt en ce que le Roi, toujours eſclave
paſſions, fit caſſer ſon mariage avec
en faveur de Jeanne de Seymour,
: en faveur d'Anne il avoit fait caſſer
age de Catherine. Par un juſte juge-
e Dieu, Anne tomba dans un abyſme
ble à celui qu'elle avoit creuſé à ſa
innocente. Mais Catherine ſoutint
la mort, avec la dignité de Reine,
té de ſon mariage & l'honneur de la

dans ſa honte ſa fille Elizabeth. Afin qu'
vît la juſtice de Dieu d'une maniére enco
plus manifeſte dans ce mémorable évén
ment, Cranmer, ce même Cranmer q
avoit caſſé le mariage de Catherine, caſ
encore celui d'Anne à qui il devoit tou
Dieu, continue M. Boſſuet, frappa d'avet
glement tout ce qui avoit contribué à
rupture d'un mariage auſſi ſolemnel que c
lui de Catherine. L'indigne foibleſſe
Cranmer & ſon extrême ingratitude enve
Anne, furent l'horreur de tous les gens
bien; & ſa honteuſe complaiſance à caſſ
tous les mariages au gré de Henri, ôterei
à ſa premiére ſentence toute l'apparen
d'autorité que le nom d'un Archevêque pot
voit lui donner.

La malheureuſe Princeſſe eſpéra en vai
de fléchir le Roi en avouant tout ce qu'
vouloit : cet aveu ne lui ſauva que le feu, é
Henri lui fit couper la tête. Le jour de l'exé
cution, elle ſe conſola ſur ce qu'elle avoit ou
dire que l'exécuteur étoit fort habile; é
d'ailleurs, ajoûta-t-elle, j'ai le coû aſſez pe
tit. En même-tems elle y porta la main é
éclata de rire. Peut-être que la tête lui avoi
tourné aux approches de la mort. Quc
qu'il en ſoit, il ſemble que Dieu vouloit qu
la fin de cette Princeſſe, quelqu'affreuſ
qu'elle fût, tint autant du ridicule que d
tragique. Son frere & ceux qui furent accu
ſés d'avoir été ſes complices, eurent auſſ
la tête tranchée trois jours après. C'étoi
dans le mois de Mai 1536.

t Schiſme de l'Egliſe d'Angle-
. Diverſes Révolutions par rap-
à la Religion & au Gouverne-
t.

I.

ès qu'Henri VIII eut immolé à ſa
ine & à ſa fureur, celle pour qui il
uparavant excité de ſi grands trou-
ns ſon Royaume, il épouſa dès le
ain Jeanne de Seymour, ſans ſe met-
eine des jugemens que le public pour-
rmer ſur une conduite auſſi extraor-
. La Princeſſe Marie fille de la Reine
ine s'accommodant au tems, chercha
er dans les bonnes graces du Roi, &
demanda par une lettre très-ſoumiſe.
lui fit ſigner trois articles qu'elle avoit
juſqu'alors. 1. L'invalidité du ma-
de Catherine ſa mere. 2. Le renon-
t à l'autorité du Pape. 3. La primatie
i comme Chef de l'Egliſe Anglicane.
démarche de la Princeſſe Marie fit per-
Pape Paul III l'eſpérance qu'il avoit

I. Mariage du Roi avec Jeanne de Seymour. La Princeſſe Marie fait tout ce que veut le Roi.

II. Suppreſſion de tous les petits Monaſtéres. Le Parlement confirme les ſentences de divorce contre les deux dernieres Reines.

En effet le Roi qui vouloit diſpoſer leurs biens, repréſenta au Parlement que grand nombre de Couvens dans ſon Roy me étoit à charge à l'Etat, & le pria de médier à ce mal par les moyens les p convenables. En conſéquence le Parlem ſupprima tous les petits Monaſtéres, dont revenu étoit au deſſous de deux cens livres ſt ling, c'eſt-à-dire, huit cens cinquante éc On allégua pour prétexte que ces Monaſté étant pauvres, il y avoit peu de Religieu & que la diſcipline y étoit mal obſervée. Parlement par une autre loi donna au R tous ces Couvens au nombre de trois ce ſoixante-ſeize, avec les égliſes, les terres les biens qui en dépendoient, outre l'arge terie, les meubles, ornemens d'égliſe. Po recueillir ces revenus, on érigea une no velle Cour de Juſtice ſous le nom de Co *des augmentations des revenus du Roi.* Da le même tems le Parlement confirma l deux ſentences de divorce données cont Catherine & contre Anne. Il déclara illég times les enfans des deux lits, confirma l condamnation d'Anne de Boulen & de ſ complices, & aſſûra la ſucceſſion aux enfa que le Roi pourroit avoir de Jeanne, c de toute autre femme qu'il épouſeroit da la ſuite. Il fit auſſi deux autres loix qu condamnoient à des peines très-rigoureuſe tous ceux qui feroient quelque tentative pou rétablir en Angleterre l'autorité du Pape.

II.

III. Diviſion dans le Clergé ſur la Religion.

Le Clergé de ſon côté faiſoit tous ſes e forts pour ſe rendre agréable au Roi, e approuvant toutes ſes actions. Mais s'il éto réuni ſur ce point, il étoit fort diviſé ſur l Religio

émonies de l'Egliſe. Ils parloient de
itude de la Tradition, des erreurs pré-
introduites par les Moines, & s'ex-
nt à n'être plus la dupe de tous ceux
oient débité tant de fauſſetés. Les
ntentionnés furent affligés, quand ils
que le Roi créoit un homme tel que
el, ſon vicegérent dans toutes les af-
ecléſiaſtiques. Mais leurs allarmes di-
rent, lorſqu'ils virent les dix articles
Roi avoit dreſſés comme chef ſou-
n de l'Egliſe Anglicane. L'Aſſemblée
rgé eut ordre de les examiner, & après
oup de conteſtations entre ceux qui
iſoient les nouvelles héréſies, & ceux
s déteſtoient, les dix articles furent
& approuvés. Nous croyons devoir en
ter la ſubſtance.

L'Ecriture ſainte eſt le fondement de avec les trois ſymboles des Apôtres, icée, de ſaint Athanaſe, & les quatre iers Conciles généraux. Tous les Evê-

IV. Le Roi publie dix articles ſur la Foi

bas prix. Le même Cromvel publia auſſi un nouveau Réglement eccléſiaſtique, dont le fondement étoit la doctrine des dix articles que nous avons rapportés ; ce qui prouve combien ce Vicegérent étoit capable des diſſimulations les plus criminelles ; puiſqu'étant Proteſtant dans le cœur, ou peut-être même impie, il ne croyoit rien de tout ce qu'il ne faiſoit pas difficulté de ſigner.

III.

VI. Proteſtation du Roi contre le Concile indiqué à Mantoue.

Pendant que l'Aſſemblée du Clergé ſe tenoit encore, Henri VIII voulut avoir ſon avis ſur le procédé du Pape qui l'avoit cité au Concile indiqué à Mantoue, & qui enſuite fut tenu à Trente. L'avis des Prélats fut que ni le Pape, ni aucun Prince du monde, n'avoit le droit de convoquer un Concile général ſans l'aveu & le conſentement de tous les Souverains de la Chrétienté. Suivant cet avis Henri publia une proteſtation contre le Concile indiqué à Mantoue, dans laquelle il dit que l'Evêque de Rome n'ayant aucune autorité dans le Royaume d'Angleterre, il n'avoit pas droit d'en appeller les ſujets à ce Concile ; que le lieu n'étoit ni libre ni commode ; que d'ailleurs on ne feroit rien de bon dans un Concile où le Pape préſideroit, puiſque le principal but d'un Concile général devoit être de réduire la puiſſance des Pontifes Romains à ſes anciennes bornes : que pour lui il ſouhaitoit fort un Concile libre, mais que celui de Mantoue ne pouvoit l'être ; qu'au reſte c'étoit mal prendre ſon tems que de vouloir aſſembler l'Egliſe, lorſque toute la Chrétienté étoit en feu, & que l'Empereur & le Roi de France ſe faiſoient la guerre ; que ſi la paix étoit

la cérémonie des cendres au com-
t du Carême, celle de ſe proſter-
: la croix & de la baiſer.

in à l'égard du purgatoire, on en-
ux fidéles que c'eſt une bonne œu-
er pour les morts, & de faire dire
pour la délivrance des ames des
cette priére ayant un fondement
ns le livre des Machabées, & étant
le commencement de l'Egliſe. Ce
cle retranchoit quelques abus.

eurs des Luthériens & des Sacra-
ſont très-nettement condamnées
rticles. Ils furent ſignés de Crom-
Archevêque Cranmer, de dix-ſept
de quarante Abbés ou Prieurs, &
ıte Députés de la Chambre baſſe du
Dès que cet acte eut été ſigné, on
ta au Roi, qui le confirma, &
rdre qu'on le publiât & qu'on y fît
ace en ſon nom. Le Roi diſoit à
les articles, qu'il ordonnoit aux
de les annoncer aux peuples dont il
ɔit commis la conduite : langage
qu'alors dans l'Egliſe. Quoiqu'il ne
t parlé dans ces articles des Sacre-
Confirmation, d'Extrême-Onction,
& de Mariage, on ſait d'ailleurs
ıri ne changea rien dans la doctrine
iſe Catholique, ſoit par rapport à
emens, ſoit par rapport aux autres
le la Foi. Dans ce même tems le Roi
ɔnſeil de Cromvel voulant s'attacher
en plus la nobleſſe du Royaume,
ıux Gentilshommes de chaque Pro-
s terres des Couvens qui avoient été
ıés, & les leur abandonna à un fort

V.
Il les fait
cevoir. I
vend aux
bles les ter
des Couv
ſupprimés

dont il ſe fit chef ſous le nom de Capitaine Savetier. Les rebelles envoyerent au Roi leurs griefs, dont les principaux étoient la ſuppreſſion d'un très-grand nombre de Monaſtéres, & le renoncement à l'ancienne doctrine de l'Egliſe. Le Roi répondit d'abord avec beaucoup de hauteur; mais ayant appris que la Province d'Yorc commençoit auſſi à ſe révolter, il tâcha de gagner par la douceur ceux qu'il eût été très-dangereux d'aigrir par la violence.

VIII. Autre révolte dans la Province d'Yorc excitée au ſujet de la Religion.

En effet le ſoulevement de la Province d'Yorc étoit d'une conſéquence beaucoup plus grande, parce que pluſieurs Seigneurs y entrerent. Les révoltés s'aſſemblerent au nombre de quarante mille hommes, ſous prétexte de conſerver la Foi, de rétablir l'Egliſe, & de réprimer l'héréſie. Ils donnerent à leur marche le titre bizarre de pélerinage de grace. Des Prêtres alloient devant eux la croix à la main, & l'on voyoit ſur leurs drapeaux un crucifix avec les cinq plaies de Notre Seigneur & un calice. Chacun d'eux portoit ſur la manche une repréſentation de ces cinq plaies, au milieu deſquelles étoit le nom de Jeſus. Quand le Roi ſçut que ces révoltés faiſoient chaque jour de nouveaux progrès, il ſuivit le conſeil qu'on lui donna de leur accorder une amniſtie générale & ſans condition. L'aſſûrance du pardon fit rentrer tout le monde dans ſon devoir. Henri voulant remonter juſqu'à la ſource de la ſédition, eſſaya de faire l'apologie de ſa conduite, ſur-tout par rapport à la ſuppreſſion des Monaſtéres & à ſa haine contre les Papes; mais il n'employa que de très-mauvaiſes raiſons, qui manifeſtoient de plus en plus

il fut du sang royal. Il avoit commencé à s'indiſpoſer contre lui, dès le tems oit à Paris pour s'y perfectionner dans nces. Car le Roi l'ayant prié d'enga- Univerſités de France à déclarer nul riage avec Catherine, Polus s'en ex- ne voulant point contribuer à une ſi injuſte. Il ne laiſſa pas dans la le retourner en Angleterre, & aſſiſta : Doyen d'Exceſter à l'Aſſemblée du qui donna au Roi le titre de Chef ſu- de l'Egliſe Anglicane. Polus fit enſuite age d'Italie & ſéjourna quelque tems à e, où il lia un commerce d'amitié Bembo, Sadolet & quelques autres eſprits. Ces hommes de Lettres cé- à Polus l'avantage de l'éloquence, & rdoient comme un des plus illuſtres rs de ſon ſiécle. La réputation qu'il acquiſe fit naître au Roi l'envie de le ler, pour l'employer dans les affaires. Polus chercha toujours des prétextes ne pas ſe rendre aux ordres du Prince. t que ſes excuſes n'étoient point goû- il écrivit enfin au Roi qu'il n'approu-

au ſujet de la Religion. Nouvelle révolte. Mort de la Reine

qu'il fit enſuite imprimer. Il n'y épargne point ce Prince, & il y dévoile toute la turpitude de ſa conduite. Henri choqué de cette liberté uſa de diſſimulation. Il le pria de ſe rendre à Londres pour l'éclaircir ſur quelques endroits de ſon livre, qu'il eſtimoit beaucoup, diſoit-il, & ſur lequel il n'avoit que quelques difficultés, dont il ſouhaitoit avoir la ſolution de ſa propre bouche. Polus n'eut garde de donner dans le piége; & le Roi voyant que ſes artifices n'avoient eu aucun ſuccès, le dépoüilla de ſes bénéfices, & promit cinquante mille écus à celui qui lui apporteroit ſa tête. Il chargea en même tems les Evêques de réfuter le Traité de l'Union, & pluſieurs écrivirent des livres pour juſtifier tout ce qui s'étoit fait en Angleterre. L'année ſuivante 1537 il y eut une nouvelle révolte qui cauſa beaucoup d'inquiétude au Roi: mais il vint à bout de la diſſiper. Les chefs furent punis avec une extrême rigueur. Henri s'imaginant que les Moines étoient ceux qui contribuoient le plus à ſoulever les peuples contre lui, réſolut de ſupprimer tous les Monaſtéres qui reſtoient. Pluſieurs Abbés prévinrent les ordres du Prince en lui donnant leurs Abbayes, afin d'avoir une penſion honnête pendant le reſte de leur vie. Au mois d'Octobre de la même année, Jeanne de Seymour accoucha d'un Prince qui reçut au Baptême le nom d'Edouard. Mais ſa naiſſance coûta la vie à ſa mere, qui mourut le lendemain de l'opération qu'il fallut lui faire pour tirer l'enfant hors de ſon corps.

V.

XI. Cruelle perſécution

Vers la fin de 1538 le Pape, dans l'eſpérance de ramener Henri VIII de ſes égare-

mens, envoya en Flandres en qualité de Légat, Polus qu'il avoit déja fait Cardinal. Mais lorſqu'il eut été informé que le Roi avoit mis ſa tête à prix, & lui dreſſoit continuellement des embuches, il le rappella à Rome, & lui donna des gardes pour la ſûreté de ſa perſonne. Henri VIII ne pouvant ſatisfaire ſur Polus même la haine qu'il lui portoit, attaqua ſes parens & ſes amis, & en fit arrêter & mourir pluſieurs. La mere de Polus ne fut pas épargnée. On lui fit un crime d'avoir reçu des Lettres de ſon fils; & quoiqu'elle fût déja avancée en âge, & que la ſainteté de ſa vie lui attirât la vénération des peuples, elle fut arrêtée, & on lui trancha la tête. Cette cruauté fut ſuivie du pillage & de la deſtruction des égliſes & des monaſtéres, de la profanation des Images & des Reliques, de l'enlévement des chaſſes & des ornemens, de la priſon & de la mort des Prêtres & des Moines qui vouloient s'oppoſer à ces déſordres. Pluſieurs Religieux de S. François qui languiſſoient depuis longtems dans les priſons, furent mis à mort. On en tira trente-deux de leur priſon, chargés de chaînes, & on les envoya dans des lieux deſignés pour les faire périr avec moins de bruit. Jean Foreſt Religieux du même Ordre, qui avoit été Confeſſeur de la Reine Catherine, fut expoſé dans une place à Londres: on l'éleva en l'air; & après l'avoir attaché par les bras à deux fourches, on le brûla à petit feu. Le Général de la Cavalerie & le Viceroi d'Irlande eurent la tête tranchée.

Exécution contre les Catholiques.

XII. Suite de

Henri écoutoit tout ce qu'on lui diſoit contre les Eccléſiaſtiques & les Moines, &

perſécution. Excés inouis auſquels le Roi ſe porte.

a'nſi la perſécution devenoit chaque jour plus violente. Il entreprit d'abolir les maiſons religieuſes qu'il avoit épargnées juſqu'alors. Les Evêques favoriſerent tous les excès auſquels il ſe porta. Par leur conſeil ce Prince ordonna une nouvelle viſite des Monaſtéres ; & ceux qui en furent chargés, lui préſenterent un long mémoire des abus & des déſordres vrais ou faux qu'ils diſoient avoir trouvé dans ces maiſons. On auroit pû aiſément découvrir la calomnie, ſi l'on eût voulu envoyer des gens déſintéreſſés & judicieux ; mais on n'avoit pas deſſein de voir ſi clair, & l'on ne cherchoit qu'un prétexte pour ôter tout appui à la Religion Catholique en Angleterre, & pour ſatisfaire la haine du Prince & l'avarice inſatiable de ſes Miniſtres. On ſe hâta donc d'en venir aux effets : Cromvel fit briſer toutes les images de la Vierge & des Saints, qui étoient révérées en pluſieurs lieux : il s'empara de toutes les richeſſes que la piété des Catholiques y avoit conſacrées : il pilla les tombeaux des Martyrs & en profana les Reliques. Mais la fureur des Anglois ſchiſmatiques parut encore davantage dans la maniére dont ils deshonorerent les cendres précieuſes de ſaint Thomas de Cantorbery. Henri VIII avoit conçu une ſi grande averſion pour ce ſaint Archevêque, qu'il entreprit de faire le procès à ſa mémoire, & de condamner au feu ce qui reſtoit de ſon corps. Il envoya piller d'abord tous les tréſors de la Cathédrale & ſon tombeau, & l'on chargea vingt-ſix chariots de toutes les richeſſes conſacrées au culte de ce ſaint Prélat. Le Roi par une eſpéce de phrénéſie qui tient du prodige, fit

ajourner ſaint Thomas devant ſon tribunal, le condamna comme criminel de lèze-Majeſté, ordonna qu'il ſeroit rayé du Catalogue des Saints de l'égliſe Anglicane, fit brûler ce qui reſtoit de ſes Reliques & en fit jetter les cendres au vent.

V I.

XIII. Le Pape communie Roi d'Angleterre. C Bulle ne qu'augmen ter les ma

Le Pape Paul III indigné de tous ces excès, réſolut de faire exécuter la ſentence qu'il avoit prononcée en 1535, & dont il avoit différé la publication. Nous avons vû combien cette ſentence étoit abuſive. Le Pape en publia une ſeconde pour faire exécuter la premiére. Mais ni l'une ni l'autre ne firent pas beaucoup d'impreſſion en Angleterre. On n'étoit point en état de ſe révolter contre le Roi; & quand on auroit pû le faire, on eût été très-coupable d'exécuter l'ordre injuſte du Pape, parce qu'aucune puiſſance ſur la terre ne peut dégager les ſujets de la fidélité qu'ils doivent à leurs Souverains. Il n'eſt pas permis de leur obéir, quand ils commandent quelque choſe d'injuſte, & on doit alors ſe ſouvenir qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; mais dans tout le reſte il faut leur être ſoumis, & les ſervir avec un attachement inviolable. Les Bulles de Paul III n'eurent d'autre effet que celui qu'on devoit en attendre, qui fut d'irriter de plus en plus le Roi contre la Cour de Rome. Auſſi engagea-t-il preſque tous les Evêques à ſe déclarer contre le ſaint Siége. Il en aſſembla un certain nombre auſquels il joignit quelques Abbés; & tous ces Prélats dreſſerent un Ecrit par lequel ils déclaroient, que les Papes avoient uſurpé l'autorité qu'ils s'attribuoient, qu'on devoit enſeigner aux

VII.

XVI. Publication des ſix articles de doctrine contre les nouveaux hérétiques.

Vers le même tems ce Prince, pour faire voir qu'en aboliſſant l'autorité du Pape & en détruiſant les Monaſtéres dans ſon Royaume, il n'avoit pas changé le fonds de la Religion, fit propoſer au Parlement ſix queſtions ſur des points importans de la doctrine de l'Egliſe. Elles furent examinées & diſcutées avec aſſez de chaleur. Cranmer les combattit d'abord, parce qu'il favoriſoit ſecrétement le Luthéraniſme; mais voyant que tout le monde les approuvoit, il revint à l'avis du plus grand nombre, comme il avoit toujours coutume de faire. On convint de ſix articles, que le Roi confirma par une loi qu'il fit ſolemnellement publier. 1. Après la conſécration la ſubſtance du pain & du vin ne reſte pas dans le Sacrement; mais le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ſont ſous ces apparences. 2. L'Ecriture n'établit pas la néceſſité abſolue de la Communion ſous les deux eſpéces, & elle n'eſt point néceſſaire pour le ſalut; puiſque le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt exiſtent enſemble ſous chacune des eſpéces. 3. La loi de Dieu ne permet pas qu'on ſe marie après avoir reçu la Prêtriſe. 4. Suivant cette même loi il faut garder le vœu de chaſteté quand on l'a fait. 5. On doit continuer l'uſage des Meſſes particuliéres, lequel a ſon fondement dans l'Ecriture. 6. La confeſſion auriculaire eſt utile & même néceſſaire, & on doit en conſerver la pratique dans l'Egliſe.

XVII. Suppreſſion des grandes Abbayes.

Ces articles furent publiés, comme nous venons de le dire, par l'autorité du Roi & du Parlement; & on les appella le Statut du *ſang*, à cauſe des peines rigoureuſes dont on

devoit punir ceux qui s'y oppoſeroient. Le Parlement dans la même Ordonnance annulla tous les mariages des Prêtres, & condamna à mort tous les Eccléſiaſtiques qui ſeroient convaincus de vivre avec leurs femmes. On chargea les Archevêques & les Evêques de tenir pour cela leurs Synodes, au moins quatre fois l'année, & de procéder contre les coupables par accuſation publique. Une autre affaire importante occupa encore les deux Chambres du Parlement ; ce fut de ſupprimer les grandes Abbayes. On les donna pour toujours au Roi & à ſes Succeſſeurs, auſſi-bien que tous les Monaſtéres qui avoient déja été ſupprimés, & on fixa une certaine ſomme pour la ſubſiſtance des Abbés, Prieurs, Religieux & Religieuſes. Comme ce Prince avoit inſinué qu'il vouloit employer une partie de tous ces biens à quelque établiſſement utile à la Religion, le Parlement fit un autre Statut pour lui accorder la liberté de fonder quelques nouveaux Evêchés, afin, diſoit-il, qu'on enſeignât exactement la parole de Dieu, qu'on formât la jeuneſſe dans les ſciences, qu'on entretînt les Académies, que l'on fondât de nouveaux hôpitaux. Il falloit bien colorer par toute ſorte de prétextes ſpécieux, la honteuſe avarice qui avoit fait piller d'une maniére ſi criante les biens eccléſiaſtiques.

XVII
Proſcri
des Che
liers de
Jean de
ſalem. I
s'empar
leurs bi

Cromvel voyant le Parlement ainſi diſpoſé à accorder tout ce qu'on lui demandoit, réſolut d'exécuter un deſſein qu'il avoit formé depuis quelque tems. Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, qu'on appelle aujourd'hui Chevaliers de Malte, n'étoient pas moins riches en Angleterre que dans les

autres Royaumes de la Chrétienté, & ils y avoient profité comme par-tout ailleurs d'une partie des dépouilles des Templiers. Comme ils étoient dévoués d'une maniére particuliére au ſaint Siége, & qu'ils reconnoiſſoient le Pape pour leur premier Supérieur, ils ne furent pas exempt de la perſécution. Mais parce que leur Ordre, compoſé de la premiére nobleſſe, étoit puiſſant dans le Royaume, Henri VIII avoit différé juſqu'alors à les attaquer. Cet Ordre fut aboli en Angleterre & en Irlande; le Roi s'empara de ſes biens, & Cromvel s'accommoda des Commanderies voiſines de ſes terres. Ce Miniſtre uſoit de ſon autorité avec beaucoup de hauteur. Pour ôter à l'avenir tout obſtacle à ſes cruautés, il fit faire dans le Parlement une loi, par laquelle on déclara que les ſentences rendues contre les criminels de lèze-Majeſté, quoiqu'abſens & non entendus, auroient la même force que celles des douze Juges, qui forment le plus ſévère tribunal d'Angleterre.

VIII.

XIX. Jugemens de Dieu ſur Cromvel. Supplice de ce fameux Miniſtre.

La vengeance divine ne tarda point à éclater contre Cromvel. Le Roi n'avoit jamais pu ſouffrir Anne de Cléves, que cet indigne Miniſtre lui avoit fait épouſer, & ſon averſion pour elle augmentoit tous les jours. Ayant conçu une violente paſſion pour la fille de Milord Edmond Hovard, il prit auſſitôt la réſolution de faire caſſer ſon mariage, & le Duc de Norfolk ſon oncle profita de cette malheureuſe occaſion pour s'élever ſur la ruine de Cromvel. Le Roi crut trouver un double avantage dans la perte de ce Miniſtre. D'une part, il ſatisfaiſoit

onc la ruine ou il avoit cru trou-
outien. On s'apperçut qu'il proté-
rétement les nouveaux Prédicateurs
des ſix articles, & en particulier de
ice réelle qu'Henri VIII ſoutenoit
leur ; & on rapporta à ce Prince
paroles que Cromvel avoit dites à
aſion contre lui. En conſéquence le
nt le condamna par ordre du Roi
hérétique & ennemi de l'Etat. On
a qu'il fut condamné ſans être en-
& qu'ainſi il porta la peine du dé-
conſeil qu'il avoit lui-même donné,
lamner des accuſés ſans les entendre.
il eut la tête tranchée dans la place
devant la tour à la fin de Juillet de
née 1540.

XX. Divorce du Roi avec la nouvelle Reine. Lâcheté indigne du Clergé & du Parlement dans cette oc-

oit proſtitué plus que tous les autres
ience à la flatterie, puiſqu'en qualité
gérent de l'Egliſe d'Angleterre, il au-
en public tous les articles de foi auſ-
Roi demeuroit attaché ; tandis qu'en
l faiſoit tous ſes efforts pour les dé-
Henri VIII ne ſongea plus alors qu'à
re d'Anne de Cléves ſon épouſe, afin

ſent jamais ratifiées dans leur majorité. Il fut impoſſible de trouver aucun autre prétexte plus ſpécieux. Un Seigneur en conſéquence, demanda au Parlement à préſenter une adreſſe au Roi, pour le prier de faire examiner la validité de ſon mariage avec Anne de Cléves. On ſent bien que la propoſition devoit être agréée. Le Roi à qui l'adreſſe fut préſentée, répondit qu'il ne cherchoit que la gloire de Dieu & l'avantage de ſon peuple, & qu'il vouloit bien que cette affaire fut terminée par le Clergé. Voilà, comme on voit, un Prince bien modéré. Mais au fond pouvoit-il donner une preuve plus évidente de ſa diſſimulation? Les témoins furent ouis, Henri fut interrogé, & il en réſulta qu'il étoit important de caſſer ſon mariage. Il falloit que le Roi eût bien mauvaiſe opinion de ſon Clergé, du Parlement & du Public, pour alléguer des cauſes ſi frivoles de ſon divorce. Mais au défaut de bonnes raiſons, il avoit un Cranmer Archevêque de Cantorbery, qui par une lâche & indigne complaiſance étoit prêt à faire tout ce qu'on vouloit. Par le moyen de ce Prélat, le mariage fut caſſé, & le Clergé donna une ſentence de divorce qui fut prononcée le neuviéme de Juillet, ſignée de tous les Eccléſiaſtiques des deux Chambres, & ſcellée du ſceau des deux Archevêques de Cantorbery & d'Yorc. Le Parlement eut la foibleſſe de ſe prêter à la paſſion du Roi, & de confirmer cette injuſte ſentence.

XXI. Mariage du Roi avec Catherine Hovard.

Les Evêques qui étoient les principaux membres de l'Aſſemblée du Clergé où la ſentence fut dreſſée, & qui ſelon Burnet repréſentoit le Concile univerſel, n'eurent pas

honte de dire que le Roi ne leur demandoit que ce qui étoit conforme à la vérité, à la juſtice, à l'honnêteté & même à la ſainteté. Voilà comme parloient ces Evêques corrompus. Cranmer qui préſidoit à l'Aſſemblée, & qui en porta le réſultat au Parlement, fut le plus lâche de tous. Burnet qui cherche à l'excuſer, dit que craignant que ce ne fût là une entrepriſe formée pour le perdre, il ſuivit le ſentiment commun. Tel fut le courage d'un Archevêque que ce fameux Auteur nous donne pour un autre Athanaſe. Sur cette inique ſentence, le Roi épouſa en ſecret Catherine Hovard, qui ne fut déclarée Reine que le huitiéme d'Août. Mais deux jours après que la ſentence du divorce eut été rendue, le Chancelier, l'Evêque de Vincheſter & quelques Seigneurs, furent députés par le Roi pour la notifier à la Reine. Elle en fut peu touchée, & y donna ſon conſentement. On lui accorda une penſion honnête, & elle écrivit au Duc de Cléves ſon frere, que tout s'étoit fait de ſon agrément. Elle ne devoit pas avoir beaucoup d'affection pour Henri, à qui elle ſavoit bien qu'elle avoit toujours été odieuſe. Après cette affaire, le Parlement continua ſes ſéances, & commua la peine de mort en celle de la confiſcation des biens, contre les Eccléſiaſtiques qui violeroient le vœu de chaſteté. Le Clergé de la Province de Cantorbery offrit au Roi le cinquiéme de ſes revenus pour reconnoître, diſoit-il, le ſoin que ce Prince avoit pris de délivrer l'égliſe Anglicane de la tyrannie du Pape. Henri accepta ce préſent, le Parlement y donna ſon approbation, & le Roi exigea en même-

tems de la Chambre des Communes, un ſubſide auſſi grand que s'il eût été engagé dans une guerre dangereuſe.

XXII. On publie une expoſition de la Foi. On réforme la Liturgie. On fonde de nouveaux Evêchés. La nouvelle Reine a la tête tranchée ſur un échaffaut. Mariage du Roi avec Catherine Parr.

Auſſitôt après la mort de Cromvel, on s'apperçut de quelques changemens dans la Religion, & les dogmes de l'Egliſe Catholique furent prêchés avec plus de liberté. Des Commiſſaires nommés par le Roi avoient dreſſés une expoſition de la doctrine chrétienne, qui étoit conforme à la Foi de l'Egliſe, excepté ſur l'article de la Primauté du Pape qu'on ne vouloit pas reconnoître. Henri VIII ayant vû cette expoſition, ordonna qu'elle fût publiée. D'autres Commiſſaires chargés de réformer les Miſſels & les Bréviaires, y firent peu de changemens. Ils ſe contenterent de retrancher quelques Collectes où l'on prioit pour le Pape, & l'Office de ſaint Thomas de Cantorbery. Mais on conſerva tout le reſte, peut-être de peur d'indiſpoſer le peuple, qui auroit regardé comme un attentat contre la Religion, un changement général dans l'Office public. Ainſi les Cérémonies & les Rites demeurerent conformes à l'ancien uſage.

Le Roi joignit au livre de l'Expoſition de la Foi, une Ordonnance par laquelle il déclaroit hérétiques ceux qui s'écarteroient de cette doctrine. Il fonda en même-tems ſix nouveaux Evêchés, pour montrer qu'il vouloit employer en bonnes œuvres & en établiſſemens utiles, les biens du Clergé qu'il avoit uſurpés. Lorſque ce malheureux Prince paroiſſoit le plus content de ſa nouvelle épouſe, il fut informé de la vie déréglée qu'elle menoit. Elle fut condamnée à perdre la tête ſur un échaffaut au mois de Février 1542. Ainſi la maiſon d'Henri fut toujours

imula le plus qu'il lui fut poſſible, : point choquer un Prince, qui ſe Chef de l'Egliſe, vouloit que cha- t ce qu'il croyoit lui-même. Elle n'oſa ıu commencement de ſon mariage lui ler la grace de pluſieurs Proteſtans, ent brûlés pour avoir parlé contre la

I X.

1545, le Roi demanda aux Cham- pouvoir de diſpoſer, comme il juge- propos, des biens de tous les hôpi- Séminaires, Colléges, Chantreries, ities, Oblations ſacrées, fondations ſes. Le Parlement lui accorda tout, lus une ſomme conſidérable d'argent Prince demandoit. Quand il eut ob- ut ce qu'il vouloit, il fit un diſcours quel il dit en ſubſtance, que jamais avoit eu plus d'affection pour ſes ſu- i n'en avoit été plus aimé. Quoique fût plus contraire à la vérité, néan- ſon diſcours fut reçu avec de grands diſſemens. Cette nouvelle violence derniére d'Henri VIII. Il mourut le

XXIII. Déprédation des biens eccléſiaſtiques. Avarice d'Henri VIII. Sa mort. Regne d'Edouard VI. Le Duc de Sommerſet s'empare du gouvernement.

voit ainſi ordonné par ſon teſtament. Il lui avoit auſſi nommé ſeize tuteurs, entre leſquels étoit Edouard Herford, Zuinglien, frere de Jeanne de Seymour, & par conſéquent oncle maternel du nouveau Roi. Il eut bientôt le titre de Duc de Sommerſet, & enſuite celui de Protecteur du Roi & du Royaume. Il fut fait grand Tréſorier & grand Maréchal du Royaume, & réunit ainſi en ſa perſonne les plus éminentes dignités, enſorte qu'il ne lui manquoit que le nom de Roi.

XXIV. On établit la réforme Anglicane ſur la ruine de l'autorité eccléſiaſtique.

Cranmer étoit intime ami du Protecteur: ainſi il ceſſa alors de diſſimuler, & manifeſta tout le venin qu'il avoit dans le cœur contre l'Egliſe Catholique. Le Protecteur, de concert avec l'Archevêque, forma le deſſein de renverſer entiérement l'ancienne Religion dans le Royaume, & d'y établir la prétendue Réforme. Pour préparer la voie à ce changement qu'on méditoit ſous le nom du Roi, on commença par le reconnoître, comme on avoit fait Henri, pour Chef ſouverain de l'égliſe Anglicane. On avoit établi pour maxime dès le tems d'Henri VIII, que le Roi tenoit la place du Pape en Angleterre. Mais on donnoit à cette nouvelle Papauté des prérogatives que le Pape même ne s'étoit jamais attribuées. Les Evêques prirent du Roi de nouvelles commiſſions révocables à ſa volonté, comme Henri avoit eu deſſein de l'ordonner; & l'on crut que pour avancer la Réformation, il falloit tenir les Evêques ſous le joug d'une puiſſance arbitraire. L'Archevêque de Cantorbery Primat d'Angleterre, fut le premier à baiſſer la tête ſous ce joug honteux. Il ne faut pas s'en

donner, puiſque c'étoit lui qui inſpiroit ce beau plan, & que les autres Prélats ne faiſoient que ſuivre ſon pernicieux exemple. On ſe relâcha un peu dans la ſuite; & les Evêques reçurent comme une grace la déclaration qu'on leur fit, que le Roi vouloit bien donner les Evêchés à vie.

On expliquoit bien nettement dans leur commiſſion, que la puiſſance Epiſcopale, auſſi-bien que celle des Magiſtrats ſéculiers, émanoit de la Royauté comme de ſa ſource; que les Evêques ne l'exerçoient que précairement, & qu'ils devoient l'abandonner à la volonté du Roi, qui la leur communiquoit. Le Roi leur donnoit pouvoir d'ordonner & de dépoſer les Miniſtres, d'employer les cenſures eccléſiaſtiques contre les perſonnes ſcandaleuſes, en un mot de faire toutes les fonctions de la charge paſtorale ſous l'autorité du Roi. On reconnoiſſoit en même-tems que cette charge paſtorale étoit établie par la parole de Dieu : car il falloit bien nommer cette parole, dont on vouloit ſe faire honneur. Mais quoiqu'on n'y trouvât rien pour la puiſſance royale, que ce qui regardoit l'ordre des affaires du ſiécle, on ne laiſſoit pas de l'étendre à ce qu'il y a de plus ſacré dans les Paſteurs. On expédioit une commiſſion du Roi à qui on vouloit, pour ſacrer un nouvel Evêque. Ainſi ſelon la nouvelle hiérarchie, comme l'Evêque n'étoit ſacré que par l'autorité royale, ce n'étoit que par la même autorité qu'il célébroit les Ordinations. La forme même & les priéres de l'ordination, tant des Evêques que des Prêtres, furent réglées au Parlement. On en fit autant de la Liturgie ou du ſervice pu-

blic, & de toute l'adminiſtration d
cremens. En un mot tout étoit ſoumi
puiſſance royale : & en aboliſſant l'
droit, le Parlement fut encore cha
dreſſer le nouveau corps de Canons.
ces attentats étoient fondés ſur cette
me, dont le Parlement d'Angleterre
fait un article de foi, qu'il n'y avoit
de juriſdiction ſoit ſéculiére, ſoit ec
ſtique, qui ne dût être rapportée à l'au
royale, comme à ſa ſource.

X.

XXV. La Religion Catholique abolie en Angleterre. Progrès des Proteſtans dans ce Royaume.

Dès que le peuple ſçut que le nc
gouvernement vouloit changer la Reli
bien loin de s'y oppoſer, il entra da
vûes de la Cour, & les favoriſa de
ſon pouvoir. On vit bientôt les imag
battues en pluſieurs endroits, les égliſ
lées & profanées, les chaires occupé
des Prédicateurs qui enſeignoient la d
ne de Luther ou de Zuingle, & de
inondé d'Ecrits qui attaquoient les ar
dogmes & les cérémonies de la Reli
Pluſieurs Evêques à la tête deſquels
Cranmer, favoriſoient ouvertement
apoſtaſie, & les autres n'avoient pas le
rage de s'y oppoſer. Les deux Précep
du jeune Roi étoient zélés partiſans
prétendue Réforme, & ne manquoien
d'en inſpirer l'amour à ce Prince. Enfi
ſieurs miniſtres Suiſſes & Allemans réf
en Angleterre, travailloient infatigable
à y établir leur doctrine. Les affaires
Religion étant dans cet état en Angle
le Roi envoya des Viſiteurs dans toute
Provinces, pour y porter des Réglemer
cléſiaſtiques & des articles de Foi. En m

tems il fut défendu aux Evêques d'inſtruire ailleurs que dans leurs égliſes, pendant tout le tems de la viſite. On eut ſoin d'aſſocier aux Viſiteurs, des partiſans zélés de la prétendue Réforme, qui la prêchoient ſous leur autorité. Les Viſiteurs avoient ordre de faire abattre les images, de défendre les proceſſions, de changer la formule de la priére pour les morts.

Le Parlement fit à la fin de 1547, une Ordonnance ſévère contre ceux qui parleroient mal du Sacrement de l'Autel. Il y preſcrivit la communion ſous les deux eſpéces, & y permit aux Prêtres de ſe marier. L'année ſuivante le Conſeil du Roi déclara que les mariages pouvoient être diſſous pour cauſe d'adultére. Tels ſont les fruits que les prétendus Réformateurs produiſirent en Angleterre. Ils vinrent à bout, dit M. Boſſuet, de faire détruire par la Puiſſance royale, la foi que la Puiſſance royale avoit établie. Les ſix articles qu'Henri VIII avoit publiés avec toute ſon autorité ſpirituelle & temporelle, furent abolis; & malgré toutes les précautions qu'il avoit priſes par ſon teſtament pour conſerver ces précieux reſtes de la Religion Catholique, la doctrine Zuinglienne tant déteſtée par ce Prince devint dominante. Pierre Martyr Florentin, & Bernardin Ochin qui depuis fut l'ennemi déclaré de la divinité de Jeſus-Chriſt, furent appellés pour commencer cette Réforme. Tous deux avoient quitté comme les autres Réformateurs la vie monaſtique, pour embraſſer l'état du mariage. Ils dreſſerent une formule où l'on diſoit que *le corps* de Jeſus-Chriſt n'étoit qu'au ciel; qu'il ne pouvoit pas être réellement préſent

XXVI. La Réformation Anglicane s'établit de plus en plus ſur la ruine des vérités qu'Henri VIII avoit voulu conſerver.

en divers lieux ; & qu'ainſi on ne devoit reconnoître aucune préſence réelle ou corporelle de ſon corps & de ſon ſang dans l'Euchariſtie. Malgré cette définition, digne des diſciples de Zuingle ; comme la Foi n'étoit pas encore dans ſon dernier état, cet article fut réformé dans la ſuite.

Dans le changement que l'on avoit fait de la Liturgie par l'autorité du Parlement, on avoit oſé dire que les Commiſſaires nommés par le Roi pour la corriger, l'avoient fait par l'aſſiſtance du Saint-Eſprit. On fut étonné de cette expreſſion ; mais les nouveaux apôtres dirent qu'il ne falloit pas l'entendre d'une inſpiration ſurnaturelle ; parce qu'alors il ne ſeroit plus permis d'y rien changer. Or ils vouloient y faire encore des changemens conſidérables, qui avoient pour but d'ôter toutes les traces de l'Antiquité, que l'on avoit conſervées. On corrigea tout ce qui pouvoit favoriſer la doctrine de la Tranſubſtantiation, & rappeller l'idée de ſacrifice. L'Egliſe Anglicane ne voulut plus entendre les ſaintes priéres, qu'elle entendit lorſqu'en ſortant des eaux du Baptême, on lui donna pour la premiére fois le pain de vie. On ne voulut plus demander pour les morts la rémiſſion des péchés, parce que cette priére reſſentoit trop le purgatoire. On retint quelque choſe de l'Antiquité, mais ce fut en y faiſant d'étranges altérations. On réduiſit la Confirmation à un ſimple Catechiſme, pour faire renouveller les vœux du Baptême : on en ôta le ſaint Chrême, que les Peres les plus anciens ont appellé l'inſtrument du Saint-Eſprit. Dans la ſuite l'Extrême-Onction fut réduite à l'onction du front

nitence, que pour soutenir le com-
e la pêche & conserver le bétail. Ce
d'étonnant, dit encore M. de Meaux,
e le Roi & le Parlement se soient
le droit d'accorder les dispenses des
& des abstinences ; & qu'en matiére
gion, tout un peuple ait mieux ai-
ir des commandemens du Roi, que
mandemens de l'Eglise. On régla
Offices seroient par-tout célébrés en
vulgaire. On conserva dans la Litur-
age des habits sacerdotaux, le signe
oix, les exorcismes.

s le tems de ces révolutions sur la
on, l'Amiral Seymour frere du Prote-
conçut le dessein d'épouser la Prin-
lizabeth. Le Protecteur en ayant eu
sance, résolut de s'y opposer, crai-
que l'Amiral ne parvînt dans la suite
ouronne, & qu'ainsi sa charge ne fût
e. Pour cet effet il obligea le Parle-
e faire une loi, qui portoit que qui-
oseroit épouser une sœur du Roi sans
nission, seroit coupable de haute tra-
L'Amiral voyant ses espérances ren-

XXVII. Jugemens de Dieu sur le Duc de Somerset, auteur de l'établissement de l'hérésie en Angleterre. Nouvelle profession de foi autorisée dans le Royaume.

damné à avoir la tête tranchée. Le Protecteur lui-même ſigna l'arrêt, & l'Archevêque Cranmer ne fit pas difficulté de concourir à cette ſentence de mort. La charge de grand Amiral fut donnée avec celle de grand Maître d'hôtel au Comte de Varvik, qui travailla bientôt à la perte du Duc de Sommerſet. Ce Protecteur qui avoit toujours été ſi puiſſant, fut diſgracié, mis en priſon, & privé de ſa dignité. Il revint peu après en faveur; mais enfin il fut accuſé de nouveau, & perdit encore ſon crédit par les intrigues du Comte de Varvick.

Il eſt bon de conſidérer ici les jugemens de Dieu qui éclaterent ſur ce malheureux Prince. Au milieu de tant de réformations qui ſe faiſoient en Angleterre, la ſeule qui n'avançoit pas, dit M. de Meaux, étoit celle des mœurs. Nous avons vû quelle fut la vie d'Henri VIII le premier réformateur de cette Egliſe. L'ambitieux Duc de Sommerſet qui fut le ſecond, ne vécut pas d'une maniére plus édifiante. Il s'égaloit aux Souverains, lui qui n'étoit qu'un ſujet, & prenoit le titre de Duc de Sommerſet *par la grace de Dieu*. Au milieu des déſordres du Royaume, & des ravages effroyables que la peſte faiſoit à Londres, il ne ſongeoit qu'à bâtir le plus magnifique Palais qu'on eût jamais vû; & pour mettre le comble à ſon iniquité, il le bâtiſſoit des ruines d'égliſes & de maiſons épiſcopales, & des revenus que lui cédoient les Evêques & les Chapitres. On étoit forcé de lui abandonner tout ce qu'il vouloit. Il ſe faiſoit donner tout par le Roi; mais c'étoit un autre crime d'abuſer ainſi de l'autorité d'un Roi enfant, & d'accoutumer ſon

à ces donations ſacriléges. Il fut con-
par arrêt du Parlement, premiére-
perdre l'autorité qu'il avoit uſurpée
Conſeil, & enſuite à avoir la tête
. Cette exécution remarquable ſe fit
-deuxiéme de Janvier 1552. Le len-
le Parlement rendit un arrêt qui
it la nouvelle Liturgie, à laquelle
encore fait divers changemens con-
s. L'Aſſemblée du Clergé approuva
même tems une ample profeſſion de
avoit été dreſſée l'année précédente,
renfermoit quarante-deux articles.
oya des Eccléſiaſtiques dans les Pro-
our faire recevoir ce nouveau ſym-
qui fut encore corrigé dans la ſuite.
s changemens ſi fréquens & ces va-
continuelles ne ſauroient être aſſez
ués. On vouloit faire un réglement
juriſdiction eccléſiaſtique, & l'on
ommé des Commiſſaires pour le dreſ-
ais la mort d'Edouard empêcha l'exé-
de ce projet.

XI.

XXVIII
Mort du
Edouard V

une Prince fut attaqué dès le com-
ent de Janvier 1553 d'une fluxion de
, que les remédes ne firent qu'irri-
fut le fondement du bruit qui ſe ré-
qu'il avoit été empoiſonné. Ce ſoup-
mba ſur le Duc de Northumberland,
roit faire paſſer la Couronne à Jean-
ti ſa bru, la plus proche héritiére
i VIII après Marie & Elizabeth. E-
, avant que de mourir, changea l'ordre
ıcceſſion établi par le teſtament d'Hen-
i, qui avoit rappellé la Princeſſe Marie
: aînée; après elle, Elizabeth; & à

leur défaut, la Ducheſſe de Suffolk. Le D de Northumberland l'engagea à nomm pour héritiére de la Couronne au préjud de Marie & d'Elizabeth, Jeanne Grai fi aînée du Duc de Suffolk, à qui ſa mere mit tous ſes droits, & qu'il avoit fait épo ſer à un de ſes fils. Le Roi mourut le ſixi me de Juillet à l'âge de ſeize ans.

XXIX. Regne de Marie Princeſſe Catholique.

Dès que la Princeſſe Marie eut appris mort du Roi, elle ſe fit proclamer Rei dans le Duché de Norfolk, leva des tro pes, & s'avança vers Londres. Le Duc Northumberland & le Comte de Varvi l'un de ſes fils, employerent tout leur cr dit pour faire reconnoître Jeanne de Gra mais dès que Marie ſe fut approchée de Lo dres, elle fut proclamée Reine d'Angleter & Chef de l'Egliſe Anglicane avec un a plaudiſſement général. On alla dans l'égli de ſaint Paul pour y chanter le *Te Deun* on ſonna toutes les cloches, on fit des fe de joie, & toute la ville retentit de cris réjouiſſance. Jeanne Grai fut arrêtée p ſonniere avec Dullei ſon mari & Northu berland ſon beau-pere. Le premier d'Oct bre Marie fut couronnée Reine, & fit ſ entrée ſolemnelle dans Londres. Elle fit a ſez connoître d'abord, que ſon deſſein ét de rétablir la Religion Catholique en A gleterre. Elle mit en liberté Gardiner Ev que de Vincheſter, qui n'avoit d'autre c me, que d'avoir ſoutenu la doctrine de préſence réelle, & elle lui donna le gra ſceau. Le Duc de Northumberland & le Co te de Varvick ſon fils eurent la tête tranch La Reine publia une Déclaration, dans quelle elle témoignoit déſirer que ſes ſuj

fuſſent attachés à la même Foi dans un eſprit de charité. En attendant que tout fût réglé d'un commun accord, elle ordonnoit à ſes ſujets de vivre en paix & de ne ſe point donner le nom d'hérétiques. Elle rétablit les Evêques qui avoient été injuſtement dépoſés ſous le regne précédent.

XXX. La ve ce divi clate ſu chevêq Cranm

Enfin la vengeance divine éclata ſur le fameux Cranmer, ce lâche Courtiſan qui avoit toujours proſtitué ſa conſcience à ſa fortune. Il avoit ſigné l'acte par lequel Edouard changeoit l'ordre de la ſucceſſion ; & après la mort de ce jeune Prince, le Conſeil, dont Cranmer étoit le chef, avoit donné des ordres pour armer le peuple contre la Reine Marie, & pour ſoutenir l'uſurpatrice Jeanne de Grai. Quand celle-ci fut ſans eſpérance, Cranmer avec tous les autres avoua ſon crime, & eut recours à la clémence de la Reine Marie. Mais on le mit dans la Tour de Londres pour crime d'Etat & pour celui d'héréſie. Il fut enſuite dépoſé, & déclaré hérétique ; & il avoua lui-même que c'étoit pour avoir nié la préſence corporelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie : ce qui prouve que c'étoit en ce point qu'on faiſoit conſiſter alors la principale partie de la réformation qui ſe fit ſous Edouard. Il eſt bon de le remarquer, parce que tout cela ſera changé ſous Elizabeth. Le Parlement condamna Cranmer pour ſa doctrine & ſes mariages ſcandaleux. Ce malheureux Prélat voulant différer l'exécution de ſon jugement, déclara qu'il étoit prêt d'aller ſoutenir ſa doctrine devant le Pape, quoiqu'intérieurement il ne reconnût pas ſon autorité. Et lorſqu'il ſe vit condamné au nom du Pape, il en appella au

Concile général. Comme il ne gagnoit rie
il abjura les erreurs de Luther & de Zui
gle, & reconnut diſtinctement avec la p
ſence réelle, tous les autres points de la F
Catholique. Il témoigna même dans l'ab
ration qu'il ſigna, une grande douleur
s'être laiſſé ſéduire. Voyant enſuite que m
gré cette abjuration on ne vouloit pas
faire grace, il retourna à ſes premiéres
reurs. Mais il ſe rétracta de nouveau dans l'
pérance d'obtenir quelque indulgence. Ce
nouvelle rétractation lui fut encore inuti
& il fut condamné à être brûlé vif. On
conduiſit dans la place de l'égliſe de ſai
Marie, où on avoit dreſſé un échaffa
Comme on lui demanda s'il perſiſtoit d
ſon abjuration, il dit qu'il l'avoit faite c
tre ſa conſcience, & que quand il ſeroit
le bûcher, il brûleroit d'abord la main
l'avoit ſignée. Il commençoit à décla
ſon attachement au Luthéraniſme lorſqu
le mena au bûcher, où il mourut miſéral
ment dans la ſoixante-ſeptiéme année de
âge le vingt-uniéme de Mars 1556.

XII.

XXXI. Révolution par rapport à la Religion. La Reine épouſe Philippe II.

Le Parlement avoit déclaré légitime
mariage de Catherine d'Arragon avec H
VIII & ſa répudiation injuſte. Enſuit
caſſa & annulla toutes les loix faites
Edouard contre l'Egliſe Catholique, &
donna de ſuivre la Religion qui regnoi
Angleterre à la mort d'Henri VIII. Il fit
Ordonnances très-ſévéres contre ceux
oſeroient maltraiter les Prêtres. Il engz
la Reine Marie, alors âgée de près de
rante ans, à ſe marier; & elle épouſa
lippe II Prince d'Eſpagne fils de l'Empe

Charles-Quint, qui n'en avoit que vingt-ſix. La Reine avoit fait publier peu de tems auparavant un Edit par lequel elle ordonnoit que les priéres publiques ſe fiſſent en latin; & défendoit à ceux qui étoient mariés, de faire aucune fonction eccléſiaſtique, & aux Evêques, d'exiger de ceux qui entretoient dans le Clergé le ſerment par lequel on reconnoiſſoit le Roi pour Chef ſuprême de l'Egliſe Anglicane. Elle avoit fait auſſi retrancher de tous les Rituels une nouvelle priére, où l'on demandoit à Dieu de délivrer l'Angleterre de la tyrannie du Pape.

La nouvelle de cette révolution fut très-agréable à la Cour de Rome, & le Pape Jules III, pour en tirer tous les avantages qu'il pouvoit en attendre, nomma auſſitôt le Cardinal Polus ſon Légat en Angleterre. Cette légation fut traverſée par l'Empereur, juſqu'à ce que le mariage de la Reine avec Philippe II eut été accompli. Polus arriva à Londres le vingt-troiſiéme de Novembre 1554, après avoir été rétabli auparavant par le Parlement, dans tous les droits & tous les honneurs dont on l'avoit injuſtement dépouillé. Le lendemain de ſon arrivée, la réunion avec l'Egliſe Romaine fut conclue dans le Parlement, qui ordonna que l'on dreſſeroit une requête au nom des Anglois, par laquelle ils témoigneroient leur regret d'avoir refuſé d'obéir au Siége apoſtolique, & leur réſolution d'abolir tout ce qui avoit été fait contre le Pape. Le dernier de Novembre, le Roi & la Reine s'étant rendus au Parlement avec Polus, le Chancelier demanda à l'Aſſemblée, s'il leur plaiſoit qu'on demandât pardon au Légat; qu'on ſe réunît au corps de

XXX Le Car Polus L en Ang re. L' Anglica réunit a S. Siége.

l'Egliſe Catholique, & qu'on ſe ſoumît au Pape qui en eſt le Chef. La plûpart garderent le ſilence ; mais on ne laiſſa pas de préſenter la requête du Parlement à leurs Majeſtés, qui après l'avoir fait lire publiquement, ſe leverent pour prier le Légat d'accorder la grace demandée ; à quoi il conſentit très-volontiers. Il fit lire ſes pouvoirs & ayant montré dans un petit diſcours combien la pénitence eſt agréable à Dieu, & combien cette converſion du Royaume d'Angleterre réjouiſſoit les Anges, il implora la miſéricorde de Dieu, & donna l'abſolution à tous les aſſiſtans, qui la reçurent à genoux : enſuite on alla rendre graces à Dieu dans l'égliſe.

XXXIII. Joie que cause à Rome cette nouvelle. Rétabliſſement de la Religion Catholique en Angleterre.

Le Pape étant informé de cet heureux changement, ordonna des proceſſions publiques à Rome & par toute l'Italie pour en remercier Dieu. La veille de Noël il publia un Jubilé dont la Bulle portoit, que comme le pere de famille de l'Evangile ayant recouvré ſon fils qui étoit perdu, ne s'étoit pas contenté de ſe réjouir dans ſa maiſon, mais avoit encore invité au feſtin ſes voiſins & ſes amis, il vouloit de même faire part de ſa joie à tous les Chrétiens. Les ſéances du Parlement d'Angleterre continuerent juſqu'au quinziéme de Janvier de l'année ſuivante. On y rétablit les anciens Edits donnés contre les hérétiques & pour le maintien de la juriſdiction épiſcopale. Tous les Décrets faits contre l'autorité du Pape ſous Henri VIII & Edouard VI furent abolis, & les loix contre les hérétiques furent obſervées très-rigoureuſement. Le Cardinal Polus nommé par la Reine à l'Archevêché de Cantorbery,

ſut ſacré le jour même que Cranmer fut brûlé, & prit poſſeſſion quelques jours après. La Reine rétablit enſuite pluſieurs anciens Monaſtéres qui avoient été détruits, & en fonda de nouveaux. Elle fit ôter des regîtres publics tout ce qui s'étoit fait ſous le regne de ſon pere contre le Pape & contre les Religieux, & particuliérement les relations des viſites des Monaſtéres, où l'on avoit ſi fort exageré les abus qui s'y étoient gliſſés. Elle fit auſſi condamner à mort un grand nombre d'hérétiques.

XXXII. Mort de Reine & Cardinal lus. Jugemens de Dieu l'Angleterre.

A peine la Religion Catholique commençoit à s'affermir en Angleterre, que Dieu par un jugement terrible ſur cette malheureuſe nation, lui enleva la Reine Marie. Ses anciennes diſgraces avoient fort altéré ſon tempérament, & l'indifférence que le Roi ſon époux eut pour elle, lui cauſa un chagrin qui acheva de ruiner ſa ſanté. Elle mourut le dix-ſeptiéme de Novembre 1558 dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge & la ſixiéme de ſon regne. Le Cardinal Polus ne lui ſurvécut que de ſeize heures. On dit qu'apprenant la mort de la Reine, dont on lui vint annoncer la nouvelle lorſqu'il avoit la fiévre, il en fut ſi vivement touché, qu'il demanda ſon crucifix, l'embraſſa tendrement & s'écria : Seigneur, ſauvez-nous, nous périſſons : Sauveur du monde, ſauvez votre Egliſe. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & expira. Il avoit environ ſoixante ans. Tous les Auteurs, même les Proteſtans, ont beaucoup loué ſon eſprit, ſa ſcience, ſa modération, ſa ſageſſe, ſon déſintéreſſement & ſa charité. Il déſiroit

de l'égliſe Anglicane, confiſqua les revenus des monaſtéres que Marie avoit fondés, en aſſigna une partie à la Couronne & l'autre à la Nobleſſe, & défendit qu'on eût aucun commerce avec le Pape & la Cour Romaine. Comme la qualité de Chef de l'Egliſe que les Rois Henri VIII & Edouard VI avoient uſurpée, avoit choqué non-ſeulement les Catholiques, mais auſſi pluſieurs Théologiens Proteſtans, Elizabeth eut quelque ſcrupule de ſe l'attribuer. Elle le changea donc en celui de Gouvernante ſouveraine du Royaume, tant dans le ſpirituel que dans le temporel, & fit déclarer que perſonne, de quelque qualité ou condition qu'il fût, n'avoit en Angleterre aucune juriſdiction ſoit ſéculiére ſoit eccléſiaſtique, que celle que la Reine donnoit. On obligea tout le monde de reconnoître avec ſerment cette autorité ſouveraine d'Elizabeth dans le ſpirituel comme dans le temporel. Les Prélats & les autres Eccléſiaſtiques qui refuſoient de prêter ce ſerment, étoient d'abord privés de leurs bénéfices; & s'ils perſiſtoient dans ce refus, ils étoient condamnés à une priſon perpétuelle.

XXXVII. La Reine rétablit tout ce qui s'étoit fait par rapport à la Religion ſous le regne d'Edouard VI.

En conſéquence de cette déclaration, on unit à la Couronne toute la juriſdiction ſpirituelle pour la viſite & la réformation du Clergé. On donna pouvoir à la Reine & à ſes Succeſſeurs, de nommer des Vicaires pour exercer cette juriſdiction, pour corriger les abus & condamner les erreurs. On défendit de tenir aucun Synode, ou de ſortir du Royaume pour cauſe de Religion ſans la permiſſion de la Reine. Elizabeth s'empara auſſitôt du revenu des égliſes, établit des

. ſes prétentions, & lui remettre là
de cette affaire, il pourroit lui
les marques de ſon affection; mais
ouvoit ſouffrir qu'on donnât aucu-
ıte à l'autorité du Vicaire de Jeſus-
auquel il appartient de régler les
e ceux qui prétendent aux Couron-
les réflexions ſe préſentent d'elles-
& nous croyons devoir les laiſſer
Lecteur. Nous nous contentons de
la conduite du Pape, dans une occa-
ciſive pour le ſalut de tout un Royau-
roît incompréhenſible. Que l'on ju-
; cela, ſi les prétentions des Papes
ort au temporel des Rois, ſont d'une
onſéquence pour la Religion.

ine informée de la réponſe du Pape,
auſſitôt un Courier à ſon Ambaſſa-
ır lui ordonner de ſortir de Rome.
:ria en liſant la Lettre de Karne,
remment le Pape vouloit tout perdre,
ui faire beaucoup gagner à elle-mê-

XXXVI. Suites terribles de l'imprudence du Pape. Elizabeth abolit tout ce que Marie a-

une Bulle Elizabeth privée de ſon Royaume. Suites funeſtes de cette étrange Bulle.

ſion. Mais le Pape Pie V ayant excommunié cette Princeſſe au commencement de 1570, l'ayant déclaré par une Bulle privé de ſon Royaume, & ayant défendu à ſes ſujets de lui obéir & de la reconnoître, elle fit de nouvelles loix contre les Catholiques; confiſqua les biens de ceux qui étoient ſortis d'Angleterre pour conſerver leur Religion, & déclara les Prêtres qui étoient venus dans le Royaume pour ſoutenir les Catholiques, criminels de lèze-Majeſté. C'eſt tout le fruit que l'on devoit attendre de cette Bulle. Etoit-il bien prudent d'irriter de plus en plus cette Princeſſe, & d'attirer aux Catholiques une plus violente perſécution? Cette Bulle où Pie V faiſoit un portrait affreux de la Reine, fut imprimée à Rome, & affichée à Londres par un nommé Jean Felton. Il fut pris, & confeſſa hardiment que c'étoit lui qui avoit fait cette action. On lui arracha le cœur & les entrailles, on lui coupa la tête, & ſon corps fut mis en quatre quartiers pour ſervir de ſpectacle en divers endroits. Pluſieurs avoient déja été punis de mort, ſeulement pour avoir parlé en faveur des excommunications du Pape. Elizabeth qui s'étoit mocquée d'abord de la Bulle de Pie V, reconnut dans la ſuite qu'elle avoit fait impreſſion ſur l'eſprit de quelques Seigneurs, & que les Catholiques des Provinces éloignées commençoient à remuer. Pour y remédier, elle fit publier par-tout des défenſes de tenir des diſcours contraires à ſon autorité ſous prétexte de Religion, & d'avoir aucune communication avec Rome, ſous les peines les plus rigoureuſes. Le Parlement la pria de n'épouſer aucun Prince étranger.

Elle le leur promit & l'obſerva, mais ſans ſe marier à aucun de ſes ſujets. Elle joua pluſieurs Princes qui l'avoient demandée en mariage, & elle n'écoutoit les propoſitions qu'on lui faiſoit ſouvent d'épouſer ou les Ducs d'Anjou & d'Alençon, ou l'Archiduc d'Autriche, ou le Roi de Suéde, qu'autant que les eſpérances qu'elle donnoit pouvoient ſervir à ſa politique.

XXXIX. Entrepriſes des Eſpagnols ſur l'Angleterre. Leur défaite. Triomphe d'Elizabeth. Le Pape Sixte V l'excommunie & excite les Anglois Catholiques à ſe révolter. Comment Elizabeth ſe venge.

Les Etats des Pays-Bas s'étant révoltés contre le Roi d'Eſpagne en 1581, recherchérent l'alliance d'Elizabeth, & vouloient la reconnoître pour Souveraine. Avec le ſecours qu'elle leur envoya, ils réſiſterent aux armées de Philippe II. Ce Prince par le conſeil du Pape Sixte V mit en mer en 1588 une puiſſante armée qu'il nommoit l'invincible, pour aller conquérir l'Angleterre; mais les vents & les écueils rendirent tous ſes efforts inutiles. L'armée Eſpagnole périt preſque toute par la tempête, ou fut la proie des Anglois. Quand on en eut appris la nouvelle à Londres, on décerna à la Reine les honneurs du triomphe, à la maniére des anciens Romains. Sixte-Quint avoit fait publier la même année une Bulle par laquelle il mettoit l'Angleterre en interdit; déclaroit que ce Royaume étoit un fief du ſaint Siége, dont Elizabeth ne lui avoit jamais rendu hommage; ordonnoit aux Anglois de ſe joindre à l'armée Eſpagnole; promettoit de grandes récompenſes à ceux qui s'aſſureroient de la Reine & la livreroient aux Catholiques, pour la punir de ſes crimes; & enfin ouvroit les tréſors de l'Egliſe à tous ceux qui favoriſeroient cette expédition. On peut juger quelle impreſſion cette Bulle fit ſur

Elizabeth, & comment elle traita les
tholiques ſur-tout depuis ſon triomphe. R
n'égala ſa haine contre Rome, qui avoit l
cé contre elle tant d'anathêmes, & qui
tems en tems exhortoit ſes ſujets à ſe ré
ter. Elle ſe rendoit en même-tems redo
ble à toutes les Puiſſances de l'Europe
faiſoit des conquêtes en Amérique. Apr
mort d'Henri II! Roi de France en 15
elle envoya du ſecours à Henri IV, &
alliance avec lui. Elle avoit auparavant
voyé aux Proteſtans de France, des ſec
qui ne leur avoient pas été peu utile
différentes occaſions.

X V.

XL. Etat de la Religion en Irlande. Mort de la Reine Elizabeth. Son portrait.

Les Irlandois étant fort attachés à la
ligion Catholique, empêcherent pen
long-tems l'héréſie de faire chez eux du
grès. Ils témoignerent beaucoup d'hor
de tout ce que faiſoit Elizabeth en fa
de la prétendue réforme, & ils projette
le deſſein de ſe retirer de ſon obéiſſance.
Reine envoya des troupes en Irlande pour
juguer les rébelles, & en même-tems des
niſtres de la Réforme qu'elle fit Evêq
pour y établir la même Religion qu'en
gleterre. Ce double deſſein réuſſit dans q
ques Provinces, & l'héréſie y fit des pro
ſurprenans. Celle d'Ultonie fut la plus c
ſtante à maintenir ſa liberté & à conſe
la Religion Catholique. Le Comte d'E
favori de la Reine, qui avoit eu touj
beaucoup de crédit auprès d'elle, ayan
accuſé d'avoir conſpiré contre ſa perſo
devint l'objet de ſa colère, comme il a
été celui de ſon criminel attachement;
perdit la tête ſur un échaffaut. Cette ex

ſon regne. La haine qu'elle avoit tou-
émoignée contre l'Egliſe Catholique,
procuré les plus grands éloges de la
es Ecrivains Proteſtans. Il faut con-
qu'elle avoit un eſprit fin & pénétrant,
: étoit fort habile dans l'art de regner,
elle ſe faiſoit ſouvent admirer de ſes
iis mêmes. Elle conſerva toujours du
our les Belles-Lettres, qu'elle avoit
es dans ſa jeuneſſe. Elle parloit cinq
langues, & elle avoit traduit divers
s du Grec & du François en ſa langue
lle. Mais outre ſon zéle pour le ſchiſ-
l'héréſie, elle montra toujours un déſir
t & paſſionné de dominer, une dupli-
ns exemple, une politique qui lui a
oler les loix divines & humaines, ſur-
lans ſa conduite à l'égard de Marie
d'Ecoſſe, comme nous le verrons dans
le ſuivant; enfin une diſſimulation ſi
ıde, que la plûpart des démarches de
Princeſſe ſont des énigmes qui n'ont
:ore être expliquées. Avant ſa mort,
omma pour ſon Succeſſeur Jacques VI

ARTICLE XV.

Etabliſſement de l'Héréſie dans l'Ecoſſe, les Pays-Bas, & les Royaumes du Nord.

I.

I. Regne de Jacques IV. Ce qu'il fait pour la Religion. Sa mort.

JAcques IV regnoit en Ecoſſe au commencement du ſeiziéme ſiécle, & il en fut des plus grands Rois. On dit qu'il ſurpaſſa tous ſes Prédéceſſeurs par ſa valeur, ſa grandeur d'ame, & pluſieurs autres excellentes qualités. Sous ſon regne, les meurtres & brigandages furent arrêtés par la ſévérité des loix. Il fit fleurir la Religion par ſon zéle & par ſon exemple, & regner l'abondance par le commerce. Henri VIII étant en guerre avec la France, Jacques IV entra l'an 1513 en Angleterre pour faire une diverſion en faveur de Louis XII, dont il étoit le gendre l'unique Allié. Pour engager les Ecoſſois à entrer dans ſes vûes, il déclara à leur Parlement, que la France l'ancienne alliée de l'Ecoſſe étant attaquée par le Roi d'Angleterre, il étoit indiſpenſablement obligé de la ſecourir. Il fut défait à la bataille de Floddanfield dans le Northumberland, fut renverſé mort ſur la place le neuviéme de Septembre dans la quarante-uniéme année de ſon âge & la vingt-ſixiéme de ſon regne. Il laiſſa de Marguerite ſon épouſe ſœur d'Henri VIII Roi d'Angleterre, deux

dont l'aîné âgé de deux ans lui ſuccéda ſous le nom de Jacques V. Le mariage de Jacques IV avec Marguerite a depuis fait paſſer la Couronne d'Angleterre dans la maiſon de Stuart. Les Anglois crurent avoir trouvé le corps de Jacques, percé de deux coups ſur un monceau de morts, & ils le firent mettre dans un cercueil de plomb, ſans oſer cependant l'enterrer, parce que le Pape Jules II l'avoit excommunié pour n'avoir pas obſervé un Traité fait avec Henri VII. Du moins c'étoit la raiſon qu'alléguoit ce Pape, qui ne pouvoit qu'être ennemi d'un fidéle allié de la France. Henri VIII obtint de Léon X la permiſſion de l'enterrer dans l'égliſe de ſaint Paul de Londres, après l'avoir fait abſoudre, & s'être fait impoſer à lui-même une pénitence, qu'il devoit accomplir au nom du Roi défunt. Le Cardinal d'Yorc ayant fait célébrer à Rome une Meſſe ſolemnelle d'actions de graces de la mort du Roi Jacques, fut blâmé de tous les gens ſenſés. Ils prouverent que ce Prince ne devoit point être traité comme un ennemi de l'Egliſe, quoiqu'il eût toujours été attaché à la France; & qu'il étoit honteux qu'on témoignât de la joie à Rome de l'effuſion du ſang des Chrétiens.

II.

II. Regne de Jacques V. Troubles dont l'Ecoſſe eſt agitée ſous ſa minorité. Zéle de ce Prince pour

Comme Jacques VI n'avoit que deux ans, ſa mere gouverna, parce que le Roi ſon époux lui avoit laiſſé pendant la minorité du jeune Prince, l'adminiſtration du Royaume tant qu'elle demeureroit veuve. On n'avoit point encore vû en Ecoſſe une Reine Regente; & les Grands auroient caſſé le teſtament du Roi, s'ils n'avoient eſpéré que

la Religion Catholique. Sa mort.

cette Princeſſe étant ſœur du Roi d'Ang terre, il l'engageroit à ne rien faire pût troubler la paix du Royaume. Ils ne trompèrent pas. L'Etat fut en repos tant q Marguerite demeura veuve; mais ayant vo lu ſe remarier avec Douglas Comte d'A gus, le Royaume fut auſſitôt rempli trouble & de confuſion. On ôta la Régen à Marguerite, & l'on choiſit Jean D d'Albanie pour gouverner le Royaume. Pl ſieurs années après, cette Princeſſe fit caſ ſon mariage avec le Comte d'Angus, ſe r maria avec Henri Stuart, & ſe forma u puiſſant parti. Elle fit ſecouer à ſon fils joug des Douglas qui s'étoient emparé toute l'autorité. Ce jeune Prince à l'âge dix-ſept ans gouverna par lui-même, remplit tous les devoirs d'un bon Roi. Hen VIII ſon oncle maternel redoutoit ſon m rite. Comme il avoit fomenté les troubl pendant ſa minorité & que ce jeune R ne l'ignoroit pas, il craignoit qu'il ne vengeât en ſe joignant aux mécontens d'An gleterre. Il s'efforça de l'entraîner dans ſo ſchiſme, mais il ne put rien gagner ſur Prince, qui eut toujours horreur des no velles héréſies. Jacques V eut beaucoup ſouffrir de la Nobleſſe, qui commençoit à être infectée, & qui s'oppoſa toujours au bons deſſeins de ſon Roi. Parmi ceux qu punit pour avoir voulu répandre l'héréſ dans ſes Etats, fut le fameux Poëte Buch nan, qui trouva le moyen de ſortir de pri ſon & de ſe réfugier en France. Le zéle d Roi pour la Foi Catholique indiſpoſa d plus en plus la Nobleſſe, qui l'abandonn même en 1542, dans le moment qu'il allo

lle aux Anglois. Ce Roi en eut
grin, qu'il mourut quelques jours
de trente-un ans.

III.

t épouſé en premiéres nôces à Paris
la fille aînée de François I. Cette
étant morte la même année, il
n ſecondes nôces Marie de Lorraine
Duc de Guiſe, dont il eut deux fils
vant lui, & une Princeſſe âgée ſeu-
de huit jours, qui lui ſuccéda. Sa
Iarie de Lorraine fut déclarée Régente
oyaume. Lorſque la jeune Reine fut
le ſix ans, les François & les Anglois
manderent avec empreſſement pour la
épouſer quand elle ſeroit en âge, à un
e de leur nation. Mais la Régente qui
t Françoiſe & Catholique, craignant que
ille ne fût envoyée dans un pays héréti-
, gagna ſi bien les principaux Seigneurs
coſſe, que les Anglois furent refuſés, &
il fut arrêté qu'elle épouſeroit le Dauphin

III. Regne de Marie. L'hé- réſie s'établit malgré elle en Ecoſſe.

France. Elle fut conduite heureuſement
Bretagne, malgré les embuches que les
nglois lui avoient dreſſées. Cet enlevement
ntribua à rendre plus violente la guerre
tre les Anglois & les Ecoſſois. La Régente
ſſa en France pour la ſûreté de ſa perſon-
, & Jacques Hamilton Comte d'Aran fut
it Vice-Roi d'Ecoſſe, juſqu'à ce que la
une Reine fût en âge de gouverner. La paix
t conclue en 1550 entre l'Ecoſſe & l'An-
leterre, & huit ans après, la jeune Reine
Iarie épouſa François, Dauphin de France
Succeſſeur d'Henri II. Ayant perdu ſon
ari environ deux ans après ſon mariage,
le ſongea à retourner en Ecoſſe.

On y tenoit encore les Etats dans
on avoit conclu une alliance avec
glois, & dépouillé le Clergé de
biens. Avant le départ de la Reine,
IX envoya Ambaſſadeur en Ecoſſe
de Noailles Conſeiller du Parlem
Bourdeaux. Il demanda qu'on caſ
liance faite avec l'Angleterre, & que
gé fût rétabli dans la poſſeſſion de
dont il avoit été dépouillé. Les E
répondirent qu'ils n'étoient pas dis
rompre leur alliance avec les Ang
qu'à l'égard du rétabliſſement des P
de la reſtitution de leurs biens, loin
ter ce que la France leur faiſoit pr
ils alloient faire un Décret pour abo
les monaſtéres avant que la Reine
La même Aſſemblée ne ſe ſépara point
n'eût fait cet injuſte réglement. La R
riva en Ecoſſe en 1561. Les applaudi
qu'elle reçut en entrant dans ſon Roy
furent troublés par un événement
cauſa beaucoup de chagrin. Son Au
étant prêt à dire la Meſſe dans ſa ch
& déja revêtu des habits ſacerdotaux
homme prit les cierges qui étoient a
& les briſa : il vouloit même en fai
tant de l'autel & de tout le reſte, ſ
l'en eût empêché. Les Catholiques fir
efforts inutiles pour rétablir la Religi
cienne dans ce Royaume. Les héré
avoient fait des progrès étonnans
infecté les Grands & le peuple. S
gouvernemement du Viceroi, les E
voient fait des loix ſi ſévères contre l
tholiques, qu'il n'y eut que la Reine q
faire dire la Meſſe dans ſa chapelle ;
exige

exigea-t-on qu'on la célébreroit ſans aucun éclat. On fit un Edit pour lui accorder cette permiſſion & la reſtraindre à elle ſeule.

IV. Triſte état de l'Egliſe d'Ecoſſe.

La Reine envoya un Ambaſſadeur à Elizabeth Reine d'Angleterre, pour l'informer de ſon arrivée à Edimbourg, lui demander ſon amitié, & la prier de la déclarer ſon héritiére préſomptive. Elizabeth dit qu'elle ne ſouffriroit pas que la Reine d'Ecoſſe lui enlevât ſa Couronne pendant ſa vie; mais qu'elle n'avoit point deſſein de rien faire qui pût après ſa mort lui porter aucun préjudice. Elle demanda de ſon côté une ſatisfaction authentique de la Reine d'Ecoſſe, pour avoir pris le titre de Reine d'Angleterre lorſqu'elle étoit en France. On y avoit depuis renoncé pour elle par un Traité fait à Edimbourg, mais elle ne ſe croyoit pas obligée de le ratifier, parce qu'elle étoit perſuadée qu'Elizabeth étoit uſurpatrice, & que la Couronne lui étoit dévolue à elle-même, comme étant la plus proche héritiére de la Reine Marie. Ce fut là le commencement de la haine d'Elizabeth contre la Reine d'Ecoſſe. Cependant les affaires ſe brouilloient de plus en plus dans ce Royaume par le peu de crédit que la Reine y avoit, & par les diverſes factions qui le diviſoient. Cette Princeſſe accoutumée au luxe & à la dépenſe par l'éducation qu'elle avoit reçue à la Cour de France, ne trouvoit pas de grandes reſſources dans le domaine royal, qui étoit preſque réduit à rien par la négligence des Rois ſes Prédéceſſeurs. On lui adjugea donc le tiers des revenus qui avoient appartenu au Clergé, ce qui fit un grand nombre de mécontens. Marie écrivit en 1563 au Con-

cile de Trente une Lettre qui fut lûe par Cardinal de Lorraine. Elle y déclaroit qu'e ſe ſoumettoit a ſes déciſions, & s'excuſ de ce qu'elle n'avoit pû y envoyer aucun E que de ſon Royaume.

IV.

V. La Reine épouſe Henri Stuart, & enſuite Botvel. Révolte contre elle. Elle eſt faite priſonniére. Son fils Jacques VI eſt proclamé Roi.

La Reine épouſa vers le même tems He Stuart ſon couſin, dont elle eut un fils fut depuis Roi d'Ecoſſe & d'Angleter Henri fut étouffé dans ſon lit par des ſaſſins en 1567, & pour couvrir ce crim on fit ſauter ſa maiſon par une mine. Ma épouſa en troiſiémes nôces le Comte B vel, qui paſſoit pour l'auteur de la m d'Henri Stuart, & ce mariage fut la ſou de tous les malheurs de cette Princ Ceux-mêmes qui l'y avoient engagé, l' cuſerent d'avoir été complice de cet aſſa nat, & prirent les armes contre elle. M rie marcha contre eux à la tête de ſes tr pes ; mais ayant eu l'imprudence d'ent dans leur camp, dans l'eſpérance qu'ils recevroient avec reſpect & rentreroient d leur devoir, ils ſe ſaiſirent de ſa perſonn & la menerent comme en triomphe à Edi bourg, portant devant elle un étendart étoit le portrait d'Henri Stuart. Enſuite une réſolution de l'aſſemblée des Gran elle fut retenue priſonniére. Le Comte Botvel fut condamné au dernier ſuppli comme coupable de la mort du Roi, m Il trouva le moyen de s'enfuir hors du Roy me. Les Confédérés preſſerent la Reine renoncer à la Couronne en faveur de fils, & de donner le gouvernement à c des Grands qu'elle voudroit choiſir. Elle c ſentit à cette propoſition, & nomma

gent du Royaume le Comte de Murrai. Auſſitôt le jeune Prince fut proclamé Roi ſous le nom de Jacques VI, & le Comte de Murrai, Régent pendant la minorité. C'étoit au mois de Juillet 1567. Marie proteſta par un acte ſecret contre cette démiſſion, que ſes ſujets lui arrachoient par violence.

VI. La Reine Marie ſe retire en Angleterre, où elle perd ſa liberté.

Marie trouva le moyen de ſe faire un parti conſidérable, qui la tira du château d'Edimbourg un an après ſa détention. Alors une partie de la nobleſſe ſe rendit auprès d'elle, & déclara nul tout ce qui s'étoit fait contre ſa perſonne : de ſon côté elle publia la proteſtation qu'elle avoit juſqu'alors tenue ſecréte. En peu de jours elle aſſembla ſept mille hommes, avec leſquels elle marcha contre les révoltés. Le Régent lui donna bataille avec quatre mille hommes ſeulement, & remporta la victoire au mois de Mai 1568. Dès que Marie vit de deſſus une éminence d'où elle regardoit le combat, que ſes troupes étoient défaites, elle prit en diligence le chemin de l'Angleterre, & lorſqu'elle fut ſur les frontiéres, elle informa la Reine Elizabeth de ſes malheurs, & mit ſa perſonne & ſa fortune ſous ſa protection. Elizabeth lui fit dire qu'elle travailleroit à la faire rétablir ; mais en même-tems elle lui fit donner des gardes qui ne la quitterent point. Cette eſpéce de captivité n'empêcha point Marie d'envoyer en Ecoſſe le célébre Hamilton, de la premiére maiſon d'Ecoſſe, & l'un des plus grands hommes de ſon tems. Elle lui donna le titre de ſon Lieutenant général dans le Royaume, & l'adopta pour ſon pere, ce qui étoit ſans exemple.

Hamilton qui étoit comme exilé de ſon pays, y retourna avec ces titres honorables; mais il n'y fit rien qui répondît aux eſpérances de la Reine.

VII. Elizabeth Reine d'Angleterre nomme des Commiſſaires pour faire le procès à la Reine d'Ecoſſe.

Cependant Marie voyant qu'il y avoit de grandes diviſions en Angleterre entre les principaux Seigneurs, s'appliqua à en gagner quelques-uns, afin de ſe ſervir d'eux dans le beſoin. Il lui fut facile de faire entrer dans ſes intérêts le Duc de Norfolck, qui étoit le plus puiſſant de tous, en lui promettant de l'épouſer. Ce Duc qui ne ſavoit point diſſimuler, prit hautement le parti de Marie Stuart, & ſe plaignit vivement du Régent d'Ecoſſe. Celui-ci vint à Londres, & remit à Elizabeth des témoignages contre la Reine Marie, qui travailloit ſans ceſſe à augmenter & à fortifier ſon parti. La Reine Elizabeth s'en étant apperçue, voulut s'aſſûrer davantage de ſa priſonniére, & la fit pour cela tranſporter au château de Tutburi. Elle fit auſſi mettre en priſon au commencement de 1570 le Duc de Norfolck, qui ſe voyant dans les fers, promit à Elizabeth de lui être toujours fidéle, & témoigna un grand regret d'avoir penſé à épouſer Marie Stuart. Il obtint ſa liberté, mais il n'en joüit pas long-tems. L'Agent ſecret du Pape en Angleterre nommé Ridolfi, lui fit oublier ſes promeſſes, & le Duc recommença ſes intrigues. Il fut arrêté de nouveau, & eut la tête tranchée en 1572. Un Seigneur de la Maiſon des Hamiltons tua d'un coup de piſtolet le Régent d'Ecoſſe; & cette mort fut ſuivie de pluſieurs conſpirations en Angleterre, qui cauſerent à Elizabeth de grandes inquiétudes. Elle en rendoit toujours reſ-

nt dans ſes vues. Trente-ſix le rendi-
neuviéme d'Octobre à Foteringhei
it la ſeiziéme priſon de Marie, & lui
ent leur commiſſion.

e l'ayant lue, répondit qu'elle n'é-
int ſoumiſe à la Reine d'Angleterre;
jualité de Souveraine, elle ne devoit
compte de ſa conduite qu'à Dieu;
eſte elle n'avoit commis aucun cri-
tre Elizabeth, puiſque ce n'en étoit
in d'avoir recommandé ſa cauſe aux
ces étrangéres. Elle ajoûta le lende-
qu'elle ne vouloit rien faire qui pût
préjudice à la dignité royale, à elle-
, & au Roi ſon fils; & elle demanda
: ſa proteſtation. Le quatorziéme du
nois, elle dit qu'on l'avoit convaincue
éceſſité où elle ſe trouvoit de prouver
nocence, & qu'ainſi elle étoit diſpo-
répondre devant ſes Commiſſaires,
anmoins ſe déſiſter de ſa proteſtation.
zes s'aſſemblerent auſſitôt dans la Salle

VIII. Interrogatoire de la Reine Marie. Sa réponſe aux accuſations formées contre elle.

vie d'Elizabeth ſa chére ſœur ; qu'elle efforcée par différens moyens de re la liberté, & de délivrer les Catholi l'oppreſſion dans laquelle ils gémi qu'elle y travailloit encore, & qu'elle droit volontiers ſon ſang pour y réuſſi qu'étant priſonniére elle ne pouvoit cher les complots des autres. En p çant ces mots, elle verſoit un tor larmes. On produiſit contre elle p Lettres de ſes Secrétaires, & dif piéces qui la chargeoient d'avoir eu la derniére conſpiration. Mais elle à ſoutenir qu'elle n'étoit entrée dan mauvais deſſein contre la Reine, & da à ſe juſtifier en plein Parlement, ne lui fut point accordé.

IX. Sa condamnation. Comment elle en reçoit la nouvelle. Profonde diſſimulation de la Reine Elizabeth.

Les Seigneurs & les Communes compoſoient, s'étant aſſemblés au de quatre cens, examinerent l'affaire clarerent la Reine d'Ecoſſe criminelle Majeſté, ſans néanmoins prononcer tence de mort, qu'ils vouloient ré Elizabeth. Marie reçut la nouvell condamnation avec beaucoup de fi elle leva les yeux & les mains au ciel mercia Dieu du bonheur qu'elle a mourir pour la Religion. Car il étoit que c'étoit ſon attachement à la I Catholique qui l'avoit rendue ſi odieu dit avec quelque émotion, qu'il n'é ſurprenant que les Anglois, qui ſouvent ôté la vie à leurs Souverain taſſent de même une Princeſſe du ſa Comme cette ſentence ne pouvoit ê cutée qu'elle n'eût été ſignée de la les Seigneurs vinrent la ſupplier d'

in que l'on crût qu'elle n'agiſſoit point
motif de vengeance. Enfin cette arti-
Reine permit que la ſentence fût pu-
ans Londres à ſon de trompe, par un
a quatriéme de Décembre. On ôta
: à Marie ſon dais & toutes les mar-
e la dignité royale. Jacques VI Roi
e ſon fils, & l'Ambaſſadeur de France
gleterre, firent ce qu'ils purent, mais
ment, pour faire révoquer la ſenten-
izabeth répondit toujours en politique
: artifice, mais elle n'en alla pas moins
ins.

: ſigna ſecrétement la ſentence, & la
nettre à quatre Seigneurs, qui eurent
d'aller à Fothereigei la faire exécuter
r préſence. Ils s'y rendirent avec des
liers, le Juge du lieu & deux Exécu-
Le lendemain de leur arrivée dix-ſep-
de Février 1587 ſur les trois heures
midi, ils ſignifierent à Marie leurs or-
& lui dirent de ſe préparer à la mort.
eçut cette nouvelle avec aſſez de tran-
é, & fit même paroître beaucoup de
e voir arriver le moment où elle al-

X.
La Reine Marie ſe diſpoſe à la mort. Sa lettre à ſon Confeſſeur.

Princeſſe demanda pour toute grace qu'on lui fît venir ſon Confeſſeur, on lui envoya le Doyen de Peterſbourg qui avoit embraſſé les nouvelles héréſies; mais elle ne voulut pas même l'écouter. Ne pouvant avoir la conſolation de voir ſon Confeſſeur, elle lui écrivit ce billet : „ J'ai été combattue aujourd'hui de ma Religion & de recevoir „ la conſolation des hérétiques. Vous entendrez par Bourgoin & les autres, que j'ai „ fait fidélement profeſſion de ma Foi, en „ laquelle je veux mourir. J'ai requis de vous „ avoir pour recevoir ma confeſſion, & recevoir mon Sacrement; ce qui m'a été „ cruellement refuſé, auſſi-bien que le tranſport de mon corps, & de pouvoir teſter „ librement, ou n'en écrire que par leurs „ mains. A faute de cela, je confeſſe la grieveté de mes péchés en général, comme j'avois délibéré de faire à vous en particulier : vous priant au nom de Dieu, de „ prier & veiller cette nuit avec moi pour „ la ſatisfaction de mes péchés, & m'envoyer votre abſolution & pardon de toutes les offenſes que j'ai faites. J'eſſayerai „ de vous voir en leur préſence, comme ils „ me l'ont accordé, & s'il m'eſt permis, „ devant tous je vous demanderai pardon. „ Aviſez-moi des plus propres priéres pour „ cette nuit & pour demain matin, car le „ tems eſt court. Je n'ai loiſir d'écrire, mais „ je vous recommanderai au Roi. Aidez-„ moi de tout ce que vous penſez de bon & „ d'utile pour mon ſalut par écrit. "

XI. derniers mens.

Elle employa le peu de tems qui lui reſtoit, à écrire au Roi de France Henri III, à la Reine mere, au Duc & à la Ducheſſe de

ur leur recommander ſes ſerviteurs,
rer de ſa reconnoiſſance pour tous
ûts qu'elle avoit reçus d'eux. Elle
ſes domeſtiques, & leur diſtribua
u'elle avoit d'argent & de joyaux.
gea ſon Maître-d'Hôtel de dire à
à qui elle envoyoit ſa bénédiction,
prioit de ne point venger ſa mort,
ſer à Dieu le ſoin d'en ordonner
livines volontés. Enfin elle leur dit
s répandre une ſeule larme. Com-
: pouvoient lui répondre que par
iſſemens, elle les exhortoit à ne
er, puiſqu'elle alloit bientôt joüir
Elle les fit enfin ſortir de ſa cham-
garda que ſes femmes. Comme il
nuit, elle ſe retira dans ſon ora-
ù elle pria pendant plus de deux
roſternée pour implorer le ſecours
Elle revint enſuite joindre ſes fem-
t un peu de nourriture & ſe coucha.
e paſſa preſque toute la nuit en
è leva deux heures avant le jour,
proprement, & rentra dans ſon ora-
où l'on prétend qu'elle communia
ſtie qu'elle avoit conſervée. Le ma-
Commiſſaires ſe rendirent dans ſa
pour la conduire au lieu du ſuppli-
oit une ſalle au milieu de laquelle
dreſſé un échaffaut large de douze
quarré & haut de deux, couvert
p noir. La Reine Marie y entra te-
re ſes mains un Crucifix d'ivoire;
elle fut près de l'échaffaut, elle ap-
n Maître d'Hôtel à qui elle dit:
oi à monter: c'eſt le dernier ſervice
; me rendrez.

XII. Sa mort glorieuſe.

Elle étoit vêtue d'une robe de velour noir ornée de beaucoup d'or & de perles, & ſur ſa tête une coëffe blanche très-fine qui pendoit juſqu'à terre. Sa longue priſon n'avoit point effacé ſa rare beauté. Dès qu'elle fut montée ſur l'échaffaut, elle s'aſſit ſur un ſiége qu'on lui avoit préparé, & on lui lut ſa ſentence. Elle demanda encore ſon Confeſſeur, qui lui fut refuſé. Le Comte de Kent lui dit qu'il ne falloit pas ſe livrer ainſi à la ſuperſtition, & que c'étoit dans le cœur & non pas dans les mains qu'on devoit porter la Croix de Jeſus-Chriſt. Il eſt vrai, répondit la Reine, mais il eſt bien difficile de porter une telle image entre ſes mains, ſans que le cœur en ſoit touché; & rien ne convient mieux à un Chrétien, que de porter la vraie marque de ſa rédemption lorſqu'il eſt près de mourir. Alors elle renouvella ſes proteſtations, que jamais elle n'avoit attenté ni à l'Etat ni à la vie de la Reine Elizabeth ſa bonne ſœur; mais qu'elle voyoit bien que la cauſe de ſa mort étoit la Religion, & qu'elle s'eſtimoit très-heureuſe de mourir pour un tel ſujet. Le Doyen de Peterſbourg miniſtre Proteſtant s'étant approché pour l'exhorter, elle lui fit entendre qu'elle ne vouloit recevoir aucune conſolation d'un hérétique; & comme il vouloit continuer ſes exhortations, elle fit ſes priéres en latin à haute voix, recommandant à Dieu l'Egliſe Catholique, le Roi Jacques ſon fils, la Reine Elizabeth & ſon Royaume, & proteſtant qu'elle mouroit dans la Communion de l'Egliſe Romaine. Lorſqu'elle eut achevé ſa priére, le bourreau ſe mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner. Je vous pardonne, lui dit-elle,

us & à tous ceux qui ont conſpiré contre
ie, comme je prie le Seigneur qu'il mo
onne à moi-même tous mes péchés. En
e tems elle ſe mit à genoux, déclara
le mettoit toute ſon eſpérance dans les
es de Jeſus-Chriſt, récita à haute voix
aume trentiéme, & répéta ſouvent ces
es : *Seigneur, je remets mon ame entre*
nains. Elle ſe leva enſuite, & com-
a à ôter ſa robe aidée de ſes femmes,
le embraſſa, & à qui elle donna ſa bé-
ion. Elle leur dit de ſe retirer, de
Dieu pour elle, & de publier par-
qu'elle mouroit dans la Religion an-
ie, ſainte & catholique. Puis elle mit
te ſur le billot, & pendant qu'elle pro-
oit ces paroles, *In manus tuas, &c.*
ourreau lui trancha la tête du ſecond
. Elle n'avoit que quarante-cinq ans,
y en avoit dix-huit qu'elle étoit pri-
iére. On fit brûler tout ce qui avoit été
de ſon ſang, de peur, diſoient les
ſtres Anglicans, qu'on n'en fît des re-
s qui donnaſſent lieu à la ſuperſti-

XIII. L'héréſie s'étend & s'affermit en E.

i mort de cette Reine cauſa beaucoup
ie dans Londres. On ſonna toutes les
nes & on fit des feux de joie. Mais
abeth pouſſant la diſſimulation juſqu'au
, en témoigna un grand chagrin, &
ndit beaucoup de larmes. Elle fit mettre
riſon un des Conſeillers, & écrivit au
d'Ecoſſe qu'elle n'avoit aucune part à
ort de ſa mere. Ce Prince vouloit en
vengeance, mais les Seigneurs de ſon
aume, preſque tous partiſans d'Eliza-
par la conformité de religion, travail-

lerent à étouffer ſon reſſentiment. Le Pape Sixte-Quint en apprenant cette mort, ſoupira en ſe tournant du côté de l'Angleterre. On fut indigné en France d'un ſi horrible attentat, & le Roi Henri III fit faire à la Reine Marie un ſervice des plus ſolemnels dans l'égliſe de Notre-Dame où toute la Cour aſſiſta. On acheva après ſa mort de ruiner la Religion Catholique en Ecoſſe & d'y établir le Calviniſme. Mais lorſqu'après la mort d'Elizabeth Jacques VI eut uni la Couronne d'Angleterre à celle d'Ecoſſe, il obligea les Ecoſſois de recevoir le culte Anglican, & leur donna des Evêques malgré l'oppoſition des miniſtres Proteſtans. Les prétendus Réformés ont fait perdre depuis à la Maiſon de Stuart, les deux Couronnes d'Ecoſſe & d'Angleterre que Jacques VI avoit réunies en ſa perſonne.

V.

XIV. Comment l'héréſie pénétre dans les Pays-Bas.

Le commerce que les villes des Pays-Bas avoient avec les Anglois & les Proteſtans d'Allemagne, les garniſons de ſoldats Allemans Luthériens, & ſur-tout les livres que les hérétiques y avoient répandus, inſpirerent les nouvelles erreurs à un très-grand nombre de perſonnes. Calvin y avoit auſſi envoyé des miniſtres qui y avoient inſinué ſa doctrine; de ſorte que l'on voyoit tous les jours les Luthériens & les Calviniſtes ſe multiplier dans ces Provinces. La diverſité de ſentimens ſur pluſieurs points entre ces prétendus Réformateurs, cauſa d'abord de la diviſion parmi eux; mais ils ſe réunirent bientôt, & les Calviniſtes, qui faiſoient le plus grand nombre, entraînerent les autres. L'Empereur Charles-Quint voulant arrêter

. Mais Marie Reine de Hongrie ſœur
arles-Quint Gouvernante des Pays-
it ſuſpendre pour quelque tems l'exé-
de cet Edit, parce qu'elle prévoyoit
s maux qu'il pourroit produire, ſi on
oit à la rigueur. En 1556 l'Empereur
a la Couronne d'Eſpagne en faveur de
pe II, à qui il céda en même-tems
s-Bas, dont Marie Reine de Hongrie
eu le gouvernement pendant vingt-
ns.

ippe II, cherchant des moyens pour y
le progrès de l'héréſie, on lui en pro-
rois, l'érection de nouveaux Evêchés,
iſſement de l'Inquiſition, & la publi-
des Décrets du Concile de Trente. Il
bord uſage du premier, qui paroiſ-
e moins capable d'irriter les eſprits.
alors il n'y avoit point eu de Métro-
ans les Pays-Bas; les Evêchés de Cam-
Arras, Téroüane & Tournai, étoient
gans de l'Archevêché de Reims. Phi-
II y fit ériger par Paul IV trois Ar-
chés, Cambrai, Malines & Utrecht.
ché de Téroüane fut partagé en trois.

XV. Philippe II pour arrêter le progrès de l'héréſie établit de nouveaux Evêchés.

Pape y allégue pour motif, le danger auquel les Pays-Bas ſont expoſés, d'être emportés par le ſchiſme & par l'héréſie, ſi l'on n'y remédioit en donnant aux fidéles de nouveaux Surveillans. On unit à ces Evêchés les plus riches Abbayes des Pays-Bas, & on les conféra à des Eſpagnols dévoués au Conſeil du Roi : ce qui fut très-deſagréable aux Flamans.

XVI. Le Cardinal Granvelle par ſon exceſſive ſévérité irrite les eſprits. Sédition qui l'oblige de s'enfuir.

Après cet établiſſement Philippe II partit de Flandres pour l'Eſpagne, laiſſant le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite ſa ſœur naturelle, femme d'Octave Duc de Parme. Il lui donna le Cardinal Granvelle pour Conſeil, & trois mille Eſpagnols pour être en garniſon dans les places. A ſon arrivée en Eſpagne il fit brûler en ſa préſence à Séville & à Valladolid un grand nombre de Luthériens, qui avoient été arrêtés & condamnés par l'Inquiſition. Quoiqu'on n'eût oſé établir ce Tribunal dans les Pays-Bas, parce que l'on ſavoit combien il y étoit déteſté, le Cardinal Granvelle en ſuivoit dans ſa conduite l'eſprit & les maximes. Il faiſoit punir avec une extrême ſévérité, ceux qui étoient ſeulement ſoupçonnés de favoriſer la prétendue Réforme ; juſqu'à mettre le feu à tous les lieux où l'on croyoit que les hérétiques avoient tenu leurs aſſemblées. Il fit même une tentative pour établir l'Inquiſition à Anvers ; mais la ſédition qu'elle excita l'obligea d'abandonner cette entrepriſe ; & il ſe borna à faire publier le Concile de Trente. Les Proteſtans ayant appris qu'on méditoit le deſſein de les exterminer, dreſſerent une profeſſion de Foi pour être préſentée au Roi Philippe, & demanderent l'éloi-

gnement du Cardinal Granvelle. Celui-ci craignant pour ſa vie, ſe retira à Beſançon. Comme l'exécution des ordres du Roi paroiſſoit devoir être ſuivie d'un ſoulevement général, la Gouvernante repréſenta la néceſſité de les ſuſpendre, & le Comte d'Egmont fut envoyé en Eſpagne pour repréſenter au Roi & à ſon Conſeil l'état des Pays-Bas.

XVII. Les Eſpagnols veulent établir l'Inquiſition dans les Pays-Bas. On s'y oppoſe. Modifications avec leſquelles on publie le Concile de Trente.

Ce Seigneur parla librement ſur l'eſpéce de tyrannie que les Eſpagnols y exerçoient : mais il ne fut point écouté. Le Conſeil d'Eſpagne voulut s'en tenir aux voies de rigueur, & le Roi écrivit à la Gouvernante de faire exécuter ſes ordres avec ſévérité, de publier les Décrets du Concile de Trente & d'établir l'Inquiſition. Les Etats de Brabant s'y oppoſerent ; & la Gouvernante appréhendant une révolte, fut contrainte de donner une Déclaration qui révoquoit l'ordre d'établir l'Inquiſition. Elle fut plus embarraſſée à l'égard de la publication du Concile de Trente. Elle conſulta ſur ce ſujet pluſieurs Evêques éclairés & pluſieurs Docteurs célébres, qui lui repréſenterent que comme ce Concile avoit quelques articles contre les droits du Souverain & contre les priviléges des Provinces, on ne devoit point le publier en Flandres, ſans en excepter ces articles : elle en écrivit au Roi, qui répondit qu'on devoit recevoir ce Concile en tout, ſans en rien excepter, comme on avoit fait en Eſpagne. La Gouvernante fut affligée de l'inflexibilité de la Cour d'Eſpagne, mais elle n'eut pas la force d'y réſiſter. Elle écrivit néanmoins deux Lettres, l'une à l'Archevêque de Cambrai, l'autre au Magiſtrat du

Cont. de M. Fl. Tom. XXXIV. p. 294.

pays, pour déclarer qu'en recevant le Co cile de Trente, on ne prétendoit point d ner atteinte aux loix & aux priviléges pays. Ces Lettres importantes ſe trouv dans un livre intitulé *Jus Belgarum*, q traite de la réception des Bulles des Pa dans les Pays-Bas. La Cour d'Eſpagne prouva les reſtrictions & modifications q les Etats de Brabant avoient jugé néceſſ res, pour empêcher que pluſieurs points diſcipline établis dans le Concile de Trent ne troublaſſent l'ordre & la tranquillité blique dans les Pays-Bas.

VI.

XVIII. Progrès de l'héréſie. Révolte contre le Roi d'Eſpagne.

Les nouveaux Evêques voulant exécu le Décret du Concile de Trente qui ordon le rétabliſſement des Conciles Provinciau en tinrent pluſieurs, dans leſquels on fit vers réglemens pour conſerver la Foi C tholique & arrêter le progrès de l'héré Le peuple en fut allarmé, & ſollicita la bleſſe de ſe déclarer en faveur de la Réf me. Les Nobles s'aſſemblerent, & firent u ligue pour la liberté de la conſcience & de patrie. Ils dreſſerent une requête par laquel ils demandoient qu'on n'introduisît poi chez eux l'Inquiſition; qu'on ne les oblige point de reconnoître le Concile de Trent que l'on ſupprimât les nouveaux Evêché & qu'on leur accordât la liberté de conſcie ce; ſinon qu'ils proteſtoient qu'ils n'étoie pas reſponſables des déſordres qui arriv roient dans le pays. La Gouvernante éto née de cette conjuration, comprit combi l'exceſſive rigueur avoit augmenté le m Elle fut encore plus ſurpriſe quand elle les principaux conjurés, lui préſenter h

ſiment eux-mêmes leur requête. Ils étoient cinq cens, & avoient à leur tête les Comtes de Brederode, de Naſſau, de Culembourg & de Bergues. Ils traverſerent en bon ordre la ville de Bruxelles, & allerent au Palais de la Gouvernante. Ils étoient tous vêtus de gris, & avoient de petites écuelles de bois attachées à leurs chapeaux, & une médaille d'or au col ſur laquelle étoit l'image du Roi, & au revers une beſace ſuſpendue par deux mains entrelaſſées avec ces mots : *Fidéles au Roi juſqu'à la beſace.* C'étoit le ſixiéme d'Avril 1566.

XIX. Embarr de la Gou nante de Pays-Bas. co duite Eſpagnols rend le fans remé

La Gouvernante leur répondit que ce qu'ils demandoient dans leur requête, n'étoit point en ſon pouvoir ; qu'ils devoient envoyer des Députés à Madrid, & qu'elle employeroit en leur faveur tout ce qu'elle avoit de crédit, pourvû qu'ils ne fiſſent rien cependant au préjudice de l'ancienne Religion & de la tranquillité publique. Lorſque les Nobles ſe retirerent, le Comte de Barlemont, qui étoit leur ennemi, dit à la Gouvernante pour la raſſûrer, qu'il n'y avoit rien à craindre de ces gens-là, que ce n'étoit qu'une troupe de gueux. Le Seigneur Brederode qui avoit entendu cette parole en ſortant, en badina le lendemain dans un repas qu'il donna à près de trois cens Gentilhommes ; & comme on propoſa de donner un nom à leur confédération, il dit qu'il falloit l'appeller la confédération des gueux : ce qui fut approuvé de tous les autres. La Gouvernante envoya auſſitôt en Eſpagne le Baron de Montigni & le Comte de Bergues. La ſeule modération qu'ils purent obtenir fut, que ceux qui donneroient quelque ſujet de mécontentement,

ſeroient ſeulement pendus, au lieu d'être brûlés, & qu'on ſe contenteroit de bannir ceux qui embraſſeroient la nouvelle Réforme. Ce réglement fut propoſé aux Etats, reçu par ceux d'Arras, de Hainaut & de Namur, & publié dans la Flandres & dans le Brabant, ſans qu'on y appellât ceux de Hollande, de Zélande & de Friſe.

XX. Ravages que font les Proteſtans dans les égliſes des Pays-Bas.

Le bruit courut quelque tems après que le Roi Philippe II venoit en Flandres avec une formidable armée. Les Proteſtans ne pouvant douter qu'elle ne fût deſtinée contre eux, ſe déclarerent ouvertement. Ils ſe fortifierent dans leur réſolution, quand ils ſçurent que le Pape & la Cour de Rome preſſoient le Roi d'Eſpagne d'employer contre eux la plus grande ſévérité. Ils firent prêcher en public la prétendue réforme dans toutes les Provinces, tinrent leurs aſſemblées avec des armes pour ſe défendre, & conclurent une ligue avec les Proteſtans d'Allemagne. Il ne ſe trouva ni ville ni bourg où il n'y eût aſſez de Proteſtans pour former une très-nombreuſe aſſemblée. Voulant enſuite autoriſer leur entrepriſe, ils préſenterent une requête au Conſeil pour avoir permiſſion de tenir des prêchés. Comme on ne leur donnoit point de réponſe favorable, ils prirent les armes, pillerent les égliſes, briſerent les images, abbatirent les autels, & exercerent toute ſorte de violences. Tels étoient les fruits de la nouvelle réforme. Ils peuvent ſervir à faire connoître la nature de l'arbre qui les avoit produits.

XXI. La révolte des Proteſtans

Les excès auſquels les Proteſtans ſe portoient, obligerent la Gouvernante de leur permettre de continuer de s'aſſembler comme

Proteſtans informés que le Conſeil
ne avoit pris la réſolution de les per-
ommencerent eux-mêmes la guerre.
obles jurerent de prendre les Mar-
ſous leur protection ; & ceux-ci joints
du peuple, de fournir de l'argent &
battre en perſonne pour la cauſe com-
Et de peur que la diverſité des ſectes
de la diviſion entre eux, Louis de
écrivit à ceux d'Anvers, de quitter
inions particuliéres ſur la Religion,
'en tenir tous à la Confeſſion d'Auſ-
Cette Lettre eut tout le ſuccès qu'on
t en attendre. Les hérétiques d'Anvers
onſulté Théodore de Béze qui étoit
ve, & ce fameux miniſtre ayant ap-
cette eſpéce de tréve de Religion,
ſerent une profeſſion de foi ſur le mo-
la Confeſſion d'Auſbourg, & prierent
ices Allemans de s'intéreſſer pour eux
du Roi Philippe.

ite ils ſe réunirent tous pour établir
nſiſtoires, non-ſeulement à Anvers,
ans la plûpart des villes, & créerent
igiſtrats & des Conſeillers. Ils firent

XXII.
La Gouvernante abaiſſe les Proteſtans révol-

ceur, elle travailloit à réprimer les plus
niâtres & les plus audacieux par la f
des armes. Ses troupes les défirent prè
Tournai, & prirent Valencienne où l'hé
étoit comme concentrée. La Gouvernan
arrêter les principaux chefs, & exige
ſerment de fidélité de la part des Seig
& des Magiſtrats. Pluſieurs le prêteren
la Princeſſe Marguerite entra en trio
dans Anvers, où elle rétablit le culte
Religion Catholique. Les confédérés f
en même-tems battus & diſſipés en Hc
de, & toute cette grande Province
rentrer dans ſon devoir. Par-tout les é
furent rétablies, & les temples des h
ques ruinés. Le peuple s'y porta avec
d'ardeur, que celui de Gand qui étoit un
édifice, fut raſé en moins de deux h

VII.

XXIII. La Gouvernante commence à pacifier les troubles par ſa douceur. Le Roi d'Eſpagne envoie le Duc d'Albe pour gouverner. Rigueur exceſſive de ce Seigneur Eſpagnol.

Au milieu de ces heureux ſuccès, il y
une choſe qui inquiétoit beaucoup la Go
nante. C'étoit de voir un grand nomb
Flamans, qui craignant l'arrivée du
abandonnoient tous les jours le pays
portoient dans les Royaumes voiſins le
merce & les manufactures. C'eſt ce q
bligea de prier le Roi Philippe, ou
donner le pouvoir de pardonner, ou de
lui-même au plutôt dans les Pays-Bas
les armes à la main ni avec la ſévérité
Juge, mais avec la tendreſſe & l'affe
d'un pere. Philippe avoit paru touché
repréſentations; & néanmoins au lieu
ler lui-même en Flandres, il y envoy
dinand de Tolède Duc d'Albe. Ce Sei
arriva à Bruxelles, & fit part à la Gc
nante du pouvoir abſolu que le Roi lui

ainement tout ce qui avoit rap-
roubles paſſés. C'étoient ou des
ou des hommes livrés à cette na-
'eut aucun égard aux priviléges
i à l'autorité du Conſeil ſouve-
ant. Ce nouveau Tribunal s'at-
oit de juger ſans appel tout ce
it la Religion, enſorte qu'il n'y
de différence entre ce Conſeil &
i d'Eſpagne.

n remplit les priſons de Tour-
nd, d'Anvers & de Malines, &
u dernier ſupplice un grand nom-
ſonnes. Cette rigueur exceſſive
t d'horreur pour ce Tribunal,
onna le nom de Conſeil Sangui-
uc d'Albe ſe rendit enſuite a An-
fit conſtruire une citadelle a la
nployа deux mille ouvriers. Au
ıvier 1563, il cita Guillaume de
nce d'Orange & les autres pre-
ıeurs du pays. Cette citation ne
; réplique. On lui répondit en re-
l'Inquiſition d'Eſpagne, tous les
tous les maux dont le Duc d'Albe

XXIV.

Le Duc d'Albe porte dans les Pays-Bas la terreur & réduit les peuples au déſeſpoir. L'Inquiſition d'Eſpagne engage Philippe II à faire mourir ſon propre fils.

quatre langues, qui portoit que cett
ſon avoit été raſée, à cauſe de l'ex
conſpiration qui y avoit été faite cont
gliſe Catholique & contre la Majeſté
le. On apprit en même-tems d'Eſ
que le Baron de Montigni, député
Gouvernante auprès du Roi, avoit é
en priſon, pour avoir voulu proté
Flamans. Mais ce qui répandit par-t
conſternation, fut la nouvelle que l'o
de l'empriſonnement de Dom Carlos
Roi. Ce Prince âgé de vingt-trois an
ſoupçonné de vouloir ſortir ſecréteme
pagne pour aller dans les Pays-Bas,
peuples l'auroient reconnu pour le
Mais ſon plus grand crime étoit
parlé de l'Inquiſition, en des termes q
craindre à cet odieux Tribunal d'être
mé quand le jeune Prince ſeroit le
Les Inquiſiteurs repréſenterent au R
devoit ſacrifier ſon fils pour le bie
Religion; & Philippe écoutant ce
ble conſeil le fit empoiſonner dans
ſon. L'Epouſe de Dom Carlos qui ét
ceinte, eut le même ſort.

XXV. La même Inquiſition détermine le Roi à exercer la dernière rigueur dans les Pays-bas. Suites funeſtes de cette conduite.

Cette conduite du Roi d'Eſpagne aveugle déférence aux avis des Inqui
remplirent d'indignation les peup
Pays-Bas, qu'une autre déciſion des
teurs avoit déja mis en fureur. Conſu
le Roi d'Eſpagne comment il devoit
der les Flamans, ils avoient décidé c
en général & en particulier, de mê
les Etats Généraux de ces Province
cepté un très-petit nombre de perſ
étoient apoſtats, rébelles & criminels c
Majeſté; & non-ſeulement ceux qui

ſtoient tous criminels & coupa-
-Majeſté divine & humaine. En
: de cette conſultation, Philippe
u Duc d'Albe des ordres d'infor-
ueur contre les Sectaires, ſelon
: l'Inquiſition. Ainſi le Tribunal
qu'on appelloit publiquement le
ſang, fit un Edit terrible qui fut
técutions les plus cruelles. Un
ıre d'innocens furent enveloppés
me condamnation. On ne peut
ec quelle barbarie, les Eſpagnols
l'eſprit de l'Inquiſition, ſe con-
ns les Pays-Bas. Le déſeſpoir au-
ıiſirent les Flamans, porta ceux-
ıler en troupes, pour ſe jetter ſur
t les Religieux dans la Flandre
, & ſe venger ſur eux de la
: laquelle les Eſpagnols les trai-

e fruit de l'étrange déciſion des
. Le Prince d'Orange leva trois
: attaquer le Duc d'Albe; mais
ſe ne réuſſit pas. Louis de Naſſau
ıreux dans la Friſe, où il fit

XXVI.
Cruautés du Duc d'Albe.

empêcher l'abolition de leurs privil
l'anéantiſſement du ſouverain Co
Brabant. On fit encore mourir cru
d'autres Gentilshommes des plus nc
le Duc d'Albe confia pour ces proc
nels ſon autorité à Jean Spéel, qui f
convaincu d'une infinité de crimes &
mort par le même Duc.

XXVII. Les Comtes d'Egmont & d'Horn punis de mort injuſtement.

Après ces ſanglantes exécutions, toujours avide de ſang & ne reſpirai plus exceſſive vengeance, fit trava procès des Comtes d'Egmont & de H étoient priſonniers. Sabine Palatin viére, épouſe du Comte d'Egmont, en Eſpagne une requête, écrite d' niére ſi touchante, qu'on ne peut la en être attendri. Mais elle ne fit pas dre impreſſion ſur les Inquiſiteurs, qu les Conſeillers de la Cour d'Eſpa n'eut aucun égard aux grands ſervic Comte d'Egmont avoit rendus à l'Et tout ce qu'il avoit fait pour l'Emperei les V, & même pour le Roi Philipp les guerres d'Alger, de Gueldre & c ce. Son grand crime étoit d'avoir fai des Pays-Bas le Cardinal de Gra d'avoir parlé contre l'Inquiſition, & favoriſé les premiers efforts que l'on empêcher la patrie de tomber dans l tude. Dès que ce Seigneur avoit vû confédérés paſſoient les bornes d'u défenſe, il les avoit abandonnés ; Duc d'Albe ne fut point arrêté par conſtance ſi remarquable & ſi déci Comte d'Egmont fit une proteſtatio laquelle il déclaroit que s'il avoit quelque choſe aux hérétiques, il ne

inges dont tout le peuple le com-
en publiant ſon innocence & rejet-
it le mal ſur les Eſpagnols. Le Duc
e condamna à avoir la tête tranchée,
e que le Comte d'Horn, dont la cauſe
peu près la même. Le Comte d'Eg-
yant entendu prononcer ſa ſenten-
nanda du papier, & écrivit ainſi en
is à Philippe II : Puiſqu'il a plû à
Majeſté de faire condamner à mort un
& fidéle ſujet, qui n'a jamais épar-
our vous, ni ſes travaux, ni ſes
ni ſa vie, qu'il a expoſée à mille
s pour les intérêts de votre Majeſté;
ns encore à la ſacrifier mille fois, ſi
it porter le moindre préjudice à vo-
deur & à votre gloire. Mais je ne
as que quand votre Majeſté ſera
ſtruite de mes actions, vous ne re-
iez l'injuſtice qu'on m'a faite, lorſ-
ous a perſuadé ce qui ne m'eſt ja-
nu dans l'eſprit. J'en prens Dieu à
& je le prie de rendre à mon ame
paroître aujourd'hui à ſon juge-
e qu'elle a mérité. ſi j'ai négligé

qu'on lui avoit donné pour l'aſſiſter à
S'étant confeſſé à ce Prélat dont il re
ſolution, il paſſa la nuit en priéres.
demain veille de la Pentecôte (
vit dans la place publique un échaf
vert de drap noir, avec deux carr
vant un crucifix d'argent. Le Com
mont y fut conduit vers le midi, a
gné de l'Evêque d'Ypres. Il ſe mit
devant le Crucifix, & après quelq
res il ôta ſa robe de chambre, b
bonnet ſur ſes yeux, & eut la t
chée par le bourreau qui s'étoit ca
l'échaffaut. Il n'avoit que quarant
Le Comte d'Horn fut enſuite exéc
même maniére, après avoir reco
ſon ame à Dieu, & ſupplié les aſſ
prier pour lui. Marie de Montm
ſœur s'étoit inutilement employée
ſauver la vie. On expoſa les têt
deux Seigneurs ſur des poteaux pend
heures, à la vûe de tout le peupl
corps furent mis dans des cercueils d
& dépoſés dans l'égliſe de ſainte Cla
qu'à ce qu'on les eût tranſportés av
tes dans les villes qui leur appart
celui du Comte d'Egmont à Sottin
Flandres, & celui du Comte d'Horn
pen dans le Brabant. La nouvelle
exécution ſe répandit bientôt dans
vinces, & fut reçue par-tout avec
tion.

IX.

Peu de tems après, le Duc d'Albe partit ur la Friſe, où il remporta une victoire mplette ſur Louis de Naſſau. Les valets de armée brûlerent tous les villages ; ce qui ta les payſans qui étoient en fureur, à fai- mourir beaucoup d'Eſpagnols. Les ſoldats cette nation malgré la défenſe de leurs efs, mirent le feu à un très-grand nombre maiſons, & le Duc d'Albe fut obligé de nir ſévérement ces incendiaires. Il reçut Utrecht des troupes que ſon fils aîné lui ena d'Eſpagne. Voulant intimider les ples, & ſe livrant aux mouvemens du faux e que lui avoient inſpiré les Inquiſiteurs, fit couper la tête dans Amſterdam à une me fort riche âgée de quatre-vingts ans, ce qu'elle avoit donné retraite à un mi- tre Proteſtant. Le Prince d'Orange étoit rs en Allemagne, où il ſollicitoit les nces Proteſtans à lui donner du ſecours. augmenta la haine que l'on y avoit pour le c d'Albe, par un Ecrit intitulé : Contre la annie du Duc d'Albe, qu'il eut ſoin de re répandre dans toute l'Allemagne & dans Flandre. Les Princes leverent des trou- ; & comme l'Empereur Maximilien II roit pû le trouver mauvais, le Prince d'O- nge lui envoya des Députés pour prouver néceſſité de faire ces levées, & le prier, mme le Chef de la Maiſon d'Autriche en lemagne, d'avoir compaſſion des Pays- , d'où ſes Ancêtres tiroient leur origi- Il lui fit donc repréſenter, que ces Pro- es autrefois ſi floriſſantes par la ſage duite des Seigneurs & des Etats, étoient urd'hui en proie à l'avarice des Eſpa-

XXVIII. Le Duc d'Albe continue d'exercer une grande cruauté contre les Hérétiques. Le Prince d'Orange ſe plaint à l'Empereur de la tyrannie des Eſpagnols.

gnols ; qu'ayant tiré contre les
Grands l'épée de l'inquiſition,
devoient ſe ſervir que contre
ils avoient laiſſé par-tout des t
inſupportable tyrannie ; que les
étoient ſouvent plaints au Souve
lui avoient député les plus c
d'entre les Seigneurs, qui avoi
tés de la maniére la plus indig
malheureux voyant que le Rc
prévenu par la calomnie, ne v
les écouter, & contraints par
avoient pris les armes, qu'ils
de quitter, dès qu'ils n'aurc
craindre de tomber dans une h
vitude, & d'être expoſés à l'ho
té qui les faiſoit gémir ſous une
étrangére ; qu'ils prioient donc
la ſoumiſſion dont ils étoient
Majeſté Impériale, d'interpoſe
autorité, & de faire voir au
gne ſon couſin, que l'unique m
cifier les troubles du pays, étc
ſortir les garniſons Eſpagnole
blir & conſerver les priviléges
nités, & de pourvoir au repos
Décret des grands Seigneurs &
pays.

XXIX. L'Empereur, qui étoit modér
Philippe II n'a point égard aux repréſentations du frere de l'Empereur. Les troubles continuent dans les Pays-Bas. Le Pape
écouta les remontrances du Prin
& conſeilla à ſon frere Charles,
paix & qui
it en Eſpagne p
res particuliéres, de conférer a
lippe II ſur celles des Pays-Ba
parla vivement au Roi dès les
tretiens qu'il eut avec lui : mai
s'imagina qu'il ne pouvoit en

venir ſur ſes pas en rappellant le Duc d'Albe & les troupes Eſpagnoles. Sachant néanmoins combien ſa conduite l'avoit rendu odieux aux Etats de l'Empire, il voulut ſe juſtifier par un Ecrit qu'il fit publier en Allemand, & où il entreprenoit de montrer que la juſtice exigeoit de lui qu'il réprimât les rébelles. Ainſi la guerre continua. Le Prince d'Orange reçut des levées d'Allemagne, & avec ces troupes il paſſa le Rhin au commencement de Septembre de la même année 1568. Il prit Aremberg, tailla en piéces une garniſon Eſpagnole qui y étoit, & ſe rendit maître de pluſieurs places. Il exigea d'Aix-la-Chapelle de fortes contributions, & fit en peu de tems des progrès conſidérables. Le Duc d'Albe de ſon côté fit de grands préparatifs, & ſerra de ſi près le Prince d'Orange, qu'il l'obligea de camper & de décamper vingt-neuf fois, & le contraignit de licentier ſes troupes & de ſe retirer lui-même en Allemagne. Le Pape Pie V eut tant de joie des ſuccès du Duc d'Albe dans la Friſe, qu'il fit ſouvent ſon éloge en plein Conſiſtoire, & n'en parla jamais que comme d'un Seigneur également plein de valeur & de piété. Cette ſeconde qualité ne convenoit gueres à un homme, dont toute la conduite ne tendoit qu'à rendre l'Egliſe Catholique odieuſe à tous les peuples, & qu'à en éloigner de plus en plus les nouveaux Heretiques.

Pie V fait l'éloge du Duc d'Albe.

XXX. Suite des troubles des Pays-Bas.

Son incroyable ſévérité révolta de plus en plus les eſprits, & un grand nombre de villes s'étant ſoumiſes au Prince d'Orange, l'héréſie étendit ſes conquêtes, & pénétra dans toute la Friſe, malgré les efforts des L'héréſie s'y affermit. Fit

Duc d'Al- Eſpagnols pour en arrêter les progrès. (
ci agirent plutôt en barbares qu'en guer
& leur cruauté facilita à leurs ennemis
avantages qu'ils n'auroient pû ſe pr
par la force de leurs armes. Car on crai
tellement d'être ſoumis au joug dur &
bare de ce peuple fier & impérieux
preſque toutes les villes ſe réuniſſoien
ſe ranger du côté du Prince d'Orang
1572, après s'être emparé de la Holla
de la Zélande, il jetta les fondemens
République qui devint dans la ſuite ſi
ſante.

Les confédérés faiſoient toujours de
grès, & enlevoient chaque année aux
gnols quelques places dans la Flandre
conduite que tenoit le Duc d'Albe o
hoit encore à fortifier leur parti. Il f
ver ſa ſtatue en bronze, au milieu de l
ce d'armes de la citadelle d'Anvers. Il y
repréſenté au naturel, & revêtu de ſ
mes, le bras droit étendu vers la ville
une attitude menaçante. On voyoit ſo
pieds deux figures maſquées, avec plu
mains qui tenoient des bourſes & des
ces; & au col des écuelles de gueux,
qu'avoient pris les premiers confédéré
le piedeſtal de marbre qui ſoutenoit
tue, étoit gravée une inſolente inſcri
Cette vanité le rendit encore plus odie
Flamands, & aux Etats mêmes des P
ces qui étoient demeurées ſoumiſes a
d'Eſpagne. Les nouveaux impôts qu'i
lut établir peu de tems après, ache
de ſoulever entiérement le peuple, (
reçut qu'avec mépris l'amniſtie que l
fit publier de la part du Roi. Paroiſſa

es les contradictions qu'il éprouvoit,
nda d'être rappellé, & on lui ſubſti-
Duc de la Cerda. Lorſqu'il arriva en
:s, le Duc d'Albe refuſa de le recon-
pour Gouverneur, diſant que les con-
ayant fait de nouveaux progrès, il
it que lui qui pût les affoiblir & les
tre. Il fit aſſiéger & prendre Mons
fils Fréderic de Tolède; il forma le
Harlem, qu'il emporta en 1573, &
Eſpagnols exercerent les plus horri-
olences. Les confédérés ſe dédomma-
par la défaite des flottes de Philippe
Duc d'Albe en fut ſi picqué, qu'il ſol-
le nouveau ſon rappel; il l'obtint
ſuivante, & laiſſa le gouvernement
ys-Bas à Dom Louis de Raqueſens,
Commandeur de Caſtille, qui fut
en ſa place.

à propos de marquer ici quelle fut
d'un homme qui a joué un ſi grand
& qui a le plus contribué par ſa hau-
par ſa cruauté, à faire perdre à l'E-
atholique les Provinces-Unies, & à
r dans l'héréſie & dans le ſchiſme,
s ſont encore aujourd'hui. La fierté
Duc lui attira une diſgrace, qui fut
de la priſon, où il demeura deux ans
les ſollicitations du Pape. Il n'ob-
liberté, que parce qu'on eut beſoin
pour le mettre à la tête de l'armée
ilippe II fit entrer en Portugal en
Ce vieux Général acquit cette Cou-
à ſon Maître avec les vaſtes Provinces
dépendent dans le nouveau monde. Il
t au commencement de l'année ſui-
l'âge de ſoixante-quatorze ans.

XXXI. Bulle du Pape à Jean d'Autriche. La Religion Catholique abolie à Amſterdam. Les François vont au ſecours des Flamans contre les Eſpagnols. L'Empereur tâche de pacifier les troubles. Les Etats des Pays-Bas entreprennent de ſe juſtifier.

En 1578, Dom Jean d'Autriche fils turel de Charles-Quint, que Philippe avoit envoyé dans les Pays-Bas pour ſuc der à Raqueſens, ayant fait de grands p paratifs & raſſemblé toutes ſes forces, ſolut de ſe mettre en campagne. Comm s'y diſpoſoit, il reçut une Bulle de G goire XIII, par laquelle ce Pape lui acc doit & à tous ceux qui ſuivoient ſon p ti, une entiére rémiſſion de leurs péchés certaines conditions marquées dans ce Bulle. Il attaqua les confédérés avec un cours conſidérable qu'il avoit reçu du I de Parme, leur tua trois mille homm & fit un grand nombre de priſonniers. M ils ſe conſolerent de cette perte par la j qu'ils eurent d'être reçus dans Amſterd A peine y furent-ils entrés qu'ils en cha rent les Eccléſiaſtiques & les Religieux. mettant enſuite aucunes bornes à leur reur, ils pillerent les égliſes & les mo ſtéres, abbattirent les autels & les imag commirent d'autres profanations encore p horribles, & y abolirent abſolument l'ex cice de la Religion Catholique. Vers le m me tems le Duc d'Alençon frere unique Roi de France Henri III, qui aſpiroit à ſouveraineté des Pays-Bas, y envoya l mille hommes d'infanterie & mille Gen hommes volontaires, qui firent beauc de ravages dans le pays. Les Etats par ſoient diſpoſés à s'attacher à lui, & ce Pr de ſon côté publia un Manifeſte conte les motifs qui l'obligeoient à venir au cours des Flamans. Le Roi d'Eſpagne plaignit vivement au Roi de France; r Henri III lui manda que ſon frere é

ſta ſur deux articles, le rétabliſſe-
la Religion Catholique, & la con-
n de l'autorité royale. Les Etats en-
nt de ſe juſtifier par un long Ecrit,
t plaignoient de l'ambition de Phi-
, qui vouloit réduire la Flandre en
e, & du peu de droiture des Mini-
agnols. Pour donner en même-tems
ſatisfaction à l'Empereur, ils firent
une Ordonnance à Anvers, pour
re à tous les Juges de punir ſelon la
des loix, tous ceux qui n'étant pas
vinces de Hollande & de Zélande,
nt entreprendre quelque choſe de
e à la Religion Catholique, Apo-
& Romaine. Mais cette Ordon-
'eut aucun effet, parce que les Pro-
étoient en trop grand nombre.

XXXIX. Etat favorable aux Proteſtans.

néme année, le Prince d'Orange ſe
le l'occaſion de l'approche des armées
res compoſées de Luthériens & de
iſtes, pour engager les Etats à pro-
la liberté de conſcience dans tous les
s. On publia à Anvers la dernière
Etats en la
Cette ordre

mécontens, qui ne vouloit ni reconn
Jean d'Autriche pour Gouverneur, ni
aux Etats. Ils ſe diſoient fidéles au Roi
l'ancienne Religion, & s'oppoſoient
tout aux Gantois qui s'en déclaroient
mis. Ceux-ci engagerent dans leur ré
Bruges, Ypres & pluſieurs autres ville
leverent des troupes. Après avoir con
& vendu les biens du Clergé, ils dé
rent les monaſtéres & les égliſes, & a
rent dans tout leur reſſort l'exercice
Religion Catholique. Les peuples de Br
les & d'Anvers leur envoyerent des Dép
ſans pouvoir rien gagner ſur eux. L'A
duc Jean, le Prince d'Orange & les E
ne réuſſirent pas mieux. Jamais ces m
ne voulurent reſtituer aux Catholique
trois égliſes qu'on leur demandoit, ni
dre la liberté à un grand nombre de Ge
hommes qu'ils tenoient priſonniers. Le
d'Alençon & la Reine d'Angleterre s
ployerent auſſi pour cela, mais avec
peu de ſuccès. Enfin le Prince d'Orang
tranſporta à Gand où l'on convint des
ticles ſuivans : Qu'on rendroit aux E
ſiaſtiques leurs biens & leurs revenus ; Q
rétabliroit dans la ville l'exercice de la
ligion Catholique, mais qu'il n'y au
point de proceſſions dans les rues ; Qu
Catholiques porteroient publiquement
Viatique aux malades ; mais ſans aucun
pareil ; Que les boutiques ſeroient ferm
les jours de fêtes ; Qu'on ne vendroit p
de viande au marché dans les tems défen
Que de part & d'autre on ne diroit rien,
tout dans les ſermons, qui fût injurieu
capable de rallumer la ſédition ; Enfin

d'Octobre dans ſon camp près de
, & fut enterré avec beaucoup de
dans l'égliſe Cathédrale, d'où il fut
ſuite tranſporté en Eſpagne. Il n'é-
é que de trente-un ans. Il eut pour
ur dans le gouvernement des Pays-
xandre Farnéſe Prince de Parme,
pliqua d'abord à ménager adroite-
s Provinces Vallones, qui étoient
s au Roi & à la Religion Catholi-
ais ces peuples avoient autant d'hor-
s Eſpagnols, que d'amour pour le
d'attachement pour l'ancienne Re-
Elles ne vouloient entrer dans au-
égociation, qu'on n'eût fait ſortir
s-Bas toutes les troupes Eſpagnoles.
ation s'étoit rendue ſi odieuſe, qu'elle
éteſtée de ceux-mêmes qui avoient le
loignement de l'héréſie. Nous allons
ſuites de cette haine, que les Eſpa-
s'étoient attirée par leur hauteur &
r cruauté.

X.

1581. Les Etats Généraux s'aſſemble- XXXIII

ces Royaumes du Nord, comme ils
voient été dans pluſieurs Provinces de l'
pire. Le Légat voulut reconcilier le Roi
Guſtave Trolle Archevêque d'Upſal;
Stenon lui repréſenta les raiſons qu'il a
de ſe défier de l'Archevêque, & ſe pla
des liaiſons de ce Prélat avec Chriſtie
Roi de Dannemarc. Celui-ci ayant
mencé quelques actes d'hoſtilité, le R
procéder contre l'Archevêque d'Upſal a
d'être le chef de la conſpiration. Il fu
aux Etats, qui le déclarerent rébelle
prierent le Roi de s'aſſûrer de ſa perſ
Il fut arrêté & envoyé à Stokolm,
Sénat le condamna à ſe démettre de
Archevêché, & à ſe retirer dans un m
ſtére pour y faire pénitence. L'Archev
ayant donné ſa démiſſion en plein Sé
dépêcha ſecrétement à Rome pour pro
contre la violence qu'on lui avoit fait

XXXVI. Le Pape excommunie le Roi de Suéde & met ſon Royaume en interdit. Suites affreuſes de cette injuſte entrepriſe du Pape.

Sur ces plaintes, Arcemboldi eut
de repaſſer en Suéde, & de menacer le
d'excommunication, s'il ne rétabliſſoit
chevêque. Sur le refus qu'en fit ce Pri
Léon X. mit le Royaume de Suéde en i
dit, & excommunia le Roi & le Sénat.
étoit l'uſage, ou plutôt l'abus que les
pes continuoient de faire de l'autorité
avoient dans l'Egliſe. Pouvoit-on en a
dre autre choſe que des troubles & des d
dres? L'Archevêque de Londen en Da
marc & l'Evêque d'Odenſée furent
gés de l'exécution de la Bulle, & Chri
Il fut prié de l'appuyer fortement. Le
Stenon de ſon côté fit ſaiſir les ſomme
étoient dues en Suéde au Légat Arcemb
& qui étoient provenues de la diſtrib

Hollande, de Zelande, de Frise, de Gueldres & de Zutphen, s'unirent plus étroitement; & c'eſt ce qui a fait donner le nom de Provinces-Unies. Les Eſpagnols firent aſſaſſiner le Prince en 1584; mais après ſa mort les Provinces-Unies maintinrent leur gouvernement, & établirent une forme de République, dont la Religion dominante eſt le Calviniſme. Telles furent les ſuites funeſtes du gouvernement tyrannique des Eſpagnols & de leur aveugle obéiſſance aux déteſtables ſanguinaires des Inquiſiteurs.

XXXV. Les Provinces-Unies ſe fixent dans l'héréſie.

XI.

La publication des Indulgences fit beaucoup de bruit dans les Royaumes du Nord, comme elle en avoit fait en Allemagne. Le Pape Léon X avoit donné pouvoir à Angelo Arcimboldi en qualité de Légat dans le Nord de les y publier: mais ce Prélat fit beaucoup abus de cette commiſſion. Il leva en Danemarc de groſſes ſommes d'argent,

XXXVI. Egliſe de Suède. Le Pape Léon X y fait publier les Indulgences par un Légat qui les trafique. L'Archevêque de

nient les priviléges de la nation
de gouverner conformément au
pays, & d'oublier entiérement to
Il appella enſuite les Sénateurs &
du Royaume, qui étoient préſens
re le ſerment avec eux. Chacun r
rang le Corps de Jeſus-Chriſt en
çant par le Roi. La compagnie r
Palais, & s'aſſit à table. Qua
commencé à ſervir, le Roi ſe lev
texte de quelque beſoin & paſſa d
binet. Auſſitôt on entendit un br
d'Officiers Danois, qui vinrent f
la ſalle du feſtin & égorgerent la
conviés.

XXXVIII. Suites des cruautés du nouveau Roi. Il eſt chaſſé, & Fréderic lui ſuccéde. L'un & l'autre favoriſent le Luthéraniſme.

Peu de tems après une action
ſi barbare, l'Archevêque d'Upſa
la première ſource de tous les n
demander juſtice au Roi contre le
qui l'avoient forcé de renoncer à
Il n'étoit point encore ſatisfait de
avec laquelle Chriſtiern en avoi
rir un ſi grand nombre. Le Ro
l'affaire à l'Archevêque de Londe
vêque d'Odenſée l'un de ſes Suffra
cuteurs de la Bulle fulminée cor
Stenon & le Sénat. Ces Evêques c
rent la procédure ; mais comm
roiſſoit trop longue, Chriſtiern
en faiſant mourir ſur un échaff
nateurs qui reſtoient, après leur
lire la Bulle du Pape. Les Evêque
gue & de Stremgnen eurent auſſi l
chée avec quatre-vingt-quatorze
Mais le grand Prieur de l'Ordre
de Jéruſalem fut condamné à u
plus cruel, parce qu'il avoit eu p

voir l'exécution ; & comme il y en
e ſauverent, le Roi fit publier le
n une amniſtie pour ce qui reſtoit
ɛois : mais par une perfidie ſans
on les maſſacra dès qu'ils paru-
riſtiern attira enſuite au port de
ſix Evêques qui n'avoient point
ı cérémonie de ſon couronnement,
ıt fait dire qu'il vouloit leur com-
une affaire très-importante. Lorſ-
ɛnt entrés dans le lieu de la confé-
les y fit brûler. Cette nouvelle in-
fit ſoulever les quatre Etats du
, le Clergé, la Nobleſſe, la Bour-
les Payſans ; & tous d'un commun
irent les armes ſous la conduite
qu'ils élurent. Chriſtiern s'enfuit
lm, & traverſa la Gothie Occi-
our retourner en Dannemarc, en
ar-tout des marques de ſa féroci-
ſon attachement à l'héréſie qu'il ne
t plus en peine de cacher. Mais ſes

étoit menacée, se retira à Rome, où il mourut de chagrin peu de tems après. Sa mort auroit été sans doute plus glorieuse, s'il fût demeuré sur son Siége, pour défendre la foi de l'Eglise, & pour soutenir le petit nombre de ceux qui y demeuroient attachés.

XLI. L'hérésie s'affermit de plus en plus en Suéde.

Le Roi assembla les Etats à Upsal, & ensuite à Arosen, pour leur communiquer le dessein qu'il avoit de délivrer ses sujets des superstitions & de la tyrannie de l'Eglise Romaine. Il déclara dans cette assemblée qu'il abandonneroit le Royaume s'il s'opposoit à ses volontés. Les Luthériens l'emporterent sur les Catholiques par le grand nombre; & il fut ordonné, qu'en laissant aux Evêques & aux Pasteurs inférieurs ce quoi s'entretenir modestement, tous les biens ecclésiastiques seroient réunis au domaine, & que chacun pourroit reprendre ce que ses ancêtres avoient donné aux églises & aux monastéres. On résolut en même-tems d'abolir tous les monastéres, & de ne laisser subsister que les Cathédrales & les Paroissiales, de permettre aux Ecclésiastiques de se marier; de casser la juriſdiction des Officiaux, de renvoyer toutes les affaires ecclésiastiques aux seculiers, & d'ôter au Clergé tous ses priviléges. Olaus publia en langue Suédoise, une Traduction du nouveau Testament faite sur celle de Luther en Allemand. Quelques Prélats s'en plaignirent au Roi, mais ils ne furent point écoutés.

XLII. Générosité de l'Evêque de Lincopine. Lâcheté des

Ce Prince employa de plus en plus son autorité pour abolir dans ses Etats la Religion Catholique. Il chassa les Evêques qui y demeuroient attachés : il prit les deux tiers des dixmes pour entretenir ses troupes,

ui réſiſter. Comme la plûpart té-
it être ſoumis à ſes volontés, l'E-
Linkopinc leur repréſenta com-
conduite étoit indigne. Si, dit-
veut nous enlever nos biens par
qu'il les enleve : mais nous n'y
jamais notre conſentement, &
ons reclamer pour les libertés de
Ces paroles firent revenir la plû-
Evêques à ſon avis ; mais ils l'a-
ent preſque auſſitôt. Le Roi ayant
is l'Aſſemblée, que le tréſor étoit
les irruptions des ennemis, par
es Abbés & des Evêques ; qu'il fal-
conſéquent de nouveaux ſubſides
enir la guerre, pour la réparation
lles, la dépenſe des nôces du Prin-
récompenſes dues à ceux qui ſer-
en l'Etat, tout le monde ſe ren-
volontés.
l Evêque de Linkopinc, à qui la
s autres n'avoit rien ôté de ſa fer-
t au Roi : Il eſt vrai, Sire, que
avons juré la fidélité, l'obéiſſance
aiſſon, comme à notre Souverain

sœur de Sigismond-Auguste Roi
conserva toujours un grand att
l'Eglise Catholique. En moura
le Roi d'ordonner au peu de Cath
restoient dans son Royaume, de
pour le repos de son ame, selon
de l'Eglise Catholique : ce que
accorda. Ce Prince mourut en
un regne de vingt-cinq ans.

XII.

XLV. L'hérésie pénètre en Hongrie & s'y établit.

Le Luthéranisme pénétra en H
dant les guerres de l'Empereur F
de Jean de Sepus, qui se dis
Royaume. Les Luthériens & les
étoient dans les armées de l'Em
portèrent dans ce pays les erre
étoient infectés. Ce fut princip
1540, lorsque Lazare Simenda y
avec ses troupes, prit plusieurs v
mit des ministres Luthériens & e
Catholiques. Les troubles du Ro
désolation & le ravage des égliss
sion des Evêques & des autres P
négligence & l'ignorance de ce
stoient, facilitèrent le progrès d
Les Calvinistes entrerent aussi e
l'an 1562, se rendirent maîtres
en 1580, & s'établirent dans la
grie, comme les Luthériens s'ét
blis dans la haute.

XLVI. Elle infecte la Transilvanie.

La Transilvanie fut infectée
ment des erreurs des Luthériens
vinistes, mais aussi de celles des
dont nous parlerons ailleurs. La lib
seigner tout ce qu'on vouloit su
gion, fut autorisée par un Edit pu
Torde en 1561. La Transilva

ſéparée depuis vingt ans du Royaume de Hongrie, & gouverné par des Princes électifs, à qui on donnoit le nom de Vaivodes. Quelques-uns s'efforcerent de rétablir dans ce pays la vraie Religion ; mais l'héréſie y avoit jetté de ſi profondes racines, qu'il ne fut pas poſſible de la détruire. On accorda dans pluſieurs Edits le libre exercice du Luthéraniſme comme de la Foi Catholique ; & dans la ſuite les Calviniſtes y eurent auſſi une entiére liberté.

XLVII. L'héréſie s'introduit auſſi en Pologne & en Pruſſe.

L'héréſie n'avoit pû pénétrer en Pologne juſqu'à la mort de Luther, par les ſoins du Roi Sigiſmond, qui avoit déclaré que ceux qui abandonneroient l'ancienne Religion, ſeroient regardés comme criminels de léze-Majeſté. Mais Sigiſmond Auguſte qui lui ſuccéda en 1548, n'ayant pas le même zéle, le Luthéraniſme s'introduiſit peu à peu dans ſon Royaume, tant par le moyen des jeunes Seigneurs qui faiſoient leurs études à Vittemberg & à Leypſic, que par quelques maîtres qui enſeignoient la doctrine de Luther dans le pays même. Les Evêques s'en plaignirent inutilement aux Dietes & au Roi. On vit en peu de tems pluſieurs égliſes de Luthériens formées en Pologne. Les Calviniſtes y envoyerent auſſi leurs miniſtres. Mais les Rois étant demeurés Catholiques, l'ancienne Religion fut toujours dominante, quoiqu'il reſtât en Pologne un grand nombre d'hérétiques. D'abord les Luthériens & les Calviniſtes ne pouvoient ſe ſouffrir ; mais enſuite ils firent un accommodement, par lequel ils s'engageoient à ſe ſupporter & à ſe réunir contre les Papiſtes : c'eſt le nom qu'ils donnoient aux Ca-

tholiques. Depuis que les Danois ſe
rendu maîtres du Royaume de Norvé
ils y ont toujours maintenu le Luthéra
me, qui eſt auſſi la Religion domina
de la Pruſſe.

Nous avons vû avec quelle rapidité
nouvelles héréſies ont enlevé à l'Egliſe
grande partie de l'Allemagne & tous
Royaumes du Nord ; & nous verrons b
tôt les ravages qu'elles firent en France.
ſe ſeroit attendu, lorſque Luther comm
à prêcher contre les Indulgences, que
étincelle cauſeroit en ſi peu de tems u
reil embraſement ? Un exemple ſi redo
ble de la ſévérité des jugemens de Dic
ſon peuple, eſt une grande leçon pour n
qui avons été épargnés juſqu'à préſent
une grace dont nous nous rendons de
en jour plus indignes. Nous ne ſommes
néceſſaires à Dieu, & nous ne devons
oublier, que des pierres mêmes il peut
des enfans d'Abraham.

rance. Ravages qu'y font
ſtes. Fureurs de la Ligue.

I.

ons déja parlé des commence-
u regne de François I, & nous
ious diſpenſer d'en rapporter
s, que nous ne répéterons point
ort de l'Empereur Maximilien
1 1519, il fit tous ſes efforts
r à l'Empire ; mais il ne put
ut le chagrin de voir élire Em-
s d'Autriche ſon rival, ſi con-
om de Charles-Quint. Quel-
près, un certain Jean Verazini
Florentin, entreprit une navi-
e pavillon François du côté du
& arriva juſqu'à la Floride.
enſuite une iſle & le promon-
étons. Ces terres ſont habitées
lois : on leur donne aujourd'hui
ouvelle France, qui comprend

I. Efforts de François I pour devenir Empereur. Nouvelle France découverte.

prit poſſeſſion de pluſieurs de ces
nom de François I ; mais ayant vc
plus avant dans un autre voyage ,
& mangé par les barbares avec ceux
compagnoient. Les Européens on
des noms particuliers aux différens
Canada dont ils ſont les maîtres ;
tre la Nouvelle France , on y t
Nouvelle Bretagne , la Nouvelle
terre , la Nouvelle Hollande & la
Suéde. Les François ont fait quelqu
pour porter la lumiére de la Foi à
bares , & ſont venus à bout d'établi
bec un Siége épiſcopal.

II.

II. Déſolation de l'Egliſe de France par les guerres continuelles de François I avec Charles Quint. Captivité du Roi. Sa fermeté & ſon courage. Sa délivrance.

La brigue de Charles d'Autrich
élevé à l'Empire , malgré celle de F
ſon compétiteur , on vit bientôt
jalouſie qui étoit entre ces deux jeu
ces. Par un Traité fait à Noyon
Charles devoit rendre la Navarre
d'Albret ſon légitime Souverain.
ayant manqué de parole , François
des troupes , qui prirent la Navarre
la perdit preſque en même-tems.
tre côté , l'Empereur joint avec les
fut chaſſé de Picardie. Cet avantage
trebalancé par la révolte de Ch
Bourbon , Connétable de France ,
tacha à l'Empereur , & eut la cor
ſes troupes. Les Suiſſes abandonne
la France dans une occaſion fort im
Le Roi qui avoit perdu Milan , ſe
ler en Italie pour la reprendre. Il
ſuire aſſiéger Pavie ; mais ayant
mal à propos une partie de ſes trou
les envoyer à Naples , il ſe trouva

it que d'être renverſé de cheval, ce
ès s'être relevé ; & quoiqu'on lui
ous côtés de ſe rendre, il n'en vou-
faire, aimant mieux mourir en
ant, que de s'expoſer à la brutalité
ats, qu'il voyoit déja diſputer en-
qui il appartiendroit après ſa priſe.
la ſollicitation d'un Officier qui
compagné le Connétable de Bour-
ſa fuite de France, le Roi ſe rendit,
entre les mains du Viceroi de Na-
il fit venir. C'étoit le 24 Février
n peut juger quelle fut la conſter-
ue répandit dans toute la France ſa
d'un ſi triſte événement. Le Roi
re dans cette diſgrace autant de
de conſtance, qu'il avoit montré
e au milieu des plus grands dan-
courier qui portoit à l'Empereur la
le la victoire de Pavie, devant paſ-
France, le Roi lui donna un ſauf
& le chargea d'une Lettre pour la

queſtion d'affaires. Le vingt-unié
vrier ſuivant il fut mis en liberté
ſéquence d'un Traité fait avec l'
qui exigea des conditions fort
fort onéreuſes à la France. Pour
de de l'exécution du Traité, il fu
donner en ôtage à l'Empereur le
le Duc d'Orleans ſes fils.

A ſon retour il fit marcher des
Italie pour délivrer le Pape Cléme
celles de l'Empereur, qui avoient
Rome, tenoient priſonnier au Cl
Ange. Après la mort de ſa prem
Claude de France, le Roi épouſ
un Traité fait à Cambrai, Eleon
che ſœur de l'Empereur, & veu
nuel Roi de Portugal. En 1533
entrevûe avec le Pape Clément V
ſeille, où fut conclu le mariage
(Henri II) avec Catherine de M
de ce Pape. Les années ſuivante
ſe rendit maître de la Savoie. Il
teuſement l'Empereur, qui croy
la France, y étoit entré par la
perſonne, & dans la Picardie p
raux. On fit en 1538 une tréve
à Nice en Provence, où le Pa
avoit fait aboucher les deux
mais elle ne fut pas de longue
leur regne ne fut qu'une ſuite
qui furent très-préjudiciables à

III. Mort du Roi François I. Son caractére. Ce qu'il fit par rapport à la Religion.

François I mourut d'une lo
cheuſe maladie au Château de
le dernier jour de Mars de l'an
la trente-troiſiéme année de ſor
cinquante-troiſiéme de ſon âge.
les ſe firent avec une pompe ex

On y compta onze Cardinaux & plus de quarante autres Prélats. Son corps fut porté à Saint Denis, & ſon cœur fut mis ſous une colomne de marbre dans l'égliſe des Religieuſes de Hautes-Bruyéres. Il fut proclamé : Prince clément en paix, victorieux en guerre, pere & reſtaurateur des bonnes Lettres & des Arts libéraux. Ce Prince avoit toujours eu du goût pour les Sciences, & ſa paſſion pour les armes & pour le plaiſir ne l'empêchoit pas d'eſtimer les gens de Lettres, & d'aimer à être en commerce avec les Savans. Il en avoit ordinairement auprès de lui qui l'entretenoient pendant ſes repas. Il aimoit ſur-tout qu'on lui parlât de l'hiſtoire naturelle, dont il avoit une grande connoiſſance. Il poſſédoit ce que les Auteurs anciens & modernes avoient écrit de plus curieux ſur les animaux, les plantes, les métaux, les pierres précieuſes. Il honora d'une confiance particuliére Guillaume Budé, & du Bellai Evêque de Paris, très-célébres tous les deux par leur grande érudition. Ce fut par leur conſeil qu'il fonda dans l'Univerſité de Paris un Collége pour y faire enſeigner les langues, Grecque, Hébraïque & Latine, la Médecine, la Philoſophie & les Mathématiques. C'eſt ce que l'on appelle le Collége Royal. Les deux premiers Profeſſeurs en Grec & en Hébreu, furent les ſavans François Vatable, & Pierre Danés depuis Evêque de Lavaur. Ces écoles étoient alors très-fréquentées, & il y venoit des jeunes gens de toute condition : au lieu qu'auparavant, c'étoit un deshonneur parmi les Nobles de ſavoir le Latin, & quelqu'autre choſe que de manier l'épée & un cheval. *Hiſt. de Daniel.*

Ce Prince avoit formé à grands
Bibliothéque à Fontainebleau, où
ſembloit de toutes parts des manu
rieux par les ſoins de Jean Laſca
célébre par ſon érudition que par
deur de ſa naiſſance. Il deſcendoit
pereurs Grecs de Conſtantinople,
réfugié en France, après que les
furent rendus maîtres de la Gréce
François I avoit encore deſſein de
magnifique Collége vis-à-vis du L
il vouloit attacher un revenu de cen
vres, pour l'entretien des Profeſſeu
cens écoliers, qui devoient être ent
inſtruits gratuitement en toute ſort
ces. Mais il en fut détourné par l
lier Duprat, qui lui repréſenta qu
tion de ſes affaires ne lui perm
de faire de ſi grandes dépenſes. Ce
tit ou rétablit pluſieurs Maiſons
comme Fontainebleau, ſaint Ge
Laye, Chambor, le Château de
bois de Boulogne, Villers-Coteret
mença le Palais du Louvre. On
comme une choſe ſurprenante,
toujours vécu avec éclat, & ayan
ſa vie de grandes guerres à ſoute
pu faire de ſi grandes dépenſes e
& acheter tant de choſes de ſi g
& que néanmoins, toutes ſes dette
ait laiſſé en mourant quatre cens
dans ſes coffres, & le revenu d'u
auquel il n'avoit point encore tou

François I ſoutint avec beaucou
rage les plus grandes adverſités;
laiſſoit emporter dans les moindr
plus loin que la prudence & l'ince

gion par les hérétiques : ſans parler
lles dépenſes auſquelles cette paſſion
elle donnoit occaſion. Ce Prince avoit
urs des qualités admirables. Peut-être
l jamais d'égal en libéralité, en gé-
é & en clémence. Il avoit une tendre
on pour ſon peuple, & en mourant il
anda expreſſément à ſon fils, de di-
les tailles qu'il s'étoit cru obligé
enter pour fournir aux frais de la
A des ſentimens ſi dignes d'un grand
l joignoit un attachement ſincére à
Catholique, beaucoup de reſpect
Religion & de zéle contre ceux qui
attoient la doctrine & les myſtè-
en donna des marques éclatantes en
ant ſur le point d'aller en Italie,
venger de l'attentat commis par le
Milan contre un Ambaſſadeur de
Quelques Luthériens avoient porté
e juſqu'à afficher à Paris aux portes
Louvre & à celle de la chambre du
placards impies contre le ſaint Sa-
& le Sacrifice de la Meſſe. Le Roi

pour y aſſiſter lui-même. Elle alla
Germain l'Auxerrois à Notre-Dame.
que y portoit le ſaint Sacrement ; &
phin, les Ducs d'Orleans & d'Ang
ſes freres, & le Duc de Vendôme
Prince du ſang portoient le dais.
marchoit à pied & tête nue, ten
torche à la main. Il étoit ſuivi des
du ſang, des Cours ſupérieures, des
ſadeurs, des Cardinaux & des Evêq
ſe trouvoient à Paris, & de tout
y avoit de plus diſtingué dans le Ro
Après la proceſſion le Roi alla à l'E
& s'étant aſſis ſur un trône qu'on av
vé, il fit un diſcours très-touchant
bligation où l'on étoit d'employer
ſoins, pour maintenir l'ancienne &
ritable Religion, & de dénoncer à
ſtice les ennemis de Dieu & de ſon
Il ajouta, comparant l'héréſie à un
que s'il ſavoit que ſon bras en fût i
il le feroit couper, & qu'il n'épar
pas non plus ſes propres enfans, s'ils
le malheur de favoriſer la nouvelle R
Le ſoir du même jour les ſix Luthéri
avoient été pris, furent brûlés dans
publique par Arrêt du Parlement.

Il ne nous eſt pas poſſible de paſſer
lence un autre trait de l'hiſtoire de F
I, qui montroit dans ce Prince de
ſentimens de Religion : c'eſt la
tout-à-fait chrétienne dont il reçut
velle de la mort du Dauphin ſon fi
Ce fut le Cardinal de Lorraine q
nonça au Roi ; les autres Seigneurs
pas voulu s'en charger. Dès que le C
ſe préſenta, le Roi lui demanda de

velles de la ſanté de ſon fils. Le Cardinal lui ayant répondu en bégayant & d'une voix chancelante, qu'il venoit d'apprendre que ſa maladie étoit très-dangereuſe, & qu'elle augmentoit toujours. J'entens ce langage, dit le Roi, mon fils eſt mort, vous n'oſez pas franchir le mot. Le Cardinal ayant jetté un profond ſoupir ſans parler, le Roi ſe retira ſeul auprès d'une fenêtre, où en ſoupirant & levant les mains vers le Ciel : „ Mon „ Dieu, dit-il, je ſai qu'il eſt juſte que je „ ſupporte patiemment tout ce qui vient de „ votre main toute-puiſſante ; mais de qui „ dois je attendre que de vous-même la con- „ ſtance, & un courage aſſez ferme pour ne „ pas ſuccomber à des coups ſi rudes ? Déja, „ mon Dieu, vous m'avez affligé en ſuſci- „ tant contre moi tant d'ennemis qui dé- „ crient ma réputation ; & maintenant pour „ comble de malheur, il vous a plû d'y „ ajouter la mort de mon fils. Que vous „ reſte-t-il à faire, ſinon que vous m'anéan- „ tiſſiez devant les hommes ? Et ſi vous avez „ réſolu de le faire, au moins inſtruiſez- „ moi, & faites-moi connoître votre vo- „ lonté, afin que je n'y réſiſte pas, & que je „ me fortifie dans la patience, vous qui êtes „ aſſez puiſſant pour tirer la force de la foi- „ bleſſe même. " Quel bonheur pour ce Prince, s'il avoit eu ſoin de cultiver ces ſaintes diſpoſitions que la grace mettoit en lui, en éloignant les objets de ſes paſſions, & toutes les perſonnes qui s'appliquoient à les favoriſer & à les ſatisfaire. Mais l'agitation dans laquelle il paſſa toute ſa vie diſſipant bientôt cette précieuſe ſemence, laiſſoit toujours ſon cœur livré à l'amour des plaiſirs criminels.

III.

IV. Regne d'Henri II.

François I eut ſept enfans de ſa Rei Claude ſa première femme fille de Lo XII, trois fils & quatre filles. Il n'en e point de la ſeconde. François, l'aîné de fils fut empoiſonné & mourut en 1536 l'âge de dix-huit ans. Henri II qui étoit ſecond, ſuccéda à la Couronne de ſon re, & fut ſacré à Reims par l'Archevê Charles de Lorraine. Dès la première ann de ſon regne il ſcandaliſa ſes ſujets en pe mettant un duel ; mais enſuite il montra zéle pour la Religion en publiant des Ed très-ſévères contre les nouveaux hérétiqu Il eut à ſoutenir un grand nombre de gu res contre l'Empereur Charles V & con les Anglois. On ne peut exprimer à quel déſolation fut réduite l'Egliſe de France tandis que le Royaume étoit le théatre d guerres les plus ſanglantes. La paix fut co clue en 1559 avec Elizabeth Reine d'Angl terre & Philippe II Roi d'Eſpagne. Tous l Princes y furent compris, & l'on ſe rend réciproquement toutes les villes qui avoie été priſes. Elizabeth fille aînée du Roi He ri, fut accordée en mariage à Philippe Roi d'Eſpagne, qui l'épouſa par procurat & la Princeſſe Marguerite ſœur de Henri fut promiſe à Emmanuel Philibert Duc Savoie, qui par ce mariage recouvra Etats dont François I l'avoit dépouillé.

V. Sa mort. Son caractére. Déſordres en France ſous ſon regne.

Le Roi fit de grands préparatifs pour ce doublé alliance, & ordonna un tourn pour trois jours. Il voulut être lui-même nombre des combattans, & fut bleſſé d' éclat de lance par le Comte de Montgo

meri, qu'il avoit forcé d'entrer en lice avec lui. Il mourut de cette bleſſure le dixiéme de Juillet la même année 1559 dans ſon Palais des Tournelles, âgé de quarante ans, après en avoir regné douze. Son corps fut porté à ſaint Denis, où la Reine Catherine de Médicis ſon épouſe lui fit dreſſer un ſuperbe tombeau. Ce Prince avoit une riche taille, un air doux, une adreſſe merveilleuſe, un eſprit agréable : mais il manquoit des qualités les plus néceſſaires pour bien gouverner, qui ſont la fermeté, la prudence, l'application, le diſcernement. Il étoit naturellement bon, & avoit des inclinations portées au bien : mais on dit qu'il ne ſe poſſéda jamais; & que pour ne vouloir rien faire de lui-même, il fut cauſe de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient. Il s'exprimoit en public & en particulier avec une merveilleuſe facilité, & l'on auroit pû le louer ſur ſon amour pour les Lettres & ſur ſes libéralités pour les Savans, ſi la corruption de ſa Cour autoriſée par ſon exemple, n'eût invité les gens d'eſprit à ſe ſignaler plutôt par des Poëſies infâmes que par des ouvrages ſolides. Toute la Cour étoit plongée dans la débauche; & l'attachement criminel du Roi pour Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois, étoit le premier mobile de tout ce qui ſe paſſoit dans le gouvernement. Tout plioit ſous cette indigne créature, & le Roi fut toute ſa vie eſclave de la paſſion qu'il avoit pour elle. On voit que de toutes parts l'Egliſe n'avoit que des ſujets d'affliction & de gémiſſemens.

IV.

VI. Regne de François II, & de Charles IX.

Henri II laiſſa pluſieurs enfans, tres François II, Charles IX, He qui tous trois regnerent l'un après François II fut ſacré à Reims la m née que ſon pere mourut. Il étoit d d'Ecoſſe par ſon mariage avec Marie Jacques V Roi d'Ecoſſe & de Mar des Guiſes. Nous avons vû ailleur arriva de remarquable par rapport à gion ſous ſon regne, qui ne fut que ſept mois. L'événement le plus conſ fut, comme nous l'avons dit, la con d'Amboiſe, qui étoit une ſuite de l plication des Calviniſtes dans le R François II mourut ſans enfans dans ſeptiéme année. Son frere Charles ſuccéda, & fut ſacré en 1561. Nou vû auſſi, en rapportant le progrès réſie en France, ce qui ſe fit de plu dérable au commencement du regn Prince, & en particulier le fameux que de Poiſſy. Nous allons mainter poſer les horribles ravages que les C ſtes firent dans ce Royaume depuis loque, & montrer à quels excès ſe p grand nombre de Catholiques, en em pour repouſſer l'héréſie, des moye damnés par la loi de Dieu. Nous des fureurs de la Ligue, qui réduiſi gliſe & le Royaume de France à la p freuſe déſolation.

VII. Ravages des Calviniſtes en France au commence-

Les Proteſtans devinrent beaucou hardis après le Colloque de Poiſſy, & publier qu'ils avoient confondus les liques. Ils recommencerent à prêch

plus de hardieſſe, & s'emparerent de pluſieurs égliſes : mais l'autorité publique arrêta bientôt leur inſolence. D'abord on leur défendit toutes armes à feu, & le deuxiéme de Novembre 1561 on leur fit rendre les égliſes dont ils s'étoient ſaiſis. Bientôt après ils reprirent le deſſus, & s'appuyant ſur leur nombre qui augmentoit chaque jour, ils s'emparerent de nouveau des égliſes. Ils renverſerent les autels, briſerent les images, & préſenterent à la Reine Régente un état de leurs égliſes, dont ils faiſoient monter le nombre à deux mille cent cinquante. La ſédition qui arriva le vingt-ſeptiéme de Décembre fête de ſaint Jean dans le fauxbourg ſaint Marceau, ne ſervit qu'à échauffer davantage les eſprits. Dans le tems qu'un miniſtre prêchoit, on ſonna les Vêpres à ſaint Medard ; & comme le bruit des cloches incommodoit ce prédicateur, les auditeurs, qui étoient plus de deux mille, envoyerent deux d'entr'eux prier le Curé & les Marguilliers de ne point faire ſonner ſi longtems. Mais on ne fit aucun cas des repréſentations des deux députés. Les Calviniſtes irrités allerent auſſitôt inveſtir l'égliſe, en rompirent les portes, tuerent & bleſſerent un grand nombre de ceux qui y étoient renfermés pour dire Vêpres, renverſerent les autels, abbatirent les images, enleverent les ornemens ſacrés, & foulerent même aux pieds les ſaintes Hoſties. Le Chevalier du Guet entra dans l'égliſe à cheval, mais ſa préſence ne ſervit qu'à augmenter la fureur des ſéditieux, & il y eut un grand carnage. Le lendemain la ſédition recommença ; & le peuple indigné s'attroupa au nombre de

ment du gne de Ch les IX. Sé tion à Pari

quatre à cinq mille hommes, prit mes & attaqua les hérétiques. Le Par eut ordre d'arrêter ces mouvemens q voient avoir les ſuites les plus terri n'y eut que deux ou trois Calviniſtes p mort, & encore le furent-ils aux i du peuple, qui demandoit une p exemplaire. Le gouvernement étoit de voir que le mal s'étendoit tous les & que l'héréſie avoit, même à la Co puiſſans protecteurs.

VIII. Ravages des Calviniſtes dans les Provinces. Edit de Janvier pour remédier aux maux.

Il arriva dans le même tems à Di deſordre ſemblable à celui dont nous de parler. Les Calviniſtes firent enc de mal à Pamiers en Languedoc. Ils e ſerent tous les Religieux & les Cha & s'étant rendus maîtres abſolus de l ils y établirent leur nouvelle Réfor toute ſorte d'impiétés. La vûe de c bles qui annonçoient les plus gran heurs, porta le Conſeil du Roi à af à ſaint Germain-en-Laye, tous les P des Cours du Royaume qu'il avoit fa à Paris; & par leur avis, le Roi fit de Janvier 1562 un Edit dont les prin articles étoient, que les Calviniſt droient au plutôt aux Catholiques l ſes, les maiſons, les terres & tous le dont ils s'étoient emparés; qu'on n'al plus à l'avenir ni les croix ni les i & qu'on ne troubleroit plus la tran publique, ſous peine de mort; qu'il roit pas permis aux Proteſtans de te aſſemblées dans les villes, ni d'y p mais que néanmoins, juſqu'à ce que férends ſur la Religion fuſſent termi un Concile général, ou que le Roi

prétendus Réformés ne pourroient
le Synodes ni de conférences ſans y
les Magiſtrats, & qu'ils garderoient
es loix civiles, même celles qui pa-
nt contraires à leur doctrine. Le Par-
de Paris fit beaucoup de difficultés
ifier cet Edit, & il ne le fit qu'après
lions, & avec cette clauſe : Que
our obéir au Roi, eu égard aux
tures où l'on ſe trouvoit, & juſqu'à
a Majeſté en eût autrement ordon-
ttachement que cet illuſtre Corps
our la Foi Catholique, étoit le prin-
ſa réſiſtance, & de la peine qu'il eut,
algré cette modification, de vérifier
ment qui paroiſſoit trop favorable
endus Réformés.

V.

emier jour de Mars le Duc de Guiſe
t de Joinville à Paris, ſe trouva
ville de Vaſſi en Champagne, près
aiſon où un miniſtre Calviniſte prê-
[redacted]gens du Duc ayant eu querelle
[redacted]riques qui y étoient aſſemblés
[redacted] des Pſeaumes, en vinrent aux

IX. Commencement des guerres civiles au ſujet de la Religion.

ſtans n'ayant pu obtenir juſtice de
cre, & le Duc de Guiſe s'étant ren
de Paris & de la perſonne du Roi ;
de Condé, ſollicité même par les I
la Reine Mere qui ſe trouvoit co
captivité, prit les armes, & la gue
s'alluma de tous côtés dans le Roya
Prince s'étant rendu maître d'Orlea
vit à toutes les égliſes Proteſtantes q
dans le Royaume, & leur demand
cours d'hommes & d'argent. Les
y joignirent leurs Lettres, qu'ils en
dans toutes les Provinces : c'étoit
mencement d'Avril. Le Prince de C
blia en même-tems un Manifeſte, p
connoître les raiſons qui lui avo
prendre les armes contre les T
(C'eſt le nom que les Proteſtans d
au Duc de Guiſe, au Maréchal de
dré & au Connétable de Montmor
demandoit qu'on laiſsât le Roi &
libres ; qu'on n'abusât pas de leu
pour exercer des violences contre
embraſſoient la pure doctrine : & il
que bien loin de vouloir ſe révolter
Roi, lui & ſes confédérés ne prer
armes que par attachement pour le
pour lui rendre une entiére liber
aux Princes d'Allemagne, pour
dre que c'étoit ce noble motif qui l
agir contre les Triumvirs, qu'il
coupables de lèze Majeſté. Les C
ſuppoſerent auſſi que les Triumvir
fait une ligue avec le Roi d'Eſpagne
& les Suiſſes, & publierent les con
cette prétendue alliance. M. de Tho
quoiqu'il y eût beaucoup d'appar

cette ligue étoit chimérique, néanmoins ſa publication fit beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits en France, en Allemagne & dans tous les pays du Nord, où elle contribua à faire trouver aux Calviniſtes des ſecours très-conſidérables.

X. Progrès Calviniſtes Ils ſe port aux plus h tibles exc

Le même jour que le Manifeſte du Prince de Condé fut publié à Orléans, l'on publia à Paris un Edit par lequel le Roi & la Reine déclaroient que le bruit de leur captivité étoit faux, & avoit été répandu par le Prince de Condé pour mieux couvrir ſes pernicieux deſſeins. En même-tems, par le conſeil d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, qui s'étoit détaché du Prince de Condé, on envoya dans les Provinces une Déclaration par laquelle on donnoit aux Calviniſtes la liberté de s'aſſembler, excepté dans Paris, les fauxbourgs & la banlieue. On n'oſa pas envoyer au Parlement cette Déclaration, qui paroiſſoit néceſſaire dans de ſi triſtes conjonctures. Mais cette faveur qu'on accorda aux hérétiques n'appaiſa pas leur fureur. Afin de ſubſiſter aux dépens des Catholiques, l'Amiral de Coligni propoſa au Prince de Condé de s'emparer des meilleures villes du Royaume, avant que le Triumvirat y eût mis des garniſons ſuffiſantes. Ce conſeil fut ſuivi. Le Prince de Condé envoya des troupes par-tout où les Calviniſtes étoient en état de faire quelque entrepriſe. Rouen fut priſe preſque ſans bruit, & enſuite le Mans, Angers, Ven-ôme, la Charité ſur Loire, Blois, Tours, oitiers, le Pont de Cé, Beaugenci, Châ-ns-ſur-Saone, Mâcon, Angoulême, Lyon, alence, preſque toutes les villes du Dau-

lés de cette perte, ſi par une fureur c
ble ces Réformateurs impies n'euſſer
au feu le corps de ſaint Martin, don
put ſauver qu'une très-petite partie,
réduiſoit à l'oſſement d'un bras & à u
ceau du crâne. On les fit mettre l'an
vante dans une châſſe de bois avec q
petites portions des chefs de ſaint E
de ſaint Grégoire de Tours, & quelq
après on plaça ces Reliques derriére l
Autel.

XIII. Suite des fureurs des Calviniſtes.

Pendant que ces furieux commett
Tours ces impiétés, d'autres Cal
exerçoient toute ſorte de violences d
différentes Provinces du Royaume. C
encore en pluſieurs villes de Fran
tours d'où l'on précipitoit les Catholi
ſur-tout les Prêtres & les Religieux;
puits & les abyſmes où on les jettoit. I
the-Gondrin Lieutenant de Roi en D
né fut maſſacré dans Valence. Les Pro
y introduiſirent François de Beaumont
au ſous le nom de Baron des Adrets,
diſtingua dans ces guerres par ſa fé

s vaſes ſacrés, contraignant tout le monde
aller au prêche, même le Parlement de
enoble qu'il y mena comme en triomphe.
étoit animé d'une telle fureur contre les
tholiques, qu'après en avoir fait un grand
nage, il obligea ſes deux fils à ſe baigner
ns leur ſang, afin de les accoutumer à de-
nir barbares. Ce trait d'inhumanité eſt
ique dans toute l'hiſtoire; & aucune ſecte
voit jamais produit de pareils monſtres.
héros de la prétendue Réforme prenoit
iſir à inventer de nouveaux ſupplices,
ur faire périr miſérablement les priſon-
ers de guerre. Voulant ſe procurer un di-
tiſſement agréable, il fit ſauter du haut
la tour de Montbriſon, & des rochers
Mornas ſur le Rhone, ſix vingts ſoldats
ec leurs Officiers, & enſuite deux cens
tres, que ſes gens, qui étoient au pied
la tour & des rochers, recevoient avec
s cris de joie ſur la pointe de leurs hal-
bardes & de leurs piques.

XIV. Les guerres civiles pour la Religion continuent.

Les Calviniſtes firent vers le même tems
s entrepriſes ſur Toulouſe & Bourdeaux.
les furent découvertes par Montluc, qui
dé de la Nobleſſe du pays, ſauva la Guyen-
& le Languedoc. L'armée du Roi vouloit
ler aſſiéger le Prince de Condé dans Or-
ans; mais la deſcente des Anglois & la
rte du Havre, firent prendre la réſolution
aller attaquer Rouen, de peur que l'enne-
i ne ſe rendit maître de toute la Norman-
ie, qui étoit dans une déſolation générale.
commerce étoit par tout interrompu:
Parlement avoit quitté Rouen & s'étoit
ré à Louviers. La ville de Rouen fut
iſe le vingt-ſixiéme d'Octobre par l'armée

du Roi, après un siége de cinq
Le pillage dura huit jours, avec
plus de cruauté, qu'on y trouva
richesses. Le siége couta la vie à A
Bourbon Roi de Navarre, qui
blessure dont il mourut le dix-sep
Novembre. On dit qu'il mourut
que. Sa conversion néanmoins pa
été assez équivoque. Il avoit quit
me nous l'avons dit, le parti des
pour s'attacher à celui du Roi. Dan
de Rouen il y eut plus de quatre mi
mes de tués de part & d'autre. L'a
Roi étoit encore en Normandie, le
Protestans en partirent pour veni
Paris. Ils donnerent sur leur route
velles preuves de leur cruauté. La R
gente amusa le Prince de Condé pa
positions de paix, & pendant ce tem
mée du Roi se fortifia, & les Calvi
rent obligés de s'éloigner de Paris.
tirant ils brûlerent plusieurs villages
lerent assiéger Dreux, où le Duc
mena l'armée du Roi. Il y eut une
sanglante dans laquelle on perdit d
d'autre environ huit mille hom
Prince de Condé fut fait prisonnie
l'armée du Roi perdit de son côté l
chal de saint André & le Duc de N
furent tués, & le Connétable de M
renci qui fut fait prisonnier.

VII.

XV. Edit de pacification. Autre Edit pour le modifier.

L'année suivante 1563, le Duc
entreprit le siége d'Orléans, & y
d'un coup de pistolet par un zélé C
nommé Poltrot; il fut pris & men
où il mourut à la question. Il avoi

e Religion. Cet Edit arrêta pour
tems le feu des guerres civiles. On
cet intervalle de paix pour repren-
avre ſur les Anglois, à qui les Cal-
'avoient livré. Le Roi qui s'étoit
ſiége du Havre ſe rendit à Rouen,
ſon lit de Juſtice & fut déclaré ma-
commencement de 1564, le Roi
ıcourir les Provinces de ſon Royau-
ès avoir été en Champagne & en
ıe, il ſe rendit à Lyon d'où la peſte
de ſortir. Il alla au château de
ı ſur le Rhône où il fit une Ordon-
our modifier en faveur des Catho-
dit de pacification. Il y donna auſſi
our fixer le commencement de l'an-
:mier de Janvier. Mais le nouveau
fut généralement établi que quel-
es après.

7, les Calviniſtes prirent tout d'un
rmes & s'aſſemblerent de tous cô-
rmerent le deſſein d'enlever le Roi
ıu château de Monceaux en Brie.

XVI. Les Suiſſes empêchent les Calviniſtes de ſe rendre

Le vendredi suivant vingt-deuxiéme
me mois, on commença d'exécuter
projet d'exterminer les Protestans. L
de Coligni se retirant ce jour-là dans
gis rue de Bétisy, accompagné de
Gentilshommes, & traversant le c
saint Germain l'Auxerrois, on lui
coup d'arquebuse d'une fenêtre de l
d'un Chanoine. Le Roi fit semblan
indigné de cet attentat, & jura qu'
roit sévérement l'assassin & ses comp
alla rendre visite à l'Amiral, qui
Roi avec beaucoup de force, pour
gea à faire exactement observer l
de pacification.

XIX. On forme le dessein de tuer tous les chefs des hérétiques.

VIII.

Après que le Roi fut sorti avec ce
qui l'accompagnoient, les Seigneur
tants tinrent conseil, & le Vidame d
tres dit, que l'on ne devoit poin
aux paroles que la Cour donnoit, m
falloit sortir de Paris pour se mettr
reté. Cet avis étoit prudent, mais
point suivi. Le lendemain samedi veil
fête de S. Barthelemi la Reine Mere t
après le dîner, le Roi, le Duc d'Anjou
ques Seigneurs de confiance, dans l
des Thuilleries, & leur représenta c
qu'ils poursuivoient depuis si long
étoient pris dans leurs filets; que
étoit au lit ne pouvant se remuer; qu
de Navarre & le jeune Prince de
étoient logés au Louvre, dont les
étoient fermées pendant la nuit; que
étant abattus, les autres ne pourroi
agir; qu'en moins d'une heure on
exterminer tous les Calvinistes; que

ne profitoit pas d'une occaſion ſi favorable, il falloit s'aſſurer que l'Amiral étant guéri, comme les Chirurgiens l'eſpéroient, toute la France ſe verroit bientôt replongée dans les malheurs d'une nouvelle guerre civile plus funeſte que les précédentes. On applaudit à l'avis de la Reine Mere ; mais on convint qu'il falloit ſauver le Roi de Navarre & le jeune Prince de Condé. Il fut arrêté que la nuit ſuivante on exécuteroit ce deſſein, & qu'on en confieroit la conduite au Duc de Guiſe ennemi mortel de l'Amiral. Vers le ſoir, le Roi fit poſter douze cens arquebuſiers, les uns le long de la riviére, d'autres dans les rues, & pluſieurs auprès du logis de l'Amiral, autour duquel le Roi avoit fait loger la plus grande partie des Seigneurs & des Gentilshommes Proteſtans.

XX. Maſſacre de la S. Barthelemi. L'Amiral de Coligni aſſaſſiné.

Le Duc de Guiſe fit venir à l'entrée de la nuit les Capitaines des Suiſſes, & les Colonels des Compagnies Françoiſes qui étoient entrées dans la ville, & leur fit part de ſon ſecret. Il aſſembla enſuite dans l'Hôtel de Ville le Prévôt des Marchands & les Echevins, pour leur faire la même confidence, & leur apprendre que l'heure étoit venue de maſſacrer tous les hérétiques ; qu'on alloit commencer par les chefs, qui ſe trouvoient enfermés dans Paris, & qu'enſuite on extermineroit tous ceux qui étoient dans les Provinces. Que le ſignal pour commencer le maſſacre ſeroit, lorſqu'on ſonneroit la cloche du Palais ; que les marques qui les diſtingueroient, ſeroient un mouchoir blanc attaché au bras gauche, & une croix de même couleur au chapeau. Toute l'aſſemblée reçut avec joie un ordre ſi injuſte ; chacun

leur Colonel Tiffer, ſe chargerent de
le Roi à Paris, proteſtant qu'ils mo
tous juſqu'au dernier, plutôt que de
réuſſir dans une commiſſion qui leu
honorable. Le Roi ſortit donc de M
les quatre heures du matin, accomp
Seigneurs de ſa Cour, du Conſeil
des Dames, au milieu des Suiſſes r
haie, formant un gros bataillon
pour renfermer toute la Cour com
une forte citadelle. Lorſque le Roi
environ quatre lieues, le Prince d
ſe préſenta avec ſon armée : mais
d'entendre chanter les Suiſſes, &
qu'ils n'étoient point ébranlés de
miére décharge, ils déſeſpérerent de
prendre le Roi. Les Suiſſes firent e
Prince dans Paris ſur les quatre heur
midi, & leur chef s'acquit à lui-mê
ſa nation une grande réputation de
& de valeur par une action ſi n
ble.

XVII. Suite des guerres civiles de Religion. Nouvel Edit de pacification.

Les rébelles ayant manqué leur cc
voyerent des émiſſaires dans toutes
vinces, pour faire prendre les armes
ceux de leur parti ; & la France fut
gée dans les horreurs d'une guerre
Pluſieurs villes de Languedoc ſecou
joug de l'autorité légitime, & ſe
rent pour le Prince de Condé. Ce
révoltés après s'être emparé de quelq
ces, s'approcha de Paris pour l'affai
Connétable de Montmorenci fut ble
bataille de ſaint Denis & mourut de
après. Le Prince de Condé continua
ter dans tout le Royaume le trouble
ſolation : mais il fut tué en 1569.

empêchoient qu'on ne le reconnût, le Duc de Guiſe ou le Chevalier d'Angoulême, eſſuyant le viſage avec un mouchoir, dit : Je le reconnois, c'eſt lui-même : quelques-uns ajoûtent qu'il lui donna un coup de pied. Nous ne rapportons ces horreurs que pour montrer combien la plûpart des Catholiques connoiſſoient peu l'eſprit de l'Egliſe, dont ils défendoient la cauſe par des moyens ſi indignes. Le Duc de Guiſe ſortit auſſitôt du logis avec les autres, & s'écria : Courage, ſoldats, achevons ce que nous avons ſi heureuſement commencé : c'eſt la volonté du *Roi*. Ayant pluſieurs fois répété ces paroles, la cloche du Palais ſonna, & l'on cria aux armes de tous côtés. Le peuple accourut à la maiſon de l'Amiral, on lui coupa la tête & on la porta à la Reine. La populace lui coupa les mains & les pieds, le traîna durant trois jours dans toute la ville, & enfin le porta à Montfaucon où il fut pendu avec des chaînes de fer. Mais peu de tems après, François de Montmorenci proche parent de l'Amiral, le fit tranſporter à Chantilly où il fut enterré dans la Chapelle. Telle fut la fin d'un homme qui avoit porté dans tout le Royaume le trouble & la déſolation. Tous ceux qui furent trouvés chez lui eurent le même ſort. Les ſoldats pillerent la maiſon, prirent l'argent & tout ce qu'il y avoit de précieux. Enſuite on anima le peuple dans la ville contre les Calviniſtes, en faiſant publier dans les rues, qu'ils avoient formé une conſpiration contre le Roi & la famille Royale, & qu'ainſi on devoit les égorger & piller leurs biens, afin de venger le Roi & la religion.

Le Louvre nageoit dans le ſang des
du Roi de Navarre. On pourſuivoit
viniſtes juſques dans les appartem
Princeſſes. Les galeries & les eſcaliers
couverts de corps morts. Le Roi r
par une fenêtre, & crioit qu'on n'e
échapper aucun. Les gardes du Roi
& pilloient tout ce qu'ils rencont
pendant que les Echevins & les Ca
des quartiers avec leurs troupes, ſe p
aux plus horribles violences. Une m
de Catholiques furent enveloppés
maſſacre. C'étoit être Calviniſte que
de l'argent, ou des charges dont on a
vie, ou des héritiers avides de recue
ſucceſſions. Le carnage dura pend
jours à Paris, quoique le Roi, dè
même de la fête de ſaint Barthelen
fait publier à ſon de trompe dans
ville, que chacun ſe retirât chez ſ
avoit envoyé des couriers dans les
ces, pour ordonner aux Gouverneurs
main baſſe ſur les Calviniſtes. Cet c
exécuté dans pluſieurs villes du Rou

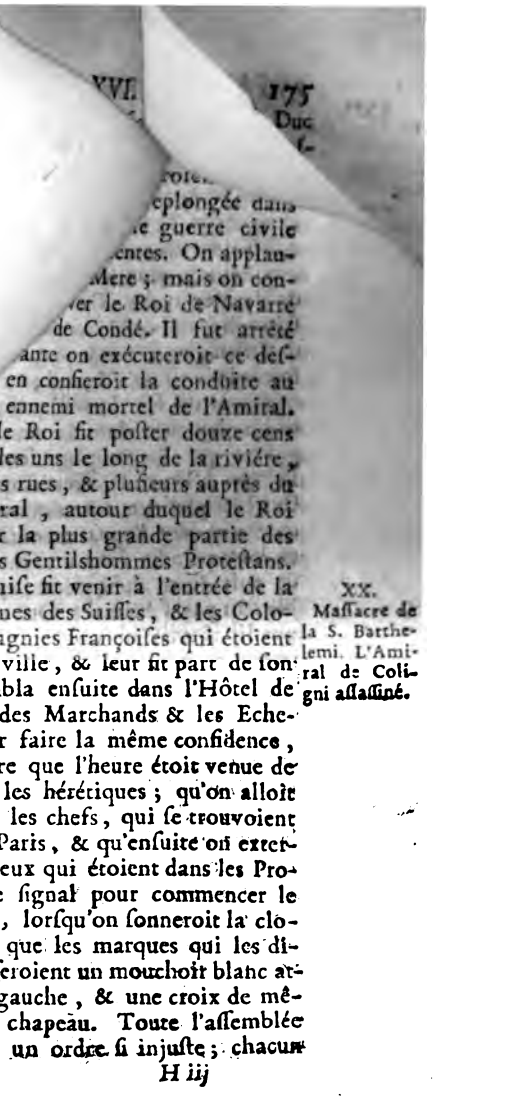

XVI. 175 Duc

roie.

eplongée dans

e guerre civile

entes. On applau-

Mere ; mais on con-

ver le Roi de Navarre

de Condé. Il fut arrêté

ante on exécuteroit ce deſ-

en confieroit la conduite au

e ennemi mortel de l'Amiral.

le Roi fit poſter douze cens

les uns le long de la riviére,

les rues, & pluſieurs auprès du

iral, autour duquel le Roi

er la plus grande partie des

les Gentilshommes Proteſtans.

Guiſe fit venir à l'entrée de la

tines des Suiſſes, & les Colo-

pagnies Françoiſes qui étoient

a ville, & leur fit part de ſon

mbla enſuite dans l'Hôtel de

t des Marchands & les Eche-

ur faire la même confidence,

dre que l'heure étoit venue de

s les hérétiques ; qu'on alloit

ır les chefs, qui ſe trouvoient

; Paris, & qu'enſuite on exter-

ceux qui étoient dans les Pro-

le ſignal pour commencer le

it, lorſqu'on ſonneroit la clo-

; que les marques qui les di-

, ſeroient un mouchoir blanc at-

; gauche, & une croix de mê-

ıu chapeau. Toute l'aſſemblée

ie un ordre ſi injuſte ; chacun

XX. Maſſacre de la S. Barthelemi. L'Amiral de Coligni aſſaſſiné.

phiné, & une grande partie de celles de Guyenne & du Languedoc. Par-tout où les prétendus Réformés furent les maîtres, ils abolirent l'exercice de la vraie Religion, renverſerent les autels, briſerent les images, brûlerent les reliques, & en jetterent les cendres au vent, tourmenterent & maſſacrerent les Religieux & les Prêtres, & firent déteſter par l'horrible profanation des choſes ſacrées, ſans que le Prince de Condé, ni par priéres, ni par menaces, ni même par châtimens, pût arrêter cette fureur qu'il jugeoit très-préjudiciable à ſa cauſe. Il eſt vrai que les Calviniſtes en commettant par-tout de ſi grands crimes, ſoutenoient fort mal la qualité de Réformateurs qu'ils s'attribuoient.

XI. Les Catholiques emploient contre les Calviniſtes des moyens contraires à l'eſprit de l'Egliſe.

D'un autre côté, il faut avouer que la plûpart des Catholiques avoient bien oublié l'eſprit de leur Religion. On rendit aux Proteſtans la pareille, quand on en trouva l'occaſion favorable, & l'on en maſſacra une multitude en pluſieurs villes. Il s'en fit un carnage horrible à Sens à la ſollicitation du Juge criminel, & de l'aveu, à ce que l'on publioit, du Cardinal de Guiſe qui étoit Archevêque de cette ville. Le bruit s'étant répandu que les Calviniſtes avoient réſolu de s'emparer des égliſes & de les piller, le peuple en fureur tua plus de cent perſonnes de tout ſexe & de toute condition. On pilla les maiſons, on raſa le lieu où les hérétiques s'aſſembloient hors de la ville, & l'on arracha même les vignes qui étoient aux environs. Le Prince de Condé en écrivit à la Reine & lui en fit des grandes plaintes : mais comme l'on rapportoit tous les jours des exem-

nt ennemis déclarés de Dieu & des
:s, & donnant par-tout des preuves
: impiété. Cette guerre de Religion
ant dans toutes les Provinces, mit
: le Royaume en feu. Elle ſe fit avec
uauté & une animoſité qu'il eſt im-
: d'exprimer ; & rien n'étoit plus
ın que le pillage, les ſacriléges, les
es, les incendies & les crimes les plus
s.

VI.

Calviniſtes ne ſe contentoient pas
:er leur fureur ſur les vivans : ils l'é-
:nt juſques ſur les morts, qu'ils déter
pour avoir le plaiſir de brûler leurs os
ı jetter les cendres au vent. Ce genre
manité étoit réſervé à ces malheureux
nateurs. Les tombeaux des Rois ne
point à couvert de leurs inſultes, &
iques précieuſes des plus grands Saints
pperent point à leurs attentats ſacri-
Le tombeau du grand ſaint Martin de

XII.
Impiété des Calviniſtes. Ils profanent le tombeau de S. Martin.

ans après en avoir regné treize & demi.
dant les deux derniéres ſemaines de ſa v
étoit tombé dans un état fort extraordin
le ſang ſortoit par tous les conduits d
corps ; ce qui fit dire aux Proteſtans
c'étoit un effet viſible de la vengeance
ne, pour le punir de l'horrible maſſaci
avoit été fait par ſon ordre. Comme il
échappé à la Reine de dire au Duc d'
à ſon départ pour la Pologne dont il
été élu Roi l'année précédente, qu'il r
roit pas long-tems, pluſieurs crurent
l'on avoit avancé la mort de Charle
Pour détruire ce bruit, on fit ouvri
corps ; mais cela ne ſervit qu'à fortif
ſoupçons. Il fut porté de Vincennes à
Denis, avec les cérémonies accoutumée
zabeth Reine d'Angleterre lui fit fai
ſervice dans ſaint Paul de Londres. C
IX n'eut d'Elizabeth d'Autriche qu'une
qui mourut fort jeune. Ce Prince av
l'eſprit & des talens naturels ; mais la
vaiſe éducation & l'exceſſive indulgen
ſa mere lui furent très-préjudiciables.
il peut ſervir d'exemple aux Princes
M. Boſſuet, pour leur apprendre con
une bonne éducation leur eſt néceſſair
combien ils doivent craindre de prendre
tard de bonnes réſolutions. Sa paſſion c
nante fut l'amour de la chaſſe.

XXVI. Regne d'Henri III. Confrairies de Pénitens. Mort du Cardinal de Lorraine.

Le Duc d'Anjou qui avoit été depui
couronné Roi de Pologne à Cracovie,
appris la mort de ſon frere Charles
quitta ſecrétement la Pologne pour ver
France. Etant à Avignon, il voulut g
l'amitié des Italiens, qui y étoient en g
nombre. C'eſt pourquoi il pratiqua les

ns nouvelles qu'ils aimoient beaucoup, entra dans la Confrairie des Pénitens. Il avoit de trois ſortes, & on les diſtin-it par les couleurs, bleue, noire & blan-Ces Confrairies ſont encore aujourd'hui communes, même en France dans les inces méridionales. Le nouveau Roi gagea dans celle des bleus : il aſſiſtoit ent à leurs proceſſions, revêtu d'un ſac ile, & le viſage couvert comme les au-Tous les Seigneurs de la Cour ſuivirent mple du Prince ; & le Cardinal de Lor-e ſe mit lui-même à la tête des Pénitens s. Il ſe trouva mal dans une de ces pro-ns, mais il ne voulut pas ſe retirer de de troubler la cérémonie. A ſon retour, iſſon le prit, & il eut une fiévre ſi vio-qu'il en perdit la raiſon. Il mourut ques jours après dans la cinquante-uniéinnée de ſon âge. Il avoit fondé l'an-précédente une Univerſité à Pont-à-ſſon en Lorraine : car entre pluſieurs s qualités qui le diſtinguoient, il avoit ours eu beaucoup de zéle pour faire fleu-es ſciences. Sa mort affligea autant les oliques qu'elle réjoüit les Calviniſtes, ne manquerent pas de déchirer ſa mé-e. L'ambition eſt le plus grand défaut l'on ait remarqué dans ce Cardinal. Il oujours une très-forte paſſion pour éle-à famille, & cette ambition paroît avoir e mobile de la plûpart de ſes entre-s.

: nouveau Roi qui fut nommé Henri étoit âgé de vingt-quatre ans. Il fut é par ſaint Charles lorſqu'il paſſa dans ilanois, & ce ſaint Cardinal lui donna

XXVII. Dévotions bizarres d'Henri III.

XXIX. Origine de la Ligue.

Le jeune Duc de Guiſe, à qu
avoit été communiqué, travailla
ter, étant perſuadé que rien ne
propre à lui donner un grand créd
Royaume. Il fit repréſenter aux p
ſes émiſſaires, qu'on devoit s'e
dernier Edit qui tendoit à faire
parti des hérétiques. La Ligue e
pluſieurs partiſans à Paris. Enſu
& le Cardinal de Guiſe & le Duc
ne leur frere, dreſſerent leurs bat
les Provinces. La Ligue fit de g
grès en Picardie, dès qu'elle y e
poſée. On la fit ſigner à toute l
& à la plûpart des villes. La Fo
nion contenoit douze articles, qu
ſoient à déclarer, que l'on jur
ſaints Evangiles d'employer ſa
biens, à maintenir la Religion C
Apoſtolique & Romaine, & à cc
parti des hérétiques. On donn
leure forme que l'on put à cet
ne point trop bleſſer l'autorité ro
malgré toutes ces précautions,
mule étoit réellement ſéditieuſe
ceux qui la ſignoient, y régloie
autorité privée, des choſes qui d
uniquement de la puiſſance du R
inoui que dans un Etat Monarc
ſujets oſaſſent former d'eux-mêm
les entrepriſes. La Formule d'un
gnée d'abord à Peronne par deux
tilshommes, à la tête deſquels
ques d'Humieres Gouverneur de c
& enſuite par les Magiſtrats & l
de la Ville.

Telle fut l'origine de la Ligue,

:oit à ſe ſervir des prédicateurs pour
les peuples, à ôter au Roi toute
ité pour la donner au Duc de Gui-
e périr les chefs des Proteſtans, &
les libertés de l'Egliſe Gallicane,
re au Pape une obéiſſance ſans bor-
Avocat mourut en revenant de Ro-
n lui trouva une copie de ce Mé-
litieux. Le Roi en fit la lecture, &
é des noirs deſſeins que couvroit ce
zéle pour la conſervation de la Foi
ue. Le mal lui parut ſans remède ;
ıvant détruire la Ligue, il réſolut
:clarer le chef, pour empêcher les
le mettre à leur tête le Duc de Gui-
aa donc la Formule, de même que
ſeigneurs de la Cour. En même-tems
ſe tinrent à Blois, & l'exercice de
re Religion que de la Catholique y
dit. En conſéquence la guerre re-
;a entre les Hérétiques & les Ca-

naud de Pontac Evêque de Bazas fut ch
de porter la parole. Il demanda au nor
tout le Clergé trois choſes, le rétabl
ment de la diſcipline eccléſiaſtique, la
blication du Concile de Trente, l'aboli
du Concordat. Le Prélat inſiſta ſur l'état
plorable auquel l'Egliſe Gallicane étoit
duite. La diſcipline, dit-il, y eſt pref
entiérement éteinte. Le déſordre eſt ſi gra
qu'il y a vingt-huit Evêchés qui ſe trouv
ſans Paſteurs; qu'une multitude de Bénéf
ne ſont point deſſervis, & que les revé
en ſont poſſédés par des laïques. De trei
cinq Diocèſes qui ſe trouvent en Langue
& en Guyenne au-delà de la Garonne, i
ne en trouveroit-on un, où l'on ait fait
ſaintes Huiles cette année, ſoit parce qu
plûpart des Evêques ne réſident pas &
les autres ſont infirmes, ſoit parce que
ſieurs Diocèſes n'ont point d'Evêques. T
les jours, continue ce Prélat, il ſe com
des ſimonies groſſiéres & criantes dans
œconomats; & l'on donne des penſio
même à des femmes, ſur les biens de
gliſe. On commence à lever des annate
les gros Bénéfices. Le Clergé ſupplie
ſa Majeſté d'empêcher que les revenu
cléſiaſtiques, qui ont été deſtinés à
pain des enfans, ne ſervent à nourri
chiens, & de rétablir les élections ſel
droit commun & les ſaints Canons. Cet
que finit par les derniéres paroles que le
Louis le Gros dit à ſon fils en mourant:
venez-vous, mon fils, que la puiſ
Royale n'eſt qu'une commiſſion & une
ge publique, dont vous rendrez un co
très-rigoureux après votre mort.

loyer ſon autorité pour la pro-
;ard des élections, il déclara
s'en tenir au Concordat. Enfin
éception du Concile de Trente
pas de lui ſeul ; qu'on avoit
s les actes de ce Concile, quin-
rticles contraires aux droits du
aux libertés de l'Egliſe Galli-
ue de Bazas fit une réplique qui
s réponſe de la part du Roi.
ıce envoya Pompone de Bellié-
: au Parlement & depuis Chan-
emblée du Clergé, pour lui pro-
:inuer les rentes qu'il s'étoit en-
e pour le ſoulagement de l'Etat.
:e ceci, il faut ſavoir ce qui s'é-
ans la derniére Aſſemblée du
douze ans auparavant en 1567.
fait des Remontrances au Roi
ſur la Régale, & pour la conſer-
immunités eccléſiaſtiques. Il y
glé pour la premiére fois, que
cinq ans il ſe tiendroit des Aſ-
Clergé de France, d'un ou de

naud de Pontac Evêque de Bazas fi
de porter la parole. Il demanda a
tout le Clergé trois choſes, le r
ment de la diſcipline eccléſiaſtiqu
blication du Concile de Trente, l'
du Concordat. Le Prélat inſiſta ſur
plorable auquel l'Egliſe Gallicane
duite. La diſcipline, dit-il, y eſ
entiérement éteinte. Le déſordre eſt
qu'il y a vingt-huit Evêchés qui ſe
ſans Paſteurs; qu'une multitude de
ne ſont point deſſervis, & que le
en ſont poſſédés par des laïques. I
cinq Diocèſes qui ſe trouvent en L
& en Guyenne au-delà de la Garon
ne en trouveroit-on un, où l'on a
ſaintes Huiles cette année, ſoit pa
plûpart des Evêques ne réſident p
les autres ſont infirmes, ſoit parce
ſieurs Diocèſes n'ont point d'Evêq
les jours, continue ce Prélat, il ſ
des ſimonies groſſiéres & criantes
œconomats; & l'on donne des
même à des femmes, ſur les bie
gliſe. On commence à lever des a
les gros Bénéfices. Le Clergé ſup
ſa Majeſté d'empêcher que les re
cléſiaſtiques, qui ont été deſtinés
pain des enfans, ne ſervent à n
oliens, & de rétablir les élection
droit commun & les ſaints Canons
que finit par les derniéres paroles
Louis le Gros dit à ſon fils en mou
venez-vous, mon fils, que la
Royale n'eſt qu'une commiſſion &
ge publique, dont vous rendrez
très-rigoureux après votre mort.

'employer ſon autorité pour la pro-
. l'égard des élections, il déclara
loit s'en tenir au Concordat. Enfin
: la réception du Concile de Trente
idoit pas de lui ſeul ; qu'on avoit
é dans les actes de ce Concile, quin-
ze articles contraires aux droits du
e & aux libertés de l'Egliſe Galli-
Evêque de Bazas fit une réplique qui
ı ſans réponſe de la part du Roi.
: Prince envoya Pompone de Bellié-
ſident au Parlement & depuis Chan-
l'Aſſemblée du Clergé, pour lui pro-
: continuer les rentes qu'il s'étoit en-
faire pour le ſoulagement de l'Etat.
tendre ceci, il faut ſavoir ce qui s'é-
ſſé dans la derniére Aſſemblée du
tenue douze ans auparavant en 1567.
ıvoit fait des Remontrances au Roi
IX ſur la Régale, & pour la conſer-
des immunités eccléſiaſtiques. Il y
té réglé pour la premiére fois, que
en cinq ans il ſe tiendroit des Aſ-
s du Clergé de France, d'un ou de

Le Clergé faiſoit ce don, afin de racheter l
domaines du Roi engagés à l'Hôtel de Vil
de Paris ; & avec cette ſomme on prétendo
les rendre quittes & déchargés dans l'eſpa
de dix ans. Dans la même année le Cler
paſſa un ſecond contrat entre ſes Syndics
Députés généraux d'une part, & les Prév
des Marchands & Echevins de la Ville
Paris de l'autre. Par ce contrat le Clergé s
bligeoit de payer à l'Hôtel de Ville à l'a
quit du Roi, ſix cens trente mille livres p
an, au lieu de pareille rente conſtituée
ladite Ville par ſa Majeſté ſur ſes doma
nes ; à condition que cette rente ſeroit r
chetable dans dix ans pour la ſomme de ſe
millions cinq cens ſoixante mille cinquante
ſix livres. Il y eut depuis entre la Ville &
le Clergé de grandes conteſtations qui n'on
jamais été terminées.

XXXIV. Suite de ces conteſtations.

L'Aſſemblée générale de Melun fut cho
quée de la propoſition que lui fit Belliévre
de continuer de payer les rentes de l'Hôte
de Ville de Paris. L'Archevêque de Lyon
alla juſqu'à avancer, que le Clergé avoit
plus accordé au Roi pendant les vingt der
niéres années, qu'il n'avoit fait depuis qu
la Religion Chrétienne étoit établie dans l
Royaume. Il s'étendit beaucoup ſur les im
munités du Clergé, ſans nier néanmoin
qu'il ne dût aſſiſter l'Etat dans les beſoin
preſſans. Belliévre répondit que le Roi n
prétendoit donner aucune atteinte aux im
munités du Clergé, ni faire valoir les con
trats paſſés avec la Ville de Paris en 156
& 1567 ; mais qu'il prioit l'Aſſemblée d'
voir égard à ſes beſoins, & de le ſecourir vo
lontairement & par affection. Il expoſa da

id détail les beſoins de l'Etat & les
que ſa Majeſté avoit ſouffertes pour la
e de la Religion, & repréſenta que les
ts que le Clergé avoit faits avec l'Hô-
Ville de Paris, avoient été le fruit
mûre délibération. Mais le Clergé deſ-
ces contrats, déclarant qu'il ne vou-
oint ratifier ce qui s'étoit fait contre
libertés dans les derniéres Aſſemblées.
ndant comme le Prévôt des Marchands
oit fort le payement des rentes, le Roi
vit au Clergé de ſatisfaire l'Hôtel de
le : mais le Clergé ne voulut rien ac-
der, & envoya des Députés pour faire
Roi des Remontrances. Ils eurent plu-
ts conférences avec des Commiſſaires que
loi nomma ; & enfin ils accorderent à ce
ce un million par an durant ſix années
forme de don gratuit, à condition que
lergé ſeroit déchargé des rentes de l'Hô-
de Ville. Le Roi n'y voulut point con-
ir. L'Aſſemblée réſolut alors d'établir
Syndics diocéſains & deux Agens, qui
ient chargés des affaires du Clergé.

lle fit au Roi une nouvelle députation. XXXV. Nouvelles Remontrances du Clergé au Roi. Suite des conteſtations ſur le temporel.
vêque de ſaint Brieux portant la parole,
s mêmes demandes qu'avoit fait l'Evê-
de Bazas. Il ajoûta que ſa Majeſté ren-
t à Dieu un compte terrible des ames
lues par le défaut de bons Paſteurs, qu'el-
l'avoit pas nommés aux égliſes de ſon
aume ; que depuis que les Rois s'étoient
ibué la nomination aux Bénéfices par le
ordat, les héréſies avoient commencé
ager leurs Etats, ſans que le Royaume
it devenu ni plus riche, ni plus heureux ;
ſa Majeſté & le feu Roi Charles IX ſon

fiere, ayant reçu de l'Egliſe quatre-vingts
lions, le peuple n'en avoit pas été moins c
gé, les finances moins épuiſées, & les d
moins augmentées ; que le moyen de re
paiſiblement, étoit de faire publier le
cile de Trente, d'ordonner des Conciles
vinciaux pour le rétabliſſement de la d
pline, & de renoncer aux nominations,
chargeoient la conſcience du Roi, & en
choient les égliſes d'avoir de bons Paſt
Henri III répondit au Prélat, qu'il vo
que le Clergé payât, pour cette fois ſe
ment, quatorze cens mille livres, &
tous les Députés retournaſſent dans
Diocèſes. L'Evêque de ſaint Brieux répli
qu'en offrant douze cens mille livres
Clergé excédoit ſes facultés, & qu'il ne
voit aller au-delà de cette offre, & qu
Roi devoit craindre qu'en ôtant par des
poſitions injuſtes ce qui appartient à D
& aux pauvres, Dieu ne lui enlevât la C
ronne qu'il lui avoit donnée.

Le Roi parut mécontent de ce diſcou
& demanda qu'outre les quatorze cens mi
livres qu'on lui payeroit pendant ſix ans,
Clergé payât encore les rentes de l'Hôte
Ville. Le Clergé réſolut de s'en tenir à l'o
qu'il avoit faite ; mais après pluſieurs né
ciations auprès du Roi, il y eut au comm
cement de l'année ſuivante 1580, un acc
par lequel le Clergé s'engageoit à donne
Roi pendant ſix ans treize cens mille liv
Il avoit fait ſignifier auparavant ſes pr
ſtations aux Prévôt des Marchands & Ec
vins de Paris, au ſujet des rentes de l'H
de Ville qu'il ne vouloit plus payer. A c
nouvelle, dont l'effet alloit réduire à
mendic

mendicité un grand nombre de particuliers, le peuple ſe ſouleva : on ferma les boutiques, & les ſéditieux commencerent à prendre les armes. Le Prévôt des Marchands & les Echevins allerent expoſer le fait au Parlement. Les Chambres s'aſſemblerent auſſitôt, & Auguſtin de Thou Préſident au Parlement, oncle de l'Hiſtorien, portant la parole pour le Procureur Général, le Parlement rendit un Arrêt, qui ordonnoit que les Evêques députés ne pourroient ſortir de la Ville, ni comparoîtroient en perſonne devant le Procureur Général ; que les autres Prélats qui ſeroient déja en chemin hors du reſſort du Parlement de Paris, ſeroient arrêtés dans le lieu où on leur ſignifieroit cet ordre. Le Clergé ſe plaignit de cet Arrêt comme d'un outrage ; & le Roi ayant pris connoiſſance de cette affaire, obligea les Députés du Clergé promettre qu'ils continueroient le payement des rentes pendant dix ans. Cet ordre ſage appaiſa la ſédition.

XXXVI. Diſcours de l'Archevêque de Bourges au Roi.

Deux ans après on tint une nouvelle Aſſemblée du Clergé dans le cloître de Notre-Dame, en la maiſon de Renaud de Beaune Archevêque de Bourges qui y préſidoit. Ce Prélat fut ensuite au Roi qui étoit à Fontainebleau, pour renouveller les demandes ordinaires de la réception du Concile de Trente, de l'établiſſement de la diſcipline eccléſiaſtique, & des élections. Dans le diſcours qu'il prononça devant le Roi, il repréſenta qu'on devoit élever à l'Epiſcopat que ceux qui poſſédoient la ſcience eccléſiaſtique, qui avoient le talent de la parole, & qui étoient également vertueux ; car, dit-il, ſi un aveugle en conduit un autre, ils tomberont

tous deux dans la foſſe. Mais au gra
dale de l'Egliſe, on parvient aujou
ſes dignités par les moyens les plu
nels. Il ſuffit d'avoir un vrai mérit
demeurer dans l'oubli. On n'éléve d
gliſe que ceux qui ſont en faveu
ſont-ils enſuite comme des chiens m
ne peuvent aboyer : ils laiſſent pé
brebis ſans leur donner aucun ſecc
contentant d'une attention ſuperfic
ſe bornant à recevoir les revenus de l
néfices. Cet Archevêque ajoûta, q
remédier à de ſi grands maux, il fa
tablir les élections, & cita l'exemple
Louis, qui brûla en préſence du N
Pape, un Bref qui lui donnoit pou
nommer aux Evêchés. Il repréſenta
combien il étoit injuſte de faire ſur
gé une nouvelle impoſition. Le Ro
dit que ſes finances étant épuiſées, il
voit ſe diſpenſer d'exiger le ſecou
avoit demandé au Clergé. A l'égar
réception du Concile de Trente, il
les Evêques à ſon Parlement ; & enfin
ticle des élections, il dit que ſi elles
toujours été en vigueur, pluſieurs
qui les demandoient avec tant d'ir
ne ſeroient jamais parvenus à l'Ep
C'étoit reconnoître aſſez clairement
des élections, & les ſuites funeſtes
cordat.

XXXVII. Aſſemblée du Clergé à Paris au ſujet d'une ſomme d'argent que le Roi demandoit.

Le Roi ayant encore demandé
une ſomme de deux cens mille é
Clergé s'aſſembla à ſaint Germain-d
& le réſultat de la délibération fut
au Roi des Remontrances. L'Arche
Bourges fut encore chargé de porter l

s eu occaſion de parler ailleurs.
ta que le Clergé ne pouvoit plus
de nouvelles impoſitions. Il eſt
l, que du tems du Roi Henri II
étoit encore plus chargé ; mais il
dérer que la néceſſité étoit alors
que le Royaume ſe trouvoit dans
vident. En pareil cas, ajoûta le
ous vendrions les calices & l'ar-
es égliſes pour la conſervation de
ais ſans cette néceſſité, il eſt d'un
exemple d'employer les biens ec-
es, à d'autres uſages qu'à ceux auſ-
ont été deſtinés. Ce diſcours eſt
ble. Perſonne n'ignore quelle eſt
tion des richeſſes temporelles de
lles doivent ſervir à l'entretien mo-
s miniſtres, à la décence du culte
, & à la nourriture des pauvres.
très-grande injuſtice de la part de
oſſédent ces biens, de les employer
e uſage. Ils n'en ſont que les œco-
s s'ils ſuivoient exactement les in-
le ceux qui ont conſacré ces biens à
s gens du monde ne diroient pas

rablement les Remontrances du Cl
l'affaire s'accommoda.

ARTICLE XVI

Suite des fureurs de la Ligue son extinction ſous le Reg d'Henri IV.

I.

I. Dévotion ſinguliére du Roi Henri III.

CE Prince venoit de perdre le D
jou ſon frere unique, âgé de tre
On croit qu'il avoit été empoiſonné
chefs de la Ligue, qui le regardoie
me le ſeul obſtacle au deſſein qu'ils
formé, de faire paſſer la Couronne
autre Maiſon. Après ſa mort, les
d'Anjou, d'Alençon & de Berry,
avoient été donnés pour appanage
réunis à la Couronne. Henri III n
pas fort ſenſible à cette mort. Sa m
favoriſoit les Catholiques, ou les Pro
ſelon que ſes intérêts le demandoien
ſeilla encore au Roi de paroître
vot, pour gagner l'eſtime & l'affec
peuple, & pour prévenir les mou
dont on étoit menacé de la part des L
Henri III établit donc à Paris des Co
de Flagellans. Un Théologien habil
élevé contre cette dévotion bizarre
quelle on ſavoit que les Courtiſans c
de grands déſordres, il fut exilé à
La nuit du Jeudi au Vendredi Saint

proceſſion aux flambeaux ; le Roi y aſſiſta, & quelques Favoris s'y flagellerent. Georges de Joyeuſe ayant voulu y aller nuds pieds, en revint malade & mourut quelques jours après. Il étoit frere d'Anne de Joyeuſe Favori du Roi, qui fut fait Duc & Amiral, & obtint le Cardinalat pour ſon frere. L'élevation de cette famille occaſionna de grands malheurs.

II. La Ligue de nouv progrès.

Ces dévotions bizarres du Roi n'eurent pas l'effet que la Reine ſa mere en attendoit. Les Ligueurs devinrent plus hardis & plus entreprenans, ſur-tout quand ils virent que le Roi de Navarre étoit le plus proche héritier de la Couronne. Ils avoient à leur tête les Guiſes, qui ſous un zéle apparent de maintenir la Religion Catholique en France, cachoient l'ambition d'y regner ſouverainement. Pour parvenir à ce but, le Duc entretenoit des émiſſaires dans toutes les villes du Royaume, & avoit à ſes gages un grand nombre de prédicateurs, qui ne travailloient qu'à ſoulever le peuple, au lieu de le nourrir de la parole de Dieu. On décrioit le Roi dans les chaires, & les Confeſſeurs faiſoient la même choſe au Tribunal de la Pénitence. On vantoit en même-tems la piété des Guiſes & leur zéle pour la Foi Catholique. On répandoit auſſi pluſieurs Ecrits ſéditieux, où l'on relevoit leur prétendu mérite. Le Duc de Guiſe ſachant qu'on prenoit des meſures dans le Conſeil du Roi pour l'arrêter, ſe retira avec ſon fils & le Cardinal ſon frere dans le château de Joinville. Pour rendre leur parti plus formidable, ils réſolurent de ſe lier avec l'Eſpagne, & firent un Traité, dans lequel tous les Princes de la Maiſon de Lor-

raine furent compris. Les principaux artic
étoient, que ſi le Roi de France mour
ſans enfans mâles & légitimes, le Card
de Bourbon ſeroit déclaré Roi, comme p
mier Prince du ſang; que tout Prince b
tique ou ſuſpect de favoriſer les hérétiqu
ſeroit exclus de la ſucceſſion à la Couron
que pendant la vie du Roi, les Princes
gués mettroient des troupes ſur pied p
arrêter les mouvemens des hérétiques; q
ne ſouffriroit dans le Royaume d'autre R
gion que la Catholique Romaine; qu'on
termineroit ſans diſtinction tous ceux
refuſeroient de l'embraſſer, & qu'on f
publier les Décrets du Concile de Tr
Les Ligueurs faiſoient pluſieurs avan
au Roi d'Eſpagne par rapport aux Pays-
& ce Prince de ſon côté s'engageoit à f
nir aux Guiſes beaucoup d'argent, & d
troupes pour l'entretien de la Ligue.

III. Les Ligueurs font éclater leurs entrepriſes.

Le Duc de Guiſe voulant faire ratifier s
Traité par le Pape, envoya à Rome le Jéſui
Matthey, qui préſenta à Grégoire XIII de
Mémoires, par leſquels on le ſollicitoit d
donner une Bulle qui confirmât la Ligue. Le
Cardinaux Eſpagnols appuyerent la requê
mais le Pape refuſa de ſe déterminer ſur l
champ. Quelques Cardinaux avec qui il c
conféra, lui conſeillerent de ne point s'en
gager dans cette affaire. Il ſe contenta d
de donner aux Ligueurs de bonnes eſpéra
ces, les exhortant de continuer de veiller
bien de la Religion & à l'extirpation de l'h
réſie. Le Duc de Guiſe dont l'ambition
pouvoit ſupporter de délai, leva des troup
en diligence, & ſe mit à la tête de la N
bleſſe de Champagne & de Bourgogne, av

ville qu'il publia un Manifeſte le
d'Avril 1585, dans lequel il décla-
le Roi n'ayant aucun fils pour lui
, & ceux qui étoient les plus pro-
itiers de la Couronne étant héréti-
il étoit réſolu comme Prince du ſang
inal de la ſainte Egliſe Romaine,
les avis des autres Princes, des Car-
, des Pairs & grands Seigneurs, Evê-
Gouverneurs de Provinces, Nobles,
& Communautés, qui faiſoient la plus
artie du Royaume, de rétablir l'an-
Religion, d'extirper entiérement l'hé-
le rendre à la Nobleſſe ſa premiére di-
de ſoulager le peuple accablé d'im-
& de relever l'autorité des Parlemens
anéantie par les Courtiſans; que c'é-
es ſeules raiſons qui l'engageoient à
les armes, & qu'il ne les quitteroit
ju'il n'eût entiérement exécuté ce deſ-

II.

lant que l'on répandoit par-tout ce
ſte ſéditieux, le Duc de Guiſe ſe ren-

IV.

Les Ligueurs
forcent le Roi

diminuoit les impôts, & défendoit
des levées de troupes ſans ſon ordr
montra pas moins de foibleſſe, lorſ
reçu le Manifeſte du Cardinal de B
Il parut oublier qu'il étoit Souverai
ne prendre dans ſa réponſe que le
ſuppliant. Il conjura les chefs des
de mettre bas les armes, & leur pr
bonnes graces. Cette conduite mol
les Ligueurs plus hardis, & donn
Duc de Guiſe de ſe ſaiſir de pluſieu
Il adreſſa en même-tems une Re
Roi, pour demander que tout autre
que celui de la Religion Catholiqu
terdit dans le Royaume. Le Roi cru
contenter le parti de la Ligue, qui
chaque jour plus formidable, & fit p
Edit par lequel il ordonnoit que la
ligion Catholique, Apoſtolique &
fût ſuivie dans ſon Royaume, à l'
de toute autre, ſous peine de mo
les contrevenans. Il révoquoit par
tous les précédens qui accordoient a
tiques le libre exercice de leur Rel
la liberté de conſcience; ordonnoit
niſtres de ſortir dans un mois de ſ
& déclaroit les Proteſtans indigne
cer aucunes charges publiques. Enf
approuvoit tout ce qu'avoient fai

ıare tous leur protection tous ceux
'ayant point ſouſcrit à la Ligue, vou-
s'unir à eux. Alors le Roi demanda
ent à ceux qui l'avoient porté à don-
ernier Edit, dont il témoigna crain-
ſuites. Les Ligueurs pour le raſſûrer
le parti des Proteſtans, obtinrent du
tte-Quint, qui venoit d'être élevé ſur
: Siége, ce que le Jéſuite Matthey
ent à Rome n'avoit pû obtenir de
e XIII. Ce nouveau Pape confirma
iquement la Ligue, & fulmina en
onſiſtoire une Bulle terrible contre
le Navarre & le Prince de Condé,
ı parti Calviniſte en France. Elle fut
e vingt-cinq Cardinaux. Sixte-Quint
: d'abord avec une prodigieuſe exa-
ı la puiſſance pontificale, & ſe dé-
enſuite avec véhémence contre les
inces, les déclarant déchus de tous
its attachés à leur rang, & incapa-
ſuccéder à la Couronne de France. Il
loit le Roi de Navarre de la parrie

pas dans les vûes des factieux, gén
voir ces excès de la Cour de Ron
lement de Paris fit au Roi ſur
Sixte-Quint des Remontrances
& dignes de la ſageſſe & de la
cette auguſte Compagnie a fait
toutes les occaſions où il s'agiſſoi
tenir les droits & l'indépendance
ronne. Elle demanda quel droit
Quint de diſpoſer des Royaumes,
établis de Dieu avant que l'on con
de Pape. (Le Parlement parle ici
mes & des Empires en général.)
de condamner cette Bulle au feu
cette punition ſervît d'exemple à
té. Le Roi de Navarre fit en m
afficher à Rome par le moyen d
une proteſtation contre la ſenten
Quint. En voici quelques traits
la grace de Dieu, Roi de Navar
ſouverain de Béarn, premier Pai
de France, s'oppoſe à l'excommu
Sixte-Quint ſoi-diſant Pape de R
appelle comme d'abus en la Cour
France ; & en ce qui touche le cri

› allez hardis pour y attirer un pa-
:. Il fut encore plus ſurpris, quand
à Rome un grand nombre d'Ecrits
à Bulle, où l'on démontroit l'indé-
e des Rois pour le temporel. Le Roi
arre écrivit le premier de Janvier
ix trois Etats du Royaume & à la
: Paris. Ses Lettres ſont datées de
ban où il s'étoit rendu, & où les
des Proteſtans de tout le Royaume
venu trouver. Quelques-uns, dit-
à Lettre au Clergé, ont ſollicité le
me dépouiller du droit que j'ai à la
n du Royaume. Mais ne penſez pas
foudres m'étonnent. Vos Prédéceſ-
i étoient meilleurs Chrétiens, &
s François que les fauteurs de cette
nous ont aſſez appris que le Pape
n droit ſur ce Royaume. Ce qui m'é-
plus, c'eſt qu'il ſe ſoit trouvé des
, contre toutes les régles du bon
ent fait conſulter & décider à Ro-
ıcceſſion d'un Roi, qui eſt plein de
ıême à la fleur de ſon âge.
dant le nombre des Ligueurs au-

de rue en rue, furent avancées juſqu
quante pas du Louvre. Ainſi les tro
Roi ſe trouvoient enveloppées, ſa
voir ni avancer ni reculer ; & étoi
poſées au danger inévitable d'être
mées par les pavés qu'on jettoit ſur
toutes les fenêtres, ou percées de c
mouſquet que les bourgeois tiroient
ſur de derriére les barricades. Les
du Roi furent deſarmées ; il y eut u
nombre de Suiſſes de tués, & tous
tres ſeroient péris, ſi le Duc de Guiſ
venu au milieu du peuple, pour l'
à rendre les armes aux troupes du
à les laiſſer aller au Louvre. Il av
canne à la main, alloit de quartier e
tier, & félicitoit les Pariſiens d'av
en ſûreté leurs vies, leur Religion,
berté de la ſainte Egliſe. Car la déf
la Foi & de l'autorité de l'Egliſe, ét
jours le voile ſous lequel les révolt
vroient de ſi horribles excès.

XI. Révolte ouverte du Duc de Guiſe. Le Roi s'enfuit de Paris & ſe retire à Chartres.

On établit le ſoir du même jour de
de garde dans toutes les places & da
les quartiers de Paris, & les ſéditieu
rent recevoir l'ordre du Duc de Gu
attendoit impatiemment qu'on vînt l
quelque propoſition d'accommodem
fallut en effet en venir à cette ext
La Reine Mere, accompagnée de q
Seigneurs, ſe rendit à l'hôtel du
Guiſe. Les propoſitions qu'il lui fit
ſi injuſtes & ſi étonnantes, que la R
demanda ce que penſeroient les Frar
tous les Princes de l'Europe, quand
prendroient juſqu'où un ſujet avoi
l'audace, en faiſant à ſon Souverain

as le Palais assiégés dans le dessein,
les Ligueurs avoient résolu de le
l se sauva dans le Jardin des Thuil-
& delà dans le monastère des Feuil-
qui pour lors n'étoit pas enfermé dans
. La il monta a cheval, précédé des
, du Régiment des Gardes & d'une
le sa Cour, & alla à Chartres. Le
Guise se rendit aussitôt maître de Pa-
donna les premières charges a ces
rs, & confia le gouvernement de la
à Bussi le Clerc, le plus furieux
e. On nommoit ainsi ceux qui ecou-
ient pour la Ligue dans les seize quar-
Paris. Le Roi écrivit de Chartres aux
neurs des Provinces pour les informer
volte des Parisiens, & les assurer de
achement à la Religion Catholique,
lique & Romaine. Le Duc de Guise
de son côté au Roi pour tâcher d'ex-
a sédition de Paris, & assurer sa Ma-
e sa soumission & de son respect.

gine de ce nouvel Ordre. Frere A
ſur ſa tête une couronne d'épines
groſſe croix ſur ſes épaules, repr
Notre Seigneur qui montoit au Calva
tous les perſonnages qu'on employoi
tems-là pour repréſenter la Paſſion
veur. On chanta pendant tout le che
Pſeaumes & des Litanies, & la pr
entra dans la Cathédrale de Chartre
dant les Vêpres, auſquelles aſſiſtoit
Elle chantoit le Pſeaume 50e *Miſere*
ton fort lugubre, pendant que deux C
frappoient à grands coups de diſcip
le dos nud de Frere Ange, que le R
fort conſidéré tant qu'il vécut à la
vint ſe jetter aux pieds du Roi avec
tres pénitens, en criant tous, *Miſ*
Pluſieurs rirent de ce ſpectacle ſingu
le Duc de Biron vouloit faire arrêt
nombreuſe & bizarre proceſſion ;
Roi les reçut avec bonté, & promit
donner aux Pariſiens pourvû qu'ils
ſent ſincérement dans leur devoir.

IV.

XIII. Le Roi ſe reconcilie en apparence avec les Ligueurs. Edit rendu aux Etats de Blois. Le Roi de Navarre proteſte contre.

Ce Prince ſe rendit de Chartres à
où il paſſa preſque tout l'été. Il y co
mois de Juillet le Traité de réunion,
quel il ſe déclara chef de la Ligue.
cord fut vérifié au Parlement de Par
blié à ſon de trompe dans toute la v
reçu des Ligueurs avec des tranſport
extraordinaires, parce qu'ils croyoie
réduit le Roi à ſe ſoumettre à eux.
de Guiſe fut déclaré Lieutenant Gén

eurs répandirent parmi le peuple
voir traduit en François. Le Pape y
it ces chefs des factieux aux Macha-
i avoient ſi glorieuſement combattu
Religion. Le Roi partit de Rouen
de Septembre, pour aller tenir les
il avoit indiqués à Blois. On les
a par une proceſſion ſolemnelle du
ement, à laquelle il aſſiſta lui-mê-
ſſemblée des Etats compoſée des
lres, étoit très-nombreuſe. Le der-
d'Union y fut déclaré loi fonda-
lu Royaume, & le Roi jura de per-
ıſqu'à la mort dans la Religion Ca-
, Apoſtolique & Romaine, d'em-
utes ſes forces à la ruine des héré-
le ne ſouffrir jamais qu'aucun Prin-
t dans ſa Foi pût parvenir à la Cou-
t de n'admettre aux charges & aux
que ceux qui feroient une profeſ-
ſtante de la Religion Catholique.
Membres de cette Aſſemblée firent
ſerment. Mais le Roi de Navarre
:ontre cet Edit, qui tendoit à l'ex-

XIV. Le Roi fait tuer les Guiſes & empriſonner les chefs de la Ligue.

Duc de Guiſe, dont l'audace étoi
nue à ſon comble, ſe trouva enfin
ſe défaire de lui. Comme il étoi
trop puiſſant, pour qu'on pût lui dc
Juges, le Roi le fit aſſaſſiner le vi
ſiéme de Décembre. Enſuite il don
d'arrêter les Cardinaux de Guiſe &
bon, l'Archevêque de Lyon, le P
Joinville, les Ducs d'Elbeuf & de N
pluſieurs autres Seigneurs, & ceux
ſoient pour les plus zélés partiſans
gue. Le lendemain qui étoit la
Noël, il fit auſſi aſſaſſiner le Car
Guiſe, & fit conduire en différe
ſons les principaux chefs des Ligue
ſuite voulant prévenir les effets de
du Pape, il dit au Nonce, qu'il
la vie à ſes deux plus dangereux e
afin de les empêcher de la lui ôter à
me, & que les circonſtances ne lu
pas permis de ſuivre les voies ordi
la juſtice. Le Nonce lui dit qu'e
mourir le Cardinal de Guiſe, il
couru les cenſures portées dans la
cœna Domini. Le Roi répondit a
tion, qu'il n'y avoit point de Souv
n'eût le droit de punir ſes ſujets,
cléſiaſtiques, lorſqu'ils ſont cou
convaincus du crime de lèze-Maj
tout quand la propre vie du Prin
danger.

V.

XV. Les Ligueurs ſe portent aux dernières extrémités. Sermons ſé-

Dès le lendemain de Noël les Li
ſemblerent les bourgeois à l'Hôte
de Paris. Ces ſéditieux chargere
d'injures, & dirent que c'étoit u
qui on ne devoit plus obéir. Ils ch

d'Aumale pour être Gouverneur de Pa- & les Seize coururent par-tout comme forcénés, pour animer le peuple contre Souverain. Pluſieurs prédicateurs firent ntir la chaire de vérité, des plus ſanglan- invectives contre la perſonne ſacrée du i. Ils donnoient le nom de Martyrs aux uiſes, & faiſoient fondre en larmes leur uditoire par la deſcription pathétique qu'ils aiſoient de la mort des deux freres. Un de es prédicateurs trouva dans l'anagramme de Henri de Valois (le nom du Roi) *Vilain Hérodes*, & eut la folie de faire part de cette belle découverte au peuple aſſemblé à ſaint Barthelemi. Le Curé de ſaint Gervais prê- hant dans la même égliſe le premier jour e l'an 1589, exigea que tous ſes auditeurs ſent ſur le champ ſerment d'employer leurs ens & de répandre juſqu'à la derniére goutte leur ſang, pour venger la mort des deux inces de Lorraine, & leur fit lever la ain à tous. Le premier Préſident Achilles Harlai qui étoit à ce ſermon, n'ayant pas é la main parce qu'il étoit fort attaché au i, le prédicateur ſéditieux l'apoſtropha, eut l'inſolence de lui dire : Levez la main, onſieur le premier Préſident, levez-la bien ut; encore plus haut, afin que le peuple voie. Ce Magiſtrat obéit, pour ne pas xpoſer aux inſultes d'une populace en fu- ur. Dans les autres chaires de Paris, & ême dans celles de la plûpart des autres lles, les prédicateurs ne ceſſerent de ſe chaîner comme des furieux contre le Roi. pareil événement montre bien de quoi capable un zéle aveugle, & quelle im- ſſion peuvent faire ſur les peuples, des

ditieux dans pluſieurs é- gliſes.

Prêtres fanatiques, qui ont le talent de remuer l'imagination rans.

XVI. Mort de la Reine Mere.

Ces troubles ne permettoient tinuer l'Aſſemblée des Etats à Blo qui en accélera encore davantage ſion, fut la mort de la Reine M rine de Médicis. Cette Princeſſe château de Blois le cinquiéme dans la ſoixante-dixiéme année. Elle avoit des qualités très-eſtim elle y joignit de grands défauts. de gouverner lui fit faire des fau rables. On l'a accuſée d'avoir ligion, & d'avoir beaucoup con les malheurs du Royaume. Elle r au Roi en mourant les intérêts Navarre.

VI.

XVII. La Sorbonne décide en faveur des révoltés. Ceux-ci empriſonnent le Parlement. Nouvelles fureurs des partiſans de la Ligue.

Les Ligueurs ſachant que pl Catholiques condamnoient leu ſes, voulurent avoir une déciſi tique qui autoriſât leurs excès. terent donc la Sorbonne ſur ce ſtions : 1. Si les François étoi du ſerment de fidélité qu'ils a au Roi. 2. S'ils pouvoient pre mes pour s'oppoſer à ſes déte ſeins, & contribuer à la conſ

lérats comme lui, & dit d'un
ınſultant, qu'il étoit mortifié de
ẓé de conduire en priſon tant de
ſpectables. Il lut enſuite les noms
i devoient le ſuivre, & dit que
béiroient pas, s'en trouveroient
l fallut obéir, & le Clerc con-
Baſtille les Préſidens & Conſeil-
ımbre de cent cinquante. Les Li-
ımerent auſſitôt d'autres Magi-
reſſerent un Formulaire par le-
es Princes, Prélats, Préſidens,
& autres Officiers, s'engageoient
ı, en préſence de la ſainte Vier-
s les Anges & de tous les Saints,
nourir dans la Religion Catholi-
olique & Romaine; à répandre
ɛrniére goutte de leur ſang pour
à travailler à ſoulager les peu-
ıaintenir la liberté des Etats. On
tout le monde la ſignature de ce

voir les Sacremens, l'emportoit
ſieurs ſur la peine qu'ils avoient
clarer contre leur Souverain. Il
que dans une telle extrémité, il fa
ſentir à ſe voir privé des Sacreme
que de manquer de fidélité au R
qu'il n'eſt jamais permis de ſe pr
Sacremens aux dépens de ſon devo
conſcience. On devoit dans des
res ſi affligeantes, tâcher de t
Confeſſeurs qui n'exigeaſſent poin
pénitens l'approbation de la Ligu
les endroits où l'on ne pouvoit pas
ſupporter cette privation & mêm
munication, plutôt que d'aban
cauſe du Souverain. D'ailleurs
voit dans une telle néceſſité avoi
tout Prêtre, qui bien loin d'être
Roi, exhortoit à lui demeurer fi
n'eſt plus ſacré que les liens qui
les ſujets à leur Souverain; & un
inſtruit ſolidement de la Religion
comme un grand mal tout ce q
affoiblir la fidélité inviolable qu'il

du coupable, auſſi-bien que le
de Bourbon & l'Archevêque de
le Roi retenoit priſonniers. Sixte-
iqua aux Ambaſſadeurs François,
ui étoit familier à ce Pape impé-
ſani ne pouvant plus ſe contenir,
Quoi, ſaint Pere, le Roi mon
aura pas la liberté de ſe défaire
linal ſon mortel ennemi; tandis
V a fait de ſon autorité privée,
le Cardinal Caraffe qui étoit ſon
ces mots, Sixte-Quint congédia les
iſtres François, avec un air qui
ſon dépit & ſa colére. Le Roi ſe
voyer encore à Rome Claude d'An-
: la maiſon de Rambouillet, Evê-
Mans. Ce Prélat expoſa devant le
es les horreurs de la Ligue, & fit
un diſcours très-ſolide & très-élo-
outes les raiſons qui avoient obligé
e faire mourir les Guiſes. Il dit
s choſes, que le Cardinal de Guiſe
convaincu du crime de rébellion;
as, tous les Eccléſiaſtiques de Fran-

en ſubſtance, que ſans s'embar
mort du Duc de Guiſe, que le
droit de punir, il demandoit ſeul
lui fît ſatisfaction de la mort du
Guiſe, qui étoit ſujet du ſaint S
pas du Roi, puiſque les Cardin
immédiatement ſoumis à la juriſc
tificale, & ne relevoient d'aucur
ſéculiére, non plus que les Arc
Evêques, comme il étoit conte
ſerment de leur ſacre. L'Evêqu
dans une autre audience voulut
les priviléges & les libertés de l'
licane; mais Sixte-Quint ſe m
grande colére, & menaça mêm
de le faire arrêter. Le Marquis de
auſſitôt la parole, & dit que le
d'Ambaſſadeurs les mettoit à couv
violence, & que rien ne les emp
faire valoir les bonnes & juſtes
leur Maître. Ils eurent encore u
audience, mais qui fut auſſi infru
les précédentes. Il n'eſt pas néceſſ
re remarquer que les maximes

:oient a les répandre.

VIII.

même tems le Duc de Mayenne, : emparé de pluſieurs villes, arriva :c une armée. Les Ligueurs le pri- leur chef, du conſentement du 'arlement, & le déclarerent Lieu- néral de l'Etat & Couronne de fit ſerment en plein Parlement de :ontre tous la Foi Catholique. Le ıſporté de joie, expoſa publique- ortrait du Duc ayant ſur la tête la fermée. On rompit les ſceaux du ɔn en fit deux nouveaux avec les France, & un trône vuide avec iption : *Le Sceau du Royaume de* e Duc fit paſſer des troupes dans villes du Royaume, qui pour la révolterent à l'exemple de Paris. ıſe le premier Préſident Duranti, ıttaché à la Religion Catholique , fut maſſacré par les Ligueurs avec iénéral ſon frere. On mit en piéces eſpectables Magiſtrats, & on exer- :s corps mille indignités. On en-

XIX. Nouveaux forfaits des partiſans de la Ligue.

lle, & il y eut un horrible combat
Tours. Les Ligueurs s'emparerent
bourg, & y exercerent des crua
infâmies & des abominations, do
ples les plus barbares ſeroient à p
bles. Au milieu de ces horreurs, l
oſoient ſe vanter que tout leur éto
parce qu'ils combattoient pour la
ſous la protection du Pape, qui l
roit l'abſolution de leurs crimes.

XX. Bulle du Pape qui ôte au Roi ſa Couronne. Suites terribles de cette affreuſe Bulle.

Ces furieux furent encore plu
quand ils ſçurent que Sixte-Quint
publier une Bulle par laquelle il
nioit le Roi, & dégageoit ſes ſuj
ment de fidélité. Cette malheur
mit le comble à tous les maux.
en fut conſterné, quelques raiſ
employât pour lui prouver la null
injuſte cenſure. Il y en a, diſoit-
jouent des foudres du Vatican;
moi, je les ai toujours crains, &
encore beaucoup plus que tous
de la Ligue. Ses amis lui conſeille
ver de nouvelles troupes, & de r
rébelles par la force des armes. Il

endit tous ces mouvemens, & fit une nouvelle face aux affaires.

eligieux âgé de vingt-deux ans étoit. orant, & peu réglé dans ſes mœurs. ou par les déclamations fanatiques icateurs, qui traitoient tous les jours e Tyran à qui, diſoient-ils, il étoit d'ôter la vie; ou par les perſuaſions iéres de quelques Théologiens, prit ution déteſtable de tuer ſon Roi. Il it avoir reçu une inſpiration pour r ce deſſein. Il conſulta ſon Prieur, dit de prier & de jeûner pour connoî- olonté de Dieu. Quelle horrible im- d'oſer conſulter Dieu ſur un crime ſi ! Voilà où conduit un zéle aveugle. orte de ſang froid aux excès les plus , & on commet les actions les plus non-ſeulement ſans ſcrupule, mais a croyant plaire à Dieu & rendre l'Egliſe. Clément ayant prié & jeû- u'il ſe ſentoit plus *inſpiré* que ja- n dit que la Ducheſſe de Montpen- eva de le déterminer, en l'aſſûrant échappoit, le Pape ne manqueroit

XXI. Jacques Clément animé par les Ligueurs, aſſaſſine le Roi.

découvrir à ſa Majeſté. On avoit a
ployé divers artifices, pour lui faire
des Lettres de recommandation de p
Seigneurs attachés au Roi & enferm
Baſtille. Il partit auſſitôt pour ſain
le dernier de Juillet, après avoir co
qué ſon deſſein à pluſieurs perſonnes.
de la Gueſle Procureur Général alla
ſon frere de ſa maiſon de Vanvres
Cloud, le rencontra, & ayant vû ſe
conduit, & appris de lui qu'il avoit
ſes très-importantes à communiquer
il le fit monter à cheval derriére ſoi
le mena à ſaint Cloud. Y étant ar
le logea & lui promit de lui faire a
dience le lendemain matin. Il le c
en effet chez le Roi le lendemain.
heureux dit au Roi, qu'il venoit lui
dre des choſes très-importantes, de
des fidéles ſerviteurs que ſa Majeſ
dans Paris, mais qu'il ne pouvoit
qu'à lui ſeul. Ceux qui étoient pré
tant retirés, entendirent dans le mo
Roi s'écrier : Ah malheureux ! que t'a
fait pour m'aſſaſſiner ainſi ? Ils enta
virent ſon ſang couler du bas ventre
monſtre avoit enfoncé ſon couteau
voit laiſſé dans la plaie. Le Roi le re
même. Les Seigneurs peu maîtres du
mouvement, percerent l'aſſaſſin d
coups. Son corps fut enſuite traîn

a à ſon Chapelain ; mais avant que de
:voir l'abſolution, il dit : Je ſuis le fils
é de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique
Romaine, & je veux mourir en cette
lité. Je proteſte que mon déſir n'eſt au-
que de contenter le Pape en ce qu'il
t demander de moi. Après cette déclara-
n que le Confeſſeur avoit exigée, il re-
: les Sacremens, & vécut juſqu'au len-
nain deuxiéme d'Août. Il voulut qu'on
ſsât entrer dans ſa chambre tous les Sei-
ieurs, qui fondoient en larmes. Il défen-
t qu'on vengeât ſa mort, ayant appris,
it-il, dès ſon enfance dans l'école de Jeſus-
hriſt à pardonner les offenſes. Puis ſe tour-
nt vers le Roi de Navarre, il ajoûta : Que
néanmoins la coutume de tuer les Rois
ntroduit une fois dans le monde, vous ne
vez point être en ſûreté. Il exhorta en-
ite toute la Nobleſſe à reconnoître ce Prin-
: pour Roi, comme étant le plus proche
ritier, ajoûtant qu'étant plein de droiture
mme il étoit, il ne tarderoit pas à rentrer
ns le ſein de l'Egliſe. Après ces paroles il
mbraſſa tendrement le Roi de Navarre,
ue la douleur & les larmes empêchoient de
arler, & lui dit : Soyez perſuadé, mon
her beau-frere, que vous ne ſerez jamais
Roi de France, ſi vous ne vous faites Ca-
holique, & ſi vous ne vous ſoumettez à
'Egliſe. Après ces paroles, il récita le Sym-
ole de la Foi, recommanda ſon eſprit à
Dieu, & mourut ſur les deux heures après
midi, en récitant le Pſeaume cinquantiéme.
l étoit dans la trente-huitiéme année de ſon
ge & la quinziéme de ſon regne. Il ne laiſſa
oint d'enfans de Louiſe de Vaudemont ſon

épouſe, & la Maiſon de Val
en lui. Ce Prince s'étoit fait u
tation n'étant que Duc d'Anjo
la ſoutint point étant ſur le tr
eût réellement d'excellentes q

IX.

XXIII. Impiété des Ligueurs, qui canoniſent l'action déteſtable de Jacques Clément. On en fait l'éloge à Rome.

Les Ligueurs firent auſſitô
joie. Les prédicateurs compa
Clément à Judith ; & firent l
de ce furieux, qu'ils décorère
Martyr. On ordonna des pri
en actions de graces de cet aſſ
une multitude de proceſſions,
ſes alloient à l'envi dans l'ég
bins, pour honorer la mémoi
frere, dont on expoſoit l'ima
tels à la vénération du peupl
même la phrénéſie juſqu'à pr
ériger une ſtatue dans l'égl
Dame. On ne ſauroit trop l
il n'y a point d'excès ni d'atte
faux zéle de religion ne pu
Quand on ſçut que l'armée ro
campé, on alla en foule à ſai
honorer l'endroit où l'aſſaſſin
& emporter de la terre qui é
ſon ſang. Mais ceux qui avoi
prompts à recueillir ces infâ

X.

XXIV. Regne d'Henri I Ce Prince remporte p ſieurs vict res ſur les gueurs. Pu tion éclata du Prieur Jacobins,

Le Roi de Navarre après la mort de Henri III, prit le titre de Roi de France & de Navarre avec le nom d'Henri IV. Il étoit né au château de Pau en Béarn en 1553 d'Antoine de Bourbon Duc de Vendôme & de Jeanne d'Albret. Il deſcendoit de Robert de France Comte de Clermont cinquiéme fils de ſaint Louis, qui eut avec le Comté de Clermont la Seigneurie de Bourbon. Henri IV étoit le plus proche héritier de la Couronne, & preſque tous les Seigneurs qui ſe trouvoient dans l'armée lui firent ſerment de fidélité, après qu'il eut promis ſolemnellement de maintenir la Religion Catholique, de s'en faire inſtruire, & de ne permettre l'exercice de la prétendue Réformée que ſuivant les Edits du feu Roi. Il accompagna le corps de Henri III à Compiegne, où on le dépoſa dans l'égliſe de ſaint Corneille, juſqu'en 1610 qu'il fut tranſporté à ſaint Denis. Henri IV s'étant enſuite rendu maître de pluſieurs places en Normandie, vint attaquer les fauxbourgs de Paris qu'il emporta en moins d'une heure. Parmi les priſonniers qu'on y fit, ſe trouva Bourgoin Prieur des Jacobins, qui avoit été conſulté par Jacques Clément ſur ſon deſſein de tuer le Roi. Quand il fut pris, il combattoit armé d'une cuiraſſe. Ayant été convaincu d'avoir fait pluſieurs fois en chaire l'éloge du meurtre d'Henri III, il fut condamné par le Parlement qui étoit à Tours, à être tiré à quatre chevaux, brûlé, & ſes cendres jettées au vent. Tous les fauxbours de Paris étant occupés par les troupes du Roi, furent abandonnés au pillage; mais les Officiers eurent un ſi grand

ſoin d'empêcher qu'on ne touchât a
& aux monaſtéres, que le jour m
furent pris, qui étoit celui de la T
le ſervice ſe fit tranquillement dan
ſes, & que les ſoldats Catholiq
la liberté de ſolemniſer la fête. I
content d'avoir montré ſa valeur
qua point la ville & ſe retira à To

XXV. Suite des vi- res d'Her. IV. Décret la Sorbon- : contre ce ince.

Le Duc de Mayenne fit procl
ſous le nom de Charles X le C
Bourbon, qui étoit en priſon à F
Poitou. Ce prétendu Roi mourut
priſon l'année ſuivante 1590. Le
Caëtan Légat du Pape vint vers
tems à Paris, où il fut reçu par
ſans de la Ligue avec de grands
Henri IV continuant ſes expéditio
une bataille des plus complettes
Diocèſe d'Evreux, contre le Duc
ne, dont toute l'armée fut taillé
ou diſſipée. Il vint enſuite former
de Paris dont tous les environs
ſoumis. Les Ligueurs conſulterent
de Théologie de Paris au ſujet d'
& elle décida que les François ét
gés d'empêcher ce Prince de par
Couronne, quand même il ſe fer
lique; que ceux qui s'attacheient à
coupables de péché mortel, & q
contraire qui combattroient cont
qu'à la mort, mériteroient la
Martyrs. Cet horrible Décret fu
en Latin & en François, & en
toutes les villes du Royaume, av
exhortation de s'y conformer. Ur
ravant le Légat du Pape avoit é
même goût à tous les Archevêques
de France.

XXVI. Proceſſion ſinguliére.

Pendant que le Roi Henri IV aſſiégeoit Paris, les Ligueurs firent une proceſſion auſſi bizarre que l'on puiſſe imaginer. L'ancien Evêque de Senlis nommé Roze, & le Prieur des Chartreux, étoient à la tête de la proceſſion, ayant tous deux un crucifix à la main droite & une hallebarde à la gauche. Après eux marchoient de ſuite les Capucins, les Feuillans, les Minimes, les Cordeliers, les Jacobins & les Carmes, tous avec leurs robes retrouſſées, le capuchon abbattu, le caſque en tête, & la cuiraſſe ſur le dos. Ils étoient armés de différentes armes. Les vieux étoient au premier rang, imitant le mieux qu'ils pouvoient la démarche des Capitaines, avec un air menaçant, des yeux enflammés, & affectant un viſage fier & martial. Les jeunes ſuivoient tirant ſans ceſſe leurs arquebuſes, au grand péril de ceux qui conſidéroient cette proceſſion ſinguliére. Il en coûta la vie à un des domeſtiques du Légat, qui étoit à la portiére de ſon caroſſe à côté de lui. Le Légat ſe retira promptement, voyant que ces ſoldats mal diſciplinés tiroient ſans trop regarder où portoient leurs coups. Un jeune Feuillant boiteux, que ſes ſermons avoient rendu fameux dans Paris, joüoit d'un eſpadon; étant toujours en mouvement, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la proceſſion, compoſée de plus de douze cens tant Eccléſiaſtiques que Religieux; & ce riſible perſonnage joüoit ſon rôle avec tant d'agilité & de ſoupleſſe, qu'on ne pouvoit s'appercevoir de ſon incommodité. Il y avoit dans ce nouveau régiment pluſieurs Sergens, & le Curé de ſaint Côme étoit un des principaux. Mais les Religieux rentés,

du Crucifix & de la ſainte Vierge. C
ceſſion extravagante alloit dans le
Paris avec une gravité affectée, ſe
de tems en tems, mêlant par inter
Antiennes & des Cantiques au brui
mouſquetades. Elle ſe rendit aux Au
où le Légat reçut les ſermens des Se
des Prélats, & des Chefs de tous l

XXVII. Siége de Paris. Famine horrible.

Les Pariſiens voyant ainſi leurs Co
prendre les armes, crurent que c'
devoir indiſpenſable de ſoutenir vig
ment le ſiége. Bientôt Paris fut aff
pain y valoit un écu la livre. On n
concevoir à quelle miſére les habi
rent réduits. Mais les Indulgences
diguoit le Légat du Pape, & les v
tes déclamations des prédicateurs av
une telle impreſſion ſur les eſprit
faiſoit mourir ceux qui témoignoi
rer la paix. La famine devenant de
jour plus affreuſe, on fit crier à ſon
pe, que tous ceux qui avoient du b
plus de deux mois, euſſent à faire
ſurplus au marché. Cet ordre ne pr

plus grande. Le peuple ſans pain
pouſſoit des cris & des hurlemens
les. Dans cette extrémité, les Pré-
blerent par ordre du Duc de Ne-
ordonnerent qu'on feroit une vi-
e, & qu'on commenceroit par les
ités eccléſiaſtiques & réguliéres,
les aumônes ſur la quantité des
l'on y trouveroit. Le Recteur du
Jéſuites, qui étoit préſent, ſup-
it de vouloir l'exempter de cette
Prévôt des Marchands s'y oppoſa
& dit à ce Jéſuite en préſence de
mblée des Prélats : „ Monſieur le
, votre priére n'eſt ni civile ni
ie. N'a-t-il pas fallu que tous
avoient des bleds, les aient ex-
vente pour ſubvenir à la néceſſité
? Pourquoi ſeriez-vous exempt
iſite ? Votre vie eſt-elle de plus
ix que la nôtre ? " Cette réponſe
ouche au Recteur. On commença
r le Collége des Jéſuites, & l'on
antité de bled, de foin & de biſ-
plus d'un an, & outre cela une

qui s'étoit échappé de ſa priſon
rent le quinziéme de Novembr
Briſſon, Larcher Conſeiller au
& Tardif au Châtelet; & ces M
rent condamnés à être pendu
exécutés le même jour. Le Duc
vint à grandes journées à Pari
ter ces violences, & fit pendre
furieux des ſeize. L'année ſui
le Duc de Joyeuſe étant mort e
où il commandoit l'armée de
ceux-ci tirerent le Pere Ange
Couvent des Capucins de Toulo
faire un chef. Il quitta ſon habit
& ſe chargea du commandem
pes. Ce Capucin ainſi métamor
néral d'armée, tint les Etats d
Careaſſone.

XI.

XXIX. Henri IV ſe fait inſtruire de la Religion Catholique.

A la fin d'Avril 1593, les
demandées par les Catholique
Roi s'ouvrirent à Surenne. Rena
Archevêque de Bourges étoit le
putés du Roi, & l'Archevêque

ayant pû réuſſir, il feignit de
rner à Rome, & on eut la foi-
enir. Malgré ſes défenſes, les
ravaillerent à l'inſtruction du
s Prélats aſſiſterent à ces confé-
iſputa ſur pluſieurs articles : le
bjections, & l'on y ſatisfit ſi
qu'il remercia les Evêques &
e lui avoir appris ce qu'il avoit
noré. Duperron, depuis Car-
lu nombre de ceux qui contri-
ngement d'Henri IV. On con-
uquel ce Prince devoit faire ſo-
ſon abjuration & recevoir l'ab-
e jour fut aſſigné au Dimanche
éme de Juillet. Le Légat du
it en œuvre pour empêcher la
i du Roi, & abuſa de tout ce
on a de plus ſacré, pour entre-
çois dans la révolte contre leur
verain. Les prédicateurs de la
ent parfaitement dans les vûes
i Légat, & ſe déchaînerent d'une
ne contre le Roi.

XXX. Abjuration d'Henri IV.

inquiéme de Juillet le peuple
le de Paris, malgré les défen-
, pour aller à ſaint Denys être
'abjuration & de l'abſolution
Le Roi ſe rendit à huit heures
r porte de l'égliſe de l'Abbaye,
des Princes & Seigneurs de ſa
vi de ſes gardes. Douze trom-
oient devant au milieu d'une
rable de peuple, qui ne ceſſoit
e *le Roi*. Ce Prince arrivé au
, y trouva l'Archevêque de Bour-
pontificaux, environné du Cas-

dinal de Bourbon, de pluſieurs Evêque
des Religieux de l'Abbaye, qui attendoi
ſa Majeſté avec la Croix & le Livre des Ev
giles. L'Archevêque lui demanda d'ab
qui il étoit & ce qu'il ſouhaitoit. Le
ayant répondu qu'il étoit Henri Roi de Fr
ce & de Navarre, qui déſiroit d'être
dans le ſein de l'Egliſe Catholique, Apo
lique & Romaine. Le voulez-vous ſérie
ment, dit le Prélat? Le Roi répondit q
le vouloit de tout ſon cœur, ſe mit à
noux, & fit ſa profeſſion de Foi conçue
ces termes: Je proteſte & je jure devan
Dieu tout-puiſſant, de vivre & mourir d
la Religion Catholique, Apoſtolique & R
maine; de la protéger & défendre co
tous, au péril de mon ſang & de ma vie, ren
çant à toutes les héréſies contraires à la doc
ne de ladite Egliſe. Dans le moment même
Roi remit à l'Archevêque un Ecrit ſigné de
main, où étoit cette même profeſſion de F
plus au long. Ce Prince encore à genou
à l'entrée de l'égliſe, baiſa l'anneau du P
lat, qui lui donna ſa bénédiction & re
ſon abjuration. Enſuite il ſe releva aidé
Cardinal de Bourbon & de l'Archevêque
fut conduit, avec beaucoup de peine à ca
de l'affluence du peuple, au chœur de
gliſe, ſuivi des Evêques, des Docteurs
des Curés qui aſſiſtoient à la cérémonie.
Roi en leur préſence, récita à genoux
vant le grand Autel, ſon ſerment & ſa p
teſtation ſur les ſaints Evangiles.

Enſuite il baiſa l'autel, après avoir fai
ſigne de la Croix, & ſe retira derriére l'a
ſous un pavillon, où l'Archevêque de Bo
ges l'entendit en confeſſion & lui donna l

, pendant qu'on chantoit dans l'é- *Te Deum.* Le Roi après s'être con- conduit au milieu du ſanctuaire, devant un prie-Dieu & ſous un dais he. Il avoit à ſa droite l'Archevêque rges, & à ſa gauche le Cardinal de n, autour de lui, les Evêques & plu- eccléſiaſtiques; & derriére, les Prin- Chancelier, les Officiers de la Cou- les Cours du Parlement, du Grand- il, & la Chambre des Comptes. Il dit avec beaucoup de recueillement la -Meſſe, qui fut célébrée par l'Evêque *ntes.* A l'Evangile le Cardinal lui por- livre à baiſer, & conduiſit enſuite ſa té à l'offrande. La Meſſe achevée, le retira au bruit de l'artillerie & des urs, fit jetter beaucoup d'argent au , & fut conduit à l'Abbaye où il Il aſſiſta l'après-midi au Sermon & à , après leſquelles il monta à cheval, à Montmartre rendre graces à Dieu converſion, & implorer le ſecours des Martyrs Apôtres de la France.

XII.

Duc de Mayenne qui tenoit à Paris les des Ligueurs, fit une tréve avec le & feignit de ſe réjoüir de ſon retour à e. Cette tréve cauſa une vive indigna- u Légat, qui pour plaire au Roi d'Eſ- , vouloit perpétuer les malheurs en fo- nt la diviſion. Dès le commencement tats, il avoit fortement inſiſté pour ublier en France la réception du Con- e Trente. A l'entendre, dit le Conti- ir de M. Fleuri, la Religion Catholi- dépendoit. On lui repréſenta inutile-

XXXI. Tentative pour faire recevoir en France le Concile de Trente.

Tom. XXXVI. p. 439.

nomma deux Magiſtrats éclairés p
ner les actes du Concile, & remarqu
y trouveroient de contraire à la
aux loix & aux uſages du Roy
Commiſſaires porterent peu de
aux Etats, un Mémoire contena
articles, qui étendoient les droi
ques au-delà de leurs juſtes borne
judice de l'autorité royale & d
Magiſtrats, & qui accordoient
de Rome un pouvoir que celle d
l'Egliſe Gallicane n'avoient jama
Le Légat du Pape à qui les obſer
Commiſſaires furent communiqu
mula ſon reſſentiment. Mais il l
dans une aſſemblée tumultueu
gueurs, où, à ſa ſollicitation,
de publier le Concile de Trente
après. C'eſt ce que les Ligueur
lemnellement le huitiéme d'A
avoir renouvellé le ſerment de la
Légat fit un diſcours de remercir
ſemblée, & l'on alla rendre pu
des actions de graces à Dieu d

cherent les Ambaſſadeurs de
conclure. Pendant que les Eſ-
illoient contre le Roi à Ro-
ient en France contre ſa vie.
jeune ſoldat, nommé Pierre
, qui s'étoit chargé d'aſſaſſiner
léclara que c'étoit par le con-
es Religieux, qu'il s'étoit por-
e ce crime. Il fut pris & tiré à
ix. Il découvrit avant que de
y avoit encore deux Prêtres qui
ne deſſein que lui. Le P. Va-
u Collége des Jéſuites étoit un
ivoient porté à ce crime, en
: la converſion du Roi n'étoit
Henri IV donna une Déclara-
e la même année 1593, pour
mniſtie à tous ceux qui quitte-
i de la Ligue. Au commence-
née ſuivante la tréve étant fi-
lités recommencerent. Mais le
nds progrès dans les Provinces.

poule de ſaint Martin qui ſe
Marmoutier. C'eſt une huile
que ce Saint, dit-on, reçut
pour guérir une bleſſure qu'il s'é
tombant. Henri IV fut ſacré
de Thou Evêque de Chartres.

XXXIII. Réduction de Paris à l'obéiſſance du Roi.

Le Roi penſa enſuite à ſe rend
Paris. Le Duc de Mayenne, ſans
lui en facilita les moyens. Il fit
de Paris le Comte de Briſſac, &
cette ville, croyant que le bien
l'appelloit ailleurs. Briſſac jugea
plus honorable & plus avantage
de s'attacher au Roi, gagna ſec
principaux bourgeois, & les
l'aider à ouvrir les portes de Par
me Souverain. Il envoya un Dép
& il convint avec lui de pluſie
dont les principaux étoient, qu'il
amniſtie générale, & que la fe
Catholique ſeroit permiſe dans F
lieues aux environs. Le Comt
prit enſuite ſi bien ſes meſure
qui étoient du ſecret, que le v
me de Mars les portes furent o
troupes du Roi, qui s'emparere
rens quartiers avant le jour. L
enſuite, revêtu de ſes armes, e
ſes gardes, & accompagné de
Gentilshommes. Le Comte de

le Roi. Il emmena avec lui le
int André, l'un des plus furieux
& le Jéſuite Varade dont nous
é. L'Evêque de Senlis, les Curés
noît, de ſaint Jacques de la Bou-
ſaint Germain l'Auxerrois & de
:, & pluſieurs autres zélés Li-
:tirerent de leur côté avec les trou-
)les, que le Roi vit défiler, s'é-
cet effet rendu à la porte ſaint

inal de Pellevé Archevêque de
avoit toujours été un des chefs de
étoit malade à l'hôtel de Sens. Le
dire qu'il le traiteroit toujours
nt. Le Prélat loin de reconnoître
nde bonté, entra dans une telle
yant que le Roi étoit dans Paris,
:rdit la raiſon, & peu de jours
ie. Le Lieutenant Civil fit venir
s les Libraires & Imprimeurs, &
:it de garder aucun Ecrit ſéditieux
de la vie. On rétablit le Parle-
ui qui étoit à Paris & qui avoit

XXXIV.
Suites de cet heureux événement.

pendant la Ligue. Le Ro
dans ſa capitale & chéri
confiant en leur affectio
ville les troupes qu'il y
vingt-neuviéme de Mars
de l'octave de la réductio
une proceſſion générale,
Reliques de la ſainte C
aſſiſta avec tous les Offici
& de ſa Maiſon, un gra
gneurs, les Cours ſouver
de Ville. Il y eut une f
de peuple, que l'on au
perſuader que la ville eû
affligée par la guerre,
famine, & qu'elle eût pe
citoyens. Le lendemain,
par un Arrêt tout ce qu
dant la Ligue de contraire
le, & ordonna que la p
été faite la veille, ſe r
les ans le vingt-deuxiém
auquel la ville de Paris
l'obéiſſance du Roi. Le d
Recteur de l'Univerſité v
avec un grand nombre d
ſuite le Corps de l'Univer
blic & raiſonné pour pr
dûe au Roi, & l'on mit
mule de ſerment que tou
gnerent, le Recteur à la
dres religieux ſuivirent l'
verſité, à l'exception des
pucins, qui eurent l'inſole
falloit attendre la permiſſi
rapporterons dans d'autres
ce & le progrès de ces deux

Roi. Son interrogatoire.

ɔe y parut diſpoſé, mais à cer-
litions, auſquelles Henri IV ſe
tisfaire. Le Cardinal de Gondi
ıris, & réprima pluſieurs Reli-
ɔnſervoient un eſprit de révolte.
au Clergé ſéculier & régulier,
priéres accoutumées pour le Roi,
noître abſolument Henri IV pour
égitime Roi de France. Ce Prince
e les Eſpagnols continuoient de
ntre lui des intrigues dans ſon
réſolut dans ſon Conſeil de leur
guerre. Il fit quelques tentatives
ys-Bas, mais la rigueur de la ſai-
ea de revenir. Il arriva à Paris le
iéme de Décembre, & alla deſ-
ıt botté dans l'appartement de la
de Liancourt à l'hôtel de Schom-
ére le Louvre, accompagné de
ɔeigneurs. C'étoit ſur les ſix heu-
r. Lorſqu'il s'avançoit pour rece-
Officiers qui venoient lui rendre
ɔirs, un jeune homme qui avoit
oi juſques dans la chambre, s'ap-

par ce moyen on découvrit l'aſſ
trouva le couteau, qu'il avoit laiſſ
fuyant. C'étoit un jeune hom
neuf ans nommé Jean Châtel, f
dans ſes mœurs & fils d'un Mar
pier à Paris. On lui avoit perſu
Roi n'étoit pas véritablement
avec l'Egliſe, & que ce ſeroit fa
tion très-méritoire devant Dieu
tuer.

Se voyant pris, il avoua auſſit
me. Le Roi vouloit qu'on le la
diſant qu'il lui pardonnoit. Mai
conduit au Fort-l'évêque ſous bo

Hiſt. de Pa- Le Roi apprénant enſuite que c'é
ris. ciple des Jéſuites ; *Falloit-il don*
que les Jéſuites fuſſent convaincus
che ? Au premier bruit qui ſe répa
Roi avoit été bleſſé, toute la vill
Mais comme on ſçut auſſitôt que
n'étoit nullement dangereuſe, on
foule à Notre-Dame, pour reme
d'avoir préſervé le Roi d'un ſi g
On y chanta le *Te Deum* le mê
huit heures, & quelques jours a
le monde vit avec des tranſports
Roi aſſiſter à une proceſſion géné
fit en action de graces le cinquié
vier 1595 depuis Notre-Dame juſ
Géneviéve. Jean Châtel ſubit un
toire, dans lequel il avoua, q
cherché l'occaſion de tuer le Ro
regardoit cette action comme ſi
Religion Catholique, Apoſtoliq
maine, qu'il la tenteroit encor
voit. On lui demanda chez qui il
dié. Il répondit que c'étoit chez l

: Roi, il expieroit ſes péchés.
ent nomma pluſieurs Conſeil-
tranſporterent au Collége des
ſaiſirent de toutes les clefs de
& mirent des corps de garde à
enues. Ils firent enſuite aſſem-
Jéſuites dans une même ſalle.
voir fait part du bruit qui cou-
oient conſeillé l'attentat commis
rſonne du Roi, & même que le
été fait par un Jéſuite déguiſé,
pporter le catalogue de tous les
a maiſon pour ſavoir s'il n'y en
as quelqu'un. Tous ſe trouve-
ption de trois qui étoient mala-
nerie. On ne laiſſa que le Re-
s malades, & tous les autres au
trente-ſept furent conduits ſous
e chez Briſard Conſeiller de la
itaine du quartier où eſt le Col-
uites. En paſſant par les rues, le
liſſoit ces Peres, & les auroit mis
l'eſcorte qu'on leur avoit donnée
rantis. On les enferma tous dans
alle avec des ſoldats à la porte

XXXVI. Viſite du Collége des Jéſuites. Ecrits ſéditieux qui y ſont trouvés.

Jéſuites ne ſe trouvant point chargé
premier interrogatoire de Jean Châ
rent la liberté de retourner dans l
lége ; mais ils n'étoient pas ſans i
de. Le Parlement ayant continué l
dure, chargerent un Conſeiller de
& l'Avocat Général d'aller faire u
dans toutes les chambres du Collége
ſuites, & de ſe ſaiſir de tous les Ec
s'y trouveroient. Les Commiſſaires
rent dans la chambre du P. Guign
feſſeur en Théologie & Bibliothécai
ſieurs Ecrits contre la dignité des
général, & quelques autres Libelles i
en particulier à la mémoire d'Hen
au Roi actuellement regnant. Ils pri
un Sermon dans la chambre du P.
& chargerent le Provincial de faire g
Peres Guignard & Perrin, qui furen
quelques heures après & conduits à
ciergerie. Le Recteur fut auſſi fait
nier enſuite, avec quatre autres de
freres.

XXXVII. Nouvel interrogatoire de Jean Châtel. Son ſupplice.

Châtel interrogé de nouveau pa
avoit été perſuadé de tuer le Roi, d
entendu en pluſieurs lieux qu'il fall
pour maxime véritable, qu'il étoit
de tuer le Roi. „ Enquis ſi tels pro
„ toient pas ordinaires aux Jéſuites,
„ avoir oui dire qu'il étoit loiſible
„ le Roi ; qu'il étoit hors de l'Egliſe
„ falloit lui obéir ni le tenir pour R
„ qu'à ce qu'il fût approuvé par le P
„ ponſes qu'il réitéra & dans leſq
„ perſiſta. Sur ces propoſitions &
„ contenues au procès, fut auſſitôt
„ cé l'Arrêt contre Jean Châtel & c

Hiſt. de Paris, in-folio, tom. 2. pag. 1241.

été des Jéſuites. " Le Parlement fit roître le P. Gueret ſur la ſellette. Après été interrogé par le premier Préſident, mis à la queſtion, qu'il ſoutint ſans vouer, diſant toujours qu'il étoit in-. On lut à Jean Châtel ſon Arrêt, quoi on lui fit ſubir la queſtion ordi- & extraordinaire, dans laquelle il a rien de plus que ce qu'il avoit dé- dans ſes interrogatoires. Enſuite on duiſit devant l'égliſe de Notre-Dame; biqu'il fit un très-grand froid (c'étoit gt-neuviéme de Décembre) il ſe tint debout devant le portail ſans friſſon- & ſans paroître effrayé des tourmens els il étoit condamné. On lui avoit mis dans la tête, que ſon ſupplice ef- it tous les crimes qu'il avoit commis, conduiroit au Ciel. Il prononça ce qui porté par l'Arrêt, avec un air de mé- qui marquoit aſſez qu'il ne ſe repen- pas de ſa déteſtable action. Après ſon de honorable il eut le poing coupé, t en ſa main le couteau dont il avoit tuer le Roi; puis il fut conduit à la e, où ſon corps fut tiré à quatre che- . On le tenailla auparavant, & on lui ira les membres, ſans qu'il fit la moin- plainte. Quelques Ligueurs firent de ce ſtre un Martyr, & releverent par les grands éloges, la conſtance avec la- lle il avoit ſouffert un ſi long & ſi ter- le ſupplice.

XXXVIII. Les Jéſuites chaſſés du Royaume par Arrêt du Par-

e même Arrêt qui condamna ce ſcélé- , ordonna que les Prêtres & Ecoliers du llége de Clermont, & tous autres ſoi- ans de la Société de Jeſus, ſortiroient de

Jean Châtel naſſe.

ledit terme ; & que tous les biens
bles qu'immeubles à eux apparte
roient confiſqués & employés
pies. Le même Arrêt fait défenſes
ſujets du Roi, d'envoyer des éco
Colléges des Jéſuites qui étoient
Royaume, ſous peine d'être regar
me criminels de lèze-Majeſté.
jour du ſupplice de Jean Châtel, l
Préſident envoya mettre le ſcellé ſ
effets qui étoient dans le Collég
ſuites, alors le Collége de Cler
lendemain les Conſeillers dépu
Parlement, firent dans le même
une exacte recherche dans quelq
bres qui n'avoient point été viſité
terrogerent quelques penſionnaires
nier jour de l'année 1594 on lut a
l'Arrêt qui les banniſſoit de Paris
le Royaume.

Hiſt. de Paris, ibid.

Cependant les Jéſuites avec le
cial étoient étroitement gardés d
deux maiſons de Paris, & on co
procès des huit Jéſuites priſonnier

ine torche ardente du poids de deux
e-là conduit en place de Gréve pour
ndu, & ſon corps réduit en cen-
'Arrêt fut exécuté le même ſoir. Le
n qui étoit un Dimanche, les Jé-
s deux maiſons, à l'exception des
rs, obéiſſant au nouvel ordre qui
t été encore intimé la veille, ſor-
Paris ſur les deux heures après mi-di
re de trente-ſept par la porte ſaint
, à la vûe de tout le monde. On
ıa à chacun huit écus, & trois cha-
ur les vieillards & les malades. Les
oient à pied, le procureur ſeul à
conduits tous par un ſimple huiſ-
Duc de Nevers leur envoya quelques
our leur ſervir d'eſcorte juſqu'à ſaint
d'où ils paſſerent en Lorraine. Les
priſonniers à Paris furent élar-
ndredi ſuivant, & envoyés après
npagnons. „ Tel fut le ſort, diſent
vans Hiſtoriens de Paris, de ceux

Tome 2. p. 1243.

„ rent couverts par-tout, ils firent de t
„ groſſes pertes, ſuites ordinaires de t
„ cataſtrophes. On pilla leurs Biblioth
„ avec la meilleure partie de leurs a
„ effets. “

Quelques jours après l'exécution du
Guignard, le Parlement rendit un autre
rêt contre ſon confrere Gueret, qui n'a
rien, même lorſqu'il fut mis à la queſt
Il fut banni à perpétuité hors du Roya
Le même Arrêt rendu contre ce Jéſuite, c
damnoit auſſi au banniſſement le per
Jean Châtel, & ordonnoit que ſa maiſo
étoit vis-à-vis la grande porte du Pa
ſeroit raſée & démolie, ſans qu'à l'aven
y pût bâtir, & qu'à la place on éleveroi
colomne pour conſerver la mémoire d
horrible attentat. La colomne fut dre
& ſur les quatre faces de la baſe, l'Arrê
Parlement fut gravé en lettres d'or avec
verſes inſcriptions en vers & en proſe. C
ce qu'on appella la pyramide, qui ne dem
ra que pendant dix ans ſur pied, le Roi ay
permis qu'elle fût abbattue après le rétabli
ſement des Jéſuites en France.

XXXIX. Arrêt du Parlement contre un autre Jéſuite ſéditieux. Griefs contre les Jéſuites.

On fit auſſi des informations particuliè
contre un autre Jéſuite nommé Hay, q
fut accuſé d'avoir enſeigné publiquem
qu'il falloit obéir au Roi pour un tems ſe
lement, par diſſimulation : d'avoir dit q
ſi le Roi paſſoit devant leur Collége, il ſ
jetteroit volontiers par la fenêtre pour to
ber ſur lui & l'écraſer, même au péril de ſ
propre vie. Son procès ayant été inſtruit
& le coupable étant convaincu, le Parl
ment ſe contenta de le bannir à perpétuit
parce que c'étoit avant la réduction de Pa

oit le Roi, s'il n'étoit déja mort, qu'un autre l'avoit tué : de plus, égens de leur Collége de Clermont donné des thêmes & des vers contre n'enfin pluſieurs Jéſuites ſéduiſoient gens qu'ils enlevoient à leurs parir les envoyer étudier dans les Colls avoient hors du Royaume. D'aumens bannirent les Jéſuites par des mblables à ceux du Parlement de cepté ceux de Toulouſe & de Bor- la Société avoit de puiſſans ap-

e les attentats commis contre Henri les deux derniéres années, étoient r la maxime impie que ſoutenoient Docteurs & Religieux, qu'il étoit tuer les tyrans & les hérétiques, & devoit pas prier pour le Roi de ſqu'à ce que le Pape l'eût reconci- ardinal de Gondi Evêque de Paris dans la ſalle de l'Evêché le ſeiziéme r tous les Curés & tous les Théolo- Paris, pour examiner la maxime en Elle fut unanimement condamnée

XL. L'Evêque de Paris avec les Curés & les Théologiens décide qu'on doit obéir au Roi. Le Parlement ſévit contre un Bachelier qui avoit ſoutenu une théſe dans les prin-

l'autre furent mis aux priſons de la Conciergerie, & le Parlement dans ſon Arrêt contre la théſe, déclara que la doctrine qui attribue au Pape la puiſſance ſur le temporel des Rois, & à l'Egliſe la puiſſance des deux glaives, eſt contraire à la parole de Dieu, aux ſaints Canons, aux loix du Royaume; qu'elle tend à exciter des ſéditions & à troubler le repos public; condamne le Bachelier à être conduit des priſons de la Conciergerie dans la grande Salle de Sorbonne, de même que le Préſident, afin qu'en préſence du Doyen, Syndic, Docteurs, Licentiés & Bacheliers aſſemblés au ſon de la cloche, & lui étant tête nue & debout, il diſe & déclare qu'il ſe repent d'avoir ſoutenu ladite théſe, & qu'il en demande pardon à Dieu, au Roi & à la Juſtice. Le même Arrêt ordonne que la théſe ſoit lacerée, & défend à tous les Bacheliers d'en ſoutenir de ſemblables, ni aucune autre qui ſoit contraire aux loix du Royaume & à la doctrine de l'Egliſe Gallicane. Il eſt auſſi ordonné que la Faculté faſſe lire ledit Arrêt tous les ans dans la première Aſſemblée de l'année.

XLI. Diſcours du Procureur Général en Sorbonne.

Cet Arrêt eſt du dix-neuviéme de Juillet 1595. Le même jour les Députés du Parlement vinrent dans la Salle de Sorbonne, où l'Arrêt fut lû en préſence des Docteurs & des Bacheliers. Jean de la Gueſle Procureur Général y fit un long diſcours, où après avoir relevé les ſervices que la Faculté de Théologie de Paris avoit autrefois rendus à l'Egliſe, il parle ainſi de ſes anciens Docteurs. „ Leurs belles actions en l'an 1267 rendent „ témoignage en leur faveur; puiſqu'elles „ procurerent la Pragmatique-Sanction du Roi

ion aux droits de la France. C'eſt ce
ont voir auſſi les inſtances qu'ils firent
que l'on s'attachât aux Décrets des
iles de Conſtance & de Bâle ; ſur quoi
pourvû par le Concile François aſ-
lé à Bourges du tems du Roi Charles
d'où eſt venu enfin la Pragmatique,
ladium de la France, qui auroit pro-
e bonheur de ce Royaume, ſi la cor-
on ne l'eût pas abrogée. "

XV.

XLII. Le Pape Clément VIII ſe diſpoſe à reconcilier le Roi avec le ſaint Siége. Conditions qu'il propoſe.

le même tems le Roi faiſoit ſollici-
ome ſa réconciliation avec le Pape
)ſſat & du Perron. Clément VIII à
préſenterent une requête de ce Prin-
ut aſſez bien diſpoſé. Il ſavoit par
iotifs les Eſpagnols ſe donnoient de ſi
mouvemens pour empêcher cette ré-
ution. Ce Pontife s'entretenant avec
n Auditeur de Rote, ſur la requête
avoit été préſentée de la part du Roi
ce, il le preſſa de lui dire ce qu'il
. Séraphin lui dit avec franchiſe :
int Pere, permettez-moi de vous dire

plein Conſiſtoire qu'il avoit
Cardinaux, & que le plus g
étoit d'avis que l'on accordât
tion au Roi de France. Il trai
conditions avec d'Oſſat & du P
loit qu'on exclût les Calviniſte
charges & dignités ; qu'on
France que l'exercice de la Re
lique ; que le Roi reçût en grac
qu'il rétablît les Jéſuites ; qu'
ve avec l'Eſpagne ; que l'abſo
nât en France par un Légat ; q
ſacré & couronné de nouveau
recevoir le Concile de Trente.
tions préſentées aux ſieurs d'O
ron, les révolterent. Ils répon
Rois de France ne reconnoiſſe
Supérieur pour le temporel,
tion ne ſouffriroit jamais que
ſe ſoumît à perſonne. Il y eut
férences ſur ce ſujet. On fit
miens dans les conditions pre
Pape ; on en retrancha quelqu
en modifia d'autres, & l'acc
fut conclu par la médiation

ſur laquelle étoit placé un trône deſtiné pour le Pape, qui fut aſſiſté de preſque tous les Cardinaux, d'un grand nombre d'Evêques, des Officiers de la Cour Romaine, & d'un peuple innombrable. Tous étant aſſis, d'Oſſat & du Perron ſe proſternerent aux pieds du Pape, & lurent la requête préſentée au nom du Roi. Un aſſeſſeur de l'Inquiſition lut enſuite le Décret du Pape, qui déclaroit le Roi abſous de toutes les cenſures qu'il avoit encourues, après que les Procureurs eurent juré que ce Prince rendroit au Pape l'obéiſſance telle que les Rois très-Chrétiens ſes Prédéceſſeurs lui avoient rendue, & de garder inviolablement la Foi. Après ces premiéres cérémonies on lut la pénitence que le Pape impoſoit au Roi; & les Procureurs l'ayant acceptée, ils ſe proſternerent une ſeconde fois aux pieds du Pape qui les frappa légérement d'une petite baguette, à l'imitation de la verge par laquelle les Romains affranchiſſoient les eſclaves; ce qui eſt marqué dans le Pontifical, pour ſignifier qu'on rend la liberté chrétienne à ceux qui ſont liés par des cenſures. Pendant ce tems-là on chantoit le Pſeaume cinquantiéme *Miſerere*, après lequel le Pape ſe leva, récita debout les priéres ſolemnelles qui ſont dans le Pontifical. S'étant enſuite remis ſur ſon trône, il éleva ſa voix, & déclara du ton d'un Juge qui prononce une ſentence, qu'il donnoit par l'autorité du Tout-puiſſant, par celle des bienheureux Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul & par la ſienne, à Henri de Bourbon Roi de France, l'abſolution des cenſures eccléſiaſtiques encourues pour cauſe d'héréſie. Auſſitôt les portes de l'égliſe furent

ouvertes aux deux Procureurs, & le Pape leur dit : Vous manderez au Roi votre Maître, que maintenant que je lui ai ouvert la porte de l'Egliſe militante ſur la terre, c'eſt à lui à mériter par une foi vive & par des œuvres de piété, d'entrer un jour dans l'Egliſe triomphante du Ciel. Les Procureurs entrerent dans l'égliſe, & la cérémonie finit par le chant du *Te Deum*. A peine le Pape avoit-il prononcé les derniers mots de l'abſolution, que les trompettes ſonnerent, & qu'on tira toute l'artillerie du château ſaint Ange. On n'entendit que cris de joie parmi le peuple. Les armoiries de France étoient placées en pluſieurs endroits ; & les plus pauvres achetoient un portrait du Roi, dont on avoit fait tirer auparavant beaucoup de ſtampes pour les répandre dans le public. Le Pape fit frapper des médailles avec ſon portrait d'un côté, & de l'autre celui d'Henri IV.

XLIV. Le Parlement punit un prédicateur téméraire.

XVI.

Pendant que cela ſe paſſoit à Rome, le Parlement de Paris n'oublioit rien pour entretenir la paix & pour réprimer les ſéditieux. Le treiziéme de Septembre on lui dénonça un Sermon prêché dans l'égliſe de ſaint Merri par le Docteur Surgeres Religieux de ſainte Croix de la Brétonnerie. Il fut mis en priſon pour avoir avancé des propoſitions ſéditieuſes, & avoir dit que les Alliés d'Elizabeth Reine d'Angleterre étoient tous des ſectaires. On le condamna à faire réparation à genoux, & tête nue, & à demander pardon de ſa témérité, à Dieu, au Roi & à la Juſtice. On lui interdit la prédication, & il lui fut défendu ſous peine de

mmencement de l'année ſuivante
Roi s'étant rendu au château de
i dans la forêt de Couci en Picar-
onclut un Traité de paix avec le
Mayenne, le Duc de Joyeuſe &
out le reſte des Ligueurs. Il y don-
livers Edits pour ſatisfaire à leurs
s. A la fin de Janvier le Parlement
nce rendit un Arrêt contre Géne-
chevêque d'Aix, & le bannit du
e. C'étoit un des plus ſavans hom-
on ſiécle, mais auſſi un des plus fu-
gueurs. Henri IV affoiblit dans le
la même année en pluſieurs Pro-
parti de la Ligue, & fit ſon entrée
d'Octobre dans la ville de Rouen,
t les Etats dans l'Abbaye de ſaint
l'y fit un diſcours, qui montre bien
ſtére, & ſa tendre affection pour ſon
Meſſieurs, dit ce Prince en adreſ-
arole à l'Aſſemblée, comme j'am-
plus les titres de Libérateur & de

XLV.
Henri IV affoiblit de plus en plus le parti de la Ligue. Beau diſcours de ce Prince.

nant qu'avec de tels ſentimens I
ait gagné les cœurs des François,
la gloire d'avoir toujours ſurpaſſé
tres nations par leur amour & leur
ment pour leur Souverain.

XLVI. Henri IV diſſipe entiérement le parti de la Ligue. Il épouſe Marie de Médicis.

Le jour de l'Epiphanie 1597, le
étoit toujours à Rouen, donna l
de l'Ordre du Saint-Eſprit à vingt-
gneurs dans l'égliſe de ſaint Oüe
rendit à Paris au mois de Février
après il partit pour la Bretagne do
loit pacifier les troubles. Il réuſſit
dre entiérement la Ligue. Il donna
tes le fameux Edit de ce nom, qu
aux Calviniſtes la liberté de conſ
le libre exercice de leur Religion,
lieux marqués par l'Edit. La pai
ſuite conclue avec l'Eſpagne. Le M
de Joyeuſe, après avoir ſoutenu
gueurs juſqu'à leur entiére défaite
ſon habit de Capucin dans le Co
ſaint Honoré. En 1600 il y eut à
nebleau des Conférences de controv
tre le Miniſtre du Pleſſis Mornai, &

fut fort embellie & conſidérablement
ntée. On y établit pluſieurs Commu-
, Colléges & Hôpitaux, & on y ré-
n grand nombre d'égliſes avec beau-
e magnificence. Le Louvre & le Pont-
iennent le premier rang parmi les
s qui furent alors entrepris pour or-
tte capitale. Ils peuvent donner une
e l'excellent goût que l'on commen-
avoir pour l'architecture. Les autres
ſe renouvelloient auſſi non-ſeulement
nce, mais même dans les autres Royau-

ARTICLE XVIII.

Égliſe d'Italie. Suite des Papes.

I.

Ous avons parlé ailleurs du Pontificat de Jules II & de celui de Léon X & I. Ouverture

Saint-Eſprit, entrerent dans le Con
nombre de trente-neuf : jamais il n'a
ſi nombreux. Le Cardinal Grimani
les intrigues qui s'y tramoient, vou
ſolument en ſortir, & rien ne fut
de le retenir. Le Cardinal Volſey M
d'Angleterre n'épargnoit ni peine ni
pour ſe faire élire ; mais ce fut inutil
de même que le Cardinal de Médic
remua auſſi beaucoup, pour avoir
grand nombre de voix. Volſey crut
quelque tems que ce ſeroit lui qui l
teroit, parce que l'Empereur lui av
mis de le recommander à ſes créature
ce Prince vouloit ſeulement l'amu
avoit deſſein de faire élire le Card
drien Florent Evêque de Tortoſe, q
été ſon précepteur. Cette intrigue
nagée très-adroitement, & Adrien f
neuviéme de Janvier 1522. L'élecți
pour miraculeuſe dans l'eſprit de l
gens, qui ignoroient les reſſorts
que la cabale de l'Empereur avoit fa

II. Dégrés par leſquels Adrien VI s'étoit élevé.

Ce nouveau Pape, comme nous l'a
ailleurs, étoit né à Utrecht en 1459 d
qui étoit braſſeur de bierre, ou tapi
ſelon d'autres, qui gagnoit ſa vie à
barques. Ses parens le menerent à L
& lui procurerent une bourſe dans u
ge. Il ſe diſtingua dans ſes études
rita la protection de la Gouvernante
Bas. Maximilien I le choiſit pour
cepteur de ſon petit-fils l'Archiduc
qui n'étoit âgé que de ſept ans, &
depuis l'Empereur Charles V. Adrie
voyé depuis en Eſpagne en qualité
ſadeur auprès du Roi Ferdinand,

de Tortoſe ville de Catalogne. Après
t de Ferdinand, il partagea la Ré-
d'Eſpagne avec le Cardinal Ximénès,
ieura enfin ſeul Vicerοi pour Charles
Pape Léon X l'avoit fait Cardinal en
. Il étoit dans la Biſcaie, lorſqu'il ap-
a nouvelle de ſon élevation ſur le ſaint
. Auſſitôt il prit les habits pontificaux,
arda le nom d'Adrien, contre l'uſage
li depuis pluſieurs ſiécles. Cette élection
fut point agréable aux Romains, qui
loient un Italien, & le peuple irrité
rſuivit les Cardinaux quand ils ſortirent
Conclave, & les accabla d'injures.

III. Arrivée du nouveau Pape en Italie. Son couronnement.

e Pape Adrien VI s'embarqua ſur la Mé-
rranée le deuxiéme d'Août. Comme il
un vent favorable, il aborda bientôt à
es, où il ſéjourna trois jours. Il trouva
e ville encore déſolée du pillage qu'elle
ic ſouffert depuis peu. François Sforce,
veau Duc de Milan, Proſper Colonne
e Marquis de Peſcaire vinrent lui baiſer
pieds, & le prier de les abſoudre, s'ils
ient encouru quelques cenſures dans le
de Génes. Mais Adrien ne fut point tou-
de leur humiliation, & leur répondit
n ton ſec : Je ne le puis, ni ne le dois,
ne le veux. De Génes le Pape ſe rendit au
t de Livourne, où il fut reçu de pluſieurs
rdinaux & Ambaſſadeurs des Princes d'I-
ie. Il arriva à Rome le vingt-neuviéme
oût, & on lui rendit les marques de reſ-
t, qu'on nomme (improprement) l'ado-
on. Le lendemain il fut ſolemnellement
ronné. Il avoit défendu les arcs de triom-
, que les Romains avoient coutume de
ſer en pareille circonſtance, & il en fit

Le Pape Adrien remédie à quelques abus.

mœurs du Clergé, & à empêche
ruine de la diſcipline eccléſiaſtiqu
fit deux hommes vertueux, Jean
raffe Archevêque de Théate, & M
tan de Thienne, dont il prenoi
conſeil. Il examinoit avec eux qu
il pourroit employer pour corrige
Senſible aux maux que la prédi
Indulgences, & leur multiplicatio
cauſés dans l'Egliſe, il s'appliqu
liérement à arrêter ce déſordre.
freres Mineurs le pouvoir de prê
qui avoient été accordées à l'occa
perbe édifice de ſaint Pierre. Il
pas que l'on vendît les charges
ces de la Cour Romaine, comm
fait ſous ſon Prédéceſſeur, qui a
riſé cette vénalité. Il modéra les
Daterie, abolit les coadjutoreries
grès, & fit ce qu'il put pour emp
les bénéfices ne fuſſent conférés
jets indignes. Il diſoit qu'on devo
les hommes aux bénéfices, & n
bénéfices aux hommes. Malgré c

fit pour empêcher que l'erreur ne faire pluſieurs fautes.
ns le Nord. Mais ſon attache-
i affection pour l'Empereur Char-
ii firent faire pluſieurs fautes. Il ne
ucune occaſion de contribuer à
ment de ce Prince. Il lui donna
à tous les Rois d'Eſpagne ſes Suc-
'élire & de préſenter des ſujets à
êchés de ce Royaume. C'eſt ce
oir que Léon X avoit donné aux
nce dans le fameux Concordat. Par
ulle, Adrien affecta à perpétuité à
e de Caſtille, l'adminiſtration de
Calatrave & des autres Ordres éta-
agne; au lieu que les Papes ſes
rs n'avoient accordé cette admi-
que pour un tems aux Rois de
Ambaſſadeur d'Eſpagne fit avec
e Ligue offenſive & défenſive,
ier les François d'Italie, & pour
Allemagne contre les Luthériens.
ligé de la perte de Rhodes arri-
aute, crut qu'il étoit de ſon hon-
ecouvrer. Dans cette vûe, & ani-

contre elle en 1523.

VI. Il ſe déclare ſolemnellement contre la France. Sa maladie & ſa mort.

La même année il voulut, p
plaire à l'Empereur, qu'on publ
nellement une Déclaration de gue
la France. Cette étrange cérém
avec éclat le quinziéme d'Août fê
ſomption dans l'égliſe de ſainte
jeure, où Adrien célébra la Me
de tous les Cardinaux. Comme l
nie fut fort longue, & le fatigua
la fiévre le prit en rentrant dans
Quand il vit que ſa mort approch
manda & reçut les derniers Sacr
recommanda aux Cardinaux les
l'Egliſe. Il voulut avant que de m
un Cardinal, n'ayant fait aucu
tion depuis qu'il étoit ſur le ſaint
nomma l'Evêque de Tortoſe qu'il
cauſe de ſon mérite & de ſes rare
mourut le quatorziéme de Sept
la ſoixante-cinquiéme année de ſ
deuxiéme de ſon Pontificat. Le
ſe réjoüirent de ſa mort, parce
témoigné quelque zéle contre pl

'oit préſervé. On le haïſſoit, parce
:noit point de table, & qu'il avoit
traits de conformité avec les Pa-
:aux ſiécles de l'Egliſe. Si ce Pon-
déteſté à Rome, pour avoir entre-
forme de quelques abus ; que lui
lonc arrivé, s'il avoit connu la
des maux, & s'il eut entrepris d'y
des remédes proportionnés ? Ce
ompoſé quelques Ouvrages, qui
mettre au nombre des Auteurs Ec-
ıes. Le principal eſt un Commen-
le quatriéme Livre des Sentences,
ivit étant Profeſſeur en Théologie à
, & qu'il fit réimprimer étant Pa-
s y rien changer, non pas même
xime, que le Pape n'eſt point in-
, & qu'il peut errer, même dans les
; qui appartiennent à la Foi. Il fut
dans l'égliſe de ſaint Pierre ſous
be aſſez ſimple, avec cette épita-
i répoſe Adrien VI, qui n'eſtima
plus malheureux pour lui, que de
ıder. Dans la ſuite on lui érigea un

que quarante-cinq ans. Il vouloi
ſon nom de Jules : mais quelqu'un
dit que les Papes qui gardoient le
ne vivoient pas long-tems, il eu
bleſſe de le croire, & prit le nom
ment VII, ſans avoir égard à l'Ant
avoit été ainſi nommé. Il étoit fi
lien de Médicis, qui avoit été tu
rence dans la conjuration des Pazzi
Quoiqu'il ne fût pas légitime, ſ
Laurent eut grand ſoin de ſon éd
Il fut d'abord Chevalier de Rhodes &
Prieur de Capoue ; mais ſon couſ
été élu Pape ſous le nom de Léon X
embraſſer l'état eccléſiaſtique après
déclaré légitime, le nomma à l'Ar
de Florence, & le fit Cardinal &
celier de l'égliſe Romaine. Après la
Léon X le Cardinal de Médicis g
confiance d'Adrien VI, & s'empara
l'autorité. Perſonne n'eut plus de jo
voir Pape, que les Chevaliers de Rh
crurent avec raiſon, qu'ayant été
Ordre, il en répareroit les pertes.

IX. Commencement de ſon Pontificat. Jubilé de 1525.

Nous avons parlé des moyens qu
pour donner quelque ſatisfaction a
mans au ſujet des griefs qu'ils avo
légués contre la Cour de Rome, & c
qu'il fit du Cardinal Campége, pour
la Diette de Nuremberg. Nous av
auſſi le peu de fruit que produi

fut mal observée. Il en donna
pour autoriſer l'Inſtitut des Théa-
enoit de s'établir : nous en parle-
a ſuite. Quelque tems après, il
uſſi celui des Capucins qui com-
ê former. Il envoya des Miſſion-
le Mexique. Il conçut contre les
grands deſſeins, mais qui furent
Sur la fin de l'année 1524 il pu-
lle, pour annoncer le Jubilé uni-
devoit s'ouvrir la veille de Noël.
i-même l'ouverture aux premié-
, avec les cérémonies accoutu-
ubilé attira peu de monde à Ro-
uſe des guerres qui ravageoient
illeurs les peuples commençoient
i de cas de ces Indulgences, qui
trop fréquentes. Nous ne croyons
entrer dans le détail des démê-
ment VII avec l'Empereur par
x affaires temporelles d'Italie ;
us bornerons au grand & terri-
ient de la priſe & du ſac de

Cont. de M. Fleuri.

* * *

donnerent point les ſecours qu'ils avoi
promis, & les troupes de l'Empereur c
tinuerent de faire du progrès en Italie.
les étoient commandées par Charles de Bo
bon Connétable de France, qui à cauſe
quelque mécontentement étoit ſorti
Royaume pour ſe donner à l'Empereur.
Pape & les Vénitiens, après voir atten
inutilement l'effet des promeſſes de Fra
çois I & de Henri VIII, furent forcés de c
clure une tréve avec l'Empereur. Auſſi
après ils licentierent leurs troupes & de
merent leurs galeres. Mais le Duc de Bo
bon n'eut aucun égard au Traité, & pri
réſolution d'aller attaquer Rome, & d'abo
donner au pillage de ſes ſoldats cette v
ſi riche & ſi puiſſante. Dieu vouloit pu
les Romains d'une maniére éclatante,
appéſantir ſon bras vengeur ſur un peup
dont l'avarice & la corruption ſcandaliſoi
tout l'univers.

XI. Rome aſſiégée par les troupes de l'Empereur.

Dès que le Duc de Bourbon eut dit à ſ
armée qu'il la menoit à Rome, tous
ſoldats furent tranſportés de joie dans l'
pérance d'un grand butin. Il ſe jetta da
la Romagne, où il fit les mêmes ravag
qu'il avoit faits un peu auparavant dans
Bolonois. Il traverſa l'Apennin malgré
pluies & le débordement des rivières, ra
nant tout ce qu'il trouvoit ſur ſon paſſag
& prit le chemin de Rome. Il arriva deva
cette ville le cinquiéme de Mai 1527 ſur
quatre heures du ſoir. Il fit demander
Pape paſſage dans Rome, lequel lui ay
été refuſé, comme il s'y attendoit bien
aſſembla les principaux Officiers, & l
dit qu'il étoit tems de ſe dédommager
le

ue le nom, qu'ils deshonoroient
ſeſſe de leur ame; que la victoire
:oit offerte, ſeroit le prix & la ré-
de leur valeur. Ce diſcours anima
Officiers & les ſoldats. Il diſpoſa
nols, les Allemans & les Italiens
: trois attaques en même-tems.
le doigt de Dieu parût plus ſenſi-
et événement, il s'éleva un brouil-
ils, que le Duc fut en état de dreſ-
teries ſans être apperçu. On eſcala-
e ſur les ſix heures du matin. On
it d'abord avec aſſez de vigueur &
Le canon du château Saint-Ange
nd ravages dans les bataillons des
:, qui étoient fort ſerrés. Le Duc
n voulant animer ſes troupes, ap-
nême une échelle contre la murail-
; il reçut un coup d'arquebuſade
ourut, n'ayant pas encore trente-
Le Prince d'Orange prit le com-
nt de l'armée & fit continuer l'aſ-

n combat de deux heures, la brê- XII.
ircée, & les Impériaux entrerent Priſe & ſac

Pape auroit pû ſortir par la porte
can, & ſe retirer dans quelque fo
l'Etat Eccléſiaſtique. Mais il ſe la
per par quelqu'un, qui lui perſua
fermer dans le château Saint-Ange
réfugia accompagné d'une partie
naux & des Ambaſſadeurs, tout
étant ſans aucune garde. Il falloi
contribuât à rendre plus ſenſibl
geance divine. L'armée de l'Emp
fita du peu de réſiſtance qu'elle tro
aſſouvir ſa cruauté. Rome éprouva
ce que peut un ſoldat furieux,
laiſſe une entiére liberté. Toute
ſons furent pillées, les femmes
rées, les égliſes ſaccagées, les cho
ſaintes profanées. Il n'eſt pas poſ
crire toutes les abominations q
cette armée victorieuſe. A la h
Religion, Rome ſouffrit de l
troupes d'un Empereur Chrétien,
qu'elle n'avoit point éprouvés le
férentes fois qu'elle avoit été priſ

XVIII. Comme elle n'avoit jamais ét

t juſques dans les tombeaux des
; Pontifes, pour deshonorer leurs
Ils pouſſerent l'impiété juſqu'à ti-
ps des Saints hors de leurs châſſes,
nt aux pieds, & convertirent en
chapelle Pontificale. Le maſſacre
ıle, & Rome nagea dans le ſang
yens. Ceux à qui on ſauva la vie,
ouillés de tous leurs biens; & l'on
'ils trouvaſſent encore de quoi ſe
On employa pour les y obliger,
ıpplices que les Payens avoient in-
ıdant les plus cruelles perſécutions
ers ſiécles. La plus grande partie
ans les tourmens: & ceux qui re-
furent réduits à une miſére af-
s Italiens & les Eſpagnols, plus
lus cruels que les Luthériens, ſe
es perſonnes de qualité, des riches,
, des Evêques, des Magiſtrats,
Négocians, exercerent ſur eux des
inouies, & les traiterent avec une
ui deshonore l'humanité. Les uns
ndus par les pieds, d'autres étoient

par les fenêtres dans les rues & dont les
demeuroient ſans ſépulture.

XIV. Excès inouis des troupes de l'Empereur. Le Pape eſt fait priſonnier.

Les ſoldats ſe faiſoient un plaiſir
revêtir des habits des Cardinaux, des
lats & des Prêtres ; de monter, ainſ
billés, ſur des ânes, & de faire des p
ſions dans les rues dans cet équipage
impies prirent de même les habits du
& s'aſſemblerent dans le Conclave,
dégraderent Clément VII, & procéde
l'élection d'un autre Pape. Le pillage,
avoir duré deux mois entiers dans la
(ce qui étoit ſans exemple) s'étendi
ſuite dans tout le pays d'alentour.
ment VII étoit dans le château Saint-
ſans proviſions ; & bientôt il fut rédu
derniére diſette. Paul Jove hiſtorien d
& Evêque en Italie, rapporte qu'une
me fort âgée, ſachant l'extrême indi
où étoit le Pape & les Cardinaux, m
laitues dans un panier qu'on avoit fai
cendre le long du mur pour y recevc
qu'on pourroit apporter ; & que le
mandant des troupes Eſpagnoles en
été informé, la fit pendre devant la
même du château Saint-Ange. Le Pa
moin de cette inhumanité, dont à
on trouveroit un exemple chez les p
les plus barbares, en fut ſi ému pe
pluſieurs jours, que s'abandonnant
indignation, il fit des vœux pour vc
jour cet Officier Eſpagnol puni du
ſupplice.

XV. Comment l'Empereur reçoit la nou-

Charles-Quint ayant appris tout
ſon armée avoit fait à Rome, & l'ét
quel le Pape ſe trouvoit réduit, tén
en être fort affligé. Il étoit alors à

olid où la Princeſſe ſa femme venoit d'ac- velle du
ouche de Philippe II, & il avoit déja or- de Rome
onné des feux de joie. Mais, au lieu de ces profonde d
jouïiſſances, il prit le deuil, fit faire des ſimulation.
roceſſions & des priéres publiques, pour
nplorer le ſecours du Ciel ſur ſon Egliſe;
n un mot, il donna toutes les marques de
plus ſenſible affliction. Avec toutes ces
elles apparences, il tint le Pape priſonnier
us de ſix mois, juſqu'à ce qu'il l'eût ame-
à ſon but, en lui faiſant accepter toutes
s conditions qu'il lui voulut impoſer. Cette
nduite de l'Empereur fit tenir d'étranges
iſcours ſur ſon caractére profond & diſſi-
ulé. Son deſſein étoit d'abord de faire con-
uire le Pape en Eſpagne, croyant que ce
roit un grand honneur pour lui d'avoir eu
deux ans deux priſonniers ſi illuſtres, un
oi de France, & un Pape, & de les avoir
mmenés comme en triomphe à Madrid.
lais voyant que tout le monde déteſtoit ce
rojet, il l'abandonna pour ne point ſe ren-
e trop odieux. Le Nonce ſollicita vive-
ent l'Empereur, de rendre la liberté à Clé-
ent VII. Il fit agir tous les Prélats de
Europe, & ceux qui avoient plus de cré-
it auprès de Charles V; mais voyant que
ut étoit inutile, il pria dix Evêques de
aſſembler chez lui un jour marqué. Ces
rélats, le Nonce à leur tête, ſuivis d'une
ultitude d'Eccléſiaſtiques, tous vêtus de
euil, allerent en corps demander à l'Em-
ereur la liberté du Pape. Toute la réponſe
u'il leur fit, fut qu'il la lui ſouhaitoit plus
u'eux.

Cependant le Pape ſouffroit beaucoup dans XVI.
le château Saint-Ange. Non-ſeulement il y Miſére à la

le nom de Paul III, & fut cou
ſiéme de Novembre. Il avoit é
les plus ſavans hommes de ſ
s'étoit appliqué à toute ſorte
Alexandre VI l'avoit fait Card
n'étant alors âgé que de vingt-
lors il commença à être chargé d
emplois. Par un abus criant,
n'étoit plus touché, il eut
ſept différens Evêchés. Jules I
de lui dans ſon Concile de La
toujours paru déſirer que l'on t
pour appaiſer les troubles q
l'Egliſe, & ce déſir qu'il avoi
tre, lui gagna toutes les créa
pereur, & lui fraya le chemi
Pontificat. Un de ſes premier
faire Cardinaux deux de ſes
l'un n'avoit que quatorze ans
On en murmura aſſez hauteme
III qui en fut averti, ne fit
tout ce que l'on dit à ſon deſa

XIX. Sa mort.

Nous avons beaucoup par
dans le volume précédent, &

divine. A peine le Pape étoit-il en mort.
, que le Roi d'Angleterre lui fit de-
t l'approbation de ſon divorce avec
ine d'Arragon. Mais la crainte d'of-
'Empereur l'empêcha de ſe rendre aux
ations d'Henri VIII, qui en elles-mê-
ient fort injuſtes. Il fit quelque tems
n accommodement aſſez favorable
Empereur. Il le couronna à Bologne
avec lui pluſieurs entretiens particu-
Nous avons vû ailleurs comment il
oujours la demande d'un Concile Œcu-
ıe. Il eut en 1533 une entrevûe avec
is I à Marſeille, où il avoit conduit
me ſa niéce Catherine de Médicis,
voit épouſer Henri Duc d'Orléans ſe-
ils de François I. La cérémonie du
ge fut faite par le Pape, qui partit de
lle à la fin de Novembre. L'Empereur
ce Pontife ne pouvoit rien refuſer,
gea à évoquer à Rome l'affaire du di-
'Henri VIII. Nous avons vû les ſui-
ibles qu'eut la Bulle qu'il publia con-
Prince en 1534. Il ne ſurvécut pas
ans à cet événement, étant mort cette

en mémoire de Jules II qui avoi
oncle au Cardinalat. Quelques
ſon couronnement, il fit l'ouve
bilé de l'année ſainte 1550 en p
grand concours de peuple & d'étr
attendoient depuis deux mois q
cérémonie. Ce Jubilé ne dura qu
pendant leſquels les égliſes pri
Rome furent viſitées par une m
nombrable de pélerins.

XXI. Jules III. ſe déshonore au commencement de ſon Pontificat.

Ce nouveau Pape s'appelloit
Giocchi, & étoit né à Rome d'
aſſez obſcure. Nous avons beau
de lui dans les articles du Conci
te, dont il avoit été nommé P
Paul III. On le vit changer de c
qu'il fut élevé ſur le ſaint Siége.
ſemens ou des occupations friv
plus d'attrait pour lui, que la
qu'il avoit menée auparavant. I
nuiſit plus à ſa réputation au
ment de ſon Pontificat, que l'él
fit d'un membre du ſacré Collé
c'eſt une ancienne coutume que le
vellement élu donne ſon chap

combien il étoit indécent d'admettre dans le ſacré Collége un jeune homme ſans nom, & qui n'avoit d'autre mérite que celui de lui plaire par l'agrément de ſa figure. On alla même juſqu'à lui faire enviſager les bruits ſcandaleux qui pourroient ſe répandre. Mais Jules III paſſa par-deſſus toutes les repréſentations. On ne trouve aucun mérite, diſoit-il, dans ce jeune homme ; mais quel mérite a-t-on trouvé en moi pour me faire chef de l'Egliſe ? Cette ſinguliére réponſe prouve du moins que ce Pape ſe connoiſſoit lui-même. La vie honteuſe & déréglée que mena le jeune Cardinal, dut faire repentir Jules III d'une promotion ſi contraire à toutes les régles de la bienſéance.

XXII. Diverſes actions du Pape Jules III.

Nous avons eu occaſion de parler ſouvent de ce Pape dans d'autres articles. Il fit la ſeconde convocation du Concile de Trente, & en dirigea toutes les actions juſqu'à la ſeconde interruption, qui ne lui fit point honneur. Son Pontificat fut de cinq ans, pendant leſquels il ſe paſſa des événemens conſidérables, qu'il nous a paru plus naturel de placer ailleurs. Quoique ce Pape aimât à mener une vie douce & aiſée, il ne laiſſoit pas de s'appliquer aux affaires, quand la néceſſité le demandoit. Il fomenta la guerre en Italie, & s'attacha à l'Empereur Charles V, au préjudice du Roi de France Henri II. Cette malheureuſe guerre mit l'Italie en feu ſous le Pontificat de Jules III, & ce Pape parut peu touché des maux qui en étoient la ſuite. Non content d'employer contre le Roi de France les armes temporelles, il voulut auſſi faire uſage des ſpirituelles. Il le déclara excommunié, & menaça

de mettre tout ſon Royaume en in
Par cette étrange conduite il indiſpo
François contre le Concile de Tren
empêchoit que le Roi n'y envoyât aucu
que ni aucun Théologien de ſon Ro
Henri II fit défenſes à tous ſes ſujets
rigoureuſes peines, d'envoyer de l'ar
Rome ſous quelque prétexte que ce
ordonna de s'adreſſer aux Ordinaire
toutes les affaires eccléſiaſtiques.

XXIII. Suites des principales actions de Jules III. Sa mort.

Cette défenſe fit impreſſion ſur l'eſ
Pape, & lui inſpira des penſées de p
y fut auſſi porté par un diſcours aſſez
lui firent les Cardinaux Farnéſe & To
La guerre préſente, lui dirent-ils,
occaſion aux Luthériens d'Allemagn
mocquer de la Religion Catholiqu
voyant le Vicaire de Jeſus-Chriſt &
commun des fidéles, travailler à l
de ſes enfans. Les hérétiques ſe mult
chaque jour en France, où la doct
Calvin jette de profondes racines. L
ſenſions que cauſe la guerre, ne ſerve
les fortifier. Faites-y réflexion, ſain
ajoûterent ces Cardinaux, & conſidé
ſi Clément VII a obſcurci la gloire
Pontificat, pour avoir fait perdre à l
le Royaume d'Angleterre par ſa co
ſance pour l'Empereur, ce ſeroit un
ſujet d'affliction pour votre Sainteté,
rivoit à la France un pareil malheur.

; nouvelles héréſies de pénétrer en
mourut au Vatican le vingt-troi-
Mars 1555 dans ſa ſoixante-huitié-
, après un Pontificat de cinq ans.

V. I.

iége ne vacqua que dix-ſept jours.
: qui vouloit élire le Cardinal de
oix, agit avec tant de ſecret &
qu'elle vint à bout en peu de tems
le nombre de voix néceſſaires. Ce
fut élu le neuviéme d'Avril. Il ſe
Marcel Cervin, & ne voulant pas
on nom, il ſe fit appeller Marcel
it né à Fano, bourg de l'Etat Ec-
ie. Son pere étoit Receveur pour le
e dans la Marche d'Ancone. Paul
avoit fait d'abord ſon premier Se-
l'éleva enſuite au Cardinalat, & le
n des Préſidens au Concile de Tren-
demain de ſon élection il fut ſacré
ie l'ayant pas encore été, quoiqu'il
vernement de pluſieurs égliſes. C'é-
un abus aſſez commun. Il témoi-
:trême déſir de rétablir le Concile
que ſon Prédéceſſeur avoit ſuſpen-

XXIV. Election de Marcel II. Excellentes diſpoſitions de ce Pontife.

loit à une véritable réformation. N
nom ſeul de réforme a fait horreur a
derniers Pape, parce qu'ils craignoie
ne s'en ſervît pour diminuer l'autori
tificale. Pour moi, ajoûta Marcel,
au contraire que la Réformation eſt l
moyen de la conſerver & même de l'a
ter. L hiſtoire nous apprend que le
qui ſe ſont appliqués à la Réformati
eu plus d'autorité que les autres. Apr
continua le Pape, la Réformation ne
me que le luxe, la pompe, un vai
des dépenſes inutiles, plus propres
qu'à relever le Sacerdoce.

XXV. Suite des bonnes diſpoſitions du Pape. Elles le rendent odieux aux Romains.

On dit qu'un des projets du nouv
pe, étoit d'inſtituer un Ordre mili
cent Chevaliers, tirés de toute ſorte
dont il vouloit être le grand Maître.
tendoit s'en ſervir pour les Nonciatu
Légations, les Gouvernemens. Il a
nommé pluſieurs Savans qui demeu
Rome, & il s'en préſentoit d'autres
jour. Il étoit ſi ennemi de ce qu'on a
Népotiſme, qu'il ne voulut pas mê
mettre à ſes neveux de venir à R
avoit un ſi ardent déſir de voir les
Chrétiens réunis, qu'il fit venir les
ſadeurs de l'Empereur & du Roi de
& leur dit d'aſſûrer leurs Maîtres,
iroit trouver lui-même pour les eng

robité connue. Son deſſein étoit
afin de diminuer les impôts dont
toit chargé. Il ſe faiſoit ſervir
up de ſimplicité, ne voulant pas
oyât de vaiſſelle d'or ou d'argent.
ju'il ne ſouffriroit pas que ceux
chargés du ſoin des ames, s'ab-
e leurs égliſes, & s'appliquaſ-
affaires politiques; ce qui eſt,
indigne de la ſainteté de leur

qui formoit de pareils projets,
: qu'être fort odieux à ceux qui
nt point de réforme : & c'étoit
mbre. Il n'eut pas le tems d'exé-
lan. Il mourut le vingt-uniéme
Pontificat à l'âge de cinquante-

XXVI.
Sa mort.

On ſoupçonna qu'il avoit été
. Il avoit parmi ſes domeſtiques
Pierre d'Ethiopie. Marianus Vi-
de lui la langue Ethiopienne, ce
na lieu de compoſer une Gram-
eſt la premiére que les Latins
ur cette langue. Le ſaint Siége

gues de Farnèſe, & malgré la brigue
périaux, qui lui avoient donné l'ex
Il prit le nom de Paul IV, à cauſe
III ſon oncle qui l'avoit fait Cardi
conſternation fut générale à Rome
on ſçut qu'il avoit été élu, parce qu
ſoit pour très-ſévére. On commença
faire jurer quelques articles que les
naux avoient arrêtés dans le Concla
principaux étoient, que le Pape ne
point de Cardinaux, qu'ils n'euſſen
les qualités requiſes du côté de l'âg
ſcience & des mœurs, & qu'il ne
aliéner aucune terre de l'Etat Eccléſi
ni déclarer la guerre à aucun Princ
tien, que du conſentement de la plus
partie des Cardinaux. Le nouveau Pa
près de quatre-vingts ans. Il avoit
cinquiéme Concile de Latran, & a
chargé de différentes Nonciatures.
cia en 1524 avec Gaëtan de Thien
établir une nouvelle Congrégation d
réguliers, qui furent nommés Th
parce qu'il étoit alors Archevêque d
re. La cérémonie de ſon couronnem
des plus pompeuſes, & depuis long-
n'avoit rien vû à Rome de ſi mag
Il tint d'abord différens Conſiſtoires,
parla de la néceſſité de réformer le
On y fit ſentir combien il étoit in

que. Nous ne voyons pas que Jeſus-
ſt ait donné à ſes Apôtres un pareil
oir. Ces Ambaſſadeurs proſternés aux
s du Pape, confeſſerent les crimes de
ation Angloiſe & ſon ſchiſme, & ils en
rent l'abſolution. Paul IV eut enſuite
eux pluſieurs entretiens particuliers,
s leſquels il ſe plaignit de la lenteur avec
elle on reſtituoit les biens eccléſiaſti-
s. Il ajoûta qu'il ſeroit inflexible ſur ce
nt, parce qu'il n'avoit pas le droit de per-
tre la profanation des choſes ſaintes. Il
étonnant que le Pape ait regardé les biens
porelles du Clergé comme le principal
et de ſes ſollicitudes. Quelle idée don-
it-t-il de l'Egliſe Catholique par une ſi
nge conduite? Il réitera ſes inſtances &
plaintes ſur ce ſujet toutes les fois qu'il
les Ambaſſadeurs. Il leur dit encore qu'il
roit qu'on continueroit de payer le de-
de ſaint Pierre, & qu'il alloit pour cela
oyer un Collecteur en Angleterre, ſans
i, ajoûta-t-il, ſaint Pierre ne lui ouvri-
point la porte du Ciel. Etoit-il plus
e à l'Egliſe de tirer de l'argent d'Angle-
e, que de procurer le ſalut de cette na-
n?

XXIX. Le Pape déclare la guerre à l'Empereur. Sa ſévérité exceſſive. Ses vains projets de réformation. Il ſe met au-deſſus de tous les Conciles.

Paul IV dès la premiére année de ſon Pon-
cat, déclara la guerre à l'Empereur. Il
it aucun égard au ſerment ſolemnel qu'il
it fait après ſon élection, de ne faire la
rre à aucun Prince Chrétien. Il dit à
x qui lui rappelloient ce ſerment, que
n'étoit capable de lier la puiſſance pon-
ale. Il fut excité à rompre avec l'Empe
par ſon neveu, qui en ſe revêtant de la
rpre Romaine n'avoit pas quitté ſon hu-

meur guerriére. Le Pape ſous diffé
textes fit empriſonner quelques Car
& perſécuta la famille des Colonnes
à la Maiſon d'Autriche. Au comme
de l'année ſuivante 1556 il établit
une Congrégation pour réformer le
Il la diviſa en trois claſſes, & fit a
par-tout ſon beau projet de réforn
fut ſans aucune exécution. Il étoit
gné de vouloir rétablir le Concile d
qui demeuroit toujours interrompu.
ques-uns lui ayant dit qu'il con
mieux de propoſer la réforme dans
cile; il répondit avec chaleur, q
voit pas beſoin de Concile, étant
de toute la Chrétienté. Peut-on s'in
ajoûta-t il, que tous ces Evêqu
Théologiens que l'on raſſemble de
différentes parties de l'Egliſe pour
mer & dreſſer des déciſions, ſoient
biles que le Vicaire de Jeſus-Chr
tous les Cardinaux, & tant de ſav
mes qui ſont à Rome? L'Antiquit
noit bien autrement: mais Paul
picquoit pas de former ſur elle ſa
& ſes jugemens. Il tiroit au reſte
ſéquences naturelles des maximes u
taines. Dès que le Pape étoit ſeul
Jeſus-Chriſt, & que Dieu l'avoit é
narque dans ſon Egliſe, Paul IV

cent III en 1215. Pendant qu'il fei-
re occupé de ce projet, il apprit
pereur avoit fait une tréve avec le
ance. Il en eut un grand chagrin,
t de ce qui auroit dû le réjoüir. Il
on neveu en France pour engager
lenri II à rompre cette tréve. Ce
étoit pas, comme on voit, un
aix : auſſi la conduite qu'il tint à
fut-elle rien moins qu'édifiante.
ouloit excommunier l'Empereur &
ilippe II, mais il n'oſa en venir à
émité. Le Duc d'Albe vint en Ita-
une armée, & y fit de ſi grands
que Paul IV fut obligé de faire
modement avec l'Eſpagne.
e néanmoins témoigna du zéle pour
en de la Foi Catholique, prenant
es qui lui paroiſſoient propres à
qu'on ne la corrompît : mais il
ſouvent dans le choix des moyens
loya, & ſes préjugés faux & inju-
cherent preſque toujours le bien
loit faire. On le regarde comme
ur de la Congrégation de l'Index

XXXI.
Rigueur exceſſive de Paul IV.

le pouvoir de relever de ces cenſur
par un effet du même zéle outré,
IV étendit beaucoup l'autorité du
de l'Inquiſition, déja ſi redoutable
ordonna, qu'outre le crime d'héré
encore connoiſſance de pluſieurs
vouloit qu'on mît en priſon tous
en étoient coupables, & les fai
par l'Inquiſition avec une extrême
Ayant ſoupçonné, ſur des indices
bles, que le Cardinal Moron av
ques intelligences avec les Proteſ
lemagne : ſans examiner ſi elles a
bon ou un mauvais objet, il le
& enfermer dans le château Sain
quoiqu'il eût beaucoup contribué
élire Pape, & qu'il ſe fût toujo
recommandable par ſa ſageſſe &
contre les nouvelles héréſies. On
conduite d'injuſtice, & l'on en fut
digné, qu'on l'avoit été un peu au
lorſqu'on avoit vû le Cardinal Pol
time de Moron, flétri de la même
par le même Pape & ſous le même
comme s'il eût été réellement crim
IV ayant été détrompé quelque te
fit dire à Moron qu'il pouvoit ſor
ſon. Mais ce Cardinal répondit q
roit ſa réputation à ſa liberté, &
loit être jugé ſelon les régles ordi

ere, envoya un Député au Pape
: de ſon reſpect filial, & de ſon
au ſaint Siége. Paul IV, loin
orablement l'Envoyé de l'Empe-
même de lui donner audience.
t que l'élection faite à Francfort
puiſque ſon autorité n'y étoit
ue, lui à qui les clefs de l'Em-
& de la terre avoient été con-
Cardinaux applaudirent à cette
ention du Pape, & déclarerent
lein Conſiſtoire, que la plûpart
s étant infectés des nouvelles hé-
oient perdu le pouvoir d'élire,
ſoient auparavant; qu'ainſi Fer-
r s'être laiſſé élire par des héré-
oit ſe mettre en pénitence & ſe
diſcrétion du Pape. Ferdinand
s ce qui ſe paſſoit à Rome à ſon
ella ſon Envoyé, & n'eut point
r en Italie pour s'y faire couron-
e il avoit d'abord réſolu. Et de-
n Empereur ne s'eſt aſſujetti à
onie. Ferdinand crut que cet an-
de mandier la confirmation du

XXXIII. Le Pape ouvre les yeux ſur la mauvaiſe conduite de ſes neveux. Il les chaſſe tous de Rome.

yeux ſur les maux & les déſordr
talie étoit inondée. La guerre av
les fomenter, & ſes neveux, qu
de ſon autorité, portoient par-t
ble & le ſcandale. Quand on ſçut
commençoit à reconnoître leur ma
miniſtration, on lui parla avec l
on lui apprit bien des choſes qu'il
parce que perſonne n'avoit oſé les
vrir. Tel eſt le ſort de ceux qui
les grandes places. Quand le P
convaincu de tous les excès dont
étoit coupable, il publia un Déc
quel il ordonnoit à ſes neveux d
Rome dans douze jours avec leu
& leurs enfans; dépouilloit le Ca
raffe de ſes dignités, & l'envoyo
& ôtoit le gouvernement de l'arr
ſiaſtique à ſon frere le Duc de Pa
le reléguoit dans un château. Enſ
de nouveaux Magiſtrats à la plac
qu'avoient établi ſes neveux. Il ac
ſieurs priviléges aux Romains; &
après l'en avoir fait remercier, lui
ſtatue de marbre au Capitole. Il
avec tant de ſoin au gouverneme
gliſe, qu'on lui fait dire, qu'il
dater le commencement de ſon P
que du jour qu'il avoit relégué
& leur avoit ôté l'adminiſtratio
faires.

XXXIV. Il veut réformer pluſieurs abus, & emploie pour cela des remédes violens.

Il travailla à réformer les abu
crians; défendit les lieux publics
che, & punit les blaſphémateurs.
les Evêques d'aller réſider dans le
ſes, & les Religieux vagabonds
dans leurs Monaſtéres. Il érigea d

public, en quoi ſes ordres ne
ſuivis. Il interdit la lecture des
ques aux Evêques, aux Cardi-
Théologiens, & exhorta l'In-
xercer les derniéres rigueurs con-
i étoient ſuſpects dans la Foi. Il
que le Concile de Trente avoit
a multiplier les hérétiques, qu'à
le progrès; & il diſoit ſans dé-
le ſouverain reméde étoit de les
mourir. Il n'eſt pas ſurprenant
de ce caractére ait tant travaillé
l'Inquiſition. Il mourut le dix-
'Août 1559 dans la quatre-vingt-
année de ſon âge & la cinquiéme
tificat. On ouvrit auſſitôt les pri-
ome ſelon l'ancienne coutume, &
n fureur courut à la nouvelle pri-
quiſition, à laquelle il mit le feu,
voir fait ſortir tous les priſonniers.
t-on l'empêcher de mettre auſſi le
vent des Dominicains, qui étoient
l'Inquiſition. On alla au Capitole
ſtatue du Pape: on en roula la
ant trois jours dans toutes les rues

la fête de la Chaire de saint Pierre
Pie V a fait mettre ſon corps dan
beau de marbre.

VIII.

XXXV. Intrigues dans le Conclave. Election de Pie IV. Ses premiéres actions.

Les déſordres qui ſuivirent la mo
IV, furent cauſe que les Cardinau
plus tard qu'à l'ordinaire dans le
Il dura près de quatre mois, tan
d'intrigues & de cabales. Parmi
compoſerent ce Conclave, étoit le
Moron, que Paul IV avoit laiſſé e
ſa mort, mais que le ſacré Collége
fait ſortir auſſitôt que ce Pape eu
fermés. Tous les Cardinaux firen
de reconnoître l'Empereur Ferdin
peur qu'on ne perdît le reſte de l'All
ſi l'on demeuroit plus long-tems di
vec lui; & de rétablir le Concile d
comme l'unique moyen d'arrêter le p
l'héréſie. On penſa enſuite à procé
lection d'un Pape. Mais il ſe forma
partis, dont chacun ne s'occupoit q
cher les moyens de l'emporter ſur le
Il y avoit quatre ou cinq Cardinau
leſquels on briguoit ouvertement I

, étoit encore tems de le manifeſter à
Conclave. Pluſieurs Cardinaux étoient
les au Cardinal Pacheco, & ſa gran-
tation fit que pendant quelque tems
parloit que de lui. Le dix-huitiéme
ombre on crut ſon élection ſi certai-
, ſelon l'abus qui eſt paſſé en cou-
ns ces occaſions, les domeſtiques des
ux allerent piller & renverſer ſa cel-
l avoit eu vingt-ſept voix; mais ce
ne ſuffiſant pas, on vit tout d'un
ſacré Collége changer de diſpoſition,
oigner ne vouloit élire aucun Cardi-
pagnol ou François. Enfin le jour de
u ſoir le Cardinal de Médici fut élu.
t d'une autre maiſon que les Médicis
ence, & s'appelloit proprement Mé-
. L'élevation du Marquis de Marignan
re contribua beaucoup à la ſienne. Il
nort quelques années auparavant,
'être acquis la réputation d'un des plus
Capitaines de ſon ſiécle, & avoir
rté pour Charles V un grand nombre
toires. Le nouveau Pape prit le nom

Prédéceſſeur ſi odieux. Il éleva au Ca
lat Charles Borromée fils de ſa ſœu
puis ſi célébre par ſa ſainteté, & le
fils du Grand Duc de Toſcane, par
noiſſance de ce qu'il lui avoit laiſſé p
les armes des Médicis de Florence.
avons vû ce qu'il fit par rapport au C
de Trente, comment il ſe conduiſit
ſa concluſion, & les marques qu'il
de ſa politique & de ſon ambition.

XXXVI. Il punit de mort les neveux de ſon Prédéceſſeur.

Il pardonna au peuple qui s'étoit p
tant de violences contre ſon Prédéce
contre l'Inquiſition : mais il n'uſa pa
même clémence à l'égard des Caraf
veux de Paul IV. Comme ils n'avoi
peu contribué à ſon élevation ſur l
Siége, il voulut d'abord leur faire du
afin de ne point paroître ingrat ; ma
ſuite il chercha toutes les occaſions
nuire. Il les fit arrêter lorſqu'ils s'y
doient le moins, & les fit conduire
ſon. Quelque tems après on pourſuiv
procès, & on procéda à leur condamn
Le Cardinal Caraffe fut étranglé dans
ſon, & le Duc de Montorio eut la tê
chée ſur le pont du château Saint-An
leurs corps furent expoſés ſur le même
Quelques-uns de leurs parens furen
punis du dernier ſupplice. Pie IV v
s'attacher les différentes Nations,
promotion de dix-huit Cardinaux de t
pays de la Chrétienté. Il publia qu
Bulles en 1561, outre celles qui regar

fit tout ce qu'il put pour illuſtrer
ficat. Il orna les plus célébres mo-
e Rome. Il rétablit les anciennes
paver les nouvelles, & conduire
frais les eaux de pluſieurs fontai-
nées, juſques dans la ville. En
il ne négligea rien pour la rendre
-tems commode & magnifique. Il
s égliſes, fortifia les ports & les
s de pluſieurs villes, établit une
rie au Vatican pour avoir une édi-
ête des Peres. Enfin il embellit ſon
y ajoûta de nouveaux appartemens,
ire quantité d'embelliſſemens dans
ins. Parmi ces entrepriſes, pluſieurs
ient paru peu dignes de ſes ſoins,
bien connu l'étendue de ſes obliga-
les vrais beſoins de l'Egliſe. Les
les actions de ce Pape ont été rap-
dans les articles onziéme & douziè-
il eſt parlé des derniéres Seſſions du
de Trente. Le zéle apparent qu'il
pour la réforme, fut gâté par l'ar-
il fit paroître pour élever ſa famille.

Diverſes actions de Pie IV. Sa derniére maladie. Sa mort

cident lorſqu'ils étoient maîtres de l
Sainte. Pie IV ne fit preſque plus
guit après qu'il eut donné cette F
Cardinal Charles Borromée ayant
maladie, ſe rendit à Rome pour pr
Pape à la mort. Il le conjura d'em
peu de tems qui lui reſtoit, à s'occ
quement du ſalut de ſon ame. Il l
niſtra les Sacremens, & ne le quit
qu'il ne fût expiré. Saint Philippe
aſſiſta à ſa mort, qui arriva le n
de Décembre. Il étoit âgé de ſoi
ans huit mois, & avoit tenu le ſa
ſix ans.

IX.

XXXVIII. Pontificat de Pie V. Dégrés par leſquels il s'étoit élevé.

Les Cardinaux entrerent auſſitôt
Concſave'; & après beaucoup de bri
Cardinal Alexandrin fut élu le ſept
Janvier 1566, & prit le nom de Pie
nommoit Michel Ghiſleri, & étoit né
à Boſcho près d'Alexandrie de la Pai
lui vint dans la ſuite le nom de
Alexandrin. Ses parens qui étoient
vouloient lui faire apprendre un
mais la Providence le conduiſit dan

mbardie. Mais l'averſion que l'on avoit
is ces pays-là pour le tribunal de l'Inqui-
on, fut cauſe qu'il eut de grandes perſé-
tions à eſſuyer. On l'envoya à Bergame
ns l'Etat de Veniſe, où il fit citer l'Evê-
e même de la ville. Sa ſévérité exceſſive
n fit bientôt chaſſer. Paul IV le fit Car-
nal & Evêque de Nepi en Toſcane, & lui
nna l'Office d'Inquiſiteur Général de toute
Chrétienté. Juſques-là les Papes s'étoient
ſervé cette charge d'Inquiſiteur univerſel,
après Paul IV, ils ſe la réſerverent comme
uparavant ; redoutant la puiſſance d'une
harge ſi formidable, tant qu'elle ſeroit ſé-
arée de la leur.

XXXIX. Premières actions de ſon Pontificat.

Le Cardinal Alexandrin vouloit uſer ſous
dernier Pape, de la même rigueur qu'il
voit exercée ſous Paul IV ; mais Pie IV le
ſortir du Vatican, & l'exhorta à être
oins ſévére. Quand il fut lui-même de-
nu Pape, il ſuivit toute la vivacité de ſon
éle & la dureté de ſon caractére. Il faiſoit
mener à Rome & brûler tous ceux qui
oient ſuſpects dans la Foi. Aonius Palea-
is, célébre par ſes Ecrits, eut le même ſort,
eulement pour avoir dit que l'Inquiſition
toit le poignard des Savans. Comme Pie
étoit fort réglé dans ſes mœurs, il ne
ut ſouffrir qu'il y eût à Rome des lieux de
débauche, & fit des Ordonnances très-rigou-
reuſes contre les femmes de mauvaiſe vie.
Il ordonna aux Prêtres qui étoient dans ſa
maiſon, de célébrer la Meſſe au moins trois
ois la ſemaine ; & aux autres Clercs, de
ommunier tous les quinze jours. Il ſuppo-
oit peut-être trop facilement, qu'ils avoient
s diſpoſitions néceſſaires pour une ſi ſainte

Zéle de Pie V.

il ne voulut point qu'aucun E
portât des habits de ſoie. Il
Clercs à étudier les Ecrits des ſa
& établit trois Leçons de Théol
ſemaine dans ſon Palais. Il o
Cardinaux de réformer leur tra
le faſte, de mener une vie ſimple
& de ſe mettre en état de payer
Il fit ſortir de Rome tous ſes pa
ception de deux neveux, dont i
au Cardinalat. On imprima par
cathéchiſme en Latin, en Franç
lemand & en Polonois, pour
des jeunes gens. Il fit faire une n
tion du Bréviaire Romain & du
rigés avec beaucoup de ſoin &
Il défendit de donner des ſpecta
bats de bêtes dans le cirque, c
une choſe indigne du Chriſtianiſ
pliqua à rétablir les premiers fe
la diſcipline monaſtique, dont
preſque aucun veſtige dans un gr
de Monaſtéres. Il excommunia
vagabonds & libertins, & envoy
l'Italie des Viſiteurs, pour s'i

burg le Cardinal Commendon, avec ordre près de proteſter contre l'Aſſemblée, & menacer l'Empereur Maximilien II de le poſer & de le priver de ſes Etats, ſi on y arloit de Religion. Le Légat eut l'adreſſe éluder cet ordre, qu'il trouva au moins es-imprudent. Voilà un de ces traits, qui ouvent ce que nous avons dit, que le zéle e ce Pape étoit quelquefois peu éclairé.

XLI. Diverſes actions de Pie V. Il veut faire publier par-tout la Bulle *In Cœna Domini*. Principaux articles de cette Bulle.

Il s'appliqua à maintenir la Religion Catholique dans les Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Pologne & en Pruſſe. Il employa pour cela ſes troupes, ſes ſoins & ſon argent. Il exhorta les Princes Catholiques à s'emparer des Etats de la Reine de Navarre, parce qu'elle protégeoit les hérétiques; comme s'il pouvoit y avoir jamais une raiſon légitime de détrôner un Souverain. Il publia ſolemnellement en 1567 la Bulle qui ſe lit tous les ans à Rome le Jeudi Saint, d'où elle a pris le nom de Bulle *In Cœna Domini*, & qui eſt, comme l'on ſait, l'ouvrage de pluſieurs Papes. Quelques Auteurs la font remonter juſqu'au commencement du quatorziéme ſiécle. L'année ſuivante 1568 Pie V y fit diverſes additions, & la publia de nouveau avec un appareil capable d'inſpirer de la terreur. Il ordonna que tous les Chrétiens s'y ſoumettroient, ſans qu'il fût beſoin d'autre publication que celle qui venoit d'être faite à Rome; que les Curés la liroient publiquement en chaire tous les ans le Jeudi Saint; qu'on l'afficheroit aux portes des égliſes & dans tous les confeſſionaux, afin qu'elle ſervît de régle aux Evêques, aux Pénitenciers & à tous les Confeſſeurs, & que tous les fidéles en euſſent connoiſſance. Cette

Bulle déclare excommuniés tous ce
appellent au Concile général des D
Sentences & autres Ordonnances du
ceux qui favoriſent ou protégent les
lans ; toutes les Univerſités , Colle
Chapitres , qui enſeignent ou qui
que le Pape eſt ſoumis au Concile g
tous les Princes qui font dans leurs I
nouvelles impoſitions , ou qui augr
les anciennes , ſans la permiſſion d
Siége. L'immunité des Eccléſiaſtiques
blie dans cette Bulle , comme un a
qui leur appartient de droit divin , i
damment de toute conceſſion des
On y excommunie tous Préſidens , C
lers , Chancelliers , & généraleme
Magiſtrats & Juges créés par les Emp
Rois & Princes Chrétiens , qui emp
de quelque maniére que ce ſoit ; le
ſiaſtiques d'exercer leur juriſdiction
toute ſorte de perſonnes , *contra q*
que. Tous ceux qui s'oppoſent à ce
Lettres des Papes ſoient publiées &
tées dans les Etats des Souverains , av
le Prince les ait fait examiner , & c
donné ſon agrément , ſont de mêm
rés excommuniés.

XLII. Oppoſition générale à cette Bulle.

Les Princes Catholiques d'en-d
monts ne voulurent pas qu'une pareil
fît loi dans leurs Etats. Nos Parlen
défendirent la publication ſous des
très-rigoureuſes , déclarant cette Bu
tentatoire aux droits du Roi & de l
ciers , & contraire aux libertés de
Gallicane. L'Empereur Rodolphe s'y
avec la même fermeté. L'Archevê
Mayence fit la même choſe dans ſe

omme un des articles de cette Bulle,
ontinuateur de M. Fleuri, exempte
Eccléſiaſtiques des tributs, charges
ts que les autres ſujets paient aux
ins, & qu'il déclare excommuniés
i les exigeroient, le Roi d'Eſpagne
épublique de Veniſe ne voulurent
ſolument permettre que cette Bulle
ée dans leurs Etats; diſant qu'il n'é-
juſte que les Eccléſiaſtiques, qui vi-
jui ſubſiſtent dans un Royaume, ſuſ-
mpts des charges qui y ſont impo-
mbaſſadeur du Roi d'Eſpagne à Ro-
ı ce ſujet des conteſtations aſſez vi-
Pie V, qui demeura ferme dans ſes
ons. Ce Pape menaçoit même l'Eſ-
: Veniſe d'un interdit général; & il
t venu à cet excès, s'il n'en eût
urné par le beſoin qu'il avoit de
Puiſſances, dans la ligue qu'il mé-
ontre les Turcs. Ainſi la Bulle *In*
omini ne fut ni reçue, ni publiée
rs Etats. Elle éprouva, comme nous
le le dire, le même ſort en France,
ı jugea inſoutenable. Quelques Evê-

Cont. de M. Fleuri. Tom. XXXIV. pag. 548. in 4°.

de Royaume de Naples.

la Cour de Rome, entreprirent de f
cuter dans leurs Diocèſes la Bulle
Domini. Le Duc d'Alcala gouvern
ce Royaume en qualité de Vice-R
l'autorité de Philippe II. Roi d'Eſ
prit avant toutes choſes l'avis de
qui préſidoient au Conſeil; & s'é
autoriſer par des ordres précis du
défendit de publier la Bulle : mais
de grands obſtacles de la part des
& il eut beaucoup de peine à arrêt
grès du mal.

Hiſt. civile du Royaume de Naples. Tom. IV. liv. 33. c. 4.

Pierre Giannone Juriſconſulte
Napolitain rapporte dans ſon hi
Royaume de Naples, que pour
plus efficacement les Napolitains a
la Bulle, & pour forcer le Vice-R
Régens à ſe déſiſter de leur oppoſiti
„ imagina à Rome une malice ſubt
„ dangereuſe. Sans s'inquiéter, di
„ ſtorien, de ce qu'on tourmentero
„ ſcience des hommes, & particu
„ des eſprits foibles qui formen
„ grand nombre, on réſolut d'ord

u. On fut informé à Rome que le
Roi avoit pour Confeſſeur un Cor-
du Couvent de la Croix : ce fut par
on commença. Le Pape chargea le
al des Cordeliers d'envoyer la Bulle
s les Confeſſeurs de ſon Ordre, &
e une Lettre particuliére au Pere Mi
Gardien du Couvent de la Croix,
ſſeur du Vice-Roi, pour lui marquer
uſer l'abſolution à ce Seigneur, dès
auroit avoué qu'il s'étoit oppoſé à la
ation de la Bulle. Le Duc d'Alcala
moyen d'avoir copie de cette Let-
e l'envoya..... au Roi Philippe, en-
pliant de vouloir bien prendre une
tion déciſive dans un cas où elle étoit
ſſaire. " (Ce qui montre qu'on ne
pas alors, que l'autorité temporelle
n droit & en poſſeſſion de prendre
ance des refus injuſtes des Sacre-
k de les réprimer, en tant que ces
uvent porter préjudice aux préroga-
s Souverains, aux droits communs
es, & à la tranquillité publique.)
Régens du Conſeil furent également

„ en obtenir l'abſolution, parce qu'il avoit
„ contrevenu à la Bulle.... Villano fut donc
„ obligé de ſe retirer, & alla chercher au-
„ près de quelqu'autre Religieux, l'abſolu-
„ tion que le Cordelier lui avoit refuſée. Il
„ l'obtint; mais à condition qu'il prendroit
„ avec le Roi de juſtes meſures, pour ne ſe
„ plus trouver dans le même cas; ſans quoi
„ le Confeſſeur lui déclara qu'il n'y auroit
„ plus de grace pour lui.... Quelque tems
„ après, ce Régent (qui étoit fort âgé)
„ tomba dangereuſement malade. Aucun
„ Confeſſeur ne voulut l'abſoudre, & juſqu'à
„ l'extrémité de ſa vie il trouva la même ré-
„ ſiſtance, & la même inhumanité. Enfin le
„ Nonce, après avoir pris nombre de pré-
„ cautions pour s'aſſûrer que ce Magiſtrat
„ étoit effectivement à l'agonie, accorda la
„ permiſſion de le confeſſer & de l'abſoudre;
„ mais à condition qu'en cas que ſa ſanté ſe
„ rétablît, il n'aſſiſteroit plus le Vice-Roi
„ de ſes conſeils, & ne ſe mêleroit en rien
„ des conteſtations qui pourroient ſurvenir
„ au ſujet de la juriſdiction. " C'eſt à ce prix,
(c'eſt-à-dire, en s'engageant à manquer à
un devoir eſſentiel de ſa charge, & à ne
plus s'acquitter de ce que la fidélité à ſon
Prince exigeoit de lui) „ Que le célébre Ré-
„ gent Villano, Magiſtrat également éclairé
„ & zélé pour la défenſe des droits & des
„ prééminences du Roi ſon Maître, obtint
„ l'abſolution. Il mourut peu de tems après.
„ L'embarras de Révertéra ne fut pas moin-
„ dre. Auſſi, remarque l'Hiſtorien, s'étoit-
„ il adreſſé aux Jéſuites. La veille de l'Aſ-
„ cenſion, il alla trouver ſon Confeſſeur or-
„ dinaire de la Compagnie de Jeſus; mais

oir obtenu le *Regium exequatur*,
ent à nos Lettres Patentes du Roi
:s au Parlement :-) „ en approuvant
mpriſonnât & qu'on punît ceux qui
publié la Bulle *In Cœna Domini*,
rdonnant que l'on continueroit à
es impoſitions que le Pape n'avoit
miſes : qu'il ne devoit pas ſe flat-
près cela ni lui, ni aucun autre
ux lui accordât l'abſolution. Il
que ſi le Régent Villano avoit ob-
bſolution (avant ſa derniére mala-
:'étoit uniquement parce que dans
Religieux où il s'étoit adreſſé, le
l n'avoit pas encore reçu les défen-
)ſoudre les Régens du Conſeil. Ré-
tout honteux fut donc obligé de ſe

s les Confeſſeurs perſiſtoient à dé-
qu'ils n'abſoudroient à aucun prix
;ens, à moins que préalablement ils
miſſent de ne plus s'oppoſer à la
n Cœna Domini, mais au contraire
ſerver & faire exécuter. Sur les in-
ons de la Cour de Rome, les Evê-

„ tions.... L'Evêque de N
„ défendu aux Confeſſeurs
„ d'accorder aucune abſo
„ aux Députés du Gouv
„ Ville, qui exigeoient c
„ donnés par l'autorité ro
„ lui écrivit pour faire ré
„ ſes ; mais ſes exhorta
„ ſans effet. Ce ne fut pas
„ déſordre. En l'année 15
„ un Jubilé, & dans l'int
„ les Régens & les autres
„ il y fit ajoûter une réſe
„ ceux qui avoient violé
„ ſiaſtiques, n'y ſeroient
„ Confeſſeurs ne manqu
„ que, par cette clauſe,
„ les Régens & les autres
„ Nonce confirmoit cette
„ Vice-Roi eut recours d
„ d'Eſpagne par deux dé
„ 29 de Janvier & du 10
„ année, & le ſupplia de l
„ les remédes convenable
„ qui de jour en jour dev
„ portables; ajoûtant qu'
„ réſiſter aux continuelles
„ faiſoient les Régens &
„ ciers, qui vivoient da
„ agitation. "

Voilà une partie des tr
In Cœna Domini cauſa
Royaume de Naples. C
moyens que les partiſans
ginerent, pour lever les
poſoient à ſon exécution,
à leurs deſſeins le Tribun

de faire par-tout recevoir cette-
cluant des graces qui y ſont at-
x qui refuſoient de s'y ſoumet-
:s funeſtes ſuites n'auroient pas
es ſi ſéduiſans, ſi le Gouverne-
pas pris des meſures efficaces
ter l'effet, & ſi le Pape Pie V
ui-même conſenti peu après, à
gueur des ordres qu'il avoit fait
:onfeſſeurs?

iivante 1569, Pie V publia une
haſſer les Juifs de l'Etat Eccléſ-
e autre en faveur de l'Inquiſi-
l ſe déclara en toute occaſion le
ur; une troiſiéme pour donner
oi & de Grand Duc de Toſcane
Médicis Duc de Florence. Il lui
cette Bulle une couronne, di-
:réoit Roi par la plénitude de ſa
oſtolique. La Bulle parut fort
Empereur, au Roi d'Eſpagne &
ouverains. Mais Coſme, ſans
: de leurs plaintes, alla à Rome,
reçut avec magnificence, lui fit
t de fidélité, & lui mit ſolem-

XLIV. Le Pape ſe croit en droit de créer Roi le grand Duc de Toſcane.

lui fit un diſcours dans lequel il en
de prouver, que les Papes en tou
avoient fait uſage de leur (prétendu)
d'établir & de deſtituer les Rois. C
dans cet étonnant diſcours une énum
de toutes les entrepriſes des Papes ſur l
ſance ſéculiére. C'eſt ainſi que la C
Rome alléguoit pour autoriſer une n
injuſtice, des abus anciens contre l
il y avoit toujours eu une réclamatic
l'Egliſe. Enfin Pie V donna une Bul
tre Baius Docteur de Louvain. Com
eſt devenue fameuſe dans la ſuite, n
parlerons dans un autre article, c
ferons connoître ce Théologien, &
taques que les Cordeliers lui livrerent

XLV. Divers établiſſemens de Pie V. Ses vertus & ſes défauts.

Nous avons parlé de la Bulle par l
Pie V excommunia Elizabeth Rein
gleterre, & défendit à ſes ſujets de lu
les diſpenſant du ſerment de fidélité
donna d'autres plus conformes à l'e
l'Egliſe, comme celle qui ordonnoi
forme de l'Ordre de Cîteaux, & c
ſupprimoit l'Ordre des Humiliés, à
l'extrême corruption de ces Religieu
quelques-uns avoient attenté ſur la
ſaint Charles. Il eut beaucoup de z
animer les Chrétiens à faire la gue
infidéles. Il établit une fête en mém
la célébre victoire qui fut remportée
ſur les Turcs dans le Golfe de Lépant

›rendre pluſieurs vaiſſeaux mar-
victoire éclatante que les Chré-
erent ſur les Turcs, fut attri-
de Pie V, qui après avoir don-
pour toute la conduite de cette
e, & pourvû aux dépenſes qu'il
›our la ſoutenir, avoit ordonné
ıbliques, des jeûnes & d'autres
:s. Il n'avoit ceſſé lui-même de
ner, de veiller, & de répandre
evant Dieu, pour obtenir cette
fête qu'il établit à cette occa-
nmée la fête de Notre-Dame de
parce que le Pape attribua la
'urcs à l'interceſſion de la ſainte
eſt pour cela qu'il fit ajoûter aux
mots *Auxilium Chriſtianorum*,
; le ſecours des Chrétiens, priez

na en même-tems pluſieurs éta-
qui lui ont fait honneur, en-
Collége à Pavie, pour élever la
s la piété & les lettres; & un
e Religieux de ſaint Dominique
ieu de ſa naiſſance. Il favoriſa

donner ſa ſœur en mariage à Henr
varre. Le zéle du Pape fut encore e
cette occaſion, puiſqu'il voulut ôte
ronne à Jeanne d'Albret mere de ce

XLVI. Mort de ce Pape. Le peuple Romain s'en réjoüit. Tréſor qu'il avoit amaſſé pour faire la guerre aux Turcs.

Il ſouffrit beaucoup pendant pluſ
nées d'une colique néphrétique. Les
ayant redoublé au mois de Mars 15
remédes ne le ſoulageant point,
para à la mort par toute ſorte de bo
vres. Il mourut le premier jour d'A
avoir reçu les Sacremens avec de gr
timens de piété. Il étoit dans la
neuviéme année de ſon âge & la
de ſon Pontificat. Quelque édifia
été la vie de ce Pape, le peuple ne
de ſe réjoüir de ſa mort, à cauſe
gueur exceſſive de l'Inquiſition, dor
toujours été le protecteur & l'appu
tan Solim, qui le regardoit comn
terrible ennemi de la Puiſſance O
en fit faire des réjoüiſſances publiq
ſtantinople pendant trois jours. Er
V s'étoit propoſé d'abbattre la pui
Turcs; & l'on dit que c'étoit dar

pas ſçu réprimer l'avidité de ceux
nfioit les emplois & le gouverne-
négligence lui fit abandonner les
s plus importantes à des miniſtres,
:obité auroit dû lui être fort ſuſ-

Contin. de M. Fleuri. Tom. XXXV. pag. 128.

X.

ardinaux qui étoient à Rome au
e cinquante-deux entrerent au Con-
reiziéme de Mai, & élurent le len-
: Cardinal Hugues Boncompagno
Bologne, qui prit le nom de Gré-
II. C'étoit un des plus habiles Ju-
:es de ſon tems, & il avoit aſſiſté
qualité au Concile de Trente. A
:-il élevé ſur le ſaint Siége, qu'il ſe
grands mouvemens pour maintenir
formée en France contre les héréti-
ous avons vû tout ce qu'il fit à Ro-
ır témoigner la joie que lui cauſoit
:re de la ſaint Barthelemi. Il envoya
année des Légats dans toutes les

XLVII. Election de Grégoire XIII. Premiéres actions de ſon Pontificat.

mœurs. Il fit continuer le catalogue
vres défendus, que nous appellons
Il recommanda aux Evêques de ne c
les ſaints Ordres, qu'à ceux dont la
édifiante.

XLVIII. Jubilé de 1575. Peſte qu'il occaſionne en Italie.

Dès le commencement de l'an 157
goire XIII fit de grands préparatifs
ſolemnité du Jubilé, qui devoit être
la veille de Noël. Il ſe rendit ce jour-
Vêpres à l'égliſe de ſaint Pierre, pc
l'ouverture d'une porte qui étoit mur
laquelle on a donné le nom de Sainte
un marteau d'or, & en frappa trois
en diſant ces mots du Pſeaume 117.
moi les portes de la juſtice, &c. Or
d'abbattre la maçonnerie : enſuite le
mit à genoux devant cette porte, qu
avec l'eau-benite ; & il entonna le *Te*
entrant dans l'égliſe avec le Clergé.
me-tems trois Cardinaux allerent
même cérémonie aux trois égliſes,
Jean de Latran, de ſaint Paul, &
Marie Majeure. On dit qu'il y eut
juſqu'à trois cens mille pélerins pou
cette indulgence, dont nous avons
leurs l'origine. Ce prodigieux conc
le Jubilé attira dans cette ville, oc
une peſte qui fit en Italie de ſi horr
vages, qu'on n'avoit jamais rien vi
[illegible]

ns de Pénitence & d'Euchariſtie ? La mé-
t année 1575, le Pape confirma par un
ef du quinziéme de Juillet, l'établiſſement
la nouvelle Congrégation de l'Oratoire a
me, d'où elle s'eſt enſuite répandue en
ance, & s'y eſt rendue ſi célébre par les
ands hommes qu'elle a produits. Nous en
rlerons dans un autre article.

XLIX. Grégoire XIII fait plu ſieurs établiſ ſemens utile

En 1579, Grégoire XIII fonda à Rome
ſieurs Colléges ; un pour de jeunes An-
ois, qui avoient été obligés de quitter
ur patrie, afin de conſerver leur Foi ; un
tre pour les enfans de la ville, un troi-
ème pour les Allemans, un quatriéme pour
s Juifs néophites, un cinquiéme pour les
ecs, un ſixiéme pour les Maronites. Il
ablit en différens pays, juſqu'à vingt Col-
ges & Séminaires. Il entreprit de réformer
ancien Ordre de ſaint Baſile, qui s'étoit
rt multiplié en Occident : il y en avoit eu
juſqu'à cinq cens Monaſtéres dans le ſeul
oyaume de Naples. Le relâchement en
voit diminué le nombre, lorſque Grégoire
III voulut y rétablir la régularité. On ſait
ue cet Ordre ſuivoit le Rit Grec. Le Pape
nvoya la même année chez les Suiſſes un
once Apoſtolique, qui fit recevoir le Con-
ile de Trente dans les Cantons Catholi-
ues, & travailla à la réforme du Clergé.
Depuis ce tems-là le Pape a toujours eu un
once Apoſtolique dans ces mêmes Can-
ons.

L. Diverſes actions de ce ſouverain Pontife.

L'année ſuivante le Pape eut un différend
onſidérable avec les Vénitiens, au ſujet de
visite générale des Eccléſiaſtiques & des
ligieux, que Grégoire XIII avoit ordon-
é pour toute l'Italie. Le Sénat de Veniſe

cedat ; mais il revenoit dimcilement
premiéres réſolutions ; & on fut ob
venir avec lui à un accommodem
étoit qu'au moins il ne nommeroi
viſite qu'un Evêque Vénitien. Dan
me tems le Pape envoya des aumôn
dérables aux Maronites du Mont-L
y joignit un catéchiſme écrit en Ara
tres livres & des ornemens d'égl
Maronites reçurent ces préſens dan
ſemblée d'Evêques & de Prêtres,
été convoquée pour l'élection d'un
che. Cette attention de Grégoire X
firma de plus en plus les Maronites
attachement au ſaint Siége. Une
tion remarquable de ce Pape dans le
la même année 1580, fut la tran
corps de ſaint Grégoire de Nazia
précieuſes Reliques, qui avoient
fois apportées de Conſtantinople
furent transférées avec beaucoup
nité, de l'égliſe des Religieuſes
dans une chapelle magnifique que
XIII avoit fait bâtir dans le Vatic
nom de cet illuſtre Docteur. Le

noit de ce que l'ancien calcul ne
pas entiérement avec le mouve-
leil & de la lune. Depuis long-
apes & les Evêques étoient con-
la néceſſité de le réformer. On
aire dans le Concile de Conſtan-
e ; mais les embarras qui ſurvin-
pport à d'autres objets, ne le per-
nt. Cette affaire fut depuis ren-
Pape à un autre juſqu'à Léon X,
gna vouloir abſolument la ter-
s le Concile de Latran. Mais on
d'inviter les plus habiles Aſtro-
l'Europe à dreſſer des calculs
ır faciliter la déciſion. Le Con-
:nte exhorta depuis les Savans à
e nouveau la matiére, & renvoya
ſaint Siége. Pie IV & Pie V laiſ-
ɔre augmenter la confuſion, ſans
le reméde ; & ce fut enfin Gré-
qui entreprit cette réformation,
ntoit de plus en plus la néceſſité.

ſorte de grandeurs de l'année ſolai
montroit qu'on pouvoit rétablir
drier, de maniére qu'il n'y faudroit
cher. On ſait que ce que nous ap
nombre d'or, eſt le cycle de la lun
de dix-neuf ans, parce qu'on cro
lune revient par rapport au ſoleil
point où elle étoit dix-neuf ans au
Le Pape communiqua cette déco
Princes Chrétiens & aux plus célé
verſités, par une Bulle qui ordonn
réformation ſeroit exécutée dès l'a
vante. On rétablit l'équinoxe au vi
me de Mars, comme il étoit au
Concile de Nicée, & on retrancha
effet dix jours de ſuite dans l'anné

LII. On reçoit la réforme du Calendrier dans l'Egliſe Catholique.

Grégoire XIII ordonna que ce r
ment ſe fit dans le mois d'Octobre
lendemain de la fête de ſaint Fran
eſt le quatriéme, fut le quinziém
mois, au lieu du cinquiéme. C'e
fit que l'équinoxe du printems qui
le onziéme de Mars, ſe trouva
uniéme comme il étoit au tems d
de Nicée. Le Pape voulant que cet
fût toujours fixé à ce même jour,
qu'il n'y auroit point de biſſexte ch
tiéme année. On ſait que le biſſe
jour intercalaire, que l'on ajoûte
en quatre ans, pour accorder l'an

ſaiſoient un jour en 133 ans, & en 400 ans ou environ : ce qui ongue ſuite, eût dérangé l'ordre & la célébration de la fête de Pâ- ce qui engagea Grégoire XIII, eil des plus habiles Aſtronomes, qu'en quatre cens ans on retran- is jours de biſſexte. Les ordres du t ſuivis en Italie & dans les Pro- ſines. Mais en France il fallut ns pour y diſpoſer les eſprits. En- Henri III rendit à ce ſujet un Arrêt uelques difficultés, fut enregiſtré nt & publié en conſéquence. Il y iné qu'on retrancheroit dix jours is de Décembre, & que du neu- e mois on paſſeroit au vingtiéme. ſchiſmatiques, & les Proteſtans ie, de Danemarck & d'Angleterre, nt point recevoir ce Calendrier, t parce qu'il venoit du Pape : car ls ſont forcés de convenir qu'il ſſaire de réformer l'ancien cal-

ſuite élevés ſur le S. Siége, Innocent
bain VII, Léon XI & Grégoire XIV. (
XIII donna la même année pluſieur
dans l'une deſquelles, ſuivant les pré
de la Cour de Rome, il anathémat
qui contreviendroient à ce qui eſt
dans la Bulle *In Cœna Domini*, ou
pelleroient du Pape au Concile (
Dans une autre, il accorda de gran
léges aux Jéſuites. Il appaiſa les c
qui étoient entre les mandians, ſur
que chaque Ordre devoit avoir dans
ceſſions. Il ordonna qu'on célébrât d
te l'Egliſe la fête de ſainte Anne, (
inſérât ſon nom dans les Calendr
Bulle fut envoyée par-tout, mais
d'abord aſſez mal obſervée.

LIV. Il reçoit une ambaſſade du Japon.

Peu de tems avant la mort de (
XIII, on vit arriver à Rome des A
deurs du Japon. Cette Ambaſſade é
pre à relever les Jéſuites, qui l'avoi
curée & qui la conduiſoient. Le Pa
ces Ambaſſadeurs au Collége Romai
venoit de donner à la Société; & l

t inſcriptions ; & elles finiſſoient
e jette la face contre terre, cour
ſaints pieds de votre béatitude.
lire aux Rois du Japon, que leur
déſir étoit de paſſer les mers,
la gloire de mettre ſur leurs tê-
s ſacrés du Pape, après les avoir
t & pieuſement baiſés. L'éloge
n'y étoit point oublié. On dit
: & les Cardinaux pleurerent en
a lecture de ces Lettres, & que
III répéta en embraſſant les Am-
le Cantique *Nunc dimittis*, &c.
ne d'Avril, après s'être promené
nbre & avoir aſſez bien déjeûné,
ı mal & appella les Médecins,
nt qu'il ne pouvoit pas compter
eures de vie. Puiſqu'il n'eſt plus
ıſer aux affaires du monde, dit le
n me donne mon crucifix, afin
'occupe plus que de lui. En ache-
aroles, il fit pluſieurs ſignes de
commanda ſon ame à Dieu. Il

LV.
Mort de Grégoire XIII. Son caractére.

même exercer leurs fureurs en pl
juſques dans cette capitale.

XI.

LVI. Brigues dans le Conclave. Election de Sixte-Quint.

Le vingt-uniéme d'Avril qui cett
étoit le jour de Pâques, les Cardin
trerent dans le Conclave au nombre
rante-deux. Le lundi de grand matin
au ſcrutin, que l'on fut obligé de
mencer pluſieurs fois. Après bien
gues & des cabales, dont nous épar
toujours aux Lecteurs le détail ſcan
le Cardinal Saint-Sixte alla prendre l
nal Alexandrin; & tous deux dans le
même embraſſerent Montalte, en lui
Vous êtes Pape. La plus grande pa
Cardinaux ſuivirent leur exemple.
maniére d'élire un Pape s'appelle ad
lorſque chaque Cardinal s'approche
qu'il veut élire, & lui fait une prof
vérence; enſorte que ſi il a été ai
des deux tiers de ſes Collégues, il e
liblement nommé. Il faut néanme
cette élection ſoit confirmée par le
mais ordinairement le ſcrutin y eſt

a moitié des ſuffrages pour lui, plus de ſon élection; & il ſortit ſans attendre la fin du ſcrutin.

, qui avoit eu la conſtance de depuis long-tems le vieillard ac- mités, jetta tout d'un coup au ſalle le bâton ſur lequel il s'ap- edreſſa, & parut auſſi droit qu'un ne de trente ans, après avoir eu de ſe tenir courbé pluſieurs an- les Cardinaux ſurpris d'un tel , ſe regardoient ſans rien dire. ui s'apperçut que Saint-Sixte & paroiſſoient ſe repentir, dit tout lons pas ſi vîte, il y a de l'erreur utin. Non, repartit Montalte me; le ſcrutin eſt bon & dans les même homme qui juſqu'alors ne quelques mots qu'avec une extrê- , qui paroiſſoit naturelle, tant le dans l'art de feindre, entonna d'une voix forte & éclatante. Il

le, qui excommunioit le Roi de N
le Prince de Condé, & des ſuites qu
en France. Il en publia dès la prem
née de ſon Pontificat pluſieurs autre
beaucoup moins importantes. L'un
Bulles augmentoit le nombre des
Apoſtoliques; une autre établiſſoit
confrairie des Cordeliers, avec de
gences pour ceux qui porteroient l
de ſaint François. Il voulut apporter
reméde à l'horrible corruption qui r
Rome, mais on lui repréſenta qu
étoit ſans reméde. Il fit chaſſer de
femmes les plus ſcandaleuſes, eſpé
la ſuite pouvoir enfermer toutes le
Dès le commencement de ſon Pont
fit Cardinal Alexandre Peretti ſ
neveu.

LIX. Il reléve des obéliſques & bâtit une chapelle ſuperbe.

Sa paſſion dominante étant d'ét
mémoire, il entreprit d'abord de
fameux obéliſque que Caligula a
tranſporter d'Eſpagne à Rome. I
ſeul qui fût reſté entier; mais il ſe
preſque enterré derriére la ſacriſtie

...près avoir achevé ce grand
... fit déterrer trois autres obéliſ-
... fit placer devant d'autres égliſes.
...mât à amaſſer des tréſors, le dé-
...mortaliſer lui fit encore bâtir à
...s dans l'égliſe de ſainte Marie
... une chapelle ſuperbe, & deux
... l'un pour lui, & un autre où il
...ter le corps de Pie V, par re-
...e des bienfaits qu'il en avoit

...mencement de l'année ſuivante
...donna une Bulle pour défendre
... judiciaire, qui étoit alors en
...ome, & pour interdire la lecture
... Livres où il étoit parlé de magie
...ges. Quelques perſonnes de bon-
...furent condamnées aux galeres,
...amuſées depuis ces défenſes à la
...ginaire de l'Aſtrologie. Il défen-
... autre Bulle aux Cordeliers de ſe
...cins, ſous peine d'excommunica-
...menta les priviléges & indulgen-
...s à la Confrairie du Roſaire. Il
...tte en ville épiſcopale, & fit d'au-

LX.
Il publie un grand nombre de nouvelles Bulles.

l'aſſûrance du capital ; & il y donne d
gles pour paſſer ces ſortes de contrats
ſure. Voulant répandre ſes faveurs ſ
patrie, il conçut le deſſein de bâtir une
autour des grottes de Montalte, & de la
ſure où il étoit né. Mais ne pouvant ſ
le plan de cette nouvelle ville, parce q
terrain n'y étoit pas propre, il ne penſ
qu'au bourg de Montalte, qui étoit le
conſidérable des environs du lieu de ſa
ſance, & dont il avoit porté le nom
Cardinal. Il en fit dreſſer le plan, y en
un Ingénieur pour l'exécuter, & y em
tous les jours plus de cinq cens ouvrie
tre les habitans du lieu. Quand la vill
bâtie, il l'érigea en Evêché, & lui a
une Abbaye de Bénédictins & d'autres r
pour le revenu de l'Evêque & du Cha
Sixte-Quint érigea la même année
quelques villes de la Marche d'Ancô
Evêchés. Il fixa le nombre des Card
à ſoixante-dix, par une Bulle du troi
de Décembre, qui a été obſervée p
Succeſſeurs. Il envoya en Suiſſe un N
qui convoqua une eſpéce de Diette des
tons Catholiques, & communia tous le
putés, leur faiſant jurer ſur les ſaints
giles, qu'ils ſeroient dévoués en tout au
Siége, juſqu'à lui conſacrer leurs pe
nes, leurs biens, leurs enfans, leur
Pour les entretenir dans cette dépend
le Nonce fit bâtir en pluſieurs endroits
Couvens où il mit des Capucins.

LXI. Il réforme & établit différentes Congrégations, &

Il fit des changemens dans pluſieurs
grégations déja établies à Rome par ſe
déceſſeurs : il donna une nouvelle fo
celle du ſaint Office établie par Paul IV

…ces rites, qui prend connoiſſance
…e qui regarde les uſages, les céré-
…les préſéances & les canoniſations
…s. Il donna des Bulles pour la réfor-
…ou l'établiſſement de ces différen-
…régations. Il en publia une autre en
…r laquelle il mit ſaint Bonaventure
…re des Docteurs de l'Egliſe, à l'e-
…le Pie V qui avoit réglé la même
…l'égard de ſaint Thomas d'Aquin.
…ons vû ailleurs comment Sixte-Quint
…iſit à l'égard d'Henri III, & l'ap-
…n qu'il donna au crime déteſtable de
Clément aſſaſſin de ce Roi. Ses in-
…éventions le firent donner dans cet
…ui paroît incroyable.

…rniére année de ſon Pontificat, il
…réparer la célébre Bibliothéque du
…, à laquelle le dernier ſac de Rome
…uſé un grand dommage. Il réſolut de
…er ni ſoins ni dépenſes, pour la ren-
…us riche & la plus belle de l'univers.
…tir pour cela dans la partie du Vati-

LXII.
Il répare la Bibliothéque du Vatican, & fait conſtruire une belle Imprimerie.

nonça l'excommunication contre ceux qui
contreviendroient, ou qui déplaceroient
Livres ſans une permiſſion expreſſe du Pa
Et afin qu'on ne pût l'ignorer, il fit gra
ces réglemens ſur deux tables de marbre,
furent placées à l'entrée de la Bibliothéq
On y comptoit déja plus de dix mille ma
ſcrits, la plûpart d'une extrême import
ce; & elle eſt devenue dans la ſuite
des premiéres du monde, ſur-tout de
que la Bibliothéque Palatine, & celle
Ducs d'Urbin & de la Reine Chriſtin
Suéde y ont été réunies. Ce fut en p
aux dépens de la France, que la Biblio
que du Vatican devint ſi conſidérable.
celle de l'Abbaye de Fleuri, qui étoit trè
lébre, ayant été pillée par les Calviniſte
Manuſcrits rares & précieux de cette
Bibliothéque tomberent entre les mai
Jacques Bongars & de Paul Petau, tous
hommes de Lettres, & qui s'acquiren
grande réputation ſous les regnes d'Hen
& d'Henri IV. Bongars s'étant retiré
Cour de l'Electeur Palatin, y laiſſa ſe
cheſſes littéraires, & donna par-là naiſ
à la belle Bibliothéque d'Heidelberg.
Manuſcrits qu'avoit Paul Petau furent a
tés par Chriſtine Reine de Suéde. Ils
tous aujourd'hui dans la Bibliothéqu
Vatican. La Bibliothéque d'Heidelber
tranſportée à Rome en 1621. Le Pape
goire XV envoya pour cela en Allem
le ſavant Allatius Grec de naiſſance, ſi
nu par ſes Ecrits. La France ſe trouva
dépouillée de tous ces précieux tréſors.
V fit encore bâtir près de cette Biblioth
une très-belle Imprimerie, deſtinée à

tions exactes & correctes de beaucoup
ages altérés & corrompus par la mau-
n des hérétiques, ou par l'ignorance
ques Auteurs Catholiques. Il avoit
ſolu d'y faire imprimer l'Ecriture
n pluſieurs langues, les Conciles Gé-
, les Ouvrages des ſaints Peres, des
es pour les égliſes, des Inſtructions
e ſorte de langues & de caractéres.
a la direction de cette Imprimerie à
ique de Baza Vénitien, connu par
dition, & qui en peu de tems la ren-
célébre.

Quint publia encore pluſieurs Bulles
o, peu de tems avant ſa mort, qui arri-
s du mois d'Août. Quatre mois aupara-
il s'étoit ſenti attaqué d'une violente
r de tête : mais il s'étoit imaginé qu'elle
: d'autre cauſe que ſa trop grande appli-
au travail. Son incommodité néan-
ne l'empêchoit pas de vacquer aux af-
Il répétoit ſouvent les paroles de l'Em-
Veſpaſien, qu'un Prince doit mourir

Quelques jours avant ſa mort, il fit
Gouverneur de Rome, & lui ordonna
amner aux galéres tous les priſonniers
de quelque crime, voulant les voir
ans la ſemaine pour Civita-Vecchia.
puta point qu'il n'eût été empoiſonné.
les Médecins lui ayant ouvert le
trouverent la ſubſtance du cerveau
: la malignité du poiſon qui y étoit

Les douleurs de tête qui précéde-
mort, lui en avoient donné à lui-
quelque ſoupçon, & il avoit dit à
ein : Je crois que les Eſpagnols ſont
me voir Pape, qu'ils tâchent d'a-

LXIII. Mort de Sixte V. Le peuple Romain fait éclater ſa joie.

bréger mes jours & mon Pontificat.
IV Roi de France apprenant la nouv
cette mort, ne put s'empêcher de dir
c'étoit un trait de la politique Eſpa
& il ajoûta : Je perds un Pape qui éto
à moi : Dieu veuille que ſon Succeſſ
reſſemble. Il fut enterré dans l'égliſe d
Pierre. Les mécontens coururent au
tole, pour y briſer la ſtatue que les R
lui avoient érigée de ſon vivant. Ils
gnoient des exactions & des nouvea
pôts dont il avoit chargé le peuple, p
tisfaire ſa paſſion d'amaſſer de l'argent
il avoit fait un amas immenſe dans
teau Saint-Ange. La fureur de cette
lace donna occaſion à un Décret re
le Sénat, qui défendit d'ériger dans
des ſtatues à aucun Pape pendant ſa

XII.

LXIV. Election d'Urbain VII. Pieux deſſeins de ce Pape. Sa mort.

Le ſaint Siége vaqua dix-huit jour
dant leſquels les brigues & les cabal
jouer tous leurs reſſorts. Le quinzi
Septembre, Campagna, que l'on n
le Cardinal de ſaint Marcel, fut élu
le nom d'Urbain VII. Sixte V avoit
grand preſſentiment qu'il l'auroit p
ceſſeur, qu'il l'avoit toujours tra
diſtinction, & employé dans les plus
tantes affaires de l'Egliſe. Lui par
jour d'une rue qu'il avoit fait comm
il lui dit : Ce ſera vous qui achev

oit commences. Il reforma la da-
éloigna de Rome ſes parens, qui
: rendus à la nouvelle de ſon éle-
is ce Pape n'eut pas le tems de faire
n qu'il méditoit. Il tomba malade
ie jour de ſon Pontificat. Toutes
furent ouvertes le jour & la nuit,
monde y alloit en foule demander
guériſon d'un Pape ſi vertueux.
u ne fit que le montrer à ſon Egli-
ſut pas même couronné, & ne créa
Cardinaux. Il mourut treize jours
élection, n'étant âgé que de cin-
uf ans. Dieu, dit-il avant que
me dégage des liens qui auroient
funeſtes. Dans la place où je ſuis,
na chûte auroit-elle été terrible!

XIII.

éme d'Octobre, les Cardinaux qui
Rome au nombre de cinquante-
:rerent dans le Conclave qui dura
s. On n'avoit encore jamais vû
igues & d'altercations. Le détail

LXV. Intrigues dans le Conclave. Pontificat de Grégoire XIV. Sa

honneur ſur-tout à un Evêque Italien. Au
tôt qu'il eut été élu Pape, il fit donner mi
écus à chacun des Cardinaux, pour les
dommager des dépenſes qu'ils avoient fai
pendant le Conclave; & fit quelques aum
nes à de pauvres Monaſtéres. Il fut couro
le huitiéme de Décembre par le Cardi
d'Autriche Evêque de Conſtance. La m
vaiſe habitude qu'il avoit contractée de
preſque toujours, fut cauſe qu'il ne put
abſtenir en cette occaſion, ce qui donna
à pluſieurs ſatyres. Il ſignala le commen
ment de ſon Pontificat par des bienfaits
ſecourut abondamment la ville dans la di
te que l'on ſouffroit depuis long-tems. M
il favoriſa les entrepriſes criminelles des
gueurs, comme nous l'avons vû dans l'a
cle précédent. Il eſt étonnant qu'il les a
fortement ſoutenu, quoiqu'il fût infor
de tous leurs excès. Son Pontificat fut tr
court, & ne dura pas une année entiére.
mourut le quinziéme d'Octobre âgé de c
quante-ſept ans. Il avoit pluſieurs bon
qualités; mais il manquoit de celles q
ſont néceſſaires pour la place qu'il occupo
On a de lui pluſieurs Bulles dont le ſujet
peu important. Ce fut ce Pape qui, comm
nous l'avons dit ailleurs, accorda le bonn
rouge aux Cardinaux réguliers.

XIV.

LXVI. Election d'Innocent IX. Sa mort.

Son Succeſſeur fut Fachinetti Cardinal d
titre des Quatre Couronnés, né à Bologn
d'une famille noble. Pie IV l'avoit envo
au Co[illegible]oncile de Trente, après lui avoir donn
l'Evêc[illegible]ché de Nicaſtro dans la Calabre. Il f
de la [illegible] célébre promotion faite par Grégoi
XIII [illegible] 1583. Il prit le nom d'Innocent I

n Pontificat ne fut que de deux mois. Il
vella l'ancienne coutume d'écrire aux
arches, Primats, Archevêques & Evê-
, pour leur donner avis de ſa promo-
& ſe recommander à leurs priéres, afin
en gouverner l'Egliſe. Il avoit conçu
ands deſſeins, mais la mort interrom-
ous ſes projets.

XV.

nquante-deux Cardinaux entrerent dans
onclave le dixiéme de Janvier 1592.
s bien des brigues, Aldobrandin fut
& prit le nom de Clément VIII. Il
âgé de cinquante-ſix ans, & s'étoit
is beaucoup de réputation. Il étoit né
ano ſur les confins de la mer Adriati-
d'une famille noble. Il ſe proſterna en
e après la cérémonie de l'adoration, &
Dieu de lui ôter la vie, ſi ſon éle-
n ne devoit pas être avantageuſe à l'E-
e. Sa deviſe étoit ces paroles du Pſeau-
83 : Regardez-nous, ô Dieu notre pro-
teur. Il confirma par une Bulle authen-
ue les Conſtitutions Apoſtoliques, & le
cret du Concile de Trente contre ceux
ſe battoient en duel, faiſant voir com-
n cette coutume barbare eſt injuſte &
ninelle, & contraire non-ſeulement à
Religion Chrétienne, mais même à l'hu-
nité. Au commencement de ſon Ponti-
t, il ſe laiſſa tromper par les Eſpa-
ols & les Ligueurs, au ſujet des trou-
s qui regnoient en France. Mais il chan-
enſuite de diſpoſition, & réconcilia
c le ſaint Siége Henri IV. Nous avons
porté en détail cet événement à la fin
l'article précédent. Il reçut la même an-

LXVII. Pontificat de Clément VIII.

allerent une lieue au-devant de lu
pagnés de cent trente Princes
Seigneurs, & de plus de deux cen
hommes des plus illuſtres Maiſo
magne. La cérémonie de ſon cou
ſe fit le 23 d'Octobre (1520) ave
gnificence extraordinaire, & on l
la tête la couronne de Charlem
remarque que ce même jour Solim
ronné à Conſtantinople. La cér
lendemain ne fut guères moins
L'Empereur céda ſolemnellement
Ferdinand ſon frere, tous les Etat
ſédoit en Allemagne de la ſucceſſi
lippe ſon pere; & par cette ceſſ
nand devint Archiduc d'Autriche.
différends de Charles V avec F
éclaterent dès les premiéres ann
élection à l'Empire. Nous avon
ſion d'en parler ailleurs. Nous
auſſi dans différens articles la par
Empereur à toutes les affaires d
& ce qu'il fit pour réprimer les
& pour arrêter les déſordres qui

ens purement temporels, qui n'ont preſ-oint de rapport à l'Hiſtoire Eccléſia-. Pendant trente-huit ans que Charles-t fut Empereur & Roi d'Eſpagne, il a le branle à tout ce qui ſe fit de con-able dans l'Europe, ſoit à l'égard des es civiles, ſoit à l'égard de la Religion. s verrons même dans l'article ſuivant alla en Afrique, où il abaiſſa la fierté Turcs enflés des avantages qu'ils avoient ur les Chrétiens.

III.

près un regne ſi long & ſi rempli de des actions, il voulut céder à ſon fils ppé les Pays-Bas & le Royaume d'Eſ-e. Il aſſembla pour cela les Etats & les ds de ſa Cour à Bruxelles, & fit cette n en leur préſence en 1555. Il leur ra-a en François tout ce qu'il avoit fait is l'âge de dix-ſept ans. Il dit qu'il t fait neuf voyages en Allemagne, ſix ſpagne, quatre en France, dix aux Pays- deux en Angleterre, autant en Afri-, & qu'il avoit traverſé onze fois la mer. arla des guerres, des paix, des allian-qu'il avoit faites. Il ajoûta qu'il ne s'é-jamais propoſé d'autre fin dans toutes ntrepriſes, que la défenſe de la Reli-n & de l'Etat; que tant qu'il avoit eu de anté, il avoit par la grace de Dieu heu-ement réuſſi dans ſes deſſeins; que ſon ne n'avoit été qu'une longue ſuite de tra-x; mais qu'il n'avoit jamais eu de plus nde peine, que celle qu'il reſſentoit alors les quitter. Je profite, dit-il encore, de ranquillité de mon eſprit, pour exécuter réſolution que j'ai priſe à loiſir. Les

III. Il céde ſes Etats à ſon fils Philippe II, & abdique l'Empire en faveur de ſon frere Ferdinand.

ment.

Enſuite adreſſant la parole à
lui dit : Si vous fuſſiez entré p
en poſſeſſion de tant de Provinc
ſans doute mérité quelque choſ
pour lui avoir laiſſé un ſi rich
Mais puiſque je vous fais joüir
d'une ſi grande ſucceſſion, je vo
que vous donniez au ſoin & à
vos peuples, ce que vous me dev
tres ſe réjoüiſſent d'avoir donné l
enfans, & de leur pouvoir laiſſer
mes : mais j'ai voulu ôter à la mç
de vous procurer cet avantage,
joie de vous donner moi-même
ne, comme je vous ai donné la
aura peu qui imiteront mon exer
me à peine en ai-je trouvé que j'
ter dans tous les ſiécles paſſés
moins, ajoûta l'Empereur, on l
deſſein, lorſqu'on verra que vot
que l'on commençât par vous :
jugera ainſi, quand on vous verr
toujours la crainte du Maître Sc

Royaumes, Provinces & If-
'ancien que du nouveau mon-
encore à Philippe ſon fils toute
ne réſervant pour ſon entre-
ue deux cens mille ducats de
Eſpagne, avec quelques meu-
Charles V depuis quelque tems
etirer dans la ſolitude, il diſ-
qui étoit néceſſaire pour ab-
ire en faveur de Ferdinand ſon
ſon abdication par un acte au-
s le ſceau Impérial daté du ſep-
embre 1556. Il confia cet acte
Seigneurs de ſa Cour, pour le
prochaine Diete de l'Empire,
x Princes Electeurs, & le re-
linand Roi des Romains, avec
la couronne & les autres mar-
ignité Impériale. Ces Ambaſ-
:cuterent leurs ordres que deux

rement dans le ſein de cette
Mais quand il fut près de Burg
ne vit venir au-devant de lui q
Grands d'Eſpagne, il commen
ſentir ſa nudité, & à comprer
grandeur des plus puiſſans Mon
eſt étrangére, & que laiſſés à e
ils ne ſont qu'impuiſſance, que
que néant. Voyant enſuite qu'o
attendre après une partie de ſa p
il avoit beſoin, il ne put reteni
tes, ni s'empêcher de comparer
ſant ſon ancien éclat avec ſa
ſente.

V. Ses occupations dans ſa ſolitude. Bizarrerie de ce Prince.

Il prit ſon chemin par Valla
entra avec Dom Carlos fils de
qui y faiſoit ſa réſidence. Il
ſœurs Eléonore Reine de Franc
Reine de Hongrie avec le reſte d
& ſe retira au Monaſtére de ſain
l'Ordre des Hiéronimites. Quelq
riens rapportent qu'en paſſant par
ſon en 1542, il l'avoit viſitée ex
& avoit dit à ſes gens : Voici un

ouvent à travailler de ſes mains
ouvrage de Méchanique, à cul-
ates, à greffer des arbres, com-
t autrefois Dioclétien après avoir
ire. Il eſt étonnant que Charles
icqué d'imiter un Empereur tel
ien, dont la mémoire eſt ſi odieu-
ſoit auſſi à faire des horloges. A
les priéres qu'il faiſoit faire tous
r le repos de l'ame de ſa mere, la
i prit de célébrer lui-même ſes
érailles. Il la communiqua à ſon
, qui étoit Religieux de la mai-
ii trouva ce deſſein fort pieux,
ui parût avec raiſon très-ſingu-
ereur ordonna donc que l'on fît
érémonies que l'on feroit à ſa
éleva une repréſentation dans l'é-
alluma beaucoup de cierges; ſes
s prirent des habits de deuil; &
ux firent pour lui le ſervice que
coutume de faire pour les morts.
a par terre couvert d'un drap noir
dit ſur lui, & les aſſiſtans fondi-
mes à ce bizarre ſpectacle.

V.

deux ans après une Diete à Franc-
reconnoître Empereur Ferdinand
omains. Les Electeurs approuve-
de renonciation de Charles V, &
rdinand qui avoit alors cinquante-
On paſſa par-deſſus l'oppoſition du
IV, & le nouvel Empereur ne ſe
int d'aller ſe faire couronner à Ro-
ême année 1558 Charles V mourut

VI. Ferdinand reconnu Empereur. Mort de Charles V. Son caractére.

dans ſa retraite, ayant vécu cinquante-neu ans moins quelques mois, & ayant été Em pereur trente-huit ans, & Roi d'Eſpagn quarante-quatre. Ce Prince avoit ſans dou pluſieurs excellentes qualités; mais il ave auſſi de grands défauts. Sa politique éto profonde & ſa diſſimulation incroyable. Sc courage étoit facile à être ébranlé dans l'a verſité. Il ſacrifioit à la paſſion de domine ſa parole & ſa Religion. Il étoit dur, infl xible, & plein de lui-même. Il avoit bea coup d'adreſſe pour couvrir ſes défauts, affectoit ſouvent, pour les mieux déguiſe de faire au-dehors les actes des vertus co traires. Il ne fut chaſte ni avant ſon mari ge, ni après qu'il fut devenu veuf; mais évita de ſcandaliſer ſes ſujets & de fourn matiére aux railleries des hérétiques. Il ro git d'un vice ſi humiliant & ſi honteux & il ſçut tenir ſon incontinence ſi ſecrète qu'il n'y eut que ſes domeſtiques les plu affidés, qui ſçurent le nom des meres de ſe enfans naturels. Ces traits ſuffiſent pour mon trer combien certains auteurs, zélés partiſans de la Maiſon d'Autriche, ont enflé l'éloge de Charles V.

V I.

VII. Idée générale de l'Empire & de l'Egliſe d'Allemagne pendant les quarante derniéres années du ſeiziéme ſiécle.

Ferdinand I ſon frere gouverna l'Empire & ſes Royaumes avec beaucoup d'équité & de modération pendant ſix ans. Nous avons parlé de lui dans l'article de la derniére convocation du Concile de Trente, & nous avons vû la part qu'il eut à tout ce qui ſe paſſa dans ce Concile, & ce qu'il fit pour appaiſer les troubles dont l'égliſe d'Allemagne étoit depuis ſi long-tems agitée. Il mourut en 1564, & eut pour Succeſſeur ſon fi

:ôt les Catholiques manqueroient
:s. Il mourut à Ratiſbonne en
la cinquantiéme année de ſon
eiziéme de ſon regne. Il laiſſa en
x enfans, de quinze qu'il avoit
ie fille de Charles V. Rodolphe
iné lui ſuccéda. Il avoit été nom-
Hongrie quelques années aupa-
uite Roi de Bohéme, & enfin Roi
is l'année précédente. Cet Empe-
grandes guerres à ſoutenir con-
:s pendant dix-ſept ans, avec dif-
ès. On convint enfin d'une paix
ns, par un Traité fait en 1606.
at l'hiſtoire de l'héréſie de Luther,
; vû le triſte état où fût l'Egliſe
ie, pendant preſque tout le ſei-
e. Ces malheurs aboutirent à en-
ortion conſidérable de l'Empire à
tholique.

VII.

Le Cardinal Ximenès qui étoit l'ame de tou ce qui ſe faiſoit en Eſpagne à la fin du quin zième ſiécle, continua dans le ſeiziéme beaucoup influer dans toutes les affaires civi les & eccléſiaſtiques. Il étendit en 1509 la do mination du Roi Ferdinand chez les Maure par la conquête qu'il fit de la ville d'Oran dan le Royaume d'Alger. Ce Prince tout occu de la guerre des Vénitiens, ne goûta point conſeil que Ximenès lui donna, d'attaqu cette place importante. Mais le Cardinal q avoit à cœur cette entrepriſe, ne ſe rebu point. Comme l'Archevêché de Tolède, & l emplois qu'il avoit à la Cour, produiſoie de grands revenus, il réſolut de faire lu même cette conquête à ſes dépens. Ayan obtenu l'agrément du Roi, il fit tous l préparatifs néceſſaires, & alla à Carthage joindre toute ſon armée. C'étoit un ſpectac aſſez ſingulier, de voir un Cardinal & un Ar chevêque endoſſer la cuiraſſe, & entreprend de conduire une armée. Elle étoit compoſé de quatre-vingts vaiſſeaux de charge, de dix gros gallions armés en guerre, & ſi bien pourvûe de vivres & de munitions, que la moitié ne ſe trouva pas conſumée après la priſe d'Oran. Toute l'armée ſortit de Car thagéne la veille de l'Aſcenſion ſeiziéme d Mai. Le lendemain jour de la fête on découvrit les côtes d'Afrique, & l'on entra dan le port de Maſalquivir. Le débarquement ſe fit pendant la nuit avec beaucoup d'ordre & de diligence.

Le jour étant venu, Ximenès monta à cheval, revêtu de ſes ornemens pontificaux & accompagné des Eccléſiaſtiques & Re gieux qui l'avoient ſuivi. Il étoit pré

quence. Son diſcours anima le
s Officiers & des ſoldats. En mê-
ut le monde le pria de ſe retirer
:, & d'y adreſſer à Dieu ſes prié-
heureux ſuccès de cette expédi-
nès ſe rendit à leurs inſtances, &
ner dans la Chapelle de ſaint Mi-
l demeura proſterné tant que dura
Les Eſpagnols après une attaque
olentes, enfoncerent la cavalerie
es, & en firent un horrible car-
priſonniers furent en très grand
& envoyés aux galéres. Etant en-
a ville, ils en trouverent les rues
s; mais ces barricades furent bien-
ées. L'armée Eſpagnole paſſa tout
épée ſans diſtinction d'âge ni de
força les maiſons, qui furent pil-
le maſſacre y recommença avec
lus de cruauté, que l'on n'y trou-
ne réſiſtance, n'y ayant que des
des vieillards & des enfans. Une

eligion
hrétienne.

qui bordoit le chemin depuis le
qu'au château. On lui préſenta les c
ville, & on lui fit compliment de l
re. Il entra aux acclamations de t
troupes ; & trois cens eſclaves
vinrent ſe jetter à ſes pieds, lui p
leurs chaînes & l'appellant leur Li
Le Cardinal envoya un Courier
pour l'informer de cet événement.
mier ſoin fut de faire nettoyer la
tous les corps morts qui commen
l'infecter, de purifier enſuite les n
& de les faire orner à l'uſage d
tiens. Il dédia la plus grande ſou
de Notre-Dame de la Victoire.
dans cette ville un Clergé, des R
des Hôpitaux, leur aſſigna des fc
leur ſubſiſtance, & des maiſons c
pour les loger : ce qui y attira
nombre d'habitans. Il fit enſuite
Ferdinand, Seigneur Souverain d
& de l'Etat d'Oran, en déclarant
que l'un & l'autre releveroient po
rituel de l'Archevêché de Tolédc
propria le domaine, les revenus
& généralement tout ce qui av
tenu aux anciens Rois de cet E
croyant avoir aſſez fait pour ſa
l'exécution de ſes projets, d'avoi
mée Chrétienne en état de pouſſe
ſes conquêtes en Afrique, il s
le vingt-troiſiéme de Mai, & a
laſſer de ſes fatigues à Alcala.

VIII.

X. Ferdinand uſurpe le

Un autre grand événement d
Ferdinand, fut l'invaſion du Ro
Navarre. Ayant conçu le deſſein d

ignage, que l'amour de ſon pays
e d'un exil où il fut enſuite en-
ont point empêché de repréſenter
e la Navarre, comme une uſurpa-
:ſte & l'injuſtice la plus criante.
'oulut rétablir Jean d'Albret dans
& envoya une armée contre celle
nd; mais les premiers ſuccès des
eurent point de ſuite, & Ferdi-
ıra en poſſeſſion de la Couronne
i injuſtement enlevée à Jean d'Al-
étonnant que les Papes aient gar-
:e ſur une entrepriſe ſi déshono-
l'Egliſe, ſur-tout de la part d'un
glorifioit du titre de Catholique.
ıu geſte ne ſeroit pas ſurprenant,
:ai, comme quelques Hiſtoriens
:é, que Jules II ait excommunié
ret & ait donné ſa Couronne au
ıi pourroit s'en emparer, parce
iſoit le Concile de Piſe & étoit al-
ance. Mais cette Bulle que les Eſ-

Ximenès Régent.

impoſé aux perſonnes les plus
comme la conſultation du Ro
beaucoup d'honneur, elle aſſ
de la part de Dieu, que le Roi
long-tems à vivre, & feroit
conquêtes : mais l'événement ne
aux prétendues révélations de ce
maladie de Ferdinand augmen
blement, & il ſe vit bientôt à
Alors il caſſa le teſtament qu'il
faveur de ſon petit fils Ferdina
un autre en faveur de Charles qu
Il le déclara héritier des Mona
ſtille & d'Arragon, & des Co
avoient été unies. Et malgré la
qu'il avoit pour le Cardinal X
nomma Régent de la Caſtille
de ſa fille la folle. Ce Prince m
de Janvier 1516, dans la ſoix
année de ſon âge, revêtu de l
dre de ſaint Dominique. X
auſſitôt pour aller rendre ſes d
maine de Foix veuve de Ferdi
Prince avoit épouſée en ſecon
dont il n'avoit point eu d'enf

:nt forcés de plier. Il fit une ré- che couronné
fficiers du Conſeil ſuprême & de Roi.
:our, & ordonna aux Juges de
oppreſſions des riches & des Sei-
:s avoir congédié les deux favo-
e Ferdinand, quelques Officiers
au Cardinal, quel pouvoir il
ſer ainſi. Il leur fit voir les ſol-
npoſoient ſa garde ordinaire,
que c'étoit dans leur force que
ı pouvoir. Puis prenant le cor-
François, & le remuant de ſa
me ſuffit, dit-il, pour mettre
les ſujets rébelles. En même-
irer les canons qu'il avoit der-
ais, & conclut par ces paroles:
ultima Regis. Voilà la raiſon
Rois. Quel langage pour un Ar-
ı Cardinal, un Religieux! Quel-
rès, Ximenès eut égard à la de-
ui fit l'Archiduc Charles, de le
oître Roi de Caſtille & d'Arra-
nce fut couronné en 1517, &
a ſuite le Royaume d'Eſpagne à
ippe II lorſqu'il eut été nommé

voient de leurs maîtres. Les
Indiens étoient ſoutenus de I
Amiral du Ponant, fils du fam
phe. Il ſe plaignoit lui-même c
d'injuſtices qu'on lui avoit faite
gratitude dont on avoit payé les
ces que ſon pere avoit rendus à la
Ximenès eut égard à ces plai
voya en 1517 des Commiſſaires
Mais Chievres qui avoit été Gc
Roi Charles, inventa & exécu
qui arrêta les bons deſſeins du
fit acheter des Négres dans la G
fit tranſporter à ſaint Dominiq
mingue) malgré les repréſent
menès, qui penſoit qu'il étoi
d'introduire les Négres dans
parce qu'ils étoient remuans, &
ſeroient des révoltes : ce qui ar

XIV. Ximenès s'oppoſe à la réforme de l'Inquiſition. Mort de ce Cardinal.

La même année, le Roi C
par les préſens des Juifs & des M
lut entreprendre de réformer le
l'Inquiſition. Ximenès faiſoit
en tems des exécutions ſanglan
& des Mahométans, qui après a

prêt à leur donner ſatisfaction, reçut à Bruxelles des Lettres de , qui repréſentoient, que ſi l'on l'Inquiſition, on verroit infailli- une révolte générale dans toute . Il n'en fallut pas davantage pour le Conſeil du Roi de renvoyer les ſans leur rien accorder. Le Cardi- eu après empoiſonné, & mourut me de Novembre de la même an- , âgé de quatre-vingt-un an, ıx ans après qu'il eut été élevé à ché de Tolède. Son tombeau eſt au de ſaint Ildefonſe d'Alcalá qu'il t bâtir. Nous avons vû dans l'hi- ſiécle précédent, que Ximenès ne ıs moins appliqué aux affaires de qu'à celles de l'Etat. Il avoit fait belles fondations, & entre autres deux magnifiques Monaſtéres de nt l'un étoit deſtiné à élever dans ın grand nombre de Démoiſelles qui ſe trouvoient ſans bien; & ait un aſyle pour les pauvres filles verroit une vraie vocation à la vie

Capitaine Portugais, tous les au
l'Empereur Charles, vers lequel
retiré pour quelque mécontente
avoit eu dans ſa patrie. Magellan é
de Séville en 1519 avec cinq vaiſſea
poſa ſur une vaſte étendue de mer
connue, & découvrit le détroit qui
porté ſon nom. Il le paſſa, & al
mer du Sud juſqu'aux Iſles de Los l
où il mourut après avoir ſoumis
Cabu.

XVI. Tyrannie des Eſpagnols dans les Indes. Barthelemi de Las Caſas Evêque de Chiappa ſe plaint des injuſtices des Eſpagnols à l'égard des Indiens.

Les guerres continuelles que l'
Charles V avoit à ſoutenir contre
rentes Puiſſances de l'Europe, le
que lui donnoient en Allemagne l
ſtans, ſes ſoins pour étendre & f
domination, lui firent oublier ce
voit aux ſujets qu'il avoit dans le
monde. Cependant les Gouverr
étoient autant de tyrans, y exerç
te ſorte de rapines, & les Eſpag
ſoient de plus en plus déteſter le
niſme par leurs horribles cruaut
Charles V fut informé de tous c
Barthelemi de Las Caſas Dominica

utes les injuſtices & les cruautés
à nation exerçoient dans le nou-
Il en rapporta pluſieurs traits
que l'Empereur en fut touché,
rdonnances favorables aux In-
ordre de les publier dans le pays,
très-ſévérement ceux qui y con-
it. La Cour étoit en ce tems-là
alladolid : mais tous ces règle-
s ne furent point exécutés. Les
ou plutôt les tyrans Eſpagnols
leurs rapines & leurs violences.
Chiappa continua auſſi d'en in-
our, & fit même un Ouvrage
e la deſtruction des Indes, qui
à Séville en 1552, approuvé
le ſaint Grégoire de Valladolid,
erſités de Salamanque & d'Alca-
a été depuis traduit en pluſieurs

ce Prélat étoit de réfuter les rai-
octeur nommé Sepulvéda, qui
quelques Eſpagnols qui avoient
rannies dans les Indes, entreprit

XVII.
Le Docteur Sepulveda entreprend de juſtifier les

la Foi de Jeſus-Chriſt ; parce que le Pa
avoit mis ſous leur puiſſance avec leurs
comme Dieu avoit mis autrefois les C
néens en la puiſſance des Iſraélites. O
combien une ſi étrange comparaiſon s'a
peu avec l'Evangile & avec la conduit
Apôtres. Le Docteur fit de vives inſtan
Conſeil Royal pour obtenir permiſſi
publier ſon Livre ; mais le Conſeil
refuſa pluſieurs fois. Comme il étoit
moins prêt à le faire imprimer, l'Evê
Chiappa & celui de Ségovie s'y oppo
fortement, parce que ce Livre tendoit
toriſer toutes les cruautés qu'on exerçoi
les Indes, & pouvoit avoir les ſuites l
funeſtes. On tint ſur ce différend pl
aſſemblées en Eſpagne. Le Conſeil c
que cette matiére appartenoit à la Th
gie, renvoya l'examen du Livre de
véda aux Univerſités de Salamanque &
cala. Les Théologiens déclarerent qu
devoit point en permettre l'impreſſion,
qu'il contenoit une mauvaiſe doctrin
pulvéda ſe voyant ainſi condamné e
cours à Rome, où il réuſſit à faire imp
ſon Livre.

XVIII. L'Evêque de Chiappa réfute le Livre de Sepulvéda. Idée qu'il donne des Chrétiens d'Eſpagne. On continue d'opprimer les Indiens.

L'Empereur en étant averti, donna
dre exprès pour le ſupprimer, & en fi
tous les exemplaires qui ſe trouveren
ſes Etats. Et comme on ne put em
qu'il ne s'en répandît pluſieurs parmi l
ple, l'Evêque de Chiappa ſe crut obl
réfuter ce Livre pernicieux par l'O
dont nous avons parlé plus haut. Il co
d'abord une relation de toutes les cr
exercées par les Eſpagnols dans ces pay
gnés. Il y entre dans un grand détail ;

:s aux vrais intérêts de l'Etat, à la
: à la Religion. Il joint à ce Mé-
:ente propoſitions qui touchent les
:s plus délicats ſur les droits des Sou-
& des peuples, & que l'on trouve
long dans M. Dupin. L'Empereur
faire ceſſer cette diſpute, permit à
da qui perſiſtoit toujours dans ſon
eté, & à l'Evêque de Chiappa, de
/er au Conſeil Royal des Indes,
dire chacun leurs raiſons : & il en-
ominique Soto ſon Confeſſeur pour
comme l'arbitre. Le Prélat employa
cinq audiences, & le Docteur parla
nt qu'il voulut. Le Conſeil ordonna
que de mettre toutes ſes raiſons par
ıfin d'être envoyées à Charles V ; ce
exécuté. Mais l'Empereur qui étoit
d'autres affaires, laiſſa celle-ci in-
enſorte que les Eſpagnols continue-
ıpunément d'exercer toute ſorte de
s. Barthelemi de Las-Caſas ne voyant

Iſraëlites & des Chananeens étoit ri
ayant une extrême différence entre
mandement formel de Dieu & la
d'un Pape. 2. Que ce n'avoit jamai
tention des Papes que ces peuples fu
tés ſi cruellement. 3. Qu'ils ne pe
plus que l'Empereur donner à pe
pays des Indiens. 4. Que quand
Indiens refuſeroient de ſe faire C
les Papes n'auroient pas pour cela
d'ordonner de leur faire la guerre
priver de leurs biens, & beaucoup
leur vie. Il ajoûte que ces peuples,
de s'oppoſer à l'Evangile, étoien
traire très-diſpoſés à le recevoir,
fût pris avec moins de rigueur. 5.
crimes ne les empêchent pas d'être
de leurs biens, & qu'il étoit injuſ
en dépouiller & de les maſſacrer,
texte que c'étoient des Infidéles.
peut bien exercer le commerce
pays ſans les ſubjuguer, & ſans u
égard de fraude & de tromperie. E
eſt bon de les porter à embraſſer la
la douceur, par de bonnes raiſon

XI.

XX. Idée générale de Philippe II.

: II, fils de l'Empereur Charles V
ɛth de Portugal, monta ſur le trône
en 1556, comme nous l'avons vû
es troupes commandées par Phili-
e de Savoie, & Gouverneur des
gagnerent au commencement de
(le 10 d'Août 1557) la célébre
e ſaint Quentin, dans laquelle le
le de Montmorenci fut fait priſon-
un de ſes fils, les Ducs de Mont-
de Longueville, le Maréchal de
ré, dix Chevaliers de l'Ordre &
; Gentilshommes. La plûpart des
ficiers furent tués, & une partie
ɔle des ſoldats, tandis que les Eſ-
erdirent à peine cent hommes. En
de ce grand avantage, Philippe II
l'Eſcurial, village près de Madrid,
ıſtére de l'Ordre de ſaint Jérôme
ɛ cens Moines. C'eſt un édifice ſu-
ɛ le Roi & la Reine y ont chacun
ırtement. Philippe fut toujours dé-
Inquiſition, & favoriſa toutes ſes
ès contre les hérétiques. Le célébre
mi de Caranza Archevêque de To-
r une accuſation vague d'héréſie,
é & mis en priſon où il périt. Le
de Trente crut devoir s'intéreſſer
Prélat d'une ſi grande réputation ;
ıe put rien obtenir. Nous avons parlé
;rande révolution arrivée dans les
ɜ par la ſévérité inflexible du Roi
ɛ. Il fit commencer à Anvers l'im-
d'une Bible Latine, & c'eſt aſſûré-
ıe des plus belles entrepriſes de ſon
Il employa pour ce travail le célébre

Arias Montanus, qui étoit propre à exé
ter ce grand deſſein. Mais on lui ſuſcita d
affaires, qui firent ſuſpendre ſon projet.
Bible ne fut imprimée que quinze ans ap
en 1577.

XXI. Révolte des autres con- : les Eſpa- ols. Cruau- : qu'ils exer- nt à leur ur ſur les rétiens.

Les Maures du Royaume de Grenade révolterent contre les Eſpagnols, & ſur pluſieurs années en guerre avec eux. Se voy traités avec la derniére rigueur par les G verneurs, ils entreprirent de ſecouer un jo qui leur devenoit de jour en jour plus inſ portable, & s'élirent un Roi de leur n tion. Il ſe nommoit Ferdinand de Valo C'étoit un jeune homme de vingt-cinq an courageux & intrépide, & le plus diſtingu d'entre eux par ſa nobleſſe & ſes grands bie Ils leverent des troupes, exercerent mi cruautés ſur les Chrétiens, profanerent égliſes, & firent ſouffrir aux Religieux d férens genres de ſupplices. A Gudeija u partie des Religieux Auguſtins s'étant re rés dans leur clocher, les Maures y mirent feu, & ils jetterent les autres dans des chau diéres d'huile bouillante. Ils mirent en cro pluſieurs Eccléſiaſtiques, en enterrerent d'a tres juſqu'à la ceinture, & tirerent cont eux des fléches. Leur Roi défendit ces cru tés, & fit un Edit par lequel il vouloit qu ménageât les femmes, & les enfans au- ſous de dix ans. Les Maures n'obſerve point cet Edit, & le Roi ne tenoit poi main à ſon exécution. Les Eſpagnols o ſerent la force à la force, & rendirent vent cruautés pour cruautés. Les av qu'ils remportoient ne ſervoient qu'à r les Maures encore plus furieux. On e aux mains, & on fit des deux côtés d

es pertes. Enfin les Eſpagnols rempor-
une victoire éclatante ſur les infidéles
furent plus en état de remuer.

us avons vû combien le Roi Philippe
part aux troubles que les Ligueurs ex-
nt en France contre Henri IV. Il fonda
Jniverſité à Douai pour les Catholi-
à l'exemple de celle de Louvain. Les
mportans événemens de ſon regne ont
ıpportés dans d'autres articles. Avant
'en voir la fin, il faut expoſer ce qui ſe
de plus conſidérable en Portugal dont il
a la Couronne en 1580.

XII.

ımanuel ſurnommé le Fortuné, avoit
dé à la fin du quinziéme ſiécle à Jean
ın couſin, qui étoit mort ſans enfans,
avoit déclaré héritier de la Couronne.
510 Alphonſe d'Alburquerque, après
ıt pris poſſeſſion de la Viceroyauté des
ıs Orientales qu'Emmanuel lui avoit con-
e, enleva aux barbares la ville de Goa,
eſt devenue depuis la ville d'Orient la
ſameuſe, & la capitale de l'Empire des
tugais dans les Indes. Le Roi qui joüiſ-
d'une tranquillité parfaite dans ſes Etats,
chi par les tréſors immenſes que le com-
ce des Indes lui apportoit tous les ans,
lut d'envoyer à Rome une Ambaſſade
nnelle pour aſſûrer de ſon reſpect le Pape
ı X, & lui offrir de magnifiques pré-
. Triſtan d'Acunha chef de l'Ambaſſade,
connoiſſoit parfaitement les Indes où il
it demeuré long-tems, fit ſon entrée à
ne au mois de Mars 1514. Le Pape lui
ına une audience publique en préſence de
ıs les Cardinaux. Jacques Pacheco un de

XXII. Egliſe de Portugal. Regne d'Emmanuel le Fortuné. Il envoie des préſens au Pape qui lui permet d'impoſer des tributs ſur les égliſes.

ſes Collégues & ſavant Juriſconſulte, p
nonça un diſcours fort ſolide & fort é
quent que le Pape écouta avec beaucoup
plaiſir. Il répondit qu'il n'épargneroit r
pour aider un ſi grand Prince dans des en
priſes également utiles & glorieuſes à la R
ligion. Il fit enſuite expédier une Bul
par laquelle il accordoit au Roi de Portu
l'Indulgence de la Croiſade, pour ſoute
la guerre d'Afrique. Il lui permit enc
d'employer à cette guerre la troiſiéme p
tie des revenus deſtinés à l'entretien des é
ſes, & la dixme de tous les autres reve
eccléſiaſtiques dans toute l'étendue de
Royaume. L'exécution de ces Bulles fou
de grandes difficultés. Ceux qui étoient ch
gés du ſoin d'impoſer & de lever les tax
abuſant de la piété & de la ſimplicité
peuples, ne cherchoient, ſous un vain m
que de religion, qu'à aſſouvir leur inſat
ble avarice, par mille injuſtices qu'ils i
ventoient tous les jours, & commettoie
toute ſorte de violences ſous prétexte d
droits du Prince. Le Clergé fatigué de c
brigandages, racheta ſes priviléges & ſ
anciennes immunités, moyennant la ſom
me de cinquante mille écus, dont il fit pr
ſent au Roi; de ſorte que ces exactions n
durerent que trois ans. Le peuple voyoit avec
douleur que les aumônes conſacrées au culte
du Seigneur & au ſoulagement des pauvres
par la piété de leurs peres, étoient employées
à entretenir la cupidité des courtiſans.

XXII. Le Roi d'Ethiopie envoie un Ambaſſadeur.

Vers le même tems David Empereur d'E
thiopie, informé des glorieux exploits de
Portugais, réſolut de lier & d'entretenir com
merce avec une nation ſi puiſſante. Pour c

t il envoya un Ambaſſadeur nommé
thieu, Religieux Arménien, homme
bien & capable de réuſſir dans cette am-
ade. Il alla d'abord dans les Indes, où
it très-bien reçu par le Viceroi de Por-
al, qui le fit partir pour l'Europe. Em-
nuel lui ayant donné une audience pu-
que, ce Religieux lui préſenta les Lettres
ſon Maître en Ethiopien & en Perſan,
e un morceau conſidérable de la vraie
oix enchaſſé dans une magnifique Croix
r. Le Roi de Portugal fit rendre de grands
neurs à cet Ambaſſadeur ; & pendant
t le tems qu'il demeura en Portugal, on
ntretint ſouvent avec lui ſur les mœurs
s Ethiopiens & des Abyſſins, ſur leur Re-
ion, & ſur tout ce qui pouvoit paroître
aîment intéreſſant.

baſſadeur a
Roi Emma
nuel.

Quelque tems après, Emmanuel plein de
le pour le progrès de la Religion Chré-
nne, employa tous ſes ſoins pour en éten-
e la connoiſſance dans les pays barbares.
yant appris qu'elle ſe fortifioit de plus en
us dans le Royaume de Congo en Ethio-
e, il envoya à Alphonſe qui en étoit Roi,
s Prêtres vertueux & des Livres de piété,
our cultiver ces heureuſes ſémences. Al-
honſe combla de bienfaits les Miſſionnai-
s, & témoigna un profond reſpect pour ſa
ajeſté Portugaiſe. Il diſoit ſouvent que
on unique déſir étoit d'aller en Portugal ſe
roſterner aux pieds d'Emmanuel, & ſe dé-
ouer entiérement à lui. Si mon pays, di-
it-il, joüit de la lumiére céleſte, ſi l'on
adore le vrai Dieu, ſi l'on y déſire les biens
ernels, c'eſt au très-célébre & très-pieux
oi Emmanuel que nous en ſommes rede-

XXIV.
Zéle du Roi de Portugal pour la propagation de la Foi.

vables. On dit qu'Emmanuel ayan licité par le Roi de France d'en la Ligue contre l'Eſpagne, répon avoit en horreur les guerres qui ſe entre les Princes Chrétiens, & qu le Seigneur d'établir entre eux la p concorde. Ces beaux ſentimens étoi rares dans le malheureux ſiécle d parlons, où nous avons vû les Prin tiens toujours en guerre les uns c autres, & les Papes eux-mêmes ſouvent les troubles & les diviſions.

XIII.

XXV. Mort d'Emmanuel. Regne de ſon fils Jean III. Belles qualités de ce Prince.

Emmanuel mourut à Liſbonne à l'an 1521, âgé de cinquante-deux a il en avoit regné vingt-ſix. Les P appellent ordinairement le tems d gne, le ſiécle d'Or de leur nation. qu'il avoit eu de Marie de Caſtille de femme, lui ſuccéda à l'âge de ans. Le regne de ce Prince ne fut heureux que celui de ſon Prédéceſſe affaires des Portugais changerent ſur-tout en Afrique, où ils furen d'abandonner les forts avancés avoient, pour conſerver les places mes. Jean III avoit pluſieurs quali eſtimables. Pendant que les autres ques Chrétiens avec leſquels il étoit ſe faiſoient continuellement la guer s'appliquoit qu'à étendre le Roy Jeſus-Chriſt dans l'Aſie & dans l'Af avoit à cœur la converſion des Idol habitoient les pays nouvellement déc & il s'étoit adreſſé au Pape Paul III obtenir des Miſſionnaires, qu'il y Saint François Xavier fut de ce no

en ſon petit-fils lui ſuccéda à l'âge
ans, ſous la tutéle de Catherine
e. Dès que le Pape Paul IV l'eut
il adreſſa un Bref au jeune Roi,
témoigner quelle perte la Religion
e par la mort du Roi ſon aïeul, &
horter à être l'héritier de ſa Foi &
tachement pour le ſaint Siége. Il
iſſi un Bref à la Reine Catherine,
ecommander l'union avec le Cardi-
i frere de Jean III, & le ſoin des
les monaſtéres & des hôpitaux. Ca-
ouverna avec beaucoup de ſageſſe,
errons des preuves de ſa piété dans
: Dom Barthelemi des Martyrs,
eva malgré lui ſur le premier Siége
;al, & qui fit tant d'honneur à cette
r ſon éminente vertu. La Reine ſe
la Régence en 1562 en faveur du
Henri. Le Roi étant âgé de vingt-

XXVI.

Regne de Sébaſtien ſous la Régence de Catherine.

Expédition en Afrique, funeſte à ce jeune Roi & à tout le Royaume.

marié.

XV.

XXVII. Troubles au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne. Philippe II la réunit à celle d'Eſpagne.

Les quatre Gouverneurs no
Roi pour commander en ſon ab
appris à Liſbonne cette fâcheu
en informerent le Cardinal He
goûté de la Cour, s'étoit retiré
naſtére. Il ſe rendit auſſitôt dan
où tout le monde étoit dans l
tion, & il y fut ſolemnellem
Roi. Mais comme il étoit Arc
vora, âgé de ſoixante-ſept ans
me, ceux qui prétendoient
ronne, penſerent dès-lors à fair
droits ſur un trône qui paroiſſo
bientôt vacant. Le Pape Grég
mit auſſi au rang des prétendans
diſoit-il, la dépouille des Card
partenoit. Les Portugais craign
bles dont ils étoient menacés a
du Roi Henri, le preſſerent l
nommer ſon ſucceſſeur, ſans po
terminer. Les Ambaſſadeurs de
tendans parurent devant Henr

Il fut défait à Alcantara par
, qui en deux mois ſoumit
Philippe II. Antoine fut obli-
k d'errer long-tems ſans trou-
nfin il paſſa en France, où il
par Henri III, qui lu donna
ipes pour ſe faire reconnoître
Mais il fut encore défait par le
t revint en France, où il mou-
ilippe II avant que d'envoyer
Portugal, avoit eu ſoin de pro-
de conſcience à l'Univerſité
ipoſée de Cordeliers & de Jé-
andoit s'il pouvoit en ſûreté
prendre les armes, pour ſe
ſſion de la Couronne de Por-
nſe fut conforme à ſes déſirs,
t ſoin de répandre par-tout
Ce Prince par le ſecours de
tribua beaucoup à la défaite
pante. Nous avons parlé ail-
célébre victoire remportée par

conſidérable eſt Manil
ville de ce nom. Les I
ces Iſles obéiſſent pou
chevêque qui fait ſa
Pluſieurs des Inſulaires
ſtianiſme, mais le pl
demeuré idolâtre. L
d'autres vûes dans leu
porter aux Infidéles la
Le Roi Philippe II m

ARTIC

Empire des Turcs. l
les Ch

I

I. Mort de Bajazet II. Selim ſe rend maître de l'Empire.

BAjazet II étoit E
commencement d
la paix avec les Vén
années de guerre. En
fils ayant voulu monte
dice d'Achmet ſon aî
tre ſon pere, perdit l
Mais ayant été rappel
le moyen des Janiſſai
il obligea ſon pere de
pour s'aſſûrer la Cou
ſonner par ſon Méde
jazet II âgé de ſoix
en avoir regné trente
ſon regne par des la
qu'il fit aux Janiſſair

. Son frere Achmet qui avoit recher-
a protection du Soudan d'Egypte, perdit
ataille, fut pris & mis à mort par or-
e Selim. Ce Prince barbare ſe défit auſſi
autre frere, homme paiſible & ami des
es, qui même lui avoit rendu ſervice
ſa diſgrace. Il fit de même égorger huit
s neveux, & autant de ſes Bachas qui
ient ſervi en différentes occaſions. D'ail-
ce Sultan étoit infatigable dans les tra-
, ſobre, libéral, & aſſez favorable aux
tiens, à qui il fit ouvrir quelques égli-
ue ſon pere avoit fermées.

Pape Jules II qui aimoit à former de
s projets, méditoit alors le deſſein d'une
elle Croiſade contre les Turcs. Il repré-
aux Princes Chrétiens les progrès qu'a-
nt fait depuis peu les Infidéles en Euro-
en Aſie & en Afrique, & la néceſſité de
ter des diviſions inteſtines qui ébran-
it leur Empire depuis la mort de Baja-

II.
Le Pape forme le projet d'une Croiſade. Selim fait de grandes conquêtes & s'empare de toute l'Egypte.

Mais le projet s'évanouit, quand on
erçut que cette Croiſade n'avoit pour
t que les intérêts perſonnels du Pape,
vouloit chaſſer les Eſpagnols d'Italie. En
Selim attaqua le Soudan d'Egypte, &
abla avec une armée nombreuſe. De-là
lla en Perſe, où il en vint aux mains
Iſmael Sophi. Après un combat long
piniâtre, les Perſes furent battus, &
irent la moitié de leurs Etats. Mais la
fameuſe bataille que gagna Selim con-
Sophi, fut à Jalderane. Cette victoire
oûta plus de cinquante mille hommes;
ſon retour, il perdit encore une multi-
de ſes ſoldats avec ſon artillerie au paſ-
de l'Euphrate; mais il fut bientôt dé-

dommagé de cette perte. Il paſſa dans la Syrie, où il défit le Sultan d'Egypte, s'empara d'Alep, de Damas, & de toute la Syrie. Allant de-là à Jéruſalem, il conquit toute la Paleſtine. Il traverſa les déſerts de l'Egypte, & contraignit Tomum-Bai chef des Mammelus, de ſe retirer dans le Caire, où il ſe donna un combat des plus ſanglans & des plus longs, & où Selim fut encore victorieux. Quelque tems après, les Mammelus voulant revenir à la charge, furent encore battus, Tomum-Bai fait priſonnier, pendu & étranglé à une porte du Caire qui fut pillé pendant trois jours. Enfin il prit Alexandrie, Damiette, Tripoli, & tout le reſte de l'Egypte qu'il réduiſit en Provinces. Ainſi fut détruite la domination des Mammelus en Egypte, où elle avoit duré plus de deux cens ſoixante ans, à compter depuis la mort du Sultan qui avoit fait faire Louis priſonnier.

III. Les Turcs font trembler les Chrétiens. Le Pape Léon X travaille en vain à former une ligue contre ces Infidéles.

Tant de victoires que Dieu accordoit à un Prince infidéle, devoient inſtruire les Chrétiens, & leur apprendre à faire peu de cas de ces ſortes d'avantages. Cette leçon leur étoit d'autant plus néceſſaire, que les Rois Chrétiens & les Papes eux-mêmes ne reſpiroient que la guerre, & ſacrifioient les biens les plus eſſentiels de l'Egliſe, à quelques petits intérêts temporels, & à la gloire frivole que leur procuroient les exploits militaires. Selim enflé de tant de ſuccès, arma une flotte de cent cinquante galéres, & publia qu'il vouloit employer toutes ſes forces du côté de l'Europe, & venir fondre ſur l'Italie. Le Pape Léon X allarmé, & ne trouvant que l'Empereur & les Vénitiens capables d'arrê

t les Turcs, envoya aux uns & aux au-
s des Ambaſſadeurs extraordinaires. Ceux
ui furent envoyés à Veniſe, repréſenterent
la République ce qu'elle ſentoit aſſez, que
les Turcs fondoient en Italie, ils y feroient
grands ravages, & que l'intérêt de l'Etat
de la Religion demandoit qu'on les pré-
ât. Mais la difficulté de s'accorder avec
Empereur fit qu'on ne put rien conclure.
es Envoyés du Pape à Maximilien ne réuſ-
rent pas mieux. Ils eurent beau lui repré-
nter, que s'il perdoit l'occaſion d'enlever
ux Turcs ce qu'ils avoient conquis ſur les
hrétiens depuis deux cens ans, ſa mémoire
roit odieuſe à toute la poſtérité. L'Empe-
ur, ſans contredire tout ce qu'ils alléguoient,
herha des excuſes pour ſe diſpenſer de rom-
re avec Selim. Il dit entre autres choſes,
ue la guerre qu'il avoit avec les Vénitiens,
occupoit trop pour en entreprendre une au-
re; que quand même il entreroit dans les
ues du Pape, ſes troupes ne voudroient pas
'expoſer à paſſer la Hongrie, y ayant une ſi
rande antipathie entre les Allemans & les
Hongrois; que ceux-ci ou refuſeroient le
aſſage, ou ne l'accorderoient qu'à des con-
itions fort dures. Le Pape malgré ces refus
e perdit pas courage, & il trouva le moyen
e faire une Ligue, dans laquelle entrerent
e Duc de Milan & les Génois. Il ſe flattoit
même de pouvoir y engager les autres Prin-
es Chrétiens, & ſur-tout les Rois de France,
d'Angleterre, & de Portugal. Mais la jalou-
ie qui étoit entre ces Princes, fit échouer ce
rojet. Heureuſement les Turcs ſe virent
orcés de tourner leurs armes d'un autre côté;
e qui ſauva l'Italie.

II.

IV. trange conduite des Eſpagnols. Progrès du Corſaire Barberouſſe contre les Chrétiens.

Deux ans après (en 1516) les Eſpagnols formerent de nouveaux deſſeins en Afrique. Ils prirent d'aſſaut la ville d'Aljubila & y mirent le feu après l'avoir pillée. Le Roi de Fez pour s'en venger, leva une puiſſante armée contre cette nation, qui par ſes entrepriſes ne rendoit point la Religion Chrétienne vénérable aux Infidéles. Horne de Mitiſene fameux Corſaire, ſurnommé Barberouſſe, aſſiſté d'Haredin ſon frere, réſolut de les chaſſer de toutes les places. Il aſſiégea Bugie; mais après y avoir donné pluſieurs aſſauts, il fut obligé de lever le ſiége, dans lequel il perdit un bras. Cet accident augmenta la haine qu'il avoit contre les Chrétiens. Il entreprit de ſe rendre maître d'Alger, qui étoit depuis quelques années tributaire des Rois d'Eſpagne; & il en vint à bout par les intrigues des Morabites qu'il avoit mis dans ſes intérêts. (C'eſt une eſpéce de Religieux Mahométans.) Ce ſuccès lui fit déſirer de s'emparer des Etats de pluſieurs petits Souverains, pour réduire enfin toute l'Afrique à la domination des Turcs. Le premier qu'il attaqua, fut le Roi de Tunis, qu'il prit & qu'il fit cruellement mourir. Son neveu qui lui ſuccéda, ne ſe trouvant point aſſez fort pour réſiſter à Barberouſſe, ſe réfugia en Caſtille, & eut recours à la protection du Cardinal Ximenès. Ce Miniſtre fit auſſitôt équipper une flotte dont il donna le commandement à Dom Diego Vera. Ce Capitaine aborda heureuſement à Alger; mais ayant imprudemment diviſé ſon armée en quatre corps, pour y donner un aſſaut général, il fut repouſſé de tous côtés avec une

: tems que le Sultan Selim ſongeoit
:r les Chrétiens, il mourut à Clari
:, dans le même lieu où il avoit
)iſonner ſon pere. Il étoit âgé de
ſix ans & en avoit regné huit. Les
; ſe réjoüirent fort de ſa mort, tant
ils ſe voyoient délivrés de la ter-
s armes, que parce qu'il laiſſoit dans
ne de ſon fils Soliman, un Succeſ-
paroiſſoit pacifique. Mais l'événe-
)uva bien le contraire. Dieu qui
ntré dans le pere la verge dont il
punir les iniquités de ſon peuple,
it pour exécuter ſes vengeances,
)'avoit vû encore que les préludes.
II fut reconnu en 1520. Il com-
n regne par achever de détruire les
; Mammelus en Egypte; & ayant
:réve avec Iſmatt Sophi de Perſe,
ſa qu'à tourner ſes armes contre les
;. Ce Prince avoit alors environ
ıs. Il regarda comme favorable à
)n de ſes vaſtes projets, la guerre
entre Charles-Quint & Francois I.

V.
Mort de Selim. Regne de Soliman II.
Il penſe à tourner ſes armes contre les Chrétiens.

qu'il craignoit que la perte de cett
n'entraîna celle de toute la Hongri
Chrétiens racheterent quelques Rel
qu'on leur vendit fort cher. Soliman
qu'ils étoient fort empreſſés pour les o
fit venir Jérémie Patriarche de Conſt
ple, & lui dit que ſi on ne lui donnoi
mille ducats pour ces Reliques, il
roit jetter dans la mer. On tira cette
des Fidéles, quoiqu'avec beaucoup de
parce qu'ils étoient pauvres, & v
dans une extrême oppreſſion ſous l
nation de ces Infidéles. Ce Jérémie
cheta ces Reliques, avoit ſuccédé à
lepte, qui avoit été dépoſé à cauſe
ſcandaleuſe, par une aſſemblée d'
Cette aſſemblée fut tenue avec la pe
de Soliman.

VII. Soliman veut s'emparer de Rhodes. Sa Lettre aux Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem.

L'année ſuivante ce Sultan conçu
ſein d'aſſiéger Rhodes. Philippe de
l'Iſle Adam étoit alors le quarante-t
Grand Maître de l'Ordre de ſaint Je
ruſalem, lequel réſidoit à Rhodes. I
hi par le Chancelier, qui étoit fâch
voir point été élu, & par un Méde
qui ſervoit d'eſpion à Soliman. Cel
bientôt une puiſſante armée ſur ter
mer. Il confia l'une à ſon beau-frer
pha, & fit grand Amiral le Corſair
gli. Le Grand-Maître fit partir pron
des Chevaliers pour toutes les Cour
rope, afin d'obtenir du ſecours d
des Princes Chrétiens : mais ce fut
utilement, comme Soliman l'avoit
vû, ſachant les guerres que les
avoient entre eux. Le Sultan é
Grand-Maître & aux Chevaliers u

l leur diſoit : Les briganda-
xercez continuellement con-
ſujets, nous engagent à vous
nous remettre inceſſamment
ereſſe de Rhodes. Si vous le
ré, nous jurons par le Dieu
el & la terre, par les vingt-
étes, & les quatre Muſaphis
s du ciel, & par notre grand
met, que vous pouvez ſortir
s habitans y demeurer, ſans
fait le moindre tort. Mais ſi
pas promptement à nos or-
ſlerez tous par le fil de notre
e; & les tours, les baſtions
de Rhodes, ſeront réduites
e l'herbe qui croît au pied de
ns.

VIII. Priſe de Rhodes. Humiliation des Chrétiens.

n'épouvanta point les Che-
olurent de n'y répondre qu'à
n, & ſe diſpoſerent à vendre
cher leur liberté & leur vie,
ent ſauver l'une ou l'autre. Le
avancer ſa flotte, où l'on
à quatre cens voiles. L'armée
compoſée de cent quarante
, ſans compter ſoixante mille
e Soliman avoit tirés des fron-
rie. Les aſſiégés ſe défendirent
ant d'ardeur, que les Turcs ſe
. Soliman fut obligé de venir
r une réprimande des plus ſé-
t un mois entier, une prodi-
ie battit la place jour & nuit
ôtés. Le Grand-Maître & les
iiſoient auſſi des prodiges de
rêtres, les religieux, les fem-

trémité à laquelle la ville étoit r
fin le Grand-Maître fut obligé m
la rendre, par une capitulation
tageuſe pour des gens ſans reſſ
convint que les égliſes ne ſeroie
nées ni pillées ; que les Chrétie
tins, ſoit Grecs, auroient l'exer
la Religion ; qu'on fourniroit d
aux Chevaliers pour les tranſ
l'Iſle de Candie ; qu'ils auroient
pour embarquer leurs effets, l
des Saints, les vaſes ſacrés, les
leurs titres & le canon dont ils a
tume d'armer leurs galeres ; q
étant évacuée, ſeroit remiſe à S
toutes les iſles & forteresſes d'al

IX. Soliman fait ſon entrée dans Rhodes. Il met en déroute l'armée des Hongrois.

Soliman fit ſon entrée dans
vingt-cinquiéme de Décembre
Iſle avoit été deux cens douze an
des Chevaliers. Il reçut la viſit
Maître, qu'il tâcha de conſol
ſollicita par de magnifiques p
s'attacher à ſon ſervice, puiſqu
ſi lâchement abandonné des Pr
tiens. Le fils du malheureux

hi I de ce nom à l'âge de quarante-un an. Prince ſollicita ſouvent les Chrétiens de indre à lui pour faire la guerre aux Or- ans, & cette union auroit pû empêcher iſe de Rhodes. Soliman le craignoit, & voit envoyé une célébre ambaſſade avec iches préſens, en lui offrant tous le pays nvirons de l'Euphrate pour en joüir pai- ment, pourvû qu'il ne formât aucun ob- e à la guerre qu'il méditoit contre les tiens. Tachamas l'aîné de ſes fils lui da à l'âge de douze ans. En 1526 Soli- remporta une victoire éclatante ſur les grois. Louis qui en étoit Roi, âgé ſeu- nt de vingt-deux ans & ſans expérience, refuſé la paix qui lui avoit été offerte. lus grands Seigneurs du Royaume, Ec- ſiaſtiques & Séculiers, reſterent ſur la pla- ans la fameuſe journée de Mohats. Le Roi périt dans un marais en s'enfuyant. it le vingt neuviéme d'Août. Quinze priſonniers, Seigneurs pour la plûpart, t placés en cercle par ordre du Sultan, écapités en préſence de l'armée victo- e.

X. Ravages qu'il fait dans ce pays.

out fut mis à feu & à ſang le long du ube. Bude que les habitans avoient aban- née, fut livrée au pillage des ſoldats, & ée enſuite avec la riche Bibliothéque que Roi Matthias avoit formée avec des frais nenſes. Il n'y eut que le Palais royal d'é- gné, dont Soliman fit enlever les plus es ornemens, deux ſuperbes colonnes, trois ſtatues d'Apollon, de Diane & lercule, qu'il fit conduire à Conſtantino- . On dit que ce Sultan, conſidérant le trait du jeune Roi Louis & de Marie

pire Ottoman. Comme le Roi L
mort ſans enfans, il y eut de gran
ſtations entre Ferdinand Archiduc
& le Vaivode de Tranſilvanie. Le
ment VII fut conſterné en appren
que les Turcs avoient fait en Hon
ne pût s'empêcher de reconnoître
événement la main de Dieu, qui v
nir les péchés des Chrétiens.

IV.

XI. Malte accordée aux Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Deſcription de cette Iſle.

Ce Pape employa tous ſes ſoins
l'Empereur Charles V pour les intér
dre de S. Jean de Jéruſalem, dont i
membre. Il obtint pour les Chev
établiſſement à Malte, Iſle de l
Lybie à ſoixante mille de la Sicile
V craignant que Soliman ne vînt
l'Iſle de Candie, & qu'enſuite tou
ne fût à ſa diſcrétion, accorda vol
que le Pape demandoit, afin que
vînt un rempart impénétrable entre
des Chevaliers, qui par leurs ric
manderies & leur grand courage
rendus la terreur de la Méditerran

nom du Grand-Maître de la Va-
a fit bâtir en 1566, renferme le
arſenal, l'infirmerie, l'égliſe du
ſaint Jean, & les hôtels ou au-
Langues. L'Empereur donna des
entes par leſquelles il cédoit Malte
liers de ſaint Jean, qui venoient
ſés de Rhodes par les Turcs. Le
rma cette donation avec joie, &
Bulle à cette occaſion. Le Grand-
a en prendre poſſeſſion en 1530.
l'étoit alors compoſé que de caba-
heurs. Toutes les formalités re-
areil cas furent obſervées. On fit
n de tems des maiſons & des mu-
l'iſle ſe peupla tellement, qu'au
n'y comptoit pas douze mille
and les Chevaliers y entrerent, il
jourd'hui près de trente mille. Ses
e croient les plus anciens Chrétiens
es iſles d'alentour, parce qu'ils ont
rtis par ſaint Paul. L'Empereur
ore aux Chevaliers, Goſo & Tri-
; ils n'ont pû conſerver ces petites
ont été réduits à celle de Malte

XII. Malte attaquée par les Turcs. Valeur des Chevaliers.

Vers le même tems, Soliman s'avança sur les frontiéres de la Hongrie avec deux cent mille hommes, & se retira bientôt avec précipitation, sans avoir osé présenter à Charles V une bataille, qui sembloit devoir décider du sort des deux Empires. En 15[illegible] Soliman, qui en différentes occasions avoit reçu des plaintes contre les Chevaliers de Malte, résolut d'attaquer cette isle. Il l'assiégea avec l'armée la plus formidable. Elle étoit commandée par le Bacha Mustapha & le Corsaire Draguz. Après plus de trois mois de siége, où l'on fit des deux côtés des efforts incroyables, les Turcs furent obligés de se retirer, ayant perdu une partie considérable de leurs troupes. Le Grand-Maître de la Valette, François de nation, eut la gloire d'avoir sauvé l'Isle par sa valeur & par sa vigilance. Comme les batteries des Turcs avoit presque ruiné la ville de Malte; quand le siége fut fini, on résolut de bâtir une nouvelle ville. On y travailla en 1566, & par un Arrêt du Conseil des Chevaliers, on la nomma la Valette, du nom du Grand-Maître. Le Pape Pie V envoya chaque mois quinze mille écus au Grand-Maître; & par ses exhortations les Princes Chrétiens lui donnerent aussi quelque secours. Le travail dura près de deux ans, pendant lesquels le Grand-Maître ne quittoit point les ouvriers. Il prenoit ses repas au milieu des maçons & des charpentiers, & souvent même y donnoit ses audiences. Le Fort saint Elme qui est à la pointe de la ville vers la mer, commande l'entrée des deux ports.

e, qui étoit ſous l'invocation de
re. Perſonne n'ayant réſiſté, cha-
a vie ſauve : mais il ſe commit
s impiétés. Pendant que l'on pilloit
ſaint Pierre, un Turc ayant pris
ciboire où étoient pluſieurs hoſties
s, demanda à l'Evêque qui étoit
ſi c'étoit là le Dieu des Chrétiens.
même, répondit le Prélat : & ſur
onſe, le Turc jetta le Ciboire à
fureur. L'Evêque pleurant à la vûe
mpiété, dit au Turc, qu'il aimeroit
il l'eût tué, que de voir profaner
acrés ſymboles. Le barbare s'étant
Evêque ſe proſterna, & recueillit
moindres parcelles qu'il put trou-
liſe de ſaint Pierre fut entiérement
utes les autres égliſes furent égale-
attues, excepté celle de ſaint Do-
dont les Turcs firent leur moſquée.
a enſuite aux habitans de l'iſle un
hometan. On prit vingt-un enfans
x faits de la famille des Juſtiniani,
nettre au nombre des Pages de So-
n les circoncit malgré eux, mais

contre les Chrétiens.

sur les Chrétiens.

meux Sultan, dont Dieu s'étoit
humilier & châtier les Chrétiens,
la ſoixante-ſeiziéme année de ſo
dans la quarante-ſixiéme de ſon r
lim II ſon fils lui ſuccéda. Il ſe
Hongrie, où il fut reçu dans le ca
elamé Empereur. Il fit l'année ſui
tréve de huit ans avec l'Empereur
lien II. Il rompit en 1570 la paix
man avoit jurée avec les Vénitiens
avoit depuis peu renouvellée lui-
envoya Muſtapha à la conquête d
Chypre. Les Vénitiens implorerent
des Princes Chrétiens contre leu
commun. Le Pape Pie V accorda à
caſion un Jubilé univerſel, afin d'
aumônes des fidéles. L'Empereur
point entrer dans cette guerre, &
que l'Eſpagne, le Pape, & Veniſe
guerent. Muſtapha forma le ſiége
ſie, ville ſituée au milieu de l'iſle.
dura quarante-huit jours, & la
priſe enfin par les Turcs, qui l'ab
rent au pillage. On réſerva pour
nombre de femmes & de filles que

ſtapha fier de la priſe de Nicoſie, mar- XV.
ntre Famagouſte, dont il forma auſſi Les Turcs rendent ma
e. Il y trouva d'abord beaucoup de tres de l'il
ıce : mais la diviſion qui ſe mit parmi de Chypre
étiens, & la lenteur avec laquelle les Leur barbar
ıols fournirent le ſecours qu'ils avoient à l'égard d
, donnerent le tems aux victorieux de Chrétiens.
ivre leurs conquêtes. Bientôt Fama- Conſtance
fut réduite à l'extrémité. La diſette y Bragadin.
ttoit au-dedans pour Selim, qui l'at-
t au-dehors ſans aucun relâche, & avec
ces très-ſupérieures à celles des aſſié-
es principaux de la ville préſenterent
quête au Gouverneur Bragadin, pour
er de pourvoir à la conſervation de
emmes & de leurs enfans. On deman-
tréve aux Turcs pour traiter de la red-
de la ville ; & on dreſſa des articles,
rent ſignés par Muſtapha. On embar-
es malades dans des vaiſſeaux, & en-
les Turcs entrerent dans la ville, où
ré leur ſerment ils exercerent d'horri-
violences. Muſtapha chercha injuſte-
querelle à Bragadin, le fit enchaîner
ınna ordre qu'on égorgeât à ſes yeux
ceux de ſa ſuite. Quand on eut exécuté
ordre cruel, on lui dit de tendre le col
ourreau ; mais lorſque le bourreau étoit
de le frapper, Muſtapha crut lui faire
:e, en lui faiſant ſeulement couper le nez
les oreilles. Il l'inſultoit en le tenant
ndu par terre à ſes pieds, & en lui demar-
ıt pourquoi le Chriſt qu'il adoroit, ne ve-
it pas l'arracher des mains de ſon vain-
eur par ſa puiſſance ſouveraine. En même
ms tous ceux qu'on avoit fait embar-
ıer, furent dépouillés & mis à la rame.

Quelques jours après, Bragadin fut condu à la place & écorché vif. Il ſouffrit cet affreux ſupplice avec une conſtance admirable, ſans ceſſer d'invoquer Jeſus-Chriſt. Le barbare peu content de ce qu'il avoit fait ſouffrir à ce grand homme, voulut encore inſulter à ſon corps après ſa mort. Il fit remplir ſa peau de paille, donna ordre qu'on la portât par la ville ſous un dais, & l'envoya à Conſtantinople avec les têtes des principaux de la ville. Muſtapha fit déterrer tous les corps qui étoient dans l'égliſe de ſaint Nicolas, renverſer les autels, & en faire une moſquée. Cette conquête rendit les Turcs maîtres abſolus de l'iſle de Chypre.

V. I.

XVI. Dieu arrête les progrès des Turcs & les humilie à leur tour. Mort de Selim II. Amurat lui ſuccéde.

L'an 1571 les Turcs perdirent la célèbre bataille de Lépante, dans laquelle près de trente-cinq mille de leurs ſoldats périrent. Dieu eut égard aux priéres ardentes que lui adreſſa l'armée Chrétienne. Les Officiers & les ſoldats s'étoient réunis pour demander à Dieu ſa protection : & ils avoient été longtems proſternés devant une image de Jeſus-Chriſt crucifié. Ils prirent aux infidéles cent dix ſept galeres, coulerent les autres à fond, & mirent en liberté quinze cens eſclaves Chrétiens. Selim II mourut d'apoplexie en 1574 à l'âge de cinquante ans, dont il en avoit regné huit. Quoique cet Empereur ſe ſoit brutalement livré à ſes plaiſirs, il n'a pas laiſſé d'étendre conſidérablement les bornes de ſon Empire, par ſa prudence & la bravoure de ſes Officiers, & de réuſſir dans la plûpart de ſes entrepriſes. Amurat l'aîné de ſes fils lui ſuccéda à l'âge de vingt-ſept ans, & commença ſon regne par le maſ

es freres, ſelon la coutume bar-
ette nation. En 1578 il entreprit
Perſes une guerre qui fut longue
Il ne fut pas plus heureux dans
e, où ſes Généraux perdirent deux
ataille. Il s'éleva ſous ſon regne
es en Syrie, à l'occaſion d'une nou-
de Mahometans, qui s'étoit déja
dans toute la Paleſtine & juſqu'en
orſqu'Amurat ſe diſpoſoit à en-
Janiſſaires pour diſſiper cette
ux-ci ſe révolterent eux-mêmes,
nveſtir le Serrail, & exigerent
ltan leur livrât ſon favori Ibra-
quel ils couperent la tête en pré-
e multitude innombrable de peu-

cident funeſte ſuivit de fort près
tion des Janiſſaires. Le feu ayant
maiſon d'un Juif, ou par hazard
alice, ſe communiqua bientôt à
s maiſons voiſines des Juifs. Com-
ſavoit qu'ils avoient amaſſé des
nenſes dans la perception des droits
t dont ils étoient les fermiers,
ſaires profiterent de cette occaſion
nrichir de leurs dépouilles. En fort
ms le feu conſuma trois mille mai-
e pillage fut porté juſqu'à l'excès,
'y eut aucune eſpéce de cruauté
commiſſent ſur ceux qui tomboient
urs mains. Pour combler de mal-
es Maures de Tripoli & de Barba-
évolterent contre les Turcs, & en
rent un grand nombre. Ceux qui
échapper du carnage, députerent à
tinople pour demander prompte-

XVII. Révolte des Janiſſaires. Mort d'Amurat.

pouvoit tirer quelque avantage
volte contre l'Empire Ottoman.
rat ayant fait rentrer les Maure
devoir, le Chevalier revint
rien conclu. Ce fut alors que
Maître nommé Hugues de Ver
Jacques Borio pour écrire l'hiſtoi
dre de Malte, qui avoit été
mencée par le Commandeur
Sultan Amurat mourut au com
de 1595 âgé de quarante-huit an

XVIII. Regne de Mahomet III.

Mahomet III l'aîné de ſes fi
da. Il fit étrangler ſes freres au
dix-huit. En 1596 il vint ave
mée de cent cinquante mille l
Hongrie, & ſe rendit maître d'A
chiduc Maximilien frere de l'En
dolphe marcha contre lui, pri
lerie, tua une partie de ſes t
auroit remporté une pleine victo
homet averti par un apoſtat It
les victorieux s'amuſoient au
fût revenu à la charge & ne

de reſpect : mais les bonnes
e ce Patriarche furent ſans au-
Macaire Evêque de Céſarée
de le faire exiler, & de ſe
r en ſa place, en donnant
gent au Sultan Amurat. Deux
ıllie en Moſcovie furent éclai-
i de Pologne, ſur la néceſſité
communion avec le ſaint Sié-
ıt à Rome pour ce ſujet, &
u ſchiſme en préſence du Pape
aux. Mais cette démarche écla-
ucune ſuite par rapport à ce
. Tout le Clergé & les Grands
ıſerent de conſentir à cette réu-
évérerent dans le ſchiſme com-
ıt.

I.

I. Son éducation. Ses déſordres.

IGnace nâquit en 1491 a Loïola en Biſcaie. Son pere Bertrand Ignace, & étoit Seig & de Loïola; & ſa mere ſe n rine Saez de Balde. C'étoient monde, qui penſoient moin leurs enfans une éducation chré leur procurer les moyens de s'a ils inſpirerent de bonne heure a ce l'amour de la gloire & des ces. Son pere l'envoya très-jeu d'Eſpagne, où il le fit Page nand V. Mais l'exemple de avoient embraſſé la profeſſion lui fit quitter la Cour pour pre parti. Ignace, qu'on appelloit d Inigo, eut grand ſoin de ſe fo exercices militaires. Mais il n'é

une teinture des Lettres, il faiſoit paſſablement des vers Eſpagnols, dont le ſujet répondoit aux mauvaiſes diſpoſitions de ſon cœur.

II. Sa vanité

En 1521 il ſe trouva enfermé dans Pampelune, qui étoit aſſiégée par les François. Il eut la jambe droite caſſée, & la gauche fort maltraitée par des éclats de pierre, que fit voler un coup de canon. On le porta au château de Loïola, qui n'étoit pas éloigné. La douleur que lui cauſa l'opération des Chirurgiens, lui donna une fiévre violente, qui fit déſeſpérer de ſa vie. Il revint de cette maladie, mais il n'en fut pas meilleur Chrétien. L'os ayant été mal rejoint, ſa jambe n'étoit pas bien unie, ce qui l'empêchoit d'être chauſſé proprement. Outre cela une de ſes cuiſſes s'étoit retirée depuis ſa bleſſure, ce qui lui faiſoit craindre d'être boiteux. Aimant mieux tout ſouffrir que de perdre les agrémens de ſa belle taille, il fit ſcier l'os de ſa jambe qui excédoit, & ſe fit étendre l'autre jambe dans une machine de fer. Il ſupporta cette eſpéce de torture pendant pluſieurs jours, ce qui ne put empêcher qu'il ne fût un peu boiteux. Comme il étoit obligé de garder le lit, il demanda quelque Roman pour ſe deſennuier. On n'en trouva point alors dans la maiſon, quoique ces miſérables ouvrages de chevalerie errante, ne fuſſent pas rares en Eſpagne. On lui apporta les Livres que l'on put trouver, entre autres une vie de Jeſus-Chriſt & une Légende des Saints.

II.

III. Sa converſion.

Il les lut ſans autre deſſein que de s'amuſer; mais inſenſiblement il y prit goût. Les

grands exemples de vertu, de pénitence, d mépris du monde qu'il remarqua dans l vies des Saints, firent ſur lui quelque im preſſion. Il concevoit le deſſein de les im ter, ſe croyant très en état d'y réuſſir p ſes propres forces. Car comme il avoit fo peu entendu parler de la grace de Jeſu Chriſt, il n'en connoiſſoit encore ni la ſo veraine gratuité, ni la toute-puiſſance, l'abſolue néceſſité. Auſſi ces bons mouv mens duroient - ils peu ; & il ſentoit to jours la tyrannie qu'exerçoient ſur lui l'am bition & la volupté. Les paſſions criminell dont il avoit été eſclave toute ſa vie, étou foient les bonnes réſolutions qu'il prenoi Enfin la grace fut victorieuſe ; elle chang ſon cœur, produiſit en lui des inclinatio nouvelles, & lui inſpira la réſolution co ſtante de renoncer aux faux plaiſirs du ſi cle, pour s'attacher uniquement à Dieu. O vit en pluſieurs occaſions de ſa vie combi ſa dévotion étoit peu éclairée.

IV. Son peu de lumiére le porte à pluſieurs actions ſinguliéres.

Ignace réſolut d'abord de faire le voyag de la Terre ſainte, pieds nuds & revêtu d'u ſac. Il alla pour cet effet à Barcelonne pou s'y embarquer : mais la peſte qui faiſoit d grands ravages dans cette ville, lui fit dil férer l'exécution de ſon deſſein. Il prit le ch min de Notre-Dame de Montſerrat, qui el à une journée de Barcelonne. Le zéle qu'i conçut alors pour l'honneur de la ſaint Vierge étoit ſi peu éclairé, qu'il voulu tuer en chemin un Maure qui attaquoit ſ virginité perpétuelle. Etant arrivé à un bourgade qui eſt au pied de la montagne, i acheta pour ſon voyage de la Terre ſainte qu'il comptoit faire bientôt, un habit de groſſe

ile, une ceinture, des ſandales avec
don & une calebaſſe, & entra dans
le Montſerrat en équipage de péle-
ſe ſouvenant d'avoir lû dans le Ro-
Amadis, que les nouveaux Cheva-
lloient tout armés la nuit qui précé-
our où ils devoient recevoir l'Ordre
ralerie, il s'imagina pouvoir en fai-
it, & paſſa toute la nuit devant l'au-
a ſainte Vierge. Il s'y dévoua à ſon
en qualité de ſon Chevalier, s'y con-
communia, pendit ſon épée à un pi-
s de l'autel, & partit promptement
ntſerrat, dans la crainte de rencon-
ielqu'un de ſa connoiſſance. Il ſe re-
Manreſe juſqu'à ce qu'il pût partir
a Terre ſainte. Il logea à l'hôpital,
t au pain & à l'eau, ſe ſerrant les
l'une chaîne de fer, ſe donnant la diſ-
: trois fois le jour, allant mandier ſon
le porte en porte, & affectant un air
:r & toutes les maniéres d'un gueux de
lion. Son viſage tout couvert de craſſe,
eveux mal-propres & jamais peignés,
rbe & ſes ongles qu'il laiſſoit croître,
rent ſa figure affreuſe & ridicule. Auſſi
ju'il paroiſſoit, les enfans lui jettoient
ierres, & le ſuivoient par les rues avec
randes huées.

alla ſe cacher dans une caverne ſous une
tagne déſerte près de Manreſe. Les mor-
ations exceſſives & indiſcrétes qu'il y
iqua, lui affoiblirent la ſanté, & on le
ena à l'hôpital, où il fut attaqué de la
ation de retourner dans le monde. Il
fut délivré que par une fiévre, qui fut
iolente, qu'on déſeſpéroit de ſa vie.

V. Il eſt agité par des penſées de préſomption, & enſuite de déſeſpoir.

dans les enfers. Ensuite il fut re
ble, & rongé de peines intér
trouver du ſoulagement, il ſe
Dominicains de Manteſe : mais
re plus tourmenté qu'à l'hôpita
dans une noire & affreuſe mé
étant un jour dans ſa cellule, i
ment tenté de ſe jetter par la f
terminer ſes agitations & ſes m
il réſolut de ne prendre aucun
qu'il n'eût rétabli la paix dans
fut ſept jours entiers ſans man
doute il auroit été plus loin, f
ſeur ne l'eût obligé de prendre
ture. On prétend que ce fut à l
compoſa le Livre des Exercice
qui eſt un recueil de médita
moyens de réformer ſes mœurs
en même-tems des viſions, de
& des extaſes, dans leſquelles il
voir de nouvelles lumiéres, qu'
néanmoins à celles de ſes Dir

III.

VI. Après un ſéjour de dix mois à
Son voyage partit pour ſon voyage de la

en l'Isle de Chypre. De-là il fit voile au
ier jour d'Août au port de Jaffa attire.
jui eſt l'ancienne ville de Jop-
t ſemaines de navigation. Il
urs après à Jéruſalem, où il
ts lieux avec beaucoup de dé-
uroit voulu demeurer dans la
ur travailler à la converſion
; mais le Provincial des Reli-
rançois, établis à Jéruſalem,
ouvoir du ſaint Siége pour ren-
ir les pélerins & les miſſionnai-
t point qu'Ignace reſtât. Celui-
iſter, le Provincial lui dit d'un
partir dès le lendemain, le me-
mmunication, s'il n'obéiſſoit.
: obligé de revenir en Europe,
à Veniſe à la fin de Janvier
partit pour retourner en Eſpa-
ut prendre la route de Gênes.
t François I étoient alors en
eurs armées qui occupoient le
les pays voiſins, rendoient les
dangereux. Ignace entrant dans
les Eſpagnols s'étoient retran-

eſpion, & le renvoya. Les ſo
rent des injures & le maltraite
de le laiſſer aller. Il paſſa dan
des François, qui le traiterent
blement. De retour à Barcelon
à étudier, s'imaginant que Die
à la converſion des ames; &
d'ailleurs ignorer qu'il n'avoit
noiſſances néceſſaires pour y ré
un maître de Grammaire de le
nombre de ſes diſciples, & s'a
ler tous les jours en claſſe avec
fans. Mais comme il étoit déja â
trois ans, il ne fit pas de gr
dans les Sciences. Il réſervoit
tems pour travailler au ſalut d
& tâchoit de retirer quelqu'un
ſes diſcours édifians. Son zéle p
dans un deſſein qu'il forma de
Religieuſes déréglées. Il y ave
lone un Couvent de filles, très
la vie ſcandaleuſe qu'on y me
s'appelloit très-improprement l
Anges. Ignace entreprit de conv

ceux qui avoient coutume d'y venir
emment. Ce changement mit en fu-
les plus libertins, qui le firent aſſom-
à coups de bâton avec le Chapelain du
aſtére par deux eſclaves Maures. Celui-
mourut. Ignace fut laiſſé pour mort
place, mais Dieu lui rendit la ſanté.
uand il fut rétabli, on lui conſeilla
er étudier en Philoſophie dans l'Univer-
l'Alcala. Il y mena avec lui trois jeunes
mes qui s'étoient rendus ſes diſciples,
en gagna un quatriéme à Alcala. Tous
portoient une ſoutane de ſerge griſe,
un chapeau de la même couleur en
ne de cloche, & ils ne vivoient que d'au-
es. L'impatience qu'avoit Ignace de ſe
lre propre à la converſion des ames,
fit embraſſer l'étude avec beaucoup d'ar-
r. Comme il s'imaginoit avancer en abré-
nt les matiéres, à peine eut-il commencé
cours de Philoſophie, qu'il voulut paſ-
à la Phyſique & ſe jetter dans la Théo-
ie Scolaſtique. On expliquoit dans cette
verſité la Logique de Soto, la Phyſique
lbert le Grand, & la Théologie du Maî-
des Sentences. Tous les jours Ignace pre-
t ces trois leçons ſucceſſivement : mais
différentes études dans un homme de
ıte-ſix ans, qui n'avoit point de princi-
, mirent une telle confuſion dans ſon
rit, que tout ſon travail ſe réduiſit à
rien apprendre, comme il arrive preſ-
toujours, quand on étudie ſans métho-
, & qu'on embraſſe trop de choſes à la
. Rebuté du peu de progrès qu'il faiſoit,
ima mieux s'appliquer à la converſion des
heurs avec ſes quatre compagnons. Il tra-

VII.
Il veut é
dier toutes
Sciences,
n'en peut
prendre au
ne.

mation le grand Vicaire d'Alcala
Ignace favorablement.

IV.

VIII. Il eſt mis en priſon & eſ- ſuye pluſieurs autres mau- vais traſte- mens en Eſ- pagne.

L'année ſuivante 1527, l'indiſ deux femmes de qualité mere & fil deux veuves, attira à Ignace de affaires. Elles avoient fort aimé l & voulurent au commencement de verſion, faire quelque choſe d'ex re. Elles prirent le parti d'aller Dame de la Guadeloupe & au ſaint Jaen à pied, demandant l'aumône en pélerines pénitentes. Cette actio bruit dans le pays : on s'en prit à l le Docteur Cirol Profeſſeur en Thé tant plaint qu'on ſouffroit un hor rant & ſans caractére ſe mêler de on arrêta Ignace, & on le mena Les deux pélerines revinrent ſi après, & ſur la déclaration qu'e qu'Ignace ne leur avoit point c voyage, on l'élargit le quarante jour de ſa priſon. Dans la ſente rendue pour le mettre en liberté

nt qu'il pût reprendre ſes études,
:s catéchiſmes & des inſtructions
Mais bientôt beaucoup de per-
mi les gens de bien, & ſur-tout
ux de l'Ordre de ſaint Domini-
ignirent que l'on permît à un ſim-
d'inſtruire le peuple & de diriger
nces. Le grand Vicaire de l'Evê-
lamanque le fit enfermer dans un
)mme un ſéditieux & un héréti-
s compagnons reçurent le même
. Après vingt-deux jours de pri-
furent renvoyés abſous avec per-
catéchiſer le peuple, à condition
it parler de la diſtinction du péché
du péché véniel, juſqu'à ce qu'I-
étudié quatre ans en Théologie.

IX. Il vient à Paris pour y étudier. Il va quêter en Flandres.

'étant guères plus content de cette
ue de celle d'Alcala, prit le parti
non-ſeulement Salamanque, mais
pagne, & de venir en France,
ommencer ſes études dans l'Uni-
Paris, qui étoit depuis long-tems
ébre de l'Europe. Ses amis de Bar-
firent un petit fonds pour ſa ſub-
gnace en fut fort aiſe, ayant re-
e le peu de progrès qu'il avoit fait
iences juſqu'alors, venoit en par-
qu'il perdoit beaucoup de tems à
)n pain. Il partit donc d'Eſpagne,
ſes compagnons, qu'il ne vit pas
ſés à le ſuivre. Etant arrivé à Pa-
)mencement de Février 1528, il
)ambre dans le Collége de Montai-

n étoit pas ſaint Jacques l'Hopit
ſaint Denys, mais ſaint Jacque
Pas, qui étoit auſſi alors un hôp
tenant à des Religieux Hoſpitali
voient la Régle de ſaint Auguſ
fut donné par Catherine de Médi
aux Bénédictins de ſaint Magloi
ſaint Denys, dont l'Abbaye éto
puis huit ans à la manſe épiſcopa
Les Moines lui donnerent le nc
Magloire, en faiſant paſſer cel
Jacques du Haut-Pas à l'égliſe pa
fut bâtie à côté. Mais ils firen
Prêtres de l'Oratoire en 1622,
Cardinal Henri de Gondi Evêq
eut converti ce Monaſtére en u
d'Eccléſiaſtiques. Comme Ignace
que le couvert dans cet hôpital, il
dier ſon pain de porte en porte.
des Jacobins de la rue ſaint Jacq
Pape Clément VII avoit donné u
ſion de veiller ſur les hérétiques
cher, & l'ayant interrogé, le r

ercher des aumônes en Angleterre auprès autres Eſpagnols qui demeuroient à Lon- es. Après avoir achevé ſes humanités à ontaigu, il alla faire ſa Philoſophie au ollége de ſainte Barbe. Jean Pegna ſon rofeſſeur, & Jacques Govea Principal, l'un ſpagnol & l'autre Portugais, furent ſi mé- ontens de ce que ſous prétexte de dévotion il étournoit les écoliers de leur devoir de claſſe, u'ils réſolurent de lui faire donner la ſalle. ette cérémonie conſiſtoit à aſſembler tout le ollége dans une ſalle au ſon de la cloche, où s Régens venoient avec des verges frapper un après l'autre ſur le coupable en préſence es écoliers, & le chaſſoient enſuite publi- uement. Ignace qui en fut averti, alla trou- er le Principal, & ſe juſtifia ſi bien, qu'au eu de le châtier, on lui fit des excuſes. Le rofeſſeur changea auſſi de diſpoſitions à ſon gard. Il chargea un pauvre garçon, mais abile, de lui faire tous les jours des répé- itions. Il s'appelloit Pierre le Fevre, & étoit é en Savoie. Il occupoit dans ce Collége ne chambre avec François Xavier fils d'un auvre Gentilhomme de Navarre. Ignace ſe nit avec eux dans la même chambre, & par on application & les ſoins de le Fevre, il ſe rouva en état de paſſer maître-ès-arts à la fin le ſon cours, qui étoit alors de trois ans.

étudier ris. On plaint d & il ſe fie.

V.

Il alla enſuite commencer l'étude de la Théologie chez les Dominicains. Pendant qu'il s'y appliquoit, ſentant croître ſon zéle pour le ſalut des ames, il réſolut d'établir un nouvel Ordre de Religieux. Et d'abord il voulut ſe former quelques diſciples dans l'Univerſité de Paris. Car il ne comptoit plus

XI. Il forme deſſein d'é blir une S ciété. Il faire ſes vœ à Montm tre avec

Savoyard promit à Ignace de le ſu
qu'à la mort ; mais il voulut aupara
re un voyage dans ſon pays. Pendar
ſence, Ignace entreprit de gagner
Xavier, qui enſeignoit alors la Ph
au Collége de Beauvais, quoiqu'i
rât toujours dans celui de ſainte E
Fevre à ſon retour de Savoie, s'
Ignace, & ſon exemple détermina X
étoit ſon ami. Cette conquête fut bi
vie d'un autre. Jacques Lainez,
Salmeron, & un autre Eſpagno
Bobadille, devinrent auſſi ſes diſc
ſixiéme fut un Gentilhomme Pc
nommé Simon Rodriguez, qui
Paris depuis quelques années. Igna
venant de l'inconſtance de ſes prem
pagnons qui l'avoient quitté à B
crut devoir fixer ceux-ci par un en
irrévocable. Il les mena le jour de
tion 1534 dans l'égliſe de Montm
de Paris, où le Févre, qui avoit ét
Prêtre depuis peu, leur dit la Meſſe
munia. Ils firent enſuite tous ſept

Montmartre.

XII. Il va à Rome avec ſes compagnons & prêche en pluſieurs lieux.

é obligé de retourner en Eſpagne
ir ſa ſanté, il convint avec ſes
s, qu'ils ſe trouveroient tous à
fin de Janvier 1537. Ils ne man-
au rendez-vous, & ils partirent
: quelque tems après. Le Pape
leur permit pas ſeulement d'al-
alem, mais il accorda encore à
:toient pas Prêtres, la permiſſion
les Ordres ſacrés, ſans aucun
lui de pauvreté. Etant retournés
ils firent vœu de pauvreté & de
:re les mains du Nonce, Veralli;
n'étoient pas Prêtres furent or-
ur de S. Jean avec Ignace. En at-
ls puſſent partir pour Jéruſalem,
ırent les villes & les bourgades de
ue, pour travailler au ſalut des
les Paſteurs qui en étoient char-
ıontoient ordinairement ſur une
ilieu des places publiques, invi-

au Pape. Il fut réſolu en même t
gnace, le Fevre, & Lainez, iroi
miers à Rome pour expoſer les int
la Compagnie; que les autres ce
partageroient dans les Univerſités
tant pour inſpirer la piété aux
que pour en attirer quelques-uns
Société. Avant de ſe ſéparer, ils
virent une maniére de vie uniform
régles qu'ils s'obligerent de ſuivre
tres, qu'ils logeroient dans des
qu'ils ne vivroient que d'aumônes
qui vivroient enſemble ſeroient
alternativement chacun ſa ſema
prêcheroient dans les places publiq
enſeigneroient aux enfans les prin
Religion. Afin de pouvoir répon
qui leur demanderoient qui ils étoi
leur dit, que combattant ſous la b
Jeſus-Chriſt, leur Société n'avoi
tre nom à prendre que celui de
gnie de Jeſus.

fait à Veniſe, ils en feroient un d'o- quatriéme
e perpétuelle ; que pour cela ils choi- vœu ſe rend
un Général, à qui ils obéiroient le Pape favo
à Dieu même ; que ce Supérieur ſe- rable.
pétuel & auroit une autorité abſolue.
ne autre aſſemblée, on convint qu'on
oit aux trois vœux religieux, un qua-
vœu, d'aller par-tout où le Pape les
oit pour travailler au ſalut des ames ;
er même en demandant l'aumône s'il
oit à propos. Le projet ainſi conçu
ſenté par Ignace au Pape Paul III,
féra de l'approuver, juſqu'à ce qu'il
t l'avis de trois Cardinaux qu'il avoit
és pour examiner cette affaire. Le pre-
es trois étoit Barthelemi Guidiccio-
mme d'un grand mérite, qui s'oppoſa
ent à ce nouvel Inſtitut, & qui mê-
npoſa un Livre pour montrer que l'E-
'avoit pas beſoin d'une nouvelle Re-
Ses raiſons entraînerent les deux au-
rdinaux. Ignace craignant que ce qui
oit davantage l'approbation de ſon
, ne fût l'obéiſſance limitée qu'il pa-
promettre au Pape, réforma cet ar-
& promit une obéiſſance ſans bornes.
Il flatté par cette promeſſe, commença
ndre plus favorable à la nouvelle So-
Ignace promit à Dieu trois mille Meſ-
il rendoit enfin les Commiſſaires plus
les. Ceux-ci preſſés par ſes continuel-
licitations conſentirent enfin à cet éta-
ent.

XIV. Ignace élu Général.

Pape ſur leur avis donna le vingt-ſep-
de Septembre 1540 une Bulle, par la-
il approuva ce nouvel Ordre ſous le
e Clercs réguliers de la Compagnie de

Jeſus, à condition qu'ils ne ſeroient pas plus de ſoixante Profès. Ignace & ſes compagnons s'aſſemblerent enſuite pour donner un chef à la Compagnie. Ils n'étoient que ſix, parce que Xavier étoit parti pour les Indes, Rodriguez étoit en Portugal, le Fevre en Allemagne pour la Diete de Vormes, & Bobadille dans le Royaume de Naples. Ignace fut choiſi pour Général, & il ne ſe rendit à cette élection, que par obéiſſance pour le pere Théodoſe Religieux de ſaint François ſon Confeſſeur, qui lui commanda de la part de Dieu d'accepter cette charge. Il prit le gouvernement de ſa Société le jour de Pâques dix-ſeptiéme d'Avril 1541, & le vendredi ſuivant lui & ſes compagnons firent leur profeſſion ſolemnelle, après avoir viſité les ſept égliſes qui ſont les principales ſtations de Rome. La cérémonie ſe fit dans ſaint Paul, qui eſt hors des murs de la ville. Ignace y dit la Meſſe, & y reçut les vœux de ſes compagnons avant que de les communier. Ils lui baiſerent la main pour marque de leur obéiſſance. Pour lui il fit les ſiens au Pape immédiatement, & lui promit un dévouement entier.

XV. Il fait à Rome quelques établiſſemens.

Sa premiére fonction fut d'aller faire le catéchiſme dans l'égliſe de ſainte Marie de Strata, qui fut donnée à ſa Compagnie. Il dreſſa enſuite quelques réglemens généraux pour les particuliers de la Société, avant que de travailler à ſes Conſtitutions. Pendant que ſes compagnons étoient envoyés par le Pape en différentes Provinces de la Chrétienté, Salmeron & Brouet en Irlande, Lainez à Veniſe, le Fevre à Madrid, Bobadille & le Jai à Vienne & à Ratiſbonne, Ignace de-

étoient à Rome en grand nom-
rs grands Seigneurs favoriſerent
i fut bientôt exécuté. Il trouva
our deux maiſons d'orphelins ;
s garçons, l'autre pour les filles,
tabliſſemens ſubſiſtent encore. Il
reſte de l'année à tracer le plan
utions de ſon Ordre, qui paru-
e ſuivante.

VII.

t que ſon deſſein étoit que ceux
é partageaſſent leur tems, entre
mplative & active. Ainſi, quant
ére, il ordonna l'oraiſon menta-
mens de conſcience, la lecture
ſaints, le fréquent uſage des Sa-
les retraites ſpirituelles & les
e la préſence de Dieu. Et pour là
l preſcrivit tout ce qui peut con-
ſalut & à la ſanctification du pro-
s prédications, les miſſions, les
s, la converſion des hérétiques,
s priſons & des hôpitaux, la di-
s conſciences, & l'inſtruction de

XVI.
Ses Conſti-
tutions. Plan
de ſa Société.

...ies Ordres sacres, de reciter l'
particulier.

Par ces Constitutions le G
claré perpétuel & doit réſider à
on lui donne quatre Aſſiſtans g
talie, de France, d'Eſpagne &
qui n'auront pas voix déciſive
ment conſultative. Ignace voul
ſa Société renfermât trois diff
l'un de profès, l'autre de coadju
& le troiſiéme d'écoliers approu
novices. Entre les profès il e
deux ſortes; les uns de quat
autres de trois ſeulement. Il mi
ſortes de coadjuteurs; les uns
autres temporels. Il voulut qu
profès fuſſent ſolemnels; que
juteurs fuſſent publics, mais ſi
ci ne ſe font qu'en préſence
de la maiſon, ſans qu'il y
du Général pour les recevoir
cette formalité eſt requiſe pou
profès. A l'égard des écoliers
qu'il y a de fort ſingulier, c'

ociété a le pouvoir de les diſpenſer de
s vœux & de les renvoyer, & ils conſer-
le domaine & la propriété de leurs
s, quoiqu'ils ne puiſſent en joüir ni en
oſer indépendamment des Supérieurs.
a ſupprimé en France ce dernier article,
tendoit à ruiner les familles ; & il a été
caſion de beaucoup de réflexions ſur le
politique de la Société. Nous ne croyons
devoir entrer dans ce détail.

On appelle parmi les Jéſuites, Coadju-
rs Spirituels, ceux qui ne font en public
les vœux de chaſteté, de pauvreté &
béiſſance, & non le quatriéme vœu qui re-
de l'obéiſſance abſolue au Pape. Ils peuvent
e non-ſeulement Régens dans les Collé-
s, mais même y être Recteurs. Ils ne peu-
nt concourir à l'élection du Général, &
profès des quatre vœux les précédent tou-
urs. Ceux-ci ſont la partie eſſentielle de la
clété, & ſont au fait de pluſieurs de ſes ſe-
ets. C'eſt le Général qui fait les Provin-
aux, les Supérieurs des maiſons Profeſſes
des maiſons d'épreuves appellées Novi-
ats, & les Recteurs des Colléges. Et afin
'il connoiſſe tous les ſujets propres à rem-
ir les poſtes, les Provinciaux de toute l'Eu-
pe lui écrivent une fois tous les mois ;
s Supérieurs des maiſons & les maîtres des
ovices, tous les trois mois ; & ceux des
ndes, lorſqu'il ſe préſente quelque occa-
on. On lui envoie auſſi de trois en trois
ns les catalogues de chaque Province, dans
eſquels on marque l'âge de chaque ſujet,
es forces, ſes talens naturels, ſes qualités
onnes & mauvaiſes. Outre les Aſſiſtans qu'a
e Général, la Société lui donne auſſi un

Les compagnons d'Ignace commencent à enſeigner dans des Collèges. Ignace renonce à la direction des femmes.

ſtitutions, c'eſt-à-dire en 1546
gnons d'Ignace commencerent
dans l'Europe les Humanités &
phie. François de Borgia Duc
qui avoit été Vice-Roi de Cata
premier qui leur ouvrit cette
ſait qu'il étoit arriére-petit-fils
xandre VI ſi fameux par ſes d
attendant qu'il entrât parmi eux
l'année ſuivante, il leur fond
dans la ville de Gandie. Le F
ordre du Général travailler à
ment. On obtint du Pape & de
que ce Collége eût les mêmes
Univerſités d'Alcala & de Sala
même-tems Ignace ſe vit charg
ction de quelques Dames, q
faire les mêmes vœux que les J
fut pas long-tems à ſe repentir
chargé, ſe plaignant que quel
lui cauſoient plus d'embarras
Société. On ne finit jamais av
ſoit-il : il faut à tout moment r

ès la mort d'Ignace, & il fallut Urbain VIII employât toute ſon ur les ſupprimer.

commencement de la même an- que Paul III demanda à Ignace logiens de la Société, pour aſſi- cile de Trente. Lainez & Salme- choiſis, & Ignace leur donna des ires avant leur départ. Il leur re- de s'unir étroitement avec le Pere ui y étoit déja comme député du l'Ambourg. Nous avons vû com- ez s'attira de la part des Peres du reproche de Pélagianiſme, & l'é- ſonnage qu'il fit en pluſieurs occa- nnée ſuivante, le progrès de la So- nt ſenſible. Le Pere le Jai ayant nitié d'Hercule d'Eſt Duc de Fer- lit un Collége dans cette ville. Les iſperſés à Louvain en différentes hez des particuliers, ſe réunirent firent un Recteur. Il y en avoit uns à Paris qui logeoient chez les :, n'ayant point encore de demeure s affaires alloient beaucoup mieux

tache de défendre.

res & la piete de ce grand homm
beaucoup de crédit à une ſi triſ
Saint Ignace craignant que c
cheux ne nuiſiſſent à ſa Compa
aux Peres d'Eſpagne, de faire
chior Canus la Bulle de leur I
lui repréſenter modeſtement c
de Jeſus-Chriſt n'auroit point
Société antichrétienne ; qu'en
mes que ce Docteur regardoi
Précurſeurs de l'Antechriſt, le
en avoit choiſi deux pour êtr
giens au Concile de Trente. E
Ignace envoya en Eſpagne des
ſieurs ſentences qu'il avoit ob
veur de ſa Société : mais toute
firent point changer d'avis à
nus. Les Jéſuites commençoie
Miſſionnaires dans le Royau
en Afrique, qui a au Midi le M
au Septentrion le pays des Nég
peu de bien, & furent bientô
Royaume.

XX. Ils s'établirent en d'autres l

utes les théſes de Philoſophie & de Théo-
gie, avec les compoſitions des jeunes Ré-
ns en vers & en proſe, qu'il ſe donnoit la
ine de lire & de faire examiner en ſa pré-
nce. Il envoya Salmeron & Caniſius avec
Pere le Jai à Ingolſtad où ils enſeigne-
nt, après avoir pris en paſſant à Bologne
degré de Docteur en Théologie. Le Duc
Baviére les recommanda en mourant à
fils Albert. On ne fut pas ſi favorable en
nce à la Société. Ceux qui demeuroient
z les Chartreux à Paris, paſſerent enſuite
s le Collége des Lombards; & en 1550
illaume du Prat Evêque de Clermont, les
ra dans ſon hôtel de la rue de la Harpe,
eur laiſſa de grands biens; mais ils ne
voient en profiter, parce que leur Inſti-
n'étoit pas approuvé dans le Royaume.

IX.

XXI. Le Parlement de Paris s'oppoſe à leur établiſſement en France.

e Parlement s'oppoſa fortement aux Let-
Patentes qu'ils ſollicitoient auprès de
ri II. Cet illuſtre Corps diſoit, qu'il n'y
it déja que trop de Religieux en France;
l'égard de ces nouveaux venus, il fal-
commencer par communiquer à l'Evê-
de Paris & à l'Univerſité, les Bulles
ls avoient obtenues des Papes. Ce n'étoit
là un moyen d'avancer leur établiſſe-
t, parce que Euſtache du Bellai qui étoit
r lors Evêque de Paris, avoit de la nou-
e Société une idée très-peu favorable. Le
ieux Pere Bouhours Jéſuite, qui a écrit la
de ſaint Ignace, rapporte qu'un Docteur
i de l'Evêque déclara hautement la guerre
Jéſuites, en diſant par-tout, que la So-
é qui venoit de naître, avoit quelque
ſe de monſtrueux, & qu'elle ne dureroit

Pendant que la Société éprou
poſitions en France, on lui do
de ſolides établiſſemens. Dès
eut été élu, Ignace alla ſe jett
pour lui demander que ſes com
travailloient dans le Bréſil, c
& le Japon, euſſent part à la g
qu'il venoit d'accorder, ſans ê
venir à Rome. Le nouveau Pa
bien Ignace, & lui donna l
leur preſcrire lui-même ce qu
pour leur faire gagner les Indul
bilé. Il confirma le nouvel In
Bulle, où il fait mention du qu
que la Société faiſoit de rendr
entiére obéiſſance. Ces fave
n'empêcherent pas qu'elle ne trc
de grands obſtacles à ſon éta
France. Comme il n'y avoit pc
Jéſuites qui étoient à Paris,
pût prendre poſſeſſion de l'hôtel
du Prat, & accepter les biens
leur avoit donnés. Ignace trav

is malgré les ordres réitérés de la Cour, Parlement perſiſta long-tems à refuſer regiſtrement de ces Lettres.

Paris ne fut pas la ſeule ville où la So- é eſſuya des contradictions. En Eſpagne chevêque de Tolède interdit en 1552 tous Jéſuites du Collége d'Alcala, la ſeule iſon qu'ils euſſent dans ſon Diocèſe; & nonça une ſentence d'excommunication, tre tous ceux qui iroient ſe confeſſer chez . Il ordonna aux Curés & aux Maiſons gieuſes, de ne laiſſer ni prêcher ni dire Meſſe à aucun membre de la Société, & erdit tous les Prêtres de Tolède qui ient été en retraite chez ces Peres. Mais Conſeil Royal condamna la conduite de Archevêque. Le Pape lui fit auſſi écrire faveur des Jéſuites, & le Prélat céda à ſi puiſſantes ſollicitations. Ignace l'en re- rcia par une Lettre, dans laquelle il lui met que les Jéſuites d'Alcala ne feroient une fonction dans ſon Diocèſe ſans ſon rément. La même année la Société perdit Pere le Jai, qui mourut à Vienne en Au- che. Elle acquit en même-tems à Rome le llége Germanique, ainſi nommé, parce il fut établi pour élever des jeunes Clercs Allemagne. On lui donna auſſi des Collé- s, à Perouſe, à Ugubio & à Modéne. nace envoya dans le même-tems quelques- s de ſes compagnons dans l'Iſle de Corſe, dans la Valentine; & Lainez fut fait Pro- ncial en Italie. Ignace refuſa d'incorporer Théatins & les Barnabites avec ſa Société. ous parlerons bientôt de ces nouveaux In- tuts.

XXII. L'Archevêque de Tolède interdit les Jéſuites. Ces Peres font de nouveaux progrès.

Ignace voyoit chaque jour croître ſa Com-

XXIII. Ils ſont une multitude d'établiſſemens dans tous les pays du monde.

pagnie. En 1553 le Pape Jules III Jéruſalem, à Conſtantinople & de Chypre. On commença d'enſ Philoſophie & la Théologie dans l Romain. Celui de Florence fut ouv bien que celui de Perugia. Lainez un à Gênes, & établit une maiſon à dans l'Iſle de Corſe. Caniſius inſ Academie à Vienne en Autriche; une à Cordoue; Alvarez une autre à bâtit à la Société une égliſe à Ba une maiſon profeſſe à Liſbonne, & Ignace envoya auſſi de ſes compag le Bréſil & en Ethiopie. Il écrivi des Abyſſins. Quoiqu'il eût réſolu de permettre que ſes diſciples fuſſent é dignités de l'Egliſe, il ſouffrit que fût fait Patriarche; Oviedo Evêq cée, & Carnero, Evêque d'Hier partirent pour l'Ethiopie en 1554. ciété eut la même année un Collé voli, un autre à Lorette & à Syrac avoit un ſi grand nombre de maiſo pagne, qu'elle les partagea en troi ces, où elle ne ceſſoit de former de n établiſſemens.

X.

XXIV. Nouvelle oppoſition que la Société trouve en France. Décret de la Faculté de Théologie.

Tant de ſuccès les dédommage contradictions qu'ils continuoient d' en France. Le Roi à la ſollicitation dinal de Lorraine, preſſoit le P d'enregiſtrer les Lettres Patentes q avoit accordées; & le Parlement co de refuſer. L'Evêque de Paris s' pareillement; & la Faculté de Théc le premier de Décembre de la même un Décret qui porte entre autres cho

nouvelle Société, qui s'attribue le nom eſus, ſemble périlleuſe en matiére de ennemie de la paix de l'Egliſe, & plu- ée pour la ruine que pour l'édification idéles. Ce ſont les propres termes du et de Sorbonne. Ce Décret ayant été en- à Rome, les Jéſuites vouloient qu'on y ndît par une apologie; mais le Général l'un avis contraire, & dit qu'il ne fal- y répondre que par un profond ſilence. ublication du Décret de la Faculté de ologie ſouleva tout le monde à Paris re les Jéſuites. Les Prédicateurs par- nt contre eux dans les chaires; les Curés quoient hautement le plan de cette So- é; les Profeſſeurs s'élevoient contre ſa trine. L'Evêque de Paris leur interdit es fonctions dans ſon Diocèſe; & ſon mple fut ſuivi par pluſieurs autres Pré- qui ſe trouvoient à Paris. Mais ces Pe- trouverent moyen de diſſiper la tempête le tems.

XXV. Les Jéſuites ſont chaſſés de Sarragoſſe, & enſuite rappellés.

'année ſuivante 1555 il s'éleva contre un terrible orage à Sarragoſſe en Eſ- ne. Ils avoient bâti une égliſe dont le ein anticipoit ſur celui des Auguſtins. x-ci, de concert avec les Cordeliers, poſerent à la conſécration de cette égliſe, agnerent le grand Vicaire de l'Archevé- qui ordonna aux Curés de défendre à Paroiſſiens ſous peine d'excommunica- de fréquenter l'égliſe des Jéſuites. Auſſi- on les excommunia dans les différentes iſſes; on éteignit les cierges, on les gea de malédictions, on chanta contre le Pſeaume 108, & on n'oublia rien t les faire regarder comme des impies,

des déteſtables, des ennemis de l'Egliſe & de Dieu. On prononça même un interdit contre la ville, tant que les Jéſuites y reſteroient: ce qui leur fit prendre le parti de ſe retirer. Ils apporterent les clefs du Collége au Sénat, & demanderent leur congé, qu'on leur accorda volontiers. Leur départ rétablit le calme dans la ville. Mais Marie Jeanne la folle mere de Charles V, ordonna qu'on les rappellât. L'Archevêque obéit, les principaux de la ville les inviterent à revenir, & ils furent rétablis d'une maniére fort honorable.

XI.

XXVI. Mort de S. Ignace.

Saint Ignace avoit été juſqu'ici comme l'ame de ce grand corps, qui s'étendoit de plus en plus dans toutes les parties du monde. Enfin épuiſé par tant de travaux, & par pluſieurs maladies, il crut que ſa fin approchoit. Il avoit ſouhaité de voir trois choſes avant ſa mort, ſon Livre des Exercices ſpirituels approuvé par le ſaint Siége, ſa Société confirmée, & ſes Conſtitutions rendues publiques. Ses vœux étant accomplis, il ne déſira plus que la mort. Il ſe retira dans la belle maiſon de campagne du Collége Romain, qu'il avoit fait bâtir l'année précédente: mais voyant que ſon mal ne faiſoit qu'augmenter, il ſe fit ramener à la ville, & le vingt-huitiéme de Juillet 1556 il reçut le ſaint Viatique, quoiqu'on ne le crût pas en grand danger. Le trente-uniéme au matin qui étoit un vendredi, on entra dans ſa chambre pour s'informer comment il avoit paſſé la nuit, & on le trouva prêt à expirer. On voulut lui faire prendre quelque choſe dans la penſée que ce n'étoit qu'une foibleſſe; mais Ignace revenu un peu à lui, répondit

l'une voix mourante que ces précautions
toient inutiles. Et prononçant le nom de
ſeſus, les yeux élevés au ciel & les mains
jointes, il expira entre les bras de ſes en-
fans. Il étoit dans la ſoixante-cinquiéme an-
née de ſon âge, & dans la trente-troiſiéme
depuis ſa converſion. Il n'y avoit que huit
ans que ſa Société étoit approuvée par le
ſaint Siége; & cependant il la vit répandue
preſque par tout le monde, & diviſée en
douze Provinces, qui dès lors avoient au
moins cent Colléges, ſans les maiſons pro-
feſſes. „ Il n'a fait aucun miracle, dit Riba-
„ denéira dans l'une des deux vies de ſaint
„ Ignace qu'il a compoſées; mais l'établiſ-
„ ſement de ſa Société eſt le plus grand de
„ tous les prodiges. "

Orlandin. Maffée Jéſuites.

XXVII. Sa ſépulture Sa canoniſation.

Il fut enterré dans l'égliſe de la Maiſon profeſſe au pied du grand autel. Le corps demeura dans le lieu de ſa ſépulture juſqu'en 1568 qu'on l'en retira pour jetter les fondemens de la ſuperbe égliſe du grand Jeſus, que le Cardinal Alexandre Farnèſe fit bâtir. Quand elle fut achevée, le corps y fut tranſporté & mis au côté droit du grand autel par le Général Aquaviva en 1597. Voici l'inſcription ſinguliére que les Jéſuites firent mettre ſur le tombeau du Saint. Qui que tu ſois qui te repréſente dans ton eſprit l'image du grand Pompée, de Céſar, ou d'Alexandre, ouvre les yeux à la vérité, & tu verras ſur ce marbre qu'Ignace a été plus grand que tous ces Conquérans. Les Jéſuites prévinrent le jugement du Pape & décernerent à leur pere une eſpéce de culte particulier. Ils s'aſſembloient tous les ans à ſon tombeau le jour de ſa mort, & l'un d'eux y faiſoit un diſ-

bientôt leur exemple. Paul V a
informations pendant quatre ans
ſuites firent agir ſi efficacement l
les Puiſſances de l'Europe auprès
qu'il déclara Ignace bienheureu
Il fut canoniſé treize ans après p
XV à la ſollicitation de l'Empere
ſieurs Rois, Princes & Princeſſ
ques ; car la Société étoit déja tr
dans les Cours de pluſieurs Souver
tems après cette canoniſation,
firent en ſorte qu'on mît dans le
le nom de ſaint Ignace le 31 J
place de celui de ſaint Germain
ce ſaint Défenſeur des vérités
contre les Pélagiens, cet Evêque
leux, & l'un des plus grands o
l'Egliſe Gallicane. Un nom ſi
n'auroit plus paru dans les Cale
n'y eût été remis par un Arrêt d
de Paris, rendu ſur un excellent
l'Avocat Général.

XXVIII. Ses miracles.

Quoique Ribadenéira n'attri
miracle à ſaint Ignace que l'étab
ſa Société, les autres Hiſtoriens

x Pere Bouhours a été le plus circonſ-
& paroît avoir voulu s'arrêter aux mer-
qu'il jugeoit les plus conſtantes. Il
de la réſurrection d'un nommé Liſan, *Vie de ſa*
toit pendu parce qu'il avoit perdu un *Ignace in-4*
qu'il avoit avec ſon frere. Ignace ſe *chez Cramoi*
à *demander à Dieu autant de vie qu'il* *par le P. Bo*
oit à ce miſérable pour ſe confeſſer. Li- *bours de*
rint tout d'un coup, dit le P. Bouhours, *Compagnie*
reſſuſcité mourut dès qu'il ſe fut confeſſé. *Jeſus, p. 8*
ut convenir que cette belle hiſtoire n'eſt
il imaginée, pour faire accroire aux ig-
,qu'il ſuffit de craindre l'enfer & d'aller
eſſe pour être ſauvé. Liſan qui ſe con-
n ſortant de l'enfer devoit en avoir une
e crainte.] Le même Auteur aſſûre que
om d'Ignace étoit redoutable aux puiſ- *P. 488. 4*
es de l'enfer, & qu'on a entendu quelque-
les poſſédés s'écrier au milieu des exor-
ies, à la vûe d'une image du ſerviteur de
u : *Où eſt ton pouvoir, Lucifer, puiſqu'un*
de papier avec la figure d'un Prêtre, nous
fuir ſans que nous puiſſions réſiſter ? Ha,
u, comment nous privez-vous de la
re pour la donner à un petit Frêtre boi-
: ? " Le même Jéſuite s'étend ſur les
s, les extaſes, les prédictions & au-
rodiges d'Ignace. Dès le commence-
de ſa converſion, il fut un jour élevé *P. 38.*
rit, & *vit comme une figure qui lui re-*
troit clairement la très-ſainte Trinité.
is de toutes les faveurs qu'il reçut alors,
toujours le P. Bouhours, la plus re-
quable fut un raviſſement qui dura
: jours... Cette grande extaſe com-
nça un ſamedi ſur le ſoir, & finit le
iedi ſuivant à la même heure. Il n'eut

„ aucun uſage de ſes ſens tout ce tems-là.
„ On le crut mort, & on l'auroit enterré,
„ ſi des gens qui viſiterent ſon corps ne ſe
„ fuſſent apperçus que le cœur lui battoit un
„ peu... Perſonne n'a ſçu les ſecrets qui lui
„ furent révélés dans ce long raviſſement."
81. Le même Auteur dit que quand Ignace étoit dans la claſſe, ſon eſprit s'envoloit au ciel, & que c'étoit la raiſon pour laquelle il n'apprenoit rien. 451. Il rapporte un long extrait d'un Ecrit dreſſé par ſaint Ignace lui-même, qui contient ſes diſpoſitions intérieures pendant quatre mois, marquant jour par jour ce qui ſe paſſoit en ſon ame. On y voit des choſes très-ſingulières, & qu'un Hiſtorien prudent n'auroit pas dû rapporter. Il y eſt parlé de viſions, d'apparitions, de viſites céleſtes. 455. Je craindrois, dit fort bien le P. Bouhours, de fatiguer les Lecteurs, ſi je rapportois tout entier (le Mémoire Caſtillan écrit de la main d'Ignace.) La même raiſon nous porte à n'en rapporter abſolument rien.

XII.

XXIX. Diviſions dans la Société. Auſſitôt après la mort d'Ignace, on penſa à élire un Général; & en attendant, la Communauté élut Lainez Vicaire général, qui indiqua une Aſſemblée pour le mois de Novembre. Mais la guerre qui étoit alors entre le Pape Paul IV & Philippe II, ayant empêché les Jéſuites Eſpagnols de ſe rendre à Rome, on ne put tenir l'Aſſemblée que deux ans après. Pendant cet intervalle il y eut de grandes diviſions entre les Jéſuites. Il ne reſtoit plus que cinq des premiers compagnons d'Ignace, Lainez, Salmeron, Brouet, Roderic & Bobadille. Ce dernier, qui étoit homme entreprenant, ſe plaignit hautement

inez eût ſeul toute l'autorité, & de-
que la Société fût gouvernée par les
ıciens profès, nommés dans les Bul-
Papes. Il vint à bout de faire approu-
ı projet. Mais ce gouvernement ne
ıe juſqu'au mois de Juillet 1558, tems
on élut un Général. Le Chapitre ſe
mois de Juin, & l'on commença par
r Lainez & Salmeron demander au
ı bénédiction. Paul IV la leur accorda
iers : après quoi, le diſcours étant
ſur ſainte Marie Magdeleine, le Pa-
éloge de cette Sainte, & leur dit qu'il
ı propos qu'ils célébraſſent, comme
es Religieux, l'Office divin, qui eſt
re à enflammer nos cœurs du feu de
ité qui brûloit celui de Magdeleine.
et avis ſi ſage du ſouverain Pontife,
›oint du goût des Jéſuites.

ez fut élu Général ; & le premier
e qu'il fit de ſon autorité, fut de faire
ıer les Conſtitutions dreſſées par le
nace, & de dreſſer un réglement pour
les, & le choix des Auteurs qu'on de-
ivre dans les matiéres de Théologie &
loſophie. C'eſt ce qui avoit été déja
›ar ſaint Ignace. Il ne vouloit pas
nſeignât des opinions contraires à cel-

XXX. Lainez élu Général. Il dreſſe un réglement pour les études.

dée aux beſoins du tems où nou
his noſtris temporibus accommoa
pourroit l'enſeigner, après qu'il e
délibéré entre les Peres de la Socié
roient trouvés les plus propres à en
jugement, & avec l'approbation

XXXI. Obſervations ſur ce règlement.

Cette addition eſt très-remar
pourroit peut-être ſuppoſer que
uniquement parler d'un corps de
mis dans un ordre & dans un ſty
venable. Mais les circonſtances
d'en juger ſi favorablement. On
termes mêmes du Décret, qu'il
changemens d'une extrême impor
des gens s'imaginoient qu'on
combattre comme il faut les Lu
nioient le libre arbitre, qu'en
principes conformes à ceux de
C'eſt ce que nous apprend le Ca
tarenus, qui mourut dès l'an 1
élevé, dit-il dans ſon Livre de
nation, des hommes qui ſe d
ennemis des Luthériens & pour c
la vérité Catholique. En voula

ux Jéſuites marchoient ſur les traces de
mauvais Catholiques, dont parloit le
rdinal Contarenus. Ainſi, dans l'eſprit de
inez, *une Théologie mieux accommodée aux*
ſoins du tems, ne pouvoit être autre choſe
'une Théologie contraire à celle de ſaint
homas touchant la grace & le libre arbitre.
ut-être cachoit-on auſſi ſous ces mots, le
ſſein d'une morale conforme aux inclina-
ns des hommes & plus accommodante.

XIII.

Lainez fit en 1561 un voyage à la Cour de
ance, & aſſiſta au fameux Colloque de
oiſſi. Il ſollicita ſi fortement en faveur de
Société, qu'il obtint enfin qu'elle fût fixée
Paris. Les Prélats aſſemblés à Poiſſi lui
nnerent tous les biens de l'Evêque de Cler-
ont, qu'on leur diſputoit au Parlement
algré quatre ou cinq juſſions de la Cour.
e Parlement avoit conſenti à s'en rapporter
u jugement des Evêques ſur cette affaire.
es Evêques en approuvant la Société, exi-
erent qu'elle prît un autre nom que celui
: Jeſus, & que l'Evêque diocéſain eût une
ntiére juriſdiction ſur elle, & un plein pou-
oir de chaſſer de la Compagnie les forfai-
urs & mal vivans. Ce ſont les termes de
acte de réception des Jéſuites en France par
Aſſemblée de Poiſſi. Le même acte conte-
oit encore d'autres conditions, & ſur-tout
elle-ci : Que les Freres de cette Compagnie
: feroient rien au préjudice des Evêques,
hapitres, Curés, Paroiſſes & Univerſités;
: renonceroient à tous priviléges contrai-
s qui ſeroient portés par leurs Bulles. Cet
te fut enregîtré au Parlement le treiziéme
: Février 1562. L'Evêque de Paris ne donna

XXXII. Les Jéſuites fixés à Paris. Avec quelles modifications.

sité. Le Recteur les interroge par ordre du Parlement.

Germain, qui étoit alors Recteu
verſité, lequel, de ſon propre n
& ſans conſulter les Facultés, l
des Lettres d'immatriculation ſo
privé du Recteur. En vertu de ces
ouvrirent leur Collége, à qui ils
le nom de Collége de Clermont d
de Jeſus. C'étoit une grande mai
appelloit la Cour de Langres, d
ſaint Jacques. Ils l'avoient ache
précédente, des legs de Duprat
Clermont. Ils commencerent à
leçons publiques le premier d'Oct
Maldonat y enſeigna la Philoſoph
nege les Humanités. Mais à pein
lége fut-il ouvert, que les oppoſi
nouvellerent. Jean Prévôt, qui f
cteur au mois d'Octobre, leur dé
exercice de claſſe, juſqu'à ce qu
montré le droit qu'ils avoient d
Les Jéſuites préſenterent Requête
ment, pour faire lever cette défenſ
donné que le Recteur les interroge
huitiéme de Février 1565. (Ce fut

; & conclut que l'on devoit pro-
:igueur contre eux, & faire dé-
:oliers de prendre leurs leçons.
e la Société préſenterent auſſitôt
Parlement pour empêcher l'effet
ence. C'eſt ce qui détermina l'U-
hoiſir Etienne Paſquier pour ſon
à nommer des Députés de cha-
pour pourſuivre l'affaire. Les
aris préſenterent en même-tems
Parlement, & intervinrent en
Univerſité, demandant qu'on ne
eres de la Société de Jeſus, ni
uliers, ni comme Collége. Eu-
ellai Evêque de Paris, le Prévôt
nds, les Echevins, le Cardinal
on Evêque de Beauvais comme
r des priviléges de l'Univerſité,
ıanceliers, de Notre-Dame & de
eviéve, les Adminiſtrateurs des
& les Ordres Religieux mendians,
t auſſi leurs Requêtes, & choiſi-
/ocats pour plaider contre la nou-
té. L'Univerſité avoit conſulté

Diverſes requêtes préſentées au Parlement contre l'établiſſement des Jéſuites.

produit la fleur du frêne, qui
d'antidote à leur venin ; & ne r
fleur à la fin de l'automne, qu
renfermé les mêmes ſerpens ; d
Providence divine n'avoit permi
de Luther & de Calvin, qu'en é
Compagnie de Jeſus, qui les d
battre. Pour montrer que cette
étoit miraculeuſe dans ſon orig
ſon progrès, Verſoris dit, qu'on
attention qu'elle avoit été inſti
homme de guerre. Il fit enſui
d'Ignace, de ſa converſion, de l
de ſes études, des premiers
qu'il aſſembla. Il rapporta la con
l'Inſtitut de la Société par Paul
fixa d'abord à ſoixante ſujets ; &
de faire remarquer ce que tout l
voit aſſez, que cette limitation
vée, ces Peres ſe multiplierent
niére ſi étonnante, que quinz
leur établiſſement, ils avoient
Provinces dans l'ancien & le no

it enſuite juſtifier ceux pour qui il
, des oppoſitions ſans nombre qu'ils
ient en France & ſur-tout à Paris, il en
que un corps tout compoſé de Saints;
mparant à pluſieurs Ordres Religieux
oient eu des contradictions dans leur
:, il prétendit faire valoir les Jéſui-
les oppoſitions mêmes qu'on formoit
établiſſement. Il eſſaya enſuite de don-
réponſes aux objections formées con-
ſtitut des Jéſuites : il vanta leur deſ-
ſement & leur humilité ; & de toutes
ſons, qui ne diminuerent rien dans la
des eſprits, de la frayeur que leur
ce nouvel Inſtitut, il conclut qu'il
entériner ſa Requête, & permettre
jeuneſſe pût être élevée ſous la diſci-
le ces nouveaux venus.

nne Paſquier parla enſuite pour l'Uni-
; & après avoir réfuté avec force le
yer de ſon adverſaire en faveur des
s, il conclut „ Que cette nouvelle
e de Religieux qui ſe diſoient de la
été de Jeſus, non-ſeulement ne de-
point être aggrégée au Corps de l'U-
rſité, mais qu'elle devoit être encore
érement bannie, chaſſée & extermi-
de la France. Il entreprit de le prou-
ar les anciennes Ordonnances & Con-
tions de l'Univerſité, & par l'origi-
l'établiſſement & les progrès des Jé-
s ; afin qu'en confrontant l'un avec
re, la Cour pût juger s'il étoit à pro-
de les incorporer dans l'Univerſité : &
par l'utilité ou le dommage qui en
voit revenir à la Religion Chrétienne,
écialement à la France, ſi on les adr-

XXXVI. Plaidoyer d'Etienne Paſquier contre les Jéſuites.

Continuat. de M. Fleuri, pag. 287. & ſuiv.

„ dans une grande tranquillité.
„ ſuite à l'Inſtitut des Jéſuites,
„ gine, & à ſon progrès, il dit
„ rité du ſaint Siége, étant reje
„ Luthériens d'Allemagne, ces Pe
„ trerent au Pape, que leur pr
„ étoit de reconnoître le ſouvera
„ au-deſſus de toute autre Puiſſan
„ n'y avoit aucun Prince ni auc
„ qui ne dût ſe ſoumettre à ſes
„ cette flatterie fit plaiſir à Pau
„ voyant que tous les Religieux
„ dre étoient autant de nouveau
„ penſa qu'il ne pouvoit mieu
„ de les approuver ; que ce fut
„ avec certaines limitations.

Paſquier ajoûta „ que le Pape
„ mit d'abord que d'être ſoixa
„ qu'en 1543 & 1550 cette reſt
„ rendoit la permiſſion moins d
„ fut révoquée par Jules III, &
„ fut permis dès-lors de recevoi
„ ſujets qu'ils en trouveroient ;
„ qui avoit déterminé l'Evêque d
à les attirer à Paris ſous les

s'étoit oppoſé formellement à tou-
Requêtes, & leur avoit remontré
, que s'ils vouloient ſe retirer du
ils pouvoient, ſans introduire un
Ordre, faire profeſſion dans quel-
igion ancienne approuvée par les
onciles ; qu'il y avoit des Béné-
, des Bernardins, les Ordres de
t de Prémontré, les quatre Or-
mendians, & d'autres dont la
ité avoit tiré de grands avantages ;
que celui qu'ils vouloient établir,
ndé ſur un événement fort incer-
ue le Parlement, non content de
ntrances, eut recours à la Faculté
logie, laquelle après avoir mûre-
libéré ſur cette affaire, réſolut de
cet Inſtitut, comme tendant à la
on de l'état régulier & ſéculier.
fut ce qui obligea les Jéſuites de
leurs inſtances, juſqu'à ce que l'oc-
ût favorable pour préſenter une
à la Cour, & demander qu'elle
t leur Inſtitut, non en forme de
n, mais comme Collége ; à la char-
s n'entreprendroient rien au préju-
Roi, des Evêques, des Curés &
es, & de leur part en proteſtant
ncer à tous priviléges, qui leur
été accordés à ce contraires. Que

„ les Peres ſeroient tenus de pre
„ tre nom que celui de Jéſuites,
„ de Jeſus, & qu'ils ſeroient
„ ſe conformer en tout & par-tou
„ poſition du droit commun, ſa
„ cune entrepriſe ſur le ſpirituel
„ porel, au préjudice des Evêq
„ préalablement ils renonceroien
„ léges portés par leurs Bulles; q
„ cette approbation ſeroit de n
„ ne ſeroit point miſe à exécutic
„ ta, que comme c'étoit toujour
„ bation, ils travaillerent à la f
„ & qu'ils la préſenterent au Par
„ ayant obtenu un Arrêt, ils ac
„ maiſon appellée la Cour de L
„ la rue ſaint Jacques, pour y
„ demeure. Que là, au mépris
„ tions qui leur avoient été enj
„ avoient fait mettre cette inſcri
„ portail, *le Collége de la Socié*
„ qu'ils y recevoient toute ſort
„ tant penſionnaires qu'externe

tra dans le détail des membres
oient la Société ; „ ils ſont,
e deux ſortes, de la grande Ob-
, & de la petite. Ceux-là ſont
quatre vœux, ajoûtant aux trois
; un vœu particulier d'obéir au
de le reconnoître au-deſſus de
exception. Ceux-ci ne ſont liés
eux vœux ; l'un de fidélité, qu'ils
it au Pape ; l'autre d'obéiſſance
urs Supérieurs & Miniſtres Paſ-
ûte, que ces derniers ne ſont
u de pauvreté ; qu'il leur eſt per-
ſſéder des Bénéfices ſans diſpenſe,
de leurs peres & meres, d'ac-
; terres & des héritages, comme
ient fait aucun vœu ; & il dit
t la voie par laquelle ils avoient
it de biens & de richeſſes dans
: ſur quoi il rapporta les moyens
oyoient pour cet effet, & fit re-
que ce n'étoit pas ſans deſſein

„ grands privileges, qui lui
„ droit commun. Que plus elle
„ ſoumiſe au ſouverain Pontif
„ devoit être ſuſpecte aux Fran
„ reconnoiſſant le Pape comme
„ Prince de l'Egliſe, croyoien
„ étoit obligé d'obéir aux ſain
„ aux Conciles Œcuméniques,
„ pouvoit rien prononcer conti
„ me & contre les Rois, ni rien c
„ tre les Arrêts de la Cour ni
„ dice, dans l'étendue de leur
„ Puis il ajoûta, que ſi l'on
„ fois ces nouveaux ſectaires, ce
„ rir autant d'ennemis dans le ſe
„ me, qui ne manqueroient p
„ clarer contre le Roi. Enſuit
„ aux Conſeillers : Vous, dit-
„ frez les Jéſuites, vous voyez
„ & vous le tolerez ; quelque j
„ rez auſſi les premiers Juges c
„ damnation, quand vous ver
„ Chrétienté troublée par une
„ dont on ne connoiſſoit ni les
„ les deſſeins. "

tems. Il plaida long-tems avec un
nd ſuccès dans le Parlement, où il
eſque toujours chargé des plus bel-
es, & où il étoit tous les jours con-
mme un oracle. Il mourut à Paris
5. Il acquit une parfaite connoiſ-
ans l'hiſtoire, & particuliérement
elle de France. On en peut juger
1 volume des Recherches *in-folio*,
grande réputation, ajoûte Moréri,
it pas à couvert des traits de quel-
nemis, & entre autres du Pere Ga-
éſuite, qui l'attaqua violemment
après ſa mort " Quatre autres Jé-
:ribanius, Lafon, Richeome & Fé-
Grace, l'avoient horriblement dé-
ndant ſa vie. Il ne tient point à ces
s, qu'Etienne Paſquier ne ſoit un
dangereux hérétiques qui aient at-
Égliſe. Cependant MM. de Sainte
en ont fait un grand éloge, & il eſt
qu'il a toujours été très-attaché à la
1 Catholique, & qu'il a toujours paſſé
Magiſtrat d'un mérite diſtingué. Il
trois fils, tous dignes, dit Moréri,
r ſon nom. Le premier fut Avocat
en la Chambre des Comptes, le ſe-
aître des Requêtes, & le troiſiéme
r des Comptes. L'outrage que le Pere
fit à leur pere après ſa mort par trois
diffamatoires, obligea ſes enfans à
ſa mémoire par un Livre imprimé
avec privilége du Roi. On trouve

qui ſe picquoit de bel eſprit.
échantillon. A ce mot *Sot*, le
que Paſquier eſt un ſot par na
becquarre, ſot par bémole,
haute gamme, ſot à double ſe
double teinture, ſot en cramoi
tes ſortes de ſottiſes. Il finit ſ
des Recherches des Recherche
fant la parole au célébre Magi
puis pluſieurs années. Adieu ma
Adieu plume ſanglante. Adieu
conſcience. Adieu Monophile
Adieu homme ſans humanité.
tien ſans Religion. Adieu capi
ſaint Siége de Rome. Adieu fi
l'Egliſe, qui publiez & augm
probres de votre Mere. Adie
coups de tonnerre qui vous enſ
d'autres montagnes que dans v
Adieu juſqu'à ce grand Parle
vous ne plaiderez plus pour l'U
C'en eſt aſſez de ces beaux adi
nent trois pages du Livre du
Ces excès ne mériteroient pas c

ſa modeſtie, ſa douceur & toutes les
rtus.

e Paſquier eut achevé le plaidoyer, XXXVIII.
s avons rapporté un extrait, Ver- Concluſions
iqua ; & enfin Jean-Baptiſte du contre les Jé-
iſant la charge de Procureur Géné- ſuites. Ces
uta la matiére & conclut à l'exclu- Peres ne peu-
Jéſuites, particuliérement parce vent venir à
oient prêté ſerment à un Général bout de ſe
Eſpagnol ; qu'étant étrangers, on faire aggréger
t point leur confier l'éducation de à l'Univerſi-
ſe ; & qu'étant liés par des vœux, té.
voient pas être reçus dans l'Univer-
aris, pour y enſeigner publique-
l'égard de la fondation faite par
de Clermont, il propoſa d'établir
n Collége, des biens laiſſés par ce
qui porteroit le nom de Clermont,
on feroit Principal un honnête hom-
i ne ſeroit d'aucun Ordre Régulier,
moins de la Société des Jéſuites.
dura deux audiences, & les Jéſuites
ient devoir ſuccomber : mais ils
déja de fortes recommandations. Les
urent appointées au commencement
565, & par ce moyen les Jéſuites,
aggrégés au corps de l'Univerſité,
a liberté de continuer leurs leçons
ement. Ce qui arriva dix ans après,
combien la Société avoit de puiſſans
urs. Le Pape Grégoire XIII, dit le *Tom. XXXV.*
ateur de M. Fleuri, donna en 1575 *p.* 288.
on aux Cardinaux de Bourbon & de
de procurer l'union des Jéſuites avec
rſité de Paris, & la propoſition en

a toujours permis dans les mên
ſans que les Jéſuites aient pû r
aggrégés.

X V.

XXXIX. L'Univerſité pourſuit de nouveau les Jéſuites. Les Curés de Paris s'uniſſent à elle pour la même cauſe.

Continuat. de M. Fleuri, To. XXXVI. pag. 494. & ſuiv.

En 1594 ces Peres ayant re
ſerment de fidélité à Henri IV
ſaiſit cette occaſion pour repre
qu'elle avoit avec eux. Il fut
réſolu dans une aſſemblée, par
bres des quatre Facultés, qu
gner les Jéſuites. Ils le furen
l'Univerſité demanda dans ſa R
lement, que le procès ayant é
depuis tant d'années, & l'inſt
rie, & tous les faits qu'elle al
eux étant néanmoins de notori
le Parlement interposât ſon aut
ces Peres, non-ſeulement de tou
de Paris, mais de toute la Fr
cet effet le Procureur du Roi i
l'affaire. Le Parlement réponda
te de l'Univerſité, fit citer les J
paroître. Claude Duret leur A
rut, & le douziéme de Juill

rs après, Louis Dolé, auſſi Avocat en lement, plaida pour les Curés de Paris, étoient intervenus dans la cauſe, accu- les Jéſuites d'entreprendre ſur leurs its, & de troubler la hiérarchie eccléſia- ique. Claude Duret qui parla enſuite, ne ça pas à propos de relever les faits avan- dans les autres plaidoyers. Il dit entre tres choſes, qu'on n'étoit point fondé à mander l'expulſion des Jéſuites, puiſqu'ils ient établis en vertu d'un Arrêt rendu il y oit trente ans.

Mais les Jéſuites ſe fondant principale- ut ſur le crédit de leurs amis, les firent ir; & ils en furent ſervis avec tant de zé- , que le procès fut appointé, & que la our ordonna que les Requêtes de l'Univer- é & des Curés de Paris ſeroient jointes au- t procès, comme en étant une dépendan- , pour être fait droit ſur le tout, par un ul & même Arrêt. Le Cardinal de Bour- on, quoique dangereuſement malade, fut n de ceux qui agirent plus vivement pour s Jéſuites en cette occaſion. Le Baron de oſni agit auſſi très-fortement auprès du oi, & écrivit au Chancelier & au Con- il de ſa Majeſté, pour recommander l'af- aire des Jéſuites. Le Duc de Nevers préſenta eux Requêtes au Parlement en leur faveur. nfin tant de perſonnes de diſtinction s'inté- ſſerent pour eux, que ſur les concluſions u Procureur Général, pour lequel Antoine guier porta la parole, les Jéſuites furent n ore maintenus par proviſion dans leurs onctions, & continuerent d'enſeigner. Mais uelques mois après, ils furent bannis du oyaume à l'occaſion de l'attentat fait ſur la

Ibid.

Directoire des études que fait dreſſer Aquaviva Général des Jéſuites.

Monté-Major enſeigne de faux principes ſur la Grace. Il eſt combattu par l'ancez ſavant Dominicain.

ſieurs choſes importantes, ar
Société pendant les vingt derni
ſeiziéme ſiécle, & dont nous
encore eu occaſion de parler.
viva élu Général en 1581,
cette place pendant trente-qu
ſembla ſix Jéſuites qu'il prit
Royaumes de Portugal, d'Eſpa
ce, d'Autriche, d'Allemagne
il les chargea de dreſſer un
études. Quand ils eurent mi
main à leur ouvrage, Aquav
dans la Société, & le fit impr
en 1586 ſous ce titre : Régler
études, dreſſé par les ſix Comm
més par le R. P. Général. Ce
en paroiſſant confirmer ce qui
dans les Conſtitutions toucha
avec laquelle on doit ſuivre ſa
permet néanmoins de l'abando
article eſſentiel de ſa doctrine.
pital, débarraſſé des termes ſcc
ployés par le Réglement, c'eſt
mue & détermine les volontés

qui qualifierent la doctrine de Mon-
r de téméraire & d'erronée.

XLI. Théſes des Jéſuites Leſſius & Hamelius cenſurées par la Faculté de Théologie de Louvain.

les théſes que ſoutinrent à Lou-
elques années après, les deux Jé-
:ſſius & Hamelius, firent beaucoup
bruit. Leſſius étoit né près d'Anvers
., & étoit entré dans la Société à
dix-huit ans. Etant venu enſeigner
logie à Louvain avec Hamelius ſon
en 1585, il fit l'année ſuivante
des théſes publiques, ſur l'Ecriture
la Providence, la Grace, & la Pré-
ion. La Faculté de Théologie de Lou-
fit extraire un très-grand nombre de
ions, qui furent enſuite réduites à
uatre. Il y en a trois qui ont rap-
inſpiration des Livres ſaints, & qui
ſſent le ſouverain reſpect que nous
avoir pour les divines Ecritures. Tou-
autres propoſitions cenſurées, rou-
: les matiéres de la grace & de la
nation. „ Les Docteurs de Louvain
la cenſure qu'ils firent de ces propo-

Continuat. de M. Fleuri,

„ ſeulement les vaines objec
„ preſque toutes les plaintes d
„ Marſeille, qui ont combattu
„ doctrine de S. Auguſtin en F
„ qu'il ſoit conſtant que le ſain
„ réprimés par le Pape Céleſtin
„ enſuite en preuve, pour fair
„ deux Profeſſeurs Jéſuites n
„ point d'autres objections que
„ mipélagiens ; & à meſure qu'i
„ chacune des propoſitions, il
„ par les autorités de l'Ecritur
„ ſaint Auguſtin, de ſaint Proſ
„ Fulgence " Le Continuateur
rapporte les trente-quatre prop
ſurées, & continue ainſi.

„ Cette cenſure eſt raiſonnée
„ ment chaque propoſition eſt q
„ on oppoſe auſſi à chacune, d
„ mels de l'Ecriture & des Per
„ préface qui précéde la cenſu
„ éteurs rapportent pluſieurs de

s illuſtres, c'eſt outrager les uns & les
res, que de ne pas déférer à cette au-
ité. La ſeconde, parce que les propo-
ons condamnées tendent à faire croire,
'il y a un partage réel de ſentimens dans
gliſe ſur la matiére de la grace & du li-
e arbitre, & que l'Egliſe d'Orient eſt di-
ſée ſur ce point d'avec l'Egliſe d'Occi-
nt. La troiſiéme, parce que ces mêmes
opoſitions renouvellent & reſſuſcitent
utes celles des Sémipélagiens de Mar-
ille, ſi ſolemnellement condamnées par
ſaint Siége, entre autres par le Pape
éleſtin. La quatriéme, parce que les
onſéquence de cette doctrine ſont égale-
nent contraires à la vérité, & nuiſibles
u ſalut des ames. C'eſt pourquoi, ajoû-
ent les Docteurs en s'adreſſant aux Jéſui-
es, nous vous prions par les entrailles de
Jeſus-Chriſt, de quitter tout préjugé, de
ous défaire de vos préventions, & d'exa-
miner ſérieuſement & devant Dieu cette
ffaire, afin de revenir à de meilleurs ſen-
imens. Ils leur rappellent le titre de So-
iété de Jeſus, qu'ils ont pris, & les preſ-
ent de ne plus s'étudier à détruire la force
: l'efficacité de celui dont ils ſe glorifient
e porter le nom. Ils les font auſſi ſouve-
ir que leur Pere Bellarmin, en traitant
même matiére dans la même chaire où
enſeignoient, avoit profeſſé une doc-
ine oppoſée à la leur. Enfin ils les ſoli-
itent de ne plus s'appliquer qu'à édi-
r l'Egliſe par leurs bons exemples, com-
le doivent faire des Prêtres & des Re-
ieux.

Auſſitôt que cette cenſure fut arrêtée,

XLII. La Faculté de Douai ſe joint à celle de Louvain pour cenſurer les mêmes Jéſuites.

„ on en fit pluſieurs copies pour être diſtri-
„ buées dans les Pays-Bas ; & l'on en envoya
„ à l'Archevêque de Malines, & aux Evê-
„ ques du Ruremonde, d'Ypres, de Boſle-
„ duc, d'Arras, de Namur, & à l'Evêque
„ nommé de ſaint Omer. La Faculté de
„ Douai, où le ſavant Eſtius profeſſoit alors
„ la Théologie, ſe joignoit à celle de Lou-
„ vain, qu'elle regardoit comme ſa mere.
„ Le quatriéme de Janvier 1588, on eut
„ ſoin d'envoyer des copies de la cenſure à
„ tous les Evêques des Pays-Bas, qui n'en
„ avoient pas encore reçu, de même qu'aux
„ Chapitres des Diocèſes dont le Siége
„ étoit vacant. La Faculté de Louvain fit
„ plus : car voulant perpétuer autant qu'elle
„ pouvoit, ſes ſentimens ſur les matiéres
„ controverſées, elle inſtitua une leçon pu-
„ blique de Théologie, pour réfuter les
„ opinions de Leſſius. Elle chargea de cet
„ emploi Jacques Janſon... Il étoit fort ami
„ de Michel Baius ; & le célébre Janſénius
„ Evêque d'Ypres avoit été ſon diſciple... La
„ cenſure de la Faculté de Théologie de Douai
„ eſt conçue en termes plus forts que ne l'étoit
„ celle de Louvain. Eſtius l'avoit compoſée
„ par ordre de ſes confreres ; & elle avoit été
„ portée aux inſtances de Jean Hanchain
„ Archevêque de Malines, de Louis de Bar-
„ laimont Archevêque de Cambrai, & de
„ Guillaume Lindanus Evêque de Gand. Elle
„ condamne d'abord les trois premiéres aſ-
„ ſertions ſur l'Ecriture ſainte, comme té-
„ méraires & propres à avilir la dignité &
„ la majeſté des Livres ſacrés, qui ont été
„ dictés par le Saint-Eſprit... Elle paſſe en-
„ ſuite aux propoſitions qui regardent la pré-

ievêque de Malines, qui avoit été
lus zélés promoteurs de cette cen-
oit prêt, conjointement avec ſon
l'Archevêque de Cambrai, d'aſ-
des Conciles provinciaux, pour
les cenſures épiſcopales, qui pro-
nt dans tous les Pays-Bas les opi-
: Leſſius. Les Hiſtoriens de la So-
rivent ſur ce ſujet dans l'Image
premier ſiécle, que leurs adver-
harnés à les couvrir de honte & de
n, ſuſciterent contre eux le plus
ombre des Evêques, & pluſieurs
es de Chanoines, pour fortifier les
des deux Univerſités : Que les
ques de Malines & de Cambrai
ſoient à aſſembler en Synode les
leurs Suffragans, pour examiner
mes condamnés par les deux Fa-
& les proſcrire dans toute la Flan-
mme les reſtes impies des Maſſi-
de Pélage, & condamner la So-

XLIII.
Les Evêques des Pays-Bas ſe diſpoſent à prononcer un jugement canonique contre l'erreur. Les Jéſuites ſollicitent à Rome pour faire arrêter ce jugement.

„ mé Jacques Baius, neveu de M
„ Chancelier de l'Univerſité, il
„ fenſe de l'Univerſité, & acc
„ Ecrit les Jéſuites, d'avoir ſou
„ me, au grand ſcandale des fidé
„ me doctrine de leur Pere Leſſi
„ l'atteſtoit Heſſelius dans ſes L
„ voir inſinué que la doctrine de
„ ſur la grace & la prédeſtinati
„ plus ſuivie dans les écoles Cat
„ qu'elles tenoient des opinions
„ de s'élever enfin comme des fu
„ le jugement des Evêques qui
„ prouvé la cenſure. "

XLIV. Le Pape Sixte-Quint ſe réſerve la connoiſſance de cette affaire.

Les ſollicitations du Généra pour empêcher que les Evêques d ne tinſſent des Conciles provinci tout l'effet que les Jéſuites pouv tendre. Pour réuſſir on fit uſag tions ultramontaines. Sixte-Qu alors ſur le ſaint Siége, donn précis à ſon Nonce dans les Pays pêcher que les Evêques n'entraſſe dans cette affaire. Il ſe fondoit ſ

t fauſſe, & injurieuſe aux Evê-
:lle prive d'un droit qu'ils ont reçu
hriſt. L'Egliſe de France fait pro-
ı reconnoître la fauſſeté. Il réſulta
ɔnduite de Sixte-Quint, un très-
fet : comme il ſe réſerva l'affaire,
:s, dont le zéle fut arrêté, n'em-
pas le progrès de l'homme enne-
ans ces commencemens ne ſemoit
'en tremblant.

XVII.

:ette même année 1588 que parut
ge du fameux Jéſuite Molina, qui
ɔas à occaſionner de grands trou-
.ivre écrit en latin, étoit intitulé :
de la grace & du libre arbitre.
e Bannez ſavant Dominicain l'at-
ımme renouvellant les dogmes er-
:crits par l'Inquiſition générale de
ins la condamnation des propoſi-
ere Monté-Major Jéſuite en 1581.
ina avoit obtenu du grand Inqui-
Portugal la permiſſion de le faire

Les plaintes ſi bien fondées de
: firent aucune impreſſion ſur Mo-
: ſentoit protégé par le Cardinal
.hiduc d'Autriche, frere de l'Em-
dolphe & alors Vice-Roi de Por-
ı étoit parent & allié de François
ancien Général de la Société. Mais
contenance qu'il affectoit de faire

XLV.
Molina publie ſon Livre de la Concorde & du Libre arbitre. Soulevement qu'il excite. Réclamation contre la nouveauté. Zéle du Jéſuite Henriquez.

Continuat. de M. Fleuri, To XXXVI. p. 581.

tant plus volontiers le jugement
du Livre de la Concorde de la
libre arbitre, que c'eſt un confr
lina qui parle, & dont par conſ
moignage ne peut être ſuſpect.,
„ dit Henriquez en parlant
„ parle ſans retenue contre la ſ
„ ne, reçue & affermie de lo
„ & dont les Théologiens les pl
„ bles de toute l'Eſpagne, ou pl
„ que toute la terre ſont en poſ
„ parle ainſi ſans être arrêté p
„ du ſaint Office qu'il n'ignore
„ léve à la maniére des hérétiq
„ pudeſce contre les ſaints Pe
„ été remplis de l'eſprit de Sage
„ nonce contre eux des blaſphê
„ de ceux de leurs ſentimens q
„ logiens tiennent pour certain
„ bles, il les traite de dangereu
„ ſont l'occaſion de diverſes er
„ détruiſent le libre arbitre. Il
„ vant qu'il eût fait ſon Livre
„ mes Peres, ni les Conciles,
bien compris, & n'ont point

nce n'étoit réprimée, elle s'éten- Théologien Jéſuite du ſyſtême de Molina.
ntôt à d'autres erreurs. Il l'accuſe
la porte aux erreurs des Pélagiens
mipélagiens, & de ſouſtraire beau-
choſes à la Providence de Dieu. Il
: que cet Ouvrage devoit abſolument
crit. „ En effet, dit-il, il n'eſt pas
: de le corriger, étant tout pétri de
s dangereux & erronés, qui ſe trou-
primés dans une infinité d'endroits.
Livre prépare la voie à l'Antechriſt,
ffectation avec laquelle il reléve les
naturelles du libre arbitre contre les
s de Jeſus-Chriſt, les ſecours de la
& la prédeſtination. " Henriquez
t la ſeconde cenſure où il parle avec
orce, par l'ordre du Pape Clément
y fait mention de la premiére. „ On
lonné le même ſoin, dit-il, d'exa-
le livre de Molina, aux Théologiens
gne les plus diſtingués par leur ſcien-
ſque toute la doctrine de ce livre leur
reſſuſcirer les anciennes erreurs des
ens & des Demipélagiens. " Surquoi
ez entre dans un grand détail d'er-
ichant la grace & la prédeſtination :
oi, il conclut en ces termes : „ Si
le doctrine vient à être ſoutenue par
mmes ruſés & puiſſans, qui ſoient
tes de quelque Ordre Religieux, elle
toute l'Egliſe en péril, & cauſera
te d'un grand nombre de Catholi-
" Nous laiſſons le Lecteur faire ici
e ſes réflexions. Telle eſt l'idée qu'a-
Livre de Molina, Henriquez, qui
ré, auſſi-bien que lui & un an avant
ins la Société, du vivant de ſaint

Ignace. Il mourut à Tivo
avoit profeſſé à Salamanqu
avoit pris ſes leçons.

XLVII. Combien ce ſyſtême eſt pernicieux. Ses ſuites étonnantes.

Le jugement que ce Thé
porta du Livre de Molina, ſ
tement avec ce qu'en dit le
ſon Hiſtoire des Congrégati
„ Je dirai, aſſûre ce ſavan
„ ce qui n'eſt conteſté preſqu
„ que le principal but de Mo
„ troduire une nouvelle Thé
„ la Grace divine, de ferme
„ leſquelles avoient march
„ d'en ouvrir de nouvelles j
„ nues & pleines de danger
„ lever orgueilleuſement c
„ guſtin, & contre les autr
„ avoient triomphé du Pélag
trouve auſſi une très-juſte i
Molina dans l'excellent Liv
Dieu ſur les créatures, ou
Phyſique, imprimé à Paris a
& privilége. Le Livre de Mo
tes les plus étonnantes. Il
plûpart des grandes affaires
la fin du ſeiziéme ſiécle. L'
cauſe de ce Livre à Rome f
célébres Congrégations *de A*
croyons pas devoir entamer
affaire, qui appartient plutô
me ſiécle, auquel il eſt pl
renvoyer toute entiére.

TICLE XXII.

ment de pluſieurs autres nou- aux Ordres Religieux.

I.

e des Freres Mineurs étoit tombé un étrange relâchement, lorſqu'un atthieu Baſchi ſe crut ſuſcité de y rétablir la ferveur. Cet homme ans le Duché d'Urbin en Italie, & ré de bonne heure au Couvent de oni, où il avoit pris l'habit des ieurs. Touché du relâchement de , il ſe ſentit fortement porté à em- e vie plus pénitente, & une pau- étroite. A force d'y penſer, il entendre une voix du Ciel, qui it d'obſerver la Régle de S. Fran- ettre. C'étoit en 1526. Dès-lors il obe d'une étoffe groſſiére & rude, à celle que portoit, diſoit-il, ce- i étoit apparu pluſieurs fois; & il t la tête d'un capuchon pointu, c'eût été le véritable habit de ſaint Dans cet équipage il ſortit furtive- on Monaſtére & vint à Rome. Son aordinaire lui attira pluſieurs fâ- ventures.

eu Baſchi étant arrivé à Rome, alla m, monta dans les appartemens, a juſqu'au cabinet de Clément VII,

I. Origine des Capucins. Matthieu Baſchi ſe préſente devant le Pape.

Continuat. de M. Fleury, Tom. XXI. p. 456.

que d'obſerver la Régle de mor
François, comme je l'ai promis
eſt certain que ſaint François ne p
habit fort vil, avec un capuch
ſans ſcapulaire, ſemblable à cel
tre Sainteté me voit revêtu. C
forme de l'habit des premiers
neurs. Après avoir verſé beaucou
& prié, j'ai reconnu que c'étoit
du Ciel. C'eſt la cauſe qui m'a c
pieds de votre Sainteté, eſpér
d'elle qu'il me ſoit permis de po
bit, & d'obſerver la Régle de
ſois dans des hermitages, prêch
de Dieu, & travailler au ſalut des
pécheurs. Le Pape, après lui avc
ſieurs queſtions, lui accorda tout
mandoit, exigeant ſeulement qu
ſentât une fois tous les ans au C
Freres Mineurs, en quelque endr
aſſemblé.

M. Matthieu Baſchi gagne des compa-

Le Frere Matthieu Baſchi alla
cher de tous côtés la parole de Di
mença par la Marche d'Ancone.

a tthieu s'étant préſenté à leur Chapi-
ral, fut arrêté & mis en priſon par
u Provincial; mais la Ducheſſe de
no en ayant été informée, écrivit à
incial, & le menaça en termes très-
ue s'il ne lui renvoyoit libre le Frere
:u, elle alloit s'en plaindre au Pape
:le. Elle manda auſſi le Gardien du
t de Camerino, & l'intimida ſi fort,
itthieu Baſchi fut délivré. Celui-ci
ſitôt excuſer les Freres Mineurs au-
la Ducheſſe, qui lui promit de l'aſſi-
on autorité & de ſes biens. Frere Baſ-
dit la même année 1526 ſon cher
gnon le Frere François : mais il en
un autre, nommé Louis, Prêtre &
lineur. C'étoit un homme qui brûloit
pour prêcher par-tout cette nouvelle
: Il eut la hardieſſe de demander au
:ial un Couvent pour ceux qui l'em-
)ient. La réponſe que l'on fit à ſa re-
fut de le mettre en priſon. En étant
u de tems après, il alla à Rome avec
tres de la Ducheſſe Camerino, & ob-
Pape tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter.
res Mineurs maltraiterent encore ces
à nouveaux capuces, & les regar-
comme des apoſtats; mais enfin la
ion du Pape les mit à l'abri de la per-
n. En peu de tems ils firent des pro-
rprenans, & ſe multiplierent d'une
e tout-à-fait extraordinaire.

III. Bernardin Ochin eſt élu Général du nouvel Ordre des Capucins.

1534 Bernardin Ochin, qui étoit de
, & s'étoit engagé dans l'Ordre des
Mineurs, embraſſa la réforme des Ca-
. Il contribua beaucoup au progrès de
dre naiſſant, & en fut élu Général:

faiſoient regarder comme un hon
ſeux. Ce n'étoit pas ſeulement l
en portoit ce jugement : les
Seigneurs & les Princes ſouver
roient comme un Saint. Lorſqu
leur Palais, ils alloient au-deva
lui rendoient des grands honneu
compagnoient des plus grandes r
fection & de confiance. Cet hy
recours à toute ſorte d'artifices,
mer l'opinion ſi avantageuſe qu
conçue de lui. Il alloit toujour
ſes voyages ; & lorſque les Pri
çoient de loger chez eux, la r
des Palais, le luxe des habits
pompe du ſiécle, ſembloient
faire perdre de ſon amour pou
& pour la mortification. On n
de ſa vertu dans toute l'Italie,
putation facilitoit le progrès d
dre. Il étoit ſavant, quoiqu'il
beaucoup de latin ; & quand
langue naturelle, il s'énonçoit
grace & de facilité, que ſes di

n fut très-ſurpris quand on vit tout d'un cet homme ſi renommé, quitter le Gé- lat des Capucins, embraſſer l'héréſie de ier, & aller à Genéve épouſer une fille ucques, qu'il avoit débauchée en paſſant cette ville. L'orgueil le précipita dans abyſme : il ne put réſiſter au dépit qu'il de n'avoir point obtenu un chapeau de dinal, qui avoit toujours été l'objet de ambition. Ce ſéducteur paſſa enſuite en gleterre, où il inſpira aux jeunes gens goût pour les nouvelles erreurs, & du mé- pour les pratiques de l'Egliſe les plus iennes & les plus vénérables. La honteuſe ſtaſie d'Ochin n'empêcha pas l'Ordre des ucins de ſe multiplier de plus en plus, de s'étendre dans toutes les différentes tions de l'Egliſe. Ochin alla en Pologne, ù il fut chaſſé en 1567. Il ſe retira en ravie où il mourut de la peſte. On a de un très-grand nombre d'Ouvrages, dont plûpart ont été imprimés en Allemand ou Latin. Mais il n'eſt pas fort néceſſaire n donner ici le catalogue. Ses Sermons ls ſont quatre volumes in-octavo. La ùpart de ſes Ouvrages ont été traduits en lemand ou en Latin. Ochin écrivoit en alien.

IV. Son apo ſie. Muta cation d l'Ordre d Capucins.

II.

Gaëtan de Thienne eſt regardé comme le incipal Fondateur des Théatins. Il nâquit Thienne, bourg appartenant à ſa famille ns la Seigneurie de Veniſe. Sa mere le it dès ſon enfance ſous la protection de la inte Vierge, & il eut le bonheur de rece- ir une éducation chrétienne. Etant encore nfant il avoit le ſérieux & la gravité d'un

V. Inſtitutio des Théatin

vieillard, & montroit que Dieu é
que objet de ſes déſirs. Il étoit tend
patiſſant pour les pauvres. Il fit
progrès dans l'étude, & ſa ſcience
beaucoup de réputation. L'air de
Rome, ſi funeſte à tant d'autres,
rompit point. Après la mort du
II qui lui avoit donné un emploi
tia pour ſe conſacrer à l'inſtruc
ſoulagement des pauvres. Il ſe li
liérement avec Jean-Pierre Caraffe
chevêque de Théate, Paul Conſig
niface Colli. Ces quatre amis ſe
inſpirés d'établir un Ordre de C
liers, dont le but fût de travaill
mer le Clergé. L'entrepriſe étoi
mais s'appuyant ſur le ſecours de
ſe préſenterent au Pape Clément
lui demander ſon approbation. L
tenue, ils renoncerent à leurs b
leurs emplois, & firent leurs vœu
On élut pour leur Supérieur, Jean-
raffe, à qui le Pape voulut toujo
ver le titre d'Archevêque de Théat
du nom de cette ville, que ces C
liers ont pris le nom de Théati
ont toujours gardé depuis. Jean-
raffe fut depuis Pape ſous le no
IV, comme on l'a vû ailleurs.

La fin de l'Inſtitut de ces nouve
fut 1. de rétablir la pureté des m
mour de l'étude, & la régularité
Eccléſiaſtiques. 2. De travailler
revivre le deſintéreſſement, en fi
Clercs ſur les maximes de la pauv
gélique. 3. De rétablir par-tout
dans le lieu ſaint, en inſpirant

& la piété qui doivent animer tou-
rémonies extérieures. 4. De purger
: de vérité de tout ce qu'on y avoit
de bas & de profane. 5. De pour-
ır-tout les nouvelles héréſies, d'aſ-
malades, & d'accompagner les cri-
u ſupplice. L'exécution de ce plan
ıit être que très-utile à l'Egliſe ; mais
e expérience faiſoit voir de plus en
ıe les meilleurs établiſſemens dégé-
bientôt de leur premiére ferveur, &
arement le ſuccès que les pieux fon-
ın avoient eſpéré. La vûe des maux
glise étoit accablée, occupoit ſans
étan, qui fut Supérieur du nouvel
après Caraffe. Il mourut ſur la cen-
ır le cilice en 1547 âgé d'environ
ingt-ſept ans. Il avoit eu la con-
avant ſa mort, de voir ſa Con-
n répandue dans pluſieurs villes.
el Ordre fit encore du progrès dans

Le Cardinal **Mazarin** les fit venir
n 1644, & leur acheta une maiſon
des galeries du Louvre, où ils en-
n 1643. C'eſt celle où ils ſont en-
ourd'hui.

III.

e tems après l'établiſſement des Théa-
ſe forma à Milan une nouvelle Con-
n de Clercs Réguliers. Ce furent trois
mmes Italiens, François-Marie Za-

VI. Congréga-tion des Barnabites.

exempta de la juriſdiction des
On les appelle auſſi Barnabites
qu'ils avoient une grande dévot
Barnabé qui paſſoit pour avoir fo
de Milan, ou parce qu'ils firen
miers exercices dans une égliſe
nes Réguliers dédiée ſous le nom
Apôtre. Cette Congrégation a pl
léges en Italie, & quelques-uns
en Savoie, & ailleurs. Le but
bliſſement étoit à peu près le m
lui des Théatins. On ſentoit la
réformer le Clergé; & l'on éto
avec raiſon, que l'on ne pourr
aux maux de l'Egliſe, tant que c
état ſont le ſel de la terre, par
à la corruption du ſiécle. La ſuit
combien ces ſortes d'établiſſem
peu de proportion avec les beſ
gliſe.

IV.

VII. Jean nâquit dans le Diocèſe
Freres de la Portugal vers la fin du quinziém

Sébaſtien dans l'hermitage de ſon
voulut entendre ce célébre Prédica-
en fut ſi touché, que fondant en
l pouſſa dans l'égliſe de grands cris,
ent paſſer pour un inſenſé. Il ſe
la poitrine, ſe déchiroit le viſage,
it la barbe & les cheveux, ſe rou-
la boue, déteſtant ſa vie paſſée &
toutes ſes forces, Miſéricorde. Les
: pourſuivirent à coups de pierre, &
chez lui tout couvert de ſang. Il ſe dé-
ur le champ de tout ce qu'il pouvoit
c réduit à une pauvreté entiére, il
: nouveau dans la ville nuds pieds &
, en chemiſe & en caleçon, comme
tique. Il entra ainſi dans la Cathé-
ù il ſe proſterna en criant qu'il étoit
l pécheur. Quelques perſonnes n'é-
perſuadé qu'il fût véritablement in-
e menerent au ſaint Prêtre Avila,
l jugeât lui-même de ces tranſports
inaires que ſon Sermon paroiſſoit
cités.
voulut lui parler en particulier. Lorſ-
n ſe vit ſeul avec ce grand ſerviteur
, il ſe jetta à ſes pieds, lui fit une
on de toute ſa vie, & lui expoſa les
qui le portoient à contrefaire l'in-
Avila ne crut pas devoir s'oppoſer à
: de mortification, ſi extraordinaire
ıtraire aux régles communes, & lui

ientoit a baiſer a tout le monde ; plus petit enfant lui diſoit de b pour l'amour de Jeſus-Chriſt, ſur le champ. On ſe crut enfi l'enfermer dans l'hôpital des fou fuſtigea ſi rudement, qu'il en Avila en étant averti, l'alla voi enfin qu'il étoit tems de renonce lie volontaire, & de s'appliquer plus utiles à ſon ſalut & à ce chain.

VIII. Jean ſe conſacre au ſervice des pauvres malades. Il établit un hôpital à Grenade.

Jean obéit auſſitôt, & en pe recouvra la ſanté. Il ne ſonge accomplir un vœu qu'il avoit fa crifier au ſoulagement des pauv Il commença cette bonne œuvre rinage, qu'il fit à Notre-Dame loupe en Eſtramadoure. A ſon à Grenade, où il commença quelques pauvres du travail de ſ loua enſuite une maiſon pour l les aſſiſta avec une œconomie, une prévoyance, & un ſuccès

s commencemens du célébre Hôpi-
renade, & de l'Ordre appellé des
la Charité. Jean étoit occupé pen-
our à ſervir les pauvres ; & le ſoir
aire la quête. Il travailloit princi-
: à procurer le ſalut éternel de ſes
, en quoi il fut ſecondé par plu-
:cléſiaſtiques charitables, qui ve-
ourvoir aux beſoins des pauvres. Il
uſſi les pauvres honteux, & procu-
avail à ceux qui n'en avoient point,
ir faire éviter l'oiſiveté. Il prenoit
particulier des filles qui ſe trouvoient
ui, & que la pauvreté expoſoit à de
langers. Il entreprit même (ce qui
ntre les régles ordinaires) d'aller
lieux de débauche, pour tâcher d'en
uelques perſonnes.

Guerrero Archevêque de Grenade fa-
ous les pieux deſſeins de Jean, & lui
les ſommes conſidérables pour ag-
ſon hôpital. L'Evêque de Thui Pré-
: la Chambre Royale de Grenade,
auſſi ſon établiſſement. Il lui don-
n de Jean de Dieu, & lui preſcri-
forme d'habit, pour lui & pour
deviendroient ſes compagnons. Au
e toutes ſes bonnes œuvres extérieu-
n prioit beaucoup, & jeûnoit à la

IX.
Sa mort. Sa canoniſation. Ordre des Freres de la Charité.

1630, & Alexandre VIII l'
1690. Douze ans après la m
de Dieu, le Pape Pie V conf
grégation des Freres de la Ch
le pieux Fondateur n'avoit e
ſein en les établiſſant, que ce
pliquer au ſoulagement des
des, ſans leur donner d'autre
propre exemple, Pie V jugea
faire un Ordre Religieux, &
Régle de ſaint Auguſtin. Il
tres réglemens particuliers, e
quatriéme vœu de ſe conſacr
des malades. Il leur permit
élever au ſacerdoce un d'entre
que hôpital, uniquement pou
& pour adminiſtrer les Sacrem

V.

X. Congrégation de l'Oratoire établie par S. Philippe de Neri.

Philippe nâquit à Florence
pere étoit Avocat & avoit une
té. Philippe voulut de bonne
ſer la pauvreté, & il renonça à
qu'il pouvoit eſpérer. A l'âg
ans il alla à Rome, où il ſe c

rine. Il gardoit une exacte retraite, it même une partie des nuits dans e. Sa pauvreté étoit extrême, & il loit point qu'aucune perſonne de ſa lui enlevât ce tréſor. Il étoit logé ne petite chambre, où il n'y avoit t & quelques livres. Il ne buvoit que & ne mangeoit qu'une fois le jour, us ſouvent ce n'étoit que du pain au- joignoit quelquefois des herbes ou ves. Dieu lui avoit inſpiré beaucoup pour le ſalut du prochain. Il viſitoit lades dans les hôpitaux, les ſervoit, ſoloit. Son exemple anima pluſieurs vertueux laïques à ſe conſacrer à cette œuvre. Mais en 1538 il ſentit ſon ugmenter pour le ſalut de ſes freres. rchoit l'occaſion de s'entretenir avec ines gens pour les porter à la vertu. Il it les écoles dans le même deſſein, & ſe ſervit de lui pour toucher pluſieurs nnes, qui ne ſongeoient qu'à jouir des plaiſirs des mondains. En un ſeul jour e jeunes hommes renoncerent à leurs ſlemens pour mener une vie chrétienne. ppe s'aſſocia avec eux, & tous enſem- ompoſerent une Société qui édifia toute lle.

avoit trente-ſix ans & étoit encore ſim- aïque. Le profond reſpect qu'il avoit les ſaints Ordres, l'en avoit éloigné alors. Son Confeſſeur ſe crut obligé de oint priver l'Egliſe d'un ſi digne ſujet. ippe ſe ſoumit, & fut élevé au ſacer- . Il ſe retira auſſitôt dans la maiſon de Jérôme, où pluſieurs Prêtres demeu- t dans une entiére liberté. On le char-

des conférences qui produisire
fruits. Mais il fut accusé d'i
nouveautés, & le grand Vica
lui défendit de continuer ses e
innocence fut bientôt reconnu
dans toutes ses fonctions. L
l'ayant engagé en 1564 à pre
duite de l'église qu'ils ont à Ro
sembla quelques-uns de ses di
fit ordonner Prêtres, & qui y
les mêmes exercices que l'on pr
l'église de saint Jérôme. Plusieu
sonnes tant ecclésiastiques que l
gnirent à eux & formerent u
nauté, sans avoir d'autres li
de la charité. Le but principal
tut, fut de travailler au salu
par les instructions & par l'ac
des Sacremens. Le célébre Baro
Cardinal, fut un des premiers
y reçut; & cette maison a eu
tres grands hommes, qui on
ment l'Eglise. Comme les pre

x, ni qu'ils euſſent d'autre engagement celui de la charité. Une de ſes vûes en liſſant, étoit qu'elle pût ſervir d'aſyle ucoup de perſonnes, qui n'ayant pas rce de pratiquer les auſtérités des Mores, avoient cependant beſoin de vivre és du monde pour mener une vie chré-e. Il eſt bon de remarquer que la Con-ation étoit compoſée de laïques auſſi-que d'eccléſiaſtiques. Quoiqu'il recom-lât beaucoup l'étude à ſes confreres, il ne oit pas néanmoins qu'ils manquaſſent à n des exercices de la Communauté : & t obligé Baronius à entreprendre l'Ou-immenſe des Annales Eccléſiaſtiques, le diſpenſa jamais des fonctions de la grégation. Il ne cherchoit point à atti-eaucoup de ſujets, mais il déſiroit d'en d'excellens. Ce ſerviteur de Dieu mou-n 1595 âgé de quatre-vingts ans. La grégation de l'Oratoire de Jeſus, fon-en France au commencement du dix-éme ſiécle par le Cardinal de Berulle, eſt rente de celle d'Italie. Ce n'eſt point ici eu de parler de celle de France, qui a uit tant de grands hommes, & qui a ſi utile à l'Egliſe.

V I.

éſar de Bus nâquit en 1544 à Cavaillon le Comtat Venaiſſin. Il fut élevé dans la par ſes parens, qui étoient vertueux. de ſes freres qui s'avançoit à la Cour, agea à venir à Paris; & le ſéjour qu'il y fit nt très-funeſte. Le luxe, l'ambition, les acles, tout contribua à étouffer les heu-s ſemences qu'une éducation chrétienne répandues dans ſon cœur. N'ayant

XI. Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Converſion de Céſar de Bus. Son Fondateur.

de ſacriſtain dans une égliſe de
Tous deux s'unirent à Dieu pou
la converſion de Céſar de Bus,
tinrent de ſa miſéricorde. Il a
tonſure afin de pouvoir poſſéder
ces. Dès que Dieu l'eut touché,
ta, & ſans aucun égard pour ſe
les donna à ceux qu'il en crut
gnes. Il prit ſur ſon patrimoine
ſtituer aux égliſes, conſentan
pauvre pour ne pas demeurer
vouloit aller s'enſevelir dans la
qui eſt près d'Avignon; mais la
ne permit pas qu'il exécutât ce d
pendant il vivoit dans une très
ſtérité, s'interdiſant les délaſſe
les plus permis. Ses jeûnes étoie
& ſes veilles continuelles. Après
quelque tems dans la retraite, d
tes lectures & dans la pénitence
cteur lui permit quelques bon
extérieures, ne craignant plus
ſuſſant un ſujet de diſſipation

adminiſtration du Sacrement de Péni-
Son zéle ne ſe renferma point dans
lon. Il alla l'exercer à Aix où il fit
up de bien, étant ſoutenu par l'Ar-
que Alexandre Canigien parent de ſaint
s, & qui avoit été formé à l'école de
t Cardinal. Céſar aſſembloit ſouvent
cléſiaſtiques les mieux intentionnés,
oit avec eux ſur les meilleurs moyens
édier aux maux dont ils étoient té-
. Il alloit de village en village, prê-
catechiſer, exciter les pécheurs à la
ce. Le peuple étoit plongé dans une
re ignorance. Les inſtructions conſi-
dans des Sermons étudiés, auſquels
ples ne comprenoient preſque rien.
ncile de Trente avoit fort recomman-
Paſteurs de faire des inſtructions fa-
s; mais ce réglement étoit mal ob-
Céſar fut le premier à en faire ſentir
rtance. Il fit le catéchiſme dans la
lrale de Cavaillon. Il alloit dans les
s ſe conſacrer à la même œuvre. Il

joie & commencerent leur etab
Avignon. Céſar faiſoit deux ſo
téchiſmes. Le premier étoit pour
Il les encourageoit par des récom
en donnant des louanges à ceux
doient bien, il étoit attentif à é
pouvoit nourrir l'amour-propre
avec une onction qu'il puiſoit d
re. Pour empêcher les enfans de
il leur faiſoit chanter de ſaints
La ſeconde inſtruction étoit po
ſonnes plus avancées. Il y ſuivoi
Catéchiſme du Concile de Trent
pliquoit d'une maniére courte,
& intelligible. Tout le monde
de venir à ces catéchiſmes, les p
qualité comme les autres, & mê
vêque, qui y répandoit ſouven
de joie & de conſolation.

XIV. Céſar de Bus devient aveugle. Sa patience & ſon humilité. Eſprit primitif de ſa

Dieu éprouva ſon ſerviteur e
de la vûe. Céſar profita de cet
pour repaſſer toutes les fautes q
commettre par ſes yeux, lorſqu
dans la voie des pécheurs. Il s'
la main de Dieu, & fut neuf mo

Prêtre. L'Inſtitut de la Doctrine Chrétienne ayant été confirmé par des Bulles du Pape Clément VIII en 1598, on ſongea à élire un Général. Car juſqu'alors chacun étoit Supérieur à ſon tour pendant une ſemaine. On élut unanimement Céſar de Bus, qui fut forcé de ſe rendre à ce choix. Il ne propoſa à ſes diſciples d'autre régle que le ſaint Evangile & les Canons; & s'il y ajoûta quelques Statuts, ce ne fut que comme des explications. Voici l'eſprit de ſon Inſtitut. Toutes les études, tous les talens doivent ſe rapporter à la doctrine chrétienne, à la connoiſſance de Jeſus-Chriſt. Les Supérieurs doivent s'aſſembler de tems en tems, pour empêcher que la ſimplicité de la doctrine chrétienne ne ſoit gâtée par le faux brillant d'une éloquence humaine. On exige de ceux qui y entrent, un fonds ſolide de piété: car pour les pécheurs, ils doivent chercher des Monaſtéres où ils puiſſent faire pénitence. On ne fera rien d'extraordinaire à l'extérieur. Comme Chrétien on s'attachera aux obligations du Baptême; & comme Prêtres, on vivra ſelon les engagemens de la conſécration ſacerdotale. On pourſuivra comme un monſtre la vanité, ſi elle ſe montre au-dehors, ſoit dans les perſonnes, ſoit dans les édifices. Tout doit y être en commun, & perſonne ne doit rien avoir en propre. Les laïques ſeront aſſidus au travail des mains, & les Eccléſiaſtiques mêmes y donneront tous les jours quelque tems, à l'exemple de ſaint Paul.

Tel fut l'eſprit primitif de cette Congrégation. Céſar & ſes premiers diſciples aimoient tendrement l'Egliſe, & ſéchoient de

évangélique & la simplicité chr
laquelle ils vivoient, éloignoie
désir d'élevation. Ils étoient pau
dans leurs habits, dans leur tabl
maison, dans leur église. Par
étoient un modéle de réformati
le Clergé, qui en avoit un tr
soin.

VII.

XV. Etablissement des Ursulines.

César de Bus toujours occu
l'Eglise, voyoit avec douleur
négligeoit l'éducation chrétien
& l'ignorance où étoient à l'é
tés de la Religion, la plûpart
engagées dans le monde. Il pe
pour remédier à ce mal, il ser
blir une Congrégation de fille
sent un devoir essentiel d'instrui
les personnes de leur sexe. Le p
soi très-excellent. Il jetta les
de ses niéces qui avoit beaucou
tion pour l'exécution de ce dess

avoit approuvées en 1572, à la ſolli-
on de ſaint Charles. Magdeleine Lhuil-
ame de ſainte Bauve, travailla beau-
étendre la Congrégation des Urſeli-
France au commencement du dix-
ne ſiécle. Ces Religieuſes édifierent
e, & s'appliquerent à inſpirer la piété
unes filles dont l'éducation leur étoit
. Dieu acheva de purifier Céſar de
r une longue maladie. Il mourut auſſi
ment qu'il avoit vécu en 1607.

VIII.

XVI. Récollets.

1531 Clément VII approuva la Con-
tion de l'étroite Obſervance des Reli-
de ſaint François, qu'on a depuis
nés Récollets. On ſait qu'il y a eu dans
e des Franciſcains de fréquentes conte-
ns, entre les Religieux qui prétendoient
ver la Régle de leur ſaint Fondateur
ſa pureté & ſa ſimplicité, & ceux qui
ient joüir des adouciſſemens qu'ils pré-
ient leur avoir été accordés par les Pa-
our terminer ces conteſtations, Léon
une Bulle de l'an 1517 réunit toutes
ormes particuliéres à celle de l'étroite
vance; de ſorte que ſelon cette Bulle
'Ordre devoit être partagé en Obſer-
ns & en Conventuels. Mais cela n'em-
pas que les Couvens réformés ne con-
ſent dans leurs réformes; ce qui eut
articuliérement en Eſpagne & en Por-

Deux Religieux Eſpagnols, Etienne
na & Martin de Guzman, favoriſés
Pere François des Anges leur compa-
& alors Général de l'Ordre, introdui-
en 1525 leur réforme en Italie, où l'on
e les Religieux qui la ſuivent *Gli*

les autres. Les Rois Henri
XIII & Louis XIV ayant favo
forme, ceux qui la ſuivirent
grand nombre de Couvens qui l
dés par les Obſervantins.

I X.

XVII. Feüillans inſtitués par Jean de la Barriére. Vie de ce ſaint Abbé.

Jean de la Barriére nâquit e
Ceré petite ville du Querci. S
tint pour lui du Roi Charles I
Feüillans de l'Ordre de Cîteau
cèſe de Rieux. Le jeune Abbé
à Paris ſes études, qu'il avoit
Toulouſe & à Bordeaux. Il y
cepteur le célébre Arnaud d'C
vint dans la ſuite Cardinal.
Jean étoit rempli, lui fit déſi
ſement de la diſcipline mo
l'Abbaye de Feüillans. Il pri
pour connoître la volonté de l
il prit l'habit, & fit profeſſio
de ſaint Benoît ſelon les uſa
de Cîteaux. Il eut d'étranges

577 il donna l'habit à ſon premier novice. Quoiqu'il usât à l'égard des Moines d'une grande condeſcendance, néanmoins ils l'abandonnerent tous l'un après l'autre pour continuer à vivre dans leurs déſordres, & lui ſuſciterent beaucoup de perſécutions. Il fut cité par l'Abbé de Cîteaux pour rendre compte de ſa conduite; mais il ſe juſtifia ſi bien en plein Chapitre, que pluſieurs ſe propoſerent de l'imiter.

XVIII Ferveur Moines Feüillans.

Dieu lui donna la conſolation de voir un grand nombre de perſonnes venir à Feüillans, pour y faire pénitence. Les Moines ſuppléerent par le travail des mains au défaut des revenus de cette maiſon. Le ſaint Abbé n'y admettoit que ceux en qui il voyoit les marques d'une véritable vocation. Entre les ſujets qui ſe préſenterent, fut Pierre de Villars Evêque de Mirepoix, & depuis Archevêque de Vienne. Le ſaint Abbé ne voulut point priver l'Egliſe d'un Prélat qui paroiſſoit ſi touché, & qui d'ailleurs avoit de grands talens. Il le menaça de la colére de Dieu, s'il refuſoit de ſe conſacrer au ſervice de l'Egliſe, qui avoit un ſi grand beſoin de bons Paſteurs. La ferveur des Moines de Feüillans croiſſoit tous les jours, & la Régle de ſaint Benoît y étoit obſervée dans toute ſon étendue. Ils allerent même au-delà, & pratiquerent pendant dix-huit ans des auſtérités ſurprenantes. Mais en 1595 Clément VIII les modéra, & fit dreſſer des Conſtitutions dans le Chapitre général qui ſe tenoit à Rome. Il laiſſa cependant à l'Abbé la liberté de pratiquer les mêmes mortifications, ce qu'il continua juſqu'à la mort. Une vie auſſi extraordinaire que l'étoit alors celle de la Maiſon

demanda d'autres, a qui il donn
ſainte Pudentienne.

XIX. Jean de la Barriére fait de grands biens par ſes prédications.

Jean avoit reçu de Dieu le d
role & celui de toucher les cœu
crut qu'il devoit s'en ſervir pou
hommes à la pénitence. Ses
étoient plus le fruit de ſes priér
études. Il avoit cependant beau
à Paris & dans ſa retraite, & il
que par cœur la Somme de ſaint
ſaint Abbé prêcha avec éclat dan
Toulouſe, & l'auſtérité de ſa vi
ſes paroles une force merveilleu
laſſoit point de l'entendre, qu
chât pluſieurs fois le jour; &
vent obligé de parler dans les p
ques, les égliſes n'étant point
des pour contenir la foule de ſ
A ſon exemple, ſes diſciples fure
la prédication: & ils conſerveren
vail toute l'auſtérité de leur Inſtit
mere Catherine de Médicis étan

ıitent. C'eſt pourquoi il lui comman-
ne Lettre écrite de ſa propre main,
à la Cour. Jean obéit aux ordres du
fut reçu avec des témoignages ſin-
l'eſtime & de confiance. Ce Prince
iſſa partir, qu'après lui avoir fait
:e de revenir avec ſoixante Reli-
dont il vouloit former un Monaſtére

rdre du Roi donna naiſſance à la
ɜation des Feüillans. Car le pieux
avoit eu d'autre vûe que de rétablir
ırité dans ſa Communauté. Sixte V,
ıſtances du Roi, fit expédier la Bulle
ın de la nouvelle Congrégation des
s. Cependant le Roi preſſoit l'Abbé
plir ſa promeſſe, & de venir avec
Religieux pour habiter le Mona-
il faiſoit bâtir avec beaucoup de di-
Ils partirent de Feüillans le ſeiziè-
uin 1587. Leur voyage, qu'ils firent
ne leur cauſa pas la moindre diſtra-
ls récitoient les Offices aux différen-
:es comme dans leur Monaſtére, &
ient que de pain & d'eau. Par toutes
:s où ils paſſoient, le Clergé & le
alloient au-devant d'eux, & les Pré-
me leur rendoient cet honneur. Ils
ınt après vingt-cinq jours de marche
ennes, où le Roi les attendoit. Ils
ſoixante-deux, l'Abbé en ayant reçu
ı chemin. Le Roi alla à pied au-de-
eux, & les retint à Vincennes juſ-
ɛptiéme de Septembre, qu'ils prirent
ɔn du Monaſtére où ils ſont encore
l'hui près du Palais des Thuilleries.
y avoit fait bâtir leur maiſon, afin

XX. Feüillans établis à Paris.

de pouvoir y aller ſouvent. Ce fut ainſi que commença l'Ordre des Feüillans, qui a édifié l'Egliſe par ſa régularité & ſa pénitence. Le déſintéreſſement du ſaint Fondateur parut dans le refus perſévérant de pluſieurs Abbayes, que le Prince lui offrit pour l'établiſſement de ſon Ordre.

XXI. Jean de la Barrière perſécuté pour s'être attaché entièrement au Roi.

Vers le même tems la France fut déchirée par les guerres civiles. L'Abbé de Feüillans vit en peu de tems un parti très-puiſſant s'élever contre le Roi, & les Prédicateurs même abuſer de leur miniſtére pour fortifier la Ligue. Il eut la douleur de voir un grand nombre de ſes Religieux ſéduits par les Ligueurs & ſoulevés contre lui, le Roi menacé d'excommunication par le Pape, & enfin aſſaſſiné, comme nous l'avons dit ailleurs. Rien ne fut capable d'ébranler la fidélité inviolable de ce ſaint pénitent pour ſon Souverain. Il fut toujours très-perſuadé qu'aucune Puiſſance ſur la terre, ne pouvoit le diſpenſer d'un devoir ſi eſſentiel. Preſque tous les Feüillans de Paris étant devenus Ligueurs, réſolurent de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Ils gagnerent pluſieurs confreres des autres Maiſons, & obtinrent du Pape la permiſſion de convoquer un Chapitre général à Turin. Jean y alla contre leur attente, y préſida, & y ordonna des priéres pour le feu Roi Henri III. Il alla enſuite à Rome, où il fut honoré du Pape & des Cardinaux. Mais en 1592 l'Abbé de Cîteaux fit tenir à Rome le Chapitre des Feüillans, & fit agir les Ligueurs contre Jean. Le Pape y députa le Procureur général des Dominicains, qui ſur des accuſations vagues, ſuſpendit le pieux Abbé de l'adminiſtration de ſon Abbaye,

ndit de dire la Meſſe, & lui donna
de Rome pour priſon. Le grand cri-
: l'Inquiſition lui reprochoit, étoit
été toujours attaché au Roi malgré
ıce de l'excommunication. Un pareil
:oit bien honorable pour celui qui en
cuſé.

int Abbé fut près de huit ans dans les
tions. Mais le Cardinal Bellarmin
atendu parler de l'injuſtice qu'on lui
en parla au Pape, qui le chargea
ner cette affaire. Le Cardinal après
s converſations qu'il eut avec le ſaint
:clara au Pape que l'on tenoit un Saint
: liens. Clément VIII en fut affligé
x larmes, & défendit au Juge qui a-
noncé cette injuſte ſentence de jamais
devant lui. Ce trait fait beaucoup
ur au Pape & à Bellarmin. Son abſo-
ut prononcée en préſence des Feüil-
deux Maiſons, que l'on avoit aſ-

XXII. Le Pape reconnoît l'innocence du ſaint Abbé. Sa mort bienheureuſe.

Le Pape voulut conſerver à Rome
Abbé, & lui refuſa la permiſſion de-
r à Feüillans. Avant ſa mort, il brû-
crits qu'il avoit compoſés à la priére
ues Cardinaux, voulant effacer tout
ouvoit faire penſer à lui. Il mourut
dans la cinquante-ſixiéme année de
Le Pape touché de l'éclat des mi-

X.

XXIII. Clercs Réguliers de ſaint Mayeul ou Somaſques.

La famine & la maladie contagieuſe ayant enlevé un grand nombre de perſonnes, tant à Veniſe que dans l'Etat de terre ferme en Italie, un noble Vénitien nommé Jérôme Emiliani conçut vers l'an 1528 le pieux deſſein de ſecourir les orphélins, & il en raſſembla auſſitôt à Veniſe un grand nombre, dans une maiſon qui a toujours appartenu depuis à la Congrégation des Somaſques. On lui donna ce nom, parce que l'Inſtituteur, après avoir fait à Breſce, à Bergame & en d'autres lieux, des établiſſemens ſemblables à celui de Veniſe, choiſit enfin celui de Somaſque, ſitué entre Bergame & Milan, pour être comme le Séminaire de ceux qui entreroient dans la Congrégation. On les appella auſſi Clercs Réguliers de ſaint Mayeul, parce que ſaint Charles leur accorda une égliſe dédiée ſous l'invocation de ce ſaint à Pavie, avec un célébre Collége dont il leur donna la direction. Jérôme Emiliani mourut en 1537 ſans avoir fait approuver ſon Inſtitut. Le Pape Paul III l'approuva en 1540, ce qui n'empêcha pas que les Somaſques ne demandaſſent ſix ans après d'être unis aux Théatins, ce qui leur fut accordé. Mais la différence des engagemens de ces Clercs Réguliers ne leur permettant pas de vivre enſemble, Paul IV les ſépara en 1555, & Pie IV confirma l'Inſtitut des Somaſques en 1563, mais ſans leur permettre encore de faire des vœux ſolemnels. Ce fut Sixte V qui leur accorda cette grace, & qui en même-tems leur donna la Régle de ſaint Auguſtin par un Bref de 1585. Quatre ans après, le même Pape les exempta de la juriſdiction des Or-

res. Ils n'ont point d'établiſſemens hors talie & des Cantons Suiſſes. Les Prêtres Doctrine Chrétienne en France voulu- s'unir à eux en 1616 & ſe ſoumettre à Supérieurs, mais on y forma des oppo- is ; & l'union qui n'avoit jamais été ſo- nent établie, fut déclarée nulle en 1646 es Commiſſaires chargés de l'examiner. andre VII a diviſé cette Congrégation ois Provinces, de Lombardie, de Ve- & de Rome.

XXIV. Autres Clercs Réguliers.

a établit encore dans le ſeiziéme ſiécle autres Congrégations de Clercs Régu- : 1. ceux de la Mere de Dieu, qui pri- ce nom, parce qu'ils ſe mirent ſpéciale- t ſous la protection de la ſainte Vierge, ont le principal devoir eſt d'enſeigner la trine Chrétienne. 2. Les Clercs réguliers iſtres des infirmes, inſtitués pour rendre malades toute ſorte de ſervices tant ſpi- ls que corporels. Ils ont pluſieurs mai- en Eſpagne & en divers endroits de l'I- . 3. Les Clercs Réguliers Mineurs, à qui V donna ce nom, parce qu'il avoit été Mineur. Ils furent fondés par Jean-Au- in Adorne noble Génois & par Jean & uſtin Caraccioli d'une illuſtre maiſon du aume de Naples, pour rendre aux Fidé- oute ſorte de ſecours ſpirituels, & pour uire la jeuneſſe. Ils ont auſſi des hermi- s pour ceux qui veulent vivre dans une grande retraite, & qui ſont comme des ces de Chartreuſes. Ils ont des établiſſe- s conſidérables en Italie & en Eſpagne, y a peu de Villes & d'Univerſités dans ce aume où ils n'aient des Colléges. Ils ont uſages particuliers, qu'ils appellent

vre, à qui il fait quelque inſtr

X I.

XXV. Freres de la Pénitence ou Picpuſſes.

Le Tiers Ordre de ſaint Fr
Freres de la Pénitence, n'ét
qu'une aſſemblée de perſonn
mais cet Inſtitut devint enſ
Réligieux ſous la Régle de ſ
Le relâchement s'y étant intro
Muſſart Pariſien y mit la réfo
1595. Cet Ordre eſt mainten
vingt-quatre Provinces, dont
en Italie & une en Flandre. C
dent d'un Général particulier
ſidence à Rome. Les Provinc
France, en Eſpagne & en Por
miſes au Général de tout l'Or
çois. Ils ont en France ſoixa
ſons. Leur premier Couvent
lage de Franconville près de
Oiſe, & le ſecond au village
de Paris, qui ſe trouve mainte
fauxbourg ſaint Antoine. On
à Paris Picpuſſes à cauſe de ce

forme, dont celui de ſainte Eliſabeth
a Temple à Paris eſt un des plus conſi-
es.

ARTICLE XXIII.

Charles Borromée & pluſieurs autres Saints.

I.

Harles nâquit au château d'Arone dans le Milanois le deuxiéme d'Octobre Son pere Gilbert Borromée Comte ne menoit une vie réglée & édifiante. ſtoit tous les jours aux Offices de l'E- même aux petites heures ; ne ſortoit s de ſa maiſon ſans avoir fait ſa priére, e mettoit à table qu'après avoir diſtri- uelque aumône. Quoiqu'il ne fût pas iche, il ſoulageoit les pauvres avec oup de généroſité ; & quand on lui re- toit qu'il devoit modérer ſes aumônes, e pouvoir marier ſes filles, car il en pluſieurs & de différens lits, il répon- ue Jeſus-Chriſt auroit ſoin des filles du d'Arone, tant que le Comte d'Arone ſoin des pauvres de Jeſus-Chriſt. La de Charles s'appelloit Marguerite de i, ſœur du Capitaine Jean-Jacques & pe Pie IV, & n'étoit pas moins re- andable que ſon mari par ſa piété. Elle uroit à toutes les bonnes œuvres qu'il t ; étoit modeſte, ſimple, ennemie du

I. Naiſſance de ſaint Charles. Piété de ſon pere & de ſa mere. Son éducation. Il eſt fait Abbé dès l'enfance. Ses heureuſes inclinations.

devoir ſuivre les inclinations q
ſoient dans ſon fils, & lui fit
tonſure. A l'âge de douze ans
fait Abbé de ſaint Gratignan, p
gnation de ſon oncle Jules-Céſar
Il y avoit long-tems que ce Bé
dans la famille, & on l'y regard
héréditaire. Le jeune Bénéficier
encore les lumiéres néceſſaires p
vrir cet abus; mais il connut d
les revenus eccléſiaſtiques ſont l
ne des pauvres. C'eſt pourquoi
pere de ne rien prendre de ſon A
les beſoins de ſa maiſon, & de l
ſer la diſpoſition pour en faire de
Charles comprit bientôt que ce
core là que la ſeconde partie des
de ſon Bénéfice. L'autre étoit a
ſon âge, qui ne lui permettoit p
pere & le Supérieur des Religieux
baye. Il y ſatisfit quelques année
delà de ce qu'on pouvoit en at
il travailla à la réforme de ce

Humanités à Milan, ſon pere l'envoya
vie, pour y étudier le Droit civil & ca-
ique. Les étudians étoient fort déréglés,
harles ſe trouva parmi eux comme Loth
ilieu de Sodome. Ils tenterent toute ſor
e moyens pour le ſéduire & l'entraîner
leurs déſordres; mais Dieu le préſerva
corruption, & le rendit victorieux de
es les attaques qu'on livra à ſon inno-
ce. La mort de ſon pere interrompit ſes
s de Droit, & l'obligea de retourner à
n pour donner ordre aux affaires de ſa
ille. Il revint à Pavie peu de tems après
prendre le bonnet de Docteur. Ce fut
'il apprit l'élection de ſon oncle au
erain Pontificat. Ce Pape l'appella auſſi-
auprès de lui, le fit Cardinal, & le
rgea de ce qu'il y avoit de plus important
le gouvernement de l'Egliſe. Il lui
ſera enſuite l'Archevêché de Milan, &
donna toute l'adminiſtra ion des affai-
, comme étant plus capable & plus ver-
ux que ſes autres neveux qu'il avoit fait
Cardinaux. Charles n'avoit que vingt-
x ans lorſqu'il ſe vit élevé à ces redouta-
s dignités. Un de ſes premiers ſoins fut
tirer les Romains de l'ignorance & de
ſiveté dans leſquelles ils languiſſoient
rs. Pour y réuſſir, il forma une Acadé-
e compoſée d'Eccléſiaſtiques & de Sécu-
rs, qu'il animoit à l'étude par ſon exem-
& ſes libéralités. Cet établiſſement pro-
ra à l'Egliſe pluſieurs grands hommes, &
acha à Borromée tout ce qu'il y avoit dans
me de gens d'eſprit & de vertueux Eccléſiaſtiques.

dus à la pureté de ſes mœurs. Le Pape Pie IV ſon oncle le fait Cardinal & Archevêque de Milan. Charles établit une Académie à Rome.

La complaiſance qu'il avoit pour ſon

meubles & des équipages [illegible] étoit bien ſervie, & ſa mai Gentilshommes & de gens c un mot c'étoit un grand S qu'un miniſtre de Jeſus-Chri bientôt connoître que de telle très-contraires à la ſcience é que ce n'eſt point par cet écla s'établit le Royaume d'un Di mort du Comte Fréderic ſo acheva de le détromper; & une ferme réſolution de men ment chrétienne. Comme eette mort héritier de tous maiſon, le Pape ſon oncle rier. Mais Charles qui s'é Dieu de tout ſon cœur, ſe voir les Ordres ſacrés. Pie pas ſon neveu encore aſſez grand Pénitencier de Rome, ſainte Marie Majeure, Pro ſieurs Couronnes & de dive ligieux & Militaires, Léga de la Romagne & de la

à le faire terminer. Il voulut com- Il s'occupe
ı exécuter ſur lui même ce que l'on des beſoins de
preſcrit pour la réformation du ſon Diocèſe.
[l retrancha tout d'un coup de ſa
juſqu'à quatre-vingts domeſtiques
ıe , qu'il ne renvoya néanmoins
les avoir récompenſés ; & il ne re-
ceux qu'il jugea les plus propres
vie cléricale. Il quitta la ſoie dans
s , & renonça à toute dépenſe in-
s'impoſa chaque ſemaine un jeûne
& à l'eau ; & la vûe des dangers
ſcopat l'auroit porté dès-lors à ſe
ans un Monaſtére , s'il n'en eût été
: par Dom Barthelemi des Martyrs
que de Brague , auquel il s'attacha
qu'il le connut. Nous verrons dans
e ce grand homme l'idée qu'il avoit
ite de Charles & l'union intime qu'il
avoir avec lui. Les grandes occupa-
u jeune Cardinal ne lui firent point
ce qu'il devoit à ſon égliſe de Mi-
fit toute ſorte d'inſtances auprès du
our obtenir la permiſſion de s'y reti-
ais elle lui fut refuſée. Ainſi il ſe
:a d'y envoyer des perſonnes capables
:en gouverner. Il y établit pour grand
: Nicolas Ormanette dont il con-
t la piété & le mérite. Celui-ci tint
ode du Diocèſe , où il ſe trouva douze

les, dont nous parlerons dan
Diſcipline. Charles étoit occu
ſon Diocèſe, lorſqu'il ſe vit
rappellé à Rome par la mal
cle ; qui mourut entre ſes
Pie V qui fut élevé ſur le ſai
bien voulu retenir auprès de
que de Milan, mais Charle
bligation où il étoit d'aller
égliſe. Lorſqu'il s'y fut rend
bientôt par lui-même la vérit
avoit mandé ſon grand Vicai
touchant les déſordres qui
Diocèſe de Milan. On y étoit
rance preſque générale des vér
celles qu'on en avoit retenue
curcies par des erreurs groſſi
ſuperſtitions. Les Prêtres étoie
déréglés que les laïcs. L'ivro
pureté faiſoient par-tout d'h
ges. Les cloîtres étoient des r
lérats au lieu d'être les aſyl
cence. La débauche y regno
cence ſcandaleuſe. Les Mona

ore conſidérable d'Eccléſiaſtiques, la
Théologiens ou Canoniſtes, & de-
a ſervice de ſon Diocèſe. Il vendit
avoit de plus précieux, ſe défit de
éfices, exceptés ceux dont il crut
faire des fondations utiles à l'Egli-
dont cependant il diſtribuoit tout le
aux pauvres. Il ne ſe contenta pas
ir le vice de ſa maiſon, il voulut
t y fût édifiant & modeſte. Elle étoit
ée de près de cent Eccléſiaſtiques,
as avoient leurs emplois différens,
onformes à leur état. Les heures de
re commune étoient réglées de telle
que perſonne ne pouvoit s'en diſpen-
quelque prétexte que ce fût. On n'y
oit qu'en commun, & pendant le re-
y faiſoit la lecture de quelques Li-
piété. Tous les mercredis de l'an-
étoient des jours d'abſtinence, auſſi-
ue le tems de l'Avent qui commen-
lendemain de ſaint Martin. L'exacte
ine qui s'obſervoit dans ſa maiſon,
lit un Séminaire d'Evêques, qui fu-
ès-utiles à l'Egliſe. Parmi les excel-
ujets qui s'y formerent, on compte
e vingt Evêques qui ſe diſtinguerent
urs talens & leur régularité. Dans cette
a vraîment eccléſiaſtique, chacun étoit
ès-modeſtement & de l'étoffe la plus
une à l'exemple du ſaint Archevêque.

tre les précipices. Il y ſouffrit
rigueurs les plus inſupportables
chaud, de la faim, de la ſoif
tude continuelle. Il n'y trou
nourriture que du pain fort noi
neige, des chataignes, & qu
fruits groſſiers de ces montagn
ne le rebutoit, & n'étoit capab
l'activité de ſon zéle. Il inſtru
ſans, & faiſoit lui-même le ca
enfans. Il alloit ſous le chaume
fond des cabanes les plus écarté
les vieillards & les malades; &
fonctions épiſcopales, il joig
confeſſer l[illegible]particuliers qui s'
lui.

IX. Il tient le Synode de ſon Clergé, & le ſecond Concile de ſa Province.

Après avoir ainſi viſité les
ſon Diocèſe, il tint le Synode
Clergé, où, profitant de ce qu
voir & d'apprendre par lui-mê
réglemens ſalutaires, & renvo
Il & ſes autres coopérateurs dans u

gratuitement les principes de la

point d'abord traverſé dans ſes
epriſes ; mais dans la ſuite il eut
oſtacles à ſurmonter, & il ſe trou-
le joindre la fermeté à la pruden-
ſiſter aux efforts des hommes &
. C'eſt ce qui parut particuliére-
a réformation des Monaſtéres. Il
d'abolir les plus grands abus qui
lans ceux de filles, & appaiſa les
par la ſageſſe & la douceur dont
t ſa fermeté. Mais il ne trouva
ême facilité à réformer les Mo-
hommes, & il n'en vint à bout
ne longue patience & beaucoup
, de ſouffrances, de larmes & de

III.

en 1567 pour faire ſa viſite au
on Diocèſe, qui s'étendoit fort
s les Alpes. Il entra comme un
ns les trois vallées qui étoient
dépendance de trois Cantons des
qui depuis la ceſſion que les Ducs
eur en avoient faite, avoient été
ut ſecours ſpirituel. L'ignorance y
ale, auſſi-bien que le vice, & les

VIII.
Il viſite les extrémités abandonnées de ſon Diocèſe.

pour les aider dans le ſaint mi
ſtitua depuis, la Compagnie
ſaint Ambroiſe, qui étoient d
jours diſpoſés à aller par-tout
les envoyer travailler. On p
encore à cette ſollicitude paſ
bliſſement de divers Colléges
gens, & de diverſes Commun
perſonnes de l'autre ſexe, ſoit
la charité envers les autres,
vre dans la pénitence ou dans
d'une plus grande perfection.

X. Zéle du ſaint Pafteur. Contradictions qu'il éprouve. On attente à ſa vie.

Il n'eſt pas poſſible de rappo
dans un Abrégé, tout ce que ce
fit pour s'acquitter des devoirs
ſteur; les peines infinies qu'il
fréquente viſite des égliſes de
les contradictions qu'il eut à eſ
ges réglemens qu'il établit dan
Provinciaux & dans les Synode
ſemens qu'il fit pour loger les
orphélins, les veuves, les fill

gé, il eut le ſort des bons miniſtres, a-dire, qu'il trouva toute ſorte de con- ſtions. Voulant faire la viſite d'un Cha- qui ſe prétendoit exempt de ſa juriſdi- , quelques Chanoines firent tirer ſur la archiépiſcopale, qu'il tenoit lui-même ſes mains, & qui en fut fauſſée. Il entrepris de réformer un Ordre Reli- qu'on appelloit des Humiliés, dont il le premier Supérieur. Les Prévôts de Ordre ne pouvant ſouffrir qu'on voulût bliger à mener une vie réguliére, trois re eux réſolurent de ſe défaire de leur evêque, qu'ils regardoient comme un mi qui ne ceſſeroit de les troubler dans licentieuſe qu'ils menoient. Le ſaint t avoit coutume de faire la priére le dans l'Archevêché, & pluſieurs perſon- e la ville y aſſiſtoient. Un de ces miſé- s Religieux, déguiſé en ſéculier, ſe parmi ceux qui avoient coutume de rouver, & tira ſur le Prélat une arque- chargée à bales. Le bruit du coup fit les aſſiſtans, excepté le ſaint Prélat, it remettre tout le monde en ſa place ; on acheva la priére. Lorſqu'il reçut le , il ſentit une douleur qui lui fit croire étoit bleſſé à mort, & il offrit à Dieu crifice de ſa vie. Après que la priére fut , on examina l'endroit où il avoit ſenti douleur, & on trouva qu'une bale l'a- frappé au milieu des vertébres, ſans que outane eût été percée, & qu'il y avoit ment une marque noire au rochet. Une bale avoit pénétré tous ſes habits juſ- la chair, qui ſe trouvoit meurtrie & en- & l'on en vit encore la marque après ſa

complices, quelques ſollicitati
les employât pour leur ſauver
Pape ſupprima l'Ordre des Hu
me étant ſi déréglé, qu'il n'y
d'eſpérer qu'on pût le réfor
Corps vinrent témoigner leu
Archevêque, & l'on fit des
ques pour remercier Dieu d'
un Paſteur ſi cher à ſon t
ſonne ne parloit plus de lui q
tion, & le bruit du miracl
peu de tems par toute l'Itali
proverbe *le rochet de ſaint Ch*
quelque choſe de plus impén
plus fortes cuiraſſes.

XI.

Il viſite encore les extrémités de ſon Diocèſe. Il travaille à abolir les excès du Carnaval.

A la fin de l'année ſuivant
les fit une nouvelle viſite che
ſon retour, il voulut profiter
poſitions de ſon peuple, pou
lir les débauches du Carna
qui ſe préſentoit, d'implore
Ciel pour la guerre des Turc
rable, pour occuper les fidé
jours qui avoient été juſqu'al

euple comme le dernier jour du Carnaval, arce que le jeûne ne commençoit que le len-emain, & où la licence étoit portée aupa-avant au-delà de toute borne, le peuple onna des marques d'une ferveur extraordi-aire. On ſait que l'égliſe de Milan s'eſt tou-ours tenue à l'ancienne coutume, de ne ommencer le Carême qu'au Dimanche ap-ellé de la Quadragéſime. L'uſage de com-encer le jeûne dès le Mercredi de la Quin-agéſime, ne s'eſt introduit que vers le xiéme ſiécle, & l'égliſe de Milan eſt la ule en Occident qui n'ait point reçu la loi i en a été faite depuis. Les années ſuivan-, le ſaint Archevêque trouva de nouveaux otifs pour détourner le peuple des excès du rnaval; & ſon exemple ayant touché plu-urs Evêques, donna lieu en partie aux iéres publiques que nous appellons de qua-nte heures.

XII. Il va à Rome pour l'élection d'un Pape. Il redouble ſes auſtérités.

La mort du Pape Pie V arrivée le pre-ier de Mai 1572, obligea Charles d'aller Rome pour tâcher de faire élire un bon pe. Il n'étoit pas encore rétabli d'une lon-e maladie qui le faiſoit languir depuis ès d'un an. Mais préférant le bien de l'E-iſe aux beſoins de ſa ſanté, il partit en li-ère, ayant par écrit les ordonnances de ſes édecins, & portant avec lui les proviſions remédes qu'ils lui preſcrivoient pour cha-e jour pendant ſon voyage. Lorſqu'il fut ès de Bologne, le mulet qui portoit les édicamens, tomba en paſſant dans une pe-e riviére. Tous les pots furent caſſés, & s drogues perdues. Le ſaint Prélat n'en fit e rire; & ſans permettre qu'on allât en ercher d'autres, il dit que cet accident

profiter de leurs contradicti
couant le joug de la médeci
toujours tenu infirme & valét
qu'il s'étoit trouvé aſſujetti à
gla lui-même ſon régime ; &
ſa table tout ce qui ne ſervoi
goût, il commença à vivre
que les Moines des Ordres le
Ce moyen lui réuſſit de telle
vit délivré en peu de tems de
ſa toux, de ſes fiévres ordina
tes ſes autres infirmités. Il
robuſte, que la force avec l
porta les travaux les plus r
copat, fut un grand ſujet
pour ceux qui l'avoient conn

XIII. Diverſes actions du ſaint Cardinal.

Après l'élection de Grégoi
meura encore ſix mois à Ro
des affaires de l'Egliſe. Il do
Pape des avis ſalutaires, &
ſes mains de la grande Pé
pluſieurs autres emplois, a
obligé de donner un tems,

a communion de l'Egliſe. Quelques
its mécontens du retranchement des
: des ſpectacles, profiterent de la
: diſpoſition du Gouverneur, pour
la peine au ſaint Archevêque; mais
du Gouverneur qui arriva peu de
:ès qu'il eut été excommunié, fit
les Magiſtrats dans leur devoir.
ſuivante 1574, Charles rendit vi-
enri III, qui paſſoit par Monza
Milanois, en revenant de Pologne
rendre la Couronne héréditaire que
ɔit la mort de ſon frere Charles IX.
ɔnna d'excellens avis, comme nous
lit ailleurs; & pendant ſon ſéjour à
il guérit une Dame de qualité qui
:énétique, en lui donnant ſa béné-

: tems après, le Pape appella à Ro-
: Charles, qui fit ce voyage en pé-
ıitent pendant le mois de Décembre,
aux rigueurs de la ſaiſon celles d'un
ntinuel, & ne s'entretenant qu'avec
r la priére & la méditation de l'E-

XIV.
Le Pape le fait venir à Rome dans le tems du Jubilé. Sa conduite dans le voyage & à

au commencement de Février
par Guaſtalle, où il aſſiſta à l
ce Céſar de Gonzague ſon b
retour à Milan, il employa l
née à faire la viſite de ſon Dio
verture du Jubilé le jour de l
de notre Seigneur 1576. Jama
plus bel ordre de dévotion : j
tion n'avoit paru ſi grande
publique. On accouroit à M
vinces les plus éloignées, po
heureux effets du zéle de fai
avoir le bonheur d'aſſiſter à ſe
Mais les nouvelles qu'on re
que faiſoit la peſte en Italie d
obligerent les Magiſtrats de n
ſonne dans Milan ſans de b
La charité de l'Archevêque l
lui-même de la ville, pour
les gens de la campagne, de
faire pour être véritablem
avec Dieu & avoir part à l'
Jubilé.

V.

crimes de ſon peuple, & il ré-
ımmencer la pénitence publique
ne; de jeûner tous les jours, d'ô-
e qui lui ſervoit de lit, pour ne
r que ſur des planches; enfin de
ûpart des nuits dans la priére &
nes. La peſte fut bientôt accom-
ıe extrême pauvreté, parce que
ne trouvoient point à travailler,
ìpart de ceux qui avoient des do-
:s congédioient. Saint Charles les
ɔus comme ſes propres enfans, ne
na pas. Il avoit déja vendu tous
, & s'étoit beaucoup endetté pour
ıent des malades. Cependant il
toute ſon eſpérance. Voyant que
gmentoit de jour en jour, après
nné des priéres publiques, des
autres œuvres de piété, il indi-
oceſſions générales, auſquelles il
pieds & la corde au col. Dans
: proceſſion un clou lui entra ſi
le pouce du pied, que l'ongle en
ce qui ne l'empêcha pas d'aller

oratoire pour prier ; & pendar
à Dieu ſes travaux & ſa diſett
porta mille écus.

Souvent il ſortoit pendant l
voir ſi perſonne n'avoit beſo
cours. On l'apperçut une fois
ſes bras un petit enfant vivant
trouvé auprès de ſon pere & de
étoient morts. De tels exemp
les Eccléſiaſtiques & les Séculie
terent à imiter la charité de ce
Enfin Dieu eut pitié de ſon
violence de la peſte, après av
vage effroyable pendant quatre
ſe rallentir. Quand elle fut en
ſée, Charles fit rendre à Die
actions de graces. Il ordonna
lemnel de trois jours, pour
avoient été emportés par la ma
crivit à ſon peuple les moyens
ce terrible châtiment.

V I.

XVI. Une conduite ſi digne des

es ſpectacles ; d'avoir rétabli l'ab-
lu premier Dimanche de Carême ,
privilége particulier qu'avoit la
: renfermer encore ce Dimanche
éjoüiſſances du Carnaval. La plû-
Magiſtrats ſe joignirent au Gouver-
ſurprirent des ordres de la Cour
ſaint Paſteur. On intéreſſa dans
re les Ordres Religieux , qu'il avoit
réformer , pour les porter à le dé-
tès du Pape. Saint Charles vouloit
que la patience à la perſécution ;
perçevant que la malice des hom-
it un mauvais uſage de ſon ſilence ,
en Eſpagne & à Rome des gens de
qui vinrent à bout de convaincre
Cours de l'innocence de l'Arche-
elui qu'il envoya en Eſpagne , étoit
Baſgapé un des Eccléſiaſtiques de ſa
Il avoit beaucoup de ſcience & de
fut depuis Evêque de Novarre : il
ec beaucoup de ſoin & d'exactitude
ı ſaint Archevêque. Après la mort
erneur de Milan , Charles obtint ce
ılut de ſon Succeſſeur. Les comé-
les farceurs furent chaſſés de la
l'on défendit d'imprimer aucun ro-
ucun livre de comédie , ni aucun
capable de corrompre les mœurs.
ne penſoit qu'à faire un bon uſage
que Dieu avoit rendu à ſon égliſe ,
fut attaqué d'une maladie conſidé-
la regarda comme une punition de
aiſance qu'il avoit eue pour ſes amis
édecins , qui l'avoient engagé à di-
uelque choſe de ſes auſtérités. Quand
peu rétabli , il ſe remit à l'uſage

Synodes. Il s'occupa ſur-tou
Confeſſeurs des maximes de l
il fit imprimer pour ce ſujet
qui portent ſon nom, & qu
France a fait dans la ſuite ré
dépens : afin, diſent les Evêq
cours des péchés qui attire
Dieu ſur la France, & de
l'eſprit des Fidéles les maxi
l'Evangile, qui ont reçu une
ration.

XVII. Sa derniére maladie. Sa mort.

L'année 1584 qui fut la der
Charles redoubla encore ſes
pour ſe livrer avec plus de li
tification, il fit une retrait
Varal. Là ſe trouvant déga
accablantes du miniſtére pa
noit ſix heures par jour à la
re, à la contemplation de
Dieu, à la méditation de la p
Chriſt ; & il employoit le r
née à d'autres exercices de pi
l'étude de l'Ecriture ſainte,
noux, & tête nue. La nuit

ntes une de ſes haires dont il ſe mit
ependant toute la ville ſe mit en
our demander à Dieu la conſerva-
et incomparable Paſteur. Mais
oit le récompenſer de ſes travaux.
s heures d'agonie, il mourut en-
: dix heures du ſoir, le troiſiéme
bre dans la quarante-ſixiéme an-
n âge, & la vingt-cinquiéme de
)pat.

VII.

railles furent très-ſolemnelles. Le qui fut depuis Pape ſous le nom re XIV, fit la cérémonie. Il fal- des gardes autour du corps pour foule du peuple, dont les cris & rendoient Milan ſemblable à une d'aſſaut. Sa haire & ſes habits fu- n piéces. Comme il n'avoit jamais aiſſer tirer, on le fit après ſa mort, réuſſit pas mal, à cauſe de la fin- le ſes traits, de ſon nez aquilin, ndes rides, & de la maigreur de e, que ſes auſtérités avoient tout

XVIII. Ses funérailles. Son portrait. Ses miracles. Ses Ecrits.

Les Rois mêmes & les Princes.

les Evangiles de l'année & ſur
ſaint Paul. Le Cardinal Frédé
ſon couſin, qui fut auſſi Arch
lan, fit imprimer en 1599 les
Conciles. Nous avons encore u
Confeſſion Sacramentelle, un
Jubilé, & ſur les fruits que l
rer : des Inſtructions aux Prédi
Confeſſeurs de ſon Diocèſe.
des Hiſtoriens de ſa vie, p
Ouvrage intitulé *Sylva paſtora*
Recueil, fait avec beaucoup
travail, des plus beaux endroi
ſainte & des ſaints Peres, p
Paſteurs. L'on a encore ſes
qui contiennent tous les régle
res pour le gouvernement d'u
Pape Paul V le canoniſa en 1
de Novembre, & depuis ce
bâti un grand nombre d'égli
pelles ſous ſon nom, & l'o
ſieurs Confrairies de Laïques

VIII.

XIX. Le vénérable D. Barthelemi des Martyrs Archevêque de Brague.

oyons pouvoir joindre à la vie de
arles celle d'un grand Evêque avec
té étroitement lié.
emi nâquit en 1514 à Liſbone ca-
Portugal, de parens vertueux. Il
Baptême dans l'égliſe de Notre-Da-
Martyrs, dont il prit le ſurnom au
ernandez qui étoit le nom de ſon
pieuſe mere, qui s'appelloit Marie
le forma à la piété dès l'enfance. Il
du monde avant que d'en avoir
corruption, étant entré dans l'Or-
int Dominique avant l'âge de ſeize
ès qu'il eut étudié la Philoſophie &
ogie, on le jugea capable de les
: aux autres. Il paſſa enſuite par
:s charges de ſon Ordre, malgré le
l avoit de vivre dans l'obſcurité. Il
é d'enſeigner la Théologie au pe-
1 Roi de Portugal, que l'on deſti-
Egliſe, & ſes Supérieurs l'envoye-
r cela à Ebora où étoit la Cour.
qu'il s'acquittoit avec frayeur d'un
ue le monde jugeoit fort honora-
gne d'envie, il fut élu Prieur d'un
à une demi-lieue de Liſbone, qui
des plus réformés de la Province.
ıvoya le jeune Prince, afin que
mi fût toujours auprès de ſa per-

digne. Ce Religieux refuſa,
vaincre ſa réſiſtance. La Rein
un ſujet digne de remplir cett
qu'il perſiſtoit à la refuſer. Il
trois jours, après leſquels il pr
lemi. La Reine lui dit alors c
les : Vous ſavez que j'ai déc
que je ſouhaiterois que penda
ce, les Evêques de Portugal ſ
tels. C'eſt bien aſſez que je ré
de ma perſonne & de tout l'E
encore chargée du ſalut des
Dom Barthelemi eſt digne de
importante, envoyez-le-moi
raſſe peu des murmures des C
Cour. Grenade auſſitôt dit
que la Reine avoit à lui com
affaire de conſéquence. Le Re
Palais, ne ſachant de quoi i
queſtion. Quand la Reine lui e
nommoit Archevêque de Brag
mi témoigna une extrême ſurp
ſons qu'il avoit de ne pas accep

ıus les Religieux étant aſſemblés,
Barthelemi toutes les raiſons qui
obliger à ſe prêter aux beſoins de
: enfin il ajoûta : Je vous com-
vertu de l'obéiſſance que vous me
nme à votre Provincial, & ſous
communication, de me témoi-
ıtement votre ſoumiſſion en accep-
harge. A ces mots, l'humilité de
fut comme accablée ſous l'auto-
i qui lui parloit ; & fondant en lar-
proſterna, comme les Religieux
:e ont accoutumé de faire lorſque
eur leur fait un commandement :
l alla ſe proſterner devant le ſaint
Après y avoir été long-tems, il
lans ſa cellule, & ſentit tout le
ardeau terrible qu'on vouloit lui
l craignit que ce ne fût un juge-
Dieu ſur lui, qui puniſſoit peut-
ıe faute cachée dans ſon cœur,
ant qu'il fût forcé d'être dans un
:xpoſoit à de ſi grands dangers.
in au tribunal du ſouverain Juge
x qui, après une vie toute ſécu-
la témérité non-ſeulement d'ac-
ais même de briguer les charges
ues ! L'agitation dans laquelle
paſſa toute la nuit, fut ſuivie
:e violente, qui jointe au trouble

une vie qui devoit être si utile

XXII. Dès qu'il fut un peu rétab

Diſcours d'un Seigneur de la Cour à la Reine ſur cette élection. marcher, il alla rendre ſes d

Dom Barthelemi rend viſite à cette Princeſſe. ne. Dans le même tems, le qui avoit ſollicité l'Archevê pour un de ſes freres, étoit lais, pour ſe plaindre à la R me il attendoit ſur un balcon l'audience, un Gentilhomme lui, lui demanda s'il vouloit vêque de Brague; & en mê montra Dom Barthelemi, qui min qu'il avoit fait à pied, une pierre dans la cour du P l'ayant conſidéré ne put s'em rer la modeſtie & la gravit ge. Dom Barthelemi étant r ce Seigneur lui fit une profo & lui baiſa la main. S'approc tems avec lui pour ſaluer la dit : Madame, je venois me tre Alteſſe * du refus qu'elle n

re famille le nom de cette vertu.
m'étoit permis de demander une
votre Alteſſe, je ne lui en deman-
)int d'autre, que celle d'avoir au-
crédit auprès d'elle, que je ſai que
: l'Archevêque de Brague en a au-
)ieu. La Reine écouta ce compli-
ec un viſage qui montroit combien
it agréable. Mais l'Archevêque pre-
arole, lui dit : Je ſai, Madame,
t que je vous dois, & néanmoins je
; pas de dire à votre Alteſſe, que je
s une diſpoſition entiérement con-
celle de M. le Duc d'Avero. Il ve-
ır ſe plaindre, & il vous a remer-
noi, qui ne devrois venir que pour
r, je viens pour me plaindre. Vous
:ondamné à l'Epiſcopat, comme on
ıe les autres à l'exil, à la priſon ou
rt. Si le choix avoit été en mon pou-
urois certainement préféré ces trois
:elui où je me trouve. Je prie Dieu
donner à votre Alteſſe, & je crains
il ne lui en demande un jour un
rerrible. La Reine lui répondit en

gnifique, enrichie de peinture
res, avec de ſuperbes appartem
éclat excita dans ſon cœur une
paſſion pour ceux qui avoient a
le bien des pauvres à ſatisfaire
Il choiſit la chambre la plus ſi
fit mettre un lit très-pauvre. I
jamais de draps, ſinon dans
Son lit étoit étroit & court ; &
chevêque étoit grand, il ne po
tourner ni s'y étendre. Il ne poi
linge, & ne quitta jamais l'hal
Les murailles de ſa chambre ét
ſans tapiſſeries. Il avoit une t
ple, & deſſus un crucifix. Il ſ
les jours à trois heures du ma
avoir prié, il liſoit l'Ecriture
Peres de l'Egliſe. A huit heure
Meſſe, ou l'entendoit. Enſuit
audience, faiſant toujours en
pauvres les premiers : l'après mi
encore audience juſqu'à la fin d

XXIV. Ses travaux.

Le ſoir il ſe retiroit pour ne
que de la priére & de la médita

u'elle pût ſervir de modéle aux au-
voulut avoir que des perſonnes
s & de bon exemple. Toute ſon
iſtoit en une mule, qui ſervoit à
e d'uſages, & dont il ſe ſervoit
ême quelquefois. Il employa ſes
ſecourir les pauvres, dont il ſe re-
mme l'œconome, & il en donna
:ation à des perſonnes d'une fidé-
vée. En qualité de Seigneur tem-
Brague, il veilloit avec un ſoin
: ſur la maniére dont on rendoit la
rſuadé que le miniſtére de la pa-
ne des principales fonctions d'un
il réſolut de prêcher dans ſa Ca-
es Avents, les Carêmes, & plu-
es jours de l'année. Il parloit en
Evêque, joignant la charité pater-
: la grandeur véritable de l'Epiſ-
ins ſes diſcours, tout étoit grave,
, ſolide, proportionné aux beſoins
uple, & conforme à la majeſté
ole de Dieu. La priére donnoit à
rs une onction merveilleuſe.

XXV. Ses viſites épiſcopales. Suite de ſes travaux.

:prit ſouvent la viſite de ſon Dio-
ne au milieu de l'hiver. Quand on
:rêter ſon zéle, il répondoit que
i Evêque n'étoit point à lui, mais
ipeau. Je ſuis, diſoit-il, le pre-
ecin de quatorze cens hôpitaux,
es Paroiſſes de mon Diocèſe. Il eſt
chaque hôpital a ſon Médecin, qui
é : mais je dois ſavoir s'il fait ſon
k je dois faire le mien, pour lui
par mon exemple quelle doit être
des Paſteurs. Paſſant un jour d'un
in autre, il fut ſurpris d'une pluie

enfant qui gardoit des brebis
auſſi qu'au pied de cette ro
une caverne, qui lui pouvo
dans un tems ſi rude. Il appe
ger, & lui dit d'entrer dans
ſe mettre à couvert. L'enfant l
ne le pouvoit, étant obligé
moutons, pour empêcher le l
cher. Hé, mon fils, dit l'A
vous importe que le loup o
quelqu'une de vos brebis? I
ſon pere qui l'en avoit charg
roit pas de le punir. Le ſaint
dit au même lieu ceux de ſa ſ
montrant cet enfant, il leu
mes freres; bien des gens
en faiſons trop; & nous fai
ce petit berger. Il ſouffre c
plus que nous: mais il n'a ſo
tes, & nous ſommes charg
ames: il veille contre les l
nards, comme nous devons v

on Diocèſe. Il y regnoit une pro-
rance, accompagnée des crimes
i en ſont communément la ſuite.
umiére & de piété, & ſouvent mê-
vaiſe conduite des Paſteurs, étoit
: ces déſordres. Il prit les moyens
caces pour bannir l'ignorance. Il
ar-tout des catéchiſmes & des in-
qu'il faiſoit lire dans les égliſes.
former de jeunes Eccléſiaſtiques,
ins la ſuite de renouveller le Dio-
il ne conféroit les ſaints Ordres
ui paroiſſoient propres à travail-
ruit dans le ſaint miniſtére. Son
t toujours ouvert pour loger les
eux qui avoient quelque affaire à
niquer.

ſi épiſcopale ne plut point aux
onde. Ils diſoient qu'il aviliſſoit
. Louis de Grenade lui fit un jour
intes que l'on faiſoit contre lui.
ommes plus, lui diſoit-il, dans
x tems, où la pauvreté des Evê-
ſoutenue par des miracles. Les
tant foibles, il faut quelque choſe
, pour leur faire rendre aux Pa-
énération qui leur eſt dûe. Sans
is le luxe, ajoûta Grenade, vous
corder quelque choſe à la bien-
ur faire taire les gens du monde.
ue oppoſa à ce diſcours, le célé-
i du quatriéme Concile de Car-
i ordonne à l'Evêque d'avoir des
ls, une table pauvre, & de s'at-
pect des peuples par la pureté de
r le mérite de ſa bonne vie. Voilà,
re régle, c'eſt à nous à la ſuivre.

XXVI. Il répond à ceux qui l'accuſoient d'avilir ſa dignité en vivant trop pauvrement.

Ne cherchons point à contenter les hommes, mais à plaire à Jeſus-Chriſt. Pourrois-je être aſſez injuſte pour ôter le pain de la bouche de ceux qui meurent de faim, afin que ma table ſoit bien ſervie ? Pourrois-je être aſſez inhumain pour dépouiller les membres de Jeſus-Chriſt, qui ſont nuds dans les plus grands froids, afin de revêtir de tapiſſeries des murailles ? Dieu me garde d'une ſi cruelle complaiſance. Mon bien eſt aux pauvres, & non pas à moi. Je dois les aimer maintenant comme mes enfans, & les reſpecter comme devant être un jour mes Juges. Grenade, plein d'admiration, bénit Dieu d'avoir donné à ſon Egliſe un tel Paſteur.

IX.

XXVII. Il va au Concile de Trente. Sa conduite dans le voyage.

Toute la conduite du ſaint Archevêque s'accordoit parfaitement avec le beau diſcours que nous venons de rapporter. Le détail de tout ce qu'il fit pour ſoulager les pauvres nous meneroit trop loin. Il ſuffit de dire que ſa ſollicitude s'étendoit à tous les beſoins, & qu'il ne négligeoit rien pour procurer du ſoulagement à tous ceux qu'il ſavoit être dans la miſére. Nous omettons d'autres circonſtances de ſa vie toute apoſtolique, pour montrer le perſonnage qu'il fit dans le Concile de Trente. Nous ne répéterons point ici les traits dont nous avons parlé ailleurs, & qu'il n'étoit pas poſſible de ſéparer de l'hiſtoire du Concile de Trente. Il y avoit à peine un an & demi qu'il étoit Archevêque, lorſqu'il y fut appellé. Voyant l'Egliſe attaquée dans ſa Foi, déchirée par le ſchiſme, deshonorée par le déréglement de ſes miniſtres & de ſes enfans, & réduite à l'état le plus déplorable, il comprit qu'il

y avoit qu'un Concile général qui pût re-
iédier à ſes maux. Il voulut donc concou-
r, autant qu'il étoit en lui, à un ſi grand
ien. Après avoir donné tous les ordres né-
ſſaires pour le gouvernement de ſon Dio-
ſe pendant ſon abſence, il ſe diſpoſa à
ller à Trente. Il prit pour compagnon le
. Henri de Tavora, qui fut depuis Arche-
éque de Goa Métropole des Indes Orienta-
es, & il choiſit pour ſecrétaire, un Do-
teur ſavant & vertueux. Il y joignit quel-
ues autres perſonnes dont il ne pouvoit ſe
aſſer. Après de ferventes priéres, il partit
e Brague à la fin de Mars 1561. Lorſqu'il
ut arrivé aux limites de ſon Diocèſe, il ſe
nit à genoux le viſage tourné du côté de
ragues ; & levant les yeux & les mains au
iel, il pria Dieu de conſerver ſon cher
roupeau, & d'en être lui-même le Paſteur
endant ſon abſence. Ayant enſuite donné
a bénédiction à tout ſon Diocèſe, il ſe leva
n répandant beaucoup de larmes. Pendant
out ſon voyage, il fit ce qu'il put pour être
nconnu, cachant ſa croix & défendant à
eux qui l'accompagnoient, de dire qui il
toit. Il alloit loger dans les Couvens de
aint Dominique qui ſe trouvoient ſur ſa
oute, & ſes gens alloient l'attendre le len-
lemain à la ſortie de la ville. Etant arrivé au
ouvent de ſaint Paul de Burgos, l'Arche-
êque réſolut de s'y arrêter deux jours. Il
ſina avec la Communauté, qui le prenoit
our un ſimple Religieux étranger ; & au
ortir du réfectoire, pendant qu'il s'entrete-
oit avec quelques Religieux dans le Cloî-
re, on entendit frapper avec grand bruit à
a porte. C'étoit un Courier, qui demanda

d'abord à parler à Monſeigneur l'Archevêque de Brague, aſſûrant qu'il étoit arrivé à Burgos & qu'il devoit être dans le Couvent. Le portier ayant dit qu'il n'y avoit que deux Religieux Portugais, le Courier n'en demanda pas davantage; mais entrant bruſquement dans le Cloître, il reconnut d'abord l'Archevêque, lui fit une profonde révérence; & lui remit une Lettre du Roi, qui lui recommandoit de maintenir dans le Concile ſa qualité de Primat de toute l'Eſpagne. Le Prélat affligé de ſe voir découvert, ne put ſouffrir les honneurs qu'on voulut lui rendre, & continua ſa route.

XXVIII. Vie ſainte qu'il méne à Trente. Son courage & ſon zéle pour l'heureux ſuccès du Concile.

En arrivant à Trente, il reçut des Légats & de tous les Peres qui s'y trouvoient, toute ſorte de témoignages d'eſtime & d'amitié. Il profita de tous les momens juſqu'à l'ouverture du Concile, pour s'unir à Dieu de plus en plus, par la priére, le jeûne, & l'étude de l'Ecriture & de la Tradition. Voici ce que le P. Henri de Tavora qui vivoit avec lui en écrivoit à un de ſes amis. Je puis vous aſſûrer qu'il croît tous les jours en lumiére & en ſainteté. S'il retourne en Portugal, comme je l'eſpére de la miſéricorde de Dieu, il y reviendra chargé de richeſſes, & d'une plénitude de graces, pour lui-même & pour ſon peuple. Il s'eſt acquis en cette ville la liberté d'être auſſi ſeul & auſſi retiré qu'il veut. S'il lui étoit poſſible, il ne quitteroit jamais la ſolitude, où il trouve la paix de ſon ame & les délices de ſon cœur. Il eſt ici dans une réputation toute extraordinaire. Les Evêques l'admirent; les pauvres le recherchent, & il n'en eſt pas moins ici le pere qu'il l'étoit à Brague. Ce Prélat ſoutint au Concile la dignité de

ge, & y parla, comme nous l'avons
vec beaucoup de zéle ſur la néceſſité
véritable réformation, inſiſtant ſur le
qu'avoient les Cardinaux d'y être com-
ia générosité lui attira le reſpect de
monde, & il ſe ſervit du crédit qu'il
dans le Concile, pour faire exami-
queſtion de la réſidence, que la Cour
me vouloit ſe réſerver. Ce fut lui qui
:a le célébre Pierre Soto d'écrire au
lont il étoit Théologien, pour le prier
re décider cette importante queſtion.
ſa lui-même les Légats de la propoſer
: Concile ; mais quand il vit qu'ils ne
oient que des prétextes pour la ren-
à un autre tems, il ne put s'empêcher
plaindre avec un zéle vraîment épiſ-

XXIX. Diſcours du ſaint Archevêque ſur la réſidence des Paſteurs.

y a ſans doute, dit-il, beaucoup de
à traiter dans ce Concile ; mais il n'y
oint certainement de plus importante,
lle de la réſidence. Nous ſommes aſ-
:s au nom & pour le bien de toute la
enté ; & nous vous portons la parole
outes les Egliſes du monde. Elles ſe
ent d'être privées de la préſence de
poux, dont pluſieurs les traitent plu-
mme des voleurs, qui ne les voient
paſſant pour prendre leur bien, que
: des Peres & des Paſteurs, qui doivent
rer avec elles, pour les nourrir, les
re, les conſoler & les conduire. C'eſt
lus grand de tous les maux & la ſour-
ous les autres : & s'il m'eſt permis
ſer avec liberté ce que je ne dis qu'a-
uleur, je ne connois qu'un mal en-
us grand que celui-là ; c'eſt que nous-

leurs Auteurs ; une vengeance
boucherons-nous les oreilles
entendre ces cris ? Nous ſomm
ſur un lieu élevé, expoſés à la
de tous les enfans de l'Egliſe,
hérétiques ſes ennemis. Tout
rons ſera vû & jugé de tous.
être ne ſuffit pas pour nous
nir les eſpérances qu'on a co
Aſſemblée ; craignons au m
ces de Dieu, qui déclare qu'i
ges dans toute ſa ſévérité. Cr
mes & les gémiſſemens des
nées, gémiſſemens qui mo
trône de Dieu. Craignons enfi
tre l'Egliſe les langues empo
ennemis. Si nous leur donn
mocquer de cette réformatio
ne nous dira-t-il pas ce qu'il
aux Juifs : *Vous êtes cauſe que*
honoré parmi les Gentils. ,, U
d'Evêques touchés de ce diſc

eu lui a donnés pour Protecteurs & ardiens, mettent en queſtion s'ils ligés de demeurer avec elle ? Doute- ous ſi nous ſommes obligés de demeu- : ceux, pour qui nous devons être mourir à chaque inſtant ? Déclarons ttement que la réſidence eſt de droit Arrêtons enfin un deſordre ſi effroya- ii eſt la cauſe d'une infinité d'autres ; que ſi nous le diſſimulons encore, Dieu le regarde dans ſa colére, que gens de bien en gémiſſent, & que les ies en triomphent, on ne diſe de l'E- ie ſa plaie eſt vraîment incurable, :lle ne peut ſouffrir ni ſes maux ni les . „ Ce diſcours fit encore beaucoup ſſion ſur un nombre de Peres. Mais ce qui empêcha que le Concile ne dé- n termes formels que la réſidence des eſt de droit divin.

une autre occaſion, ce grand Ar- ie exhorta les Peres à faire ce qui dépendre d'eux, pour procurer de élats aux Egliſes. L'élection canoni- t-il, qui ſe faiſoit par le Clergé & le ſelon l'ordre primitif de l'Egliſe a ſubſiſté très-long-tems) ayant été en celle que font aujourd'hui les ins, il ſeroit inutile de parler de la dont ſe doit faire cette élection. zéle pour le ſalut des ames & pour

XXX. Autres diſcours de Dom Barthelemi contre divers abus.

tient point la main à leur exécut
un Evêque ſeroit aujourd'hui au
ſaint Martin, & auſſi intrépi
Ambroiſe, de quoi lui ſerviroit
ſon zéle, s'il ſe trouvoit oblig
ſes brebis un voleur au lieu d
parce qu'on lui auroit donné d
à Rome? Pour moi je déclare
& devant toute l'Egliſe, que ſi
die efficacement à un ſi grand a
rerai mon Diocèſe, & me retir
ſolitude, pour n'être plus témo
heur ſemblable à celui que j'ai
ſous les yeux. Pendant la vac
Siége, ayant donné un digne
des égliſes de mon Diocèſe où
grand nombre d'ames; un loup
que la nomination de ce Bén
noit à Meſſieurs du Conclave.
tôt la poſte pour aller à Rom
cette Cure, & vint s'emparer d
Jeſus-Chriſt; où il a fait un tel

t à lui, & étoient pleins de vénéra-
our ſon mérite extraordinaire. Cha-
iſoit que l'école de l'Archevêque de
: étoit la premiére école de l'Uni-

XXXI. Il va à Rome. Généroſité avec laquelle il dit la vérité au Pape & aux Cardinaux.

mois de Septembre 1563, la vingt-
éme Seſſion du Concile ayant été dif-
le deux mois, il réſolut d'aller à Ro-
c le Cardinal de Lorraine l'engagea à
avec lui. Quelque déſir qu'il eût de
e voyage comme il avoit fait celui de
e à Trente, il ne put réſiſter aux in-
s du Cardinal, qui étoit plein de reſ-
our ſon éminente vertu. Ce Cardinal
eu audience du Pape le jour même de
rrivée, fit d'abord l'éloge de l'Arche-
de Brague. C'eſt, dit-il, un Evêque
primitive Egliſe, dont j'aurois bien
hoſes à raconter, ſi je ne ſavois qu'il
ja connu de votre Sainteté, par la ré-
ion qu'il s'eſt acquiſe dans le Concile.
rélats François ſont parfaitement d'ac-
avec lui, parce qu'il n'a pas moins de
u'eux pour la réformation de l'Egliſe.
ndemain l'Archevêque de Brague alla
e ſes devoirs au Pape, qui lui donna
arques d'une eſtime ſinguliére. Prenant
ain de Charles Borromée ſon neveu, il
Dom Barthelemi : Voici un jeune Car-
que je vous confie : commencez par lui
formation de l'Egliſe. Le ſaint Prélat
dit, que s'il avoit trouvé tous les Car-
ix dans l'état où Dieu avoit mis le Car-
Borromée, il n'auroit pas propoſé
le Concile de les réformer ; mais qu'il
uroit propoſés eux-mêmes comme les
éles de la réformation des Evêques &

lut à Rome, presque tous le
voulurent le connoître & s'en
lui. Il eut le courage de leur
ment, pour tâcher de leur in
loignement du luxe & de la
mondaine; & il donna au Pa
preuves de la même généroſit
montrant un jour les beaux o
faiſoit faire dans le jardin appe
lui demanda en riant pourquoi
pas bâtir à Brague un Palais
là. Dom Barthelemi répondit
pas de condition à avoir un P
quand il en ſeroit, il ne voul
tir du bien d'autrui, encore n
des pauvres. Le Pape qui s'att
cette réponſe, ajoûta: Mais
dites-vous de ces ouvrages? S
pondit l'Archevêque, je dirai
que votre ſainteté veut bien
qu'il me ſeroit impoſſible de f
bes bâtimens, que le tems c

nde : & pour ce qui eſt de la peinture, voue que je n'eſtime que celle qui retrace ns les ames l'image de Dieu. Ce ſont là, nt Pere, les maiſons & les tableaux que ſouhaiterois qui poſſédaſſent tout votre ur. Le Pape répliqua : Que voulez-vous nc que je faſſe ? Voulez-vous que je laiſſe édifices imparfaits ? Ce n'eſt pas moi qui ai entrepris, & je n'aime pas à faire de ndes dépenſes ; mais je ne puis me diſ-ſer d'achever ce que j'ai trouvé com-ncé. Il eſt vrai, ſaint Pere, dit l'Arche-que en ſouriant, que les choſes qui ſont nnes en elles-mêmes, ſont encore meil-res quand elles ſont achevées ; mais la ficulté eſt de ſavoir ſi Dieu tiendra comp-à votre Sainteté de ces bâtimens, parmi bonnes œuvres qu'elle aura faites. Alors Pape dit à l'Archevêque : Je vois bien que us êtes d'intelligence avec le Cardinal Bor-mée : il a trouvé en vous un homme ſelon ; déſirs : il eſt auſſi indifférent que vous ur toutes les belles choſes ; & je ſuis aſſû-que les magnifiques Palais qu'il bâtira à ilan, ſeront tout-à-fait ſemblables à ceux ie vous avez deſſein de bâtir à Brague.

XXXII. Il ſortie la dignité piſcopale fait aboli une mauva coutume.

Pie IV ne tarda pas à donner d'autres euves de l'eſtime ſinguliére qu'il faiſoit de vertu & de la ſageſſe de Dom Barthelemi. es Peres du Concile de Trente l'avoient argé, de même que le Cardinal de Lor-ine, de conſulter le Pape ſur divers arti-es. Le Pape ayant voulu qu'on les propo-t dans une aſſemblée, les Cardinaux s'aſ-rent chacun en ſa place, & les Evêques de-eurerent debout & découverts. L'Archevê-ue de Bragne qui étoit de l'aſſemblée & qui

le pria d'employer ſon crédit
Mais ce Cardinal craignit d
Pape en lui portant les plaint
vêque. Le Cardinal Alexandri
pe ſous le nom de Pie V, ne
diſpoſé à ſe charger de la co
comme le généreux Prélat
qu'il étoit déterminé à en pa
à ſa Sainteté, ce Cardinal lui
parlerez, mais vous n'y gagn
ez, ſed nihil proficies. Do
néanmoins alla trouver le Pa
manda avec quelle juſtice il
les Evêques fuſſent debout &
les Aſſemblées qui ſe tiennent
ce, pendant que les Cardin
aſſis & couverts. La dignité d
il, eſt d'inſtitution humaine
celle des Evêques eſt d'inſti
Oui, ſaint Pere, ajoûta-t-il
comme Evêques ſont les freres
ter. C'eſt pourquoi ſon hon

ar le Prince des Apôtres dont vous
:ceſſeur. Banniſſez de la Cour Ro-
s coutumes qu'on dit être ancien-
s qui ſont contraires aux loix de
Votre Sainteté me permettra de
ıder, ſi elle eût préſidé en per-
ſaint Concile (de Trente,) com-
auroit traité les Evêques, & ſi
s auroit pas laiſſé aſſeoir. Com-
c n'ont-ils pas dans des aſſemblées
: particuliéres, le droit qu'ils ont
blement dans un Concile général?
: rendit à une raiſon ſi claire; &
demain il fit aſſeoir les Evêques,
que c'étoit l'Archevêque de Bra-
ıi avoit dit la vérité, & ajoûtant
'apes, comme tous les Grands,
plaindre, de ce que ceux qui les
ent, avoient plus en vûe la com-
& l'intérêt que la vérité & la ju-
trait fait beaucoup d'honneur à
e Cardinal de Lorraine témoigna
ombien il approuvoit cette ac-
ous les Evêques au ſortir de l'aſ-
rendirent au ſaint Prélat les plus
ons de graces. Les Evêques Fran-
ıut, l'aſſûrérent qu'ils ne parle-
ıais de lui en France, que comme
eur de la dignité Epiſcopale. Le
Alexandrin lui dit devant tous les
ıui l'environnoient: Qui oſera
s'oppoſer à l'Archevêque de Bra-
eſt tout-puiſſant? Et qui refu-
canoniſer après ſa mort; puiſ-
ıt de ſi grands miracles pendant

Borromée continuant auſſi à lui

tous mes doutes. Vous vo
fuis : vous ſavez ce que c'eſ
veu d'un Pape, & aimé par
lui ; & vous n'ignorez pas
la Cour de Rome. Les péri
ronnent ſont infinis : j'en
& il y en a bien plus que je
dois-je donc faire, étant je
rience, & n'ayant de vertu
fir ? Dieu m'a donné depui
attrait pour la pénitence, &
grace de préférer mon ſalut
Je penſe donc à briſer tous
me retirer dans un Monaſtér
comme s'il n'y avoit que Die
monde. Dom Barthelemi
d'agréer qu'ils priſſent tous
tems, pour recommander à
faire. Mais le jeune Cardina
lui dire ſon ſentiment, l'
perſuada, par des raiſons p
dances des tems & de l'état

départ de Rome, il reçut de Pie
arques d'une affection ſinguliére.
même qu'il arriva à Trente, tous
s s'empreſſerent de le féliciter de
e liberté, avec laquelle il avoit
'ape en leur faveur. Un d'eux leur
nt : Comme l'Archevêque de Bra-
d'un lieu où il a reçu tant de fa-
Pape, il nous traitera ſans doute
ement, & s'empreſſera moins à
mer. L'Evêque de Modéne ami in-
)om Barthelemi, dit à cet Evê-
us verrons demain quel change-
fait en lui la ville de Rome ; &
revenu moins Evêque qu'il n'y

vêque employa une partie de la
avec ſoin la nouvelle copie qu'on
lui donner des articles de la ré-
, & la confronta avec l'ancienne
t gardée. Ayant remarqué qu'on y
pluſieurs changemens contraires
de l'Egliſe, il s'en plaignit dans
e générale qui ſe tint auſſitôt après
. Si nous agiſſons ici, dit-il, com-
les Succeſſeurs des Apôtres, ſoyons
eurs de leur ſageſſe & de leur con-
ontifes du Seigneur, dépoſitaires
ité, défenſeurs de ſon Egliſe, ne

XXXIV. Il donne dans le Concile de nouvelles preuves de ſon zéle. Son adieu au Cardinal de Lorraine & aux Evêques de France.

avoient aſſiſté. Ils lui pa
grande effuſion de cœur ,
reux de l'avoir connu , &
n'oublieroient jamais les e
avoit donnés , & les gra
avoit rendus à toute l'Eg
aurons publié en France ,
ce que nous ſavons de votre
rez autant d'amis & d'adm
grand Royaume , qu'il y a
perſonnes zélées pour les
gliſe.

X.

XXXV. Son retour à Brague. Honneurs qu'on lui rend. Suite de ſes travaux pour ſon égliſe particuliére. Converſion extraordinai-

Le ſaint Archevêque , q
ſon égliſe dans le cœur , i
diligences pour s'y rendre a
l'on ſçut à Brague ſon retou
fut dans la joie , & ſe diſpo
magnifique réception. Ma
informé des grands prépara
ſoit pour le recevoir , les p
la nuit d'un Dimanche de

rivé, tous les Corps de la ville vinrent lui
re leurs devoirs, comme à leur Arche-
e & à leur Seigneur. Le ſaint Prélat re-
ſes fonctions avec une vigueur toute
elle, & travailla à faire exécuter ce
t Concile avoit ordonné. Nous ne pou-
rapporter ici tout ce qu'il a fait pour
uitter des fonctions du ſaint miniſtére.
rit & continua ſes viſites avec des fa-
s incroyables, & il eut la ſatisfaction
ir ſes travaux récompenſés par des con-
ns extraordinaires. Nous en rapporte-
in exemple fort remarquable.

y avoit fort long-tems qu'aucun Ar-
que de Brague ne viſitoit ni par lui-
, ni par ſes miniſtres, une Paroiſſe
juriſdiction, qui eſt ſituée ſur la fron-
de Portugal & de Galice. Le Curé, qui
it auſſi le nom d'Abbé, étoit un hom-
he & puiſſant, qui avoit toujours vé-
ns le déſordre, & qui profanoit le Sa-
e de Jeſus-Chriſt de la maniére la plus
aleuſe. Il avoit douze fils, qu'il regar-
omme ſa protection & ſa force, quoi-
fuſſent la honte & l'opprobre de leur
Comme il étoit bien réſolu de ne point
er de vie, il ſe ſervoit de ſa puiſſance
es richeſſes, pour s'exempter de la vi-
: l'Archevêque, qu'il appréhendoit plus
oute choſe. Il avoit toujours des eſ-
; & auſſitôt que le Viſiteur approchoit,
oit venir des ſoldats de Galice, & ſe
nnoit dans ſon égliſe avec cette garni-
e toute ſa famille. Il ſe mocquoit éga-
it des priéres, des remontrances & de
nace des cenſures. Dom Barthelemi,
ré de douleur de la perte de ce miſéra-

garniſon ordinaire. Le ſaint A
leva de grand matin ; & après
pluſieurs heures en priéres, pou
Dieu la converſion de cette an
manda à ceux de ſa ſuite, de ne
du lieu où ils étoient, juſqu'à
eût avertis par un ſignal qu'il
Il prit enſuite le Religieux qu
gnoit toujours dans ſes voyage
d'aller attaquer ſeul tous ces
Etant arrivé chez le Curé, il
porte, tenant à ſa main une pe
Ceux qui étoient en ſentinelle
Curé, qui crut n'avoir rien à
deux Religieux. Il ne pouvo
que ce fût l'Archevêque, croya
lat ſi puiſſant viendroit l'attac
grand nombre de gens bien arr
alla lui-même à la porte leur
qu'ils vouloient. Quand l'Ar
celui qu'il avoit cherché avec t
il lui dit avec douceur & d'un

r ſur ce pécheur endurci la puiſſance de
ce. On vit donc tout d'un coup cet hom-
fier, proſterné aux pieds de ſon charita-
'aſteur. Il fondoit en larmes, & ſon
s'exprimoit aſſez par ſes ſoupirs & par
lence. Enfin il dit à l'Archevêque d'une
entrecoupée : J'ai péché contre Dieu
ntre vous. Le ſaint Prélat joignant ſes
es à celles de ce pécheur pénitent, le
a de terre où il étoit proſterné. Il
braſſa avec la tendreſſe d'un véritable
, & l'exhorta à mettre en Dieu toute
nfiance. Il envoya auſſitôt avertir de ce
ſe paſſoit, ceux qui l'avoient accom-
né. Il demeura long-tems dans cette Pa-
e pour inſtruire le peuple, & abolir les
rdres qui y regnoient. Le Curé ſe ſou-
avec une profonde humilité à tout ce
le ſaint Archevêque lui preſcrivit, pour
rmir & perfectionner le grand ouvrage
a converſion.

XXXVI. Sa conduite dans la famine & dans la peſte. Ses aumônes abondantes.

n 1567 le Portugal fut affligé d'une gran-
famine. La ſeule conſolation du peuple
Bragues, fut ſon ſaint Archevêque, qui
t en vrai pere, compatiſſant à tous les
ux de ſon peuple, & l'aſſiſtant de tout
pouvoir. Tous les jours on aſſembloit
pauvres à l'heure du dîné de l'Archevê-
. Après une inſtruction familiére, on
r diſtribuoit de l'argent, du pain, du
age & de la viande. Ses aumônes ne fi-
oient point avec le jour. Car le ſoir,
ſieurs perſonnes de condition venoient
plorer ſon aſſiſtance, & il ſatisfaiſoit à
rs beſoins. Cette miſére dura juſqu'en
76, que la récolte fut très-abondante.
ſageſſe & la prévoyance du ſaint Prélat,

parlerons point des calomnies
tions que le ſaint Archevêque
de la part des méchans. Elles
en ce monde le partage des Paſ
leur devoir. Il les ſouffrit ave
même avec joie. Mais Dieu l'
maniére plus ſenſible, par le
de la peſte dont le Portugal
plûpart des hommes en recherc
ſe; mais peu reconnurent que le
qui regnoient depuis ſi long-
Royaume, avoient irrité la ju
Le ſaint Paſteur étoit dans l
viſites, lorſque la ville de Bra
taquée. Il ſe hâta de s'y rend
ſtrats réſolurent de l'empêche
& d'expoſer une vie ſi chére
cèſe; mais il les prévint,
l'arrêter. Il donna de ſi bon
les pauvres ſouffrirent peu
ſére ſi générale. La plûpart
de la Cathédrale prirent la

ape Pie IV dans ſon voyage de Ro- XXXVII.
ur être déchargé de l'Epiſcopat. Il Sa démiſſion.
a la même grace à Pie V, & à Gré- Vie ſainte qu'il mene dans ſa retraite.
III, ſans rien obtenir. Il eut recours
pe II Roi d'Eſpagne, devenu auſſi
Portugal. Il écrivit à ce Prince une
rt touchante, où il lui repréſentoit
été plus de vingt-trois ans Arche-
e Brague, la foibleſſe de ſon âge,
tée par pluſieurs infirmités, le met-
s d'état de remplir les devoirs de
pat : qu'il le ſupplioit d'écrire au
ſa faveur, afin qu'il agréât ſa dé-

Le Roi crut ne pouvoir refuſer ce
vêque qu'il reſpectoit beaucoup lui
oit. Il en écrivit au Pape; & l'Ar-
ie qui lui écrivit auſſi en même-tems,
it ce qu'il déſiroit ſi ardemment. Il eſt
juger avec quelle douleur le peuple de
apprit cette nouvelle. Tous pleurerent
, comme celle de leur Protecteur, de
nſolateur & de leur Pere. Il ſe retira
vent de ſainte Croix de Vianne, qu'il
ondé pour des Religieux de ſon Or-
n y entrant il ſe jetta aux pieds du
& lui demanda ſa bénédiction. Puis
ſant tous les Religieux, il leur dit :
ès-chers Freres, j'ai toujours eu un
e déſir de vivre avec vous. On m'en
hé par force, & j'y reviens avec joie.
s demande par charité, que vous vou-
ien me ſouffrir en votre compagnie,
: vous m'accordiez en aumône la der-
cellule de ce Monaſtére. Mais je vous
e de ne vous pas ſcandaliſer, ſi vous
yez peu réglé & peu recueilli. Car je
ici dans la réſolution de réparer avec

au Superieur comme le deſ
Pendant quelques années
villages voiſins, faire le c
ſonnes de la campagne. I
l'ayant mis hors d'état
bonne œuvre plus de trois
pa plus que de Dieu ſeul.
l'ayant obligé, contre le
joüir de la pauvreté relig
une penſion ſur ſon Arc
ſtribuoit toute entiére aux
charité pleine de diſcréti
Sans entrer dans le détail
il ſuffit de dire qu'il ſe dé
& qu'un jour ayant donné
vre, parce qu'il n'avoit p
il coucha pendant quelque
ches qui lui reſtoient.

XXXVIII. Sa mort. Ses funérailles. Ses miracles. Ses Ecrits.

Il y avoit près de huit a
tiré dans le Couvent de
derniéres années lui furc
cauſe de ſes infirmités c

affligé. Dom Auguſtin de Jeſus, Re-
de ſaint Auguſtin, qui avoit ſuccédé
Siége de Bragues au Succeſſeur immé-
Dom Barthelemi, partit auſſitôt de
pour aller à Viane, & ne quitta plus
t Archevêque. Deux Magiſtrats de
, & pluſieurs Bourgeois députés de
pour rendre leurs derniers devoirs à
int Paſteur, y arriverent en même-
nfin le ſaint Archevêque, après avoir
s derniers Sacremens, mourut avec
up de tranquillité, le 16 de Juillet
76 ans & deux mois. Le Chapitre
gue vouloit avoir ſon corps, mais les
ns de Viane s'y oppoſerent, & l'on
les intentions du ſaint Archevêque,
oit déclaré, qu'il vouloit être enterré
e Couvent de Viane. Le corps fut en-
rès de l'autel, & couvert d'une grande
environnée de baluſtres. Dieu avoit
é ſa ſainteté pendant ſa vie par divers
les; il s'en fit auſſi à ſon tombeau après
rt. Le célébre Louis de Grenade, qui
mort un an & demi avant le ſaint Pré-
avoit fait un petit abrégé de ſes ver-
de ſes principales actions. Il y rap-
pluſieurs guériſons miraculeuſes, fai-
r le ſeul attouchement de ſes habits. Il
rtain auſſi que dans ſes derniéres an-
il avoit guéri de même pluſieurs pa-
ques, & autres malades déſeſpérés.
euf ans après ſa mort, on fit une tranſ-
ſolemnelle de ſes Reliques, qu'on
dans un magnifique tombeau. Le con-
des peuples, & la dévotion des fidéles
t extraordinaires. Quelques Evêques &
le Chapitre de Brague y aſſiſterent. Le

IV. p. 684. des Saints, & à proposer à tous les Fidéles, un très-ſa les vertus ont répandu une dans tout le monde chréti Ecrits nous édifient encore ſant.

Ibid. Dom Barthelemi des M divers Ouvrages pleins de ction, ſur les devoirs des tous les états, ſur la vie ſpi ſtoire de l'Egliſe & des Conc & ſur la Théologie morale. Commentaires abrégés ſur p l'Ecriture. Nicolas Antoine catalogue de tous ces Ouvrag théque d'Eſpagne. L'Evêque publié à Rome en deux volun les Ecrits du ſaint Archevêqu à Jean V Roi de Portugal. Le me le plus eſtimé de ces Ouv. *mulus Paſtorum*, *l'Aiguillon* ne l'avoit point fait pour êt

Peres ſur l'Epiſcopat, par de longs
s Ouvrages de ſaint Auguſtin, de
yſoſtôme, de ſaint Grégoire de
, de ſaint Grégoire Pape & de ſaint
Dans la ſeconde partie l'Auteur par-
me, & montre quelles doivent être
ations & les vertus des Evêques. Il
ujours ce qu'il avance, ſur les pa-
autorité des ſaints Peres. On peut
tout ce Livre eſt un excellent ta-
à l'Auteur, ſans y penſer, s'eſt peint
e en voulant tracer pour toute l'E-
image d'un Evêque accompli.

XII.

as fils d'Alfonſe Garcia & de Lucie
, nâquit en 1488 à Fontplain pe-
de Caſtille, & fut élevé à trois
e lieues delà dans un lieu appellé
ve, dont on lui a donné le nom.
ıs étoient fort charitables, & em-
t une partie de leur revenu à ſoula-
auvres. Ils inſpirerent la même diſ-
à leur fils, qui dès l'âge de ſept ans
t divers moyens de ſecourir ceux qui
dans la miſére. Il donnoit juſqu'à
ts, & joignoit à cette heureuſe incli-
ne grande innocence de mœurs, une
e, une douceur, une horreur du men-
un amour pour la priére, qui don-
de lui les plus grandes eſpérances.
ıvoir fait ſes premiéres études en ſon
l fut envoyé à l'âge de quinze ans
nouvelle Univerſité d'Alcala, fon-
le Cardinal Ximenès. Il fit en peu
des progrès qui lui attirerent l'admi-
publique, & le Cardinal lui donna
ace parmi les Bourſiers du Collége de

XXXIX. S. Thomas de Villeneuve Archevêque de Valence. Son éducation. Ses progrès dans les ſciences & dans la piété.

ſaint Ildefonſe. Mais il ſe rendoit encore plus eſtimable par ſa vertu, que par ſes talens & le ſuccès de ſes études. Au lieu de ſe laiſſer emporter aux mauvais exemples des écoliers avec qui il vivoit, il les gagnoit à Dieu par ſa ſage conduite, ou les retenoit dans le devoir par le reſpect qu'ils avoient pour ſa piété. Afin de ſe conſerver dans l'innocence qu'il avoit apportée au Collége, il mortifioit tous ſes ſens & faiſoit de continuels efforts pour être entiérement maître de ſes paſſions. La priére & l'étude partageoient tout ſon tems, de ſorte qu'il ne lui en reſtoit point pour les amuſemens auſquels ſes compagnons l'invitoient.

XI. Il profeſſe la Philoſophie. Il entre dans l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin. Il eſt elevé au ſacerdoce. Ses prédications. Eſtime qu'en a l'Empereur Charles V.

En 1514 étant âgé de vingt-ſix ans, il fut nommé Profeſſeur de Philoſophie. La réputation avec laquelle il enſeigna, le fit appeller deux ans après à Salamanque, dont l'Univerſité étoit plus ancienne & plus célébre que celle d'Alcala. Il y alla, non par le déſir d'y recevoir de plus grands honneurs, mais pour y être moins connu, qu'il ne l'étoit à Alcala, où il demeuroit depuis quatorze ans. Il enſeigna la Philoſophie morale à Salamanque pendant deux autres années; mais il ſe fortifioit chaque jour dans le deſſein de renoncer entiérement au ſiécle & de ſe conſacrer à Dieu dans la retraite. Il ſe retira donc en 1518 chez les Hermites de ſaint Auguſtin de Salamanque, & l'on remarqua que ce fut préciſément le jour que Luther ſortit de cet Ordre pour apoſtaſier & faire la guerre à l'Egliſe Catholique. On s'apperçut bientôt qu'on avoit reçu un maître dans la vie ſpirituelle plutôt qu'un no-

. Accoutumé dès la plus tendre enfance
jeûnes & aux travaux de la pénitence,
garda les rigueurs de la Régle qu'il em-
ſa comme des adouciſſemens. Il fut éle-
au Sacerdoce un an après ſa profeſſion,
orcé par ſes Supérieurs d'annoncer aux
ples la parole de Dieu. Après avoir réſi-
il fut contraint d'obéir. Il ſe livra avec
de zéle à ce pénible miniſtére en diffé-
es villes, que pour l'empêcher de s'épui-
ſes Supérieurs le chargerent d'enſeigner
Théologie à Salamanque. L'étude de la
igion le mit en état de prêcher enſuite
e encore plus de ſolidité. Quand on ſçut
il recommençoit ſes prédications, toute
ille s'empreſſa de les aller entendre. De
amanque il paſſa en diverſes autres villes
a Caſtille, où il fit des converſions remar-
ables. Par-tout on le regardoit comme un
mme apoſtolique. Il parut avec un grand
at à Burgos & à Valladolid, où toute la
ur l'écoutoit avec une ardeur merveilleu-
L'Empereur Charles-Quint ſur-tout ne
laſſoit point d'entendre ſes diſcours, & lui
nnoit de grandes marques de confiance.
Prince ayant un jour condamné à mort
elques Gentilshommes coupables de lèze-
ajeſté, tous les Grands d'Eſpagne, l'Ar-
evêque de Tolède, & le Prince Philippe
-même fils de l'Empereur, demanderent
grace des criminels ſans pouvoir l'obte-
r. Thomas recommanda cette affaire à
ieu, ſollicita la même grace auprès de
mpereur, & ce Prince la lui accorda auſſi-
t. Comme toute la Cour en étoit ſurpriſe:
chez, dit l'Empereur, que les demandes
Thomas ſont pour moi des commande-

cepter celui de Valence.

il le fit avec tant d'inſtance qu'il déſiroit. L'année ſuiv ché de Valence étant devenu démiſſion de George d'Au l'Empereur, qui avoit été vêché de Liége, Charles-C arrivé depuis peu en Flan Religieux de l'Ordre de ſ avoit d'abord penſé à Thom changé de deſſein, pour n un homme qui lui étoit ſi cl néanmoins que le brévet fut du P. Thomas; ſoit que le vertance l'eût nommé au Se de celui qu'il avoit déſigné crétaire eût manqué d'attenti ne voulut point qu'on en écri dit au Secrétaire : Ce qui eſt écrit : vous avez mieux fait ou j'ai mieux dit que je ne perſuadé que cette élection

tâcherent de gagner Thomas, & de conſentir à ſa nomination. Ne pouvant lui perſuader, ils eurent recours à vincial, qui le menaça de l'excommion s'il n'obéiſſoit. Ce moyen réuſſit, nas fut contraint d'accepter une di- ii lui avoit toujours paru ſi redouta- fut ſacré à Valladolid par l'Archevê- l'oléde la même année 1544, & par- tôt pour ſe rendre à ſon égliſe. Sa ii vivoit encore, & qui avoit changé on en un hôpital, où elle ſe conſa- ı ſervice des pauvres, le fit prier de ar Villeneuve avant que de ſe retirer ıce. Thomas y conſentit d'abord; outes réflexions faites, il crut devoir à mere qui pouvoit ſe paſſer de lui, joindre à ſon épouſe à qui il devoit ſoins. Il ne mena avec lui qu'un Re- pour lui ſervir de compagnon, & meſtiques. Il marchoit à pied, avec it de Religieux, fort uſé, & un cha- ıi avoit vingt-ſix ans de ſervice.

XLII. Son amour pour la pauvreté & pour les pauvres.

Chanoines voyant ſon extrême pau- lui firent préſent d'une ſomme d'ar- ur l'aider à faire ce qu'ils appelloient ſon. Il la reçut avec beaucoup de ci- k de reconnoiſſance; mais en leur : il fit porter cet argent aux Admini- s du grand hôpital, pour être employé ourriture des pauvres. Il fit entendre aux Chanoines, qu'il ne croyoit pas ı fût permis de changer ni d'habit, ourriture; puiſque la pauvreté reli- ı'étoit pas incompatible avec l'Epiſ- Il ne ſouffrit point qu'on meublât ſa d'autre choſe, que de ce qui étoit ab-

ſolument néceſſaire. Il ne voulut ni dais dans l'égliſe, ni tapis ſur ſa chaire; ni être traité autrement qu'un ſimple Prêtre : & quand ſon Chapitre l'exhorta à avoir un extérieur convenable à la dignité épiſcopale, il lui répondit qu'il n'étoit pas venu pour paroître, mais pour agir. Tout ce qu'on put obtenir de lui, fut qu'il porteroit au moins un bonnet de ſatin, afin que le peuple pût reconnoître ſon Archevêque. Pendant tout le tems de ſon Epiſcopat qui fut de onze ans, il n'eut que deux robes neuves, & d'une étoffe groſſiére, qu'il racommodoit lui-même lorſqu'elles commençoient à s'uſer. Il ne voulut jamais rien avoir en propre, non pas même les ornemens néceſſaires pour ſa chapelle. Il empruntoit tout de ſon Chapitre, quand il étoit à la ville, & de ſes Curés quand il étoit en viſite. Il n'avoit pour lui que de la vaiſſelle de terre : toute ſon argenterie conſiſtoit en quelque cuillers pour les étrangers, qu'il étoit ſouvent obligé de recevoir à ſa table. Il n'y faiſoit ſervir que les choſes les plus communes; & un jour il fit revendre une lamproie, qu'on avoit achetée, & en envoya le prix aux pauvres. Il jeûnoit très-ſouvent au pain & à l'eau, ſurtout les jours de jeûnes preſcrits par l'Egliſe; & alors il mangeoit en ſon particulier. Il y avoit dans ſa chambre une eſpéce de lit fort ſimple; mais il ne couchoit que ſur des ſarmens qu'il tenoit cachés contre la muraille.

XLIII. Ses abondantes aumônes.

Tous les jours il ſe retranchoit quelque choſe en faveur des pauvres, à qui il diſoit que tous les revenus de ſon égliſe appartenoient; & il avertiſſoit ſon œconome, que

'étoit les voler que d'en prendre autre choſe ue ce qui étoit abſolument néceſſaire pour ourrir ſa maiſon. Il avoit un grand nombre e parens pauvres, qu'il recevoit chez lui ns en rougir: & il ne les traitoit point utrement que tous les autres pauvres, ne oulant point les mettre à leur aiſe, mais ur donner ſimplement les ſecours les plus éceſſaires, comme à tous ceux qui étoient ans la miſére. Les pauvres appelloient puliquement le Palais Epiſcopal leur maiſon. l ne ſe paſſoit aucun jour qu'on n'y en vît enir trois ou quatre cens. Il avoit fait faire ecrétement dans toutes les Paroiſſes, des liſes des pauvres honteux, dont il prenoit ſoin ar lui-même ou par quelque Prêtre de confiance. Quand il ſavoit quelqu'un de ces pauvres honteux, qui n'oſoit ſe découvrir, l avoit recours à quelqu'artifice innocent, our le ſoulager ſans qu'il s'en apperçut. Il 'informoit qui étoit ſon Confeſſeur, lui nettoit entre les mains de l'argent pour être onné à cette perſonne, avec ordre de lui ire que cet argent venoit d'un de ſes débiteurs, qui ne pouvant le payer tout à la fois, ouloit le ſatisfaire peu à peu. Il croyoit avec raiſon) qu'en parlant ainſi on diſoit xactement la vérité, étant bien perſuadé ue les revenus d'un Evêque appartiennent ux pauvres. Le ſaint Archevêque avoit un oin particulier des pauvres filles, pour qui indigence étoit une tentation dangereuſe; t il les établiſſoit ſuivant leur condition. Il ayoit ſouvent les dettes de ceux qui étoient ors d'état de ſatisfaire leurs créanciers. Il : déclaroit le pere de tous les enfans orphens. Il leur donnoit des maîtres quand il

lières, ſoit dans les hopitaux
geoit pas non plus les étrange
par Valence : il avoit une
toujours ouverte, où ils étoi
te heure. On leur y faiſoit
pas, & on leur donnoit quel
pour leur voyage. A la vûe
nes que faiſoit le ſaint Prélat
rent que Dieu multiplioit les
mains d'une maniére miracu

XLIV. Son zéle pour le ſalut de ſon troupeau. Sa fermeté.

Tout ce que faiſoit le ſa
pour fournir à tous les beſ
n'étoit qu'une ſuite du zéle
le ſalut des ames. Il ne ſe c
d'inſtruire ſon peuple par ſe
dications : il ſe ſacrifioit ſan
par ſes priéres, ſes veilles,
pénitence continuelle. Il r
nuit des larmes devant Di
la converſion des pécheurs,
des auſtérités très-rigoureuſ
colére de Dieu, & attirer

cabinet ; qu'on regardoit comme le
al de Dieu. Quand il avoit épuiſé
les voies de douceur, il avoit recours
:nſures de l'Egliſe ; & lorſqu'elles ne
ient pas pour ôter le ſcandale qui pou-
auſer la perte de pluſieurs, il avoit
:s à l'autorité du Magiſtrat. Il viſitoit
ıs en tems ſon Diocéſe, & faiſoit de
réglemens, pour abolir divers déſor-
& réformer le Clergé auſſi-bien que le
:. Dans le Synode qu'il avoit aſſemblé
ſa premiére viſite, il voulut commen-
réforme par ſon Chapitre : mais les
oines de ſa Cathédrale s'y oppoſerent,
appellerent au Pape, ſe prétendant
pts de la juriſdiction de l'Ordinaire.
ces prétendus exempts ſe virent bientôt
és d'implorer le ſecours de leur Prélat
e. le Gouverneur de la ville, qu'on
ıit avoit entrepris ſur l'autorité eccléſi-
que. L'Archevêque ſoutint avec vigueur
l'il regardoit comme un privilége de
gliſe ; & l'affaire ſe termina par la ſou-
ɔn volontaire du Gouverneur. Il mon-
ı même fermeté dans le refus qu'il oſa
à l'Empereur Charles-Quint, de vingt
écus qu'il lui demandoit, pour les em-
r à la conſtruction d'une citadelle à
, l'une des iſles de Mayorques qui étoit
cée des Turcs. Il diſoit que le revenu
ɔ égliſe appartenoit aux pauvres. Mais
qu'on eut ceſſé de le preſſer ſur cela,
agir par voie d'exaction, il prêta dix
écus en faveur de la Religion pour la
ſe d'une place ſi importante. N'ayant
:er de ces deux brouilleries l'avantage
en avoit eſpéré, qui étoit d'en prendre

de la Compagnie de Jeſus. C
que nous n'avons point parl
l'hiſtoire du progrès de cette
mit en mer au mois d'Avril
riva un an après au port d
ville eſt la capitale des pa
tiennent aux Portugais dans
c'étoit alors le lieu le plus fréq
tient pour le commerce. Les
en étoient les maîtres depuis
ans, y avoient établi un Evê
miſſionnaire en arrivant, alla
voirs à l'Evêque nommé Jean
Religieux de ſaint François
Prélat très-vertueux. Il lui m
voirs qu'il avoit reçus du Pa
qu'il ne vouloit s'en ſervir q
miſſion & ſon agrément. Auſſi
reçu la bénédiction, il comm
ler au ſalut des ames. L'ava
tion, & les déſordres des P
toient capables que d'éloigner
Chriſtianiſme. Auſſi la Foi n'
fait aucun progrès. On y voyo

t pas perdre courage. Il y travailla quelue tems avec beaucoup de zéle, & paſſa nſuite à l'iſle de Paravas. Ses habitans ſe iſoient Chrétiens; mais n'ayant embraſſé Chriſtianiſme que par des vûes humaines, s étoient encore plus coupables que les indéles, puiſqu'ils joignoient la profanation es Sacremens aux ſuperſtitions de l'idolatrie. rançois fit traduire en leur langue le catéhiſme & des priéres chrétiennes. Il avança peu après dans les pays voiſins, où l'on n'avoit encore aucune connoiſſance de Jeſus-Chriſt. Il fit détruire les temples & les idoles, & bâtir des égliſes dans les bourgs & les villages, avec l'autorité du Vice Roi & les ſecours des Portugais dont les peuples étoient tributaires.

XLVII. Il va prêcher la F aux Infidéles en différens pays.

A la fin de l'année 1543, Xavier voulut retourner à Goa pour y prendre des Miſſionnaires. Il mena avec lui de jeunes Indiens pour les faire élever dans le Séminaire de Goa, & s'en ſervir pour ſes miſſions. Il alla l'année ſuivante au Royaume de Travancor, où il baptiſa dix mille idolâtres. Un village ſe faiſoit quelquefois baptiſer tout entier en un ſeul jour. Il étoit bien difficile que François les eût fait paſſer par les épreuves du catéchuménat. Nous avons vû néanmoins les diſpoſitions que le Concile de Trente exige des adultes, pour être juſtifiés dans le Baptême. Pendant que Xavier travailloit dans ce pays, il lui vint des députés de l'iſle de Menart, qui le prierent de paſſer chez eux pour les inſtruire de la Religion Chrétienne. Il y envoya un Prêtre qui baptiſa tous les Inſulaires. Il paſſa enſuite à Meliapour, où l'on prétend voir encore le tombeau de l'Apôtre S. Thomas.

réjouissances ; & que toute
ches. François redoubla ſes
tence, pour attirer la miſé
ſur cette ville plongée dan
alloit ſouvent de rue en rue
la main, & crioit à haute
matin : Réveillez-vous & p
qui ſont en péché mortel,
morts. Il fit embraſſer le Ch
grand nombre d'idolâtres,
& de Juifs. Après un ſéjour
fit de nouveaux voyages ; &
route du Japon par Cochin.

XLVIII. Il va au Japon. Il ſe plaint de ne pas ſavoir la langue de ce pays. Il paſſe à Amanguchi à Méaco.

Dans tous les lieux où il p
troit l'abſurdité du Paganiſm
le vrai Dieu. Il trouva d'a
Saxuma favorable à l'Evan
Bonzes qui ſont les Prêtres
gion du pays, lui ſuſciterer
verſes. Comme ils pratiquo
tés incroyables, Xavier po
en rien, en voulut pratiquer
grandes. N'ayant pû faire a

le étoit Amangucchi, ville des plus ri-
u Japon, &, par une ſuite ordinaire
heſſes, des plus abandonnées aux vices
a débauche. Le zélé Miſſionnaire y
i pluſieurs perſonnes favorablement
ès en faveur de la Religion Chrétien-
ont elles avoient entendu parler. Il
t fâché de ne pas ſavoir la langue du
mais il auroit dû prévoir cet obſtacle.
dans une de ſes lettres, les plaintes
iſoit de ne pas ſavoir le Japonois. Si
vois, dit-il, je ne doute pas que plu-
'embraſſaſſent la Foi chrétienne. Dieu
que je l'apprenne bientôt; alors enfin
rai quelque ſervice à l'Egliſe: préſen-
je ſuis au milieu de ces infidéles
une ſtatue. Quelle différence dans
ès de ſa miſſion, ſi à cette multitude
acles que les Hiſtoriens de ſa vie lui
ent, Dieu avoit bien voulu joindre
des langues! Xavier ſe voyant traité
Indiens comme un extravagant & un
, ſans eſpérance de faire aucun fruit
ux, paſſa à Méaco où il n'arriva qu'à
le l'hiver 1551.

XLIX. Il retourne à Amangucchi. Moyen qu'il emploi pour gagne le Roi.

y fut pas mieux reçu, & il eut la dou-
s'y voir la fable & la riſée des infidé-
ſe hâta de retourner à Amangucchi,
lans un équipage différent de celui où
oit paru la premiére fois. Il changea
ɔits pauvres & uſés en d'autres tous
ɛ de riche étoffe: il prit des valets à ſa
& prépara pour le Roi des préſens, qui
oient en une horloge ſonnante, un in-
nt de muſique, & d'autres curioſi-
lui avoit données le Vice-Roi des In-
ans ce brillant extérieur il ſe préſenta

jour ; mais ſon langage [illegible]
part, parce qu'il parloit fort n
nois. Il baptiſa trois mille perſon
d'un an qu'il demeura à Amang
cteur ſent combien cette miſſio
verſions ſe reſſentoient de l'éta
auquel l'Egliſe étoit réduite.
nous allons rapporter en eſt
preuve.

L. L'eſpérance d'un plus grand
Il va au Royaume de Bungo. Eclat extérieur avec lequel il paroît à la Cour du Roi. lui qu'il avoit eu juſqu'alors, c
çois au Royaume de Bungo. L
port, on tira tout le canon p
honneur, parce que les Portu
donné au Roi une grande idé
Prince informé de ſon arrivée
un de ſes proches parens, ave
par leſquelles il le prioit de le
le lendemain, & témoignoit
avoit de connoître la Religion
Les Portugais tinrent auſſitôt
ſavoir comment Xavier paroîtr
& voulant accommoder la Rel
vanité, ils engagerent le bon M
paroître devant le Roi dans un

Roi avec un appareil des plus ſomp-
. Ils étoient dans de petites barques
les voiles étoient de ſoie, & ornées
ignes magnifiques. On entendoit de
parts le ſon des trompettes. Xavier
u du Roi d'une maniére conforme à la
ificence de ſon train & à la haute idée
voit conçue de lui. Par-tout on lui ren
mêmes honneurs qu'à un Prince, ſans
Religion y gagnât. Il falloit que les
ais connuſſent bien peu la vertu &
ce de la Croix de Jeſus-Chriſt, pour
mis leur confiance dans un vain éclat
vangile réprouve. Il ſemble que de-
ette action de complaiſance pour les
ais, Dieu voulut humilier Xavier, qui
ore beaucoup de voyages, mais peu de
ſions.

LI. Sa mort.

zélé Miſſionnaire après avoir demeuré
e deux ans & demi dans le Japon, con-
deſſein d'aller à la Chine. Il croyoit
Dieu l'y appelloit pour y répandre la
re de la Foi : mais voyant ſon voyage
rſé par toute ſorte d'obſtacles, il tom-
alade de chagrin. Il perdit connoiſſance
gt huitiéme de Novembre ; & le délire
a dans des rêveries continuelles, où il
rloit que de Dieu & de ſon voyage de
ine. Il mourut le deuxiéme de Décem-
552 âgé d'environ cinquante-cinq ans.
orps fut enterré ſur le rivage ; mais deux
près, il fut tranſporté à Goa, où on
t des funérailles magnifiques.

XIV.

LII. Sainte Thé-
reſe. Ses di-

éreſe nâquit à Avila en Eſpagne l'an
. Son pere ſe nommoit Alphonſe San-
de Cepede & ſa mere Béatrix d'Ahuma-

ers états a- ant ſa par- aite conver- ion.

de, tous deux d'une famille noble & d'une conduite réguliére. On liſoit tous les jours chez eux la vie des Saints, & la petite Théreſe y prenoit un goût particulier, auſſi-bien qu'un de ſes freres qu'elle aimoit beaucoup. Les actes des Martyrs ſur-tout, faiſoient ſur eux beaucoup d'impreſſion, & la penſée des peines éternelles de l'enfer les portoit à vouloir tout entreprendre pour ſe ſauver. Théreſe perdit ſa mere à douze ans; & comme elle fut enſuite moins veillée, elle s'affoiblit bientôt dans la piété qui lui avoit paru préférable à tout. Elle trouva dans ſa propre maiſon des romans; elle les lut, & cette lecture lui fut très-funeſte. La liaiſon qu'elle fit deux ans après avec une de ſes parentes, d'un eſprit volage & mondain, acheva de la perdre. Son pere qui s'apperçut de ſon changement, la mit en penſion dans un Couvent d'Auguſtines Elle y fut un an & demi, & profita beaucoup des bons exemples qu'elle y vit, & ſur-tout des ſolides inſtructions de la maîtreſſe des penſionnaires. Elle y eut une violente maladie, qui l'obligea de retourner chez ſon pere, & qui abattant ſon corps, affoiblit auſſi ſa piété. Après ſa guériſon, elle alla à la campagne chez un de ſes oncles qui avoit une piété ſincére & véritable. Les exemples édifians de cet oncle furent fort utiles à Théreſe, & elle réſolut d'embraſſer la vie Religieuſe. Elle fut fortifiée dans ce deſſein par la lecture des Lettres de S. Jérôme; & elle ſe retira, malgré l'oppoſition de ſon pere dans le Monaſtére de l'Incarnation de l'Ordre du Mont Carmel à Avila, où elle prit l'habit en 1536 à l'âge de vingt-un ans.

Le changement de nourriture altéra bien-

turellement fort délicate. Il
x de cœur & des vomiſſe-
: tout craindre pour ſa vie.
aiſoit point vœu de clôture
tére, ſon pere la fit venir
faire traiter par les Méde-
: fut un peu mieux, elle ſe
ſon Couvent, où elle de-
endant trois ans. Enfin elle
on par l'interceſſion de ſaint
i elle avoit une dévotion ſin-
liſſement de ſa ſanté devint
me, & elle tomba dans une
ſipation dont elle ne parloit
orreur. C'eſt à cette occa-
re les miſéres des Monaſté-
as une piété ſolide. Elle con-
de marier leurs filles, plu-
ettre dans des Monaſtéres,
vain phantôme de religion,
difficile de ſe ſauver qu'au
e. Elle dit avec raiſon la
Monaſtéres d'hommes, où
ſervi en eſprit & en vérité.
ı beaucoup au relâchement
omme elle le reconnoît elle-
ut de Confeſſeurs éclairés.
marque terrible de la colé-
. diſette des bons guides.

deur dura pluſieurs années, LIII.
epoids à Thérèſe tout le re- Elle réforme
ır la préſerver de l'orgueil. l'Ordre du
vivement à la vûe d'un ta- Mont Car-
Chriſt étoit repréſenté tout mel.
. La lecture des Confeſſions
ı acheva d'exciter dans ſon
ſalutaire componction. Elle

mel dans toute ſa pureté.
deſſein ; & auſſitôt elle ſe
perſécution. On la traita
d'extravagante ; & ſon C
qu'il put pour la traverſ
pleine de confiance en Die
courager par les efforts m
ſoit pour l'affoiblir. Enf
tous les combats qui lui
eut la conſolation de voir
ſtére de la Réforme fondé
nom de ſaint Joſeph en
l'habit aux premiéres novi
Barthelemi. Cette premié
cependant ſans qu'il y eû
taché, fut ſuivie de beauc
on peut lire l'hiſtoire parn

LIV. Réforme des Carmes Déchauſſés.

Thérèſe mit pour fond
l'exercice de la priére & la
ſens. Elle établit la clôtu
ferma les parloirs, défen
dehors, rendit les conve

parla au Général de l'Ordre, qui après
mal reçue d'abord, l'écouta enſuite,
favoriſa ſon entrepriſe. Le premier
t l'habit & la régle de la Réforme
es hommes, fut le P. Jean d'Yepez qui
ſurnom de la Croix; & ſon exemple
ntôt ſuivi par beaucoup d'autres. Tel-
l'origine de la Réforme des Carmes
ſſés. Ces premiers Religieux vivoient
ne auſtérité preſque incroyable. Ils
nt ſouvent pour nourriture que les
de la campagne, & leur boiſſon or-
n'étoit que de l'eau. S'il arrivoit
eur envoyât du vin par aumône, on
ntoit le long des tables, & il ne ſe
it preſque perſonne qui en prît & qui
avoir beſoin. Pluſieurs enchériſſoient
ſur les mortifications communes, &
nt de la cendre ſur leur nourriture. Ils
nt du travail de leurs mains: leurs lits
: des fagots avec une pierre pour che-
une couverture de poil de chévre.

te Thérèſe ne ceſſoit de louer Dieu
nédictions qu'il répandoit ſur cette Ré-
Car c'étoit la même ferveur parmi
igieuſes, le même amour du ſilence &
rtifications, le même zéle pour l'exa-
e de la Régle. Elles aimoient en tout
vreté, dans leurs logemens, dans leurs
, &, ſi l'on peut le dire, dans leurs
s & dans leurs penſées, parlant peu &
ment, & ne s'occupant jamais d'elles-
s que pour s'anéantir devant Dieu.
nple de leur ſainte Réformatrice ne
pas peu à les ſoutenir & à les animer.
que ſon corps foible & délicat, fut en-
puiſé par ſes maladies fréquentes, elle

LV. Suite des travaux de ſainte Thérèſe. Sa mort.

par toutes les traverſes qu'
elle tomba malade dans le
ve, & y mourut après unc
torze heures un Jeudi quat
ſur les neuf heures du ſoir,
ſept ans en 1582. Comme
le Pape Grégoire XIII retra
Calendrier, ce jour fut cor
torziéme du mois, & le le
ziéme, jour auquel l'Egli
Son corps fut inhumé le
mort avec beaucoup de ſ
chœur du Monaſtére d'Alve
ayant été ouvert le quatrié
l'année ſuivante, on trouv
& auſſi ſain que le jour de
halant une odeur agréable.
ce eſt d'autant plus remarqu
cueil ayant été briſé par le
dont on l'avoit chargé, la
& l'humidité avoit pourri
Sainte.

in. On y trouve d'excellentes régles vie ſpirituelle. Celui qu'elle a inti- Château de l'ame, & qu'elle écrivit t le long ſéjour qu'elle fit à Tolède, ins utile que le précédent. Ses Médi- après la communion, ſont pleines des tranſports d'une ame qui ne ſoupire ır les biens céleſtes. Il ne nous reſte ragment de ſon Explication du Can- es Cantiques. Dans ſon Livre de la e de viſiter les Monaſtéres, elle don- avis pleins de lumiére ſur le ſoin ınt prendre des Monaſtéres par rap- ſpirituel & au temporel. On a encore uantité de Lettres qu'on a recueillies ı volume, & qui ont été données au ıvec des Notes de Dom Jean de Pala- lque d'Oſma.

XV.

de la Croix qui a été canoniſé de ems, mourut neuf ans après ſainte e. On peut le regarder comme le chef e troupe de ſaints pénitens, qui ont 'Egliſe dans l'Ordre des Carmes Dé- s. Il ſeconda le zéle de la ſainte Ré- rice & entra dans toutes ſes vûes. Il é en 1542 à Ontiveros dans le Diocèſe ı, d'une famille noble; & il entra Couvent des Carmes de Madina-del-), où il prit l'habit en 1563. Mais n'y nt pas la vie aſſez auſtére, il vouloit cet Ordre pour ſe retirer dans la euſe de Ségovie, lorſque ſainte Thé- ngagea à travailler à la réforme des s. Il ſuivit ce conſeil & réuſſit dans ieuſe entrepriſe. Comme il perſuadoit ieurs d'embraſſer la réforme, & qu'il

LVII. S. Jean de la Croix.

eſſuyer d'autres perſécutions,
ſât de porter à la pénitenc
vouloient l'écouter. Il mour
vent d'Ubeda le quatorziém
1591. Ce Saint a laiſſé beauc
touchant la vie ſpirituelle c
pagnol, & qui ont été tradui
Italien & en François. En voi
Montée ou l'art de monter
nuit obſcure de l'ame. La flâ
mour, & le Cantique du d
n'eſt pas poſſible d'entendre
à moins que l'on ne ſoit au
extraordinaire des Myſtiques.
dent ſaint Jean de la Croix
leurs plus grands maîtres.

La Réforme des Carmes D
viſée en deux Congrégations
a ſon Général & ſes Conſtit
liéres; ſavoir la Congrégatio
comprend ſix Provinces; & l
d'Italie, qui renferme tous l
blis hors des Etats du Roi d'E
quarante-quatre ou quarante
en France, où ils ſont entrés

ARTICLE XXIV.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

Raſme nâquit à Rotterdam vers l'an 1465. I. Eraſme. Ses commencemens.
l fut enfant de chœur juſqu'à l'âge de
ans dans la Cathédrale d'Utrecht. Après
rt de Gerard ſon pere, ſes tuteurs l'obli-
t de prendre l'habit de Chanoine Régu-
e ſaint Auguſtin. Pendant qu'il fut dans
itre, il s'appliqua à l'étude, & compoſa-
ues Ouvrages de piété, comme celui du
s du monde. Il fut ordonné Prêtre en
par l'Evêque d'Utrecht, & peu après il
Paris pour y continuer ſes études, por-
ujours l'habit de ſon Ordre, & demeura
ue tems au College de Montaigu. Y étant
malade à cauſe de la mauvaiſe nourri-
il retourna en Flandres. Bientôt après il
à Paris pour y étudier la Théologie,
l ne goûta point la méthode ſcholaſtique
oit en uſage. Il fit un voiage en Angle-
en 1499, & retourna enſuite à Paris,
a peſte le fit paſſer à Orleans. Il y étudia
oit, & y fit d'aſſez grands progrès. Après
appliqué quelque tems à cette étude, il
ſecond voiage en Angleterre, & revint
s pour la troiſiéme fois. Il n'y demeura
ng-tems : le deſir qu'il avoit de voir l'I-
lui en fit entreprendre le voiage en

Il eſt élev
au Sacerdoc
& fait diffé
rens voiages

lemeura près d'un an à Bologne, & s'y II. Il eſt reçu
voir Docteur en Théologie. Ce fut alors

nnière fils naturel de Jacques I
ſe, pourvû de l'Archevêché de
I. le ſuivit à Ferrare & enfin à
qu'Erasme demeuroit dans c
Ville. ſes amis l'inviterent à v
& le preſenterent au Pape, do
bien reçu. Les Cardinaux lui fir
coup d'accueil, entre autres l
Medicis qui fut depuis Pape ſo
Leon X. On lui offrit la charg
cier, qu'il refuſa. Après avoir ſ
jour en cette Ville, il vint retr
l'Archevêque de S. André, av
tourna à Rome, où on voulut
ſes amis d'Angleterre le rappell
faiſant eſpérer de grands avanta
du Roi Henri VIII, qui avoit
eſtime particuliere. Il arriva d
terre en 1509, & alla demeurer
Morus grand Chancelier du Roi
ſa une cure qu'on lui offrit,
convenant point à un homme qu

ſans que de ſi fréquens voyages l'empêchaſſent de donner au public un grand nombre d'Ouvrages.

Leon X aiant été élevé ſur le S. Siége, Eraſme lui écrivit pour le prier de trouver bon qu'il lui dédiât ſon édition grecque & latine du Nouveau Teſtament. Le Pape lui fit une réponſe très-obligeante, & agréa la propoſition qu'il lui avoit faite. La protection que Leon X donna à cet Ouvrage, n'empêcha pas pluſieurs Catholiques de l'attaquer & de le cenſurer. Eraſme en fit l'apologie, & obtint une nouvelle approbation du Pape pour une ſeconde édition du même Ouvrage. On a fait depuis pluſieurs autres éditions de cette même verſion du Nouveau Teſtament, qui n'a jamais été condamnée. L'Empereur Charles V le fit Conſeiller de ſes Etats d'Autriche: ce qui lui donna beaucoup de crédit. Nous avons vu que Luther s'étoit adreſſé à lui pour l'engager dans ſon parti. Nous avons auſſi parlé du Traité du Libre-Arbitre qu'Eraſme écrivit contre Luther, & du jugement qu'il porta des prétendus Réformateurs, quand il les eût mieux connus. Ce fut vers l'an 1520 qu'il compoſa ſes Paraphraſes ſur le Nouveau Teſtament. Elles furent moins critiquées que ſa verſion & ſes notes, & eurent même l'approbation de preſque tous les Théologiens, à l'exception de Noel Beda & de quelques autres très prévenus contre Eraſme. La Faculté de Paris ſollicité par Beda qui en étoit Syndic, cenſura ſes Colloques familiers, comme contenant pluſieurs erreurs contre la foi & les bonnes mœurs. Beda fit extraire enſuite par quelques Docteurs, un grand nombre de propoſitions des autres Ouvrages d'Eraſme, & *en pourſuivit* la cenſure, qui ne

111.
Son édi
grecque &
tine du No
veau Teſta
ment.
Autres C
vrages d'E
raſme. Op
ſition qu'i
trouvent.

des Rois. & des Souverains. Paul III v
Sa mort. Cardinal, & lui offrit des empl
rables. Clement VII & Henri V
gleterre lui écrivirent de leur
pour l'attirer auprès d'eux. Le
Charles-Quint, Sigiſmond Ro
Ferdinand Roi de Hongrie, &
Princes eſſaierent en vain de
leurs Etats par des penſions
Quand il vit que les prétendu
devenoient chaque jour plus pu
il ſe retira à Fribourg en 1529
riron ſept ans, travaillant co
En 1536 il revint à Baſle où il
la qualité de Recteur de l'Un
avoir revu ſes Ecrits & les avo
d'être tous imprimés, il mouru
terie le douziéme de Juillet âg
fut enterré honorablement dans
drale de Baſle où ſa mémoire
tion, auſſi-bien qu'à Rotterdam
voit encore aujourd'hui dans la

de grammaire, de rhétorique & de
ie; le troiſiéme comprend les Let-
pluſieurs ont rapport aux affaires de
le cinquiéme, les livres de piété; le
la verſion du Nouveau Teſtament
iotes; le ſeptiéme, ſes paraphraſes
r le Nouveau Teſtament; le huitié-
aductions de quelques Ouvrages des
:cs; & le neuviéme ſes Apologies.
s furent réimprimées en Angleterre
vec pluſieurs additions. En 1703 on
:yde une nouvelle édition des Œu-
ſme, plus ample que les précéden-
ſt en onze volumes in-folio. On y a
s le recueil de ſes Lettres pluſieurs
rès-ſavantes ſur divers Auteurs Ec-
:s & profanes. Les ſept premieres re-
caractere & les Ouvrages des plus
eres de l'Egliſe; ſaint Irenée, ſaint
iint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, ſaint
ne, ſaint Baſile, ſaint Hilaire, Ori-
me y donne une grande & juſte idée
ımes ſi merveilleux, qu'on ne ſçau-
r avec trop de ſoin & d'application.
paux des Ouvrages contenus dans
ie tome, ſont le Manuel du Soldat
de la vraie Théologie; un Caté-
:s Explications de pluſieurs pſeau-
ont des diſcours fort étendus, où il
'ens point de doctrine & de morale;
ere de ſe confeſſer; l'Eccléſiaſte ou
r, qui eſt un Traité ſur la prédi-
riſé en quatre livres. Dans le pre-
. parle de la dignité & des vertus du
r, il dit que ſa fonction eſt la plus
'il y ait dans l'Egliſe. Il gémit ſur
nombre de Prédicateurs ignorans,

que les mœurs ſoient irreproch
ſtienne de ce qui a même l'a
ché ; que comme un fidéle c
penſe avec ſageſſe & pruden
de la parole de Dieu ; qu'il ſe
niſtere ſi ſaint par la priere
ouvres.

VI. Jugement ſur la perſonne & les Ecrits de cet Auteur.

Les plus grands ennemis d
forcés de reconnoître qu'il av
qualités, un eſprit propre à to
une mémoire prodigieuſe, u
nante pour écrire. Il s'étoit fa
culier, qui ne cede en rien à
leurs Auteurs. Il étoit conſtan
eſprit & le plus ſçavant homi
Naturellement ennemi de l'
illuſions qui en ſont les ſuit
dès ſa plus tendre jeuneſſe à
gues. Il conſulta les Savans
les alla chercher en France
Angleterre, aux Pays-bas,
c'eſt ce qui peut juſtifier [illegible]

plus ſçavans hommes de l'Europe & les illuſtres Prélats ſe firent un honneur d'ê-n commerce de lettres avec lui. Il a parlé ement contre les abus qui avoient donné à la naiſſance de l'héréſie de Luther, & ce qui lui a fait tant d'ennemis. Mais de-on lui faire un crime de s'élever contre des rdres qui déshonoroient l'Egliſe, & qui fai-nt chaque jour multiplier les partiſans de ier & des autres hérétiques ?

es ennemis ſe prévalurent beaucoup des ures que la Faculté de Théologie de Pa-t de quelques-uns de ſes Ouvrages. Mais, n Apologiſte moderne d'Eraſme, on ne ra pas manquer au reſpect que l'on doit célebres compagnies qui les ont faites, d on dira que les Rois, les Papes, les Prin-, les Cardinaux, les Evêques & tous les ds hommes de l'Egliſe Catholique ont fait et Auteur des éloges, qui peuvent contre-ncer ces cenſures & diminuer l'impreſſion lles pourroient faire ſur les eſprits des plus eux. D'ailleurs, continue le meme Apo-ſte, on ne prétend pas qu'Eraſme ne ſe ſoit is trompé, & qu'il n'y ait rien à repren-ſoit pour les choſes, ſoit pour la maniere es écrire, dans ce nombre prodigieux d'Ou-es qu'il a compoſés Il ne la pas prétendu même. Mais s'il s'eſt éloigné en quelque e des ſentimens reçus ; il a ſi bien penſé, excellemment écrit ſur une infinité d'au-, que toutes les cenſures qu'on a pu faire, t pas empêché & n'empêcheront pas à l'a-ir, qu'on ne le regarde comme l'un des ſçavans hommes que Dieu ait donnés à Egliſe. Ce qui fit dire autrefois au Cardi-Ximenès à un des cenſeurs d'Eraſme : Ou

M. Marſollier.

depuis que le Concile de Tr
timens & notre croiance. I
tenoit encore beaucoup de
breux, qui avoient introduit
tés parmi le peuple. L'on
l'Antiquité : tout ce dont on
parler deux ou trois ſiécles
ſoit pour nouveau, pour ſuſp
rable. Il ſuffiſoit que l'uſage
choſe, abuſive ou non ; on
frir que l'on parlât contre. I
prévenus, il pouvoit y avoir
qui voioient plus clair que le
ne faiſoient pas le plus grand
les occaſions dont il s'agit, c
décide : on ne peſe pas les vo
Il eſt certain, ajoute le m
quelques-unes de ces cenſ
loin que le Concile de Trem
ve de la ſoumiſſion d'Eraſme
une Lettre qu'il écrivit en 1
libeldus de Baſle. On ne d

ıiſſe terminer les différends ; car on
iamais par les raiſonnemens & par la

ırochoit auſſi à Eraſme d'être trop lié
ıérétiques, de faire trop de cas de leur
, & d'uſer de trop de menagement à
d. Il eſt vrai qu'Eraſme en uſa hon-
avec eux, tant qu'il crut qu'on pou-
ramener par la douceur ; mais dès
ıut que cette voie étoit inutile, il ne
gea plus, & ſe déclara hautement
x. C'eſt là deſſus qu'il fut félicité par
ur Charles V, dans une Lettre que
lui écrivit dans le tems même qu'on
t à la cenſure de ſes Ouvrages en Sor-
oici comment Eraſme parle des nou-
rétiques, & le portrait qu'il en fait
de ſes Lettres. Ce nouvel Evangile,
oduit une nouvelle eſpece d'hommes
médiſans, hypocrites, menteurs,
ıdes aux autres & diviſés entre eux,
:s, ſéditieux, forcenés ; dont j'ai tant
', que ſi je connoiſſois quelque ville
en eût point, je la choiſirois pour y
demeure. Un homme qui parloit ain-
ɔien décidé contre Luther & contre

II.

ɔis Vatable né à Gamache petite ville
lie, fut le plus habile homme de ſon
s la langue Hébraïque. Le Roi Fran-
ant fondé en 1531 des chaires roia-
iſit Vatable pour remplir celle de pro-
n langue Hébraïque. Il s'acquitta de
oi avec tant de réputation, & fit des
ſçavantes ſur l'Ecriture Sainte, qu'on

VII. Vatable Ses trava ſur l'Ecri re-Sainte.

rien écrit. Mais pluſieurs de ſes
mis ſur le papier un grand nom
tes ſur l'Ancien Teſtament, F
en fit un recueil, qu'il joigni
verſion latine de la Bible faite
qu'il imprima à côté de la Vul
1545. Il reconnoît dans la Pré
table eût lui-même donné ſe
euſſent été plus exactes. Il pa
Etienne y en ajouta quelques
retoucha celles de Vatable. N
douter que le fond de l'Ouvrag
ſçavant homme. Ces Notes
pour l'intelligence du texte;
peu d'endroits difficiles, qu'ell
en peu de mots ſelon le ſens le

Cependant quelques endroit
& ſur-tout la profeſſion de Calv
ſoit Robert Etienne, firent cond
de Vatable par la Faculté de
Paris, qui n'avoit point encor
noiſſance de la Langue Hébraï

ur étoit de Paris, & s'eſt acquis une grande
utation, non-ſeulement par la beauté &
tactitude de ſes impreſſions, mais encore
ſes Ouvrages. Il connoiſſoit parfaitement
langues greque & latine, dont il a publié
Dictionnaire le plus complet que l'on eût eu,
is le nom de Tréſor de la langue latine en
is volumes in-folio. Son attachement au
lviniſme l'obligea de ſe retirer à Geneve
il emporta les caracteres de l'Imprimerie
ale. Son fils Henri Etienne donna au pu-
c le tréſor de la langue greque, & un grand
mbre d'éditions des anciens Auteurs. On
ioit alors une noble émulation parmi les
ſprimeurs pour donner des éditions belles,
actes, & correctes.

III.

Thomas Vio ſurnommé Cajetan parce qu'il VIII
ît de Caiette ville du Roiaume de Naples, Le Cardi
tra fort jeune dans l'Ordre de ſaint Domini- Cajetan.
e. Il enſeigna la Philoſophie & la Théolo-
e à Rome & à Paris, & fut élu Général de
n Ordre en 1508 à l'âge de trente-neuf ans
la recommandation du Pape Jules II. Il fut
t Evêque de Caiete & enſuite Archevêque
Palerme, & enfin élevé à la dignité de Car-
nal par Leon X. Il fut chargé de s'oppoſer
Luther qui commençoit à infecter l'Allema-
ie de ſes erreurs; mais les conférences qu'il
t avec cet hérétique n'eurent aucun ſuccès,
mme nous l'avons vu. Il mourut en 1534.
s premiers Ouvrages furent des Commen-
ires ſur la philoſophie d'Ariſtote. Il travailla
ſuite ſur toute la Somme de ſaint Thomas.
s'appliqua tout entier à l'Ecriture Sainte
ndant pluſieurs années, & fit un Commen-

gate, ce qui lui attira la cer
Théologiens. Tout ce qu'il a
re-Sainte, a été imprimé à
lumes in-folio en 1639.

Outre ſes Commentaires ſ
ſaint Thomas qui ſont aſſez
core de lui des Opuſcules ſu
Le premier Traité que l'on y
lé, De la comparaiſon du Pa
diviſé en vingt-huit chapitre
vrage que la Cour de Rome
faiſant Evêque & Cardinal. Il
vement la puiſſance du Pape,
blir l'autorité des Conciles de
Baſle. Ses Traités ſur les Indu
nent des choſes curieuſes, m
meneroit trop loin. Nous av
leurs le fond de ſa doctrine
Auteur traite les matieres a
méthode & de clarté; mais le
poſe, ne ſont pas toujours exa

éraniſme avec beaucoup de zéle; mais ſans
greur & ſans paſſion, en quoi il eſt fort loué
r Eraſme. Adrien Florent qui fut depuis Pa-
ſous le nom d'Adrien VI, en lui donnant
Bonnet de Docteur, l'avoit exhorté à quit-
les ſciences profanes pour s'appliquer à la
éologie. Driedo ſuivit ce conſeil, & ſe mit
état d'écrire pluſieurs excellens Ouvrages.
mourut à Louvain en 1535. On a de lui un
aité en quatre livres, ſur l'Ecriture-Sainte
ur les Dogmes Eccléſiaſtiques. Il eſt pré-
lé d'un Avertiſſement qui montre le bon
ût de l'Auteur. Le fond de l'Ouvrage eſt
portant, & renferme un très-grand nombre
matieres. Ce Docteur appuie tout ce qu'il
ance par l'Ecriture-Sainte, les déciſions des
nciles, & les ſentimens des Peres, dont il
les paſſages les plus beaux & les plus for-
ls, ne s'amuſant point, comme quelques
res Controverſiſtes, à chicaner, ni à entrer
s des diſputes perſonnelles. Il traite tou-
rs ſes adverſaires avec politeſſe & modéra-
n, & ſe borne à établir ſolidement la véri-
& à réfuter l'erreur d'une maniere triom-
nte. Pour être un Controverſiſte parfait,
ne lui manquoit que la critique ſur les Au-
rs. Mais cette portion de la ſcience eccléſ-
tique n'étoit point encore éclaircie comme
e l'a été depuis.

de Louvai & Contro-verſiſte.

On commençoit alors à agiter les matieres
la grace & du libre-arbitre, à l'occaſion de
ther & des autres Novateurs, qui avançoient
erſes erreurs contre la liberté de l'homme
contre le mérite des bonnes œuvres. Il ſe
uva des Ecrivains téméraires, qui ſous pré-
te de défendre la cauſe de l'Egliſe, don-
ent dans une extrémité oppoſée, & adop-

X.
Ses Ouvrages ſur la Grace & la Prédeſtination.

corde du libre-arbitre & de la
divine : Deux Livres de la gr
arbitre : un Traité de la capti
demption du genre-humain, é
té en trois Livres ſur la liberté
en peut voir l'analyſe dans M.
Préface du premier de ces Ou
parle ainſi: Il ſemble peut-être
je ne dois point écrire ſur une m
cile & auſſi ſublime, que celle
tion & de la réprobation ; & qu
de vouloir ſonder les décrets
Dieu. Mais rien ne nous eſt plu
ſenté dans l'Ecriture, que la vo
qui fait tantôt éclater ſa miſéri
juſtice. Notre ſalut y eſt par-t
volonté, à ſa grace, & à ſa m
damnation & le péché à notre
Dieu donnant par la prédeſtin
qui n'eſt point dûe ; & la refuſ
bation qui eſt ſuivie de la pein
péché, cette doctrine ne peu

eſt très-important d'être bien perſuadé, & que l'on ne peut ignorer ſans demeurer dans la miſere.

Tout Chrétien doit ſçavoir, ajoute le même Controverſiſte, qu'il eſt un vaſe d'ignominie par ſa naiſſance, & qu'il ne peut devenir un vaſe d'honneur que par la volonté de Dieu, qui l'a prédeſtiné gratuitement; & que ſi Dieu l'avoit laiſſé dans la damnation qu'il méritoit par le péché, il ne lui auroit fait aucune injuſtice. Il conclut de ces principes, que l'on doit prêcher par-tout & rendre populaire la doctrine de la prédeſtination & de la réprobation; & que non-ſeulement elle n'eſt pas nuiſible, mais qu'au-contraire elle eſt néceſſaire au peuple, & infiniment propre à le nourrir & à le confirmer dans la Foi Chrétienne, pourvû qu'on la prêche avec ſageſſe. Il y a, dit-il, deux extrémités à éviter quand on inſtruit les Fidéles ſur cette matiere; l'une, d'anéantir le libre-arbitre, en relevant la grace de Jeſus-Chriſt; l'autre, d'affoiblir la grace de Jeſus-Chriſt, en ſoutenant la liberté de l'homme. Il déclare qu'il évitera ces deux excès dans ſon Ouvrage. Il prouve d'abord par les raiſonnemens de ſaint Auguſtin, que la prédeſtination eſt entierement gratuite, & que le bon uſage de la grace & les mérites ne ſont pas la cauſe, mais l'effet de la prédeſtination divine. Il s'appuie ſur les mêmes preuves que ſaint Auguſtin, ſe propoſe les mêmes objections, & y fait les mêmes réponſes: ce qui prouve combien il avoit étudié les Ouvrages de ce grand Docteur. Ses Ecrits ont été ſouvent imprimés à Louvain *in*-4° & *in-fol.* en quatre volumes par les ſoins de Grævius.

V.

XI. Jean Gropper.

Gropper nâquit dans le Diocèſe de Cologne la premiere année du ſeiziéme ſiécle. défendit avec zele la Foi de l'Egliſe contre Luthériens. Il fut Archidiacre de Cologne, aſſiſta au Concile de Trente. Il fut nommé Cardinal par Paul IV, mais il refuſa cet honneur mourut à Rome en 1558. Le plus célebre de Ouvrages eſt un Traité de l'Euchariſtie écrit Allemand, & traduit en latin par Surius. C le premier Ecrit où la controverſe de l'Euchariſtie ſoit traitée à fond & dans toute ſon étend Il eſt diviſé en quatre Livres. Gropper prou dans le premier la préſence réelle par l'Ecriture & par la Tradition. Les Peres Grecs & Latins viennent dépoſer en faveur de cette vérité & l'Auteur fait ſur cette foule de paſſages d réflexions judicieuſes, en fait ſentir la force l'énergie, & répond à ceux que les hérétiq alléguoient. Dans les autres Livres, il mont que Jeſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement dans l'Euchariſtie dans le moment qu'on la donne qu'on la reçoit, mais qu'il y demeure après consécration; que la pratique de tous les ſiécles a été d'adorer Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Il y parle des proceſſions, des miracl & de la fête du S. Sacrement. Enfin il prou ve que la communion ſous une ſeule eſpe n'eſt point contraire à l'inſtitution ni au précepte du Sauveur.

VI.

XII. Dominique Soto, Dominicain & l'un des Théolo-

Dominique Soto nâquit à Segovie l'an 1494 Son pere qui étoit un pauvre jardinier le deſtina d'abord au même travail: mais le jeune homme obtint qu'on lui apprît à lire & à

Il se retira depuis dans un petit bourg e Segovie, où il fit dans l'église de ce fonction de sacristain. Il consacroit à le tems qui lui restoit, & il se rendit e d'aller ensuite étudier la philosophie 'Université d'Alcala sous saint Tho- e Villeneuve. De-là il vint étudier . Il retourna ensuite en Espagne, & dans l'Ordre de S. Dominique. Il pro- vec beaucoup d'éclat dans l'Université lamanque. Sa grande réputation porta ereur Charles-Quint à le choisir en 1545 on premier Théologien au Concile de . Ce sçavant Religieux se fit générale- estimer dans cette auguste Assemblée. itres Théologiens aimoient à l'écouter ; vêques lui commettoient ordinairement ussion des points les plus importans & s difficiles. Il fut un de ceux à qui on it le soin de rédiger ce qui avoit été dé- de former les décrets. Il parla souvent dans les Sessions, & soutint que la rési- des Evêques étoit de droit divin. Il fut de représenter son Général qui étoit , & il en tint la place dans les six pre- Sessions. Cette distinction lui étoit d'au- us glorieuse, qu'il se trouvoit alors dans cile plus de cinquante Religieux du mê- dre, Evêques ou Théologiens. Il s'y ac- eaucoup de réputation, & y publia ses ivres de la nature & de la grace, qu'il aux Peres du Concile. Il refusa l'Evêché ovie & se démit de l'emploi de Confes- e l'Empereur Charles V, qu'il n'a- u se dispenser d'accepter à Salamanque o.

giens du Concile de Trente.

principaux Ouvrages de ce grand hom-

chûte de l'homme ; de la juſ
rédemption. Il défend la do
de Trente touchant le peché
arbitre & la juſtification. Il
trition conçue par la crainte
pas dans le Sacrement de P
l'amour de Dieu eſt néceſſ
Soto eſt un des plus profond
ſon tems.

XIII. Pierre de Soto autre célebre Dominicain.

VII.

Pierre de Soto nâquit à Co
nobles & avec d'excellentes
éducation qu'on lui donna fit
naturels. A un eſprit vif &
gnit une mémoire très-heure
ter le joug du Seigneur dès ſe
nées, il entra de bonne heure d
Dominique en 1518. Il s'y
par une grande innocence de
étude ſuivie de la Religion.
vint ſi grande, que l'Empere

recherchent avec empreſſement. Il
t Pallavicin, que ſon ame ſeroit moins
er, s'il ſe déchargeoit de celui de qui
it un nombre innombrable d'ames;
ıe vie privée lui ſeroit plus ſalutaire.
ence conſommée, dit Rainald, ſem-
ppeller aux dignités eccléſiaſtiques;
›rofonde humilité les lui fit éviter. On
l'élever à l'Epiſcopat, & il le refuſa,
t, dit le Cardinal Hoſius, une vie
où il pût paſſer le reſte de ſes jours.
travailler à arrêter le progrès de l'hé-
pénétroit dans toute l'Allemagne,
ıgagea le Cardinal Truchſés Evêque
urg, à établir une Univerſité à Dillin-
le de la Souabe ſur le Danube: elle
ée en 1549, & le zélé Dominicain y
:emier Profeſſeur en Théologie. Com-
voit la ſcience des Saints, il travailla
rer à ceux qui prenoient ſes leçons.
de tems les diſciples profiterent telle-
ıs un ſi grand maître, qu'ils recueil-
ux-mêmes ce qu'il leur expliquoit de
ix. & le rédigerent en un Traité qui a
re: De l'Inſtitution des Prêtres, ou
des Clercs. Le Cardinal Truchſés pu-
lque tems après, cet Ouvrage & l'a-
ſon Diocèſe, enjoignant à tous ceux
›réparoient aux ſaints Ordres, de le
ıdi r. Dans la Lettre paſtorale que le
l à miſe à la tête de cet Ouvrage,
quelle idée il avoit & vouloit qu'on
Soto. Cet homme, y eſt-il dit, puiſ-
œuvres & en paroles pour enſeigner
qui a rapport à la piété, a beaucoup
é pour ſoutenir la doctrine ſaine & ca-
:, pour régler les devoirs des Paſteurs

ront maintenant, ou qui ſer
chargés de la conduite des
donnons, non-ſeulement c
mais même comme néceſſair
des ames, le Livre de l'inſtit
compoſé par cet homme t
pieux, & qui ne peut jamais

Avant même que Soto fût
lingen, un autre de ſes O
publié avec de grands éloge
du Diocèſe d'Auſbourg tenu
recommandons, dit un arti
nodal, aux Curés de notre D
de faire apprendre le Catéch
tion de l'homme Chrétien c
Pierre Soto de l'Ordre de S.
me très-ſçavant & très-relig
plus à Dillingen lorſque le
publia ſes Inſtitutions des
Prince d'Eſpagne étant allé e
épouſer la Reine Marie, av
lui ce célebre Dominicain,

, interrompu depuis ſi long-
a Pierre Soto à la tête de ſes
esPeres duConcile l'écoutoient
n, & on le conſidéroit com-
me le Prince des Théologiens.
ite lui rend le témoignage le
x. Soto épuiſé de fatigue & de
ı malade, & mourut en 1563
e le Concile paroiſſoit en avoir
Trois heures avant ſa mort, il
ne Lettre pour le Pape, où il
inteté de conſentir qu'on déci-
ncile l'inſtitution & la réſidence
: droit divin. Pallavicin & Rai-
é cette Lettre au Public ſur les
ii ſont au Vatican. Le même
que le Concile fut très-affligé
: Soto, & qu'il le regretta com-
plus grandes lumieres. Qui croi-
ligieux ſi reſpectable, reconnu
nt pour avoir réuni une éminen-
ſcience profonde, & qui a été
les Théologiens les moins ſuſ-
Univerſités, par des Synodes,
ıes, des Cardinaux, des Papes,
& des Empereurs, enfin par un
ral, qui croiroit, dis-je, qu'un
ne ait été accuſé d'héréſie de no-
ſt néanmoins ce qu'a fait le Pere
uite dans ſon Hiſtoire du Baianiſ-
numération qu'il avoit faite des
deſtinatiens dans un autre Ou-
it oublié de parler de Soto : mais
magé dans ſon Hiſtoire du Baia-
qui ont quelque teinture du Baia-
: Jéſuite, ne peuvent en mécon-
l dans la doctrine de Soto... C'eſt

un chemin qui n'étoit point où il s'eſt tranſporté étoit couvroiſſoit un déſert. Il n'eſt qu'il ſe ſoit égaré. C'eſt dan logiques de Soto à Ruard T de l'Univerſité de Louvain, ne a fait ſa belle découvert *niſme & du Janſéniſme.* M

Hiſtoire des Hommes Illuſtres de l'Ordre de S. Dom. tom. IV. p. 229.

Pere Touron, Soto toujour ſaint Auguſtin & de ſaint T tement dans ſes Lettres le ſaints Docteurs. La doctrir alors avec tant d'applaudiſſe les d'Allemagne, & qu'il dé une nouvelle gloire, ſoit d tre les miniſtres de l'erreur dans le ſaint Concile de Tr dans ſes Lettres à Tapper.

VIII.

XIV. Melchior

Melchior Canus étoit du I en Eſpagne. Il entra dans l'O

e des Iſles Canaries, mais il
ong-tems cet Evêché. Il fut fait
a Province de Caſtille, & mou-
n 1560. Nous avons de lui un
eſt très-eſtimé, tant pour les
nferme, que pour l'élégance du
Traité des *Lieux Théologiques*. Il
s ſources d'où l'on tire les ar-
prouvrer ce que l'on avance.
e dix, qu'il examine chacun en
ns autant de livres. 1°. L'Ecri-
dont il établit invinciblement
. Les traditions apoſtoliques : il
nd lieu Théologique des choſes
tes, & renverſe tout ce que les
étiques diſoient contre la Tradi-
utorité de l'Egliſe Catholique.
les principales queſtions de l'E-
nd beaucoup ſur ſes prérogatives.
l'Auteur étoit ultramontain, il
la force & l'autorité des Conciles,
ion que leur donne le Pape. 5°.
des Souverains Pontifes : Canus
l'infaillibilité. Il avoue cepen-
ape peut tomber dans l'héréſie,
oit pas qu'il puiſſe définir un dog-
Foi. 6°. Les Saints Peres. Il parle
up de ſageſſe de leur autorité, &
gles pour lire avec fruit leurs Ou-
. Les Théologiens Scolaſtiques.
n naturelle, qui n'eſt pas propre-
u théologique, mais dont on peut
faire un bon uſage dans la Théo-
damne fortement l'abus qu'en fai-
urs Théologiens, qui s'occupoient
obſcures & frivoles, & s'égaroient
ſonnemens abſtraits & qui ne con-

Droit civil, pour réſoudre les
ce & régler les mœurs. 10°. E
de l'autorité de l'Hiſtoire. Il p
d'un grand uſage dans la Th
l'ignorance de l'Hiſtoire a ſ
que les Théologiens ont fait de

IX.

XV. Caſſandre. George Caſſandre né en 15
Caſſanth près de Bruges, d'
nom, étoit un des plus ſçavans
ſiécle. Il poſſédoit parfaiteme
le Droit, les belles-Lettres
Il enſeigna à Bruges, à Gand
beaucoup de réputation. Il s'att
aux controverſes touchant la
blia un Livre intitulé : *Des De
pieux dans les différends de R*
qu'il avoit pour la paix de l'
trop accorder aux Proteſtans :
jours demeuré uni à l'Egliſe C
a déclaré qu'il ſe ſoumettoit à
& qu'il condamnoit les auteur

nand lui écrivit pour l'engager à ve-
ne travailler à réunir les Proteſtans.
s'excuſa ſur la goutte qui le retenoit
Empereur lui manda de faire du moins
de la doctrine Catholique, dans le-
pliquât les articles controverſés de la
n d'Auſbourg, & marquât ceux ſur
on pouvoit s'accorder, & les raiſons
quelles on ne pouvoit pas paſſer les
Caſſandre obéit à l'ordre de l'Empe-
compoſa ce célebre Ouvrage appellé
tion, qu'il fit imprimer, & envoia à
ien II ſucceſſeur de Ferdinand. Aiant
aire aux Catholiques & aux Prote-
ne fut agréable ni aux uns ni aux au-
qui arrive toujours. Il mourut de la
n 1566.

Euvres qui avoient été imprimées ſé-
t en divers tems, furent recueillies
ſeul volume *in-fol.* à Paris en 1616. On
ſes Lettres & deux Conférences avec
baptiſtes, qui n'avoient point encore
on premier Ouvrage eſt intitulé : *Les*
s. C'eſt un recueil de paſſages d'Au-
cléſiaſtiques ſur toutes les parties de la
fait avec choix & avec diſcernement.
vi de l'Ordre Romain, & précédé d'u-
nte Préface qui contient des choſes
ntes. On trouve enſuite un recueil
ies, précédé d'une belle Epître dédica-
où il traite de l'antiquité des Hymnes
ſtiques, & blâme l'uſage de quelques
d'Allemagne, qui n'avoient pas en-
nni de leur chant la barbarie qui s'y
troduite. On trouve des remarques très-
ès dans les Scolies ſur les Hymnes qu'il
e. Il explique les différentes parties de

l'excellence & la beauté de ces pri
diſpoſitions néceſſaires pour rend
utile & agréable à Dieu : ces diſp
l'attention, l'humilité, la confian
& l'aumône. On convient que ce
le premier qui ait écrit ſolidemen
turgie.

Perſonne n'avoit publié avant l
gue de Vigile de Tapſe, qu'il app
de Trente, & les cinq Livres du m
contre Eutychès. On les a inſérés d
lection de ſes Œuvres avec une bel
dans laquelle il parle très-digneme
teres de la Trinité & de l'Incarnati
core publié le Traité d'Honoré d'
grace & le libre-arbitre, qui eſt pr
Epître dédicatoire, où il découvr
des Pélagiens & des Semi-Pélag
travaux de ſaint Auguſtin & de ſ
pour ſoutenir le dogme de la G
Prédeſtination gratuite. Il ajoute q
ne de ſaint Auguſtin a été ſoutenue
d'Autun & par Brandvardin. Il pe
Driedo, qu'il eſt utile d'inſtruir

X.

XVI. Jean Hessels Théologien du Concile de Trente.

n Hessels de Louvain nâquit en 1522. Il gna long-tems la Théologie dans cette Il fut envoié en 1563 au Concile de te avec Michel Baius & Cornelius Jansé- qui fut depuis Evêque de Gand. Quand ncile fut fini, Hessels revint à Louvain, continua de combattre les hérétiques de voix & par écrit. Enfin usé par ses travaux nuels & accablé d'infirmités, il mourut ge de quarante-quatre ans. Le plus consi- le de ses Ouvrages est son grand Caté- ne, qui n'est pas une simple exposition des nes catholiques, mais un corps de Théo- dogmatique & morale. Il est divisé en re livres. Le premier est sur le Symbole Apôtres: le second contient l'explication 'Oraison Dominicale & de la Salutation gélique: le troisiéme est sur le Décalogue; e quatriéme des Sacremens. Ce dernier t pas achevé, & ne traite que du Baptême, la Confirmation & de l'Eucharistie. On a de regretter que la mort de l'Auteur l'ait pêché d'achever un Ouvrage si important, utile pour les Pasteurs qui n'ont pas le loi- de faire des études profondes. Il n'y a pres- rien de l'Auteur dans cet Ouvrage: il em- ie les propres termes des Conciles & des ts Peres, & particulierement de saint Au- stin, pour expliquer la doctrine chrétienne. hoisit les plus beaux passages & les plus irs, qu'il a sçu si bien lier ensemble, qu'en nt le texte, il semble que ce soit un même eur qui parle, quoique la marge indique les teurs & les Livres dont ils sont tirés. Il n'a- e point de questions subtiles dans cet Ou-

ter toutes ſes actions, la contagi
la cupidité, qui corrompt tout ce
fait par ſes propres forces avant
de la lumiere de la Foi. Baius
vérités avec zéle, & les Docte
parlons étoient au-contraire rem
gés ſur ces mêmes points. Ils éto
principes de l'état de pure natur
parlerons ailleurs.) C'eſt ce q
s'unir aux adverſaires de Baius
mer, quoiqu'ils lui fuſſent d'aill
pour le fond de la doctrine de ſa
comme il parut vingt ans après
res contre les Jéſuites Leſſius
dans leſquelles il y eut un conc
l'Univerſité de Louvain. Enfin
core contre lui dans cette affaire
Leurs ſentimens ſur le mérite d
paiens, étoient contraires à ceu
guſtin; & Horentia l'un des plus
tr'eux, Confeſſeur du Roi d'Eſ
relevé ces ſortes de vertus dans
primé à Paris en 1566, juſqu'à

ſſé, quand il ne trouve pas un Religieux
n Ordre à qui il puiſſe s'adreſſer ; pour
s nuire à la réputation de ſon Ordre.
s adverſaires de Baius excités par ces dif- *M. Dupin XVI ſiecle, Tome I.*
ſ motifs, recueillirent dix-huit propoſi-
qu'ils prétendoient être de lui, & les en-
ent à la Faculté de Théologie de Paris
s cenſura en 1560. Cette cenſure aiant
pportée en Flandres, Baius expliqua &
ıt pluſieurs des propoſitions. Le Cardi-
ranvelle voulant arrêter le cours de ces
es qui commençoient à faire du bruit,
ea le Général des Cordéliers à impoſer
e à ſes Religieux qui étoient les plus
ffés contre Baius. Mais ils ne le garde-
ıas, & préſenterent un Mémoire conte-
lufieurs autres propoſitions qu'ils attri-
ıt encore à ce Docteur. Il y fit une ré-
par écrit, déſavoua pluſieurs de ces pro-
ɔns, & convint que les autres étoient
tibles d'un mauvais ſens, mais que ce
t pas le ſien. Il fit imprimer en 1563 ſes
:ules, du libre-arbitre, de la juſtifica-
du Sacrifice, & partit pour aller au Con-
Trente. A ſon retour il publia le Trai-
mérite des œuvres, de la premiere ju-
e l'homme, des vertus des impies, des
nens en général, & de la forme du Bap-
Ses adverſaires envoierent au Roi d'Eſ-
des propoſitions qu'ils diſoient extraites
livres, & en demanderent la cenſure.
ın quelque tems après, ils s'adreſſerent
ɔe Pie V, & lui dénoncerent ſoixante &
ɔropoſitions. Quelques-unes étoient ti-
es Ouvrages de Baius, & ne conte-
que la pure doctrine de ſaint Auguſtin,
ue la ſeiziéme : L'obéiſſance qu'on rend

XIX.
Ils obtiennent une Bulle contre lui. Diſpute ſinguliere ſur une virgule.

à la loi ſans la charité, n'eſt pas véritable. La trente-ſeptiéme : Tout amour de la créature raiſonnable eſt, ou la cupidité vicieuſe, par laquelle on aime le monde, & que ſaint Jean défend ; ou cette louable charité par laquelle on aime Dieu, & qui eſt répandue dans le cœur par le Saint-Eſprit. D'autres étoient viſiblement mauvaiſes, & n'étoient ſoutenues de perſonne : pluſieurs étoient captieuſes & ſuſceptibles d'un bon & d'un mauvais ſens. Il y en avoit même de contradictoires entr'elles. On preſſa le Pape de condamner ces propoſitions, & le P. Peretti Général des Cordéliers, qui fut depuis Pape & qui prit le nom de Sixte-Quint, s'emploia vivement dans cette affaire. Enfin on obtint une Bulle qui, ſans parler de Baius, condamnoit les ſoixante & ſeize propoſitions, comme étant reſpectivement hérétiques, erronées, ſuſpectes, téméraires, &c. On ſçait que ce mot *reſpectivement* ſignifie, que chaque qualification ne convient pas à toutes les propoſitions, mais qu'il faut rapporter à chaque propoſition une ou pluſieurs qualifications, ſelon qu'elles ſe trouvent convenir à cette propoſition. Le Pape ne détermina point le ſens dans lequel chacune étoit condamnable ; & il déclara même qu'il y en avoit pluſieurs que l'on pouvoit ſoutenir.

A l'occaſion de cette clauſe importante, il s'éleva une diſpute ſinguliere, dont voici le ſujet. Selon que l'on place différemment une virgule, la Bulle dira qu'on peut ſoutenir pluſieurs de ces propoſitions en rigueur & dans le ſens propre, ou elle dira que, quoiqu'on puiſſe les ſoutenir, le Pape les condamne dans leur ſens propre & rigoureux. La premiere maniere de placer la virgule, eſt conforme aux pre-

iers exemplaires de la Bulle, qui parut en landres. Mais en s'en tenant à la ponctuation moins favorable aux propoſitions dont il agit, il s'enſuit toujours qu'on peut les ſoutenir en quelque ſorte. La Faculté de Louvain demanda dans la ſuite un éclairciſſement ur cette fameuſe virgule, & pour réponſe, on ui envoia de Rome un exemplaire imprimé le la Bulle, où il n'y avoit ni points ni virgules depuis le commencement juſqu'à la fin. Cette conduite avoit l'air d'un jeu, & ſembloit n'avoir pour but que d'embrouiller les choſes & d'y répandre une plus grande obſcurité. C'étoit en effet le deſſein de ceux qui avoient ſollicité la Bulle & qui la ſoutenoient. On vouloit rendre ſuſpecte la doctrine de Baius, mais l'on n'oſoit l'attaquer directement. On ne ſçavoit ſur quelle raiſon appuier une condamnation préciſe & directe, ſi on en demandoit. Pour ne pas s'expoſer à cet embarras, on ſe contenta d'une déciſion vague, qu'on expliqueroit comme on jugeroit à propos. La Cour de Rome eut autant de zéle pour faire recevoir cette Bulle, qu'elle en avoit peu pour la rendre claire & préciſe. Quoiqu'elle n'eût été ni publiée, ni affichée à Rome, le Cardinal de Granvelle Archevêque de Malines, & Gouverneur en partie des Pays-Bas, fut chargé par la Bulle même de la faire exécuter, & de recourir, s'il le falloit, au bras ſéculier, ſans avoir égard à aucun appel. Son grand Vicaire Morillon la lut à la Faculté de Louvain en 1568, mais ſans en vouloir laiſſer aucune copie. Il donna ſeulement une liſte des propoſitions condamnées; mais à condition qu'on ne les communiqueroit à perſonne. Les Cordéliers eurent un zéle *incroiable pour* les faire condam-

M. Dupin ibid. p. 50

cenſure par cette démarche, parce
ſoit pour une eſpece d'appel, & qu
étoit rigoureuſement interdit p
même.

XX. Nouvelles Bulles contre Baius.

La conſcience timorée de Baiu
ſeule de cenſure allarmoit,& peut·
crainte des peines qui ſuivoient or
les cenſures, l'engagerent à accor
demandoit de lui. Il abjura ſans co
jet de ſon abjuration ; & Morillo
l'abſolution, & le réhabilita cor
avoit eu beſoin. Pluſieurs années
accuſé d'avoir combattu l'infaillil
pe, en ſoutenant que la Juriſdicti
ques étoit de droit divin : & ſes ad
manquerent pas de ſe ſervir de ce p
renouveller leurs pourſuites à R
lui. Gregoire XIII qui avoit ſuccé
donna une ſeconde Bulle ſur le n
à la ſollicitation du P. Tolet Jéſi
Cardinal, & qui étoit Prédicateu
La Bulle de Grégoire.XIII contie
Pie V en entier, avec un préam

: valoir comme une grace ſignalée.
étudie avec attention toute la ſuite
ire, on voit évidemment que les
rofité de l'occaſion que leur four-
s ennemis de Baius, pour faire
titre qu'ils s'attribuoient, qui con-
les Juges uniques de la Foi à l'ex-
Evêques. Il eſt très-fâcheux qu'ils
nt fait attention aux nuages, que
on jetteroit infailliblement ſur des
s-importantes; & qu'ils aient été
à l'abus qu'en faiſoient les ennemis
a doctrine de l'Egliſe, qui ſe trou-
rs dans ſon ſein.

XXI. Obſervations ſur les Bulles contre Baius.

, les Bulles contre Baius par leur
me, ne ſçauroient être regardées
regles de Foi dans l'Egliſe. En ef-
actere eſſentiel d'une regle de Foi,
nter un dogme fixe auquel on doit
au lieu qu'on ne ſçait ce qu'on doit
qu'on doit rejetter en conſéquence
les. D'ailleurs, elles ſont pleines
les, & elles n'ont jamais été reçues
nent par les égliſes, & en particu-
Egliſe Gallicane. Les Théologiens
les opinions ultramontaines, ont à
çu la Bulle de Pie V : mais la plû-
é ſi éloignés de la regarder comme
de Foi, qu'ils n'ont pas cru qu'elle
ât à ne pas ſoutenir les propoſitions
nt proſcrites. En voici une preuve
te. Le Jéſuite Vaſquès ſoutient dans
quelques-unes des propoſitions con-
ar la Bulle de Pie V, entre autres
Que nulle bonne œuvre ne ſe peut
ulle tentation ne ſe peut vaincre,
ce. Après s'être objecté la Bulle con-

tre Baius, il répond que les propoſitions ſont réprouvées, non en elles-mêmes, mais parce que l'Auteur traitoit trop durement l'opinion contraire; de ſorte que le ſentiment de Baius conſideré en lui-même, demeure intact & exempt de condamnation, *cum tamen ſententia autoris indemnis relinquitur.* Le même Jéſuite obſerve, que le Cardinal Bellarmin, inſtruit des intentions du Pape, a ſoutenu quelques-unes de ces propoſitions que le Pape ſembloit avoir condamnées. Vaſquès ajoute, qu'en 1586 il a conféré ſur cette maniere d'expliquer la Bulle, avec le Cardinal Tolet, qui avoit été envoié à Louvain pour la faire recevoir; que ce Cardinal a approuvé cette explication comme fort exacte, & qu'il lui en a donné un certificat par écrit qu'il conſerve.

Si un Ecrivain tel que Vaſquès croioit devoir expliquer la Bulle de Pie V, on ſent ce qu'ont dû faire ceux des Théologiens attachés à la doctrine de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas, que leur prévention pour l'infaillibilité du Pape avoit porté à recevoir la Bulle. Ils ont poſé des régles qui ſe reduiſent à dire, que les propoſitions qui priſes en elles-mêmes préſentent un mauvais ſens, ſont condamnées en elles-mêmes; & que celles qui ne préſentent qu'un bon ſens, ne ſont condamnées que ſelon un certain rapport avec d'autres, ou ſelon une certaine ſignification particuliere. C'eſt ſur quoi dans ces derniers tems le Pere Henri de S. Ignace Carme, ſçavant Théologien des Païs-Bas, a beaucoup inſiſté. Cette maxime qu'il s'efforce d'établir en s'appuiant de Suarès, nous apprend qu'au lieu de juger par la Bulle rendue contre Baius, de ce qui eſt bon ou mauvais; il faut juger au contraire par

ɔon ou mauvais, de ce que cette
oulu ou n'aura pas voulu condam-
nême maxime ne ſuppoſe pas à la
la Bulle ait répandu une grande
la Théologie ; mais elle met du
ılle à couvert des accuſations des
qui prétendent qu'elle a condam-
ɪnt les vérités de la Grace ; & elle
es avantages que les ennemis de
vérités en ont voulu tirer depuis.
paroît par toute la conduite que
dans cette affaire, & par la nature
ı Bulle, qu'elle n'a pas été faite
ſein d'apprendre aux Fidéles ce
ıt penſer & croire ; mais ſeulement
ieu d'une loi de diſcipline & d'un
e police, qu'on a prétendu aſſor-
nſtances des tems. Pie V occupé
t ſon Pontificat du deſſein d'une
e le Turc, comme nous l'avons
utre article, & emploiant tous ſes
er pour cela des ligues entre les
ɛtiens, ne paroît gueres avoir pû
ɛ deſſein d'examiner à fond & de
matieres auſſi difficiles, que celles
bjet des ſoixante & ſeize propo-
l s'agit. On peut donc croire qu'il
ıement en vue d'aſſoupir les diffé-
ɛtoient élevés à Louvain, & de
ıx que les ennemis de Baius lui
ɛraindre. C'eſt ce qui paroît l'a-
à ſupprimer ſans diſtinction les
qui faiſoient l'objet des diſputes.
ıéme qu'après avoir dreſſé cette
ɛflexions poſtérieures lui aient fait
premier deſſein ; puiſque cette
ıt point pendant la vie de ɜe Pa-

Pape il a pas prétendu donner de Foi, nous ſommes très-éloi juſtifier la voie qu'il a priſe p troubles. Cette voie n'étoit pro la confuſion dans l'Egliſe, co l'a que trop montré.

Tome 5. du ſeizième ſiécle. p. 505.

» En 1587, les Ecrits des J » Dupin, furent cenſurés par la » vain. Baius fut un des Cen » ne peut pas dire qu'il ait fait » ſure par un eſprit de venge » Docteurs de Louvain, qui » contraires, furent pour la ce » des Jéſuites, & entre aut » Gravius, qui firent l'apologi » ſure. Ce fut une des derniere » de la vie de Baius, qui mou » de Septembre 1589, aiant » dix-ſept ans, & profeſſé pend

Outre les Traités de Baius do donné les titres, il compoſa Ouvrages de controverſe contre Le Traité de l'Egliſe, qui ſe derniere édition des Œuvres

iſe eſt fondée ſur ſaint Pierre, de
rêques unis à ſaint Pierre.... Tous
ont parlé de Baius, ceux mêmes
le moins favorables à ſes opinions,
: Cardinal Granvelle & François
uite, reconnoiſſent que c'étoit *un*
ant, de grande autorité dans l'E-
vec cela très humble & très ſimple.
eut nier qu'il ne fût fort verſé
octrine des Peres, & particuliere-
: celle de ſaint Auguſtin. Il ſuivit
r dans la Faculté de Louvain, une
nouvelle d'enſeigner la Théolo-
vitant les termes & les queſtions de
olaſtique, pour ſe conformer aux
: & à la maniere d'écrire des Peres.
endant bon Logicien, net, précis
ique ; ſon ſtyle eſt ſimple, mais
ne ſe ſent point de la barbarie de
Il a fait des Commentaires ſur le
s Sentences & ſur les Pſeaumes,
point été imprimés. »

Ibid. p. 522.

XII.

XXII. Onuphre Panvinius de l'Ordre des Ermites de S. Auguſtin. Ses Ouvrages ſur les Antiquités Eccléſiaſtiques

Panvinius Veronois, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, eſt de tous les ſeiziéme ſiécle celui qui avoit le les antiquités eccléſiaſtiques. Son vrage eſt une Chronique des Papes naux. Il a fait auſſi la Continuation s Papes de Platine, depuis Sixte Pie V, & des Remarques ſur cet e Platine. Il ſe diſpoſoit à faire e Eccléſiaſtique complette, lorſt à Palerme en 1568, la trente- nnée de ſon âge. Le grand nomges imprimés & manuſcrits qu'il

Son zéle contre les Centuries de Magdebourg.

parce qu'ils n'ont point de rapp
de l'Egliſe. Le plus conſidérab
ſur la Religion, eſt ſon Traité
de ſaint Pierre. Il eſt précédé d
face, dans laquelle il blâme fo
ploient les injures & les invectiv
troverſes de Religion. Il y déc
l'a porté à faire cet Ouvrage, e
quatre premieres Centuries de
dont les Auteurs ſembloient
pour ſapper les fondemens des
anciens uſages de l'Egliſe. Ce
ries avoient été compoſées pa
Proteſtans, à la tête deſquels
Flaccius Illiricus un des plus
giens de la Confeſſion d'Auſb
vrage eſt un corps d'hiſtoire
dreſſé par les nouveaux hérétic
coup de travail. Ces Centuries
de treize, & compoſent auſſi
qui vont juſqu'au treiziéme
Centurie contient ce qu'il y a

ierre, qui eſt diviſé en trois
contenta pas de prouver la
Pierre par l'Ecriture & par
ndit auſſi aux objections des
réfuta leurs principaux argu-
Traités de Panvinius ſur les
aſtiques, ſont extrêmement
t un des anciens rits d'enſe-
rmi les Chrétiens, & de leurs
nmence par ce qui regarde la
ſtrer les derniers Sacremens
Ouvrage eſt plein de recher-
. Il a fait auſſi un Traité des
aſiliques de Rome, & entre
s-curieux de tout ce qui y a
onique eccléſiaſtique com-
ſar, & finit à Maximilien II.
e colonne l'hiſtoire profane ;
qui eſt arrivé de remarqua-
Le Traité des Evêchés, des
onies des Cardinaux, mon-
teur avoit d'érudition, auſſi
Baptême paſchal & de l'ori-
ſtion des pains de cire, que
Agnus Dei, qui ſe fait par les
ie de Quaſimodo la premiere
ntificat, & ne ſe renouvelle
ïcat d'un Pape, que de ſept
Panvinius prétend que cette
ains de cire a été inſtituée,
ns l'égliſe de Rome des veſ-
nies du Baptême ſolemnel,
la veille de Pâques & de la
ır empêcher qu'une cérémo-
ſi auguſte ne fût entierement

Sa Bibliothèque Sainte.

nie. On ignore quels furent
rieurs dont Dieu ſe ſervit, p
embraſſer le Chriſtianiſme ; n
étoit encore aſſez jeune, lorſq
reçut le Baptême. La gran
qu'il avoit des langues Grecq
jointe à ſes talens naturels, l
putation des plus brillantes p
Il dit qu'il prêcha publiquen
dans les principales villes d'It
ge de vingt ans juſqu'à trente
l'héréſie où dans le judaïſme,
ordre de l'Inquiſition. Il fit
mais étant enſuite retombé,
au feu. Il fut converti par l
alors Commiſſaire général d
depuis Pape ſous le nom de Pi
obtint du Pape Jules III la r
ſentence, ce qui parut fort ſu
tint même la permiſſion de l
l'Ordre de ſaint Dominique,
le reſte de ſes jours. Il joignit
prédicateur l'étude de l'Ecritu
laquelle il étoit en état de réu

otheque que nous avons, a été imprimée
luſieurs villes, & eſt diviſée en huit Livres.
y voit beaucoup de recherches curieuſes,
n fond d'érudition étonnante pour ce tems
Dans le premier livre, Sixte de Sienne
te de la diviſion & de l'autorité des Livres
nts. Il en marque l'ordre & le nombre, en
connoître le ſujet & l'Auteur, & met en
s claſſes différentes tous les Livres de la Bi-
Il appelle *Proto-Canoniques*, ceux qui
toujours été regardés comme inſpirés;
tero-Canoniques, ceux qui n'aiant pas été
us autrefois comme canoniques ſoit par les
fs, ſoit par toutes les égliſes Chrétiennes,
été mis depuis dans le Canon des Chrétiens:
appelle *Apocriphes*, les Livres qui ſe trou-
nt inſérés dans le corps de quelques Bibles,
oiqu'ils n'aient pas été & ne ſoient point re-
pour canoniques. Le ſecond livre de la
bliotheque Sainte de Sixte de Sienne, eſt
me un Dictionnaire hiſtorique & alphabe-
ue des Auteurs & des Ecrits, dont il eſt fait
ntion dans quelque endroit de la Bible. On
oit de grandes recherches qui prouvent l'é-
dition de l'Auteur. Le troiſiéme livre, eſt
maniere d'expliquer l'Ecriture-ſainte.
te de Sienne y traite des divers ſens de l'E-
ture & des différentes ſortes de Commen-
es. Dans ſon quatriéme livre, il entreprend
faire connoître le nom, la qualité, la pa-
de tous ceux qui ont écrit ſur les Livres ſa-
, depuis trois cens ans avant Jeſus-Chriſt,
qu'après le milieu du ſeiziéme ſiécle. Le
quiéme livre, eſt un recueil de Notes ſur
ntité de paſſages de tous les livres de l'An-
n Teſtament, dans lequel il rapporte les
lications & les ſentimens des ſaints Peres,

ou des Docteurs ſur tous ces paſſage
xiéme livre, eſt un Ouvrage de mé
ſur le Nouveau Teſtament; & ces de
ſelon M. Dupin, peuvent être conſi
mé une eſpece de Commentaire ſ
Bible. Le ſeptiéme & le huitiéme
Bibliotheque ſainte, ſont contre to
ont attaqué l'autorité des livres de
du Nouveau Teſtament. L'Auteur
erreurs & répond ſolidement à leurs
Il mourut à Genes en 1569, âgé d
neuf ans.

XIV.

XXIV. Barthelemi de Carranza Archevêque de Tolede. Sa Somme es Conciles & ſon Catechiſme.

Un autre Dominicain célebr
tems fut Barthelemi de Carranza,
à la Mirande dans la Navarre. Il
Concile de Trente en 1545, &
diſcours en préſence des Peres d
premier Dimanche de Carême de
vante. Il y ſoutint fortement que
des Prélats étoit de droit divin, &
ſolidement par un Traité qui fut in
niſe en 1547 & en 1562. Il fut éle
ge de Tolede en 1557, & aſſiſ
l'Empereur Charles-Quint. Le
fondé que l'on eut que ce Princ
mort Catholique, retomba ſur Ca
quiſition le fit arrêter, & il fut r
ſon pendant dix ans. Le Concile
comme nous l'avons dit ailleurs,
obtenir la liberté d'un Prélat d'ur
ge, & qui étoit injuſtement accu
nement ſi ſurprenant montre c
énorme le crédit de l'Inquiſition
pe II. L'Archevêque de Tolede
liberté que peu de tems avant

576. Après avoir été dix ans en pri-
agne, il fut conduit à Rome en
es ennemis eurent le crédit de trai-
ueur le jugement de ce grand hom-
rélat avoit toutes les vertus épiſco-
un éminent dégré ; & l'injuſte per-
ie les Inquiſiteurs d'Eſpagne lui fi-
r, ne ſervit qu'à donner un nouvel
iété. Son principal Ouvrage eſt ſa
es Conciles, Ouvrage fort connu,
imprimé pluſieurs fois, & qui eſt
us utile, qu'il comprend beaucoup
n un petit volume. Son Catechiſme
avoit été cenſuré par l'Inquiſition
: cependant aiant été porté à la Con-
des Députés du Concile de Trente
imen des livres, il y fut approuvé,
ordre de lui en donner une atteſta-
nne forme.

XV.

XXV. Cornelius Janſenius premier Evêque de Gand, & célebre Commentateur de l'Ecriture.

iüs Janſenius né à Hulſt en Flandres
, fit ſes premieres études à Gand &
phie à Louvain. Il apprit les lan-
raïque, Grecque & Latine, afin de
ntendre l'Ecriture-ſainte à laquelle il
appliquer. Il enſeigna pendant douze
héologie dans une Abbaïe de l'Ordre
ontrés ; & compoſa alors ſa Concorde
que avec ſon Commentaire, qu'il
pour leçons aux Chanoines Réguliers
Abbaïe. Il fut envoié par Philippe II
ile de Trente, & à ſon retour il fut
en 1568 premier Evêque de Gand
être acquitté dignement des devoirs de
pat pendant huit ans, il mourut à
'an 1576, âgé de ſoixante-ſix ans.

eſt ſa Concorde Evangelique.
un grand nombre d'éditions.
faite Concorde des quatre Ev
paru juſqu'alors. Il y a joint
fort étendu ſur le texte, dan
cueilli ce qu'il a trouvé de p
dans les plus habiles Comme
ciens que modernes. Quoiqu
palement ſur le ſens littéral de
te, il ne laiſſe pas de dévelo
rituels & moraux. Il y traite a
de controverſe & de Théolog
ment un des meilleurs Comm
aions ſur l'hiſtoire de l'Evang
contient le plus de choſes util
teur eſt-il généralement eſtim
Commentateur ſavant, exact,

XVI.

XXVI. Maldonat Jéſuite. Ses Commentaires ſur l'Ecri-

Jean Maldonat Eſpagnol, Dominique Soto. Après avoi Salamanque, il y enſeigna que, la Philoſophie & la Thé il entra dans la Société des J

ré, qu'il avoit aſſiſté à la mort, un legs
ſel en faveur de ſa Société. Le Parle-
rendit en ſa faveur un Arrêt, dont le
pal motif eſt la réputation de l'accuſé.
agité la queſtion de l'Immaculée Con-
on de la Vierge, comme une queſtion
matique, la Faculté de Théologie lui
un crime, prétendant qu'il étoit de foi
Sainte Vierge avoit été exempte du pé-
riginel. Pierre de Gondi Evêque de Pa-
déclara par une Sentence, que Maldonat
it rien avancé contre la Foi, dans ce
avoit dit ſur la Conception. Cette Sen-
déplut à la Faculté de Théologie, qui
zéle pour ſoutenir l'opinion de l'im-
Conception de la Vierge, & qui con-
la ſoutenir comme un article de Foi.
ue de Paris excommunia le Doien & le
lé la Faculté, qui en appellerent com-
au Parlement. La cauſe y fut plaidée
ence de l'Evêque de Paris; il fut ordon-
ces deux Docteurs ſeroient abſous *ad*
am, & l'affaire n'eut pas d'autre ſuite.

aldonat prit néanmoins la réſolution de
er Paris, & ſe retira à Bourges, où il s'ap-
qua uniquement à travailler ſur l'Ecriture-
te. Il compoſa dans cette retraite ſes Com-
aires ſur les quatre Evangiles & ſur les
Prophétes. Grégoire XIII le fit venir
me, pour travailler à l'édition de la Bible
ecque. Il fut trouvé mort dans ſon lit le
uiéme de Janvier 1583, à l'âge de quaran-
neuf ans. Son Commentaire ſur les quatre
angiles fut d'abord imprimé à Pont à Mouſ-
en 1596, puis a Breſſe en Italie en 1598,
Lyon en 1601, à Mayence vers le même
ms, & à Paris en 1617. Les éditions qui

Baruch, Ezechiel & Daniel,
mes. On a encore d'autres O
donat, pluſieurs Traités de
Lettres écrites avec élégance
exact ſur les vérités de la C
quelquefois avouer que ſaint A
du ſentiment qu'il embraſſe ſi
ſuivant en cela l'eſprit de la
étoit membre.

XVII.

XXVII. Jean Reuchlin. Louis Vivés.

Jean Reuchlin Allemand,
miers qui ait fait revivre ave
tres & la connoiſſance des La
l'Ecriture-ſainte & des Pere
mourut à Tubinge en 1522,
ſept ans. Il paſſe pour un
hommes de ſon tems. C'eſt
ſoit appliqué à étudier les liv
leur ſcience cabaliſtique. Il
le grec & l'hebreu, & parloi
d'éloquence. Il a compoſé pl
pleins d'érudition. Le princi
eſt intitulé : De la parole mer

a fille, la Princeſſe Marie. Il fut diſgracié occaſion du divorce de ce Prince, contre uel il parla librement. Il a laiſſé cinq Livres la vérité de la Religion Chrétienne, & un mmentaire ſur les livres de la Cité de Dieu aint Auguſtin. Il a fait vingt livres ſur la ruption & la décadence des Arts & des ences, où l'on trouve une grande érudition ite à une critique judicieuſe.

XVIII.

Laurent Surius nâquit à Lubeck en 1522. t ſes études à Cologne, & entra dans l'Or- des Chartreux à l'âge de vingt ans. Il pliqua d'abord à traduire d'Allemand en tin les Ouvrages de Taulere & de quelques res Auteurs; & enſuite il recueillit en un ume les Homelies de pluſieurs Docteurs de gliſe. Il fit une Collection des Conciles en tre volumes, & commença à travailler à Recueil des Actes des Saints. Ce dernier vrage fut imprimé à Cologne en ſept volu- en 1569. On ne peut aſſez admirer le tra- immenſe de ce Chartreux, qui a entrepris achevé des Ouvrages ſi conſidérables. Il urut à Cologne en 1578.

XXVIII. Autres Auteurs. Surius Chartreux.

Louis, ſurnommé de Grenade, parce qu'il it né en cette ville au commencement du iéme ſiécle, entra de bonne heure dans dre de ſaint Dominique. Il fut très-conſi- é des Rois de Caſtille & de Portugal. Son quence brilla également dans la Chaire & s ſes Ouvrages. Le Pape Gregoire XIII oit de ſes Ecrits, que par eux ce ſaint Re- ieux avoit opéré de plus grands miracles, e s'il eût rendu la vie aux morts & la vue aux eugles. Il refuſa toujours perſéveramment

XXIX. Louis de Grenade.

Prédicateurs; un Traité du
ques, & des Sermons. Tou
ſont fort eſtimés des Savans &
tion des ames pieuſes. Saint
mée y puiſoit les inſtructions
peuple, & ſaint François de S
pas de les étudier, & en conſ
comme infiniment utile. Tou
vient que Louis de Grenade
éminente, & que ce grand h
l'Egliſe de très-importans ſer
Ecrits dont nous avons parlé
propres à faire connoître ſa gr
auſſi compoſé la Vie du ſain
dont nous allons parler.

XXX. Jean d'Avila célebre Prédicateur.

Jean d'Avila, étoit né da
l'Archevêché de Tolede. Ap
en Droit dans l'Univerſité de
alla à Alcala où il eut pour m
phie Dominique Soto. Il d
biens aux pauvres après la mo
& ſe conſacra à la prédicatio

infirme pendant les dix ſept dernieres années de ſa vie. Il mourut le dixiéme de Mai 1569.

XXXI. Dominiq Bannès cé bre Domin cain, & San tes Pagnin du même O dre.

Dominique Bannès étudia à Salamanque, & y prit à l'âge de quinze ans l'habit religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique. Il fit dans la Théologie des progrès, qui l'ont fait regarder comme un des plus habiles interpretes de ſaint Thomas. Il a compoſé cinq ou ſix volumes *in-folio* ſur la Somme de ce ſaint Docteur. Il fut confeſſeur de ſainte Thereſe, & enſeigna pendant plus de quarante ans la Théologie à Alcala, à Valladolid, & à Salamanque. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de zéle contre le Jéſuite Montémajor, qui oſoit attaquer la précieuſe doctrine de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas ſur la Grace. Il mourut au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle.

Nous joindrons ici à ce ſavant Dominicain un autre Auteur illuſtre du même Ordre, qui eſt Sanctes Pagninus, qui nâquit à Lucques en Toſcane vers 1470, & mourut à Lyon en 1541. Pendant près de quarante ans il prêcha la parole de Dieu avec beaucoup de fruit. Il fut très-conſidéré de Leon X, qui le choiſit pour être un des profeſſeurs des langues Orientales à Rome. Il a traduit en latin l'Ancien Teſtament ſur l'Hebreu, & le Nouveau Teſtament ſur le Grec. Il a fait auſſi une eſpece de Dictionnaire intitulé : le Tréſor de la Langue Sainte. Cet Auteur n'avoit pas moins de piété que de ſcience & d'érudition.

XIX.

XXXII. Spagnoli Saiſſel. Silveſtre Prierio.

Nous marquerons ici les noms de pluſieurs Auteurs Eccléſiaſtiques, ſur leſquels il ne nous eſt pas poſſible de nous étendre.

Jean-Baptiſte Spagnoli, ſurnommé le Man-

toüan, parce qu'il étoit de Mantoüe, entra dans l'Ordre des Carmes, & en fut fait Général. Il mourut en 1516. Ses Œuvres poëtiques ont été imprimées à Paris en deux volumes in folio. Il avoit un talent extraordinaire pour faire des vers, & en a fait un nombre prodigieux.

Claude Saiſſel, Maître des Requêtes, devint Evêque de Marſeille, puis Archevêque de Turin. Il mourut en 1520. On a de lui un Traité contre les Vaudois, trois livres de la Providence Divine; un Traité des Devoirs des Rois; un autre ſur l'état de la France; une Hiſtoire de Louis XII; pluſieurs Traductions Françoiſes des Anciens, & entre-autres de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe; un Commentaire moral, très-étendu ſur les trois premiers chapitres de l'Evangile de ſaint Luc; des Commentaires ſur le Droit, dans lequel il étoit très-habile. Il entreprit l'Hiſtoire des Vaudois, pour déſabuſer un grand nombre de ſes Diocéſains attachés à cette Secte, que toutes les Puiſſances n'avoient pu détruire depuis plus de deux cens ans qu'elle ſubſiſtoit.

Silveſtre de Prierio de l'Ordre des Freres Prêcheurs, devint Maître du ſacré Palais & Général de ſon Ordre, & mourut en 1520. Il a écrit contre Luther; a compoſé une Somme morale, appellée Silveſtrine; a fait une Défenſe de la doctrine de ſaint Thomas; des Sermons ſur les Epîtres & Evangiles, & ſur les Fêtes des Saints pour toute l'année, ſous le titre de Roſe d'or; un Traité des Prodiges Diaboliques, un autre des Exorciſmes, & pluſieurs ſur divers ſujets de morale & de piété.

XXXIII. Paul Cortez. Paul Cortez, Protonotaire Apoſtolique, a fait un Commentaire ſur les livres des Senten-

Traité de la Dignité des Cardinaux. Vimphelin-
es Vimphelinge nous a laiſſé un Trai- ge.
ix ſur les Hymnes, un ſur l'éducation Antoine de Lebrixa.
meſſe & pluſieurs autres.

ine de Lebrixa étoit un ſavant univer-
il a compoſé des Ecrits de tout genre.
ncipal Ouvrage de Théologie, eſt un
d'obſervations critiques ſur pluſieurs
de l'Ecriture-ſainte. Il a été [illegible]né
s fois, & inſeré dans les gran[illegible]di-
Angleterre. Le Cardinal Ximenès fa-
t travailler à ſa Polyglotte. Il avoit
e ſi ſavante, que quand il ne pouvoit
leçon dans l'Univerſité d'Alcala, elle
it pour lui.

hias Ugonius, Evêque de Famagouſte XXXIV.
pre, a écrit un Ouvrage conſidérable Ugonius.
Conciles, connu ſous le nom de *Syno-* Chriſtophe
nia, approuvé par un Bref de Paul III Marcel.
3. C'eſt un des meilleurs livres qui
é faits ſur ce ſujet dans le ſeiziéme ſié-
dit dans ſa Préface, que le mépris que
pour les Eccléſiaſtiques, vient de leur
ment & du peu de zéle que l'on fait pa-
pour le rétabliſſement de la Diſcipline,
n ne peut procurer que par le moien des
es. Il établit l'autorité & la néceſſité des
es Généraux, par le paſſage de ſaint
ire où il dit, qu'il reſpecte les quatre
rs Conciles Généraux comme les qua-
ngiles, & par le Decret du Concile de
nce. Il prend pour régle de ſes déciſions
te matiere, les Décrets de ce célebre
e, & réfute le Cardinal de la Tour Brû-
prouve la ſupériorité du Concile au-
du Pape, & s'éleve contre les maximes
tramontains.

Chriſtophe Marcel, élu Archevêque de Corfou, eſt le premier qui ait publié l'Ordre Romain. Cet Ouvrage avoit été dreſſé par Auguſtin Picolomini; & Marcel qui le donna au public, fut accuſé d'avoir voulu ſe l'attribuer.

XXXV. Le Fevre Etaples. Jacques Merlin.

Jacques le Fevre, ſurnommé d'Etaples lieu de ſa naiſſance, qui eſt un petit bourg en Picardie, fut un des premiers qui firent revivre dans l'Univerſité de Paris le goût des études ſolides. Aiant été accuſé de favoriſer les nouveautés de Luther, il fut obligé de ſortir de Paris & fut dégradé du Doctorat. Il ne ſe ſépara pas de l'Égliſe, & mourut fort âgé en 1537. Il a compoſé des Commentaires ſur pluſieurs portions de l'Ecriture-ſainte, & un particulier à cinq colonnes. Son grand adverſaire fut Noel Beda, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, qui s'attira des affaires fâcheuſes par ſon extrême vivacité. Il attaqua la Diſſertation que le Fevre avoit faite, pour prouver que Marie Magdeleine dont il eſt parlé au chapitre huitiéme de ſaint Luc, la femme péchereſſe dont il eſt fait mention au chapitre ſeptiéme du même Evangeliſte, & Marie ſœur de Lazare, ſont trois femmes différentes. Le Fevre s'élevoit en cela contre le préjugé univerſel, & ſa Diſſertation fit beaucoup de bruit; tant parce que l'orthodoxie de le Fevre étoit ſuſpecte, que parce que l'on craignoit les moindres innovations dans les commencemens du Lutheraniſme. Mais quand les eſprits furent un peu plus tranquilles, on commença à goûter le ſentiment de le Fevre, qui devint enſuite celui des meilleurs critiques.

Jacques Merlin de Limoges, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut Cha-

ne de Notre-Dame. Il eſt le premier qui donnant au public les Ouvrages d'Origene, entrepris de faire ſon apologie. Il eſt auſſi premier qui ait entrepris de donner une Collection de tous les Conciles. Il y en a eu trois tions. Il a auſſi donné les Ouvrages de Rird de ſaint Victor, ceux de Pierre de Blois, le Durand de ſaint Pourçain.

ſoſſe Clichtoüe, l'un des plus célebres ntroverſiſtes du ſeiziéme ſiécle, étoit Doc- r de la Maiſon de Navarre. Il eſt le pre- er des Théologiens de Paris qui ait écrit itre Luther, & il s'eſt acquis une grande réation par ſa ſcience & ſa piété. Il mourut 1543. Outre ſes Ouvrages contre Luther, i compoſé pluſieurs Ecrits ſur divers ſujets morale, & a publié les Sermons de ſaint ſaire d'Arles & les Œuvres de ſaint Jean maſcene.

XXXVI Clichto Eckius. Cardinal dolet. Aut Auteurs.

Eckius né en Souabe, fut auſſi un des plus és défenſeurs de la Foi contre les nouveaux étiques, & n'a ceſſé d'écrire contre eux ſur ites les matieres controverſées. Il mourut ngolſtad en 1543.

Le Cardinal Sadolet étoit Orateur, Philoſophe & Poëte. Il a compoſé pluſieurs Ecrits, tre autres, un Dialogue ſur l'Epître aux Romains & un grand nombre de Lettres. On ſçait e ſon ſtyle approche de celui de Ciceron. Il t lié etroitement avec Bambo & Cortez, qui mme lui s'appliquerent à écrire avec beauup d'élegance & de pureté. Auguſtin Stenus, né à Engubia en Italie, a fait de ſavans ommentaires ſur l'Ecriture-ſainte. Pierius alerianus s'eſt beaucoup appliqué à une maere peu importante, mais qu'il traita avec ne éloquence & une érudition, qui prouvent

barbes. Il eſt étonnant dans quel dé
ſur cette matiere, & combien il av
d'autorités pour ſoutenir ſon ſentir

XXXVII. Jean Cochlée. François Titelman. Ambroiſe Catharin.

Jean Cochlée né à Nuremberg, tous les Controverſiſtes de ſon ten vré le plus de combats ſoit de viv par écrit, à tous les hérétiques ſiécle. Pendant plus de trente ans de travailler contre eux & d'écrire fenſe de l'Egliſe. Il a laiſſé des C tous les points controverſés : mai jourd'hui aſſez peu connus.

François Titelman, de l'Ordr Mineurs & Docteur de Louvain, en 1537, & embraſſa la Réforme cins. Il vêcut d'une maniere très-é compoſa un grand nombre d'O l'Ecriture-ſainte, & ſur divers ſu Jean Ferus auſſi de l'Ordre des neurs, a écrit des Commentaires ture-ſainte.

Ambroiſe Catharin, de l'Ordre minique & Evêque de Conza, aſſ cile de Trente. Nous avons de

XXXVII Iſidore Cl rius. Al- phonſe de aſtro. R bert Canal Campege.

Iſidore Clarius, ſavant Benedictin, s'étant appliqué à l'étude des langues, travailla ſur l'Ecriture-ſainte. Il entreprit de réformer la Verſion Vulgate, & de faire des Notes littérales ſur les endroits un peu difficiles. Il a corrigé plus de huit mille paſſages. Ses Notes ſont une preuve de l'érudition de l'Auteur. Son Ouvrage eſt un des plus ſavans, des plus ſolides & des plus utiles qui aient été faits ſur la Bible. Il fut envoié au Concile de Trente, où il ſe rendit recommandable par ſa piété & par ſon éloquence. Il prononça pluſieurs Diſcours qui furent très-goûtés. On a de lui un grand nombre de Sermons, dont pluſieurs furent imprimés de ſon vivant, & les autres après ſa mort.

Alphonſe de Caſtro Eſpagnol, de l'Ordre de ſaint François, fut un des plus célebres prédicateurs d'Eſpagne. Il fut nommé à l'Archevêché de Compoſtelle ; mais il mourut avant que d'en avoir pris poſſeſſion. Son grand Ouvrage eſt un Traité des héréſies, diviſé en quatorze Livres. Il fut imprimé pluſieurs fois en France, en Allemagne & en Italie.

Robert Canalis Pariſien, fut élevé ſur le Siége d'Avranches en 1532. Il fut un des plus grands ornemens de l'égliſe de France par ſon érudition & les ſavans Ouvrages qu'il a donnés au public. Il a laiſſé une Hiſtoire de France écrite en latin, & pluſieurs Traités de controverſes contre les nouveaux hérétiques.

Thomas Campege Evêque de Feltri, qui aſſiſta à la premiere ouverture du Concile de Trente, a compoſé pluſieurs Traités ſur divers points de la diſcipline eccléſiaſtique. Le plus conſidérable eſt celui de l'autorité des ſaints Conciles. Il eſt moins partial que la plûpart

ecclesiastiques. Ses principau
ont rapport à la Religion, so
l'usure, une Consultation où
raisons qui doivent empêcher
en France les Jésuites ; une
quatre Evangelistes ; un Trai
de la Théologie & des Loix ;
Decret de Gratien & sur les I
Plainte rendue contre les Calvi
teur avoit des défauts ; mais il
qualités fort estimables. Cujas
le ; mais l'idée trop avantageu
lin avoit de sa science, étoit e
mable. Il avoit paru favoris
dans ses Notes sur les Evangile
clara ensuite ouvertement co
Il mourut en 1597. Tous ses C
imprimés plusieurs fois à Paris
édition est en cinq gros volum

Les deux freres du Tillet, or
goûleme, avoient tous deux le
Jean, la même inclination p
composerent l'un & l'autre
pleins d'érudition, moururent

Religion, & a publié les Canons des Apô-
es, treize Conciles en grec, les Œuvres de
ucifer de Cagliari, l'Exhortation à la péni-
nce de ſaint Pacien de Barcelone ; les Livres
arolins, & une Chronique des Rois de Fran-
depuis Pharamond juſqu'à Henri II. Nous
ons du Greffier du Parlement, entre autres
uvrages, une Inſtitution du Prince Chrétien
ſes enfans, des Mémoires ſur les libertés de
Egliſe Gallicane ; une Hiſtoire des Albi-
ois extraite du tréſor des Chartres ; des Mé-
oires & des Recherches ſur pluſieurs Antiqui-
s de la France.

XXI.

XL. Jean le Mercier. Claude d'Eſpenſe.

Jean le Mercier d'Uſez en Languedoc, quit-
l'étude de la Juriſprudence dans laquelle
ſe diſtinguoit, pour s'appliquer à l'étude des
ngues Hebraïque & Caldaïque, afin d'en-
ndre l'Ecriture-ſainte. Il fut choiſi pour Pro-
ſſeur des langues Hebraïques & Caldaïques
u College Roial. Il profeſſa avec tant d'é-
lat, que l'on alloit en foule à ſes leçons. Les
Juifs ſe mettoient parmi ſes auditeurs, &
avouoient qu'il avoit une connoiſſance parfaite
de l'Hebreu. Il a laiſſé un grand nombre de
Commentaires ſur l'Ecriture-ſainte, qui ont
été imprimés après ſa mort. On a auſſi de lui
des Tables ſur la Grammaire Caldaïque ; un
Alphabet Hebraïque ; un Traité des Accens de
l'Ecriture-ſainte ; une Grammaire Caldaïque
avec des Abbreviations, & des Notes ſur le
Tréſor de Pagnin.

Claude d'Eſpenſe nâquit à Châlons ſur Marne, d'une famille noble. Il fut Recteur de l'Univerſité de Paris, & enſuite Docteur de la Maiſon de Navarre. Le Cardinal de Lorraine

qui ſe l'étoit attaché, le mena à Rome, où il fut ſi fort eſtimé de Paul IV, que ce Pape avoit quelque deſſein de le faire Cardinal. « Toutes les fois, dit-il depuis, qu'il me ſouvient » de cette courte fumée, & du bruit qui pour » lors me paſſa devant les yeux, d'un honneur » ſi grand & ſi gratuit, que tels ſi cherement » marchandoient, & ne l'emporterent; autant » de fois je remercie Dieu de ce qu'il ne per» mit pas que le Pape exécutât la volonté qu'il » avoit de me faire tant de bien, ou plutôt tant » de mal. » Il aſſiſta au Colloque de Poiſſi, & eut beaucoup de part à tout ce qui ſe fit en France pour la conſervation de la Foi catholique. Il mourut en 1571, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Côme, où l'on voit encore ſon épitaphe. Nous avons de lui un Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul à Timothée & à Tite, compoſé de deux parties. Il explique dans l'une le texte de l'Apôtre par des Notes judicieuſes & ſavantes, ſur chaque mot, pour en faire connoître le ſens & la force. Il a recours au texte Grec & cite ſouvent les Peres. Il traite dans l'autre partie pluſieurs belles queſtions touchant la hierarchie & la diſcipline de l'Egliſe, par des diſſertations auſquelles il a donné le nom de Digreſſions. Dans une Note ſur le ſens littéral, il explique la volonté de Dieu de ſauver tous les hommes, de la même maniere que ſaint Auguſtin dont il cite les paſſages, ajoutant aux explications de ce Pere celle de Jean Damaſcene, qui diſtingue la volonté antécedente & la volonté conſéquente. Il ſuit toujours ſaint Auguſtin ſur les Myſteres de la Grace & de la Prédeſtination, & dit qu'il faut lire avec précaution les Ouvrages des Peres Grecs, ſur le libre-arbitre. On ſçait que

part de ces ſaints Docteurs avoient à
attre les Manichéens, qui détruiſoient le
arbitre ; & que les Pélagiens n'avoient
encore paru. L'Auteur fait de belles ré-
ns ſur la vie ſainte que doivent mener
éques, & ſur les devoirs attachés à leur
:é. Il a compoſé un grand nombre d'au-
uvrages, dont les principaux ſont, ſix
s de la Continence ; cinq ſur l'adoration
uchariſtie ; un Traité ſur l'Antiquité &
teurs des Collectes. La plûpart de ſes E-
.e ſont que des Recueils, où il ne fournit
ıe rien de ſon fonds ; mais dans leſquels
dans un bel ordre quantité de paſſages
s, ſur les ſujets dont il parle.

chel Medina Eſpagnol, Religieux de François, étoit habile dans la Théolo- lans l'Hiſtoire & les langues Orientales. rincipal Ouvrage eſt un Traité de la diviſé en ſept livres. Cet Auteur paroît erſé dans la lecture des Peres & des Con-

XLI. Medina. Baudouin. Le Cardinal Hoſius. Durant.

Il mourut vers l'an 1580. Quelques
rs regardent un autre Ecrivain du mê-
ım, comme celui qui a le premier en-
é l'erreur du probabiliſme, dont ils
la naiſſance & la premiére époque en
C'eſt un événement fort remarquable,
e de l'uſage que les Caſuiſtes relâchés
it de cette doctrine, particuliérement
e dix-ſeptiéme ſiécle, pour corrompre
la morale.

nçois Baudouin poſſédoit bien l'Anti-
Eccléſiaſtique Nous avons de lui des
ſur S. Optat, & l'Hiſtoire de la Con-
e de Carthage ; la Préface & les Notes
Hiſtoire des Vandales, par Victor de
& des Ecrits contre Beze & Calvin.

du ſeiziéme ſiécle. Ses Ouvrages ſ
& ont été recueillis en deux vol

Jean Eſtienne Durant, Prem
du Parlement de Toulouſe, qui
par les Ligueurs, a compoſé u
Rits ſacrés de l'Egliſe, qui eſt
commun, & a été imprimé pl
Quelques Ecrivains ont cru qu
l'Ouvrage étoit du ſavant Pierr
Traité eſt une preuve de la gran
de l'Auteur.

XLII. Autres Auteurs Eccléſiaſtiques.

Giaconius étoit de Toléde, o
1525. Il alla à Rome ſous le
Grégoire XIII, & fut chargé pa
ſoin de revoir & de corriger la B
cret de Gratien, les Ouvrages de
anciens Auteurs, que l'on réin
Vatican. Il avoit un talent merv
rétablir les paſſages tronqués,
ceux qui étoient difficiles. Quoic
ſavant, il avoit encore plus de r
d'érudition.

Jacques de Billi nâquit à Guiſ
pere étoit Gouverneur. Il fut pou

Ouvrages de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Baſile, de ſaint Jean Damaſcene. Il a fait encore d'excellentes Remarques ſur les Peres Grecs. Son frere Jean de Billi Chartreux, a auſſi traduit quelques Ouvrages des Peres.

Nicolas Sanderus Anglois, a compoſé un grand nombre d'Ouvrages. Les deux plus conſidérables ſont l'Hiſtoire du ſchiſme d'Angleterre, & ſon Traité de la Monarchie viſible. Quoique le fond de l'hiſtoire des révolutions de la Religion arrivées en Angleterre, ſoit véritable, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il écrit avec trop de vivacité pour un hiſtorien. Il avance quelques faits, qui paroiſſent peu exacts. Dans l'Ouvrage de la Monarchie viſible, il ſoutient tous les principes des Ultramontains ſur la puiſſance du Pape.

Gentien Hervez, aſſiſta au Concile de Trente, où il prononça quelques diſcours. Le Cardinal de Lorraine le fit Chanoine de Reims. Il a traduit en latin un très-grand nombre d'Ecrits des Peres Grecs, & a compoſé quelques Ouvrages. Il mourut en 1584, fort âgé.

Jacques Molanus Docteur de Louvain, s'acquit beaucoup de réputation par le Martyrologe d'Uſuard, qu'il donna avec des Notes, & pluſieurs autres Ouvrages curieux & utiles.

Adrichomius Hollandois, a compoſé un Théâtre de la Terre-Sainte & de l'hiſtoire de la Bible. On n'avoit point encore fait de Geographie Sainte ſi exacte & ſi complette que la ſienne : c'étoit un chef-d'œuvre en ce tems-là. Quoique l'on ait fait depuis pluſieurs découvertes, ſon Ouvrage ſera toujours eſtimé, auſſi-bien que ſa Deſcription de la ville de Jéruſalem.

Sigonius, ſi célebre par ſes Ecrits ſur les Antiquités Romaines, a fait auſſi quelques Ouvrages ſur des matieres eccléſiaſtiques, un Traité de la République des Hebreux, & une Hiſtoire des Evêques de Bologne.

Antonius Auguſtinus Eſpagnol, donna à l'âge de vingt-cinq ans, ſon livre intitulé: *Emendationes & opiniones Juris civilis*, qui lui acquit une grande réputation. Il fut Evêque de Lerida & enſuite Archevêque de Tarragone. Il étoit ſavant & vertueux. On voit le catalogue de toutes ſes Œuvres, à la fin de ſon Traité de la Correction de Gratien. Cet Ouvrage eſt d'un travail prodigieux & d'une grande exactitude. M. Baluze nous en a donné une nouvelle édition en 1672, avec des Notes fort ſavantes. Antonius Auguſtinus a fait auſſi un Abrégé du Droit Canon, a donné au public les anciennes Collections des Decretales, & les Canons Pénitentiels, avec des Notes pleines d'érudition.

Navarrus, ainſi nommé parce que ſon pere & ſa mere étoient de Navarre, enſeigna longtems le Droit à Toulouſe, à Salamanque & à Conimbres. On le conſultoit de tous côtés, & l'on faiſoit grand cas de ſes déciſions. Il a donné au public trois gros volumes ſur le Droit Canonique & ſur la Morale. Cet Auteur eſt un des premiers Caſuiſtes relâchés.

Pamelius, né à Bruges en 1536, a publié les Œuvres de Tertullien & celles de ſaint Cyprien. Il traite dans ſes Notes pluſieurs queſtions de diſcipline & de controverſe. Il a auſſi donné au public le Micrologue & les Inſtitution Divines de Caſſiodore. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, dont celui qui lui fait le plus d'honneur, eſt la Liturgie des Latins.

llaume Lindanus Evêque de Ruremon-
eſt rendu illuſtre non-ſeulement par ſon
our la défenſe de la Foi, & pour le ſa-
ſon troupeau, mais auſſi par un grand
e d'excellens Ouvrages de Controverſe,
le plus conſidérable eſt la Panoplie
elique, diviſée en cinq livres. Il a fait
plusieurs Ouvrages de morale & de pié-
paſſe pour un des meilleurs controverſiſ-
ſeiziéme ſiécle.

leſinius, a travaillé à corriger le Marty-
e Romain, & l'a publié à Milan ſous les
de ſaint Charles, avec qui il travailloit
abliſſement de la diſcipline. Ce Marty-
n'eſt pas fort exact. Il a fait d'autres
ges, & a donné une édition de l'Hiſtoire
pice Severe, & des Actes de l'égliſe de
. Enfin on a de lui une hiſtoire des Pa-
us le titre de Théâtre Pontifical.

dré Vega, de l'Ordre des Freres Mi-
, étoit Profeſſeur à Salamanque. Il aſſiſta
oncile de Trente, & eut beaucoup de
aux Decrets ſur la juſtification. Il en fit
Défenſe diviſée en quinze Livres, où il
fort au long la matiere de la juſtifica-
& celles qui y ont rapport.

aminius Nobilius, travailla beaucoup aux
ons des Bibles, que le Pape Sixte V fit
à Rome. Il entreprit de rétablir l'ancien-
rſion vulgate, ſur les paſſages cités par
res, ou ſur le texte des Septante, & en
e une édition à Rome en 1588. Il y a
des Notes, où il rapporte les fragmens
nciens Peres Grecs. Il mourut peu de
après qu'il eut achevé ce grand travail.

ude de Saintes, fut reçu Docteur en
logie de la Faculté de Paris en 1555. Le

XLIII. Suite des

fier l'aſſaſſinat d'Henri III. C
re ſon procès ; mais le Cardi
quelques autres Prélats aia
lui, il fut ſeulement cond
perpétuelle. Il y mourut en
treté avec laquelle il a ſouten
parti, n'empêche pas qu'il
de l'Egliſe contre les Calvi
niere très-ſolide. Le plus c
Ouvrages eſt un grand Tra
tie en dix parties. C'eſt le
plus exact de ceux qui avoie
ſur cette importante matier
gros volume *in-folio*.

Pierre Pithou, né à Troie
eut pour maître dans la Juri
bre Cujas. C'étoit un des pl
de ſon ſiécle. Il eut part à
importantes, à cauſe de ſa
de prudence & de probité :
lui fit toujours refuſer les em

tiques d'Angleterre. Il a fait l'hiſtoire
ontroverſe ancienne, ſur la Proceſſion
nt-Eſprit. Son *Comes Theologus* eſt un
nt recueil des maximes des Peres, ſur
icipaux points de la Religion Chrétien-
a travaillé avec ſuccès ſur les Libertés
gliſe Gallicane, a fait une réviſion du
ncien des Canons de l'Egliſe Romaine.
nprimé cet Ouvrage dans le ſiécle der-
Enfin il a donné au public pluſieurs Ou-
d'anciens Auteurs eccléſiaſtiques, qu'il
& corrigés ſur les manuſcrits.

ert Genebrad, né à Riom en Auver-
it élevé ſur le Siége d'Aix par la faction
gueurs, & enſuite chaſſé par Arrêt du
ent. Il mourut en 1597. Nous avons
ne Chronologie ſacrée, avec des Ta-
us exactes que celles qui avoient paru
lui; divers Traités de controverſe; un
entaire ſur les Pſeaumes; des traduc-
Ouvrages de Rabins; une Edition d'O-
en latin, & celle de quelques autres
ges des Peres & de quelques Liturgies;
roduction pour lire l'hebreu & les lan-
rientales ſans points, & des Notes ſur
mmaire hebraique.

s Montanus Eſpagnol, étoit très-habile
Théologie & dans les langues, Grec-
atine, Arabe, Syriaque & Caldéenne.
gea dans toute l'Europe, & apprit auſſi
gues vivantes. Il accompagna l'Evêque
ovie au Concile de Trente; & à ſon re-
l ſe confina dans les montagnes d'An-
, pour [redacted] conſacrer entierement à l'é-
Mais ſon mérite & ſes Ouvrages l'aiant
fait connoître, le Roi d'Eſpagne Phi-
I l'emploia pour la Bible Polyglotte

qu'il fit publier. Arias Montanus a mis dans cette Bible tout ce qu'il a pu trouver de paraphraſes Caldaïques, & y a inſéré la Verſion de Pagnin, qu'il a réformée en pluſieurs endroits. Le Roi Philippe lui offrit un Evêché pour récompenſe; mais il le refuſa & mourut à Seville en 1598. Les Traités d'Arias, qui ſont dans les Polyglottes d'Anvers & dans les grands Critiques d'Angleterre, ſont neuf livres des Antiquités Judaïques, où l'on trouve un fond étonnant d'érudition. Il a fait encore des Commentaires ſur l'Ecriture, & d'autres Ouvrages. On a donné dans le ſiécle dernier une Lettre de cet Auteur, qui contient un jugement peu favorable à la Société des Jéſuites. Il joignoit une pieté ſolide à une ſcience profonde; & on le regarde avec raiſon, comme un des plus grands hommes que l'Eſpagne ait jamais produits.

Outre cette multitude d'Auteurs Eccléſiaſtiques du ſeiziéme ſiécle, il y en a encore pluſieurs autres, dont les bornes d'un Abrégé nous empêchent de parler.

ARTICLE XXV.

Conciles & Diſcipline.

I.

I. Synode de Mexique an. 1524.

LE Pape Clement VII avoit envoié dans le Mexique un miſſionaire très-zelé nommé Martin de Valence, avec deux freres Mineurs, pour travailler à la converſion des infidéles qui habitoient ce riche païs. Ferdinand Cortez qui y étoit encore, reçut ces prédicateurs très-honorablement, & engagea par ſon

Mexicains à les écouter avec ref-
qu'ils eurent formé un assez grand
Chrétiens, ils assemblerent (en
la ville de Mexique, un Synode,
plusieurs réglemens sur les instruc-
voient précéder & suivre le Bap-
in de Valence présidoit à ce Syno-
Légat du Pape. Comme la poly-
commune parmi les infidéles, on
is ce Synode, que ceux qui em-
la Religion Chrétienne se réduis-
seule femme, & qu'ils l'épouse-
les régles & les cérémonies de

II.

nal Duprat, Archevêque de Sens
er de France, voulant arrêter le
l'hérésie en France, assembla le
sa Province à Paris dans l'église
is. Comme il avoit un grand cré-
r de François I, il étoit en état de
er tous les réglemens avantageux à
. Ce Concile eut deux objets; la
on des erreurs de Luther, & la ré-
e la Discipline. Il fit sur le dogme
ts, qui embrassent la plûpart des
irent décidés depuis dans le Concile
Il fit aussi plusieurs réglemens sur
z la discipline. Ils sont contenus en
ticles, dont voici les principaux.
astiques n'exigeront rien pour l'ad-
n des Sacremens, ni pour toute au-
n sainte. On suspendra des Ordres
x qui auront été ordonnés sans avoir
écessaire, jusqu'à ce qu'ils aient été
at instruits. Les Collateurs des bé-

II. Concile de la Province de Sens tenu à Paris. An. 1528.

renau de faire dans l'egli
décente & capable de troul
on n'y fera plus la fête des F
ſeront chantés avec gravité
maniere capable d'imprim
& l'on évitera avec grand ſ
orgues des airs profanes.
récité avec beaucoup d'atte
on obſervera la pauſe & la
vera au *Gloria Patri*, & o
tion au nom de Jeſus. Pe
ſon Office en particulier,
chante au chœur. Pluſieurs
cile inſiſtent ſur la piété &
quelle l'Office divin doit
commande d'y éviter tout c
la plus exacte bienſéance.
la précipitation avec leſqu
aujourd'hui tant de Prêtres
teres, avoient eu lieu alors
roit ſans doute parlé, & au
dier à un ſi grand ſcandale.

xamineront après leur retour dans leurs ſes, les breviaires, les antiphoniers, ſſels & autres livres d'Egliſe, pour les ıer, s'il eſt néceſſaire. On condamne e introduit dans quelques égliſes, où les ıs Chanoines partageoient entre eux pen- ın certain tems le revenu des nouveaux

Les Eccléſiaſtiques ſeront vêtus modeſt it, & ne porteront point d'habit de ſoie, té les fils des Princes & des Ducs. Ils ont également une propreté recherchée, malpropreté affectée. Dans les Monaſte- filles on ne recevra de Religieuſes, qu'à rtion du revenu; & on n'exigera rien l'entrée & pour la réception, ſous quel- rétexte que ce ſoit : Que ſi une fille de- e à entrer dans un Couvent où le nombre npli, le Monaſtere pourra recevoir une ın, juſqu'à la mort d'une Religieuſe. Les ıes ſeront très-reſervés à prononcer des ımunications. Ils viſiteront au moins ois l'année les Paroiſſes de leurs diocè- ıu par eux-mêmes ou par leurs Archidia- On ſe préparera au Sacrement de Maria- la pénitence & le jeûne : on ne l'admi- a qu'après le ſoleil levé. Les Evêques : ſoin de faire ôter des égliſes les ta- ς indécens.

III.

III. Concile de Bourges. An. 1528.

nçois de Tournon Archevêque de Bour- qui fut enſuite Cardinal, aſſembla la année le Concile de ſa Province. Il s'y ſa auſſi la conſervation du dépôt de la & le rétabliſſement de pluſieurs points de ipline eccléſiaſtique. Ce Concile avoit e un autre objet, qui étoit de ſatisfaire le

Roi François I, qui demandoit qu'on
pour deux ans ſur tout le Clergé ſéculi
gulier, ſur tous les bénéfices exempts
exempts, même ſur ceux de S. Jean d
ſalem, ſur toutes les communautés &
ques, quatre décimes, paiables de ſix m
ſix mois, afin de paier la rançon des de
de France, François Dauphin, & Hen
d'Orléans, que l'Empereur Charles V re
toujours en ôtage à Madrid. Ces décimes
accordées, ſans préjudice des immuni
cléſiaſtiques, à cauſe du cas particulier &
néceſſité preſſante où ſe trouvoit le R
procurer la liberté de ſes enfans.

Le Concile fit vingt-trois Decrets, do
cinq premiers regardent l'héréſie de Luth
les autres ont rapport à la Diſcipline. Le
rés expliqueront tous les Dimanches à
Paroiſſiens les Commandemens de Dieu
vangile, & l'Epitre du jour, & tout
peut contribuer à leur faire éviter le pé
pratiquer la vertu. Ils pourront auſſi le
l'Ouvrage tripartite de Gerſon traduit en
çois; & afin de donner plus de tems à l'i
tion, ils abrégeront les prieres o
qu'on fait au Prône, & retrancheront
qui n'eſt pas néceſſaire. [On voit pa
non, que l'Eſprit de l'Egliſe a touj
que les Fidéles fuſſent ſolidement
On étoit perſuadé qu'en répandant
& en travaillant à bannir l'ignoranc
noir le moïen le plus efficace d'arr
grès de l'héréſie. Le Concile veut
te tout ce qui n'eſt point néceſſ
prieres du Prône, afin qu'il y ait
pour l'inſtruction. Combien
d'obſerver un réglement ſi ſalu

s, qui laiſſent croupir les peuples dan
ance, & qui ſemblent par leur conduite
mettre au nombre de leurs devoirs l'o-
on d'inſtruire leur troupeau ? Une né-
ce ſi criminelle, qui devient aujour-
énérale, devroit bien être un des prin-
objets de la ſollicitude des Evêques.
traduira en françois les Statuts Syno-
& les diſcours que l'on fait dans les Sy-
, ſeront compoſés d'un ſtyle ſimple &
afin qu'ils puiſſent être aiſément com-
r tous les auditeurs. On aſſemblera les
es provinciaux tous les trois ans, con-
ment au Decret du Concile de Conſtan-
s Evêques feront chaque année la viſite
s Diocèſes, parce qu'ils doivent prendre
s brebis qui leur ſont confiées. On ob-
le réglement du Concile de Conſtance
Pragmatique ſanction, touchant la ré-
des Chanoines & des autres Miniſtres
gliſe, l'aſſiduité à l'Office divin, & la
die qui ſe doit faire lentement, dit le
e de Bourges, & avec les pauſes néceſ-
ns le chant. Les maîtres ne feront lire
écoliers aucuns livres qui les éloignent
divin, des cérémonies de l'Egliſe &
ques de la Religion; & on leur mettra
mains les Auteurs qui leur apprenant
rler, feront en même-tems propres
leur eſprit & leur cœur. Les Evêques
tront point aux Religieuſes de ſortir
lonaſtere, & obligeront celles qui
s, d'y rentrer. Comme les Juges
reprenoient ſur la Juriſdiction ec-
& ſur la liberté du Clergé, le Con-
que l'on feroit de très-humbles
s au Roi François I, afin de le por-

ter à remédier à cet abus & à main
té eccléſiaſtique. On fit un Decre
cher la profanation des cimetiere
donna qu'ils ſeroient fermés de m
les décimes que le Roi demandoit
liter le paiement de la rançon de

IV.

IV. Concile de Cologne. An. 1536.

Herman de Weiden Archevêqu
de Cologne, aſſembla en 1536
dans ſa ville capitale. Il avoit a
pour la Foi Catholique, qu'il ab
fuite pour embraſſer la nouvelle
ther. Ce Prélat voioit bien que l
beſoin d'être réformée; mais il
patience d'attendre qu'il plût à Di
nouveller; il aima mieux s'attac
forme impie qu'entreprit Luther,
dre en paix les momens de Dieu
tentant de gémir, de prier, & d
le bien qui étoit en ſon pouvoir,
vêque étoit encore bon Catholiqu
convoqua le Concile dont nous pa
rétablir la diſcipline. Ce fut vrai
ment la vue des obſtacles qu'il tro
cette réforme, qui le précipita e
l'abîme de l'héréſie. Le Concile c
commence par preſcrire aux Evê
obligations. Ils ne doivent point im
rement les mains, ni élever aux fai
que ceux qu'ils auront long-tems
& dont la ſageſſe & la capacité leur
nues. Le Concile appelle exécrable
ble la vénalité des bénéfices, & le
maines qu'on pourroit avoir en les
& il veut qu'on les donne aux plu
Les pauvres ne doivent avoir égal

ng. Les Evêques sont obligés
nc oup de précautions dans le
grands Vicaires, qui partagent
ravaux de l'Episcopat. On re-
une chose odieuse, la pluralité
osse dés par une même personne.
, dit le Concile, que les Evê-
petit nombre d'Ecclésiastiques,
x dignement de leur ministere,
nombre d'inutiles, qui devien-
n fort incommode pour l'Eglise.
nt très-remarquables.
e à saint Jérôme & aux autres
prendre combien doit être sainte
rc, qui veut exercer dignement
On explique le nom de clerc,
homme qui appartient à Dieu
plus particuliere que les autres
qu'il a pris le Seigneur pour la
héritage. On exhorte tous les
liquer à leurs devoirs, & à puri-
leur cœur, en suivant l'avis de
imothée : *Veillez, travaillez, d'un Evangeliste, remplissez vo-*
On divise ce ministere en deux
cipales, celle de prier & celle
On avertit les Prêtres, qu'ils
teurs du peuple auprès de Dieu;
lare, qu'ils doivent avoir toujours
nte entre les mains. Le Concile
Evêques à réformer les breviaires
& à en ôter plusieurs légendes
uteuses, qui ont été mises à la
criture-sainte, qu'on lisoit seule
s l'Eglise. On blâme les eccléi-
, à l'occasion de quelque fonda-
isent dans l'Eglise de nouvelles

vation, parce qu'alors chacun
un profond ſilence, proſtern
l'eſprit élevé vers le Ciel, pou
à Jeſus-Chriſt d'avoir répandu
nous laver de nos péchés. On
ce divin ſe faſſe avec beaucou
de piété.

Le faſte, le luxe & l'avarice
le, ſont ordinairement la cau
les eccléſiaſtiques ſont décriés.
ceſſe ſe ſouvenir, qu'ils ne ſo
pour être ſervis, mais pour ſer
fuir les grands repas, garder l
leurs habits, combattre l'avari
teſtable dans un Prêtre. Il eſt
cléſiaſtiques d'exercer un métie
de pouvoir ſubſiſter ſans avili
Les égliſes Cathédrales étant l
vêque, doivent être les premiere
afin d'être la lumiere & le mo
égliſes du Diocèſe. Les Cha
être réguliers en toutes choſes ;

ême cœur, à l'exemple des pre-
ns. Le Concile explique de quel-
i doit chanter l'Office divin, &
ints Myſteres. Il veut qu'on pu-
aiment le trouble & qui ſement
u'on ſoit fort reſervé à exiger le
Chanoines dans les Chapitres; &
ce qu'il ne reſte plus des Ordres
e nom, perſonne de ceux qui les
faiſant les fonctions. Le Conci-
on réforme cet abus.
out le monde à prier Dieu d'en-
es ouvriers dans ſa moiſſon. Il
bien il eſt important que les Evê-
ent à former de bons Curés, dont
it ſaine & la conduite édifiante.
i eſt la principale partie du mi-
lique. Le prédicateur doit ſans
'Ecriture-ſainte, & en être un
dèle. Il faut qu'il proportionne
la portée de ſes auditeurs, qu'il
iſſe éloquence, qui ne conſiſte
ots; de même que ces mauvai-
es, qu'on entendoit ſi indécem-
la bouche de pluſieurs prédica-
ns là. On explique comment il
e les hérétiques, & inſtruire le
points conteſtés. On dreſſe un
doctrine chrétienne, en faveur
ins éclairés. Ce qui regarde les
contenu en cinquante-deux ar-
pt premiers ont rapport au Bap-
rennent aux Curés comment ils
re leurs paroiſſiens ſur cette ma-
et de ce Sacrement, ſur les onc-
alive, & les autres cérémonies.
ſſi dans ces mêmes articles les

pour l'adminiſtration des Sacre
pour la ſépulture. On parle er
des égliſes. Les jeûnes doive
ment obſervés, pour parveni
ritable jeûne, qui conſiſte à s
péché. L'Egliſe en défendant
l'uſage de certains alimens, n
comme immondes; mais elle
l'abſtinence de ces alimens pe
mortifier la chair. Ce n'eſt pc
l'eſprit de l'Egliſe, que de fai
de jeûne des repas en poiſſo
mieux qu'on les feroit dans les
recommande l'abſtinence & l
tems de Carême, les proceſſ
tions, la ſanctification des Di
Fêtes. On ordonne d'expliqu
cérémonies de la conſécratio
des autels, de la bénédiction
les autres cérémonies. Les au
du Concile de Cologne regarde
[illegible]

dence, un Synode auquel aſſiſta l'Evêque de Nazianze, avec les Prevôt, Chanoines, Doiens, Curés & autres eccléſiaſtiques de ſon Diocèſe. Il n'y eut que trois ſéances. On lut dans la premiere trente-trois articles tous dreſſés, contenant divers réglemens ſur la diſcipline & ſur les devoirs des Evêques & des autres Eccléſiaſtiques. En voici quelques-uns. Avant que de conférer les ſaints Ordres à quelqu'un, on s'aſſurera de la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs, & de ſa capacité. On ne ſouffrira point que des Prêtres & des moines inconnus & vagabonds, faſſent aucune fonction dans le Diocèſe. Les Archidiacres & les Doiens ruraux veilleront ſur les Curés, empêcheront qu'on ne trompe le peuple par de fauſſes Indulgences, & ne ſouffriront dans les égliſes aucune image indécente ou contraire à la vérité de l'hiſtoire. Les Curés auront grand ſoin de bien inſtruire leurs paroiſſiens, & ſe ſerviront pour cela de l'Inſtitution de Pierre de Soto de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Les Doiens des Chapitres veilleront ſur la conduite des chanoines. Les Ecolatres feront bien inſtruire la jeuneſſe : les chanoines célébreront l'Office divin avec beaucoup de décence. Tous les Eccléſiaſtiques meneront une vie bien reglée, & ſeront habillés d'une maniere très-modeſte. Ceux qui ont pluſieurs bénéfices n'en garderont qu'un, & réſigneront les autres dans l'année. On réformera les monaſteres, & l'on y rétablira les études. On fera garder aux Religieuſes une exacte cloture ; & les chanoineſſes vivront en commun & s'habilleront modeſtement. (Il faut ſe ſouvenir que ce Synode ſe tenoit en Allemagne, où les chanoineſſes vivoient avec beaucoup de licence : cet abus d'Auſbo An. 1

accuſé Iſaac ; on nomma
dreſſer des articles ſur les ab
à réformer, & ces députés f
dans la troiſiéme. L'Arche
aſſembla auſſi un Synode la n
y fit des réglemens contre le
cléſiaſtiques, & l'on reprit l'
de ce qu'il n'obſervoit pas l
les Ordinations.

VI. Conciles de Cologne & de Maience. An. 1549.

Adolphe, qui avoit été n
Cologne en la place d'Herm
dépoſé, tint en 1549 un Co
Cologne. Il propoſa divers r
mer la diſcipline. Il en marq
le rétabliſſement des études ;
qui ſont élevés aux Ordres
néfices ; l'exactitude des Ecc
plir dignement leurs fonctio
Archevêques ou Evéques &
la fréquente convocation des
bolition des principaux abus.

Sebaſtien Henſenſtein Arc

)line ſont les mêmes que ceux que nous ons rapportés du Concile de Cologne. Jean ſemberg Archevêque & Electeur de Treves, 'embla auſſi la même année le Concile de ſa ovince, pour renouveller les anciens Sta- ts, & en faire de nouveaux, dans ces tems alheureux, dit ce Prélat dans ſon Mande- ent de convocation, où l'iniquité marche te levée & ſe répand par tout. Ce Concile ſiſta ſur les mêmes points de diſcipline qui oient été la matiere des Conciles précédens.

V I.

VII. Conciles Reims & Cambrai. An. 1564 1565.

Le Cardinal de Lorraine tint à la fin de No- embre 1564 à Reims, un Concile qui fut ſez nombreux. Outre les Evêques de la Pro- nce qui s'y trouverent, les uns en perſonne, s autres par procureurs, on y invita Nicolas ellevé Archevêque de Sens, & Nicolas Pſal- e Evêque de Verdun, qui étoient alors à eims. Les députés des Chapitres & pluſieurs bbés qui y aſſiſterent, eurent voix délibéra- ve. Quand tout le monde eut pris ſa place ns l'égliſe Cathédrale, le Cardinal de Lor- ine fit l'ouverture du Concile par un diſcours oquent, qui fut ſuivi de la Meſſe, des Lita- es & du *Te Deum*. Le lendemain on tint une ongrégation, où l'on chargea quelques Doc- urs de dreſſer une profeſſion de Foi, confor- ne aux Decrets du Concile de Trente. Dans ne autre Congrégation, on propoſa de dreſſer es articles de réforme pour les Eccléſiaſtiques les Religieux. Mais on conclut qu'il falloit nvoier cette réformation au Concile ſuivant, près que chaque Evêque auroit examiné dans on Diocèſe ce qu'il y auroit à corriger. Il y ut juſqu'à dix-neuf Congrégations, dont la

derniere fut terminée le treiziéme de Décembre. On y fit un grand nombre de réglemens, dont on ne trouve que dix-neuf imprimés. On y traite de la réſidence des Curés ; de l'obligation où ils ſont d'enſeigner la ſaine doctrine ; de la vie pure que doivent mener tous les Paſteurs ; du rétabliſſement des fonctions des Ordres Mineurs ; des qualités que doivent avoir ceux qu'on éleve aux ſaints Ordres, & de l'examen qu'on doit faire de leurs mœurs & de leur ſcience. Le Cardinal de Chatillon Evêque de Beauvais qui n'étoit point venu à ce Concile, & n'y avoit point envoié de procureur, fut déclaré contumace.

Maximilien de Bergues, Archevêque de Cambrai, voulant relever ſa nouvelle dignité d'Archevêque qui lui étoit conteſtée par celui de Reims, tint auſſi ſon Concile au commencement d'Août de 1565. Les Evêques de Tournai, d'Arras, de S. Omer & de Namur y aſſiſterent. On lit à la tête des actes de ce Concile une profeſſion de Foi, après laquelle on trouve vingt articles diviſés en pluſieurs chapitres. On condamne les livres des hérétiques. On parle de la néceſſité d'établir des Ecoles pour l'inſtruction des enfans, & un Seminaire pour l'éducation des clercs. Pluſieurs articles regardent le culte, les cérémonies & l'Office divin ; d'autres la maniere de prêcher avec fruit la parole de Dieu. On y traite auſſi de l'examen qui doit ſe faire des Evêques, de la vie ſainte qu'ils doivent mener, des viſites qu'ils ſont obligés de faire dans leurs Diocèſes. Enfin ce Concile confirma & accepta les Decrets du Concile de Trente.

VII.

Saint Charles tint au mois de Septembre 1565 son premier Concile Provincial. Onze Evêques y assisterent, & cinq envoierent leurs procureurs. Le saint Cardinal en fit l'ouverture par un discours, dans lequel il montra la nécessité des Conciles Provinciaux. On y accepta d'abord les Decrets du Concile de Trente; & ensuite, on dressa plusieurs ordonnances pour la Discipline ecclésiastique & la réformation de l'Eglise. Elles sont divisées en trois parties. On trouve dans la premiere une profession de la Foi catholique, & les moiens qu'on doit employer pour la conserver. On fait sentir l'obligation où sont les Curés, de faire de bons catéchismes les Dimanches & les Fêtes dans leurs Paroisses; & l'on donne d'excellentes régles sur la maniere dont on doit annoncer la parole de Dieu. La seconde partie traite de ce qui est nécessaire pour l'administration des Sacremens en général; ensuite de ce qui concerne le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, le saint Sacrifice de la Messe, la Pénitence, le jeûne, l'Extrême-Onction, l'Ordre. Il y est parlé des Seminaires, des clercs, de la collation des bénéfices, de l'examen de ceux que l'on choisit pour être Curés ou Chanoines, de la vie pure & irréprochable que doivent mener les Evêques & les clercs. Ils sont avertis de ne point avilir leur caractere, d'être modestes dans tout leur extérieur, d'avoir une table simple & frugale, des domestiques sages & réglés. L'on entre dans le détail des livres qu'on doit faire lire aux clercs, & on les exhorte sur-tout à l'étude de l'Ancien & du Nouveau Testament, à celle du Caté-

VIII. Premier Concile tenu par S. Charles à Milan. An. 1565

me. L'on entre enſuite dans u
de tous les devoirs des Eccléſia
ront toujours l'habit clérical av
les cheveux courts. Les femme
chez eux, & cette régle s'éten
parentes. Ils ne porteront point
fiſteront à aucune eſpece de ſp
chargeront point d'affaires ſécu
deront dans leurs bénéfices. Le
pliqueront à bien connoître l'éta
roiſſe, & auront ſoin de viſiter l

VIII.

IX. Second Concile de Milan tenu par S. Charles. An. 1569.

Trois ans après ce premier C
Charles en indiqua un ſecond, j
quatriéme d'Avril 1569. Il v
exactement les Ordonnances d
Trente, qui veut que les Métro
voquent tous les trois ans le C
Province. Dans la lettre d'indi
Cardinal exhortoit les Evêques ſ
à ſe préparer au Concile par de

es vrais moiens d'y remédier. Les actes
ſecond Concile de Milan commencent
e diſcours que fit ſaint Charles à ſon ou-
re. Ils contiennent trois chapitres, dont
emier eſt compoſé de vingt-neuf Decrets,
obligation de conſerver la Foi dans ſa pu-
d'adminiſtrer les Sacremens & de faire
ıtres fonctions paſtorales avec de ſaintes
ſitions. Les Evêques auront ſoin de faire
mer un bon catéchiſme, que les Curés
t apprendre aux enfans. L'Evêque n'au-
ec lui que des Prêtres pour l'accompagner
ſes viſites. Il ne fera aucune bénédiction
onſécration, ſans expliquer aux peuples
iſons & l'eſprit de ces ſaintes cérémonies.
a enſorte que ceux qui deſſervent les Cu-
aient un revenu honnête pour leur ſubſiſ-
& leur entretien. On aura ſoin de ne re-
r pour parrains & marraines, que des per-
s de bonnes mœurs & bien inſtruites de la
ion. Le Curé qui porte le ſaint Viatique
Extrême-Onction à un malade, récitera
emin les pſeaumes de la pénitence, ou
es prieres. Les uſuriers publics ſeront
; de la ſépulture eccléſiaſtique. Les Cu-
ertiront ceux que leurs infirmités obli-
de faire gras en Carême, d'uſer de cette
gence en ſecret & ſans être vûs de per-
.

ici ce qui nous paroît de plus remarqua-
ns le deuxiéme chapitre. On ſonnera la
: cloche à l'élévation de l'Hoſtie, afin
:eux qui ne peuvent aſſiſter à la Meſſe,
avertis, s'uniſſent au ſaint Sacrifice. Les
ſiaſtiques réciteront les heures, ſoit en
c, ſoit en particulier, dans les tems con-
les; à moins que la coutume de l'égliſe

qu'ils deſſervent n'y ſoit contraire. On n'ornera point les égliſes de tapiſſeries & de tableaux indécens, qui repréſentent les actions des païens, ou qui ne ſoient pas propres à inſpirer de la piété. L'Evêque doit empêcher qu'on ne bâtiſſe des maiſons contiguës à l'égliſe. On ne ſe promenera point dans l'égliſe, & on ne s'y entretiendra point de nouvelles ni d'affaires. On ne ſouffrira point de quêteuſes, qui ne ſoient pas vêtues avec modeſtie. Tous les trois mois l'Evêque viſitera le Seminaire, accompagné de quelques perſonnes habiles, pour s'informer de la capacité des maîtres, & du progrès que font les jeunes Eccléſiaſtiques. Le troiſiéme chapitre des Decrets de ce Concile contient vingt-deux réglemens, qui ont rapport aux biens temporels des égliſes & à leurs droits. Ils ſont ſuivis de quelques Decrets qui regardent les Religieuſes. Le Concile dura trois ſemaines, & preſque tous les autres conciles que ſaint Charles a tenus, ont duré le même tems. Le ſaint Cardinal y a toujours obſervé les mêmes formalités, dont la principale étoit de les faire confirmer par le Pape, afin de trouver moins d'oppoſition pour faire obſerver les réglemens qui y étoient établis. Quand un de ces Conciles avoit été approuvé par le Pape, ſaint Charles en faiſoit imprimer les Actes & en envoioit des exemplaires à tous ſes Suffragans, afin qu'ils les publiaſſent dans leurs Diocèſes. Il les faiſoit auſſi publier lui-même à Milan. On trouve les Actes de ſes ſix Conciles, imprimés en deux volumes *in-folio*, ſous le titre : *d'Actes de l'égliſe de Milan.*

IX.

Le troiſiéme fut tenu à la fin d'Avril 1573, ſaint Charles en fit lui-même l'ouverture. l y dreſſa pluſieurs Reglemens ſalutaires, la ſanctification des Fêtes, l'établiſſement écoles de la doctrine chrétienne, l'admiſtration des Sacremens, la célébration de ffice divin, les devoirs des Curés, des Chaines, des Religieuſes, & ſur divers points la Diſcipline eccléſiaſtique. En envoiant à me les actes de ce Concile, ſaint Charles repréſenter au Pape combien il étoit imporit de faire aſſembler des Conciles Provinux dans toutes les Métropoles, l'avertiſſant la négligence de la plûpart des Archevêes ſur cet article ſi eſſentiel de la Diſcipline l'Egliſe. La même année, ce Prélat ſi zélé blia une Lettre Paſtorale ſur la maniere dont devoit paſſer le ſaint tems de l'Avent. Il it ſenſiblement touché de voir juſqu'où l'on oit oublié l'ancienne Diſcipline ſur ce point, combien peu de Chrétiens ſe diſpoſoient, nme autrefois, à célébrer la Fête de la Naiſce de Notre Seigneur. Nous rappellerons à te occaſion en peu de mots comment on obvoit autrefois le Carême de l'Avent. Il pat que c'eſt en France qu'a commencé ſon itution. Peu après le milieu du cinquiéme le, ſaint Perpet Evêque de Tours, ordondans ſon Diocèſe trois jours de jeûne chae ſemaine depuis la fête de ſaint Martin juſà celle de Noël. C'étoit un ſecond Carême, nt l'obſervation paſſa peu à peu dans toutes égliſes de France, & de-là dans celles des res pays. Il n'a pas été obſervé par-tout ni is tous les tems d'une maniere uniforme. En

X.
Troiſi
Concile
Milan.
Lettre
ſtorale d
Charles ſu
maniere
paſſer l'A
vent.

Baillet,

France, en Eſpagne & à Milan, l'Avent étoit de ſix ſemaines, & commençoit le lendemain de la ſaint Martin par l'abſtinence de la viande, & par un jeûne au moins de trois jours dans chaque ſemaine. C'eſt là ce qui a donné occaſion aux réjouiſſances & aux excès du jour de ſaint Martin, eſpece de carnaval; dont les Chrétiens charnels faiſoient précéder le Carême de l'Avent. L'Egliſe de Rome, en adoptant l'uſage de celle de France, ſe contenta de cinq ſemaines d'abſtinence & de jeûne, qu'enſuite elle réduiſit à quatre. En Angleterre on ne jeûnoit que la ſemaine avant Noël, comme on fait encore aujourd'hui dans l'Egliſe Grecque, où il n'y a pour le peuple que ſept jours de jeûne rigoureux & abſolu. Enfin la plûpart des égliſes d'Occident ſe réunirent inſenſiblement à la pratique de celle de Rome; & la durée de l'Avent fut fixée à quatre ſemaines. Pendant ce tems-là les Fidéles s'aſſembloient les jours de férie entre Sexte & Nones, c'eſt-à-dire, entre midi & trois heures, pour aſſiſter à la Meſſe & entendre le Sermon. Après l'heure de Nones on prenoit ſa réfection.

Ce jeûne, comme on voit, n'étoit pas ſi rigoureux que celui du Carême de Pâques, qu'il n'étoit permis de rompre qu'après Vêpres, c'eſt-à-dire après ſix heures du ſoir. Il n'étoit pas non plus d'une ſi étroite obligation. Quoique la pratique en fût devenue univerſelle par un effet de la piété des Chrétiens, il ne paroît pas qu'il y eût aucune peine décernée contre ceux qui ne l'obſervoient pas exactement. Ainſi la ferveur des Fidéles s'étant peu à peu ralentie, il n'eſt pas étonnant qu'on ait vû diſparoître inſenſiblement, d'abord le jeûne, & enſuite l'abſtinence de ce ſaint tems. L'un

autre étoient encore en uſage à Rome au
mencement du treiziéme ſiécle, comme
e voit par une Lettre du Pape Innocent III
Archevêque de Brague. Ne voulant rien
der ſur ce point, il ſe contenta de propo-
l'exemple de l'Egliſe de Rome, où l'on
oit encore exactement tout l'Avent. Mais
e Egliſe, au lieu d'attirer les autres par la
e de ſon exemple, ſe laiſſa elle-même
orter dans la ſuite au torrent de la multi-
. Depuis la fin du quatorziéme ſiécle il ne
plus aucun veſtige de l'ancienne diſcipli-
le l'Avent, ſi ce n'eſt dans la pratique de
lques Communautés, dans la diſpoſition
Offices divins, dans l'uſage de prêcher les
s de férie, & dans la défenſe de célébrer
mariages pendant tout ce tems. Ceux qui
une piété ſolide & éclairée, tâchent du
ins de ſuppléer par les diſpoſitions intérieu-
à ce qui leur manque du côté des pratiques
rieures de la pénitence. Pluſieurs même
ſervent une partie de ces ſaintes pratiques,
exemple de ſaint Charles qui avoit établi
s ſa maiſon l'abſtinence de la chair, des
s & du lait; & quelques jeûnes dans la Se-
ne. L'inſtruction produit ordinairement
ucoup de fruit, quand elle eſt accompagnée
'exemple. Auſſi la Letttre Paſtorale que
it Charles publia ſur ce ſujet fit-elle une
nde impreſſion. Le jeûne fut obſervé en
ent par le plus grand nombre de ſes Dio-
ains, & on vit ſenſiblement ce que peut le
e d'un ſaint Paſteur.

Thomaſſin Des jeune

X.

Un ſi heureux ſuccès porta le ſaint Archê- X I.
ue à faire tous ſes efforts pour faire obſer- Dernieres

fit voir la néceſſité d'aſſ
Conciles, & les grands av
pouvoit en tirer pour
mœurs & le maintien d
formément à l'eſprit du
qui avoit ordonné qu'on
Onze Evêques y aſſiſtere
Apoſtolique & tout le Cl
commença par la profeſſi
on avoit déja fait dans les
On fit enſuite un grand n
ſur divers points de la D
que. On recommande l'c
tre-Tems, la propreté &
ſes; & l'on inſiſte ſur le
qu'il faut y garder : on
ſoient ſéparées des homm
re la priere du ſoir dans
cer ſouvent au peuple la
établir des écoles où les
ment inſtruits de la doc
Concile parle enſuite de

, & le ſixiéme en 1582. On ajouta plu-
nouveaux réglemens de diſcipline à tous
qui avoient été faits dans les Conciles
dens. Le ſaint Archevêque avoit témoi-
eaucoup de zéle pour arrêter les déſor-
du Carnaval, & avoit publié des lettres
rales contre la diſſolution, les maſcara-
les ſpectacles & les autres excès auſquels
idonnoient la plûpart des Chrétiens. Il
conſolation de voir avant ſa mort un
nombre de ſes Diocéſains renoncer à
lies, & entrer dans l'eſprit de l'Egliſe,
s la Septuagéſime retranche tous les
de joie, comme *l'Alleluia*, le *Gloria*
Iſis & le *Te Deum*; & leur préſente dans
Ture & dans ſes prieres, les vérités
s capables de les humilier & de les por-
a pénitence.

XI.

nt Charles, que Dieu avoit ſuſcité pour
quelques débris de la Diſcipline, entre-
rec le même zéle de renouveller les an-
es ordonnances de l'Egliſe ſur la maniere
ſer le Carême. Il recommanda aux per-
s mariées la continence, qui pendant
e ſiécles avoit été regardée comme une
nditions attachées à la pénitence du Ca-
& des autres jours de jeûne public. On
ue c'eſt de là qu'eſt venue la défenſe qui
e encore, de célébrer les mariages en
ie. Saint Charles ne pouvoit manquer
endre les ſpectacles en ce ſaint tems,
l'il avoit eu le crédit de faire abſolument
de Milan les comédiens, & d'empê-
u'on n'imprimât aucun livre capable de
npre les mœurs. Il défendit même la

XII. Il s'efforce de rétablir l'ancienne diſcipline du Carême. Par quels dégrés le relâchement s'eſt introduit ſur ce point.

chaſſe en Carême, comme un exercice trop diſſipant, & incompatible avec l'obligation de conſacrer ce ſaint tems à la priere, à la retraite & à la mortification. Le zélé Cardinal ne faiſoit en cela que rappeller un uſage qui a été long-tems en vigueur dans l'Egliſe. Lorſqu'il faiſoit ces ſages réglemens, à peine reſtoit-il quelques veſtiges de l'ancienne diſcipline du Carême. L'abſtinence même & le jeûne des alimens étoient très-mal obſervés. Mais ce honteux relâchement, qui ne paroiſſoit pas pouvoir être porté plus loin, a néanmoins fait encore depuis de ſi étranges progrès, qu'on ne voit preſque plus que des prévaricateurs de la loi du Carême. Il eſt bon d'examiner par quels dégrés le mal en eſt venu à cet excès dont nous ſommes témoins. Nous avons vu à la fin de l'hiſtoire du neuviéme ſiécle, qu'il ne s'étoit encore introduit juſqu'alors aucun relâchement dans la pratique du jeûne, ni pour l'unité ni pour l'heure du repas. Au dixiéme ſiécle, la coutume s'introduiſit en Italie de manger à l'heure de Nones : mais la France & d'autres Royaumes ſe défendirent encore longtems contre cette nouveauté ; & ſaint Bernard fait entendre clairement que dans ſon tems (dans le douziéme ſiécle) l'ancienne diſcipline du jeûne n'avoit encore reçu aucune atteinte dans pluſieurs païs. « Juſqu'à préſent, dit-il à ſes Religieux, nous avons jeûné ſeuls, & nous n'avons jeûné que juſqu'à l'heure de Nones. Mais maintenant nous allons jeûner juſqu'au ſoir, & tous les Fidéles jeûneront avec nous ; les Rois, les Princes, le Clergé, le peuple, les Nobles, les roturiers, les riches & les pauvres ; tous ſe joindront à nous pour jeûner juſqu'au ſoir ». Enfin

Tom. III. p. 14.

Troiſiéme term. du Carême.

ɛe de manger dès l'heure de Nones s'éta-
ar-tout ; & vers la fin du treiziéme ſié-
ıncienne diſcipline du jeûne n'étoit preſ-
lus connue.
uis on n'en demeura point là, & depuis
ı eut franchi cette premiere barriere,
n'arrêta plus le progrès du relâchement.
ɛpas s'avança inſenſiblement juſqu'à midi,
ſt l'heure ordinaire du diner. Cependant
me on ſçavoit que la loi du jeûne du Ca-
ɔ étoit qu'on ne prît ſa réfection qu'après
res, on crut ſatisfaire au précepte, en
çant la Meſſe & Vêpres, à meſure qu'on
ɑçoit le repas. Un changement ſi frappant
du moins à perpétuer la mémoire d'une
ɜpline, qui a été univerſelle pendant plus
ɾille ans. Au reſte depuis même que l'uſage
ɑ introduit de rompre le jeûne à l'heure de
ɴes, on demeuroit toujours perſuadé que
ɜpas devoit être unique, & qu'un ſecond
ɔit abſolument anéanti le jeûne. Mais un
ɔrdre en attire ſouvent un autre. Toute l'An-
ɩ ité avoit regardé comme une maxime cer-
ɑe, que le jeûne conſiſtoit à ſouffrir la ſoif
ɪme la faim, & qu'il étoit auſſi peu permis
ɔoire que de manger hors du repas. On com-
ɴça dans le treiziéme ſiécle à croire qu'on
ɯvoit prendre ſur le ſoir un verre d'eau ou de
ɔ melé d'eau, pour appaiſer la ſoif cauſée par
alimens du Carême. De-là par des progrès
ɛnſibles, s'eſt formé comme un ſecond re-
ɜ, qui eſt pour pluſieurs un véritable ſouper,
oiqu'il retienne toujours le nom modeſte de
llation. Voici en peu de mots l'origine de
nom.

Comme les anciens Moines travailloient XIII.
ɑucoup, & ne prenoient qu'un ſeul repas à Origine de

la fatigue des travaux de la journ
Complies, qui étoit la priere qu
pour ſe coucher. Ainſi toute cette
dance pour des gens fatigués par
Offices & par le travail des mains, é
jeûné exactement juſqu'au ſoir, i
leur permettre de prendre un ve
de vin avant que de ſe coucher, é
quent quelques heures après le ſou
leur unique repas, & jamais aupara
me ils alloient prendre ce petit
ment au réfectoire à l'heure de la
Conférence, qui étoit un exercice
plies où on liſoit les Conférences d
res & la Regle ; ils jugerent à pr
ne rien déranger, de faire ces jo
lecture ou conférence dans le ré
lieu qu'ordinairement ils la faiſoi
cloître ou dans le chapitre ; & ils
cela *aller à la Collation*, c'eſt à di
férence. Car ce qu'ils y prenoient
lagement du corps, étoit ſi peu de
cela ne méritoit guéres qu'on en p

en très-petite quantité. On y joignit en-
quelques conſerves de fruits ſéchés ou
. La collation devint plus forte à meſure
avançoit l'heure du repas. Car on trou-
t'il y avoit trop de tems à attendre de-
n midi juſqu'a l'autre. Enfin la licence
venue de nos jours à un tel point, que
lation qui n'étoit rien dans ſon origine,
préſent dans la plûpart des maiſons un
epas, plus abondant même que l'unique
ion qu'on prenoit autrefois les jours de

XIV. Le précepte du jeûne ſubſiſte toujours. Comment on doit maintenant y ſatisfaire.

cupidité qui n'eſt jamais ſatisfaite a pouſſé
relâchement encore plus loin. Mais quel-
nde que ſoit la multitude des prévari-
n, ils ne peuvent anéantir le précepte
ubſiſte toujours, & qui eſt fondé ſur des
pes immuables, dont nous ne parlerons
ici, afin de ne pas nous écarter de notre

Quant à la maniere d'obſerver le jeûne,
indiſpenſablement obligé de faire effort
le relâchement qui ne paroît plus avoir
e borne. On peut manger à midi, puiſ-
Egliſe le permet; mais ce repas doit être
l, tant pour la quantité que pour la qua-
es mets. La collation du ſoir, quoique
uſage preſque univerſel, n'eſt que tolé-
& n'a jamais été expreſſément permiſe.
nſeigne encore maintenant dans l'Egliſe,
ne on a toujours fait, que l'unité du repas
l'eſſence du jeûne. Ainſi la collation doit
ſi modérée, qu'elle puiſſe être comptée
rien. Saint Charles ne permettoit à ſes
ſtiques pour la collation, qu'une once &
ie de pain & un verre de vin. L'exemple
autorité de ce grand Evêque font voir que
ollation, pour ne pas détruire le jeûne,

doit être fort peu de choſe, & que chacun ne doit être attentif qu'à en retrancher tout ce qu'il peut. Saint Charles à l'exemple des Peres de l'Egliſe, enſeignoit à ſon peuple, que le jeûne ſans l'aumône ne ſert de rien : à moins que celui qui jeûne ne ſoit ſi pauvre, qu'il n'ait abſolument rien à donner. Ce ſaint Paſteur inſiſtoit auſſi ſur l'obligation où eſt un Chrétien de mener pendant le Carême une vie de retraite & de ſilence, autant que peuvent le permettre les devoirs de ſon état ; une vie de mortification pour tous les ſens ; une vie où tous les momens qu'il peut dérober au ſommeil, à la converſation, aux viſites, à des occupations ou à des plaiſirs innocens mais non néceſſaires, ſoient remplis par la priere & par la méditation de la parole de Dieu.

XII.

XV. Aſſemblées du Clergé de France tenues à la fin du ſeiziéme ſiécle.

Nous avons parlé dans l'Article XVI de ce qui s'étoit paſſé dans pluſieurs Aſſemblées du Clergé de France juſqu'en 1585. Il s'en tint une cette année là à la fin de Septembre. Le Roi Henri III y fit demander cent mille écus de rente. Le Clergé de ſon côté demanda au Roi 1°. la publication du Concile de Trente avec les modifications arrêtées aux Etats de Blois ; 2°. le rétabliſſement des Conciles Provinciaux ; 3°. des réglemens ſur les appels comme d'abus ; 4°. la liberté des Elections pour les Evêchés, les Abbayes & autres grands bénéfices ; 5°. la réformation de pluſieurs abus qui étoient ſpécifiés dans la Requête du Clergé ; 6°. le maintien des Immunités Eccléſiaſtiques. Le Roi éluda les demandes du Clergé, & inſiſta ſur celle qu'il avoit faite d'une ſomme très-conſidérable, qui fut payée du conſente-

ment

it du Pape. Il ne nous eſt pas poſſible d'en-
dans le détail de ce qui ſe paſſa de remar-
ble dans cette Aſſemblée, qui fut continuée
u'au mois de Juin 1586. Il s'en tint une
velle deux ans après, qui offrit au Roi
cens mille écus au lieu de douze cens que
'ape accordoit par la Bulle que le Roi avoit
andée. Ce Prince ſe contenta de ſix cens
le, & l'Aſſemblée ſe ſépara au commence-
nt de Mars après avoir duré deux mois.
es troubles du Royaume qui ſuivirent cette
emblée après la mort d'Henri III, furent
ſe que l'on ne put tenir d'Aſſemblée du Cler-
uſqu'au tems qu'Henri IV fut paiſible poſ-
eur de la Couronne. En 1598 on en tint une
r la reddition des comptes du Receveur,
e Cardinal de Gondi y préſida. Le Roi ne
anda rien au Clergé; mais le Clergé lui fit
remontrances, dont les deux principaux ob-
étoient la publication du Concile de Tren-
& le rétabliſſement de la Pragmatique San-
n. Le Roi répondit en ces termes: » A la
érité je reconnois que ce que vous avez dit
t véritable: je ne ſuis point auteur des no-
inations; ces maux étoient introduits de-
ant que je fuſſe venu pendant la guerre: j'ai
ouru où le feu étoit plus allumé pour l'é-
ouffer: maintenant que la paix eſt venue,
: ferai ce que je dois faire en ce tems de
aix: je ſai que la Religion & la juſtice ſont
: fondement & les colonnes de ce Roiaume,
ui ſe conſerve de juſtice ſous la piété; &
uand elles n'y ſeroient point, je les y vou-
rois établir; mais pied à pied comme je
erai en toutes choſes; je ferai enſorte, Dieu
idant, que l'Egliſe ſera auſſi bien qu'elle
toit il y a cent ans. J'eſpere en décharger

» l'autre ; & ſi nous nous ren
» bientôt fait. Mes prédéceſſeu
» né des paroles avec beaucou
» moi avec ma jaquette griſe
» rai les effets : je n'ai qu'une
» je ſuis gris au dehors & tout d
On dreſſa dans cette Aſſembl
mens touchant les décimes,
furent examinés. Elle finit le
Dans ces premieres Aſſembl
dit M. Dupin, pluſieurs Préla
par leur zele, par leur éloqu
érudition, & ſur-tout par cet
pectueuſe avec laquelle ils pa
pour la défenſe de la Diſcipli
des biens de l'Egliſe.

XIII.

XVI. Réglemens de diſcipline faits à l'Aſ-

L'Aſſemblée des Prélats à P
du fameux Colloque dont no
dans le volume précédent, fit

nité. Un autre Réglement regarde la réſi-
ice, & enjoint aux Archevêques & Evêques
ne point quitter leur Diocèſe. Si leur ab-
ice eſt de plus de trois mois, ils en rendront
mpte à leur Métropolitain, & le Métropo-
ain à l'Evêque voiſin. On les exhorte auſſi
'appliquer a l'étude des Livres ſaints, & à la
édication, qu'ils feront eux-mêmes, ou qu'ils
ront faire par des perſonnes d'une ſaine doc-
ine, & capables de s'en bien acquitter. Ils doi-
nt auſſi faire leurs fonctions par eux-mêmes
ne point s'en décharger ſur d'autres Ils fe-
nt exactement la viſite de leurs Diocèſes, &
endront tous les ans des Synodes. Les Arche-
êques aſſembleront le Concile Provincial tous
s trois ans. Les cauſes de ceux qui ſe diſent
xempts ſeront jugées par l'Evêque avec qua-
e des plus anciens Chanoines. Suivant le Dé-
et du Concile de Baſle, on ne prononcera
s excommunications que pour des cauſes gra-
es, & qui ſeront toujours précédées de trois
nonitions. Les Théologaux feront exactement
es leçons de Théologie, auſquelles les Cha-
oines aſſiſteront. Les Curés ne pourront être
nis en poſſeſſion des Cures qu'ils n'aient été
uparavant examinés & approuvés par l'Evê-
que avec les anciens Chanoines. Les Curés
ſeront ordonnés Prêtres dans l'année, & réſi-
deront exactement, célébrant ſouvent la Meſ-
e & n'exigeant rien pour l'adminiſtration des
Sacremens. Ils expliqueront l'Evangile à leurs
peuples, & leur apprendront à bien prier. L'E-
vêque aſſignera une place pour faire les fonc-
tions, à ceux à qui il conférera les Ordres. Dans
un autre Réglement la Profeſſion des Moines
eſt fixée à dix huit ans, & celle des Religieuſes
à ſeize. On recommande l'étude aux Moines

& la clôture aux Religieuſes. Il y a pluſieurs Réglemens ſur l'Office divin & les cérémonies de l'Egliſe. On défend les Meſſes privées pendant qu'on célebre la Meſſe Solemnelle. On ordonne aux Prêtres de ſe bien préparer avant que d'approcher du ſaint Autel, de prononcer diſtinctement les paroles du Sacrifice, de s'acquitter de toutes les cérémonies avec beaucoup de décence & de gravité. On défend de jouer ſur les orgues d'autres airs que des Hymnes & des Cantiques ſpirituels. On enjoint de corriger & de réformer les Livres de l'Office eccléſiaſtique. Enfin l'on abolit toutes les pratiques ſuperſtitieuſes, & l'on ordonne d'avertir les peuples, que les images n'ont aucune vertu par elles mêmes, & qu'elles ne ſont expoſées dans les égliſes, que pour rappeller le ſouvenir de Jeſus-Chriſt & des Saints. On veut que les images qui ont quelque choſe d'indécent, ou qui repréſentent des hiſtoires fabuleuſes & ridicules, ſoient entierement ôtées. Ces Réglemens ſont terminés par une Profeſſion de foi, où l'on rejette en particulier les erreurs des Luthériens, des Calviniſtes & des autres Sectaires, comme auſſi celles des Anabaptiſtes.

XIV.

XVII. Invention du corps de ſainte Cécile en 1599.

Nous terminerons cet article par un événement aſſez remarquable, & qui fit beaucoup de bruit à Rome les dernieres années du ſeiziéme ſiécle: c'eſt l'Invention & la Tranſlation des Reliques de ſainte Cécile. On ſait que l'Egliſe Latine a toujours eu une vénération particuliere pour cette illuſtre Sainte, qu'elle honore comme Vierge & Martyre, & dont le nom ſe trouve dans le Canon de la Meſſe, de même

que dans les plus anciens Martyrologes. L'Egliſe Grecque l'honore avec beaucoup de ſolemnité, & l'on trouve de grands éloges de cette Sainte dans leurs Menées ou Ménologes. On trouve l'Office de ſa Fête dans les plus anciens Miſſels de l'Egliſe de Rome, & dans le Sacramentaire de la Liturgie Gallicane. Le reſpect qu'on avoit toujours eu pour ſa mémoire, a même porté les Proteſtans d'Angleterre, à conſerver ſon nom dans le Calendrier de leur Liturgie réformée. On voit par Fortunat de Poitiers, que ſainte Cécile étoit célebre dans le ſixiéme ſiécle. Il y avoit à Rome une égliſe en ſon honneur dès le tems du Pape Symmaque, & c'étoit une des Stations du Carême. C'eſt ce qui prouve que ſi elle eſt morte en Sicile, comme le dit Fortunat, ſon corps avoit été tranſporté à Rome dès le milieu du cinquiéme ſiécle. On dit qu'il y fut trouvé dans le neuviéme par le Pape Paſcal dans le cimetiere de Prétextat, & tranſporté dans l'égliſe conſacrée ſous ſon nom. Les corps des ſaints Papes Urbain & Luce & de quelques autres Martyrs furent mis dans la même égliſe, où on les trouva encore ſous Clément VIII le vingtiéme d'Octobre 1599. On avoit perdu de vue celui de ſainte Cécile, & on ignoroit abſolument où étoit cette précieuſe Relique, lorſqu'on en fit la découverte en ce même tems.

Le Cardinal Baronius, témoin oculaire, en a écrit la relation fort détaillée qui ne ſauroit être ſuſpecte de ſuppoſition. Selon cette relation le Cardinal Sfondrate neveu du Pape Grégoire XIV, qui étoit titulaire de l'égliſe de ſainte Cécile, y faiſant travailler, découvrit le vingtiéme d'Octobre 1599 un ca-

veau où étoit le corps de la Sainte avec ceux des autres ſaints Martyrs. Le Pape Clément VIII aſſocia Baronius à Sfondrate pour en faire la viſite & l'examen. Ces deux Cardinaux trouverent un cercueil de bois de cyprès renfermé dans un tombeau de marbre. Le corps y étoit deſſéché, mais s'étoit conſervé malgré l'humidité du lieu & la longueur des tems. Il n'étoit pas ſur le dos comme les corps morts, mais ſur le côté droit comme une perſonne endormie, couvert d'un ſimple taffetas, ayant à ſes pieds les reſtes de la toile d'or & de ſoie dans laquelle le Pape Paſcal l'avoit trouvé près de huit cens ans auparavant. Clément VIII fit faire une grande châſſe d'argent, où l'on renferma la caiſſe de cyprès avec le corps ſans le changer de ſituation, & on la remit dans le lieu où elle étoit auparavant. Pour rendre la cérémonie plus ſolemnelle, on la fit le vingt-deuxiéme de Novembre jour de la Fête de cette Sainte. Le Pape y officia pontificalement, & il y eut à Rome une affluence extraordinaire de peuple. Pour ce qui regarde l'hiſtoire de ſainte Cécile, quoique les actes en ſoient anciens, les meilleurs critiques ne les regardent point comme autentiques. M. de Tillemont paroît porté à croire qu'elle fut martyriſée du tems de Marc-Aurele & de Commode vers l'an 178.

ARTICLE XXVI.

Héréſies des Anabaptiſtes & des Sociniens.

I.

I. Les Anabaptiſtes ciples de ther. Co ment ils ſont form ſon école. *Hiſt. Anabapt. P. Cattan*

Es mêmes principes de ſédition qui avoient porté Luther à s'élever contre l'autorité gitime, furent bientôt emploiés contre lui ır ſes propres diſciples. Chacun d'eux voulut niter ſon maître, & être comme lui l'envoié Dieu, le guide de ſes freres égarés, & l'or- ne du Saint-Eſprit. Nous avons vu avec elle hardieſſe Luther affectoit le ton des hom- es inſpirés. Ses Sectateurs vantoient ſa ſainte dace, & regardoient comme quelque choſe ſurnaturel & de divin, le déréglement de ſon agination & l'impétuoſité de ſon caractere. ſéducteur répandoit dans le public avec in- lence comme des vérités qu'il avoit appriſes r révélation, tout ce qu'il s'étoit figuré dans ſommeil, ou dans ſes méditations. C'étoit, ſoit-il, dans un entretien avec le diable, 'il avoit été convaincu de l'idolâtrie des eſſes privées. Il déclaroit quelquefois que eu l'avoit inſtruit immédiatement, & avec même clarté qu'il s'étoit manifeſté aux Pro- étes, & que c'étoit de lui qu'il tenoit ſa miſ- n. L'enthouſiaſme ſe faiſoit ſentir dans preſ- tous ſes diſcours, & on l'auroit pris pour homme ivre; mais ſelon ſes diſciples, c'é- t une ivreſſe ſpirituelle. Il répandoit dans diſcours un certain déſordre qui paroiſſoit

prophétique à ſes admirateurs, & il empruntoit avec affectation des ſaints Prophétes leurs métaphores & leurs allégories. Pendant qu'il étoit en retraite en 1521 dans le château de Varſpourg, qu'il appelloit ſa nouvelle Pathmos, ſes diſciples, que la préſence de leur maître ne retenoit plus dans l'aſſujettiſſement, ſe ſervirent des principes qu'ils avoient appris à ſon école, pour inventer & répandre une nouvelle héréſie. On lui a donné le nom d'Anabaptiſme, qui ſignifie rebaptiſation, parce que le principal dogme de ces impoſteurs, eſt qu'on doit rebaptiſer ceux qui ont reçu le Baptême dans l'enfance & avant l'âge de diſcrétion.

II. joignent natiſme érésie. Comment : fanatiſme oit une ſuite du ſyſtême : Luther.

Ils joignirent bientôt le fanatiſme à une erreur ſi dangereuſe. Ils établirent pour regle de leur conduite & de leur créance, une révélation intérieure, qui les gouvernoit immédiatement & d'une maniere miraculeuſe dans toutes les circonſtances de leur vie. En conſéquence ils enſeignoient la déſobéiſſance aux Princes & aux Magiſtrats, & la néceſſité de ſecouer le joug des Puiſſances. Comment en effet, diſoient-ils, des hommes en commerce intime & continuel avec Dieu, & immédiatement ſous la direction du Saint-Eſprit, releveroient-ils d'une juriſdiction purement humaine? C'étoient les principes de Luther qui avoient donné lieu à l'erreur de ces nouveaux hérétiques ſur le Baptême. Il eſt vrai qu'il n'enſeigna jamais que le Baptême donné aux enfans eſt nul; mais pluſieurs de ſes diſciples voioient que c'étoit une ſuite naturelle de ſa doctrine. Il faiſoit conſiſter la juſtification dans un acte de Foi, par lequel on s'applique les mérites de Jeſus-Chriſt. Comme les enfans ne ſont point capa-

; de produire cet acte, qui ſeul peut juſtifier, on Luther, il étoit aiſé d'en inférer qu'ils oient pas en état de recevoir la juſtification Baptême. Le fanatiſme de la nouvelle ſecte it auſſi ſon origine des dogmes de Luther. des principes ſur leſquels il avoit le plus ſté, étoit l'eſprit particulier, qu'il donnoit r unique regle dans l'explication de l'Eure. On paſſe bientôt delà à une prétendue élation, qui nous dirige & qui nous éclaire s toutes les actions eſſentielles de la vie. A ard de l'eſprit de révolte, qui fut toujours des caracteres diſtinctifs des Anabaptiſtes, n'étoit plus propre à le leur inſpirer que livres de Luther. Il publia un an avant ſa raite, ſon fameux Ouvrage de la liberté étienne, qui fourniſſoit à toutes les ſectes prétextes pour ſe ſouſtraire à l'autorité Princes & pour s'armer contre les Magiits. Tout ce qu'on peut dire de plus favable à Luther, c'eſt que les Anabaptiſtes erent plus loin que lui, & tirerent de ſes ncipes, des conſéquences que lui-même ſavouoit.

II.

III. Nicolas Stork chef des Anabaptiſtes. De quelle maniere il inſinue ſon héréſie.

Nicolas Stork, l'un des plus zélés partiſans ce chef de la Réforme, fut auſſi un des plus rdis à pouſſer ſes maximes au-delà de toutes rnes, ſans s'effrayer des excès où elles le nduiſoient. Il étoit originaire de Zuickau en léſie. Son nom, qui ſignifie *une Cicogne* dans langue du pays, fut changé en Grec, ſelon ſage de ce tems-là, & Storck n'eſt guere nnu dans les auteurs que ſous le nom de *Pergas*. Il étoit inférieur à Luther en talens & érudition, mais il le ſurpaſſoit par d'autres

qualités propres à lui gagner les cœurs : ſa converſation étoit agréable, & il ſçavoit s'inſinuer dans les eſprits, avec une adreſſe qui lui réuſſiſſoit au-delà même de ſes eſpérances. La pâleur de ſon viſage, qui paroiſſoit venir de mortification ; ſon air affable & modéré ; ſa politeſſe & ſa complaiſance pour ceux avec qui il vivoit, tout contribuoit à inſpirer pour lui de l'amour & de la vénération. Ce ne fut pas d'abord en public qu'il dogmatiſa : il ſe contenta de haſarder ſon ſyſtéme dans des entretiens particuliers. Il propoſoit des difficultés aux Docteurs de Vittemberg, & ſe bornoit à demander des éclairciſſemens. Croiez-vous, diſoit-il, que le ſavant Réformateur, qui nous a délivrés de la tyrannie Romaine, ait juſqu'ici manifeſté ſes ſentimens dans toute leur étendue ? Ne pouvons nous pas penſer qu'il attend quelque conjoncture favorable, pour découvrir ſon cœur ſans aucune réſerve ? N'appercevez-vous pas, comme moi, dans les Ouvrages de ce grand homme, les traces d'une réforme plus parfaite encore que celle qu'il n'a qu'ébauchée ? C'eſt à Luther que nous ſommes redevables de la doctrine ſi ſenſée ſur la nature des Sacremens de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt point le Sacrement qui nous juſtifie, ſelon cet habile maître, mais la foi de celui qui le reçoit. Quelle efficace a donc pu avoir ſur nous le Baptême, dans ce tems d'ignorance où nous l'avons reçu ? Pouvions-nous alors nous appliquer par un acte de foi les mérites de Jeſus-Chriſt ? C'eſt Luther lui-même qui nous apprend que Storck raiſonnoit ainſi.

IV. Comment répand ſes

Un tel diſcours, tenu ſans autre deſſein, comme il paroiſſoit, que d'éclaircir la doctrine de Luther, fut comme le germe de l'Anabap-

iſme, & la premiere étincelle d'un embraſement qui fit de ſi grands ravages. La conſéquence paroiſſoit naturelle à ceux qui admettoient le principe. Les diſciples de Stork ſe perſuaderent bientôt qu'ils avoient beſoin d'être rebaptiſés; mais on ignore en quel tems ils firent cette cérémonie ſacrilege. Les converſations de leur maître ne furent pas moins ſéduiſantes pour inſpirer le fanatiſme, que pour décréditer le Baptême des enfans. C'eſt Dieu, diſoit le nouveau Prophéte, qui par lui-même & par des lumieres immédiates, inſtruit les Fidéles de toute vérité. Prenant enſuite cet air de modeſtie qu'il ſavoit ſi bien affecter; je connois un homme, ajoutoit-il, que le Seigneur veut bien éclairer par des révélations nouvelles, & différentes de celles qui ſont communes à tous les Chrétiens. Dans le ſommeil Dieu ſe communique à lui par des ſonges miraculeux, & daigne découvrir à ſon ſerviteur les plus ſublimes ſecrets. Les diſciples de cet impoſteur ſe ſollicitoient auſſitôt de leur apprendre le nom d'un homme ſi privilégié, afin qu'ils s'attachaſſent à lui. Stork ne vouloit pas d'abord ſe découvrir, faiſant ſemblant de craindre les honneurs que lui attireroient les dons ſurnaturels qui lui étoient accordés. Enfin quand il eut aſſez gagné la confiance de ſes diſciples pour leur parler à cœur ouvert; c'eſt à Stork, diſoit-il hardiment, que le Seigneur envoie un Ange pour l'inſtruire de l'avenir. Tremblez, impies, bientôt vous gémirez dans l'oppreſſion, & les Elus de Dieu, devenus autant de Rois ſur la terre, ſeront ſoumis à mon empire. Au reſte, ne croiez pas que les graces extraordinaires & les dons parfaits ne ſoient que pour moi ſeul. Dieu ſe manifeſte à tous ſes ſer-

principes d fanatiſme.

Son enthoſiaſme.

viteurs à proportion de leur piété. Fidéles diſciples, vous pouvez recevoir comme Stork, les révélations de l'Eternel, ſi vous avez ſoin, comme lui, de préparer vos cœurs aux communications intimes du Saint-Eſprit. Il ſuffit pour avoir part à ſes illuſtrations, de négliger la parole humaine annoncée dans les chaires, d'éviter les aſſemblées tumultueuſes de Religion, de renoncer à des cérémonies purement extérieures, de parler peu, de mener une vie ſimple & frugale.

V. l'gagne les ncipaux ſteurs de prétendue forme.

Il n'eſt pas étonnant qu'un pareil diſcours en ait impoſé au peuple, qui eſt ordinairement frappé par un ton d'enthouſiaſme. Ce qui ſurprend, c'eſt que des Docteurs habiles, qui ſe picquoient de diſcernement & d'érudition, aient donné dans les piéges de ce fanatique. Stork eut pour ſectateurs les plus accrédités diſciples de Luther, Carloſtad, Muncer & Mélanchton. Carloſtad crut ſe tirer de l'Indépendance en s'attachant à une doctrine dont Luther n'étoit pas l'inventeur. Mélanchton étoit alors indiſpoſé contre Luther, de ce qu'il lui témoignoit moins de confiance qu'à Spalatin & à Amsdorf, ſeuls confidens du lieu de ſa retraite. A l'égard de Muncer, c'étoit un homme qui ſe ſentoit naturellement entraîné vers tout ce qui s'appelle excès & révoltes. Il reſſembloit parfaitement à Luther du côté de l'humeur & des talens. Mais à force de ſe reſſembler, il étoit difficile qu'ils puſſent long-tems compatir enſemble. L'uniformité de leurs emplois les mettoit ſouvent en concurrence: chacun d'eux vouloit avoir le premier rang par ſon éloquence, & ne pouvoit ſouffrir les éloges que l'un paroiſſoit ne recevoir qu'aux dépens de l'autre. En un mot, Luther ne vou-

it point d'égal, & Muncer ne pouvoit ſouf-
ir de ſupérieur.

III.

Stork profita adroitement de la diſpoſition
s eſprits. La doctrine que ce nouveau pro-
iéte n'avoit encore inſinuée qu'à l'oreille de
s diſciples, ou dans des aſſemblées particu-
res, devint bientôt publique. On la gliſſoit
ns les thèſes, & on la haſardoit dans les préd-
tions. On s'appliqua ſurtout à la faire goûter
la jeuneſſe répandue dans les Académies.
ork vouloit même qu'on l'enſeignât aux en-
ns. Luther s'étoit contenté de ne point défé-
r à l'autorité de la tradition. Le nouvel apô-
e alla juſqu'à vouloir en abolir toutes les
urces. Il regardoit comme des inſtrumens de
rdition, les monumens les plus reſpectables
l'Antiquité. Il témoignoit un ſouverain mé-
is pour les ſaints Peres & les Conciles. L'é-
le des Belles-Lettres lui paroiſſoit un amu-
nent dangereux, qui corrompoit les jeunes
prits. On les remplit d'orgueil, diſoit-il,
les rempliſſant de connoiſſances profanes.
lecture même des Livres ſacrés lui paroiſ-
t une occupation peu utile, & plus propre à
nenter les diviſions qu'à entretenir la chari-
Les révélations de Dieu, diſoit ce fanatique,
i ſe manifeſte à l'eſprit des Fidéles, doivent
endre la place de toutes les études. Enfin il
utoit que l'unique application du Chrétien
voit être de céder à l'inſpiration, & de s'a-
ndonner à la force de l'eſprit intérieur.

VI. Progrès de Stork. Principes monſtrueux de ce fanatique.

Tel fut le premier dogme que Stork eut la
nfiance de prêcher en public, & de faire
noncer dans les colléges. Les jeunes gens ſe
iant auſſitôt inſpirés, firent un monceau de

VII. Nouveaux progrès de ce ſéducteur. Luther s'ef-

rendent attentifs à ſa voix,
rien rigide fut, dit-on, le ſ
poſer au torrent. Il eut beau ta
dogmes de folie & de fanatiſm
écouté. Bientôt après, il fut
& devint un Abaptiſte plein
n'approchoit de celui de Carl
rue en rue, vêtu d'un habit
grand air de modeſtie, conſ
d'entre le peuple ſur les e
difficiles de l'Ecriture. J'ex
ceux qui lui repréſentoient l
conduite, j'exécute les ordres
complis ſes décrets éternels.
cher ſes ſecrets aux ſages du n
nifeſter aux petits. C'eſt dans l
niers du peuple, que je vais cl
cles de la révélation. Luther
traite en 1522, pour venir a
berg les progrès de l'Anabapt
nir Mélanchton du premier ét
Stork lui avoit cauſé. & l'

er une vie dure & auſtere. Il affectoit
up de modeſtie dans ſon air, dans ſes
& dans toute ſa conduite. Souvent il
en extaſe devant le peuple, & on ne
roit qu'avec peine. Alors il racontoit
thouſiaſme les viſions dont le Seigneur
honoré. Enfin la ſcene ſe terminoit par
iere bizarre qu'il adreſſoit à Dieu, &
ivent auroit ſuffi pour détromper ceux
coutoient, s'ils euſſent été moins pré-
Ses diſcours étoient ſéditieux, & il em-
ſon éloquence à perſuader au peuple,
hommes ſeroient dans le déſordre,
'ils ſeroient dans l'inégalité. Nous ſom-
us freres, diſoit ce fanatique à la popu-
ſſemblée, & nous n'avons qu'un pere
n dans Adam. D'où vient donc cette
nce de rangs & de biens, que la tyran-
troduite entre nous & les grands du
? Pourquoi gémiſſons-nous dans la pau-
& ſerons-nous accablés de travaux, pen-
'ils nagent dans les délices? N'avons-
as droit à l'égalité des biens, qui de
ture ſont faits pour être partagés ſans
ion entre les hommes? La terre eſt un
e commun où nous avons une part qu'on
avit. Quand avons-nous donc cédé la
n de l'hérédité paternelle? Qu'on nous
e le contrat que nous en avons paſſé. Ri-
u ſiécle, injuſtes uſurpateurs, rendez-
es biens qui nous appartiennent. Ce
s ſeulement comme hommes, que nous
lroit à une égale diſtribution; c'eſt auſſi
Chrétiens. A la naiſſance de la Reli-
n'a-t-on pas vû les Apôtres faire éga-
part à tous les Fidéles des biens qu'on
à leurs pieds? Quand verrons-nous re-

naître des tems ſi heureux ? Et toi pauvre troupeau de Jeſus-Chriſt, gémiras-tu toujours ſous les Puiſſances Eccléſiaſtiques & ſous l'autorité ſéculiere ?

IV.

IX. eſt chaſſé Etats du : de Saxe, ravaille à aire les ians.

Le Duc de Saxe aiant appris que Muncer débitoit ces maximes ſéditieuſes, fit publier un Edit de proſcription contre lui, contre Stork ſon maître, & contre tous leurs adhérans. Stork ſe retira à Zuickau, où il travailla à ſéduire tous ceux qui vouloient l'écouter. Muncer chercha un azile à Nuremberg, mais il en fut chaſſé par le Sénat. Il ſe rendit auprès de Stork, & de concert ils choiſirent Zuickau pour être la nouvelle Sion, où ils publieroient la loi, & d'où ils la répandroient dans le reſte de l'Europe. Muncer y commit un crime infâme, & voulut ſe juſtifier en déclarant que c'étoit par l'ordre de Dieu, & qu'ainſi il n'avoit fait aucun péché. Il ne pouvoit être long-tems en ſureté dans les villes où la police étoit en vigueur. Auſſi tourna-t-il ſon zéle du côté des Païſans, qui furent aiſément éblouis par les preſtiges de ce nouveau prédicateur. Quand il entroit dans un village, il affectoit une gravité & un air de recueillement, qui le faiſoient prendre pour un homme inſpiré. Ses premiers diſcours de piété étoient ſuivis de raviſſemens & d'extaſes, qu'il ſavoit parfaitement contrefaire. Il levoit les yeux au ciel, ſans les tourner vers ceux qui l'environnoient. Paroiſſant enſuite revenir comme d'une méditation profonde ou d'un ſommeil extatique, il adreſſoit la parole aux aſſiſtans, & leur faiſoit part de prétendus ſecrets que le Saint-Eſprit venoit de lui révéler. Par cet artifice Muncer devi

dans la campagne le prophéte de la
le. Il y exagéroit les perſécutions qu'il
uffertes dans les villes. Il parloit con-
ic de Saxe & contre les Magiſtrats,
cuſoit de tyrannie. Voici un des diſ-
'il tenoit aux païſans qui l'écoutoient
niration. « Ce n'eſt que parmi vous
innocence peut trouver un azile. Le
eur prend plaiſir à converſer avec les
:s. La campagne eſt la retraite de la
ur & de la probité. Il eſt de votre hon-
e défendre un pauvre fugitif qui n'eſt
iivi que pour avoir ſoutenu les inté-
es pauvres, & voulu rétablir l'égalité
tous les enfans d'Adam. C'eſt à vous,
ers Freres, de protéger votre défen-
& d'aſſurer un azile au conſervateur
s droits & de votre liberté ». Tous les
charmés de ce diſcours, promirent à
ɔſteur de le mettre à couvert des em-
le ſes ennemis. Muncer ſavoit que tout
éparé en Allemagne, pour la révolte
forçoit d'inſpirer. Depuis l'éclat qu'a-
t Luther, les peuples de la haute
ne n'attendoient plus qu'un chef pour
les armes, & ſecouer le joug des Prin-
les Magiſtrats. On regardoit la ſou-
comme une erreur populaire, dont il
ıs de ſe déſabuſer. On ne peut diſcon-
e l'avarice du Clergé, dont la puiſſance
lle étoit grande en Allemagne, n'ait
es prétextes à la ſédition. Les vaſſaux
s par les vexations de leurs Seigneurs,
ncore accablés en pluſieurs lieux par
ions des Eccléſiaſtiques.

X. Premiers troubles des

remiers troubles furent excités par les
le Hegou, à l'occaſion des pénibles

grandes violences. Muncer ,
eu de part à ces premiers tro
en profiter, & travailler à re
principes . ceux qui ne croic
néceſſité. Il alla à Alſtad où
prêcha avec aſſez de modérat
s'y étoit auſſi rendu pour l'ai
l'excitoit à tout entreprendi
la terre le Roiaume des El
qu'il donnoit à ceux qui l'im
volte. Le diſciple , docile
maître,commença par ſe reti
dans une ſolitude près de la
ſoit-il , pour y lever les mai
Moyſe, afin d'obtenir de D
la Loi nouvelle, qu'il devo
pendant il ne prêchoit que l
levoit contre le relâchement
putation attira bientôt à Al
nombrable, qui venoit recev
& qui malheureuſement en p

un nouveau genre d'oraiſon, qui
, ſelon lui, ſuivi d'illuſtrations cé-
révélations miraculeuſes. Il vouloit
etirât dans une ſolitude à la campa-
n'on ſe préparât par le jeûne & les
ux viſites de l'Éternel. Il diſoit que
voit demander à Dieu un ſigne ſen-
volontés; & pour l'obtenir, pouſ-
évérance juſqu'à l'importunité.

n vain que le Sénat voulut s'oppoſer
ès de cet impoſteur. La plûpart des
attacherent à lui & ſe mirent ſous ſa

XI. Nouvelles entrepriſes de cet impoſteur.

Il les exhortoit à bien retenir les
raculeux qu'elles avoient pendant la
avoit ſoin de leur en donner l'expli-
lle étoit favorable à ſon plan; &
fit paſſer pour un ordre d'en-haut le
il avoit de créer un nouveau Sénat,
l'ancien, qui ne pouvoit goûter ſon
La faction des femmes gagna le peu-
rendit maître de la nouvelle élec-
lagiſtrats. On ne leur donna plus
de Sénat Chrétien, pour l'oppoſer
Sénat impie que l'on donnoit à l'an-
ncer n'étoit plus ſeulement le prédi-
Mulhauſen: il en étoit auſſi le Ma-
chef. Les égliſes furent auſſi-tôt
, les autels détruits, les images bri-
aſes ſacrés foulés aux pieds, tous les
it mis en commun, & Muncer en fut
teur. Il ſe fit un Palais dans la mag-
mmanderie, d'où il avoit chaſſé les
de ſaint Jean de Jéruſalem. De là
oit ſes oracles, & rendoit une juſti-
ré. Il avoit l'inſolence d'écrire des
riſantes aux Princes voiſins, & les
le les *humilier*, & de ſe les aſſujettir

Un Religieux Prémontré a
fer, tint la place de Stork a

XII. Les Anabaptiſtes prennent les armes, & font des ravages horribles.

Phiffer étoit un factieux
n'alloit jamais aſſez vîte.
pour prendre les armes, m
tions de Muncer, qui vou
ſer. Phiffer à la tête des ſé
ſes qui déſolerent pluſieurs
loit les égliſes & les châte
même-tems Stork ravage
Franconie. Cette ſecte i
auſſi en Suiſſe, ſur-tout d
ric, & peu s'en fallut q
ſur les ruines de la préte
des principaux chefs étoit
logie nommé Hubmeyer.
gle pour s'attacher à Mun
les plus ſurprenans. Les
colorer leur rébellion, p
Manifeſte, qui contenoit
ils faiſoient inſolemment

Ils publient un Manifeſte, & s'adreſſent à Luther qui leur répond d'une maniere ſolide.

n leur faveur : mais ſa réponſe ne conten-
rſonne. Elle renferme des traits dange-
, parmi d'autres qu'on ne peut s'empêcher
nirer.

Vous réſiſtez aux Magiſtrats, dit Luther
éditieux, & en cela vous êtes contraires à
t-Chriſt. Mais, dites-vous, ils ſe ſont
s inſuportables, & ils vous ôtent la li-
d'entendre la pure parole de Dieu. Eſt-
onc là une raiſon de s'armer contre ceux à
le Seigneur a donné le droit d'exiger les
ts & de porter l'épée ? Et ne nous dites
que des révélations particulieres autori-
vos entrepriſes. Comment Dieu pourroit-
prouver par des prodiges, le larcin, le
rtre, le brigandage, & l'uſurpation de
torité publique ? Ils vous enlevent vos
ns, dites-vous : c'eſt une injuſtice de leur
t : mais n'en eſt-ce pas une de la vôtre de
enlever leur juriſdiction ? Que deviendra
monde, qu'un affreux brigandage, ſi votre
riſme peut avoir lieu ? Vous concevez aſ-
qu'on ne peut ſouffrir de tels déſordres
s un particulier : ſeront-ils tolérables
une multitude attroupée ? Défiez-vous,
freres, d'une pareille illuſion. Il eſt à
indre que vos prédicateurs fanatiques ne
s ſoulevent contre vos Souverains, que
r uſurper ſur vous une tyrannie plus cruel-
que celle dont ils vous délivrent. Quoi
il en ſoit, le parti de Jeſus-Chriſt doit-il
défendu par la violence ? Il nous a appris
la patience doit être notre unique reſſour-
au tems de la perſécution. A l'égard des
es, par quel droit les enlevez-vous à leurs
iens poſſeſſeurs ? Vous les deſtinez à des
ônes ? Mais c'eſt de ſon bien qu'il faut être

libéral, & non du fruit de ſes uſurpations. Vous prétendez, dites-vous, vous tirer d'eſclavage : mais n'eſt-il pas preſque auſſi ancien que le monde ? Abraham eut des eſclaves, & ſaint Paul donne des préceptes à ceux que le droit des gens a réduits en ſervitude. Vous viſez à l'égalité des conditions. Mais la ſociété humaine peut-elle ſubſiſter ſans la diverſité des rangs & des états ? Peut-il y avoir du bon ordre ſans ſubordination ? A l'égard de la pêche, de la chaſſe, de la communauté des pâturages, des ſubſides, & des autres choſes qui vous révoltent ; c'eſt aux Juriſconſultes à répondre à vos difficultés. Vous m'accuſerez ſans doute d'être devenu l'adulateur des Princes. Mais examinez mes preuves, avant que de rejetter mes conſeils. Sur-tout, mépriſez les nouveaux docteurs qui vous ſéduiſent. Je les connois parfaitement ; c'eſt en vous expoſant aux plus grands dangers, qu'ils tendent à ſe procurer des dignités & des richeſſes. » Il faut avouer que Luther ſavoit bien manier certaines verités. Mais comment ne s'appercevoit-il pas, que les Catholiques pourroient aiſément tourner contre lui tout ce qu'il diſoit avec tant de ſolidité contre les Anabaptiſtes !

XIII. Luther autoriſe la révolte en écrivant aux Seigneurs.

Les Anabaptiſtes levent une grande armée. Les Princes les ſollicitent à

Il écrivit en même-tems aux Seigneurs d'une maniere très-peu reſpectueuſe, juſqu'à les accuſer d'exercer une tyrannie, que les peuples, diſoit-il, ne pouvoient, ni ne vouloient, ni ne devoient plus ſupporter. Par ce dernier mot il rendoit aux ſéditieux les armes qu'il ſembloit leur avoir ôtées. Auſſi vit-on bien-tôt les révoltés ne plus garder aucune meſure. Tous ceux qui ſe joignoient à eux n'étoient pas excités par les mêmes motifs, & n'avoient pas les mêmes diſpoſitions. Il y avoit

ptiſtes, qui ne ſe propoſoient que mettre bas les armes.
u Roiaume de Jeſus-Chriſt, dont
s flattoit. Il y avoit des libertins, Comment Muncer les ſéduit.
rs, & ſans religion, qui ne vou-
oix ni Magiſtrats. Il y en avoit en-
ie demandoient qu'à être déchargés
pôt, ſans vouloir néanmoins que les
; fuſſent abolis; & tous en général ſe
de défendre la liberté de l'Evangile.
eux, tous tirés des dix Cercles de
, formerent une armée d'environ
mille hommes, qu'ils diviſerent en
s. Muncer en étoit comme le géné-
rivit des lettres à ces rebelles, pour
ter à combattre généreuſement pour
ment du nouveau regne de Jeſus-
l ſignoit au bas de ſes lettres : Tho-
cer ſerviteur de Dieu contre les im-
mettoit auſſi quelquefois : Thomas
rmé du glaive de Gedeon. Les Prin-
craignoient avec raiſon les ſuites de
olte, firent dire à ces fanatiques,
vouloient rendre les armes, & livrer
ipaux auteurs de la ſédition, on ac-
la vie au parti révolté, & on laiſſe-
acun la liberté de ſe retirer dans ſon
s paiſans étoient portés à accepter ces
ons : mais Muncer vint trouver les re-
our les animer à continuer la guerre.
ecours à ſes artifices ordinaires pour
es eſprits intimidés, & pour leur don-
andes eſpérances au milieu du danger
enaçoit. Il fit le prophéte, ſe recueil-
les yeux au ciel, tendit les bras vers
le priant de lui envoier quelque inſpi-
l entra auſſi-tôt comme en extaſe, &
te à toute l'armée que ſon impoſture

Eſperez, peuple fidéle, eſ
ble du ſecours que Dieu v
ſéducteur après avoir alleg
ples tirés de l'Ecriture-ſaint
l'artillerie de l'ennemi im
par une impiété puniſſable
gneur qui doit ſeul tonner a
tous les boulets dans la ma
& ſeule elle ſervira de ren
pour vous mettre à couvert

XV. Prétendu prodige ſur lequel s'appuient les païſans. Ils ſont défaits par l'armée des Princes.

Ce diſcours fit impreſſio
Les révoltés portoient un A
ture ſur leurs étendards. T
ma un véritable Arc-en C
que Muncer fit regarder c
racle. Allons, dit-il, ſi
que le Ciel nous donne, & c
cours infaillible du Tout-p
on entendit du centre des r
cri qui ſe communiqua de b
lon. Ce premier bruit fut ſ

venir à un combat contre ces furieux. miere décharge de l'artillerie, les ui n'étoient point accoutumés au feu, ibord troublés. Ils attendoient néanennemi en chantant des cantiques, it ſur les promeſſes de Muncer, & eſe Dieu feroit un miracle en faveur de le. Mais bien-tôt ils ſentirent que oulets n'entroient pas dans la manche ipôtre. La conſternation augmenta infanterie ennemie parut le ſabre à la our forcer le retranchement des cha- les ré elles avoient miſes entre eux emis. Il ſe fit alors un grand carnage iques. Les plus entêtés ſe firent maſinvoquant le ſecours du Ciel. Le reſfuite & ſe ſauva à Franchuſen avec Stork ſe retira encore plus loin & un azyle dans ſon païs.

ée des Princes prit auſſi tôt la ville de ën, où Muncer s'étoit retiré avec trois es fanatiques. Il s'étoit mis au lit dans on, contrefaiſant le malade. L'amour e porta le valet d'un officier à ſe ſaiſir irſe du prétendu malade. Il trouva e qui découvrit le ſéducteur. Il fut conduit au Prince Georges de Saxe & rave de Heſſe. La premiere converil eut avec eux roula ſur la controver- Prince Georges y étoit exercé, & il ntré beaucoup de zéle contre les er- Luther. Muncer ſe fit honneur d'être dans ſes illuſions. Mais preſſé par la le la torture, il pouſſa des cris qui ent le Prince. Vous ſouffrez, lui dit mais ſongez à combien de malheur- re ſéduction a été funeſte. Je n'en ſuis

XVI. Muncer eſt pris & puni de mort.

les chefs de la ſédition. Quand o
lui tout ce qu'on vouloit ſavoir,
cher la tête avec Phiffer & les pri
de la révolte qui n'avoient pas p
taille. Phiffer mourut obſtiné da
Mais quelques Auteurs diſent qu
moigna beaucoup de regret, q
ſes erreurs, & rentra dans la c
l'Egliſe. D'autres prétendent qu
lement une profeſſion de foi Lut
le Duc de Brunſvik lui ſuggera.
eut tranché la tête, on la planta
pique au milieu de la campagne

VI.

XVII. Les Anabaptiſtes commencent à rebaptiſer & ceſſent d'emploier les armes pour étendre leur ſecte.

Juſqu'en 1525 l'Anabaptiſme
l'air d'une révolte conduite par
que d'une ſecte reglée qui ſe gou
principes. Les auteurs de cette
ſion emploierent la violence po
partiſans, avant que d'avoir mis
maxime eſſentielle de leur ſyſt
toient contentés d'enſeigner en g
Ils font en Baptême adminiſtré dans l'enfanc

aptiſé perſonne. Le tumulte des armes & prit de révolte avoient ſuſpendu parmi eux s les ſoins de la Religion. On peut dire me que la fureur leur avoit tenu lieu de tou- oi. Ils ne parloient que de la néceſſité de vre les étendards de Dieu, de s'enrôler dans armées du Seigneur, de ſe ſervir du glaive Gedéon. Ils prenoient une route toute con- ire à celle des autres ſectaires du ſeiz-éme cle, qui avoient commencé par arranger ir ſyſtême & établir leurs dogmes, & qui avoient eu recours aux armes, qu'après avoir uiſé toutes les voies de la perſuaſion. Les nabaptiſtes au contraire emploierent d'abord fer & la violence, & ne ſongerent à ſéduire ar l'inſtruction, que quand la voie des armes eur eut été funeſte. Après la bataille de Franhuſen & la mort de Muncer, ils jugerent qu'il alloit marquer la confédération par un ſigne iſible qui l'unît & qui la cimentât. Elle s'étoit liguée d'abord par de prétendues inſpirations pour former un corps d'armée. Elle ſe igua de nouveau par la réitération du Baptéme pour compoſer un corps de Religion. Ce ut principalement en Suiſſe que l'Anabaptiſme levint une ſecte particuliere, qui ſe fit des principes, qui les ſoutint, & qui exécuta le projet impie de rebaptiſer ſes diſciples. Manz & Grebel en étoient regardés comme les chefs dans ce païs, & tous deux avoient des talens & des qualités propres à ſéduire beaucoup de perſonnes. Leur faction étoit puiſſante à Zurich, quoiqu'elle y fût cachée. Ils affectoient l'air de gens qui ſont ravis en extaſe, & qui reçoivent ſans ceſſe des inſpirations. Quelques-uns ſe jettoient à terre, paroiſſoient d'abord ſans mouvement, enſuite avoient des agita-

tions violentes, & faiſoient des contorſions épouvantables. Ils exhortoient dans cet état les ſpectateurs au bapteme de la pénitence, & le conferoient a ceux qui s'attachoient à eux.

XVI. Ils ſont perſecutés à Zurich par Zuingle & ſe retirent auprès de cette ville. Ils dreſſent leur Symbole en quatorze articles.

Le Magiſtrat de Zurich voiant le progres que faiſoient ces fanatiques, en fit empriſonner pluſieurs, bannit les moins coupables, & punit de mort ceux qui étoient convaincus d'exciter la révolte. Il y a peu d'exemples d'une perſécution auſſi vive que celle dont les Sacramentaires affligerent alors les Anabaptiſtes. La deſcription que ceux-ci nous ont laiſſée dans leurs martyrologes eſt affreuſe, ſi elle n'eſt point outrée. La fureur des Anabaptiſtes s'irrita par les mauvais traitemens. Ils regarderent Zuingle comme l'auteur de leurs maux, & l'appelloient Satan, l'ancien *dragon*, & le pere du menſonge. Tous ceux qui avoient été proſcrits chercherent un azyle, & le trouverent à Zolicone. C'eſt une bourgade ou plutôt un fauxbourg de Zurich même, agréablement ſitué ſur les bords du lac qui porte le même nom que la ville. Ce fut là que les proſcrits établirent leur égliſe naiſſante, & ſe firent une diſcipline conforme à leurs dogmes. Les émiſſaires de la ſecte raſſemblerent a Zolicone tous les Anabaptiſtes répandus aux environs. Par là le fauxbourg ſe peupla comme les groſſes villes. Zuingle ne crut pas devoir les pourſuivre dans cette retraite, étant aſſez content de les avoir chaſſés de l'enceinte de la ville. Ce fut alors que les Anabaptiſtes dreſſerent leur ſymbole en quatorze articles. 1. L'égliſe Anabaptiſte eſt la ſeule où l'on enſeigne la pure parole de Dieu, & il ne lui eſt pas permis de communiquer avec aucune ſecte. 2. Dans toutes les autres ſociétés le miniſtere a été uſurpé

rocation, & c'eſt l'appas du revenu qui les miniſtres : au lieu que les Anabaptiſnt les ſeuls envoiés de Dieu 3. Tous les s étant également inſpirés peuvent parler es égliſes & prophétiſer. Ainſi le miniſde la parole n'appartient pas à un ſeul ne. 4. Luther & Zuingle en niant la lide l'homme & la néceſſité des bonnes œuouvrent la porte à la diſſolution. Il faut ſoutenir l'une & l'autre. 5. Il faut auſſi nir contre Luther la poſſibilité des comemens de Dieu, & la communauté des entre les fidéles, puiſqu'elle étoit l'ame hriſtianiſme à ſa naiſſance. 6. L'Ancien ment n'a pas la méme autorité que le veau. 7. Il eſt vraiſemblable que l'ame la mort demeure dans une eſpece de ſom, juſqu'au tems où elle ſera reveillée par niere trompette. 8. Les Magiſtrats ſont es dans une ſociété de véritables fidéles ar le Saint-Eſprit. On ne doit emploier le Chriſtianiſme d'autre châtiment que mmunication. 10 Comme des chrétine peuvent ni réſiſter ni ſe défendre, il ir eſt pas permis non plus de ſoutenir des s ni de s'enrôler pour faire la guerre. es ſermens en juſtice ſont défendus a des les de Jeſus-Chriſt, qui ne doivent dire ui & non. 12. Le Baptéme des enfans e invention des Papes & une œuvre diaue. 13. Enfin il n'y a point d'autre Papva'ide, que celui qui ſe confie a des mes capables de connoitre l'engagement es prennent avec Jeſus-Chriſt, & de rendompte de leur Foi. 14. Les Regenerés ans un état où ils ne commettent plus le lre peché, & l'égliſe qu'ils compoſent eſt

auſſi innocente que celle des Bienheureux dans le ſéjour de la gloire.

XIX. Nouveaux progrès des Anabaptiſtes.

Tel fut le Symbole nouveau des Anabaptiſtes. Dans la ſuite quelques particuliers y ont ajouté des Articles, & d'autres en ont retranché; mais les rigides obſervateurs des premieres maximes de la ſecte, s'en ſont tenus à la profeſſion de Zolicone. C'eſt la croiance commune des Anabaptiſtes. Ces fanatiques après avoir dreſſé leur Symbole, ſongerent à l'aller répandre en divers lieux. Ils cauſerent partout les mêmes troubles, en annonçant les mêmes erreurs & inſpirant les mêmes illuſions. Cette malheureuſe ſecte s'étendit dans les cantons de Baſle, de Schaffouze, dans le territoire de S. Gal & ailleurs. Par-tout ils rebaptiſoient, & excitoient les peuples à ſe révolter contre les Magiſtrats: rien n'étoit capable d'arrêter leur fureur. Les Zuingliens voulurent les attaquer par des Ecrits, & avoir avec eux des conférences publiques: mais les Anabaptiſtes les embarraſſerent, en les ſommant de montrer dans l'Ecriture un paſſage clair qui autoriſât le Baptême des petits enfans. Ils inſiſtoient ſur cette objection, ſachant que les Zuingliens regardoient l'Ecriture comme l'unique regle en matiere de controverſes. L'avantage que les Anabaptiſtes crurent avoir eu dans deux conférences publiques avec les Zuingliens, les rendit plus fiers & plus indociles. Leurs aſſemblées devinrent plus nombreuſes. La prédication s'y faiſoit par tous ceux qui ſe croioient inſpirés pour prophétiſer. On trouvoit une différence ſenſible entre l'éloquence froide & méthodique des Sacramentaires, & l'impétuoſité vive des diſcours que les Anapabtiſtes faiſoient en public d'un ton pe-

Leur fanatiſme les conduit aux plus horribles actions.

L'autorité publique les pourſuit & les affoiblit.

nétique ſans aucune préparation. Quand on les pourſuivoit dans une ville, ils paſſoient dans une autre, annonçant par tout la néceſſité de recevoir le Baptême & de s'attacher à leur nouvelle égliſe. On en voioit une multitude en Suiſſe, en Allemagne & dans les Païs-Bas. Ces fanatiques prêchoient par tout ſans miſſion & ſans ſcience tout ce qui leur venoit dans l'eſprit ; ils inſpiroient en même-tems la révolte, & commettoient mille abominations. Ils ſe croioient diſpenſés des régles communes, & ſous ce prétexte ils commettoient les actions les plus déteſtables. La prétendue inſpiration leur faiſoit regarder comme des actions innocentes les plus horribles infamies, & ils répondoient de ſang froid à ceux qui leur faiſoient des reproches, que telle avoit été la volonté de Dieu. On vit un homme qui aimoit tendrement ſon frere lui perſuader qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le tuer : qu'ainſi il devoit avoir la docilité d'Iſaac, comme lui-même avoit la foi parfaite d'Abraham. On fit de ce fratricide un acte de Religion en préſence d'une nombreuſe aſſemblée. Chaque jour les Anabaptiſtes donnoient de nouvelles marques de la corruption de leurs mœurs. On comprit alors combien il étoit important d'employer les derniers remedes pour réprimer des inſenſés, qu'un faux enthouſiaſme rendoit capables des crimes les plus énormes. Les chefs des fanatiques furent obligés de chercher dans les forêts des endroits ſolitaires pour dogmatiſer en ſûreté. Ils prétendoient être de nouveaux Jeans-Baptiſtes, & en cette qualité ils rebaptiſoient ſur les bords des fontaines. Une multitude de perſonnes ſimples les ſuivirent juſques dans les déſerts. Mais l'autorité publi-

reurs en Sileſie & en Pologne. Un de ſes diſciples ſe dit le Fils de Dieu. Stork forme de nouveaux diſciples en Baviere.

Sa mort.

Allemagne. Elle y auroit c grands malheurs, ſi les Princes la néceſſité de réprimer ces ſédit ſoient profeſſion de ſecouer le autorité légitime. Georges Tr Valpurg, qui commandoit l l'Electeur Palatin purgea la S brigands : mais en quittant un paſſoient dans une autre, où ils plûpart de ceux qui écoutoien Stork, qui ne s'étoit échappé q la bataille de Franchuſen, trou te dans ſa patrie. Ce fut donc prêcha ſes erreurs, & qu'il for compoſée de ſes compatriotes. croire quels mouvemens ce ſédi fit par ſes artifices, parmi le pe cléſiaſtiques. Dès qu'on l'eut éc pta pour rien les ſacriléges & la la Sileſie ne parut pas aſſez vaſt du nouvel apôtre ; il étendit ſa m Pologne. En réiterant le Baptêm

vélations, il ſe perſuada qu'il étoit le Fils de ieu. En cette qualité il ſe faiſoit adorer de s vaſſaux, & il choiſit douze apôtres parmi s favoris. Il fit enſuite des voiages, accompgné d'une multitude de gens ſéduits; & ns ſes courſes il augmentoit le nombre de s diſciples par les preſtiges qu'il faiſoit. Il t enfin arrêté, & on l'obligea de renoncer on impiété. Stork que cet événement avoit crié, chercha une nouvelle retraite en Bavere, & forma des diſciples à Munich. Les ſtructions qu'il leur donna, étoient moins ſurdes que celles qu'il avoit données en Siſie. Ce fut donc en Baviere qu'il jetta les emiers fondemens d'un Anabaptiſme moins itré, dont les ſectateurs formerent dans la ite une Republique dans la Moravie. Pour i, réduit à la derniere miſere, conſumé par s douleurs d'une maladie aiguë, & ſans ceſſe tourmenté par les remords de ſa conſcien, il mourut ſans reconnoître ſes erreurs.

XXI. L'Anabaptiſme ſuit par-tout les Luthériens & les Sacramentaires.

On ne ſauroit aſſez remarquer que l'Anabapme ſuivoit par-tout les Luthériens & les cramentaires. Les Ecrivains de ces deux rtis ſe plaignent également de trouver les nabaptiſtes toujours prêts à s'inſinuer dans s lieux où la prétendue Réforme commenit à s'établir. Œcolampade, qui s'étoit ren- maître du Sénat de Baſle, y voioit encore s eſprits dans l'émotion, lorſque des Anaptiſtes s'y introduiſirent. Il ſentit auſſitôt le rt que ces nouveaux venus alloient faire à ſecte naiſſante. Il invectiva d'abord contre réitération du Baptéme. Mais enſuite il fit ntir aux Magiſtrats tout ce que l'on devoit aindre des nouveaux ſéducteurs. Malgré ſes orts, les Anabaptiſtes ſe ſoutinrent à Baſle,

Blauvrock rival d'Œcolampade à Baſle.

la Meſſe, & de la préſence ré
Jeſus Chriſt dans l'Euchariſti
communauté des biens parmi l
tabliſſoit l'Anabaptiſme, rap
tion des premiers Chrétiens,
d'impreſſion. Enfin les preſtig
me de Blauvrock frappoient la
par cette voie que ce fanatiſ
de progrès. On établit dans c
tume qui ſe conſerve encore
n'avoir point de temple, de
dans les maiſons particuliere
gne, & d'écouter en quelque
ceux qui ſe diſent divinement

XXII. Conférence publique à Baſle entre les Anabaptiſtes & les sacramentaires. Les chefs des

Œcolampade étonné du pr
la nouvelle ſecte, crut pou
propoſant aux Magiſtrats une
blique. On nomma les Préſi
pute, & des Greffiers pour
actes. Elle fut très-vive de pa
col mpade attaqua les Anab

ſa de les baptiſer. Il étoit difficile que ni l'un ni l'autre pût répondre à l'objection, dès qu'ils s'accordoient à rejetter la Tradition. Œcolampade vint enfin à bout de faire chaſſer les plus furieux d'entre les Anabaptiſtes, en découvrant leurs folies, & les maximes ſéditieuſes qu'ils débitoient ſourdement. L'état déplorable auquel tous ces Sectaires avoient réduit la ville, porta Eraſme à en ſortir pour n'être plus témoin de tant de déſordres. Bientôt après il y eut encore une conférence publique qui n'eut pas plus de ſuccès que la premiere. On publia donc un Edit rigoureux contre les Anabaptiſtes, & on condamna les principaux d'entr'eux à divers ſupplices, qu'ils ſouffrirent avec une opiniâtreté invincible. Ils célebrent encore aujourd'hui la fête des héros de leur primitive égliſe, & n'en parlent qu'avec admiration. Il faut convenir que pluſieurs avoient des dehors bien capables d'en impoſer à ceux qui n'approfondiſſent point. Nous n'en rapporterons qu'un exemple choiſi entre beaucoup d'autres. Les Anabaptiſtes avoient engagé dans leur fanatiſme Georges Wagner un des plus illuſtres citoyens de Munich. Cet homme avoit une grande réputation, & paſſoit pour un modele de toutes les vertus. Quand il ſe fut déclaré membre de la nouvelle égliſe, l'Electeur de Baviere lui rendit viſite, & l'exhorta de renoncer à cet illuſion impie. Son entêtement obligea de le conduire en priſon, où le Prince l'alla voir pluſieurs fois pour tâcher de le gagner. N'aiant rien pu obtenir, il crut devoir arrêter le mal par un exemple éclatant: ainſi il le fit condamner au feu. L'Anabaptiſte alla au bûcher avec un héroïſme apparent qui étonna tous les ſpectateurs. Il vit d'un œil ſec ſa

femme & ſes enfans ſe jetter à ſes pieds pour le conjurer de ſauver ſa vie & ſon ame. Arrivé au lieu de ſon ſupplice, il leva les yeux au ciel, & s'écria : Pere ſaint, vous le ſçavez : Vous m'êtes plus cher que femme, enfans & que la vie. Ne permettez pas que jamais les plus affreux tourmens me ſéparent de vous. Vous de qui je tiens l'être, je vous le rends, content de ne vivre & de ne mourir que pour vous. Quand il eut achevé ces mots la flamme le ſuffoqua. Mais l'illuſion a quelquefois ſes martyrs, comme la vérité a les ſiens.

VII.

XXIII. Les Anabaptiſtes ſont noiés par bandes. Ils tâchent de s'établir à Berne.

Le dernier remede pour arrêter un fanatiſme qui s'étendoit par tout où la nouvelle Réforme pénétroit, fut de noier tous ceux qui étoient convaincus d'avoir été rebaptiſés. On les précipitoit par bandes dans les eaux des fleuves, des rivieres & des torrens. L'Empereur Charles-Quint fit publier des Arrêts de mort contre les Anabaptiſtes. Mais c'étoient ſur-tout les nouveaux Réformateurs qui pourſuivoient leur condamnation, parce que, comme on ne ſauroit trop le répéter, les Anabaptiſtes prenoient plaiſir à s'établir où les Sacramentaires & les Luthériens cherchoient à dominer. Au commencement de 1528 ils formerent le deſſein de s'introduire à Berne à l'occaſion d'une conférence où les Sacramentaires devoient diſputer contre les Catholiques. Le refus que firent les Evêques d'y aſſiſter & d'y envoier leurs Théologiens porta les Anabaptiſtes à s'y rendre pour diſputer. On fut d'abord charmé de les entendre parler avec enthouſiaſme & invectiver d'un ton pathétique également contre les Catholiques, & contre

Conférence publique entre eux & les Sacramentaires.

Luther & Zuingle. Les Anabaptiſtes emploierent contre les Sacramentaires tous les raiſonnemens dont ceux-ci faiſoient uſage contre les Catholiques. Les mêmes raiſons, diſoient-ils aux Sacramentaires, qui vous ont autorisés à réformer l'Egliſe Catholique, nous autoriſent à réformer votre réforme. L'avarice & les déſordres de vos miniſtres; l'abus que vous faites des Ecritures, que vous détournez de leur ſens naturel pour y trouver le Baptême des enfans, qui n'y eſt point exprimé; le luxe que vous tolérez parmi des freres qui ſe picquent de réforme; les traditions humaines dont vous vous appuiez pour établir le Baptéme dans un âge où on ne ſçauroit croire: toutes ces raiſons nous portent à nous ſéparer de vous, comme des raiſons ſemblables vous ont ſuffi pour vous faire abandonner l'Egliſe Catholique. Votre regle unique comme la nôtre, ajoutoient-ils, eſt l'Ecriture. Montrez-nous-y donc en termes formels le précepte ou le conſeil de baptiſer les enfans. Les Anabaptiſtes en preſſant ainſi les Zuingliens, ſe rendoient odieux au Sénat, qui avoit pris ſon parti en faveur de Zuingle. Si le fanatiſme & l'averſion pour les Princes & les Magiſtrats n'euſſent point décrié les Anabaptiſtes, ils l'auroient vraiſemblablement emporté ſur les Sacramentaires & les Luthériens en pluſieurs lieux où ceux-ci s'étoient établis.

IX.

XXIV. L'Anabaptiſme diviſé en une multitude de branches.

L'Anabaptiſme traverſa auſſi à Straſbourg les prétendus Réformateurs. Hoffman l'y prêcha hardiment & gagna le fameux Franck qui s'étoit fait beaucoup connoître par ſon érudition. C'étoit un miſérable philoſophe qui ſe

Franck & Hoffman ſéduiſent beaucoup de perſonnes.

plaiſoit à répandre des nuages ſur les vérités les plus claires, qui ne s'attachoit à rien de fixe, & dont les Ouvrages renferment les erreurs les plus monſtrueuſes. La réputation de Franck & l'éloquence d'Hoffman donnerent un grand cours à l'Anabaptiſme dans Strasbourg; mais les Magiſtrats aiant pris des meſures pour en arrêter le progrès, Franck fit ſemblant d'y renoncer pour éviter la punition, & il manifeſta la honte de cette Secte impie. Si on l'en croit, l'Anabaptiſme étoit partagé en plus de quarante-quatre branches différentes, qui ne s'accordoient toutes que dans le point capital de rejetter le Baptême des enfans. Franck augmenta le nombre des Schiſmatiques, en formant une nouvelle ſecte qui ſubſiſta quelque tems. Il prétendoit que la diviſion qui étoit entre les Catholiques, les Luthériens, les Sacramentaires & les Anabaptiſtes, n'empêchoit pas que tous ne fuſſent les membres d'une même Egliſe, & les enfans d'une même mere. Il ajoutoit que les Sacremens & les cérémonies ſont des choſes abſolument indifférentes. Il blaſphémoit contre les Livres ſaints, & ſoutenoit que c'étoit dans l'homme intérieur qu'il falloit puiſer toutes les regles de ſa croiance & de ſa conduite. Il ſeroit trop long de rapporter les noms des autres chefs du fanatiſme. Comme chacun d'eux ne reconnoiſſoit point d'autre miſſion que l'eſprit intérieur qui l'appelloit au miniſtere, on voioit ces nouveaux apôtres ſe multiplier ſans ceſſe. Dès qu'un viſionnaire s'étoit forgé un ſyſtême de Théologie, quelque bizarre qu'il fût d'ailleurs, il trouvoit parmi les Anabaptiſtes des eſprits diſpoſés à l'adopter. On ſuivoit le prétendu prophéte, pourvû qu'il rejettât le

Schuvenfeld forme la ſecte des Spirituels.

ime des enfans, & qu'il ſoutint la néceſ-
e ſe faire baptiſer dans un âge capable
ruction. De-là le grand nombre de ſec-
ipies qui furent entées ſur l'Anabaptiſme,
i le répandirent en tant de lieux, & avec
nélange ſi monſtrueux de dogmes diſ-
s. Un de ceux qui ſe rendirent plus fa-
: fut Schuvenfeld, diſtingué par ſa naiſ-
& ſes talens. Il n'y avoit perſonne qui
t & qui écrivît auſſi élégamment que lui
llemand. Il accuſa Luther d'avoir établi
réforme, qui n'alloit qu'à corriger quel-
abus dans la diſcipline extérieure, tan-
'elle négligeoit le ſolide de la réforma-
C'eſt par le cœur, diſoit cet Anabaptiſte,
faut la commencer. Le point capital eſt
rendre aux Fidéles à marcher en eſprit.
ie de ce ſéducteur étoit conforme à ſes
ies. Il joignoit l'affectation de l'auſtérité
us rigoureuſe aux apparences du plus
l recueillement intérieur, & paroiſſoit
urs attentif à l'inſpiration de Dieu. Cet
ipoſant lui attira une foule de diſciples.
arti des *Spirituels* s'accrut conſidérable-
en fort peu de tems. On y faiſoit profeſ-
le garder la neutralité entre la Religion
aine & celle de Luther, ſous prétexte que
ſpute ne convenoit point à des hommes,
ont ſans ceſſe appliqués à conſulter Dieu
ond du cœur, & à recevoir de lui des inſ-
ions particulieres dans la paix & le ſilen-
Malgré la protection que la naiſſance, le
ſprit & les apparences de piété, donnoient
uvenfeld, Luther eut le crédit de le faire
er de Silésie. Il alla en Saxe avec une
itude de diſciples, & oſa y attaquer Lu-
. qui le contraignit de ſe retirer. Il paſſa

à Auſbourg où il établit une demeure plus fixe que par-tout ailleurs. Il en fit le centre de ſes courſes, & de-là il ſe répandit dans les villes voiſines, pour y prêcher ſes erreurs. Il annonça l'Anabaptiſme à la Nobleſſe, & la fit agréer à la principale Bourgeoiſie. C'eſt comme une nouvelle époque de cette héréſie, qui juſqu'ici n'avoit gueres été compoſée que de païſans & de gens de la lie du peuple. La ſecte des Spirituels fit des progrès très-rapides, & le Cardinal Hoſius étant en Allemagne en 1530 fut lui-même trompé par les beaux dehors qu'elle affectoit.

XXV. Autres Secs d'Anaptiſtes. Ils ıtreprenent d'étair une Réıblique réée en Movie.

D'autres Anabaptiſtes prirent le nom d'Apoſtoliques, parce qu'ils vouloient imiter en tout les Apôtres. On les voioit marcher deux à deux dans les diverſes provinces de l'Allemagne, ſans bâton, ſans chauſſure, ſans argent. D'autres s'appelloient *Parfaits ou ſéparés du monde.* Ils avoient des habits particuliers, & parloient fortement contre le luxe & les vaines parures. Ils pouſſoient ſans ceſſe des ſoupirs & s'appliquoient à paroître triſtes. Ils condamnoient tous les contrats & l'uſage des armes ſans aucune reſtriction. Pluſieurs ſe croioient impeccables & en prenoient le nom. D'autres ſe nommoient *Libertins*, prétendant que Jeſus-Chriſt leur avoit donné une parfaite liberté qui les affranchiſſoit du joug des loix humaines & des Magiſtrats. Ils pouſſoient encore plus loin cet eſprit d'indépendance, & donnoient dans des excès d'infamie qui paroîtroient incroiables, ſi l'on ne ſçavoit juſqu'où peut mener le fanatiſme. Une ſi grande diverſité de mœurs & de ſentimens parmi les Anabaptiſtes, eſt la cauſe de la diverſe maniere dont les Auteurs ont parlé d'eux. Quoiqu'ils fuſſent

t répandus, on peut dire néanmoins que
nabaptiſme n'étoit nulle part la Religion
ninante. Il ne compoſoit en aucun pais un
ps de Religion qui ſe gouvernât par ſes
ĸ, & dont les réglemens de diſcipline fuſ-
t autoriſés par des magiſtrats. C'étoit un
ſroit foible de la ſecte, & qui donnoit ſur
e beaucoup de ſupériorité au Luthéraniſme
ıux partiſans de Zuingle. Hutter & Gabriel
ıerding voulurent lever cet opprobre de
r Société, & établir une colonie qui fût
ıvernée par une police qui leur fût partı-
iere. Ils choiſirent la Moravie, & y achete-
ıt un terrain aſſez étendu, où ils raſſemble-
ıt une multitude de freres, voulant faire
paroitre ſur la terre les merveilles que l'on
oit autrefois admirées dans la Thébaïde.
Vers l'an 1530 on vit prendre à cette colo-
ı la forme d'une République réglée. Le dé-
ɔn y retraça en quelque ſorte parmi ces fa-
tiques l'idée de ces premiers Cénobites, dont
vie ſimple & frugale a fait tant d'honneur
'Egliſe. Il y avoit des Archimandrites, qui
ɔient chargés de veiller ſur chacune des ha-
ations. Ils demeuroient toujours à la cam-
gne, & avoient un réfectoire commun où
acun prenoit une nourriture ſimple & fruga-
, & une école publique où la jeuneſſe étoit
truite. L'Archimandrite avoit une intendan-
abſolue ſur ſon quartier, pour y faire gar-
une exacte diſcipline. Cette œuvre ſi belle
apparence, que le démon avoit formée,
ra l'attention des Princes d'Allemagne,
ſqu'ils virent combien ces prétendus Spiri-
ls ſe multiplioient. Eux-mêmes accélére-
t leur ruine par leurs diviſions. Ils ſe par-
erent en deux Sectes, les Hutterites & les

ronne. Le repas étoit ſuivi de danſes, après leſquelles le Roi montoit ſur ſon trône, faiſoit des prieres, & terminoit les différends. C'étoit alors que les nouveaux prophétes débitoient leur rêveries, que le peuple ſéduit écoutoit comme des oracles. Le douziéme de Juillet Jean Bocold fit publier un Edit, dont voici le préambule : « Nous faiſons ſavoir à » tous ceux qui aiment la vérité & la divine » juſtice, quelle eſt la maniere dont ils doi- » vent combattre ſous les étendards de Dieu, » comme de vrais Iſraëlites dans le nouveau » Temple & ſous le nouveau Regne. De- » puis long-tems il avoit été prévû, ce re- » gne, & annoncé par les Prophétes Aujour- » d'hui la révélation eſt accomplie dans la » perſonne de Jean le Juſte, aſſis ſur le trô- » ne de David. Que tous apprennent leurs de- » voirs, & obſervent nos loix en général & » en particulier, pour la gloire de Dieu & » l'amplification de ſon Roiaume. Les tranſ- » greſſeurs ſeront punis ſévérement. Ainſi » ſoit-il ». L'Edit contient enſuite vingt-ſept Reglemens qu'il eſt aſſez inutiles de rapporter, & finit ainſi : « Tous ces articles ont » été dictés par le Seigneur même, & dé- » clarés par Jean le Juſte Roi du nouveau » Temple & Miniſtre du Très-Haut, la vingt- » ſixiéme année de ſon âge, la premiere de » ſon Regne.

XXVII. Ce Roi fanatique eſt attaqué & puni.

Toutes les Puiſſances pourſuivent

Les faux Prophétes par ordre du nouveau Roi réglerent enſuite le culte de Dieu & les cérémonies de la Religion. Dans une aſſemblée générale, un des plus fameux fanatiques déclara, que la volonté de Dieu étoit que l'on envoiât des docteurs aux quatre coins du monde pour y annoncer le nouveau

egne de Dieu. On en nomma vingt-ſix; qui artirent ſur le champ pour aller prêcher dans es villes voiſines. En y entrant ils pouſſoient es cris effroiables, & couroient dans les rues omme des frénétiques, menaçant la ville une prompte ruine, ſi on ne faiſoit péni- nce. Enſuite ils débitoient toutes leurs fo- es, d'un ton pathétique & capable d'en im- oſer au peuple ignorant. Ces nouveaux apô- es furent bientôt arrêtés : & l'on ſçut par eux état de la ville de Munſter, qui étoit ſans pro- iſions & hors d'état de ſe défendre. Bocold nvoia demander du ſecours en Hollan- e, où il y avoit un grand nombre d'Ana- aptiſtes. Mais Jean Geclen qu'il envoia, vou- ut ſe faire à lui-même un Roiaume, & ſe endre maître à Amſterdam, comme Bocold 'étoit à Munſter. La conſpiration aiant été dé- ouverte, il périt avec les conjurés. Ces en- repriſes engagerent les Etats des Provinces du hin à ſecourir l'Evêque de Munſter & à ex- erminer ces fanatiques ſéditieux. On écrivit ux habitans de Munſter, que s'ils ne chaſſoient eur prétendu Roi, tout l'Empire ſe réuniroit our les réduire. Les Anabaptiſtes firent ré- onſe au commencement de 1535, en en- oiant aux Princes d'Allemagne un Livre in- itulé *le Rétabliſſement*. Luther le réfuta, & es Anabaptiſtes répliquerent. Mais on les at- aqua d'une maniere plus efficace, en preſſant ivement le ſiége de Munſter. Après une forte éſiſtance de la part des aſſiégés, la ville fut riſe, & le prétendu Roi ſouffrit le ſupplice u'il méritoit, au commencement de 1536. On tint enſuite une aſſemblée à Hambourg, où l'on fit des Edits très-ſéveres contre les Ana- aptiſtes. Les Catholiques & les Luthériens

les Anabaptiſtes & les diſſipent.

comme nous l'avons dit, le
damner à être brûlé. Lelius
taqué par Calvin, qui ne pe
ces nouveaux ennemis du
nité. Mais les prétendus
voient ſe regarder comme la
cette effroiable licence, qui
vains téméraires à forger un
gion & à expliquer l'Écritu
taiſie.

On vit bientôt naître de
vet, pluſieurs auteurs qui a
phèmes contre la Trinité ;
fut pas le ſeul qui oſa attaqu
faire revivre les ancienne
Ariens & des Macédoniens
du Fils & du Saint-Eſprit. U
de Cracovie, nommé Grég
même choſe en Pologne. Il p
pudence, juſqu'à faire peindr
Luther abbattoit le toit, Cal
murailles, & lui-même en
mens par ſon attentat ſur le

Jean Sigiſmond. Lelius Socin étoit alors en Pologne, avec Valentin Gentilis & les autres chefs du nouveau ſyſtême. Les troubles qu'ils y exciterent, mirent le Roi Sigiſmond-Auguſte dans la néceſſité de les bannir par un Edit. La mort naturelle qui enleva Lelius Socin à Zurich en 1562 à l'âge de trente-ſept ans, lorſqu'il s'en retournoit en Italie, le ſauva des ſupplices qu'il ſe ſeroit infailliblement attirés, comme Gentilis qui mourut à Berne par la main du Bourreau. Il dit à haute voix ſur l'échaffaut, qu'au lieu que tous les anciens Martyrs avoient donné leur vie pour les intérêts du Fils, il avoit l'honneur d'être le premier qui la perdoit pour les intérêts du Pere.

XXIX. Erreurs impiétés Fauſte cin.

Fauſte Socin neveu de Lélius s'eſt rendu encore plus fameux que ſon oncle, par ſes erreurs & ſes impiétés. Il nâquit à Sienne en 1539. Il fut gâté de fort bonne heure, auſſi bien que pluſieurs de ſes parens, par les lettres de ſon oncle; & pour éviter les pourſuites de l'Inquiſition, il ſe retira en France. Lorſqu'il étoit à Lyon, n'étant âgé que de vingt ans, il apprit la mort de ſon oncle, & alla recueillir ſes papiers à Zurich. De là il paſſa en Italie, où il demeura douze ans à la Cour du Duc de Florence. Aiant appris des Calviniſtes à ne s'arrêter ni à l'autorité de l'Egliſe, ni à celle de la Tradition, & à ne pas s'embarraſſer ſi ces opinions avoient eu ou non des défenſeurs dans l'Antiquité, il réſolut de donner à ce principe toute l'étendue qu'il pouvoit avoir. Il ne ſe contenta donc pas de rejetter les dogmes de l'Egliſe Catholique, que les Lutheriens & les Calviniſtes avoient déja rejettés, il entreprit l'examen de tous les autres

cé d'avouer que l'Ecriture
Dieu à Jeſus-Chriſt ; mai
n'étoit pas au même ſens qu'
terme, appliqué à Jeſus-Ch
lement que le Pere, ſeul Dj
a donné une puiſſance ſouve
créatures, & l'a rendu par là
ré des Anges & des hommes.
ſes Ecrits, ſavent quelle viol
traint de faire à l'Ecriture p
erreurs. Il anéantit la Réde
Chriſt, & réduit ce qu'il a fa
hommes, à leur avoir enſei
leur avoir donné de grands e
tu, & à avoir ſcellé ſa doctr
Le péché originel, la Grace,
paſſent chez cet impie pour
regarde tous les Sacremens c
cérémonies ſans aucune effic
parti d'ôter à Dieu les attribu
incommodes à la raiſon hum

ſalut. Il réduit les points qu'il appelle fondamentaux à un ſi petit nombre, que preſque tous les hérétiques anciens & nouveaux peuvent ſelon lui prétendre au ſalut.

Au reſte, quoique Fauſte Socin ait ſurpaſſé tous les hérétiques par le nombre de ſes erreurs, & par la hardieſſe avec laquelle il a frondé tout ce qui ne quadroit point avec ſa raiſon, il a donné peu de priſes ſur lui du côté des mœurs. Il a écrit avec élegance, & d'une maniere fort éloignée des emportemens de Luther & de Calvin. Avant que l'on eut fait le recueil des livres qui ſont dans la Bibliotheque des Freres Polonois, il étoit difficile de recouvrer les Ouvrages de Fauſte Socin, qui ont été imprimés à la tête de cette Bibliotheque, en deux tomes *in folio*. Le premier contient ſes Explications ſur quelques endroits de l'Ecriture, & ſes Ouvrages Didactiques. On y voit beaucoup plus de ſubtilité & de rafinement, que de jugement & de ſolidité. Il rapporte au plan de fantaiſie qu'il s'étoit fait ſur la Religion, toutes ſes explications de l'Ecriture. Le ſecond tome de ſes Ouvrages contient ſes Ecrits Polémiques. Tous les articles de ſes diſputes ſont contre d'autres ennemis de la Trinité, avec leſquels Socin ne s'accorde pas ſur des points de Religion d'une très-grande conſéquence. Il mourut en Pologne en 1604, & y laiſſa un grand nombre de diſciples qui prirent le nom de Freres Polonois. Ils y avoient des égliſes dans pluſieurs villes, mais ils en furent chaſſés dans une Diete générale par un Arêt public en 1660, & obligés de ſe retirer en Sileſie, en Pruſſe, en Moravie & en Tranſylvanie. C'eſt principalement depuis la fin du

ſiécle dernier, qu'ils ſe ſont fait connoître par leurs Ouvrages, qui étoient très-rares, & qui pour la plûpart ont été réimprimés en Hollande. On dit qu'il y a beaucoup de Sociniens dans cette République. Ils ont préparé les voies aux Déiſtes, qui ſe ſont ſi fort multipliés de nos jours; & ceux-ci ont enfanté cette foule d'impies, qui tout recemment ont porté l'audace juſqu'à vouloir s'introduire dans la Faculté de Théologie de Paris. Chaque jour voit naître des ſyſtêmes pernicieux, qui montrent qu'il n'eſt plus poſſible de douter de la conſpiration formée contre la Religion.

XII.

XXX. Cenſures faites par la Faculté de Théologie de Paris.

La Faculté de Théologie de Paris *s'eſt ſi*gnalée dans le ſeiziéme ſiécle par la condamnation qu'elle a faite, non-ſeulement des héréſies des Lutheriens & des Calviniſtes, mais encore de pluſieurs autres erreurs que des particuliers avançoient, ſoit dans des livres, ſoit en chaire, ſoit dans des thèſes. Il y a un grand nombre de ces cenſures qui tendent à maintenir la doctrine de l'Egliſe dans ſa pureté, à ſoutenir la diſcipline, à bannir les ſuperſtitions, à réformer les abus, & à défaire les droits du Roi & les Libertés de l'Egliſe Gallicane. Nous nous contenterons de donner une idée de celles de ces Cenſures qui nous paroiſſent les plus remarquables.

Etant conſultée en 1500 par Henri de Bergues Evêque de Cambrai, ſur des imprécations faites contre lui par ſon Chapitre, elle différa pluſieurs mois à donner ſa déciſion, & écrivit à l'un & à l'autre pour les exhorter à la paix. Mais n'aiant pu les mettre d'accord, elle répondit aux queſtions qui lui avoient été

propoſées, après en avoir déliberé dans dix aſſemblées. Voici le fait. L'Evêque de Cambrai avoit excommunié ſon Chapitre, parce qu'il avoit ceſſé de faire l'Office pour des différends qu'il avoit avec lui. Les Chanoines irrités firent des proceſſions dans l'égliſe, & au retour de la proceſſion, proſternés devant le petit autel du Chœur où le ſaint Sacrement étoit dans le Ciboire, le Célébrant avec le Diacre & le Soudiacre tournant le dos à l'autel, firent chanter par les enfans de chœur, des prieres qui contenoient des imprécations contre ceux qui les perſécutoient, & des vœux pour leur délivrance. La Faculté condamna ces imprécations, & montra combien elles étoient contraires à l'eſprit de l'Egliſe & aux maximes de l'Evangile.

L'égliſe de Paris aiant conſulté l'Univerſité en 1502, touchant les cenſures portées contre ceux qui refuſeroient de paier les décimes impoſées par le Pape, la Faculté de Théologie décida, que les cenſures portées contre ceux qui par la crainte de bleſſer la Liberté eccléſiaſtique & les Décrets des Conciles, & de mettre l'Egliſe en ſervitude, n'avoient pas voulu paier la décime impoſée par le Pape, après en avoir appellé, étoient abſolument nulles; qu'on ne devoit point les craindre; & que ceux qui en avoient appellé, pouvoient continuer de célébrer les ſaints Myſteres & de faire les autres fonctions eccléſiaſtiques.

La Faculté alors toujours attentive à maintenir les droits des Evêques & des Curés, obligea en 1524 un Bachelier de rétracter ce qu'il avoit avancé, que ſaint Pierre étoit le ſeul Apôtre conſacré immédiatement par Jeſus-Chriſt, & que les Curés avoient été inſtitués

de droit humain. Le Religieux dans ſa rétractation ſoutint que tous les Apôtres ont été ordonnés Evêques immédiatement par Jeſus-Chriſt, qui a auſſi inſtitué les Curés; & que l'Egliſe a de droit divin ces deux Ordres de la Hierarchie.

En 1550 la Faculté dreſſa par ordre du Roi un Catalogue des livres qui devoient être prohibés, & mit à la tête une Préface, dans laquelle elle montre la néceſſité de ſéparer les livres dangereux & nuiſibles, de ceux qui peuvent être utiles, afin d'apprendre aux Chrétiens ceux qu'ils doivent lire, & ceux dont ils doivent avoir horreur. On fait l'éloge de l'ancienne Gaule, qui, ſelon ſaint Jerôme, n'avoit point autrefois porté de ces monſtres d'héréſie ſi communs dans d'autres païs. On y déplore le malheur des derniers tems, où il s'étoit formé comme un déluge d'erreurs : on y loue la piété du Roi François I, qui s'étoit appliqué à défendre l'Egliſe contre les héréſies; & on rappelle en particulier la proceſſion du Saint Sacrement, à laquelle il aſſiſta pour venger l'injure faite à Jeſus-Chriſt.

Les Regiſtres qui contenoient ce qui s'étoit paſſé dans la Faculté de Théologie de Paris, depuis 1532 juſqu'en 1552 ſont perdus, de même que ceux qui contenoient ce qui s'y eſt fait depuis 1574 juſques vers la fin du même ſiécle. A l'égard de ces derniers, ils ne méritent point nos regrets : n'y aiant pas lieu, dit M. Dupin, de regretter la perte de ce qui s'eſt paſſé dans un tems, où la Faction de la Ligue étoit maîtreſſe de Paris, & où de bons Docteurs attachés au Roi & à l'ancienne doctrine de la Faculté, étoient exilés ou n'oſoient pa-

ſoître ; dans un tems enfin où la cabale des mutins & des rébelles ne laiſſoit aucune liberté à ce Corps. Les Hiſtoriens de France & les Regiſtres du Parlement nous ont conſervé la mémoire de ce qui s'eſt fait dans la Faculté à l'occaſion de la propoſition ſoutenue en 1561 par Jean Tanquerel, Bachelier, conçue en ces termes : *L'Egliſe, dont le Pape, Vicaire de Jeſus-Chriſt, eſt le ſeul Monarque qui a un pouvoir ſpirituel & temporel ſur tous les Fidéles, peut priver les Princes rébelles à ſes ordres, de leurs Roiaumes & de leurs dignités.* Le Parlement manda ce Bachelier, qui aiant déclaré qu'il étoit fâché d'avoir ſoutenu cette propoſition, ſe cacha par la crainte des ſuites que pouvoit avoir cette affaire. Mais ſa fuite n'empêcha pas le Parlement de le condamner à faire amende honorable, & à déclarer publiquement dans l'Ecole de Sorbonne, tous les Docteurs & Bacheliers en Théologie aſſemblés, en préſence d'un Préſident, de quelques Conſeillers délégués par le Parlement, & du Procureur Général, qu'il reconnoiſſoit ſa Thèſe fauſſe, qu'il ſe repentoit de l'avoir propoſée, & qu'il ſupplioit très-humblement le Roi de lui pardonner cette faute. La Sentence fut executée dans tous ſes points, & le bedeau de la Faculté fit la déclaration au nom de Tanquerel qui ſe tenoit toujours caché. La Faculté s'expliqua enſuite avec beaucoup d'exactitude ſur la fidélité inviolable qui étoit due au Roi. Nous avons rapporté ailleurs comment le Parlement avoit puni en 1595 un Religieux Auguſtin nommé Jacob & le Docteur Blanzi, qui avoient diſtribué une pareille Thèſe, qui attribuoit au Pape pouvoir ſur le temporel des Rois. Le Bachelier & le Préſident de la Thèſe aiant été

mis en priſon, furent obligés de ſe rétracter d'une maniere très-humiliante. Trois ans après on publia les derniers Statuts de la Faculté, qui furent enregiſtrés au Parlement. On y défend entre autres choſes de rien enſeigner qui ſoit oppoſé à la doctrine Chrétienne, aux ſentimens des ſaints Peres, aux droits du Roi & du Roiaume, & l'on ordonne de punir extraordinairement le Syndic, le Préſident & le Répondant, qui contreviendront à ce Statut.

SUITE
DES RÉFLEXIONS,
Sur l'état de l'Egliſe pendant le ſeiziéme ſiécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Angleterre. Schiſme ſous Henri VIII. L'héréſie ſe joint au ſchiſme ſous Edouard VI.

NOus avons conſidéré dans les Réflexions qui ſont à la fin du volume précedent, les malheurs qui déſolerent toute l'Egliſe dans le ſeiziéme ſiécle, & qui en firent tomber une ſi grande portion dans le ſchiſme & l'héréſie. Nous allons maintenant expoſer les maux & les ſcandales de chaque Egliſe particuliere.

Henri VIII Roi d'Angleterre fut pendant preſque tout ſon regne livré à une incontinence dont on ne voit gueres d'exemples. Cette paſſion fut cauſe du funeſte ſchiſme qui enleva pour toujours tout ce Roiaume à l'Egliſe. L'hiſtoire du Regne de ce Prince n'eſt qu'une longue ſuite de maux dont le ſouvenir fait horreur. Il trouvoit des Archevêques, des Miniſtres, & un Parlement, toujours prêts à favori-

ſer ſes plus grands excès. On vit dans le monde pour la premiere fois un Roi oſer prendre le titre de Chef Suprême de l'Egliſe, & vouloir y diſpoſer de tout à ſon gré. Un Cranmer & un Cromvel étoient dignes de concourir à tout le mal que faiſoit Henri VIII. La déprédation des monaſteres, & le pillage des biens temporels de l'Egliſe, ſervirent d'appas à ce malheureux Prince. Ainſi l'impureté & l'avarice furent le mobile de la Réforme Anglicane. La *Boſſuet.* maiſon d'Henri fut toujours remplie de ſang & d'infamie. La lâcheté du Parlement & des Evêques rendit le mal ſans remede. Après la mort d'Henri VIII l'héréſie ſe joignit au ſchiſme. Le fameux Duc de Sommerſet de concert avec l'impie Cranmer plongerent le Roiaume dans ce nouvel abîme. La plus grande partie du peuple entra dans les vues de la Cour & les favoriſa. Les images furent abbatues, les égliſes pillées & profanées, les chaires occupées par les ſectateurs de Luther & de Zuingle, & le public inondé d'Ecrits qui attaquoient ouvertement les anciens dogmes & les ſaintes cérémonies de la Religion. Pluſieurs Evêques applaudirent à cette apoſtaſie, & beaucoup d'autres n'eurent pas le courage de s'y oppoſer. Malgré toutes les précautions qu'Henri VIII avoit priſes par ſon teſtament, pour conſerver en Angleterre quelques reſtes de la Religion Catholique, la doctrine Zuinglienne, tant déteſtée par ce Prince, y devint dominante.

II. Maux d cette Egli conſommé ſous Eliza beth.

Après une ſi étonnante révolution, & une tempête ſi violente, on vit renaître le calme pendant le Regne de la Reine Marie. Le Cardinal Polus ſeconda le zéle de cette Princeſſe, & s'efforça de rétablir la Religion dans le Roiaume. Mais cette lueur d'eſpérance s'éva- Les Pa

& les iaumes du rd enlevés Egliſe par éréſie.

nouit bientôt, & cette Egliſe fut replongée ſous Elizabeth dans les mêmes malheurs dont à peine elle étoit ſortie. Ce fut la ſuite de l'imprudence du Pape Paul IV, qui ſe diſoit maître de régler les droits de ceux qui prétendent aux Couronnes. La Cour de Rome qui avoit tiré tant d'argent de ce Roiaume, en voulant tout avoir, mérita de tout perdre. Voilà le terme fatal où aboutirent enfin les ambitieuſes prétentions de cette Cour. Les moïens qu'emploierent les Papes pour punir Elizabeth, ſoit en l'excommuniant, ſoit en portant ſes Sujets à la révolte, ſoit enfin en engageant les Eſpagnols à l'attaquer, contribuerent encore beaucoup à accelerer l'apoſtaſie de ce Roiaume, & à attirer une perſécution terrible aux Catholiques, qui étoient déja dans une extrême oppreſſion. L'eſprit de vengeance que conſerva toujours Elizabeth contre les Papes qui avoient voulu la perdre, porta cette artificieuſe Princeſſe à tous les excès dont on ne l'auroit pas d'abord cru capable. Elle vint à bout d'établir en Ecoſſe & en Irlande le regne de l'héréſie. Toute l'Europe vit avec étonnement Marie Reine d'Ecoſſe abandonnée de ſes Sujets, pour ſon attachement à la Religion Catholique, retenue priſonniere pendant dix-huit ans, & enfin exécutée ſur un échaffaut par ordre de la Reine d'Angleterre. Toutes les circonſtances de cet événement ont du paroître incroiables. Au lieu de cauſer de l'horreur aux Anglois, on ſonna toutes les cloches de Londres & on fit des feux de joie. Après la mort de Marie on acheva de ruiner la Religion Catholique en Ecoſſe. En Angleterre, on changea quatre fois de Religion en moins de trente ans. Ce Roiaume fut Schiſmatique ſous Henri VIII; Calvi-

niſte ſous Edouard VI ; Catholique ſous Marie, & enfin ſous Elizabeth il ſe fixa dans la Réforme Anglicane, qui eſt un compoſé des dogmes de Luther & de Calvin.

Nous avons vu ce qui occaſionna l'établiſſement de l'héréſie dans les Païs-Bas & dans les Roiaumes du Nord. La ſévérité exceſſive des Eſpagnols, l'aveugle déference de Philippe II au ſanguinaire tribunal de l'Inquiſition, les horribles violences du Duc d'Albe, rendirent odieuſe la domination des Eſpagnols ; & les peuples des Païs-Bas, en ſecouant leur joug, ſecouerent en même-tems celui de l'autorité de l'Egliſe. L'avarice de la Cour de Rome, les injuſtes prétentions des Papes, l'abus des Indulgences, occaſionnerent la perte de la Religion dans le Nord. Nous ne rappellerons pas ici les circonſtances affreuſes de cet événement : nous nous bornerons à rapporter en peu de mots les principaux déſordres des païs qui conſerverent la Foi, en tirant de l'hiſtoire même que nous avons rapportée, les traits dominans propres à entrer dans le triſte mais fidéle tableau des maux, qui affligerent l'Egliſe pendant le ſeiziéme ſiécle.

II.

III Maux de l'Egliſe de France. Divers déſordres. Rage des Calviniſtes. Fureurs de la Ligue ſuites affreuſes.

L'Egliſe de France fut dans une grande déſolation par les guerres continuelles de François I avec Charles-Quint. Ce Roi s'attacha aux femmes d'une maniere ſcandaleuſe & qui faiſoit blaſphémer la Religion par les héretiques. Sous Henri II le Roiaume fut encore le théâtre des guerres les plus ſanglantes, & on ne peut exprimer à quelle déſolation fut réduite alors l'Egliſe de France. Toute la Cour étoit plongée dans la débauche, & l'exemple

du Roi autoriſoit les plus grands ſcandales. Tout plioit ſous la Ducheſſe de Valentinois, & les gens d'eſprit ne ſe ſignaloient que par des poëſies infâmes. La Conjuration d'Amboiſe qui arriva ſous François II, montre combien les Calviniſtes s'étoient multipliés dans le Roiaume. Ils devinrent encore beaucoup plus puiſſans ſous Charles IX, comme on le voit par le parti qu'on crut devoir prendre de tenir le Colloque de Poiſſi. Quoique la vérité y ait triomphé, on n'auroit jamais dû faire tant d'honneur aux hérétiques, & compromettre ainſi la cauſe de l'Egliſe. On n'a pu lire qu'avec ſurpriſe les ravages que les Calviniſtes firent dans le Roiaume depuis cette Conférence, & à quel excès ſe porta un grand nombre de Catholiques, en emploiant pour repouſſer l'héréſie, *des moiens* condamnés par la Loi de Dieu. La Ligue dont nous avons rapporté les fureurs, mit tout en confuſion dans l'Egliſe & le Roiaume de France. D'un côté, par tout où les Prétendus Réformés étoient les maîtres, ils aboliſſoient l'exercice de la vraie Religion, renverſoient les autels, brûloient les reliques, tourmentoient & maſſacroient les Prêtres & les Religieux, & ſe faiſoient déteſter par la profanation des choſes ſacrées.

D'un autre coté, la plûpart des Catholiques s'éloignoient étrangement du véritable eſprit de l'Egliſe. Ils maſſacroient les hérétiques quand ils en trouvoient l'occaſion, pilloient & raſoient leurs maiſons, & ſe portoient à toute ſorte d'excès. Cette guerre de Religion *étant* allumée dans toutes les Provinces, mit le Roiaume en feu. Elle ſe fit avec une cruauté & une animoſité qu'il eſt impoſſible d'exprimer; & rien n'étoit plus commun que les ſacri-

leges, les pillages, les meurtres, les incendies & les crimes les plus infâmes. Nous avons vû les Calviniſtes exercer leur barbarie non-ſeulement ſur les vivans, mais l'étendre ſur les morts. Ils les déterroient avec une inhumanité qui n'a pas d'exemple chez les nations les plus féroces. Ces malheureux Réformateurs n'épargnerent ni les tombeaux de nos Rois, ni les Reliques les plus ſacrées des plus grands Saints : rien n'échappoit à leurs inſultes & à leurs attentats.

Il n'eſt pas étonnant que les Catholiques aïent eu horreur de ce nouveau genre d'inhumanité ; mais il eſt inconcevable qu'ils ſe ſoient portés à maſſacrer tous les hérétiques, & à exécuter le déteſtable projet de la journée de S. Barthelemi, dont les circonſtances font frémir. Le Regne d'Henri III ne fut pas exempt des maux qui avoient été extrêmes ſous celui de Charles IX. Henri négligeoit les affaires de l'Etat, pour ſe livrer tantôt à des parties de débauche, tantôt à des dévotions ridicules & bizarres. Un Prince de ce caractere ne pouvoit manquer de laiſſer augmenter les progrès des hérétiques, n'aiant ni la vigueur, ni la prudence néceſſaire pour arrêter le cours d'un ſi grand mal. Ce fut alors que les Catholiques conçurent le plan de cette fameuſe Ligue, dont on ne peut ſe rappeller ſans horreur l'origine & les progrès. Ce criminel projet étoit une ſuite des idées fauſſes que l'on avoit depuis Gregoire VII ſur la puiſſance des Papes par rapport au temporel des Rois. Rien n'étoit plus contraire à tous les principes de la Religion Chrétienne, qui défend ſous quelque prétexte que ce ſoit, de troubler l'ordre public, ni d'entreprendre ſur l'autorité des Puiſ-

ſances établies de Dieu. Le meurtre d'Henri III & l'attentat ſur la vie d'Henri IV, ſont des événemens qui doivent apprendre à toute la poſtérité, de quelle conſéquence ſont les erreurs Ultramontaines, qui attaquent l'indépendance des Souverains.

Combien eſt-il donc eſſentiel pour la ſûreté de l'auguſte perſonne des Rois, & pour la tranquillité de leurs Etats, que le Clergé & le peuple ſoient exactement inſtruits de la loi de Dieu & de l'eſprit de l'Evangile ſur un article auſſi important? Après ces funeſtes exemples que nous fournit l'hiſtoire de la Ligue, il n'y a rien qu'on ne doive craindre de ceux dont la lumiere ne regle pas le zéle. Ce qu'on ne ſauroit trop remarquer, c'eſt que la Cour de Rome & les Papes eux-mêmes favoriſoient la révolte, & ne ceſſoient d'animer les Ligueurs. Il falloit que cette ſéduction eût une terrible efficace, pour avoir porté des François à ſe dépouiller des ſentimens naturels qu'ils ont pour leurs Rois, & à donner le nom de Saints & de Martyrs aux monſtres qui les avoient aſſaſſinés. C'eſt à un aveuglement auſſi prodigieux, que l'attachement à de faux principes a conduit une Nation, qui a le glorieux avantage de l'emporter ſur tous les autres peuples, par ſon inviolable fidélité & ſa tendre affection pour ſon Souverain. Quelle leçon pour les ſucceſſeurs de ces Rois, qui ont été les victimes des opinions Ultramontaines! Combien eſt-il de leur intérêt d'avoir dans leurs Etats, des Evêques, des Prêtres & des Docteurs attachés par Religion aux maximes du Royaume & de l'Egliſe Gallicane, qui ſont celles de l'Evangile! La conduite des Confeſſeurs qui inquiettoient les Fidéles au Tribu-

la pénitence, & qui refuſoient l'abſo-
à ceux qui ne vouloient pas ſe révolter
leur Roi, eſt un autre genre de ſcan-
ui parut alors. Un tel fanatiſme apprend
ien les Miniſtres de l'Egliſe peuvent quel-
s abuſer de la confiance des Fidéles dans
niſtration des Sacremens, & combien il
ceſſaire que les Magiſtrats protecteurs des
e l'Egliſe & des ſaints Canons, veillent
pour réprimer ces abus.
ns les tems dont nous expoſons les mal-
; qui ſont ceux qui ont été les plus fi-
leur Roi ? C'eſt ce que l'on ne ſauroit
remarquer. Le Parlement de Paris don-
exemple à tous les Ordres du Roiaume,
attachement inviolable pour le Prince
me. Auſſi avons-nous vû que cet illuſtre
avoit été le plus en butte à la fureur des
ins. Ces forcenés ne crurent pouvoir
affermir leur révolte, qu'en opprimant
giſtrats, & en les dépouillant par violence
ur autorité. Cette auguſte Compagnie
iſſoit toute juſtice : elle avoit pour l'E-
pour l'ancienne doctrine un zéle vrai-
éclairé, & elle y joignoit la plus par-
idélité pour le Roi. Au contraire, les plus
s ennemis qu'aient eu nos Rois dans les
tems dont nous parlons, ſont ceux qui
doient particuliérement de la Cour de
, & qui étoient imbus de ſes maximes.
vrai que la Faculté de Théologie de Pa-
un Décret qui fut envoié dans toutes les
du Roiaume, par lequel elle décidoit
ux qui s'attachoient à Henri IV, étoient
bles de péché mortel : mais il faut ſe ſou-
de l'état d'appauvriſſement & de lan-
, auquel ſe trouvoit alors réduit ce Corps

auparavant ſi ſain & ſi vigoureux. Ceux de ſes membres qui étoient ſa force & ſa gloire, étoient en priſon ou en exil, & avoient été retranchés du corps par la puiſſante cabale des Ligueurs. Dès que le Parlement eut un peu de liberté, il en profita pour affermir l'autorité du Roi. Il rendit contre les Jéſuites pluſieurs Arrêts, dont le plus célébre les chaſſa du Roiaume; & en même tems il veilla ſur les autres Religieux & ſur la Faculté de Théologie, & ſévit contre des théſes où l'on oſoit ſoutenir la puiſſance du Pape ſur le temporel des Rois.

IV. Autres maux en France.

Outre les maux que produiſit la Ligue, il y en avoit encore beaucoup d'autres dans le Roiaume. On en voit une triſte peinture dans le diſcours que l'Evêque de Bazas fit au Roi au nom du Clergé. En parlant des ſuites funeſtes du Concordat, il repréſenta que la diſcipline y étoit preſqu'entierement renverſée, qu'il y avoit vingt-huit Evêchés ſans Paſteurs, qu'une multitude de bénéfices n'étoient point deſſervis; & que de trente Dioceſes qui étoient dans le Languedoc, à peine en trouveroit-on un où l'on eût fait les ſaintes Huiles l'année même où il parloit. Quelque tems après, l'Archevêque de Bourges dit au Roi, qu'au grand ſcandale de l'Egliſe, on parvenoit à ces dignités par les moiens les plus criminels; que ceux qui avoient un vrai mérite demeuroient dans l'obſcurité; & que ceux qu'on élevoit à l'Epiſcopat étoient des chiens muets, qui laiſſoient périr leurs brebis ſans leur donner aucun ſecours, ſe contentant d'une attention ſuperficielle, & ſe bornant à recevoir les revenus de leurs bénéfices.

III.

Nous avons vu auſſi de très-grands maux en Italie. La fin du Pontificat d'Alexandre VI, toute la durée de celui de Jules II & de Leon X, ne nous ont préſenté que des ſcandales. Adrien VI qui leur ſuccéda avoit quelques bonnes qualités; mais ſon attachement pour l'Empereur Charles-Quint lui fit faire pluſieurs fautes. Il mit pour lui plaire l'Egliſe d'Eſpagne en ſervitude, comme Leon X y avoit mis celle de France. Ce Pape étoit déteſté à Rome, mais ce n'étoit point à cauſe de ſes défauts. C'eſt parce qu'il avoit voulu réformer quelques abus, & qu'il étoit ennemi des déſordres. Un pareil trait ſuffiroit pour faire connoître l'état où étoient alors les Romains: auſſi Dieu ſe hâta-t-il d'exercer ſur eux ſes juſtes vengeances. Ce grand événement arriva ſous Clément VII. Il fut la ſuite des démêlés de ce Pape avec l'Empereur par rapport aux affaires temporelles d'Italie. Dieu ne ſe ſervit plus des barbares pour punir les iniquités de Rome, mais des troupes d'un Empereur Chrétien. Elles ravagerent d'abord le Bolonois & la Romagne, & ſe porterent enſuite avec une eſpece de fureur à ſaccager une ville, dont l'avarice & la corruption ſcandaliſoient l'univers. Tout contribua à rendre ſenſible la vengeance divine. Nous n'avons pû décrire toutes les abominations que commit cette armée victorieuſe. Les maiſons furent pillées, les femmes deshonorées, les choſes les plus ſaintes profanées. Les Eſpagnols étoient les plus ardens à égorger les Romains. Nous l'avons dit, & nous le répétons. A la honte des Chrétiens, Rome ſouffrit de la part des troupes d'un Empereur Chré-

V.

Maux en Italie. Rom punie d'une maniere éc tante. Dé fauts conſi rables de plûpart de Papes. Scr dales de d vers genre

ces de ces ſacriléges. Après que l
gé dans le ſang de ſes citoiens, e
la ville pendant deux mois entier
ſans exemple. Comment la Cou
profita-t-elle point d'un tel cl
captivité du Pape & la miſere à
réduit, ne produiſirent d'autre
que de le rendre fort dépendan
reur. Ce fut ſa complaiſance po
qui il ne pouvoit rien refuſer, e
évoquer à Rome l'affaire du di
VIII. La Bulle qu'il publia cor
les plus terribles ſuites. Nous a
ment il éluda toujours la deman
Œcuménique. C'eſt ainſi que la
me avoit été chatiée, ſans avoir

Paul III qui ſuccéda à Clém
eu ſucceſſivement ſept Evêché
quelque excès que fût porté cet
étoit plus touché. Il ſe rendit a
citations de l'Empereur pour
Concile de Trente, mais il vo
toutes les démarches & s'en re

Le Cardinal Polus paroiſſoit le plus digne d'être élevé ſur le ſaint Siége; mais on emploia l'accuſation calomnieuſe de défaut de zéle contre le Luthéraniſme, pour éloigner ce grand homme du ſouverain Pontificat. Jules III qui fut nommé, ſe déshonora d'une maniere indigne dès qu'il eût été couronné; & il donna lieu aux bruits les plus ſcandaleux, ſans ſe mettre en peine d'y apporter aucun remede. Dès qu'il fut Pape, il ne s'appliqua plus aux choſes ſérieuſes, & mena une vie voluptueuſe & inutile. Il fit la ſeconde convocation du Concile de Trente; mais il voulut comme Paul III en diriger toutes les actions, & le fit ſuſpendre au grand ſcandale de toute la Chrétienté. Il fomenta la guerre en Italie, & fut peu touché des déſordres qui en étoient la ſuite. Il déclara le Roi de France Henri II excommunié, & menaça de mettre ſon Roiaume en interdit. Ces malheureux troubles arrêtoient tout le bien que pouvoit faire le Concile de Trente, Henri n'y aiant voulu envoier aucun Evêque ni aucun Théologien de ſon Roiaume. C'eſt ainſi que les Papes préféroient toujours leurs intérêts temporels à ceux de la Religion. Marcel II ſucceſſeur de Paul III avoit d'excellentes intentions; mais par un effet des jugemens de Dieu ſur ſon peuple, il ne vécut que vingt jours après ſon élection. Il diſoit ſans détour, que l'unique moien d'arréter le progrès de l'héréſie, étoit de travailler à une ſérieuſe réformation. Le nom ſeul de réforme, diſoit-il, faiſoit horreur aux cinq derniers Papes, craignant qu'on ne s'en ſervît pour diminuer l'autorité Pontificale. Mais, ajoutoit-il, la réformation ne ſupprime que le luxe, un vain éclat, des dépenſes inu-

tiles, plus propres à avilir qu'à relever le Sacerdoce. Qu'il étoit conſolant d'entendre un Pape tenir un tel langage ! Mais le zele qu'on lui connoiſſoit pour la réforme, porta ceux à qui elle étoit odieuſe, à ſe défaire de ce digne Pontife. On ne douta point dans le tems, qu'il n'eût été empoiſonné.

Paul IV qui fut élu par les intrigues de Farneſe & malgré la brigue des Impériaux, témoigna un grand zele pour tirer de l'argent d'Angleterre ſous le regne ſi court de la Princeſſe Marie. Sous celui d'Eliſabeth il occaſionna la perte entiere de ce Roiaume par ſa hauteur & ſon imprudence. Il déclara la guerre à l'Empereur dès le commencement de ſon Pontificat, malgré le ſerment ſolemnel par lequel il s'étoit engagé à ne faire la guerre à aucun Prince Chrétien. Mais il diſoit hautement que rien ne lioit la puiſſance Pontificale. Il prétendoit être maître abſolu de toute l'Egliſe, & n'avoit garde de vouloir rétablir le Concile de Trente. Ce Pape avoit du zele pour le maintien de la Foi Catholique ; mais ſes injuſtes préjugés arrêterent preſque toujours le bien qu'il vouloit faire. Sa rigueur exceſſive lui fit étendre au-delà de toute borne l'autorité de l'Inquiſition, qui étoit déja ſi redoutable. Sa conduite à l'égard des Cardinaux Polus & Moron le rendit fort odieux, de même que ſes prétentions ſur l'Empire. Il ne voioit d'autre remede pour arrêter le progrès des hérétiques, que de les faire tous mourir : ce moien lui paroiſſoit préférable à tous ceux qu'avoit voulu emploier le Concile de Trente. La fureur des Romains contre ce Pape éclata après ſa mort, & ils ſe porterent juſqu'à cet excès de vouloir inſulter ſon corps, après avoir mis

es ſa ſtatue, roulé la tête pendant trois
ans les rues de Rome, & réduit en
: la priſon de l'Inquiſition & la maiſon
nd Inquiſiteur.

de cabales dans le Conclave qui s'ou-
tès qu'on eut appaiſé ces déſordres! On
ient de l'artifice ſingulier qu'emploia la
Eſpagnol pour ſe faire élire par ſurpri-
ſtratagême ſert à découvrir les autres
ıes ſourdes qui ſont ſi fort en uſage dans
:tes d'occaſions. Pie IV fut nommé, &
t le Concile de Trente. Il donna bien
ıuves de ſa politique & de ſon ambition,
ɔus les moiens qu'il prit pour faire ter-
ce Concile. La gloire de l'Egliſe &
térêts de la Religion n'étoient pas l'uni-
ıotif qui le portoit à conſommer ce grand
ge: il vouloit encore plus illuſtrer ſon
ficat. Il forma dans le même deſſein un
nombre d'autres entrepriſes, dont plu-
lui auroient paru peu dignes de ſes ſoins,
lt bien connu ſes devoirs & la grandeur
:ſoins de l'Egliſe. Il s'appliqua avec une
r incroiable à amaſſer des richeſſes par
ıies les plus injuſtes, afin d'élever ſa fa-
: & de la rendre puiſſante dans le monde.
l étonnant qu'il ait empêché le Concile
rente de travailler à une ſérieuſe réforma-
? Son ſucceſſeur Pie V avoit des mœurs
pures, & beaucoup de zéle pour la Foi,
a fait des réglemens très-utiles à la Re-
n. Mais ne peut-on point mettre parmi
naux de l'Egliſe, tout ce que ce Pape fit
ın zéle dépourvû de lumieres? La dureté
ɔn caractere avoit forcé ſon prédéceſſeur à
ire ſortir du Vatican: il en ſuivit toute
leur quand il fut ſur le ſaint Siége, & il

rant attentatoire aux droits
Officiers, & contraire aux Li
Gallicane. Dans pluſieurs au
liques, on s'oppoſa à cette B
me vigueur, ſans qu'on pût en
retirer. Nous avons vu les tro
cita en particulier dans le R
ples. Pie V vouloit que les C
rogeaſſent ſur la Bulle au Tr
nitence, & refuſaſſent l'abſol
ne voudroient pas s'y ſoumet
nement s'oppoſa à cette tyra
giſtrats uſerent de l'autorité q
noître des refus injuſtes des S
les réprimer, comme contr
communs des Fidéles & à la
blique.

Grégoire XIII confirma la
anathématiſa ceux qui s'y opp
donna de grands mouvemens
la Ligue formée en France,

pour ſe faire élire, fait aſſez connoî-
ſſe idée qu'il ſe formoit de cette re-
dignité. Sa réponſe au Cardinal de
, qui lui témoignoit ſa ſurpriſe du
ient ſubit arrivé dans ſa ſanté, montre
ne qui ſe joue de la Religion & qui fou-
eds l'Evangile. Urbain VII qui avoit
ere fort différent, ne fut Pape que
urs, Dieu n'aiant fait que le montrer
gliſe. Il bénit Dieu en mourant de ce
npoit ſes liens, & le délivroit des dan-
s nombre auſquels il étoit expoſé dans
:e auſſi élevée.

IV.

VI. Maux dont l'Allemagne eſt inondée.

:avons dû être effraiés en voiant l'E-
Allemagne dans une ſi grande agitation.
ıéraniſme y fit d'effroiables ravages, &
orta enfin un grand nombre de Provin-
:s guerres des Princes Proteſtans avec
reur y occaſionnerent une infinité de
es, & mirent le comble aux maux de
gliſe. Il n'y eut aucun païs où l'on vît
bouches s'ouvrir pour demander une
le réformation. Celle de Luther en fai-
ıtir à tout le monde le beſoin preſſant.
ı Cour de Rome demeura inſenſible à
:. Elle y envoioit des Nonces, mais c'é-
ıtôt pour s'oppoſer à une véritable ré-
ion, que pour y travailler ſérieuſement.
ereur de ſon côté aſſembla pluſieurs
; on ſe donna divers mouvemens pour
ier aux maux dont l'Allemagne étoit
:e: mais c'étoit la politique plutôt qu'un
:le, qui étoit le mobile de toutes ces dé-
es. Les Princes qui s'étoient déclarés
.uther, ſe fixerent invariablement dans

l'héréſie, s'autoriſant de tous les abus dont l'Egliſe gémiſſoit, pour ſe ſéparer de ſa communion. Les Anabaptiſtes acheverent de déſoler l'Allemagne, où ils porterent à la ſédition & à la révolte une multitude innombrable de païſans. Les Provinces qui demeurerent Catholiques, ne profiterent guéres du châtiment que Dieu exerçoit ſur celles qui furent abandonnées à l'eſprit de ſchiſme & d'héréſie. Et, ce qui eſt bien ſurprenant, cette Egliſe dont la réclamation avoit paru ſi vive contre les déſordres & les abus, en eſt demeurée ſubmergée, & a continué d'être déshonorée par les vices les plus groſſiers. C'eſt ce qui a contribué à confirmer dans l'endurciſſement les Provinces que l'héréſie avoit emportées. En parlant des maux de l'Egliſe d'Allemagne, nous ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot de Charles-Quint. Ce Prince avoit des qualités eſtimables, mais il avoit auſſi de grands défauts. Sa diſſimulation étoit profonde, comme nous avons pu le remarquer dans ſa conduite à l'égard du Pape Clement VII. Il témoignoit une extrême affliction de toutes les horreurs qui ſe commirent à Rome dans le ſac de cette ville, tandis qu'il en étoit le véritable auteur. Il ſacrifioit à la paſſion de dominer ſa parole & ſa Religion, & pouſſoit l'hipocryſie plus loin que n'avoit jamais fait aucun Prince. Il fut preſque toujours eſclave de l'impureté, mais il emploia toute ſon adreſſe à couvrir un vice ſi humiliant & ſi honteux.

V.

VII. Maux en Eſpagne.

Les Eſpagnols donnerent une étrange idée du Chriſtianiſme aux Infidéles dans leur conquête du Méxique. Les cruautés qu'ils exercerent

erent ſur eux ſont preſque ſans exemple. Leur barbarie les rendoit induſtrieux à inventer de nouveaux ſupplices, pour s'aſſûrer la poſſeſſion d'un pays ſi riche. Le ſiége d'Oran que fit le Cardinal Ximenès, eſt un de ces bizarres événemens, qui ne pouvoit guères arriver que dans un ſiécle tel que celui dont nous parlons. Quel ſpectacle que celui d'un Cardinal Archevêque, revêtu de ſes ornemens pontificaux, & accompagné d'une multitude d'Eccléſiaſtiques & de Religieux, qui avec l'habit de leur Ordre, avoient l'épée au côté pour aller attaquer une place à la tête d'une armée ! Les Eſpagnols donnerent dans la priſe d'Oran de nouvelles preuves de leur férocité, en maſſacrant juſqu'aux vieillards, les femmes & les enfans. Quel éloignement n'inſpiroient-ils point pour la Religion Chrétienne aux Infidéles par une telle conduite ! L'uſurpation de la Couronne de Navarre dont Jean d'Albret étoit poſſeſſeur légitime, eſt un autre trait qui mérite d'entrer dans la liſte des maux de l'Egliſe d'Eſpagne. Cette Nation s'imaginoit avoir droit de dépouiller les Infidéles de leurs richeſſes & de leur ôter leur liberté : mais pouvoit-elle alléguer le même prétexte d'infidélité, qui en ſoi eſt fort injuſte, à l'égard d'un Prince Chrétien & Catholique ? En vain les Eſpagnols s'autoriſoient-ils d'une Bulle de Juſes II, qui en excommuniant Jean d'Albret, lui ôtoit ſa Couronne : quand cette Bulle ſeroit réelle, ce ſeroit couvrir une injuſtice par une autre. Les Eſpagnols ne ſongeoient guères à porter dans le nouveau monde le flambeau de la Foi. Leur unique ſoin étoit d'en tirer beaucoup d'or & d'ar-

Les Eſpa rendoien Chriſtia me odie aux Infi Divers d dres dan te Egliſe

gent, & de réduire les Inſulaires au plus dur eſclavage, allant même juſqu'à les traiter comme les animaux les plus brutes. Les Gouverneurs, qui étoient autant de tyrans, exerçoient dans les Indes toute ſorte de rapines & de violences.

Le célébre Barthelemi de Las-Caſas Evêque de Chiappa, voyant combien toutes ces cruautés rendoient le Chriſtianiſme odieux aux Infidéles, vint en informer l'Empereur, qui fut touché de tant d'excès, ſans y apporter des remédes efficaces. Le Docteur Sépulvéda entreprit de juſtifier toutes les horreurs qui ſe commettoient dans les Indes, & il vint à bout de faire imprimer ſon livre à Rome, n'ayant pû y réuſſir en Eſpagne. La réfutation qu'en fit Barthelemi de Las-Caſas, contient une relation de toutes les cruautés exercées par les Eſpagnols dans ces contrées éloignées. On y voit une peinture affreuſe des Chrétiens d'Eſpagne. Ils y ſont repréſentés comme des hommes ſans foi, ſans religion, ſans aucun ſentiment d'humanité. Le zélé miſſionnaire, après avoir travaillé cinquante ans ſans aucun ſuccès, à cauſe de la cruauté des Eſpagnols, quitta ce pays, perſuadé que l'oppreſſion où étoient les Infidéles, ſeroit toujours un obſtacle invincible à leur ſalut. En remettant au Pape ſon Evêché, il lui fit connoître les violences & les uſurpations des Eſpagnols; mais la Cour de Rome ne remédia pas à un ſi grand mal. Nous avons vû combien Philippe II fut toujours dévoué à l'Inquiſition, & que cet aveugle dévouement alla juſqu'à lui immoler ſon propre fils. L'indignité avec laquelle fut traité le célébre Barthelemi de Caranza Ar-

chevêque de Tolède, paroît incroyable. Le Concile de Trente ne put rien gagner ſur l'Inquiſition d'Eſpagne, qui retint ſi long-tems dans les fers un Prélat autant diſtingué par ſon mérite, que par la grandeur de ſon Siége. Dieu voulut punir la cruauté des Eſpagnols, en permettant qu'ils perdiſſent les Pays-Bas, & qu'ils éprouvaſſent de la part des Maures, les mêmes traitemens qu'ils avoient fait éprouver à ces Infidéles.

VIII. Dieu ſe des Tu pour pu les Chréti On pro peu d'un châtimen

Dieu voulut auſſi dans le cours du ſeiziéme ſiécle, montrer ſans ceſſe à tous les Chrétiens la verge dont il devoit les frapper. Il accorda de grandes victoires au Sultan Selim, pour apprendre aux Papes & aux Princes Chrétiens, combien ils devoient faire peu de cas de ces ſortes de conquêtes. Le Sultan fit trembler l'Italie, & y auroit cauſé les plus grands ravages, ſi Dieu n'eût diſſipé ſes projets. Mais les Chrétiens n'ayant pas profité de ce premier avertiſſement, Dieu lâcha la bride aux Turcs, & s'en ſervit pour punir les iniquités de ſon peuple. Soliman II fut l'inſtrument de ſes juſtes vengeances, dont on n'avoit encore vû que les préludes. Il prit Belgrade ſur les Chrétiens, ſe rendit maître de l'iſle de Rhodes, & mit en déroute l'armée des Hongrois. Leur jeune Roi & les plus grands Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers, périrent dans la triſte journée de Mohats. Tout fut mis à feu & à ſang le long du Danube. Bude fut brûlée avec la belle Bibliothéque qui avoit coûté des ſommes immenſes. Le Pape Clément VII ne put méconnoître dans cet événement le doigt de Dieu, qui vouloit punir les péchés des Chrétiens. Les Turcs prirent bientôt après l'iſle

de Chio ſur les Génois, & ſe porterent aux plus grandes impiétés. Ils ſe conduiſirent de même dans la conquête de l'iſle de Chypre, & attirerent ſur eux la colére de Dieu, qui les humilia à leur tour, en accordant aux Chrétiens la célébre victoire de Lépante.

VI.

IX. Maux d'un nouveau genre. Attaques livrées aux vérités de la Grace.

En faiſant l'énumération des principaux ſcandales du ſeiziéme ſiécle, pouvons-nous nous diſpenſer d'en rappeller un qui a eu des ſuites ſi funeſtes pour l'Egliſe? Dieu dans ſa miſéricorde ayant mis des bornes à la ſéduction, qui avoit fait de ſi grands progrès ſous les étendarts de Luther, de Calvin & des autres prétendus Réformateurs, le démon changea d'artifices, & s'ouvrit une route oppoſée. Il entreprit de perdre dans la Communion Catholique, ceux à qui il ne pouvoit plus perſuader d'en ſortir. Il choiſit des miniſtres propres à le ſeconder dans ce nouveau deſſein. Ils affectoient de montrer un grand zéle pour l'Unité de l'Egliſe, & pour l'autorité du Pape. C'eſt principalement depuis le Concile de Trente qu'éclata ce nouveau ſcandale. On vit alors attaquer ouvertement les vérités de la Grace, & corrompre toutes les ſources de la Morale. " Il n'y avoit il y a quelques années, *ante paucos annos*, dit le célébre Lemos Dominicain, qu'un ſeul langage ſur les matiéres de la Grace & de la Prédeſtination, lorſqu'il s'eſt gliſſé dans l'Egliſe des hommes avides de nouveautés, qui traitent les ſaints Peres avec un mépris inſupportable, & qui par leurs libelles ont infecté le monde de nouvelles opinions. En peu de tems, ajoûte ce grand homme, la Théologie a changé de face, &

Mémoire préſenté au Pape Paul V au nom de tout l'Ordre des Dominicains.

l'on ne voit preſque par-tout qu'une nouvelle forme de doctrine. Ce n'eſt pas nous ſeulement, dit-il encore, qui les avons convaincus d'enſeigner de nouveaux dogmes; mais le pere & l'architecte même de ces nouveautés (Molina) en fait gloire, & s'en applaudit dans ſon Ouvrage de la Concorde de la Grace & du libre arbitre. " Quelques Auteurs avant lui, en combattant l'erreur de la grace néceſſitante des Luthériens & des Calviniſtes, avoient tellement relevé les forces du libre arbitre, qu'ils étoient tombés dans l'erreur oppoſée qui eſt proprement le Pélagianiſme. Mais c'eſt Molina qui a rédigé en corps & en ſyſtême la grace verſatile, & qui a découvert le premier le ſecret ſi vanté de la ſcience moyenne. C'eſt de quoi il ſe fait gloire d'être l'auteur, & c'eſt pour cela que Lemos lui donne le nom d'*Architecte*, qui convient parfaitement à ce faiſeur de ſyſtême & à tous ceux qui lui reſſemblent.

X. Combien eſt import pour diſ ner la vér de remo à la naiſſa des diſp & de fixe date de l teur.

Lemos & ſes Confreres d'une part, Molina & les ſiens de l'autre, avouent le changement qui venoit d'arriver dans l'Egliſe. C'en eſt aſſez pour décider la queſtion. Tout eſt fait, dès qu'on connoît la date de la nouvelle doctrine. Le langage étoit unanime auparavant; la Foi étoit la même par-tout. Molina avertit l'Egliſe, qu'il vient apprendre quelque choſe de nouveau, & ſe glorifie d'en ſavoir plus que ſaint Auguſtin. Il n'en faut pas davantage : il eſt jugé par ſa propre bouche. „ Je ne veux, dit le grand Boſſuet, rapporter ici que ce peu de mots de ſaint Athanaſe. *La Foi de l'Egliſe Catholique eſt celle que Jeſus-Chriſt a donnée, que les Apôtres ont publiée, que les*

Peres ont conſervée. L'Egliſe eſt fondée ſur cette Foi, & celui qui s'en éloigne, n'eſt pas Chrétien. Tout eſt compris en ces quatre mots : Jeſus-Chriſt, les Apôtres, les Peres, Nous & l'Egliſe Catholique. C'eſt la chaîne qui unit tout ; c'eſt le fil qui ne ſe rompt jamais ; c'eſt là enfin notre deſcendance, notre race, notre nobleſſe, ſi on peut parler ainſi, & le titre inaltérable où le Catholique trouve ſon extraction. Diſtinguez donc, ajoûte l'illuſtre Prélat, la multitude abandonnée à elle-même par un juſte jugement de Dieu, de la multitude choiſie & benie ; ou, pour parler avec ſaint Athanaſe, *diſtinguez la multitude qui défend l'héritage de ſes Peres*, de la multitude qui eſt *épriſe de* la nouveauté. " Il peut donc y avoir *ſelon* M. de Meaux, une multitude épriſe de la nouveauté. L'erreur peut s'étendre & ſe accréditer. Alors les Novateurs triomphent, & ſe glorifient de cette multitude qu'ils ont ſéduite. Ils tâchent de faire perdre de vûe le moment où on les voyoit ſeuls, & où, comme le dit encore M. Boſſuet, *on les pouvoit compter par trois ou quatre.* Mais ils ont beau faire ; la honte de leur origine les décéle. On connoît l'auteur de la nouveauté. Il s'eſt donné lui même comme venant apprendre ce qui étoit inconnu avant lui. Des qu'il a paru, tout le monde s'eſt ſoulevé. C'en eſt aſſez ; ſon procès eſt fait. Son erreur a beau croître & s'étendre. C'eſt un torrent qui fait grand bruit ; mais il eſt venu en une nuit, & il ſéchera tôt ou tard. Sa marche irréguliére & violente peut effrayer ; mais elle n'a point cette majeſté durable & ſoutenue de ces fleuves, dont les eaux abon-

dantes ne tariſſent point, parce qu'elles coulent de ſource; quoiqu'elles puiſſent quelquefois ſe trouver reſſerrées dans un lit plus étroit, & être moins abondantes, à cauſe d'une ſéchereſſe extraordinaire.

XI. Concert différens ſuites pou établir ur nouvelle ctrine. So vement qu'excite Livre de M lina.

Les Jéſuites avoient déja formé le deſſein d'un nouveau plan de Théologie, plus de trente ans avant que le livre de Molina parût. Le Jéſuite Fonſeca qui avoit été maître de Molina, lui reprocha en 1588 lorſqu'il donna ſon Livre, de s'être fait honneur d'un ſyſtême qu'il tenoit de lui, & qu'il lui avoit appris dès l'an 1560. Avant ce tems-là même, & dès 1547, nous avons vû Lainez & Salmeron que ſaint Ignace avoit envoyés au Concile de Trente, ſe faire dire par les Peres ces foudroyantes paroles, *Foras Pelagiani. Chaſſez les Pélagiens.* Nous avons parlé des Théſes que ſoutint à Salamanque en 1581 Monté-Major autre Jéſuite, & qui furent cenſurées par l'Univerſité de cette ville. Les Jéſuites Leſſius & Hamelius enſeignerent à Louvain les mêmes erreurs en 1580. La réclamation des Facultés de Théologie de Louvain & de Douai fut des plus éclatantes. Toutes ces honteuſes flétriſſures n'empêcherent pas Molina de publier ſon Livre, quoique ces erreurs euſſent auſſi été condamnées par le Cardinal Chiroga Archevêque de Toléde & grand Inquiſiteur. Il trouva en Portugal plus de facilité à publier ſon Ouvrage. Et pendant qu'il y faiſoit imprimer ſa Concorde, la Société faiſoit de ſon côté imprimer à Rome Caſſien avec des notes très-ſuſpectes; circonſtance qui montre aſſez que cette Compagnie n'agiſſoit point au hazard, mais avoit un but & un deſſein tout formé. Le Directoire

des Etudes dreſſé avec tant d'appareil, prouve auſſi que tout étoit concerté, & que les entrepriſes de différens Jéſuites, étoient l'effet & la ſuite d'un grand deſſein. Le crédit de la Société naiſſante ne put empêcher que le Livre de Molina ne ſoulevât tout le monde Chrétien. Le Cardinal Baronius compare Molina à un ſerpent, qui échappe des mains par ſes artifices, & par ſes proteſtations de ne point prétendre s'écarter de la Doctrine Catholique. Le même Cardinal aſſûre que le principal deſſein de Molina eſt de contredire en tout ſaint Auguſtin. Nous avons vû avec quelle force Henriquez ſavant Jéſuite s'éleva contre ſon confrere, allant juſqu'à dire que le Livre de Molina prépare les voies à *l'Antechriſt*, qu'il attaque ſans pudeur & en *blaſphémant* la Doctrine de l'Egliſe & des Peres ſur les points les plus eſſentiels, & que ſi on le tolére, & qu'il arrive qu'un Corps puiſſant & adroit en prenne la défenſe, ce Livre expoſera l'Egliſe à un extrême danger, & cauſera la ruine d'un grand nombre de Catholiques.

XII. Maux de différens genres que cauſent à l'Egliſe ces ennemis d'une nouvelle eſpéce. Jugement qu'on a porté d'eux peu après leur naiſſance.

On ſait aſſez que l'événement n'a que trop répondu à cette triſte prédiction. Pour bien ſentir quelle plaie faiſoient à l'Egliſe ces ennemis d'un nouveau genre, qu'elle avoit la douleur de voir naître & ſe multiplier dans ſon ſein, on peut parcourir les réflexions que nous avons faites ſur le prix des Vérités de la Grace, en rapportant l'héréſie de Pélage, & les travaux & les Ecrits de ſaint Auguſtin ſur cette matiére eſſentielle. Comme ces Vérités ſaintes ont une étroite liaiſon avec la Morale, il n'eſt pas étonnant que ceux qui ont donné une ſi mortelle atteinte aux Vérités

de la Grace, aient auſſi défiguré & corrompu toute la Morale. Comme nous ne voulons point toucher à l'hiſtoire du dix-ſeptiéme ſiécle, nous ne parlerons point des moyens qui furent employés, pour accréditer une doctrine, contre laquelle il s'éleva un cri ſi général dès qu'elle parut dans l'Egliſe. Nous nous contenterons de rappeller ici la grande oppoſition qu'éprouva la Société des Jéſuites, ſoit de la part du Parlement de Paris, ſoit de celle de la Faculté de Théologie. Pluſieurs grands hommes ne lui avoient pas été plus favorables, & avoient fait à ſon ſujet les plus fâcheuſes prédictions. Le Général Lainez ſucceſſeur immédiat de ſaint Ignace, fit un étrange perſonnage dans le Concile de Trente. Outre le reproche de Pélagianiſme qu'il s'y attira, il y avança des principes qui concentroient toute la Hiérarchie dans le Pape : ce qui remplit d'indignation les Evêques, dont il déprimoit l'autorité ſacrée par ſes baſſes flatteries pour la Cour de Rome. Il y ouvrit toujours des avis fort extraordinaires, & qui donnerent de lui une très-mauvaiſe idée. La Société n'avoit pas une doctrine plus exacte ſur l'indépendance & l'autorité des Rois. Les Ecrits ſéditieux qui furent trouvés dans la chambre du P. Guignard, obligerent le Parlement d'en venir aux extrémités que nous avons rapportées. Ce Jéſuite fut pendu, quelques-uns de ſes confreres faits priſonniers, ayant été convaincus de divers excès du même genre, & tous furent chaſſés du Royaume. Aucun autre Corps Religieux n'avoit encore porté de pareils caractéres. En les réuniſſant tous, on ne peut s'empêcher d'en être extrémement frappé.

Les célébres Avocats Antoine Arnauld & Etienne Paſquier en firent la plus affreuſe peinture. Ce dernier, après avoir rapporté le Décret ſi connu de la Faculté de Théologie de Paris, qui finit par ces mots : * *Cette ſociété paroît dangereuſe en matiére de Foi, perturbatrice de la paix de l'Egliſe.... & née plutôt pour détruire que pour édifier*, s'exprime ainſi. „ Voilà la cenſure de cette grande „ Faculté. Il n'étoit point lors queſtion d'in„ corporer ces Jéſuites avec nous, & ne ſe „ doutoit-on nullement de ce que nous „ voyons aujourd'hui. Tellement que l'on „ ne peut dire que préoccupée de paſſion elle „ ait donné cet avis... Quel jugement eſt „ ceſtui ? De tout un Corps & Collége. „ Quel Collége ? De notre alme Faculté de „ Théologie, par l'avis de laquelle non-ſeu„ lement nos Rois, ains les Papes, non-ſeu„ lement les Papes, ains les Conciles Géné„ raux ſe ſont ordinairement guidés ès cho„ ſes qui regardoient l'état de notre Foi „ Chrétienne. Mais elle y beſongna peut„ être tumultuairement ? Rien moins ; elle „ fut par quatre divers jours aſſemblée dans „ la Sorbonne, prêta le ſerment ſolemnel, „ fit comme dit eſt célébrer une Meſſe du „ Saint-Eſprit. Et vraiment il faut bien qu'il „ y ait en nos Jéſuites du deſchet, puiſqu'ils „ ont reçu de ces grands perſonnages cette „ atteinte, qui n'avoit onques été donnée „ en l'introduction de tous les autres nou-

* *His omnibus & multis aliis examinatis & perpenſis, hæc Societas videtur in negotio fidei perturbaſſe, pacis Eccleſiæ perturbatrix, Monaſtica religionis everſrix, & magis in deſtructionem quàm in ædificationem.*

„ veaux Ordres de Religion. . . . Je les com-
„ pare proprement au lierre qui attaché à
„ une vieille parois, fait montre extérieure
„ de la ſoutenir, & néanmoins la mine in-
„ térieurement. Ainſi eſt-il de nos Igna-
„ ciens, leſquels faiſant contenance de ſou-
„ tenir l'Egliſe de Dieu, la ruinent & rui-
„ neront de fond en comble au long aller. "
Ceux qui ont étudié l'Hiſtoire Eccléſiaſti-
que du dix-ſeptiéme ſiécle, ſavent ce qu'il
faut penſer de cette eſpéce de prophétie.

VII.

XIII. Biens de l'Egliſe. Martyrs en Angleterre ſous le regne d'Henri VIII

Après avoir vû un ſi grand nombre d'objets affligeans, il eſt juſte d'en conſidérer d'autres, propres à nous conſoler & à nous édifier. L'Angleterre nous préſente une multitude de Martyrs, qui ſouffrirent pour la Foi avec une merveilleuſe conſtance. Nous nous arrêterons d'autant plus volontiers à un ſpectacle ſi beau & ſi touchant, que nous n'avons rien dit dans l'hiſtoire d'Angleterre, de tous ces généreux Confeſſeurs qui rendirent témoignage à l'ancienne Religion, dans la perſécution qui fut ſi violente ſous le regne d'Eliſabeth. Les traits que nous allons rapporter, ſont tirés des monumens les plus authentiques. Il ſeroit fort à ſouhaiter que l'hiſtoire de tant de Martyrs, de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, fût plus connue, & que quelqu'un prît la peine de la traduire en notre langue. Nous ne pouvons en donner ici qu'une idée très-ſommaire.

Fiſcher Evêque de Rocheſter & Morus ancien Chancelier, avoient donné ſous Henri VIII l'exemple d'une fermeté héroïque. Ces deux grands hommes furent

alors la gloire de l'Egliſe d'Angleterre, & attirerent par leur ſang une grande bénédiction ſur les précieux reſtes que Dieu s'étoit réſervés. Pluſieurs Prêtres & Religieux moururent au milieu des plus cruels ſupplices. Le célébre Cardinal Polus, auſſi diſtingué par ſon mérite que par ſa naiſſance, donna des preuves de ſon zéle pour la conſervation de la Foi. S'étant ſouſtrait par la fuite aux effets de la haine d'Henri VIII, Marguerite ſa mere, qui étoit fille de Géorge Duc de Clarence frere du Roi Edouard IV; cette Princeſſe dont la ſainteté étoit révérée des peuples, eut la tête tranchée. Une multitude de Religieux languiſſoient dans les priſons, & y traînoient une vie plus triſte que la mort même. Nous avons vû avec quelle patience & quelle foi la Reine Catherine ſoutint juſqu'à la mort ſa diſgrace. Sa vertu étoit ſi éclatante, qu'elle lui attira même les regrets du Roi ſon infidéle époux. Un Religieux de ſaint François qui avoit été ſon Confeſſeur, & dont l'attachement à l'ancienne Foi faiſoit tout le crime, fut brûlé à petit feu. Le Général de la Cavalerie & le Vice-Roi d'Irlande eurent la tête tranchée pour la même cauſe.

XIV. Perſécution ongue & iolente ſous liſabeth. ourage inincible d'ue multitude e Catholiues. On voit paroître en ngleterre

Mais ce n'étoit là que le prélude de la perſécution qui devoit couronner tant de Martyrs ſous Eliſabeth. Le premier Ordre du Clergé ſe ſignala alors par ſa magnanimité. Le ſeul Evêque de Landaf préféra à ſa Religion les faveurs de la Cour. Tous les autres, que les malheurs précédens avoient réduits au nombre de ſeize, furent fidéles à Dieu. Dix, à la tête deſquels étoit Nicolas Heath Archevêque d'Yorc & Chancelier

du Royaume, & Bonner Evêque de Londres, terminerent glorieuſement leur vie dans les fers, de même que l'Abbé de Veſtminſter; & les autres Prélats moururent en exil. Le ſecond Ordre fut encouragé par un ſi bel exemple. Un très-grand nombre d'Eccléſiaſtiques fut dépouillé de ſes biens, & mourut ou en exil ou en priſon. On nous a conſervé les noms de treize Doyens d'égliſes Cathédrales, de quatorze Archidiacres, de plus de ſoixante Chanoines de Cathédrales, de quarante-neuf Docteurs en Théologie, de dix-huit Docteurs en Droit, de neuf en Médecine, de douze principaux de Colléges, de plus de trois cens membres des Univerſités, & d'un grand nombre de Curés & autres Eccléſiaſtiques. Pour bien ſentir tout le prix d'une telle réclamation, il faut ſe ſouvenir de l'oppreſſion où avoient été les Catholiques ſous les regnes d'Henri VIII & d'Edouard VI. Celui de Marie avoit été trop court pour réparer les malheurs précédens.

les merveill des premie ſiécles.

L'Ordre Monaſtique ſe diſtingua auſſi par ſon courage, & augmenta le nombre de tant d'illuſtres Témoins. Les Chartreux établis près de Richemond ſortirent en corps, & allerent chercher un aſyle dans la Flandre. Toute la Communauté des Religieuſes de Sion ſortit en proceſſion la croix à la tête, & fut transférée à Liſbonne en Portugal. C'étoient peut-être les ſeules maiſons Religieuſes qui avoient été rétablies par la Reine Marie, depuis la déprédation des Monaſtéres ſous le regne d'Henri VIII. Ce qu'il y avoit de plus éminent en ſcience & en piété dans l'Egliſe d'Angleterre, eut donc alors la

gloire de retracer aux yeux de l'Univers les merveilles des premiers siécles. Si cette Egliſe n'eut preſque point de Martyrs dans ſa naiſſance, elle eut la glorieuſe prérogative d'en enfanter une multitude en expirant. Les Actes de ces Martyrs ont été écrits avec beaucoup de ſoin par des témoins oculaires & très-dignes de foi, & ſont conſervés pour la plûpart dans les Archives du Collége des Anglois de Douai. Il en eſt auſſi parlé avec de grands éloges dans les Notes de Baronius ſur le Martyrologe Romain, dans le Catéchiſme de Grenade, dans Cornelius à Lapide, & ſur-tout dans le Livre intitulé *Concertatio Eccleſiæ Catholicæ in Angliâ* du Docteur Bridgervater, & dans l'Hiſtoire de la perſécution d'Angleterre par Dom Diego de Yepés Evêque de Tarracone en Eſpagne. Un grand nombre de ces relations ont été imprimées à Londres en deux volumes in-8° en 1741. On voit par les monumens des ſouffrances de tous ces Martyrs, qu'on les enfermoit dans les priſons avec les criminels, où on leur faiſoit ſouffrir la faim & la ſoif; qu'on les jettoit enſuite chargés de chaînes très-peſantes dans des cachots humides & obſcurs, où ſouvent ils étoient tellement entaſſés, qu'ils ne pouvoient preſque ni ſe remuer ni s'aſſeoir. Dieu pour renouveller ſes anciens prodiges en faveur de ſes ſerviteurs, voulut ſouvent que les chaînes ſe briſaſſent d'elles-mêmes. C'eſt ce qui arriva trois fois en préſence des Juges à M. Rigby, jeune Gentilhomme d'une ancienne famille de la Province de Lancaſtre, qui ſouffrit avec une tranquillité d'ame que ſes Juges mêmes ne purent s'empêcher d'admirer. Ce

Jeune homme ſi courageux & ſi plein de foi, mourut au milieu des plus cruels tourmens, uniquement parce qu'il avoit été réconcilié par un Prêtre Catholique, & qu'il refuſoit conſtamment d'aller aux aſſemblées des hérétiques. Sa mort glorieuſe arriva le 21 de Juin 1600.

Pluſieurs des Confeſſeurs étoient ſuſpendus par les mains enfermées dans des menotes de fer dentelées & attachées au plancher, où on les laiſſoit pendre durant pluſieurs heures. On leur écartoit les jambes dans des ceps, ou on leur mettoit le corps à la torture avec tant de violence, que leurs membres en étoient tout diſloqués. On enfonçoit à quelques-uns des aiguilles ſous les ongles, comme on fit à un Prêtre nommé Brian, qui ſouffrit ce ſupplice avec un tel courage, priant pour ceux qui le tourmentoient, qu'un de ſes Juges ſaiſi d'étonnement s'écria: *Que ceci eſt ſurprenant! Si un homme n'étoit pas bien affermi dans ſa Religion, il n'en faudroit pas davantage pour le faire changer.* [Diſons plutôt, que ces Chrétiens ſchiſmatiques étoient devenus pires que les idolâtres, puiſqu'un ſpectacle qui ſervoit autrefois à convertir les Païens, laiſſoit les ſchiſmatiques dans leur endurciſſement.] On employoit tous ces tourmens contre les Confeſſeurs, pour découvrir chez qui on célébroit les ſaints Myſtères, quelles étoient les maiſons où l'on exerçoit l'hoſpitalité, à qui on avoit adminiſtré les Sacremens. Mais on n'en a point vû à qui la rigueur des ſupplices ait fait trahir leurs freres. La douceur & la ſérénité de ces ſerviteurs de Dieu, montroient la préſence de l'Eſprit ſaint qui les

animoit. La priére continuelle, & les diſcours pleins de foi par leſquels ils s'animoient à la perſévérance, rempliſſoient tout le tems de leur captivité : & on en a vû pluſieurs convertir des criminels par leurs exemples & leurs exhortations. Aux rigueurs qu'ils éprouvoient dans leurs priſons, la plûpart ajoûtoient encore des jeûnes & des mortifications volontaires, pour ſe mieux préparer à la grace du martyre. Ils entendoient prononcer leur arrêt de mort avec une joie qui montroit combien ils s'eſtimoient heureux de mourir pour Jeſus-Chriſt. On les traînoit ſur des claies juſqu'au gibet au milieu d'une populace en fureur. Ils y faiſoient leur profeſſion de Foi, exhortoient les Catholiques à perſévérer, & les *Proteſtans* à rentrer dans l'Egliſe, prioient pour la Reine, & recevoient la mort avec toutes les diſpoſitions des anciens Martyrs.

Voici quel étoit le ſupplice par lequel la plûpart ont conſommé leur ſacrifice. Lorſqu'ils avoient été pendus quelques momens, on coupoit la corde ; & on les étendoit étant encore pleins de vie ſur l'échaffaut ; on leur fendoit le ventre, & on arrachoit leurs entrailles, qu'on jettoit dans le feu ; enfin on leur arrachoit le cœur. Pluſieurs de ces Martyrs, au milieu de ces tourmens, faiſoient encore entendre des aſſiſtans les priéres qu'ils adreſſoient à Dieu. Après toutes ces barbares opérations, on coupoit le corps des Martyrs en quartiers, qu'on ſuſpendoit ſur quatre poteaux aux portes des villes. Ce n'étoient pas ſeulement les hommes qui donnoient des preuves ſi éclatantes de leur attachement invincible à la Foi de leurs Peres :

on vit auſſi un grand nombre de femmes montrer une fermeté au-deſſus de leur ſexe. Une Dame de l'ancienne famille des Middleton ayant été arrêtée pour avoir reçu des Prêtres dans ſa maiſon, fut condamnée à mort au milieu des tourmens. Les larmes de ſes enfans ne purent affoiblir cette mere pleine de foi. Elle eut la conſolation de les voir eux-mêmes rendre témoignage à la Religion. On les fit fouetter juſqu'au ſang, & on mit en priſon l'aîné qui n'avoit que douze ans. Ceci arriva en 1586. Quelques années après on exécuta un pere de famille nommé Milner, dont le crime étoit d'avoir exercé l'hoſpitalité à l'égard d'un ſaint Prêtre nommé Roger Dicconſon. Comme il avoit huit enfans, le Juge eſſaya de l'attendrir par la vûe de ſa femme & de ſes enfans. Mais le Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, plein du courage que la Foi inſpire, dit à ce Juge : *Voudriez-vous donc, Mylord, me conſeiller de perdre mon Dieu, pour les biens ſi fragiles de ce monde, pour une femme & des enfans? Non, je ne puis ſuivre un conſeil ſi contraire aux maximes de l'Evangile.* Nous ne parlerons point ici d'une multitude de Saints captifs, qui demeurerent dix, quinze & vingt ans dans les priſons, chargés de chaînes. On y voyoit quelques Evêques, un grand nombre de Prêtres & d'autres perſonnes de toute condition. Ils ſe ſoutenoient dans leur captivité par une vie très-ſainte, & avoient fait de leur priſon une Communauté digne des plus heureux ſiécles de l'Egliſe.

Quelque déſir que nous ayons d'abréger, nous ne craignons pas de fatiguer le Lecteur

XV. Nouvea

)jets de con- lation que ous trou- ons en An- eterre.

en lui préſentant des objets ſi touchans & ſi capables de l'édifier. Un Gentilhomme nommé Fregian, d'une très-ancienne nobleſſe & qui avoit de grands biens, en ayant été dépouillé, & condamné à une priſon perpétuelle pour avoir donné un aſyle à un ſaint Prêtre, écouta avec des tranſports de joie ſa ſentence, & s'écria en préſence de ſes Juges : *Périſſent des biens qui auroient pû perdre celui qui les poſſédoit* ! La veuve de Guillaume Lacy Gentilhomme, qui après avoir perdu ſes charges & ſes biens, ſouffrit enfin la mort pour la Foi, ſe voyant réduite à une extrême pauvreté, ne ceſſoit de bénir Dieu de l'avoir miſe dans l'heureuſe liberté de ne s'occuper que des biens éternels. Elle étoit obligée de changer ſouvent de demeure ; & au milieu de ſes agitations extérieures, elle conſervoit une paix ſi grande, & goûtoit une conſolation ſi intime & ſi pure, qu'elle demandoit ſouvent à Dieu de modérer la joie dont il inondoit ſon cœur. Elle le pria de lui envoyer quelque maladie douloureuſe, qui lui tînt lieu du martyre dont elle étoit privée. Dieu l'exauça, & elle eut des douleurs très-vives pendant les ſix ou ſept dernières années de ſa vie. Mylord Hovard Comte d'Arondel Maréchal héréditaire d'Angleterre, donna auſſi un grand exemple de généroſité & d'attachement à l'Egliſe Catholique. Comme il étoit prêt d'abandonner tout pour ſon ſalut, & d'aller chercher une retraite hors du Royaume, il fut arrêté & condamné à une priſon perpétuelle en 1580. Pendant ſa longue captivité, il donna des preuves de la plus éminente piété. Ce chef de la Nobleſſe d'Angleterre,

qui à des connoiſſances très-étendues joignoit les qualités les plus eſtimables, étoit l'exemple & la conſolation de tous les priſonniers. La priére & la méditation des véritées éternelles faiſoient ſes délices. Il couchoit ſur la terre nue, & jeûnoit trois fois la ſemaine au pain & à l'eau. Il termina une vie ſi ſainte dans ſa priſon par une mort glorieuſe.

XVI. Les Proſtans ont t vaillé en v à enlever l'Egliſe C tholique gloire d' voir enfa tant de M tyrs.

On trouve dans le Livre intitulé : *Concertatio Eccleſiæ Catholicæ in Angliâ*, qui eſt d'une grande exactitude, un Catalogue dans lequel l'Auteur déclare, qu'il n'a mis que ceux dont il a pû recueillir les noms. Quoique ce Catalogue finiſſe à l'année 1588, c'eſt-à-dire, avant le plus grand feu de la perſécution, on y voit les noms de plus de douze cens perſonnes, parmi leſquels il y a dix-huit Pairs du Royaume, vingt-ſix grands Chevaliers, trois cens vingt-ſix Gentilshommes, environ ſoixante Dames & Demoiſelles de qualité, & cinq cens trente Prêtres. Quelle conſolation pour l'Egliſe au milieu de ſes maux, & dans un ſiécle ſi fécond en toute ſorte de ſcandales, de voir un ſi grand nombre de ſes enfans remporter la couronne du martyre ! Dieu pouvoit-il accomplir ſes promeſſes d'une maniére plus éclatante, en même-tems qu'il exécutoit ſes menaces avec tant de ſévérité ? Les Proteſtans ont eſſayé en vain d'enlever à l'Egliſe Catholique la gloire d'avoir eu alors un ſi grand nombre de Martyrs, en diſant qu'on les avoit condamnés comme coupables de *haute trahiſon*. On a mis en poudre leurs vaines accuſations, en prouvant évidemment, que cette prétenduc trahiſon conſiſtoit à ne point obéir

aux ordres injuſtes de la Reine, & à préférer la mort à l'apoſtaſie. On accuſa ces Catholiques de conſpirer contre l'Etat ; mais jamais on n'a pû prouver la réalité de ces conſpirations. Ils étoient trop bien inſtruits de la fidélité inviolable qui eſt dûe aux Puiſſances établies de Dieu, pour avoir eu ſeulement la penſée de ſe révolter. A l'exemple des premiers Chrétiens, ils ne ſavoient que ſouffrir & mourir, & n'oppoſoient que la patience aux traitemens les plus cruels & les plus injuſtes. Si quelques particuliers étoient imbus des maximes Ultramontaines, & approuvoient tout ce que contenoit la Bulle de Pie V contre la Reine Elizabeth, c'eſt un défaut qu'il ſeroit bien injuſte d'attribuer à tout le corps de ces illuſtres Confeſſeurs. On voit dans les Relations de ces ſaints Martyrs, qu'ils faiſoient profeſſion devant les Juges & ſur l'échaffaut, d'une fidélité inviolable à la Reine Elizabeth, qu'ils la reconnoiſſoient pour leur légitime Souveraine, qu'ils prioient pour elle en mourant par ſes ordres, & qu'ils étoient diſpoſés à lui obéir en tout ce qui n'étoit point contraire à la Loi de Dieu.

XVII. Etabliſſement du Séminaire Anglois de Douai. Combien il fut utile à l'Egliſe. Par qui ce bien fut traverſé.

En parlant des biens que nous préſente l'Angleterre, nous ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot du principal moyen dont Dieu ſe ſervit, pour animer & fortifier les précieux reſtes de cette Egliſe. Le célébre Guillaume Allen Docteur & Chanoine d'Orford & depuis Cardinal, plus recommandable encore par ſa ſcience & ſa piété que par ſa naiſſance, conçut le deſſein de réunir dans une même maiſon tous les Eccléſiaſtiques & les Docteurs chaſſés d'Angleterre,

former de jeunes Anglois qui puſſent outenir la Foi dans ce Royaume. L'é- ement ſe fit à Douai en 1568 par l'au- du Pape Pie V & de Philippe II Roi igne. Ce fut l'origine du Collége ou iaire Anglois de Douai, le premier tre qui ait été établi dans l'Egliſe ſe- ordre du Concile de Trente. On y vit ot arriver ce qu'il y avoit de plus con- ble dans les Univerſités d'Oxford & de rige; & ce Séminaire devint en peu de une pépiniére de grands hommes, qui crerent à la défenſe de la Foi leurs ta- leurs travaux & leur vie. Ce Collége né à l'Egliſe plus de ſoixante-dix Ecri- , qui ont ſoutenu la vraie Religion e les attaques que les Proteſtans lui li- nt par leurs Ecrits, & il a produit plus at cinquante Martyrs. Ceux qui avoient ormés dans cette pieuſe & ſavante Eco- lloient en Angleterre encourager leurs ; qui vivoient dans l'oppreſſion; & leur étoit ſouvent récompenſé par la cou- e du martyre. Les Jéſuites entrerent aſ- ard dans les travaux de la Miſſion d'An- rre. Les premiers qui s'y joignirent, fu- les Peres Parſons & Campion. Le der- y fit beaucoup de bien, & y conſomma e par un illuſtre martyre. Mais le Pere ons y porta le trouble, & en dérangea re & l'harmonie. Il travailla à ſubjuguer lergé Anglois, & à ſoumettre toute la ion à ſa Société. Il ſe rendit maître des ônes qu'on recueilloit pour le ſoulage- t des priſonniers & des exilés, & s'en oit pour établir cet eſprit de domination, nnu auparavant parmi les dignes ou-

vriers de cette miſſion. Juſqu'à la mort du Cardinal Allen qui arriva en 1594, les Jéſuites couvrirent leur jeu. La ſageſſe & la charité de ce grand homme maintinrent la paix dans tous les cœurs : mais dès que les Jéſuites ne furent plus retenus par ſon autorité, ils ceſſerent de cacher leurs deſſeins, & donnerent naiſſance aux diviſions qui éclaterent depuis parmi les Catholiques d'Angleterre. Mais comme notre objet eſt d'expoſer ici les biens de l'Egliſe, nous ne parlerons pas de ce nouveau ſcandale, qui d'ailleurs regarde proprement l'hiſtoire du dix-ſeptiéme ſiécle. VIII.

XVIII. Biens en France.

En France, nous trouvons auſſi des objets de conſolation. Le Roi *François I aimoit* les Sciences & les Savans, avoit *beaucoup d'affection* pour ſon peuple & de reſpect pour la Religion. L'établiſſement du Collége Royal dont on lui eſt redevable, étoit une ſuite de ce qui avoit été autrefois ordonné dans le Concile de Vienne, & qui avoit été ſi fort négligé. L'inutilité des Croiſades avoit appris à ceux qui réfléchiſſoient, que ce n'étoit point par la voie des armes, mais par la prédication qu'on avançoit les affaires de la Religion. Or pour inſtruire ſolidement & répandre la lumiére dans l'Egliſe, il eſt fort important de connoître les langues & d'étudier dans les ſources l'Ecriture & la Tradition. C'eſt ce qui fit former le deſſein d'établir des Profeſſeurs des Langues dans les plus célébres Univerſités. Le Collége Royal *contribua* beaucoup au rétabliſſement des bonnes études. Il fut bientôt très-fréquenté, & on y voyoit venir en foule des jeunes gens de toute condition. Budé, du Bellai Evêque

de Paris, Pierre Danès, Vatable, & tant d'autres ſe diſtinguoient par leur érudition; & en cultivant les ſciences, ils faiſoient revivre le bon goût. Ce fut dans le même deſſein, que François I forma à ſi grands frais la belle Bibliothéque de Fontainebleau. En pluſieurs occaſions le Clergé de France donna des preuves de ſon zéle pour le rétabliſſement de la Diſcipline, ſoit dans les Remontrances au Roi, ſoit dans ſon oppoſition au Concordat, ſoit enfin dans la maniére dont les Evêques de ce Royaume ſe conduiſirent au Concile de Trente. Ils s'unirent toujours aux Prélats des autres Nations qui demandoient la Réforme, & qui étoient le plus remplis de l'eſprit de l'Egliſe. Les Ambaſſadeurs François s'y diſtinguerent auſſi par leur généroſité & leur amour pour la Religion.

IX.

XIX. Biens en Italie.

Le Pape Adrien VI avoit pluſieurs excellentes qualités. Marcel II formoit les meilleurs projets pour le bien de l'Egliſe, lorſque la mort en arrêta l'exécution. Pie V avoit des mœurs très-pures, & un grand zéle pour la conſervation & la propagation de la Foi. Il fit des réglemens très-utiles, voulut qu'on étudiât les ſaints Peres, que le Clergé & les Cardinaux mêmes évitaſſent le luxe, & ſe conduiſiſſent avec une grande régularité. Il s'appliqua à réformer les Monaſtéres & à y abolir les principaux abus. Il établit des Colléges pour faire inſtruire ſolidement la jeuneſſe & la former à la vertu. Il procuroit aux pauvres des ſecours abondans, & ſe faiſoit gloire d'en être le protecteur & le pere. Grégoire XIII fonda juſqu'à vingt Colléges & Séminaires pour diſſiper les ténébres

de l'ignorance. Il envoya des aumônes aux Maronites ; & par cette attention il confirma ces Grecs dans leur attachement au ſaint Siége. Il s'efforça d'y réunir les Moſcovites, & témoigna pour cette réunion un zéle qui avoit manqué à la plûpart de ſes Prédéceſſeurs. La réformation du Calendrier a auſſi rendu ce Pape fort célébre, & on ne peut nier qu'en cela il n'ait rendu un ſervice à l'Egliſe, auſſi-bien que par la réformation du Décret de Gratien. On doit auſſi regarder comme un avantage pour la Religion, tout ce que fit Sixte-Quint pour réparer & enrichir la magnifique Bibliothéque du Vatican.

X.

XX. Biens en Allemagne, en Eſpagne & en Portugal.

Il y avoit en Allemagne & en *Eſpagne* pluſieurs grands Evêques, qui déſiroient ſincérement qu'on travaillât à une ſérieuſe réformation. On y témoigna plus de zéle que dans la plûpart des autres Egliſes pour le rétabliſſement de la Diſcipline. Le ſaint Prêtre Avila fit de grands biens dans l'Andalouſie, & chacun s'empreſſoit de profiter de ſes prédications. Les Ouvrages de piété du célébre Grenade contribuerent auſſi à la converſion d'un grand nombre de pécheurs. Emmanuel Roi de Portugal avoit beaucoup de zéle pour la propagation de la Foi. Il envoyoit dans le nouveau monde des Miſſionnaires propres à étendre le Royaume de Jeſus-Chriſt chez les peuples barbares. Cet excellent Prince avoit horreur des guerres qui ſe faiſoient entre les Princes Chrétiens. Jean III ſon Succeſſeur marcha ſur ſes traces, & s'appliquoit à faire annoncer l'Evangile en Aſie & en Afrique. On auroit dû

envoyer

envoier des Evêques pour gouverner ces égliſes naiſſantes; mais la Cour de Rome s'y eſt preſque toûjours oppoſée, afin de les tenir ſous ſon joug. C'eſt une des principales cauſes du triſte état où eſt la Religion en Amerique. Les traits que nous avons rapportés de Catherine Regente de Portugal, font connoître quelle étoit ſa ſageſſe & ſa piété. Elle auroit voulu que tous les Evêques fuſſent immortels ſous ſa Regence, afin de n'avoir point à rendre compte à Dieu des ſuites de leur élection. On ſe rappelle ſans doute l'admirable exemple que donna Bragadin Gouverneur de Famagouſte, de ſon attachement à la Religion. Il ſouffrit les plus affreux ſupplices plutôt que de renoncer à la Foi, & ne ceſſa au milieu des tourmens d'invoquer Jeſus-Chriſt.

XI.

XXI. Nouveaux Ordres Religieux & Congrégations de Clercs Réguliers.

Il y eut dans le ſeiziéme ſiécle un grand nombre d'établiſſemens fort utiles pour la Religion. On fonda pluſieurs Congrégations de Clercs Réguliers, qui dans leur commencement édifierent l'Egliſe & la conſolerent. Quelques-unes même ont porté des fruits durables, & ont long tems conſervé leur eſprit primitif. L'idée que nous en avons donnée dans l'hiſtoire, ſuffit pour faire connoître l'étendue de ce bien. On vit alors à Feüillans & dans les monaſteres réformés par ſainte Thereſe, des pénitens dignes des plus beaux ſiécles de l'Egliſe. Dieu s'étoit plû à combler de ſes plus précieuſes faveurs, ceux qu'il avoit deſtinés à remettre en honneur la pénitence dans ſon Egliſe. Sainte Thereſe étoit enrichie de pluſieurs dons ſurnaturels, & étoit une preuve éclatante de ce que la grace peut opérer avec

La pénitence regne à Feuillans & dans les monaſteres fondés par ſainte Thereſe.

Pluſieurs Saints.

les inſtrumens les plus foibles. Nous donnerons ici une idée de quelques autres Saints dont nous n'avons point eu occaſion de parler dans l'hiſtoire, & qui ſerviront à faire connoître de plus en plus les richeſſes que poſſedoit encore l'Egliſe dans le ſeiziéme ſiécle.

Pierre ſurnommé d'Alcantara, étoit fils du Gouverneur d'Alcantara en Eſpagne. Dès l'enfance Dieu lui donna dans un dégré éminent l'eſprit de priere, & il y employoit tous les momens qui n'étoient pas remplis par des devoirs indiſpenſables. Il entra dans l'ordre de S. François n'étant âgé que de ſeize ans. Il y vécut dans une auſtérité qui eſt preſque incroiable. Des l'âge de vingt ans, on le fit Supérieur d'une nouvelle maiſon de ſon Ordre. Ses Ecrits & ſes prédications produiſirent de grands fruits. Il établit en Portugal une nouvelle Réforme de ſon Ordre. On ſe levoit à minuit, & on paſſoit le tems depuis Laudes juſqu'à Primes à méditer la loi de Dieu. Après Primes un Religieux diſoit la Meſſe, & les autres, quoique Prêtres, ſe contentoient de l'entendre. En cela ils ſe conformoient à l'eſprit de S. François. On travailloit des mains. On gardoit la plus étroite pauvreté; & le premier monaſtere que Pierre fit bâtir étoit ſi petit, qu'il n'avoit que trente-deux pieds de long, & vingt-huit de large. Voici ce que dit ſainte Thereſe de ce ſaint, dont les conſeils lui avoient été ſi utiles. Il a paſſé quarante ans, ſans dormir plus d'une heure & demie dans tout le jour & la nuit. Pour cela il étoit toujours debout ou à genoux; & pendant le peu de tems qu'il étoit aſſis pour dormir, il appuioit ſa tête contre un morceau de bois; & quand il auroit voulu ſe coucher, il ne l'au-

roit pu, ſa cellule n'aiant que quatre pieds & demie de long, quoiqu'il fût de la plus grande taille. Il ne mangeoit que de trois en trois jours. Ses autres mortifications étoient étonnantes. Dans ſa jeuneſſe il paſſa trois ans dans un Couvent de ſon Ordre, ſans connoître aucun des Religieux autrement que par la voix, parce qu'il ne levoit jamais les yeux. Il étoit déja fort âgé lorſque je commençai à le connoître, ajoute ſainte Thereſe, & ſa peau reſſembloit à une écorce d'arbre déſſechée, tant il étoit décharné. Au reſte il n'étoit point farouche. Il parloit peu : mais comme il avoit un très-bon eſprit, ſon entretien étoit doux & agréable. Lorſqu'il ſe vit proche de ſa fin, il ſe mit à genoux, & rendit tranquillement ſon ame à Dieu en récitant le Pſeaume cent-vingt-uniéme, en l'an 1562. Il étoit dans la ſoixante-troiſiéme année de ſon âge.

L'Ordre de ſaint François produiſit un autre ſaint Religieux en la perſonne de Paſchal Baylon. Son pere étoit laboureur, & lui-même fut occupé dans ſa jeuneſſe à garder les beſtiaux. Sa vie étoit ſi édifiante, qu'on l'appelloit le ſaint berger. L'amour de la ſolitude le porta à ſe retirer à l'âge de vingt ans, dans un Couvent de Religieux déchauſſés de ſaint François. Il y reçut l'habit de frere lai, après y avoir ſervi quatre ans en qualité de domeſtique. Il s'y ſanctifia par une ſuite non interrompue d'actions d'humilité & de patience, & par une mortification générale de tous ſes ſens. Il mourut avec la réputation d'une ſainteté extraordinaire en 1592 dans le Roiaume de Valence. La multitude des miracles que Dieu opéra à ſon tombeau, détermina Paul V.

à le mettre au nombre des Bienheureux en 1618, & Alexandre VIII le canoniſa en 1690.

Cinq ans avant la mort de ſaint Paſchal Baylon, mourut un autre ſaint Religieux nommé Felix de Cantalice, frere convers de l'Ordre des Capucins, & qui étoit fils d'un pauvre paiſan. Il avoit un attrait ſingulier pour la pénitence. Les Capucins le chargerent de la quête, & il ſe ſanctifia dans cet emploi, qui eſt ſi funeſte à beaucoup d'autres.

XXII. Autres saints.

Saint Louis Bertrand de l'Ordre des Dominicains, plein de l'eſprit apoſtolique, alla prêcher l'Evangile en Amerique, où il confirma ſes prédications par la ſainteté de ſa vie & par l'éclat de ſes miracles. Le même Ordre produiſit pluſieurs grands hommes qui rendirent d'importans ſervices à la Religion. Il y avoit d'autres ſaints Miſſionnaires, qui portoient le flambeau de la Foi dans les Regions les plus éloignées. Saint François Xavier fut l'Apôtre des Indes; & le zéle dont il brûloit, le rendit infatigable dans les travaux qu'il entreprit pour la converſion des Infidéles. Les miſſions ſe reſſentoient à la vérité du malheur des tems & du triſte état de l'Egliſe, comme nous l'avons remarqué dans la vie de ſaint François Xavier; mais on n'y voioit point pluſieurs grands abus qui furent depuis ſi communs. Saint François de Sales fut à la fin du ſeiziéme ſiécle un des grands ornemens de l'Egliſe, par l'innocence de ſes mœurs & ſon zéle pour la converſion des hérétiques. Mais ſon hiſtoire appartient principalement à celle du dix-ſeptiéme ſiécle. Dieu ſe ſervit de lui pour toucher les pécheurs, & porter les juſtes à la perfection.

XII.

XXIII Renouvellement des études.

Il y eut une foule d'Auteurs Eccléſiaſtiques, qui s'appliquoient à perfectionner le plan du renouvellement des études, qui n'avoit été qu'ébauché dans le quinziéme ſiécle. On s'appliqua avec un travail infatigable à étudier les Langues ſavantes, à lire les Anciens dans leurs ſources, à débrouiller l'Hiſtoire en ſuivant les régles d'une ſage critique, à rechercher les livres originaux, à déterrer par tout les anciens Monumens. Il n'y eut aucune portion de la ſcience Eccléſiaſtique qui ne fût cultivée. Eraſme conſacra toute ſa vie à diſſiper l'ignorance & les maux qui en ſont les ſuites. L'élegance de ſon ſtyle eſt une preuve du bon goût, qui avoit ſuccedé à la barbarie des ſiécles précedens. C'eſt ce que prouvent auſſi les Écrits d'autres Savans du même tems, qui s'étoient formés ſur les meilleurs Auteurs de l'Antiquité. La langue Grecque fut auſſi miſe en honneur, & chacun s'empreſſa de la vouloir apprendre. La Verſion du Nouveau Teſtament avec les Notes d'Eraſme, & les traductions qu'il donna de pluſieurs Ouvrages des Peres Grecs, firent ſentir combien il étoit utile de poſſeder cette langue. Les diſputes qu'on fut obligé d'avoir avec les hérétiques, convainquirent auſſi les Catholiques de la néceſſité d'étudier l'Hebreu. Les Proteſtans voudroient bien paſſer pour les reſtaurateurs en Europe de la connoiſſance de cette langue Originale de l'Ecriture : mais il eſt certain que ce ſont les Catholiques qui la leur ont apriſe. Tout ce qu'on peut leur accorder, c'eſt que leurs vaines ſubtilités ſur le ſens du texte, exciterent davantage les Catholiques à appro-

Grand nombre d'cellens Ouvrages ſur toutes les parties de ſcience Eccléſiaſtiqu

fondir de plus en plus une langue, qui pouvoit ſi fort contribuer au triomphe de l'Egliſe ſur ſes nouveaux ennemis. On fit auſſi connoître alors de quel prix étoient les Ouvrages des ſaints Peres. On vit paroître des Traités excellens ſur l'Ecriture & ſur les Dogmes Eccléſiaſtiques. La controverſe ſur l'Euchariſtie fut traitée à fond & dans toute ſon étendue. La Morale, la Diſcipline, la Liturgie, l'Hiſtoire de l'Egliſe, le Droit Canonique, en un mot toutes les parties de la Théologie furent étudiées; & le ſeiziéme ſiécle nous fournit ſur tous ces points, & même ſur d'autres plus curieux mais moins utiles, des Ouvrages pleins de bon goût & d'une érudition dont on ne peut s'empêcher d'être ſurpris. Ce fut un des plus grands biens que tira l'Egliſe des maux mêmes que lui firent les dernieres héréſies. Les Catholiques furent forcés d'étudier leurs propres titres, pour réfuter les Novateurs, & ſe convaincre de la perpétuelle poſſeſſion où avoit été l'Egliſe des biens qu'on vouloit lui enlever. C'eſt ce qui nous a engagé à donner une ſi longue liſte des Auteurs Eccléſiaſtiques, & des Ouvrages qu'ils firent pour l'avantage de la Religion.

XIII.

XXIV. Autres biens qui étoient dans l'Egliſe. Evêques d'un mérite extraordinaire. Conciles provinciaux pour le

Pendant que les Savans la défendoient par leurs Ecrits, de grands Evêques la relevoient par leur ſublime vertu & leurs travaux apoſtoliques. Quels hommes, que ſaint Charles Borromée, Dom Barthelemi des Martyrs, ſaint Thomas de Villeneuve! Ces admirables Paſteurs nous ont montré dans un ſiécle des plus pervers, les merveilles des premiers âges du Chriſtianiſme. Ils marchoient ſur les traces

des plus ſaints Evêques de l'Antiquité, étoient animés du même eſprit, & brûloient du même zéle pour la gloire de Dieu & pour les intérêts de l'Egliſe. Qu'il étoit conſolant pour cette Epouſe affligée, de poſſeder encore de tels Paſteurs! Ils ſervoient à montrer l'auguſte prérogative qu'elle aura toujours, de produire ſeule des hommes dignes d'être montrés en ſpectacle à tout l'univers.

On tint dans le même ſiécle un grand nombre de Conciles provinciaux, où l'on fit des Réglemens très-utiles. On réclamoit hautement en faveur des régles & de l'ancienne diſcipline. On pouvoit parler fortement contre les déſordres & ſe plaindre des abus. Ceux qui, comme le dit M. de Meaux, vouloient travailler à ſe réformer eux-mêmes, en attendant la réformation générale de l'Egliſe, le pouvoient en toute ſûreté, & ſans craindre qu'on leur fît un crime de ce qui faiſoit leur gloire. Les ennemis des vérités de la Grace commencerent à ſe montrer, & à vouloir s'inſinuer dans l'Egliſe. Mais il s'éleva contre eux un cri général, qui repouſſoit la nouveauté, réclamoit contre l'erreur & en marquoit la date. On ſe rappelle les Cenſures ſi ſolemnelles faites contre les Jéſuites Leſſius & Hamelius, & celles qui parurent avec tant d'éclat contre le ſyſtême pernicieux de Molina. Enfin on peut regarder le Concile de Trente, comme le couronnement de tous les biens que nous avons vûs dans l'Egliſe pendant le cours du ſeiziéme ſiécle. Quel zéle dans un grand nombre de Peres contre les déſordres & les abus! Quelle profonde ſcience dans une multitude de Théologiens, & dans pluſieurs Prélats, qui repouſſoient avec tant de force & de clarté les

rétabl
ment
Diſcip
Récla
contre
reurs
les q
gliſſoi
dans l'
Le C
de Tr
nous
te des
ſans no

attaques livrées par les hérétiques ! On vit ſortir de ce Concile une lumiere des plus éclatantes ſur preſque tous les Dogmes de la Religion. Peut-on lire, par exemple, la doctrine qui fut établie dans la ſixiéme ſeſſion ſur la Juſtification, ſans admirer la bonté de Dieu ſur ſon Egliſe, & la préſence de ſon Eſprit dans cette ſainte Aſſemblée ? Sur ce point comme ſur tous les autres, quelle attention n'eut-on pas d'établir d'abord clairement la vraie doctrine, & de proſcrire enſuite diſtinctement & en particulier chacune des erreurs oppoſées à cette doctrine ? Quel déſir ne témoigna-t-on point dans cette auguſte Aſſemblée, de voir les Chrétiens ſolidement inſtruits de la Religion ! Ses Déciſions portent véritablement ce caractere eſſentiel à toute Regle de Foi, de *propoſer* clairement les dogmes qu'elle établit, & les vérités dans la profeſſion deſquelles tous les Fidéles doivent ſe réunir ; & de condamner avec la même clarté & la même préciſion les erreurs qui ſont contraires à ces vérités. A la premiere lecture des Chapitres & des Canons du Concile de Trente, tout le monde voit ce qu'il eſt obligé de croire comme vérité, & de rejetter comme erreur. Quelle réclamation n'y eut-il pas dans cette ſainte Aſſemblée, même en faveur de la Diſcipline ! Que de vœux pour ſon rétabliſſement ! Que d'efforts contre ceux qui en étoient ennemis ! On voit aſſez dans les Décrets que fit le Concile pour la réformation des abus, quel étoit l'eſprit dont il étoit animé, & ce qu'il auroit fait, s'il n'eût point trouvé des obſtacles invincibles. Le Catéchiſme qui fut dreſſé par ſon Ordre, eſt un tréſor de lumiere, & qui depuis a produit les fruits les plus abondans. C'eſt ainſi que Dieu

ne ceſſe de montrer qu'il veille toujours ſur ſon peuple. Dans le tems même qu'il éxécute les menaces qu'il a fait annoncer par ſes Prophétes, il accomplit d'une maniere ſenſible les promeſſes, qui aſſurent à ſon Egliſe la perpétuelle poſſeſſion de la Vérité & de la Charité.

Fin du ſeiziéme ſiécle & du neuviéme volume.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenues dans le IX Volume.

A.

ADRICHOMIUS, Auteur Eccléſiaſtique, *pag.* 615
Adrien VI. Son élection, 255 & *ſuiv.* 258 & *ſuiv.* ſon caractere, 260, 261
Albe. (le Duc d') Déſordres qu'il cauſe dans les Païs-Bas, 116 & *ſuiv.* Sa cruauté, 119 & *ſuiv.* 123, 124. Le Pape fait ſon éloge, 125. Sa fin, 127
Allemagne. (Egliſe d') 330 *juſqu'à* 339. *Voyez les Réflexions.* 719. 744
Ambaſſade d'Ethiopie en Portugal, 356. 357
Amiral de Coligni. On entreprend ſur ſa vie, 171. 172. Eſt aſſaſſiné, 173 & *ſuiv.* Avec quelle fureur des Catholiques animés d'un faux zéle traitent ſon cadavre, 175
Amſterdam. La Religion Catholique y eſt abolie, 128
Amurat, Empereur des Turcs, 378. 379
Anabaptiſtes. Hiſtoire de ces hérétiques, Article XXVI, juſqu'à la page 694. *Voiez auſſi les Réflexions à la fin du Volume précédent.*
Angleterre. Schiſme de cette Egliſe, 1 & *ſuiv.* La Religion Catholique en eſt bannie, 72.

73. Y eſt rétablie, 81 & *ſuiv.* Comment on y reçoit la ſentence du Pape contre le Roi, 31 & *ſuiv.* Le ſchiſme s'y affermit de plus en plus, 33 & *ſuiv.* On y ruine les Monaſteres, 40 & *ſuiv.* Il s'y excite des révoltes, 53, 54, 58, 80, 81. *Voiez les Réflexions à la fin du vol.* 704 & *ſuiv.*

Antonius Auguſtinus, Auteur Eccléſiaſt. 616

Arias Montanus, Auteur Eccléſiaſtique, 619. 620

Armée Impériale à Rome, 264 & *ſuiv.* Ses excès, 268. Vengeance de Dieu contre elle, 270, 271

Arrêts du Parlement contre les Jeſuites, 243 & *ſuiv.* 246, 247

Aſſemblées du Clergé de France, 187. 188. 193 & *ſuiv.* 648 & *ſuiv.*

Avila (Jean d') célebre Prédicateur, 602, 603

Autriche, (Charles d') couronné Roi, 345, 346

Autriche, (Dom Jean d') Gouverneur des Païs-Bas. Sa mort, 129 & *ſuiv.*

B.

BACHELIER en Théologie obligé de ſe rétracter pour avoir ſoutenu en France les opinions ultramontaines, 703, 704

Bajazet II Empereur des Turcs, 362

Bains (Michel) célebre Docteur de Louvain, 580 & *ſuiv.* Ses ennemis obtiennent une Bulle contre lui, 583. Nouvelles Bulles contre ce Docteur, 586, 587. Obſervations ſur ces Bulles, 587 & *ſuiv.*

Bannès, célebre Dominicain, 603. Attaque le Jéſuite Monte-Major qui enſeignoit une doctrine nouvelle ſur la Grace, 433

Barnabites. Leur établiſſement, 449, 450
Baronius, Cardinal, 581. Ce qu'il penſoit du Livre de Molina. 728
Barricades dans Paris, 205. 206
Barrière (Jean de la) Inſtituteur des Feuillans, 464 & *ſuiv.* Eſt perſécuté, 468 & mort, 469
Barthelemi de Carranza, Archevêque de Tolede, 596. Injuſtement perſécuté, *ibid.* 597
Barthelemi des Martyrs. (Dom) On rapporte en détail les principales actions de cet admirable Evêque, depuis 497 juſqu'à 529
Baſchi, (Matthieu) Inſtituteur des Capucins, 443 & *ſuiv.*
Beaudouin, Auteur Eccléſiaſtique, 613
Becold ou Bocold, Roi des Anabaptiſtes, 690
Bertrand (Saint Louis) 748
Biens Eccléſiaſtiques. Leur déprédation en Angleterre, 69. 70. Quelle eſt leur deſtination, 195
Billy, Auteur Eccléſiaſtique, 614. 615
Borromée. (ſaint Charles) Sa vie, 473 juſqu'à 496. Lettre Paſtorale importante, 639. 640. Son zéle contre les déſordre du Carnaval, 642 & *ſuiv.* Ses Conciles, 635 & *ſuiv.* Son union avec D. Barthélemi des Martyrs, 513. 518
Boulen. (Anne de) Henri VIII Roi d'Angleterre s'attache à elle, 9; l'épouſe, 122; la fait couronner, 28; la fait mourir, 44 & *ſuiv.*
Briſſac, (le Comte de) Gouverneur de Paris, rend le Roi Henri IV maître de cette Ville, 236 & *ſuiv.*
Bulles. Contre le divorce d'Henri VIII, 29 & *ſuiv.* Contre la Reine Eliſabeth, 87 & *ſuiv.* Contre le Roi de France, 218. 219.

228. 229. *In Cœnâ Domini*, 295 & *suiv.* On s'y oppose, 296. Troubles qu'elle excite, 298 & *suiv.* Bulles diverses, 313. 314. 319 & *suiv.* 323.

Bus, (César de) Fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, 457 & *suiv.* Sa patience & son humilité. 460 & *suiv.* Sa mort, 463

C.

Cajetan, Cardinal, Auteur Ecclésiastique, 563

Calvinistes. Leurs progrès, 163 & *suiv.* Leur impiété, 165 & *suiv.* Massacrés. 176. Ravages qu'ils font en France, 158 & *suiv.*

Campege, Auteur Ecclésiastique, 609. 610

Canalis, Auteur Ecclésiastique. 609

Canus, (Melchior) Auteur Ecclésiastique, 574 & *suiv.* Ce qu'il pensoit de la nouvelle Société des Jésuites, 404

Capucins. Leur origine, 443 & *suiv.*

Casas, (Barthemi de Las) Evêque de Chiappa, 348 & *suiv.* Ses démarches & ses Ecrits contre la tyrannie des Espagnols à l'égard des Indiens, 350 & *suiv.* *Voiez les Réflexions.* 722. 723

Cassandre, célebre Controversiste, 576 & *suiv.*

Castro, (Alphonse de) Auteur Ecclésiast. 609

Catharin, (Ambroise) Auteur Ecclésiastique, 608

Catherine, Reine d'Angleterre. Sa mort édifiante, 42 & *suiv.*

Catholiques. Leur fureur contre les Calvinistes, 174 & *suiv.*

Cecile. (sainte) Invention de ses Reliques, 652 & *suiv.*

Censures de la Faculté de Théologie de Paris

contre diverſes erreurs, 700 & ſuiv.
Charité. (Freres de la) Leur établiſſement, 450 & ſuiv.
Charles V. Son élection à l'Empire, 332. Idée générale de ſon Regne *ibid.* Abdique l'Empire, 333. Sa retraite, 335 & *ſuiv.* Sa mort, 338. 720
Charles IX, Roi de France. Son Regne, 158 & *ſuiv.* Son mariage, 171. Sa mort, 179 180
Chatel (Jean) veut aſſaſſiner le Roi, 239 & *ſuiv.* Son ſupplice, 242. 243. Sa maiſon raſée, 246
Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem ſont dépouillés de leurs biens en Angleterre, 63. 64
Clement (Jacques) aſſaſſine Henri III, 219. 220. On fait ſon éloge à Rome, 222
Clement VII. Son élection & ſon Pontificat, 261 & *ſuiv.* Fait Priſonnier, 268 & ſuiv. Sa mort, 271. 733
Clement VIII. Son Pontificat, 329. 330
Clercs Réguliers, 470 & *ſuiv.*
Clichtoue, Auteur Eccléſiaſtique, 607
Cochlée (Jean) Auteur Eccléſiaſtique, 608
Coligni. Voiez, *Amiral.*
Collation. Son origine, 645 & *ſuiv.*
Conciles; de Mexique, 620. 621; de Paris, 621 & *ſuiv.* de Bourges, 623 & *ſuiv.* de Cologne, 626 & *ſuiv.* de Reims, 633. 634; de Milan, 635 & *ſuiv.* 639 & *ſuiv.* 641 & *ſuiv.* d'Auſbourg, 631; de Trente. *Voiez ſon éloge à la fin des Réflexions*, 751 & *ſuiv.*
Conclaves. 255. 256. 279 280. Intrigues. 288. 289. 316
Confrairies de Pénitens, 180 & *ſuiv.*
Conteſtations entre le Clergé & le Roi de France, 189 & *ſuiv.*

Cortez (Paul) Auteur Eccléſiaſtique, 604. 605
Cranmer élevé ſur le Siége de Cantorberi. Son hiſtoire, 24 & *ſuiv.* Vengeance de Dieu contre cet Archevêque, 79. 80
Cromwel, fameux Miniſtre d'Angleterre. Son ſupplice, 64. 65
Cour de Rome. *Voiez les Réflexions*

D.

DIVISION dans le Clergé d'Angleterre, 44. 49
Doctrine Chrétienne (Congrégation de la) fondée par le B. Ceſar de Bus, 457
Driedo, Controverſiſte, 564 & *ſuiv.*
Ducheſne, Jéſuite, trouve l'œuf du Janſéniſme, 573. 574
Durand, Auteur Eccléſiaſtique, 613. 614

E.

ECKIUS, Auteur Eccléſiaſtique, 607
Ecoſſe. Triſte état de cette Egliſe, 97. 98
Edits de pacification, 168 & *ſuiv.* 182. 183. 208 & *ſuiv.*
Edouard VI, Roi d'Angleterre. Sa mort, 77. 78
Egliſe Son état pendant le ſeiziéme ſiécle, 704, & *toute la ſuite des Reflexions.*
Eliſabeth, Reine d'Angleterre, 84. 85. 89 & *ſuiv.* Sa mort. Son portrait, 90. 91. Elle fait faire le procès à la Reine d'Ecoſſe, 100 & *ſuiv.*
Emmanuel, Roi de Portugal, 355 & *ſuiv.* Son zéle pour la Foi. Sa mort, 357 & *ſuiv.* 744
Eraſme. Ses commencemens. 553. Reçu Docteur. Sa réputation. Ses fréquens voiages,

553. 554. Ses Ouvrages, 555 & *ſuiv.*
des Papes & des Rois, 556, Sa mo
Jugement de ſa perſonne & de ſes E

Eſpagne. (Egliſe d') 339 juſqu'à
Eſpagnols. Ils veulent établir l'Inqui
les Pais-Bas, 111. 112. Les Etats
renoncent à leur domination,
Leur tyrannie, 348 & *ſuiv.* 7
Eſpenſe (Claude d') Auteur Ecc

Eſprit. (Ordre du Saint) Son éta

Etaples, (Le Fevre d') Auteur Ec

F.

FAMINE horrible à Paris,
Felix de Cantalice (Saint)
Ferdinand, Roi d'Eſpagne, recc
reur, 337 & *ſuiv.* 340 & *ſuiv.*
Roiaume de Navarre, 342. 34
34
Feuillans. Leur inſtitution, 464 &
à Paris,
France. (Egliſe de) 147 & *ſuiv.*
tion 148 & *ſuiv.* 156 & *ſuiv.* 1
flexions. 707
France (nouvelle) découverte,
François I, Roi de France. Ses
devenir Empereur, 147. Sa ca
& *ſuiv.* Il fonde le College R
Bibliotheque à Fontainebleau,
Sa mort ſon caractere, *ibid.* S
de Religion,
François II, Roi de France,
Freres Polonois, Sociniens,

G.

JAND. Excès de ſes habitans contre les Catholiques, 129 & *ſuiv.*
raſſe, Jéſuite. Ses emportemens, 426 & *ſuiv.* Eloges qu'en fait la Société, 428. 429
ndi, (Pierre de) Cardinal, Evêque de Paris, 247. 599
uvernante (la) des Païs-Bas s'oppoſe aux Proteſtans, 115 & *ſuiv.*
anvelle, Cardinal 583. 585. 591. Excite contre lui une ſédition, 110. 111
ecque. (Egliſe) Son état, 380. 381
egoire XIII, 599. Son Pontificat, 307 & *ſuiv.* Fait pluſieurs établiſſemens utiles, 309 & *ſuiv.* Réforme le Calendrier, 311 & *ſuiv.* Publie diverſes Bulles, 313. 314. Reçoit un Ambaſſade du Japon, 314. 315. Sa mort, *ibid.* 316. 718. 743. 744
regoire XIV. Son Pontificat. Sa mort, 327. 328.
renade, (Louis de) Auteur Eccléſiaſtique, 601. 602. Refuſe l'Archevêché de Brague, 498. Oblige D. Barthelemi-des-Martyrs de l'accepter, 499
opper (Jean) Auteur Eccléſiaſtique, 568
uerres civiles, 161 & *ſuiv.* 167 & *ſuiv.* 170 & *ſuiv.* 178 & *ſuiv.* 182 & *ſuiv.* 229. 230
uignard, Jéſuite, pendu, 244 & *ſuiv.*
uiſe, (le Duc de) bleſſé, 161. 162

H.

HENRI II, Roi de France. Son Regne, ſa mort, ſon caractere, 156. 157
enri III. Son Regne. 180 & *ſuiv.* Ses dévo-

tions bizarres, 181. 182. 196 & *ſuiv.* Sa fuite, 206. 207. Fait tuer les Guiſes, 210. Envoie inutilement des Députés à Rome, 214 & *ſuiv.* Ses derniers ſentimens, 220 & *ſuiv. Voiez les Réflexions.* 709

Henri IV. Son Regne, 223 & *ſuiv.* Ses victoires, 224. Se fait inſtruire, 230. Son abjuration, 231 & *ſuiv.* Son Sacre. On attente à ſa vie, 235. 236. Son abſolution, 250 & *ſuiv.* Beau diſcours de ce Prince, 253 254. Son mariage, 254. 255. Sa réponſe aux demandes du Clergé. 649

Henri VII, Roi d'Angleterre, 1. 2. Sa mort. Son caractere, *ibid.* & *ſuiv.*

Henri VIII. Son Regne, 4 & *ſuiv.* Son divorce, 8 & *ſuiv.* 15 & *ſuiv.* Exile la Reine Catherine, & épouſe Anne de Boulen, 21 & *ſuiv.* Eſt cité à Rome, 23. 24. 27. 28. 39. & *ſuiv.* Excommunié, 42. Se remarie à Jeanne de Seymour, 47. 49 & *ſuiv.* 59 & *ſuiv.* Son nouveau divorce, 65 & *ſuiv.* Son eſtime pour les Savans, 554. 600. 601. Hiſtoire du Schiſme d'Angleterre ſous ſon Regne. *Voiez les Articles XIII & XIV.* Mort de ce Prince, 69. *Voiez les Réflexions.* 704

Henri, (Etienne) fameux imprimeur de Paris, 563

Henriquez, Jéſuite, ce qu'il penſoit de la doctrine de Molina, 439 & *ſuiv.* 728

Héréſies. Voiez l'Article XXVI.

Hérétiquez. Portrait qu'en fait Eraſme, 561. Ils ſe répandent en Ecoſſe, 107. Comment ils pénetrent dans les Païs-Bas, 108. 109. Leurs progrès en différens pays 112. 113. 138 & *ſuiv.* 144 & *ſuiv.* 153. 163 & *ſuiv.*

Heſſels, Théologien du Concile de Trente, 579. 580

Horentia, Cordelier, Confeſſeur du Roi d'Eſpagne, ſes erreurs, 582
Hoſius, Cardinal, Auteur Eccléſiaſtique, 613 614

J.

JACQUES IV, Roi d'Ecoſſe. Ce qu'il fait pour la Religion. Sa mort, 92. 93
Jacques V. Son Regne 93 & *ſuiv.*
Janiſſaires. Leur révolte, 379, 380
Janſénius, Evêque de Gand, Auteur Eccléſiaſtique, 597. 598
Jean, Roi de Portugal. Son Regne, 358. 359
Jean. Roi de Suéde veut rétablir la Religion Catholique, 143. 144
Jeſuites. Leur inſtitution, leurs progrès. *Voiez l'Article XXI.* Leurs écrits cenſurés, 590. On en trouve de ſéditieux dans leur College de Paris, 241. 242. Chaſſés du Roiaume, 243 & *ſuiv.* Cenſures contr'eux, 403 juſqu'à 442. *Voiez les Réflexions.* 724 & *ſuiv.*
Ignace de Loiola. (ſaint) Son hiſtoire, 382, juſqu'à 414
Immaculée Conception (Queſtion ſur l') de la Sainte Vierge, 599
Indulgences. On les trafique en Suede, 133. 134
Innocent IX. Son élection. Sa mort, 328, 329
Inquiſition. Son énorme crédit, 596. On veut l'établir dans les Pays-Bas, 111. 112. Elle engage le Roi d'Eſpagne à faire mourir ſon propre fils, 117. 118. Elle le porte à des cruautés, 118 & *ſuiv.*
Italie. (Egliſe d') 225 & *ſuiv. Voiez les Réflexions.* 713 & *ſuiv.* 743
Jules III. Son élection. Son Pontificat, 273 & *ſuiv.* Sa mort, 276. 277. 715

L.

LÉBRIXA, (Antoine de) Auteur Eccléſiaſtique, 605
Leſſius, Jéſuite, ſes Theſes cenſurées, 433
Ligue. Son origine. 148. Ses progrès, 185. 186. 197 & *ſuiv*. Le Pape la protege, 200, 201
Ligueurs. Conjurent contre le Roi de France. 203 & *ſuiv*. Leurs excès. Leurs deſſeins, *ibid*. Le Roi ſe réconcilie en apparence avec eux, 208. 209. Ils ſe portent aux dernieres extrémités, 210 & *ſuiv*. 212 & *ſuiv*. Ils empriſonnent le Parlement, *ibid*. Nouveaux forfaits, 217 & *ſuiv*. Leur impiété, 222. Affoiblis, 253. Entiérement diſſipés, 254. *Voiez les Réflexions*. 709 & *ſuiv*.
Lorraine. (Cardinal de) Sa mort, 180. 181
Luther veut engager Eraſme dans ſon parti, 555

M.

MAGELLAN. (Découverte du Détroit de) 247. 248
Mahomet III. Son Regne, 380
Maldonat, Jéſuite, Auteur Eccléſiaſtique, 598 & *ſuiv*.
Malte. Deſcription de cette Iſle, 372 & *ſuiv*.
Marcel II, Pape. Son élection & ſon Pontificat, 377 & *ſuiv*. Sa mort, 379
Marcel (Chriſtophe) Auteur Eccléſiaſtique, 605
Marie, Reine Catholique d'Angleterre, 78. 79
Marie, Reine d'Ecoſſe, 95 & *ſuiv*. Son mariage avec Henri Stuard, 98 & *ſuiv*. Sa mort glorieuſe, 103. & *ſuiv*.
Martin. (ſaint) Son tombeau profané, 165. 166

Jaurès. Se révoltent, 354. 355
Jayenne. (le Duc de) 236 & *ſuiv.*
Jédinx, Auteur Eccléſiaſtique, 613
Jercier, (Jean le) Auteur Eccléſiaſtique, 611
Jerlin, (Jacques) Auteur Eccleſ. 606. 607
Jolina, fameux Jéſuite, 439 & *ſuiv.* Cenſures de ſes erreurs, *ibid.* & *ſuiv.* *Voiez les Réflexions.* 727 & *ſuiv.* 751
Jonaſtères. Leur déprédation en Angleterre, 40 & *ſuiv.* 48. 53. 54. Leur ſuppreſſion, 62. 63
Jonte-Major, Jéſuite. Ses erreurs ſur la Grace, 432. 433. 727
Jorillon. Sa conduite dans l'affaire de Baius, 585. 586
Jorus, (Thomas) Chancelier d'Angleterre, 22. 23. 33. 34. Ses ſentimens admirables. Sa fin glorieuſe. Ses Ouvrages, 36 & *ſuiv.* *Voiez les Réflexions.* 731
Joulin, (Charles du) Juriſconſulte, 610
Juncer, fameux Séducteur. *Voiez l'Article XXVI.*

N.

NAVARRE, (le Roi de) publie un Manifeſte 200. 201. Son appel, 202. Sa Lettre, 203
Neri, (ſaint Philippe de) Inſtituteur de la Congrégation de l'Oratoire, 454
Naples. Troubles qu'y excite la Bulle *In Cœnâ Domini*, 298 & *ſuiv.*

O.

OCHIN, Général des Capucins, 445. 446. Son apoſtaſie, 447
Onuphre Panvinius, Auteur Eccléſiaſtique, 591 & ſuiv.

Oran, le Cardinal Ximenés y établit la Religion Chrétienne, 342. 721
Oratoire (Congrégation de l') 454 & *ſuiv.*

P.

PARIS aſſiégé, 226 & *ſuiv.* Le ſiége levé, 228. 229. Réduction & ſes ſuites, 236 & *ſuiv.* Embellie, 255
Parlement de Paris s'oppoſe à la Bulle de Sixte V, contre le Roi de Navarre, 201. 202. Et à la Bulle *In Cœnâ Domini*, 296. Cette auguſte Compagnie remplit toute juſtice pendant les malheurs de la Ligue. *Voiez les Réflexions.* 711. 712. Ses Arrêts contre les Jéſuites, 243 & *ſuiv.* Contre les faux principes ſoutenus par un Bachelier, 247. 248. Punit un Prédicateur téméraire, 252
Paſcal Bailon (Saint) 747
Paſquier. (Etienne) Son Plaidoier contre les Jéſuites, 421 & *ſuiv.* 730. 731
Paul III, Pape. Son Pontificat. Sa mort, 272. 273. 714
Paul IV, Pape, 279 & *ſuiv.* 282 & *ſuiv.* Ses injuſtes prétentions, 284. 285. Chaſſe ſes neveux, 286. Sa mort 287. 288. Haine du peuple contre lui, *ibid.* 716
Pellevé, Cardinal, Archevêque de Sens, fameux Ligueur, 237
Pénitens. (Confrairie de) 180 & *ſuiv.*
Perſécution cruelle en Angleterre contre les Catholiques, 56 & *ſuiv.* *Voiez les Réfles.*
Philippe II, établit de nouveaux Evêchés dans les Pays-Bas, 109. 110. Il n'écoute aucune remontrance, 124. 125. Idée générale de ce Prince, 353. 354. S'empare du Portugal, 360 & *ſuiv.*
Picpuſſes, ou *Freres de la Pénitence*, 472

Pie IV. Son Pontificat, 289 & *ſuiv.* Fait continuer le Concile de Trente, 572. 573. D. Barthelemi-des-Martyrs lui dit la vérité, 514 & *ſuiv.* Sa mort, 291. 292. 717
Pie V. Son Pontificat 292. & *ſuiv.* Ses fauſſes prétentions, 303. 304. Ses divers établiſſemens, 304 & *ſuiv.* Ses vertus, *ibid.* Sa mort réjouit le peuple. Ses tréſors 306. Diverſes actions, 587. 589. 590. Son éloge. 717. 718. 743
Pierre d'Alcantara (Saint) 746
Polus, Cardinal, Légat en Angleterre, réunit ce Roiaume au ſaint Siége, 81. 82. Injuſtement perſécuté, 55. 56. Sa mort, 83. 84. 732
Portugal, (Egliſe de) 355 juſqu'à 362. 744
Prierio, (Silveſtre de) Auteur Eccléſiaſtique, 603. 604
Proceſſion biſarre, 207. 208. 225. 226
Proteſtans. Leurs progrès en Angleterre, 72. 73. Leurs ravages dans les Pays-Bas, 114. Ils ſe révoltent, *ibid.* 115. On les humilie, *ibid.* 116

R.

RAVAGES des hérétiques, 148 & *ſuiv.* 158 & *ſuiv.* 161 & *ſuiv.*
Récollets. Ordre Religieux, 463. 464
Réforme (la Nouvelle) établie en Angleterre, 70 & *ſuiv.* 73 & *ſuiv.*
Religion Catholique Abolie en Angleterre, 72. 73. Y eſt rétablie, 81 & *ſuiv.* Son état en Irlande. 90. 91. Abolie à Amſterdam, 128. Les Etats Généraux y renoncent, 131. 132. Eſt conſervée dans quelques Provinces, 133. Etablie à Oran, 341. 342
Remontrance du Clergé au Roi de France, 187 & *ſuiv.* 191 & *ſuiv.*

Reuchlin, (Jean) Auteur Eccléſiaſtique, 600
Révolte en Angleterre, 53. 54. 58. 80. 81
Robert Etienne, fameux Imprimeur de Paris, fait un Recueil des Leçons de Vatable, 562
Rome aſſiégée. 264. 265. Priſe & ſaccagée, 265. 266. Jugement de Dieu ſur cette ville, *ibid.* Miſere affreuſe, 266 & *ſuiv.* 713. Cour de Rome, *Voiez les Réflexions.*

S.

SADOLET, Cardinal, Auteur Eccléſiaſt. 607
Saiſſel, Auteur Eccléſiaſtique, 603. 604
Santes Pagninus, Auteur Eccléſiaſtique, 603
Schiſme en Angleterre, 33 & *ſuiv.* 47 & *ſuiv.*
Sebaſtien, Roi de Portugal. Son Regne, 359. 360
Selim ſe rend maître de l'Empire des Turcs, 362. & *ſuiv.* Sa mort, 367
Sermons ſéditieux, 210 & *ſuiv.*
Servet, (Michel) hérétique. Calvin le fait brûler, 696
Sixte de Sienne, Dominicain. Sa vie & ſes Ouvrages, 594 & *ſuiv.*
Sixte-Quint. Son élection, 316 & *ſuiv.* Son Pontificat, 318 & *ſuiv.* 321 & *ſuiv.* Sa mort, 325. 326. 438. 439. *Voiez les Réflex.* 718. 719
Socin. (Lelius & fauſte) Leurs erreurs & leurs impiétés, 694 & *ſuiv.*
Sociniens, *ibid.* Préparent les voies aux Déiſtes de nos jours, 700
Soliman II, Empereur Turc, 367 & *ſuiv.* Sa mort, 377
Sommerſet, (le Duc de) s'empare du Gouvernement en Angleterre, 69. 70. Jugement de Dieu ſur ce Miniſtre, 75. 76

Sorbonne (la) décide en faveur des Révoltés, 212. 213. Son Décret contre Henri IV, 224. *Voiez les Réflexions.* 711. 712.
Soto, (Dominique) Théologien du Concile de Trente, 568 & *suiv.* Ses Ecrits, 559, 570
Soto (Pierre de) célebre Dominicain, 570 & *suiv.*
Spagnoli, Auteur Eccléſiaſtique, 603. 604
Statuts de la Faculté de Théologie, 704.
Stokolm (l'Archevêque de) condamné, 133. 134
Suede. (Egliſe de) 133. & *suiv.* Paſſe ſous la domination du Roi de Dannemark, 135 & *ſuiv.* Se fixe dans l'héréſie, 142. 143
Suiſſes. Ils ſauvent le Roi de France, 169, 170
Surius, Chartreux, Auteur Eccléſiaſtique, 601
Stork, chef des Anabaptiſtes. *Voiez l'Art. XXVI.*

T.

THéatins. Leur inſtitution, 447 & *ſuiv.*
Theſes des Jéſuites cenſurées, 433 & *ſuiv.* 436 & *ſuiv.*
Tillet, (les Freres du) Auteurs Eccléſiaſtiques, 610. 611
Titelman, (François) Auteur Eccléſiaſtique, 608
Tolet, (François) Jéſuite, 591
Trente. On veut en faire recevoir le Concile en France, 233 & *ſuiv.* Son éloge, *aux Réflexions.* 751 & *ſuiv.*
Truchſes, Cardinal, Evêque d'Auſbourg, 571 572
Turcs. (Empire des) 362 juſqu'à 381. Leur fureur, 377, Dieu les humilie, 378. 723

V.

VAsquez, fameux Jéſuite; 587. 588
Vatable, Commentateur de l'Ecriture-Sainte, 561 & *ſuiv.*
Verſoris. (Pierre) Son Plaidoier en faveur des Jéſuites, 420 & *ſuiv.*
Vgonius, Auteur Eccléſiaſtique, 605
Victoria, (François de) prend la défenſe des Indiens contre la tyrannie des Eſpagnols, 352
Vimphelinge, Auteur Eccléſiaſtique, 605
Virgule. Diſpute ſinguliere ſur une virgule, 588 & *ſuiv.*
Vives, (Louis) Auteur Eccléſiaſtique, 600
Voiſei, Cardinal, fait des fondations, 13. 14. Sa diſgrace, 15. 16. Sa mort, 16. 17
Urbain VII. Son élection. Sa mort, 326. 327
Urſelines. Leur établiſſement, 462. 463

X.

XImenés, Cardinal. Ses conquêtes, 339 & *ſuiv.* Régent du Roiaume d'Eſpagne, 341 & *ſuiv.* Sa mort, 346. 347. *Voiez les Réflexions.* 701

ADDITIONS
ET
CORRECTIONS.

Page 24 *ligne* 7 nue, *lisez une. p.* 26 *l.* 2 eût, *lisez* qui *p.* 32 *l.* 25 *&* 26 *mettez entre deux crochets ces mots*; Plût à Dieu qu'on s'en fût tenu là. *p.* 30 *ligne dernière*, l. *l.* 11. *p.* 42 *l.* 10 qu'il fit solemnellement publier, *lisez* solemnelle. *Ibid. l.* 3 deux ans, *lisez* trois ans. *p.* 59 *l. dern. après* s'attribuoient, *mettez un* point *& une* virgule, *& ajoutez* : (ces Prélats avoient raison, s'ils parloient de l'autorité sur le temporel des Rois) qu'on a voit. *p.* 62. *l.* 19 *&* 20 ces apparences, *lisez* les apparences du pain & du vin. *Ibid. Sommaire l.* 2 des *lisez de. p.* 68 *l.* 9 dressés, *lisez* dressé. *p.* 69 *l.* 1 *lisez* d'infamie *p.* 93 *l.* 3 *lisez* V. *p.* 104 *l.* 2 *après* Confesseur, *mettez un point. p.* 106 *lisez* velours. *Ibid. l.* 2 & sur, *lisez* & elle avoit sur. *p.* 144 *l. dern. lisez* à Tordé. *p.* 145 *l.* 2 *lisez* gouvernée. *p.* 158 *l. pénult. lisez* confondu. *p.* 164 *l.* 2 du, *lisez* de *p.* 165 *l.* 7 *lisez* personnes. *Ibid. l.* 31 *lisez* forcenés. *p.* 166 *l.* 35 *lisez* le Forès, le Vivarès. *p.* 172 *l.* 33 *&* 34 *après* distingueroient, *ajoutez* des Huguenots. *p.* 177. *l.* 3. *&* 4. *lisez* Jean Hennuier, étoit de l'Ordre de saint Dominique, & avoit. *Ibid. l.* 36 XII, *lisez* XIII. *p.* 189 *l.* 1, *lisez* plut. *p.* 196 *l.* 8. Ce Prince, *lisez* Le Roi. *p.* 211 *l. lisez* forcenés. *Ibid. l.* 33 ne cesserent, *lisez* ne cessoient. *p.* 212 *l.* 6 *après* Janvier, *ajoutez* 1589. *p.* 214 *l.* 27 Souverain, *lisez* Roi *Ibid. l.* 30 *&* 31 qu'il doit avoir pour son Roi, *lisez* qu'il lui doit. *Ibid.* Somm. *l.* 5 *&* 6 recevoir, *lisez* entrer dans. *p.* 218 *l.* 9 *lisez* infamies. *Ibid. l.* 15 *lisez* crimes s'ils en commettoient, *Ibid. l.* 26 crains, *lisez* craint. *p.* 220 *l.* 6 *après* Juillet, *ajoutez* 1589. *p.* 222 *l.* 19 cet assassinat, *lisez* ce parricide. *p.* 224 *l.* 2 qu'ils, *lisez* que ces fauxbourgs *p.* 227 *l.* 5 *lisez* Cependant le Siége. *p.* 249 *l.* 12 venu, *lisez* venue *p.* 251 *l.* 15 & de garder, *lisez* & garderoit *p.* 260 *remettez la* VII Sommaire au VI. *p.* 265 *l.* 10 il disposa, *lisez* Le Duc de Bourbon disposa. *Ibid. l.* 29 des grands *lisez* de grands. *p.* 276 *l.* 33 *lisez* Parmelan. *p.* 278 *l.* 3. *lisez* Papon

p. 295 *l.* 6 trouva, *lif.* trouvoit. *p.* 298 *l.* 3 *& ſuiv. lif.* La réſiſtance qu'éprouva la Bulle *In Cœnâ Domini* de la part de la Puiſſance ſéculiere, n'avoit point été capable d'arrêter le faux. *Ibid. l.* 7 *&* 8 *lif.* exécuter cette Bulle dans leurs Diocèſes. *p.* 309 *l.* 5 *après* Rome, *mettez* un point *& lif. ainſi*: Cette Congrégation eſt différente de celle qui s'établit enſuite en France, & qui s'y eſt. *p.* 311 *l.* 5 de la Lune de Mars, *lif.* de la Lune d'après l'Equinoxe du Printems. *p.* 315 *l.* 1 *lif.* de la ſcience, de la modération & d'autres. *p.* 319 *l.* 4. *lif.* Mais il montra. *Ibid. l.* 7 arrêta *lif.* arrêter *Ibid. l.* 30 *&* 31 *lif.* haquenée. *p.* 320 *l.* 19. Il fit chaſſer de Rome, *lif.* Il en fit chaſſer. *p.* 326 *l.* 35 *lif.* Pie IV. *p.* 328 *l.* 19 *lif.* ſoutenus. *p.* 332 *l.* 33 c'eſt, *lif.* eſt. *p.* 339 *l.* 10 *après* Miniſtres, *ajoutez*, mais le Pape fut très-éloigné d'avoir égard à une demande ſi peu honorable pour la Religion. *Ibid. l.* 25 *après* d'Allemagne, *ôtez la* virgule. *p.* 348 *l.* 17 Cabut, *lif.* Cebu ou Zebu, Iſle de la Mer des Indes au milieu des Philippines. *p.* 351 *l.* 34 il revint, *lif.* revint. *p.* 352 *l.* 31 par, *lif.* mais par *p.* 357 *l.* 11 *lif.* enchâſſé. *Ibid. l.* 24 *lif.* Congo dans la baſſe Ethiopie. *p.* 361 *l.* 34 *&* 35. On dit qu'il y a plus de douze cens de ces Iſles, *lif.* On dit que ces Iſles ſont en nombre de plus de douze cens. *Ib. l.* 33 *lif.* Manilhes. *Ibid. l. dern. &* 362 *l.* 1 *&* 2 *effacez ces mots*: La plus conſidérable eſt Manilha ou Luçon avec une ville de ce nom. *p.* 366 *l.* 12 de les chaſſer, *lif.* de chaſſer les Eſpagnols. *p.* 368 *l.* 2 *lif.* n'entraînât. *p.* 374 *l.* 20 avoit, *lif.* avoient. *p.* 391 *l.* 14 en Moſcovie, *lif.* ou Moſcovie. *p.* 384 *l.* 29 *&* *p.* 385 *l.* 3 *&* 14 Montferrat *lif.* Monſerat. *p.* 403 *l.* 17 d'Ambourg, *lif.* d'Auſbourg. *p.* 407 *l.* 32 Valentine, *lif.* Valteline. *p.* 411 *l.* 29 *lif.* repréſentes. *Ibid. l.* 31 *lif.* Ouvres. *p.* 412 *l.* 28 *&* *ſuiv lif.* quoique Ribadeneira dans ſa premiere Vie de ſaint Ignace, ne lui attribue d'autre. *Ibid. l.* 35 *lif.* dû. *p.* 415. *Citation marginale après* XXXI *lif.* Liv. 253 n. LXVIII. *Ibid. l.* 20 *liſez ainſi.* Lainez fut élu Général, mais ce ne fut qu'après de grandes altércations, que ſon parti prévalut ſur un autre parti qui lui étoit contraire. *p.* 416 *l.* 7 aux beſoins du tems, *lif.* aux tems. *p.* 420 *Cit. marg. après* XXXIV. *lif.* Liv. 169 n. XXXVII. *&* XXXVIII. *p.* 421. *Cit. marg. après* Fleuri, *lif.* 169. n. XXXIX. *p.* 422. *l.* 34, *lif.* terrain. *p.* 429 *cit. marg.*

après XXXV, *lis.* Liv. 174. n. XL. *p.* 430 *cit. marg.* Liv. 180. n. CXXIII & ſuiv. *p.* 432. *l.* 15 *après* Roiaumes, *mettez une* virgule. *p.* 433 *cit. marg. après* XXXVI, *lis.* Liv. 178. n. XVII & ſuiv. *Ibid. l.* 13 *après ces mots* dix-huit ans, *ajoutez*. Dans les premieres années de ſes études de Théologie, il ſe trouva embarraſſé de l'autorité des SS. Peres par rapport aux matieres de la Grace & de la Prédeſtination. Il alla à Rome, où Suarés lui dit qu'il ne falloit pas croire que ce fut un crime de s'écarter des ſentimens de certains grands hommes. Ce mot mit fort au large le jeune Leſſius, qui depuis n'eut plus le moindre embarras. Il pénétra bientôt toutes les ſubtilités de la nouvelle Ecole. Etant venu, &c. *p.* 436 *l.* 8. *lis.* ſe joignit. *p.* 439. *cit. marg. après* XXXVI, *lis.* Liv. 181. n. LXV. *Ibid. l.* 13 *lis.* Louis Molina. *p.* 440 *l.* 32, *lis.* expliqué. *p.* 443 *l.* 34, *lis.* avantures. *p.* 446 *l.* 15 *lis.* de grands. *Ibid. l.* 16 cet hypocrite, *retranchez cette phraſe*, *Ibid.* il alloit, *lis.* Ochin alloit. *Ibid l.* 28 *lis.* ſçût. *p.* 450 *l.* 31, *lis.* avantures. *p.* 451 *l.* 19 *lis.* perſuadés. *p.* 457 *Somm. l.* 6. *lis.* de Bus ſon Fondateur. *p.* 478 *l.* 23 *lis.* & celles dont on conſervoit quelque connoiſſance, étoient. *p.* 479 *l.* 11 *lis.* excepté. *p.* 480 *l.* 25 *après* Confraires, *mettez une* virgule. *p.* 481 *l.* 27, *lis.* privées. *p.* 484 *l.* 31 *lis.* orphelins. *p.* 489 *l.* 18 *lis.* pour prendre poſſeſſion de la Couronne. *p.* 490 *l.* 34 *après* avertir, *mettez* : il étoit allé à Lodi pour ſecourir l'Evêque, qu'on lui avoit mandé être très-dangereuſement malade ; & quoiqu'il eût appris ſa mort en chemin, il n'avoit pas laiſſé de continuer ſon voiage, pour faire la cérémonie de ſes funérailles. En arrivant à Milan, il vit *p.* 495 *l.* 17, *lis.* Cardinal Nicolas Sfondrate Evêque de Cremone, qui. *p.* 497 *l.* 5, *lis.* Liſbonne & de même ailleurs. *p.* 502 *l.* 16 *lis.* ſon lit étoit ſi court & ſi étroit, qu'il étoit contraint de s'y racourcir, & ne pouvoit s'y retourner. *Ibid. l.* 19 *lis.* de Religieux. *p.* 505 *l.* 1 viſites de ſon Diocèſe, *lis.* viſites l'état de ſon Diocèſe. *Ibid. l.* 6., Il prit, *lis.* Le zélé Prélat emploia. *Ibid. l.* 26 pour leur faire rendre, *lis.* pour les engager à rendre. *p.* 507 *l.* 30 *&* 31 l'Archevêque réſolut, *lis.* il réſolut. *p.* 508 *l.* 7 *&* 8 d'abord, *lis.* auſſitôt. *p.* 509 *l.* 28 *après* voleurs ôtez la virgule. *p.* 537 *l.* 29 de Mayorques, *lis.* Baleares. *p.*

539 *l.* 11, *liſ.* la onziéme. *Ibid. l.* 36 vîs, *liſ.* il. *p.* 540 *l.* 19 *liſ.* d'Albuquerque. *p.* 543, *l.* 35 *liſ.* Thereſe, *& de même ailleurs. p.* 546 *l.* 34 *après* petit, *mettez une* virgule. *p.* 547 *l.* 19, Monaſtere, *liſ.* Couvents. *p.* 552 *l.* 29 ils ont, *liſ.* Ces Religieux *Ibid. l. dernier*, *liſ.* & armélites. *p.* 555 *l.* 24 eût, *liſ.* eut. *Ibid. l.* 31 *liſ.* ſollicitée. *p.* 557 *l.* 3 *après* Livres *mettez une* virgule. *Ibid. l.* 26 *après* ſont, *mettez* deux points. *p.* 561 *l.* 35 en Langue Hébraïque, *liſ.* en cette langue. *p.* 565 *l.* 35 *liſ.* trouva, comme nous l'avons dit, des. *p.* 570 *l.* 25, *liſ.* Dominique. C'étoit en 1518. *p.* 571 *l.* 26 *&* 27 *liſ.* publia cet Ouvrage quelque tems après, &. *p.* 572. *l.* 30 *liſ.* Martyr. *p.* 574 *l.* 24 *liſ.* établie. *p.* 576 *l.* 16, *liſ.* Caſſandr. *p.* 583 *l.* 19 *après* écrit, *mettez une* virgule. *p.* 585 *l.* 2 parut, *liſ.* parurent. *p.* 586 *l.* 15 *après* abjura, *mettez* une virgule. *p.* 588 *l.* 35 Suarés, *liſ.* Vaſquès. *p.* 592 *l.* 17 pour, *liſ.* à. *p.* 599 *l.* 17 *après* article de Foi, *ajoutez*: le zéle de la Faculté de Théologie pour l'Immaculée Conception venoit de ſon attachement au Concile de Baſle qui s'étoit déclaré pour cette opinion; mais il faut bien remarquer que c'étoit dans les dernieres Seſſions, où l'on ſait que ce Concile n'étoit plus Œcuménique *Ibid. l.* 34, *liſ.* Pons de Mouſſon. *p.* 601 *l.* 28 *&* 29, *mettez entre* deux crochets *ces mots*: au commencement du ſeiziéme ſiécle. *p.* 603 *l.* 6, *liſ.* la guide. *p.* 604 *l.* 7 *ajoutez*: Cet Auteur s'eſt élevé avec une extrême force contre la corruption de la Cour de Rome. Il emploie des expreſſions ſi énergiques, qu'elles cauſent de l'étonnement. On peut voir la neuviéme Eglogue qui a pour titre: *De Moribus Curiæ Romanæ.* Nous ne rapporterons que ce fameux Diſtique du même Auteur. *Vivere qui cupitis ſanctè, diſcedite Roma, omnia cum liceant, non licet eſſe bonum. p.* 606 *l.* 16 *&* 17 & un particulier, *liſ.* & un en particulier. *pag.* 607 *lig.* 32 *&* 33 *liſez*, Auguſtin Steuchus né à Eugubio *p.* 611 *l.* 8 du Prince, *liſ.* d'un Prince. *Ibid. l.* 20 des Langues Hebraïque & Chaldaïque, *liſ.* de ces Langues. *p.* 613 *Jamm. l.* 3. *liſ.* Baudouin. *Ibid. l.* 24 le Probabiliſme, *liſ.* l'erreur du Probabiliſme. *p.* 614 *l.* 1 Danet, *liſ.* Danès. *p.* 615 *l.* 18 Hervez, *liſ.* Hervet. *p.* 618 *l.* 2 c'étoit un, *liſ.* Pithou fut. *p.* 619 *l.* 21 *liſ.* Rabbins. *p.* 623 *l.* 20 *après ce mot* Duns,

ajoutez : Cette exception eſt remarquable, & certainement n'auroit point eu lieu dans les beaux ſiécles de l'Egliſe. *p.* 625 *l.* 23 *& 24 liſ.* néceſſaires. *p.* 630 *l. dern. liſ.* Dillingen. *p.* 632 *l.* 19 *&* 20 que l'on avoit dépoſé, *liſ.* que l'on avoit obligé de ſe démettre. *Ibid. ſomm. l.* 3. *&* 4 & de Maïence, *liſ.* de Maïence & de Treves. *p.* 648 *l.* 23 *&* 24 de rente, *liſ.* chaque année, *p.* 651 *l.* 11 *&* 12. *liſ.* faire leurs autres fonctions par eux mêmes, ſans s'en décharger ſur les Evêques de la même Province. *p.* 657 *l.* 28. de ce chef de la Réforme, *liſ.* Luther. *p.* 658 *l.* 9, *liſ.* hazarder. *p.* 661 *l.* 9, *liſ.* hazardoit. *p.* 666. *l.* 2. avec la, *liſ.* avec la-. *p.* 669 *l.* 6 *liſ.* rendu. *p.* 671 *ſomm. l.* 4 *&* 5 les ſéduit, *liſ.* ſéduit le peuple. *p.* 672 *l.* 7 *liſ.* conduits. *p.* 676 *l.* 12 nous ont, *liſ.* nous en ont. *p.* 677 *l.* 3 : *otez* enfin. *Ibid. l.* 35 *liſ.* 14. Enfin les. *p.* 692 *l.* 24 *liſ.* inutile. *p.* 707 *l.* 25 *&* 26 *liſ.* ainſi : fidéle tableau, des maux qui. *p.* 710 *l.* 28 *&* 29 *liſ.* c'eſt à cet aveuglement prodigieux, que. *p.* 715 *l.* 7 eût, *liſ.* eut. *Ibid. l.* 10. Dès qu'il fut, *liſ.* Quand il fut. *p.* 718 *l.* 23 *liſ.* des refus injuſtes & publics. *p.* 748 *l.* 29 *après* abus ; *ajoutez ce qui ſuit :* Nous pouvons faire à l'occaſion de ces miſſions quelques réflexions ſur la conduite de la Providence. D'un côté Dieu exerça ſa miſéricorde, en faiſant luire la lumiere de l'Evangile ſur ces vaſtes contrées, qui juſques-là avoient été couvertes de tenebres. On ne peut d'un autre côté enviſager qu'avec étonnement que Dieu ait permis tant de ſcandales dans la conduite des Chrétiens, qui portoient l'Evangile dans les nouveaux pays qu'ils découvroient. Les Eſpagnols qui pénétrerent dans le Mexique & le Perou ſe mettoient fort peu en peine d'étudier & de pratiquer l'Evangile, qu'ils ſe vantoient d'annoncer aux Infidéles : Cependant on ne peut diſconvenir qu'ils ne ſerviſſent à étendre le regne extérieur de la Religion ; qu'ils n'aient procuré le ſalut à un nombre d'Elus : & certainement à une multitude d'enfans qui ont reçu le Baptême, & que Dieu a retirés à lui avant qu'ils euſſent perdu l'innocence qu'ils y avoient reçu. Dieu prévoioit que la Communion extérieure de l'Egliſe alloit être reſſerrée en Europe, par le retranchement des Roiaumes qui tomberent dans le ſchiſme & l'héréſie. L'Egliſe eſt comme un grand arbre, & les

Roiaumes où elle eſt établie en ſont comme les branches. Lorſque pluſieurs de ces Roiaumes ſe ſéparerent de ſa Communion, c'étoient des branches *qui* ſe rompoient. Alors le tronc produiſit de nouveaux germes, & étendit de nouvelles branches dans les Indes Orientales & Occidentales, au Mexique au Perrou & ailleurs.